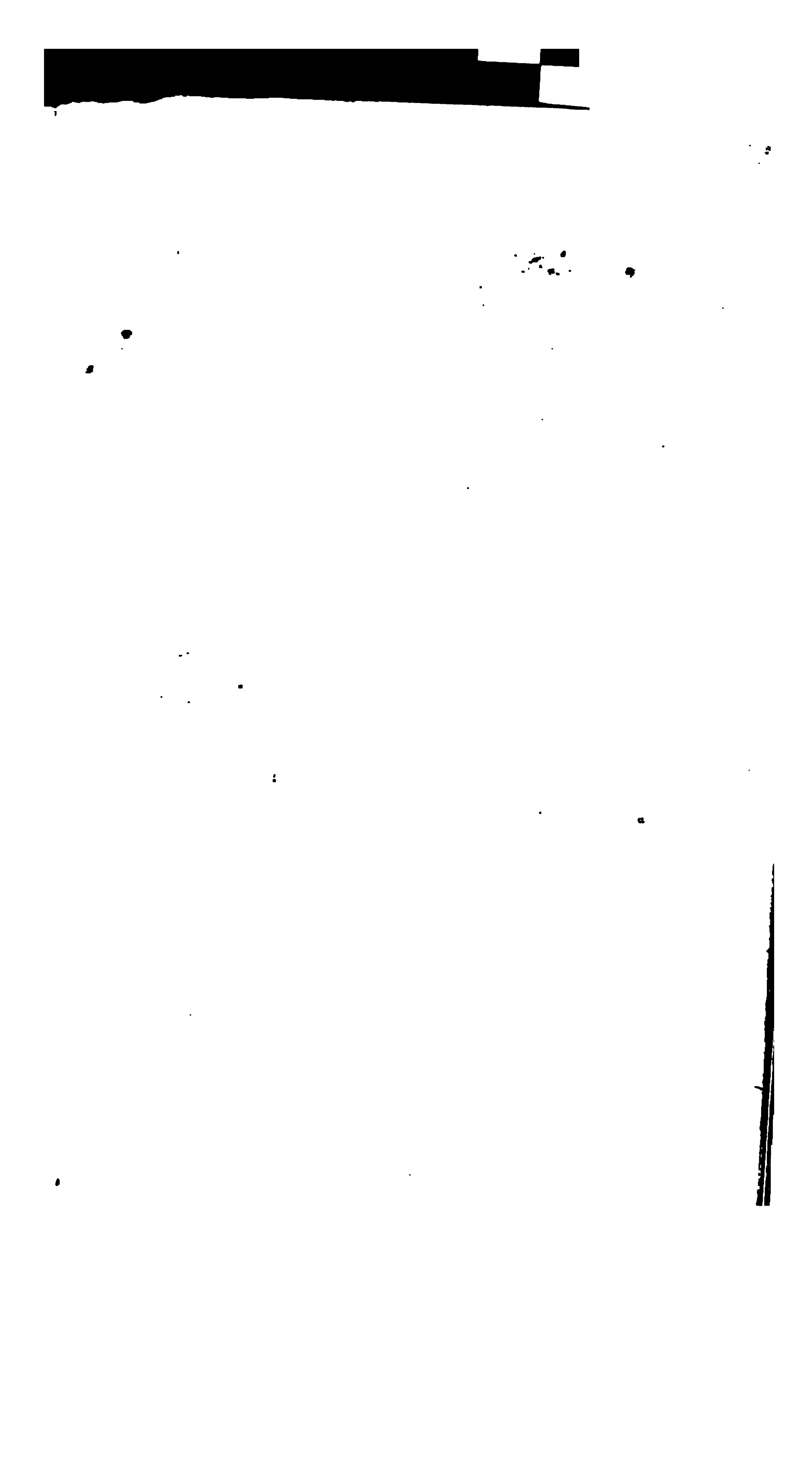
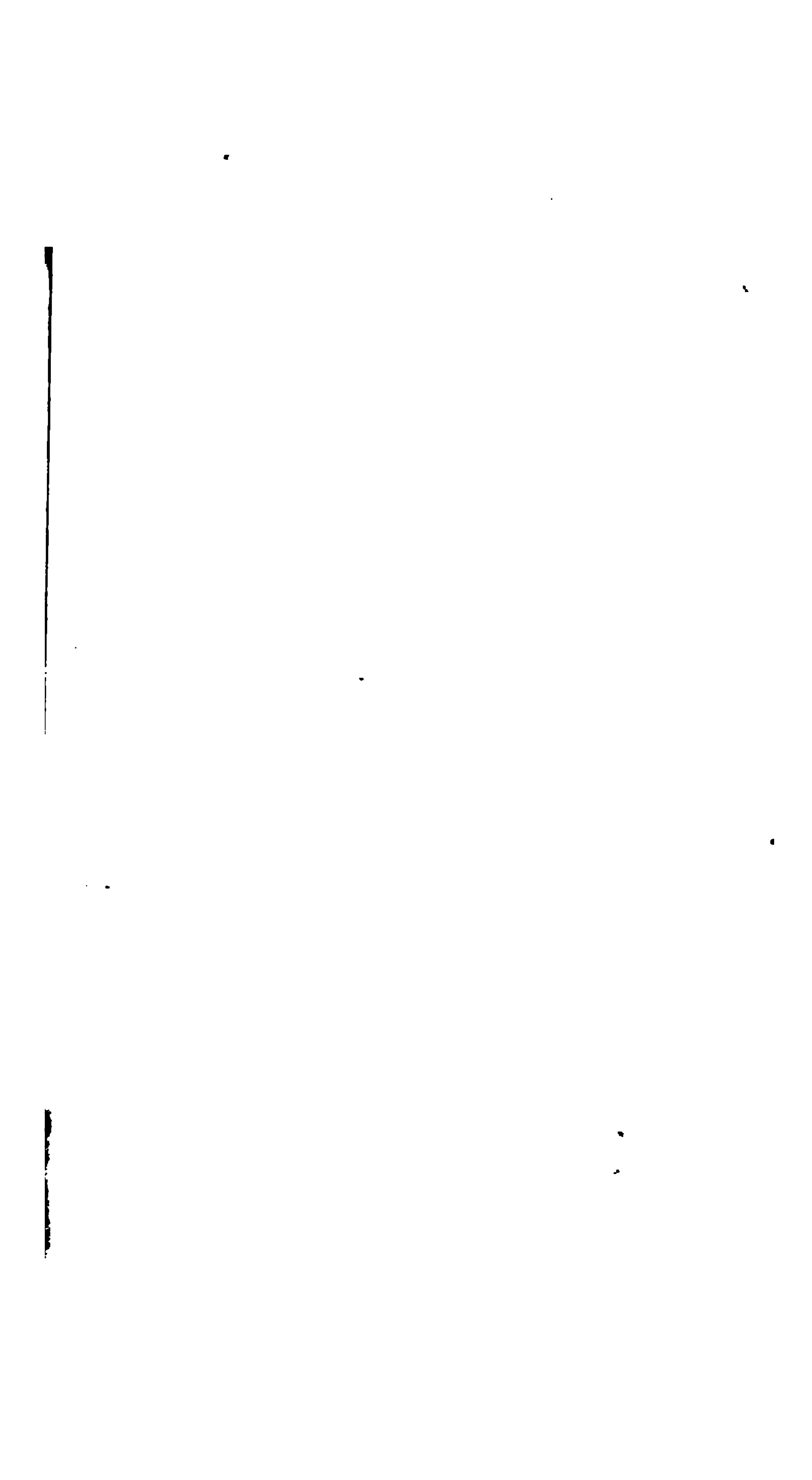



600035749Y







HISTOIRE D'ALLEMAGNE

L'EMPIRE GERMANIQUE

SOUS

LES HOHENSTAUFFEN

L'EMPEREUR FRÉDÉRIC BARBEROUSSE

PAR

JULES ZELLER

Membre de l'Institut



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35



HISTOIRE
D'ALLEMAGNE

L'EMPIRE GERMANIQUE
SOUS
LES HOHENSTAUFFEN

HISTOIRE D'ALLEMAGNE

AU MOYEN AGE

Par J. ZELLER

1° *Origines de l'Allemagne.* — 2° édition. 1 vol. in-8° avec cartes.

2° *Fondation de l'Empire germanique.* — 2° édit. 1 vol. in-8° avec cartes.

3° *L'Empire germanique et l'Eglise au moyen âge.* — 1 vol. in-8° avec cartes.

4° *L'Empire germanique sous les Hohenstauffen.* — 1 vol. in-8° avec cartes.

4 vol. in-8°...... 30 fr.

LE PUY. — TYPOGRAPHIE MARCHESSOU FILS

HISTOIRE D'ALLEMAGNE

L'EMPIRE GERMANIQUE

SOUS

LES HOHENSTAUFFEN

L'EMPEREUR FRÉDÉRIC BARBEROUSSE

PAR

JULES ZELLER

Membre de l'Institut.



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS 35.

1881






MER DU NORD
FRISONS
WESTPHALIE
COLOGNE
Coblentz
TREVES
PALATINAT
ALSACE
VOSGES
JURA
SUISSE
ALPES
LOMBARDIE
Piemont
Milan
Pavie
Lyon
Valence
FRANCE
Brême
Amsterdam
Utrecht
Zutphen
Nimègue
Breda
Namur
Liège
Mons
Verdun
Metz
Nancy
Strasbourg
Colmar
Zurich
Constance
Lausanne
Mt St Gothard
Mt Blanc
Plaisance
Tortone
Alexandrie
DE BRABANT
HAINAUT
DE LIMBOURG
DE LUXEMBOURG
DUCHÉ DE BOURGOGNE
FRANCHE COMTÉ
CHAMPAGNE
DE DAUPHINÉ
à l'Est du Méridien de Paris

LIVRE VII

LES HOHENSTAUFFEN

WELFEN & WIBLINGEN

GUELFES ET GIBELINS

CHAPITRE XIX

LOTHAIRE (LOTHAR) DE SAXE (1125-1138)

Entre la dynastie franconienne qui a fourni à l'empire germanique, au moyen âge, Henri III, Henri IV, Henri V, et la dynastie souabe ou des Hohenstauffen, qui lui a donné les empereurs Frédéric Ier Barberousse et Frédéric II, plus célèbres encore, se place, de 1125 à 1138, le règne d'un souverain de race saxonne, beaucoup moins connu et qui n'a pas fait souche impériale, Lothaire de Supplinbourg (1). Cette sorte d'interrègne entre deux dy-

(1) Voir, p. le règne de Lothaire, Ed. Gervais, *Politisches gesch. Deutschl. unter Loth. III.* — Jaffé, *Gesch. des Deutsch. Reich. unter Lothar III.* On écrit Supplinburg ou Suppligenburg.

nasties, jeté au commencement du XIIe siècle, entre le concordat de Worms et les querelles des Guelfes et des Gibelins allemands, à mi-chemin de la première à la seconde croisade, au temps du célèbre abbé de Clairvaux, Saint Bernard, qui domine, hors de France, même les empereurs et les papes, est une trêve dans les grands conflits entre l'Empire et la Papauté. Cette trêve est trompeuse cependant; elle donne naissance à la rivalité des Welfen et des Wiblingen, ou *Guelfes et Gibelins*, qui, grandissant après lui, caractérise une nouvelle phase, toute politique cette fois, de la lutte qui met aux prises les papes et les empereurs, l'Italie et l'Allemagne, l'Allemagne contre elle-même, et, au bout de laquelle, les deux puissances rivales devaient également succomber victimes de leur ambition et de leur rivalité séculaires.

I

Avènement de Lothaire (Lothar) de Saxe (1125). — Evolution de la Constitution allemande.

Lorsque l'empereur Henri V, le dernier des Franconiens, mourut, encore jeune, d'une maladie qui le consumait depuis longtemps, et sans laisser de postérité, en punition, disait-on, de la conduite parricide qu'il avait tenue envers le malheureux Henri IV, son père, il y avait cent et un ans que les grands vassaux laïques et ecclésiastiques de l'Allemagne s'étaient tous régulièrement réunis pour procéder à l'élection légitime d'un souverain.

Car les rois de la dynastie franconienne avaient eu soin de faire, de leur vivant, désigner leur fils aîné comme successeur au trône pour donner, autant que possible, à leur famille la puissance de l'hérédité; et les élections tumultueuses d'où étaient sortis alors des anti-césars n'avaient été que des faits violents de guerre civile.

Les princes laïques et ecclésiastiques, qui conduisaient, en juin 1151, à sa dernière demeure, à Spire, le mort impérial, n'étaient pas fort nombreux : deux ducs, un comte palatin, deux archevêques, ceux de Mayence et de Cologne, trois évêques et un abbé, avec leurs suites. Pensant donc à la gravité même de la circonstance et ne voulant rien prendre sur eux-mêmes, ils avaient convoqué, selon l'usage, une réunion ou diète électorale de tous les princes de l'Allemagne, à Mayence, pour la Saint-Barthélemy (24 août); et ils avaient pris soin, ce qui n'était pas inutile, de recommander à tous d'assurer, jusque-là et quatre semaines encore après, la paix publique, la liberté pour tous les vassaux d'aller et de venir en sécurité et d'accomplir le voyage, eux et leurs hommes, à leurs frais, pour ne point porter préjudice aux pauvres gens (1).

L'acte important qui allait s'accomplir exigeait bien toutes ces précautions. Il n'intéressait pas seulement l'Allemagne, mais l'Europe, la chrétienté. Les luttes du sacerdoce et de l'empire, la croisade même, avaient amené, au XIIe siècle, un changement considérable dans les idées qui régis-

1. V. la *Chron.* d'*Ursp.*, l'*Ann. Sax.*, anno 1125. Dans le *Cod. Udalr.*, n. 320, V. une lettre à Otton de Bamberg : *Quatenus omnibus tutior fiat concursus et reditus, et ut curialiter more videlicet antiquorum principum cum proprio impenso neminem pauperum lædentes conveniatis.*

saient l'empire et le monde chrétien. Pour les sentiments, les idées et bientôt les lois de ce temps, la chrétienté était devenue un tout social relevant de Dieu même, lequel pourvoyait à son gouvernement, au spirituel, par le pape, au temporel, par l'empereur; la hiérarchie ecclésiastique et la féodalité guerrière, se pénétrant d'ailleurs l'une l'autre, étaient comme les deux hémisphères de ce monde. Au point de vue politique, en particulier, la royauté germanique du XIIe siècle, première puissance de l'Occident, ne nourrissait pas seulement, en dehors de l'Allemagne, des prétentions à la domination de pays voisins, récemment encore païens, comme la Bohême ou le Danemark, ou liés à ses destinées précédentes, comme la rive gauche du Rhin, et même la vallée de la Saône, l'ancien royaume de Bourgogne. Par la soumission de l'Italie, cette royauté s'élevait à l'empire. Elle faisait du roi germain l'empereur de la chrétienté, c'est-à-dire le protecteur désigné de l'Eglise romaine, de la foi, le défenseur du droit, le gardien de la paix publique, la source de toute puissance et de toute chevalerie.

Mais en constituant ainsi universellement, dans l'opinion du moins, le pouvoir de l'empereur en face de celui du pape, les événements n'avaient-ils pas posé en fait leur éternel conflit? Lequel de ces deux pouvoirs l'emportera sur l'autre? En couronnant empereur, à Rome, le roi de Germanie, les papes ne prouvaient-ils pas qu'ils avaient sur lui un droit supérieur? Appelé quelquefois, d'autre part, à se prononcer entre deux rivaux, dans une élection pontificale douteuse, l'empereur ne surveillait-il pas le Saint-Siège qu'il protégeait? Les deux pouvoirs n'étaient-ils pas autorisés à prétendre également venir de Dieu? Les empereurs ne pouvaient-ils pas être les rivaux aussi

bien que les défenseurs des papes, et les oppresseurs au lieu des patrons de l'Eglise? A l'appui de leurs prétentions rivales les arguments, les textes et les précédents ne manquaient ni aux papes ni aux empereurs. Si, au temps des Ottons, fort puissants, les empereurs s'engageaient seulement à être les *patrons de Rome et les fidèles défenseurs de l'Eglise,* depuis Grégoire VII, les empereurs avaient juré de « conserver religieusement la sujétion et la foi dues au seigneur pape et à la sainte Eglise romaine *(domino romano pontifici et sanctæ romanæ Ecclesiæ subjectionem debitam et fidem reverenter servare).* Ajoutez à cela que le pape avait souvent derrière lui l'Italie, comme l'empereur avait l'Allemagne et que, par là, il y avait entre ces deux pays, qui étaient alors les deux centres de l'Europe, des désirs de domination ou des craintes d'asservissement; et vous comprendrez toutes les raisons politiques, nationales, qui pouvaient encore alimenter et exaspérer la lutte, en dépit même des alliés que trouvaient et des défections que provoquaient ces deux puissances rivales, l'une chez l'autre, l'empereur en Italie et dans l'Eglise, le pape en Allemagne et dans la féodalité!

Autres causes de faiblesse réelle pour ce pouvoir impérial qui avait si prodigieusement grandi dans l'imagination! Comme celui de la papauté, il était électif. Les princes allemands le décernaient à la majorité des voix. Comment le roi élu resterait-il le maître des princes? Le roi de Germanie, l'empereur, n'était en effet pas au-dessus du droit; il lui était soumis dans la personne du comte palatin. Quand il rendait la justice, les princes et les comtes lui servaient d'échevins. Il ne pouvait prendre une résolution, si elle intéressait tout le royaume, qu'en diète générale; si elle intéressait une partie de l'Allemagne, un duché,

que dans une diète locale. C'était au moins la coutume établie par les événements. Les diètes générales et particulières se multiplient à chaque règne; on a peine à les énumérer dans les chroniques et les annales (1). L'empire semble donc déjà moins dans la personne de l'empereur que dans l'ensemble des princes, des Etats. Un prince, sous Henri V, l'a déjà déclaré : « L'humiliation de la tête la plus élevée de l'empire est un dommage réparable, mais l'oppression des princes est la ruine de l'Etat (2). »

Les ducs et les comtes, au contraire, sont devenus héréditaires, sauf l'agrément impérial; les évêques et les abbés, dont la part à l'élection royale est reconnue, ont échappé aussi par la double investiture au choix exclusif du maître temporel. Les princes sont de moins en moins les officiers de l'empereur et se transforment en vassaux. Il en est de même des évêques ou abbés. Après la disparition de la constitution cantonale des comtés, on voit commencer déjà la dislocation des anciens duchés, même des territoires ecclésiastiques; elle diminuera en étendue ces antiques puissances patriarcales ou sacerdotales, tout en augmentant leur indépendance. La possession de la terre devient la première condition de la noblesse et de l'exercice du pouvoir; la féodalité véritable, en Allemagne, jette ses premières racines au moment où le pouvoir impérial semble arriver à son apogée. Le duc et le comte ne s'honorent plus du titre qui faisait autrefois leur puissance et leur orgueil, mais du nom du manoir paternel, quelquefois

(1) Voir Waitz, *Deutsche Verfassung*, VII et VIII vol. Eichhorn, *Staats und Rechts gesch.*, II, de la page 121 à 187. — (2) Mon. germ., IV, 63: *Unius capitis licet summi dejectio reparabile damnum; conculcatio autem principum ruina regni est.*

d'un surnom emprunté aux armoiries déjà en vogue. Les deux grandes maisons rivales, ce sont déjà les Welfen et les Wiblingen; on dit Conrad ou Frédéric de Hohenstauffen, Otton de Wittelsbach; deux des princes les plus remuants du temps sont Henri le Lion et Albert l'Ours. Les évêques eux-mêmes s'honorent de leur nom de famille, autant que de leur siège, on appellera Raynald de Dassel l'archevêque de Mayence. Les rapports d'office entre le supérieur et l'inférieur diminuent. Les rapports féodaux prennent presque toute leur place. Les princes laïques ou ecclésiastiques immédiats, investis d'un fief, forment la haute noblesse d'empire; ils maintiennent la paix dans leurs fiefs, y rendent la justice, y lèvent et commandent l'heerbann, y frappent monnaie et y imposent des taxes en vertu de leur titre de propriété. Les vassaux dépouillent peu à peu des droits régaliens *(regalia)* les souverains allemands qui sont menacés du sort des derniers princes carolingiens.

Cette révolution commence à en entraîner deux autres à sa suite. En devenant grands propriétaires, les princes de l'Etat et de l'Eglise ont pu, pour leur honneur ou dans l'intérêt de leur puissance, soit inféoder à des serviteurs *(ministeriales)* quelque partie de leurs domaines, soit prendre des hommes libres ou des braves à leur service. De là, la petite noblesse, la chevalerie; ceinte du baudrier militaire *(cingulum militare)*, ayant le privilège des armes que l'empereur peut même conférer aux non nobles *(non ex genere militari)*, c'est une sorte d'ordre nouveau qui peut être aussi appelé à jouer son rôle dans l'empire. A la diminution du pouvoir des comtes et des ducs, des évêques mêmes, comme officiers du roi, correspond également, comme conséquence, une tendance des villes à exister pour elles-mêmes, à s'administrer par la main des bour-

geois, à s'affranchir d'un pouvoir qui se déplace. Les empereurs Henri IV, Henri V ont poussé eux-mêmes au mouvement en donnant des privilèges, des immunités aux villes où avaient dominé les princes ou les évêques, afin d'affaiblir ceux-ci. Les vieilles villes, de fondation romaine, ont trouvé là le secret de raviver leur ancienne liberté. Le vieux conseil des décurions se fond dans le corps des échevins; et le bourgmestre *(magister-civium)* prend place à côté du bailli du suzerain; les villes de création nouvelle, autour des châteaux-forts ou des couvents, réclament avec leurs corporations, leurs *ghilden*, les mêmes avantages, la *liberté romaine*. Les princes-évêques surtout n'ont qu'à bien se tenir. La magistrature municipale, non contente de faire la police du marché, du commerce, des métiers, arme les citoyens pour soutenir ses intérêts politiques. Cologne, Mayence, d'autres encore, arrachent à leurs archevêques si puissants dans l'empire, de gré ou de force, les immunités *(Weichbildrecht)* qu'on avait conférées au siége épiscopal et qui passent à la ville elle-même. C'est un quatrième ordre. Conrad II avait favorisé la petite noblesse, et Henri IV avait favorisé la bourgeoisie des villes. Il faudra que les successeurs des Franconiens comptent avec elles.

C'est au milieu de ces éléments que le pouvoir impérial allemand aura à se mouvoir dans la période qui va s'ouvrir. Les empereurs franconiens ont voulu dominer chez eux et en Italie, réduire à la fois la grande féodalité allemande, la papauté et l'Eglise. Pour y arriver, ils ont favorisé, des deux côtés des Alpes, la petite féodalité contre la grande et les villes contre la féodalité. Ils n'ont réussi qu'à réunir contre leur despotisme les puissances les plus diverses, comme la féodalité et l'Eglise, ou à se créer,

à la place de celles qu'ils abattent, à la place des duchés, des puissances avec lesquelles il leur faudra compter : les comtes, les chevaliers, féodalité nouvelle, et les villes. En Allemagne, ils ont donné aux comtes l'hérédité pour affaiblir les ducs et ceux-ci y ont aussi visé ; en Italie, et même en Allemagne, ils ont favorisé l'affranchissement des villes ; les villes italiennes chercheront derrière cet affranchissement l'indépendance nationale et les cités allemandes, la liberté. Ils ont prétendu donner exclusivement l'investiture aux évêques allemands et ils ont poussé ceux-ci dans les bras de la papauté qui a obtenu par là au moins le concordat de Worms ; ils ont voulu créer une grande féodalité allemande en Italie et ils ont uni contre eux la petite noblesse des campagnes à la bourgeoisie des villes. Inévitables effets d'une ambition qui, pour vouloir tout embrasser, n'arrive jamais à rien étreindre et trouve toujours sa tâche à recommencer !

C'est pour disposer d'un pouvoir encore si envié, mais si difficile à exercer, qu'on vit, à l'approche du jour solennel, arriver vers l'antique Camba, non loin de Mayence, les premiers princes du royaume, archevêques, évêques, abbés, ducs, comtes et simples chevaliers. Ils étaient bien soixante mille. C'était tout le peuple mitré et armé de l'Empire. Le duc de Souabe, le chef de la nouvelle, mais déjà illustre maison de Hohenstauffen, Frédéric II le Borgne, « qui traînait toujours son camp à la queue de son cheval », descendant à travers ses domaines de la vallée d'Alsace, s'établit sur la rive gauche du Rhin avec les comtes souabes et les Franconiens occidentaux. Près de lui se rangent les clercs et les seigneurs féodaux de Lorraine, de Bourgogne, de Flandre et de Hollande.

Sur la rive droite campent, sous leurs ducs, les Saxons, les Bavarois et ceux de l'Autriche *(Œstrich)* avec leur margrave Léopold. On voyait à l'assemblée deux légats du pape, les cardinaux Gérard et Romanus et l'un des hommes d'Eglise les plus importants de la France, le célèbre abbé de Saint-Denys, Suger, ministre du roi de France Louis le Gros, cinquième roi de la dynastie capétienne, commencée sous les Ottons, et qui alors grandissait à l'Occident de l'Allemagne. Ils étaient là comme pour témoigner de l'importance européenne de l'événement.

Celui de tous les princes dont l'ambition paraissait le plus autorisée était, sans contredit, le duc de Souabe, Frédéric de Hohenstauffen, de la famille des Wiblingen (Gibelins). Fils de Frédéric de Buren et de la Franconienne Agnès, fille de Henri IV et sœur de Henri V, né au vieux manoir de Hohenstauffen qu'il avait rebâti en Souabe sur une hauteur en forme de pyramide, entre les vallées boisées de la Rems et de la Fils, qui coulent au nord du Rauhe Alp au Neckar, âgé de trente-cinq ans, d'un visage mâle, déparé seulement par la perte d'un œil, brave, instruit, éloquent, affable, il avait acquis son beau duché au service des empereurs franconiens et de l'empire. Sa femme était la fille du duc de Bavière, le welf Henri. Sa mère Agnès, fille d'empereur, avait épousé en secondes noces le puissant margrave autrichien Léopold; mais elle n'en était pas moins dévouée au fils qu'elle avait eu de son premier mariage. Son frère, Conrad, était un chevalier de renom, duc de Franconie, qui se faisait alors pardonner d'avoir combattu contre l'Eglise en partant pour la Terre-Sainte, *conversionem morum suorum professus Jerosolimam se profecturum*. Si l'empereur Henri V avait remis les insignes de l'Empire *(re-*

galia) à sa veuve, l'impératrice Mathilde, la fille des rois anglais, pour être gardés à Trifels en Alsace, au moins avait-il laissé à Frédéric, comme à son héritier, à son neveu, au fils de sa sœur Agnès, tous les biens allodiaux de la famille franconienne, pour la plupart situés en Souabe, en Franconie, sur les bords du Rhin et en Italie, ce qui faisait de celui-ci le prince le plus puissant, sans contredit, de la Haute-Allemagne ou de la Germanie méridionale (1).

Il n'y avait qu'un prince dans cette partie de l'empire qui pût lutter d'importance avec Frédéric, c'était Henri, dit le Noir, duc de Bavière, successeur de Welf V, de la famille noble et antique des Welfen (Guelfes), dont les possessions, autour du manoir héréditaire qui remontait au moins à Charlemagne, étaient situées dans le voisinage de Ravensburg (2), sur les collines septentrionales du lac de Constance [Boden-See], et allaient jusqu'aux grandes Alpes. Il avait augmenté son renom et sa fortune, au contraire de Frédéric, en soutenant le parti des papes et de l'Eglise. Son fils aîné, moine de Clairvaux fondé récemment par le plus célèbre des abbés français, saint Bernard, était mort en revenant de la Terre-Sainte. Outre l'antique duché de Bavière, il possédait des domaines étendus en Saxe, du chef de sa femme, entre autres Lunebourg, et il avait acquis aussi des biens au-delà des Alpes en Italie, en Toscane surtout. Ses possessions touchaient aux deux ex-

(1) *Alb. Stad.*, ad ann. 1126, dit seul que Henri V aurait désigné Frédéric pour son successeur ; l'*Ann. Sax.*, la *Chronique d'Ursp.* et Otton de Frisingen *(De gest. Freder.* I, *cap.* xv) distinguent nettement la remise des *Regalia* de celle des biens allodiaux. — (2) Ott. de Frisingen : *Erat natione Alemannus, ex antiqua et nobilissima Guelforum familia, et per has multas possessiones ex ea parte qua Pyreneus attigit Alemania, jure hereditario habens.*

trémités de l'empire. Mais l'âge avait refroidi son ambition, et, en mariant au hohenstauffen Frédéric une de ses quatre filles, Judith, il semblait avoir cherché à éteindre cette vieille rivalité des Welfen et des Wiblingen ou Hohenstauffen qui, circonscrite d'abord dans une partie de l'Allemagne, devait plus tard agiter tant de pays et couvrir tant d'intérêts divers des deux côtés des Alpes.

Au Nord, il y avait un autre prétendant. Fils d'un noble et petit seigneur saxon, mais qui avait, dans les luttes précédentes, soutenu l'honneur de Saint-Pierre et l'indépendance saxonne, Lothaire de Supplinbourg n'avait dû qu'à son mariage avec Richenza, l'héritière du fameux Otton de Nordheim, le dernier des Billungen ducs de Saxe, et nièce d'un margrave de Misnie, la puissance qui avait fait de lui aussi un des premiers princes de l'empire. Au duché même de Saxe il joignait Brunswick et les margraviats de Misnie et de Lusace. Défenseur de l'indépendance féodale allemande, des vieilles libertés de la Saxe et de la papauté, il se recommandait par là à une partie de la féodalité réunie sur les bords du Rhin et surtout à l'Eglise, toujours si puissante. Les raisons qui avaient amené l'Allemagne, lasse du despotisme de Henri V et de la querelle des investitures, à faire le concordat de Worms, ne parlaient-elles pas en faveur d'un prince d'autant plus disposé à maintenir la paix qu'il avait contribué à la conclure?

L'archevêque de Mayence, Adalbert, le premier prélat de l'Allemagne et le seigneur du territoire d'élection, adversaire résolu de Henri V dans la dernière lutte des investitures (1), joua, comme plusieurs de ses prédécesseurs, le rôle le plus important dans cette circonstance. Long-

(1) Voir au volume précédent, pp. 488, 493, 499.

temps prisonnier de Henri V, qui ne l'avait délivré que sur les réclamations des habitants de Mayence, auteur de l'alliance des princes laïques avec l'Eglise contre l'autorité impériale, il avait été le dernier à déposer les armes. Lors des obsèques de Henri V, qu'il conduisait à sa dernière demeure après l'avoir tant combattu, il avait dicté pour l'évêque alors le plus vénéré de l'Allemagne, par sa modération dans les affaires intérieures et par son zèle apostolique chez les Slaves au dehors, Otto de Bamberg, cette lettre qui exprimait si bien le souvenir d'oppression *(memoriam oppressionis)* qu'avait laissé le souverain défunt et l'espoir que la Providence, « prenant soin du royaume et de son Eglise, les garantirait par le choix d'un autre souverain contre une pareille servitude (1) ». Avec Frédéric de Hohenstauffen, la paix faite à Worms ne serait-elle pas rompue ? En outre, cet héritier des Franconiens ne se regardait-il pas comme un successeur légitime, de droit, à l'empire ? L'indépendance féodale et ecclésiastique ne serait-elle pas bien plus en péril sous une monarchie, qui affecterait la forme héréditaire, que sous un partisan des libertés féodales, arrivé au pouvoir par l'élection ? Telles furent les raisons que l'archevêque de Mayence, vieilli dans les affaires et qui s'était fait par ruse ou autrement, livrer préalablement les insignes de l'empire par l'impératrice Mathilde, sut faire valoir auprès des princes en faveur de Lothaire de Saxe qui offrait encore le dernier avantage de n'avoir point d'héritier mâle. L'adresse qu'il déploya dans les délibérations fit le reste.

(1) Codex Udalr. Ibid. : *Ut in substitutione alterius personæ sic Ecclesiæ suæ et regno provideat, quo tanto servitutis jugo a modo caveat et suis legibus uti liceat.*

Le premier jour que les personnages principaux se rassemblèrent dans le palais de Mayence, on mit en avant, mais tumultueusement, les noms de ces trois princes et même celui de Charles le Bon, duc de Flandre (1). Frédéric ne s'était pas rendu à cette réunion sous prétexte qu'il ne voulait point s'aventurer dans une ville dont il avait été récemment l'ennemi. Dans une seconde réunion, sur la proposition d'Adalbert, on fit choix, pour la première fois, de dix princes parmi chacun des peuples, bavarois, saxon, franconien et souabe, pour préparer l'élection. Ces quarante mirent en avant les noms de Frédéric de Souabe, de Lothaire de Saxe et de Léopold d'Autriche. Le premier étant encore absent, les deux autres protestèrent avec larmes, et en se jetant à genoux, de leur volonté de ne point accepter. Les Saxons étaient les plus ardents pour Lothaire ; ils lui reprochèrent de les trahir. Le lendemain, Frédéric se rendit à l'assemblée. Alors l'archevêque de Mayence demanda aux trois candidats, en commençant par Léopold et par Lothaire, le serment de garder soumission et obéissance, sans envie et sans opposition, à celui qui serait élu. Les deux premiers jurèrent ; Frédéric, interpellé le dernier, répondit qu'il ne le pouvait faire sans avoir consulté les siens et il sortit de l'assemblée en laissant les princes mécontents et la foule émue. Quel était donc ce prétendant qui montrait déjà tant d'orgueil ? L'archevêque travailla sous main ; il fit proposer au vieux duc de Bavière Henri, pour son fils aîné, la fille de Lothaire, Gertrude, son unique héritière et l'une des plus riches de l'empire. Est-ce dans ce moment que Frédéric, qui venait de perdre

(1) Voy. dans Reuber, *Veter. Script.* : *Narratio de Lotharii electione in imperatorem romanum.*

probablement sa première femme, fille du duc bavarois, fit proposer à l'archevêque d'épouser sa nièce, Agnès de Saarbruck, qui devint en effet bientôt sa femme? Quoi qu'il fit, le lendemain, tout tourna contre lui.

A la dernière réunion, on ne vit à l'assemblée ni Frédéric, ni Henri de Bavière. L'archevêque reçoit aussitôt des deux seuls candidats présents le serment de la veille et les prie de s'éloigner. Immédiatement le cri de : « *Lothaire roi !* » retentit; quelques Saxons entourent leur maître, le prennent sur leurs mains et sur leurs épaules, et, malgré ses résistances, le rapportent dans la salle; la foule s'y précipite en renversant plusieurs évêques bavarois de leurs sièges. Ceux-ci et quelques princes laïques se récrient et menacent d'abandonner la salle. L'archevêque Adalbert fait fermer les portes, mais le tumulte augmente; les cris du dehors et du dedans se répondent. Lothaire se débat contre ceux qui le promènent et l'acclament. Enfin, les légats du pape interviennent et obtiennent le silence. On reprend ses places; ceux qui avaient troublé la cérémonie font des excuses. Sur la réclamation des évêques bavarois, on envoie chercher le duc Henri, sans adresser la même invitation à Frédéric; et, le duc de Bavière présent et consentant, l'assemblée d'élection proclame enfin roi le Saxon Lothaire de Supplinbourg, et la foule au dehors l'acclame. L'archevêque de Mayence, Adalbert, était arrivé à ses fins. L'Eglise allemande avait disposé de l'élection.

II

Origines de la rivalité des Welfen et des Wiblingen. — Lutte de Lothaire de Saxe contre Frédéric de Souabe et Conrad anti-roi. — Guerres en Bohême et en Bourgogne (1125-1131).

Cette élection était une nouvelle victoire de l'Eglise et de la féodalité sur la royauté germanique, mais n'était-elle pas destinée à affaiblir la puissance politique intérieure et extérieure de la royauté allemande, de l'empire? Le règne de l'élu de l'archevêque de Mayence et des princes saxons et bavarois allait répondre à cette question.

Avant son couronnement, le nouveau roi, « sous la dictée du Saint-Esprit », accorda d'abord, selon les expressions du temps, « à la reine céleste, c'est-à-dire à l'Eglise *(Reginæ cœlesti, id est Ecclesiæ),* » la liberté qu'elle avait toujours désirée et il ne retint, pour l'Etat, juste de puissance que ce qui pouvait lui soumettre par amour et sans violence tout ce qui est à César. Contrairement, en effet, au concordat de Worms, et comme si cet acte n'avait lié que l'empereur Henri V et non l'empire même, une sorte de capitulation nouvelle règle les rapports de l'Eglise et de la royauté : « Que l'Eglise, » dit cette capitulation, « ait des « élections libres, ni extorquées par la crainte du prince, « ni contraintes comme auparavant par sa présence, ni « restreintes par aucune présentation. Que le roi conserve « le droit d'investir, par le sceptre, des biens ecclésiasti- « ques ou *régales,* celui qui sera librement élu et cano- « niquement consacré, mais sans exiger de l'argent, et de

« l'obliger par serment [sauf les droits de son ordre] à ac-
« complir le devoir de fidélité envers lui et à mériter sa juste
« faveur (1). » Et Lothaire, comme pour inaugurer cette constitution nouvelle de l'Eglise, ne demande aux vingt-quatre évêques et nombreux abbés qui se trouvaient là que le serment de fidélité qu'ils ne pouvaient refuser *(non indebitam)* et ne reçoit ou n'exige point d'eux l'hommage *(hominium)*, comme c'était la coutume. Quant aux princes laïques, ils assurent à genoux leur fidélité au roi, tant par l'hommage que par le serment *(tam in hominio quam sacramento)*, et ils lui rendent tous les honneurs accoutumés (Frédéric quelques jours plus tard que les autres), avant de recevoir de lui ce qui lui appartenait, c'est-à-dire les fiefs d'empire. Lothaire leur promet seulement de ne point s'écarter à leur égard des principes qu'il avait soutenus avec eux quand il était simple prince. Cette différence d'attitude chez le nouvel élu montrait assez que l'Eglise surtout gagnait à cette élection. C'est ce que comprenait bien le pape, alors Honorius II, successeur de Callixte II, lorsqu'il confirma l'avénement du nouveau roi couronné le 13 septembre à Aix-la-Chapelle, ainsi que sa femme Richenza, « avec toute l'Eglise catholique romaine, dans l'espoir que, grâce à lui, cette Eglise gagnerait de grands profits ».

Lothaire accusa moins encore sa politique que sa passion, lorsque, à la diète de Ratisbonne, il posa aussitôt la question litigieuse suivante : « Les biens confisqués léga-

(1) Narratio de Loth. elect. : *Habeat Ecclesia liberam in spiritualibus electionem, nec regio metu extortam, nec præsentia principis ut ante coarctatam, vel ulla petitione restrictam.*

lement par les empereurs ou ceux qui ont été échangés contre des domaines impériaux appartiennent-ils comme propriété allodiale, privée, au roi, ou bien comme propriété d'Etat à l'empire? » Quoique posée généralement, la question avait trait surtout aux biens que les Hohenstauffen, Frédéric et Conrad, avaient recueillis, indistinctement le plus souvent, dans la succession des empereurs Henri IV et Henri V, grands amateurs de confiscations et troqueurs de biens fonds. Si Lothaire respectait l'indépendance des ducs, il n'abandonnait pas, comme on le voit, vis-à-vis d'eux, les droits de l'empire, puisqu'il ne visait à rien moins par là qu'à revendiquer comme propriété impériale une partie des biens acquis par les empereurs franconiens et compris dans leur héritage. La sentence, rendue conformément (1) à ses désirs, frappait directement les Hohenstauffen qui avaient considéré comme privés tous les biens ainsi acquis et avaient fait valoir sur eux leurs droits d'héritiers. Allait-elle faire de Lothaire le revendicateur exigeant de tout ce qui pouvait être alors considéré comme propriété d'empire dans la succession des césars franconiens, entr'autres de territoires considérables dans lesquels se trouvaient des villes comme Spire, Nuremberg et Ulm? Rien de plus grave au commencement d'un règne. Deux diètes, l'une, à Strasbourg, des princes du Midi, l'autre, à Goslar, des princes du Nord, condamnèrent les Hohenstauffen à restitution des biens sus-visés, mais en leur laissant un répit jusqu'à la Pentecôte de l'an suivant 1126, pour les rendre.

Lothaire, âgé de soixante ans, ne voulut point perdre de temps pour agir ailleurs même en empereur. Après la

(1) Dodech. *ann.* 1125 : *Judicatum potius regiminis subjacere ditioni quam regis proprietati.*

mort du duc de Bohême, Wladislas I[er], le frère de celui-ci, Sobieslas, acclamé par la nation tchéque, avait à combattre un compétiteur dans un sien cousin, Otto d'Ollmütz. Les empereurs franconiens, fort occupés au midi, avaient laissé dormir leurs prétentions souveraines au-delà de la frontière de l'Est. Lothaire, poussé par les Saxons, allemands du Nord, toujours fiers et dominateurs, crut pouvoir reprendre l'ancienne politique ottonienne et, sous prétexte que Sobieslas ne se fût point réclamé de lui, il conduisit au milieu de l'hiver, à travers les monts Métalliques, trois mille chevaliers pour imposer à la Bohême Otto d'Ollmütz qui lui offrait à la fois hommage, monts et merveilles : « Les Saxons n'avaient pas besoin de s'armer, » disait celui-ci, « des faucons et des vautours suffiraient à la tâche (1). » Mais les deux cents éclaireurs *(ducenti expeditiores)*, armés d'engins pour abattre les forêts, balayer la neige amoncelée à travers les gorges, et conduire le gros des envahisseurs, s'égarèrent au milieu de ces solitudes de sapins et de glace ; et, au mois de février, en descendant dans la vallée de Culm, ils mirent les trois mille Saxons en face de Sobieslas qui les attendait là, avec près de vingt mille hommes, dans un camp fortifié par des abattis d'arbres sur d'abruptes hauteurs. L'avant-garde allemande attaquée fut détruite sous une avalanche d'hommes (2) ; près de cinq cents des plus nobles Saxons restèrent sur la place. Lothaire, plus prudent, se retrancha à son tour pour se défendre, dit l'annaliste saxon, « comme un lion *(ut leo efferatus)*. » Sobieslas of-

(1) Anon. chron. Boh., p. 1801 : *Nec dicebat armis opus esse, sed magis qui vellent cum falconibus et accipitribus terram ingredi absque ullo offendiculo possent.* — (2) Otto Frisig. *De Gestis Fr., I. : Ex improviso supervenientes Saxones qui in prima acie erant, jam per nives deambulando fatigatos invadunt crudeliter occidunt.*

frit alors à Lothaire de lui prêter hommage. Il reçut de ses mains ce duché qu'il avait si bien défendu, et le roi, avec un vassal de plus, cinq cents chevaliers de moins, plus de tristesse et moins de gloire, rentra dans la Saxe humiliée et pleine de rancunes (1).

Le début impérial n'était pas heureux.

A la Pentecôte de 1126, quand Lothaire apparut sur les bords du Rhin pour exécuter la sentence rendue par deux diètes contre le hohenstauffen Frédéric, les Saxons découragés ne le suivirent point. Le vieux duc de Bavière sur lequel il aurait pu compter se retirait alors au monastère de Weingarten. La féodalité et l'Eglise des bords du Rhin reprenaient leurs vieilles défiances en voyant la couronne impériale sur la tête d'un Saxon. Les ducs de Lorraine, les comtes de Hainaut, de Hollande restèrent chez eux; l'archevêque de Cologne, le vieux Frédéric, toujours revêche, s'éloigna même aux fêtes de Noël quand le roi approcha. La ville de Spire, un des objets du litige, lui ferma ses portes. Arrivé à Strasbourg, pendant que les Hohenstauffen se fortifiaient dans leurs châteaux de la montueuse Souabe, Lothaire de Saxe retarda encore sa vengeance; mais il prit un biais pour l'assurer.

Sur la frontière du Sud-Ouest, le comte de la haute Bourgogne, Guillaume l'Enfant, venait d'être assassiné sur l'autel d'une église, et son plus proche parent, Rainaud, avait pris possession du comté qui s'étendait du Jura au Saint-Bernard appelé alors encore le mont Jupiter, sans demander non plus l'assentiment de l'empereur.

(1) Otto Fris., *l. c.* : *Hominium sibi cum sacramento fidelitatis exhibens ducatum ab eo suscepit.* — Ann. Saxo. : *His actis, admodum tristis super fortissimorum militum interitu regreditur.*

Lothaire voulut aussi assujétir à sa volonté ces pays bourguignons qui, depuis l'extinction de la dynastie franconienne, devenaient assez indépendants. Seulement, rendu plus prudent par l'expérience, il investit un prince allemand, oncle maternel du défunt, Conrad de Zœhringen, de la comté de Bourgogne (1), pour l'opposer au légitime héritier, et se faire ainsi un partisan d'un prince qui avait été jusque-là l'ami des Hohenstauffen.

L'année 1127 serait-elle plus heureuse pour Lothaire? Le vieux duc de Bavière, Henri Ier, était mort à la fin de 1126. Son fils Henri II, bientôt surnommé le *Superbe*, âgé de vingt ans, faisait espérer plus que son père. Dans une première diète bavaroise, à Ratisbonne, il avait jugé en maître les querelles des grands, ordonné une paix publique et envoyé demander à Lothaire la main de sa fille unique Wulfhilda qui lui avait été promise. Lothaire se hâta de lui envoyer celle-ci, bien qu'elle n'eût que douze ans, pour que le mariage fût solennellement célébré ; et il lui assura, en outre, la possession de ses biens allodiaux de Saxe et le gouvernement du duché en attendant qu'il s'en démît. En revanche, il lui demanda son concours contre Frédéric de Hohenstauffen et le frère de celui-ci, Conrad, qui avait rapporté de la croisade une grande réputation de bravoure. De sa personne, le roi, suivi des Saxons et de Sobieslas de Bohême, marcha alors contre Nuremberg. Mais la ville franconienne résista, bien qu'elle vît tous les environs mis en feu par les Bohémiens. Lothaire lui-même eut horreur de ses alliés qui n'épargnaient pas les églises et les

(1) Dodechin, ann. 1126 : *Conradus Zaringhiæ dux coram plerisque Burgondiorum optimatibus principatu Burgundiæ apud Spiram civitatem elevatur.*

renvoya chez eux (1). Henri II de Bavière, occupé contre quelques-uns de ses vassaux mécontents et accouru trop tard avec peu de monde, contre les bourgeois de Nuremberg, vit à son tour arriver contre lui le duc de Franconie, Conrad. Lothaire crut prudent de se retirer à Wurtzbourg sur le Mein, et les deux Hohenstauffen qui le poursuivaient, célébrèrent un tournoi sous ses yeux en guise de défi.

Tant de preuves de la faiblesse royale encouragèrent les Hohenstauffen à revendiquer de nouveau la couronne royale. Frédéric ne se mit pas en avant, mais il poussa son frère Conrad; et celui-ci, fort imprudemment, dans la ville impériale et franconienne de Spire, se fit proclamer roi (2), par peu de princes présents il est vrai (17 décembre 1127). Ils s'aperçurent l'un et l'autre que les temps étaient changés. Il n'y avait pas assez d'années que l'Allemagne sortait de longues et sanglantes guerres pour s'intéresser encore à un anti-roi. Lothaire mit Conrad au ban de l'empire. Les archevêques de Mayence, de Magdebourg et de Salzbourg, excommunièrent le perturbateur. L'Eglise allemande tout entière se groupa autour du roi légitime, et Conrad abandonné alla chercher meilleure fortune en Italie. L'accord de l'empire et du sacerdoce parut consolidé et l'autorité de Lothaire en Allemagne assurée.

C'est dans l'union avec l'Eglise, en effet, que Lothaire prétend retremper son pouvoir, après les luttes du siècle précédent. On était au commencement du XIIe siècle, le siècle ecclésiastique par excellence. Déjà l'exemple de la

(1) Otto Frising., *De Gest. Fr.*, L. V, c. XVI : *Nec etiam ecclesiis pepercerent.* — (2) Ann. Bosov. ann. 1127 : *Nimium inflatus superbia contra jus fasque regium sibi nomen usurpavit.*

France avait, à l'époque du concordat de Worms, entraîné l'Allemagne, non sans avantage pour celle-ci, dans le courant dominant de ce temps (1). Pour la première fois peut-être, avec Honorius II et Lothaire, un pape italien et un roi allemand vivaient en une aussi étroite et constante amitié. La femme de celui-ci, Richenza, que les évêques appelaient « la mère des pauvres du Christ », participait à cette bonne entente. Quoiqu'il fût, pendant quelque temps encore, en désaccord avec l'archevêque de Cologne et avec Bruno, évêque de Strasbourg, Lothaire prenait conseil de l'archevêque et chancelier Albert de Mayence, de Conrad, archevêque de Salzbourg, du vénéré Otto de Bamberg, le courageux missionnaire des Slaves; et les progrès de la civilisation chrétienne reprenaient leur cours.

En effet, la riche congrégation d'Hirschau fondée dans le midi de l'Allemagne, à l'exemple de celle de Cluny, au siècle précédent, se corrompant grâce à ses richesses, l'ordre de Cîteaux et celui de Prémontré venaient arrêter cette décadence. Prémontré, alors fort en vogue, donnait un archevêque à la ville toute saxonne de Magdebourg, le célèbre Lorrain Norbert, en 1126. Arrivé avec une colonie de moines, étrangers austères et pratiques, celui-ci se vit, un jour, assiégé par les habitants de Magdebourg mécontents et révoltés ; il dut se réfugier, poursuivi et blessé au milieu des siens, dans la tour fortifiée d'un monastère, et fut obligé de fuir. La ville rappela cependant, au bout de six semaines, son austère prélat qui la reçut à pénitence (2).

(1) Voir au volume précédent le règne de Henri V. — (2) Ann. Sax. *ad ann.* 1129. *Menk III*, p. 382. Georg. Torq. *Ser. pont. eccles. Magdeb.* : *Quos demum sex Septimanis effluxis pœnitentes absolvit et in numerum suorum fidelium restituit.*

Dès lors, Norbert tout puissant releva l'évêché de Havelberg en décadence sous les empereurs franconiens, en y envoyant Anselme, un de ses disciples; et il reprit la conversion abandonnée des Wendes, tandis que l'archevêque de Brême, saisi d'une sainte émulation, envoya chez les Wagriens et les Obotrites, dans le Holstein et dans la Slavonie, jusque vers la future Lübeck, à la tête d'une mission, un moine allemand de Hameln, Vicelin, qui avait été d'abord éclairer et réchauffer son zèle en France et qui était grand fondateur d'écoles et habile professeur (1).

Cette politique de réforme et de missions chrétiennes devait venir à bout de l'entreprise de l'anti-roi Conrad.

Dès le mois de janvier 1128, celui-ci avait passé les Alpes dans l'espoir de relever, en Italie même, sur le champ de bataille des anciennes querelles, la puissance qui lui échappait en Allemagne. A son arrivée, l'archevêque de Milan, toujours puissant en Lombardie, le prend, le fait couronner roi d'Italie une première fois à Monza (29 juin), une seconde fois à Saint-Ambroise de Milan. De là, Conrad prétend aller recueillir en Toscane la part de l'héritage de la grande comtesse Mathilde qui lui revenait de la succession franconienne. Mais aussitôt le pape Honorius II, grand ami de Lothaire, l'excommunie, lui et ses adhérents; un concile d'évêques italiens, réunis à Pavie, en fait autant. Condamné par le pape, ballotté par les petits princes, par les évêques, par les municipes rivaux les uns des autres, ne sachant auquel entendre, conférant des privilèges et ne recevant aucun concours sérieux, Conrad, pauvre et sans suite, errant d'un lieu à l'autre,

(1) Helm., I, ch. XLII : *In regendis scholis vir valde idoneus curator chori, eruditor juvenum.*

n'est bientôt plus qu'un aventurier, un fantôme, une idole de roi *(Mediolanensium idolum)* (1).

Lothaire, dès l'année 1128, eût pu achever de détruire Conrad en Allemagne. Mais il avait une nouvelle affaire sur les bras. La mort de Charles le Bon, comte de Flandre, avait allumé toute une guerre dans le nord-ouest de l'empire. Guillaume Cliton, neveu du roi d'Angleterre, soutenu par le roi de France, Louis VI, dont la puissance croissait tous les jours, et par Godefroy de Louvain, duc de Basse-Lorraine, disputait à Thierry d'Alsace, apparenté au comte de Hollande, cette riche succession. Lothaire, empereur, voulait avoir la main dans cette affaire, comme il l'avait eue en Bohême et en Bourgogne. Il arriva dans ces parages en 1128, enleva le duché de Basse-Lorraine à l'allié de Cliton et du roi de France, pour le donner à un rude chevalier qui avait, dit la chronique de Trèves, « plus de souci des biens séculiers et de la gloire temporelle que de son salut éternel »; c'était Walram, comte de Limbourg, fils du précédent duc de Basse-Lorraine. Lothaire lui montra la Flandre à conquérir. Cette politique ne tourna pas à son honneur. Guillaume Cliton étant mort dans un combat, Thierry d'Alsace, pour garder la Flandre, en fit hommage au roi de France qui l'accepta, et il désarma également son ennemi Godefroy de Louvain en lui prêtant secours contre Walram qui s'était déjà emparé de la Basse-Lorraine. Tous deux, en effet, rejetèrent celui-ci au delà de la Gète jusqu'au Rhin; et Godefroy de Louvain garda au moins le territoire en deçà avec le titre de duc de Limbourg et de Louvain.

(1) Land. Jun., *Hist. Mediol.*, c. XXXVI. Cod. Udalrici, n° 354 : *Tam pauper tamque paucis stipatus, quod ab uno loco ad alium vix fama ejus extenditur.*

L'année 1129 consola enfin Lothaire, aux dépens des Hohenstauffen, de tant de mécomptes politiques. L'archevêque de Cologne, Frédéric, décidé par la reine Richenza, revint à lui. Henri II de Bavière, qui ne disposait pas de beaucoup de forces, « homme honorable dans tout le reste, répréhensible en cela seulement, » dit Otto de Frisingen, ne craignit pas de charger son âme d'une tentative de guet-apens contre Frédéric de Souabe; elle échoua. Mais, après avoir, dans deux diètes, réchauffé le zèle des siens, Lothaire crut devoir paraître encore avec une armée devant la ville de Spire, possession des Hohenstauffen.

Cette ville devait beaucoup aux empereurs henriciens dont elle possédait les tombeaux. Frédéric de Souabe, à la tête de nombreux défenseurs, y avait mis sa seconde femme, la courageuse Agnès de Saarbruck. Animés par elle, les chevaliers souabes et les bourgeois se défendirent vaillamment plusieurs mois contre les chevaliers saxons et les vassaux d'Eglise que le roi avait amenés. Mais le duc de Bavière laisse à son tour à sa sœur Sophie, veuve du margrave de Styrie, une autre châtelaine héroïque, le soin de continuer le siège de la forteresse d'un petit seigneur bavarois rebelle; et il vient camper sur la droite du Rhin, en face de Spire, pour barrer le passage aux secours extérieurs. L'empire semblait dans la ville de Spire. Frédéric accourt lui-même, essaye de nuit d'emporter le camp du welf Henri. Celui-ci averti, bien muni d'armes et de cavaliers, tient tête à son adversaire, le force de reculer, le poursuit jusqu'à Groningue (1); mais Spire résiste encore. Lothaire, au milieu de l'hiver, jure de célébrer les fêtes de

(1) Monum. Weing.: *Fredericus dux quadam nocte in castra ipsius irruit. Sane Heinricus præmonitus fuerat, armisque et equi-*

Noël devant la ville assiégée, sous les tentes, ce qui ne s'était jamais vu (1). Pressés par la faim, les bourgeois faiblissent enfin. L'archevêque de Cologne intervient. La ville consent à recevoir Lothaire. L'empereur y entre le jour de l'Epiphanie 1130, couronne en tête; mais il lui confirme les priviléges qu'elle tenait de Henri V; et l'héroïque Agnès de Saarbruck, nièce d'Adalbert, sort avec les siens et avec les honneurs de la guerre, comblée des présents du roi, *regalibus donis liberaliter dotata cum suis*. Second témoignage de l'influence française à cette époque en Allemagne! les mœurs chevaleresques, après la trêve de Dieu, après l'enthousiasme de la croisade, arrivent aux bords du Rhin. Il y avait cependant encore beaucoup à faire; car, sur les frontières de Souabe et de Bavière, Henri et Frédéric se signalent encore quelque temps l'un contre l'autre, en pillant et en brûlant tout sans pitié sur leur passage, *omnia circumquaque in transitu et reditu incendio et præda devastant*.

Ce fut l'apogée de la puissance du roi de Germanie. Lothaire le voulut prouver à la Saxe, ce fier et sauvage pays qui aimait à mettre ses chefs sur le trône, mais pour rester plus indépendant. Là, évêques, margraves, comtes, seigneurs châtelains, bourgeois dans les villes, tout faisait résistance à son pouvoir, et les moindres querelles dégénéraient en révoltes, en meurtres suivis de guerre. Lothaire agit en maître, mais avec quelles difficultés et par quels moyens!

taturis instructus, ad fugam eum compulit et ita fugientem usque Gronungen insequitur.

(1) Ann. Sax. ad ann. 1130 : *Rex natale Domini cum multa frequentia principum circa urbem Spiræ in tentoriis celebrat.*

Dans la ville de Halberstadt, une compétition à l'épiscopat entretenait depuis dix ans une lutte de factions, que ni l'archevêque de Mayence, ni le pape ne parvenaient à terminer (1). Lothaire y mit fin par la terreur. Après la guerre de Bohême, réorganisant les marches de l'Elbe si importantes, le roi avait donné la Lusace et l'Ostmark à Albert l'*Ours*, de la maison de Ballenstadt bientôt célèbre. A un Hermann de Vinzenbourg, pour le dédommager de la marche de Misnie donnée à un Conrad, de la maison de Wettin, il avait conféré le landgraviat de Thuringe, avec autorité sur la nombreuse petite noblesse des comtes de ce pays.

De ces trois princes, Conrad de Wettin s'acquittait seul de son devoir. Hermann de Winzenbourg, au contraire, fait tuer un jour, dans un cimetière, un favori du roi, sous prétexte qu'il avait bâti un château-fort sans sa permission. Lothaire fait juger Hermann et donne le landgraviat confisqué, au comte le plus puissant du pays, Louis de Thuringe, qui s'acquitta mieux de sa charge. Mais il ne vient pas si aisément à bout d'Albert l'*Ours*, qui prétendait obtenir de lui toutes les faveurs et les dignités vacantes, au besoin, par la violence. Udo de Freckleben, chargé de l'administration de la marche du Nord (Nordmark), excitait surtout la jalousie de celui-ci: Une nuit, Albert lui prend et brûle Hildegesburg, près de l'Ohre; puis, il fait attaquer Udo, mal accompagné, sur la route d'Aschersleben, et le met à mort. Le roi n'en donne pas moins la marche du Nord à un sien serviteur, Conrad de Plœtzke; mais il n'ose poursuivre le terrible Albert. Les petits, il est vrai, n'étaient pas aussi ménagés. Les bourgeois de Halle s'étant révoltés sont mis au ban de l'empire. La ville prise, les plus no-

(1) Ann. Bosov., ad. ann. 1126, 28, 29.

tables ont les mains coupées, les yeux crevés, plusieurs périssent dans les tortures; les autres, pour se racheter, payent une rançon énorme (1).

Telle était, au XIIe siècle encore, la rude tâche journalière d'un roi de Germanie, même dans son ancien duché; elle ressemblait beaucoup à celle d'un simple duc ou d'un margrave dans son duché ou son margraviat; il ne serait pas difficile d'en donner la preuve. Le duc de Bavière, Henri, le plus puissant de tous, ne fut-il pas empêché de secourir son beau-père Lothaire contre les Hohenstauffen, par la résistance d'un petit seigneur de Falkenstein qui le tint en échec dix ans durant? Mais le souverain de l'Allemagne, futur empereur, avait d'autres devoirs qui devaient l'appeler sur un plus éclatant théâtre.

II

Un schisme ; Innocent II et Anaclet. — Les embarras de Lothaire en Allemagne et sur les frontières. — Le pape Innocent II en France et en Allemagne; conciles d'Etampes et de Wurtzbourg. — Rôle de saint Bernard en Allemagne. — Innocent II reconnu par Lothaire à Liège. — (1130-1132.)

Dans le mois de mars de l'année 1130, se répandait tout à coup, en Europe, une nouvelle bien faite pour frapper de stupeur et d'inquiétude les hommes de ce temps, surtout en Allemagne. A la mort du pape Honorius II, qui avait maintenu la paix du sacerdoce et de l'empire, après la que-

(1) Voir pour tous ces faits l'annaliste Saxon ann. 1130.

relle des investitures, un schisme dans l'Eglise menaçait de remettre tout en question. La robe sans couture, mystique symbole de l'unité chrétienne, était déchirée. L'Europe avait à choisir entre deux papes simultanément élus à Rome par les cardinaux divisés.

Ce schisme n'avait point sa cause, comme on l'avait vu en d'autres occasions, dans le conflit de grands principes opposés et dans la rivalité des pouvoirs temporel et spirituel. L'ambition des familles et des factions qui se disputaient le pouvoir à Rome l'avait seule produit, à une époque où les règles, d'ailleurs peu précises, données à l'élection par le célèbre décret de Nicolas II, n'inspiraient pas encore beaucoup de respect. Honorius II s'était appuyé, pendant tout son pontificat, sur l'antique famille baroniale des Frangipani, et celle-ci comptait assurer encore la tiare à un des siens, Grégoire, cardinal diacre de Saint-Ange. Mais la nouvelle famille des Pierre-Leoni, d'origine juive, enrichie par le commerce, déjà influente sous Grégoire VII, et visant, depuis sa conversion, aux honneurs de l'Eglise, s'était promis aussi de pousser, par tous les moyens, au Saint-Siége, un des siens, Pierre, cardinal-prêtre de Sainte-Marie en Transtévère, diplomate habile qui avait été employé dans plusieurs légations importantes, et dont l'ambition mondaine était notoire (1).

Pendant les derniers jours de la maladie d'Honorius II, le cardinal chancelier Aimerich, Jean de Crême et Gérard de Bologne, tout puissants sous Honorius II, avec quelques autres cardinaux-évêques, en tout douze, avaient emmené le mourant au cloître de Saint-Grégoire, derrière les tours

(1) *Papstwahlen des* XI-XIV *Jahrh. de Zœpfel*; et *Die doppelpapstwahl des Jahres* 1130. *Innsbruck*, 1870.

fortifiées des Frangipani, pour y procéder en sûreté à l'élection, quand le peuple furieux, un matin, croyant Honorius déjà mort, et gagné par des largesses, se souleva et voulut proclamer en tumulte le cardinal Pierre-Leoni. On ne put conjurer le péril qu'en faisant apparaître à la fenêtre du cloître le visage pâle, mais encore animé, du pape moribond (1). Mais, le lendemain, aussitôt le pape vraiment décédé, les cardinaux-évêques, partisans des Frangipani, dépêchèrent au plus vite le service funèbre, avant que cette mort fut connue, et élurent, presque malgré lui, le cardinal Grégoire sous le nom d'Innocent II. La nouvelle se répandit avec la rapidité de l'éclair, mais n'en fut que plus mal accueillie. L'élection avait été précipitée; on n'avait observé ni les prescriptions du temps ni celles du lieu. Bref, dans la soirée, les autres cardinaux, prêtres ou diacres seulement, mais au nombre de seize, et soutenus par le peuple, proclamèrent à Saint-Marc, sous la présidence du doyen des cardinaux, le cardinal Pierre-Leoni sous le nom d'Anaclet II. Le monde chrétien avait à choisir entre deux papes.

Les deux compétiteurs étaient fort différents. Doué d'une belle prestance, d'une physionomie aimable, instruit et de mœurs purs « l'homme unique formé par la Providence », dit un historien du temps, « pour une dignité unique », Innocent II rappelait Honorius II. Anaclet II, dont le teint olivâtre ressortait sur ses vêtements presque toujours éclatants de luxe, prêtait par ses mœurs à des accusations exagérées; son zèle pour le bien spirituel de l'Eglise ne l'avait pas empêché de faire sa fortune tempo-

(1) Codex Udalr., n° 346 : *Nisi dominus papa Honorius quem credebant jam mortuum se ad fenestram populo ostendisset.*

relle, L'embarras était grand, la légalité des deux élections contestable (1). Les deux élus envoyaient des légats et des lettres pressantes, pour plaider leur cause, aux souverains chrétiens, surtout au roi Lothaire de Saxe et à Louis VI de France, sans tenir compte de l'anti-roi Conrad, oublié dans le nord de l'Italie, si ce n'est pour lui lancer l'anathème. Prodigues à l'envi de concessions, de promesses pour Lothaire, ils ne s'épargnaient point l'un à l'autre les accusations, les calomnies et les anathèmes (2). Innocent II avait pour interprète auprès de Lothaire le cardinal Gérard, souvent envoyé comme légat en Allemagne. L'archevêque de Brême, ami particulier d'Anaclet II et qui voulait de lui une grande légation dans le nord, était l'avocat de celui-ci. Les plus vertueux des prélats, entr'autres l'homme des missions slaves, Otto de Bamberg, et l'ancien moine de l'ordre de Prémontré, archevêque de Magdebourg, Norbert, penchaient en faveur d'Innocent II. L'archevêque de Mayence, chancelier du royaume, homme avisé, était plus circonspect.

Le roi Lothaire était le souverain dont l'opinion paraissait devoir être prépondérante. C'était le premier prince de la chrétienté, le protecteur né du Saint-Siège et de l'Eglise, appelé peut-être à être couronné empereur à Rome par un des concurrents. Embarrassé tout d'abord, il se garda de décider. Les instances même que fit faire auprès de lui Innocent II, pour l'attirer à Rome avec l'aide de Dieu, en lui promettant la plénitude de son autorité et de son pouvoir *(honoris et dignitatis plenitudinem)*, c'est-à-dire la couronne impériale, ne le persuadèrent point.

(1) *Vita sancti Bernardi*, lib. II. — (2) Codex Udalr., 339, 340.

Il était plus préoccupé d'achever la soumission de la Franconie qui appartenait à Conrad, son rival. En avril 1130, en effet, à Ratisbonne, il sommait nombre de princes laïques et ecclésiastiques allemands, et le duc Boleslas de Bohême surtout, de le joindre sous les murs de la ville franconienne, toujours récalcitrante, de Nuremberg ; et, en mai, après avoir vu tout son territoire ravagé par les sauvages bohémiens, Nuremberg, malgré ses fossés, ses murs épais et ses gros bastions, se rendait enfin (1).

La ville de Rome, la plus agitée naturellement par le schisme, essaya, à défaut de Lothaire, de trancher la question. Les deux factions cantonnées, barricadées dans les forteresses faites des ruines des monuments romains, dans les cloîtres, dans les églises qui leur appartenaient, s'observaient, s'attaquaient de temps en temps. L'argent juif d'Anaclet fit plus que tout le reste. Peu à peu les amis, les partisans d'Innocent II, gagnés, l'abandonnèrent ; les Frangipani et les Corsi eux-mêmes passèrent à Anaclet II. Le malheureux Innocent, obligé d'abord de quitter la ville, puis Transtévère, s'échappa, non sans peine, avec ses cardinaux fidèles et quelques partisans, sur deux galères, par le Tibre, et gagna Pise. Aussitôt Anaclet, maître de Rome, ses cardinaux, le sénat, le clergé et le peuple romain écrivirent au roi Lothaire pour lui annoncer leur victoire et lui offrir, à leur tour, dans Rome, « l'accroissement de ses honneurs et l'empire suprême *(honoris augmentum et imperii culmen)* (2). »

Ni l'empire ni Rome cependant ne décidèrent cette fois quel était le vrai pape. La chrétienté n'avait-elle pas aussi

(1) Ann. Sax. : *Rex Nuremberg urbem munitissimam in deditionem accepit.* — (2) Codex Udalr., nos 339, 340, 341.

sa voix dans le conflit? cette voix ne devait-elle pas se faire entendre? Innocent II, arrivé à Gênes, avait à choisir entre la France et l'Allemagne. Mais le roi de Germanie n'avait-il pas fait peser trop souvent une main lourde sur le Saint-Siége? Lothaire, héritier de ses prédécesseurs, ne chercherait-il pas, malgré le dévouement qu'il affectait pour l'Eglise, à profiter des embarras du pontife, pour lui arracher des concessions qui troubleraient l'équilibre récemment établi, par le concordat de Worms, entre l'empire et le sacerdoce? Innocent II débarqua à Saint-Gilles, en Languedoc. Traversant le Puy-en-Velay et l'Auvergne, il arriva au centre de la France, espérant retrouver dans la vieille Gaule fidèle la tiare qu'il avait perdue à Rome. N'était-ce pas là que Urbain II, Gélase II, Calixte II avaient trouvé asile dans des temps difficiles? N'était-ce pas là que le célèbre ordre de Cluny, la réforme de l'Eglise, la chevalerie, la croisade, avaient pris naissance? Autant de gages pour y trouver une solution chrétienne à l'un de ces conflits que les empereurs allemands jusqu'alors s'étaient montrés plus aptes à susciter qu'à finir !

Ce n'était pas alors en France le roi Louis VI le Gros, ni même le célèbre abbé de Saint-Denis, Suger, ministre sous le père comme sous le fils, Louis VII, plus tard, qui avaient en main la puissance. L'ardeur de la foi, l'austérité de la vertu, l'éloquence de la parole jointes à une remarquable intelligence de son temps, avaient mis celle-ci entre les mains d'un simple abbé, Bernard, moine de Citeaux, fondateur de Clairvaux. Réformateur d'ordres qui se relâchaient, comme celui de Cluny et celui de Citeaux qu'il quitta pour Clairvaux, assez autorisé, malgré sa jeunesse, pour admonester, corriger les évêques comme les moines, pour faire renoncer Suger aux pompes du

pouvoir temporel, Bernard n'était pas seulement un réformateur de l'Eglise régulière et séculière. Au moment où l'enthousiasme de la première croisade commençait à tomber, mais où finissait aussi, par compensation, la lutte du sacerdoce et de l'empire, il avait, avec une hardiesse et une originalité d'esprit rares, cherché à localiser et à éterniser la croisade à Jérusalem par la fondation de l'ordre militaire et religieux des moines-chevaliers du Temple qui semblaient réaliser, dans une institution toute de ce temps ecclésiastique, l'intime union du spirituel et du temporel, de l'Eglise et de l'Etat, de la religion et de la guerre! Pris et accepté comme un voyant, un thaumaturge, regardé comme un saint, il était, dans l'Eglise populaire et dans les conseils des grands, une sorte de prophète-tribun, un Elie, un Elisée, auxquels on aimait à le comparer.

Les évêques et abbés de l'Eglise de France, réunis par l'ordre de Louis VI au concile d'Etampes, pour décider la question de savoir lequel des deux élus était le vrai pape, se trouvaient, comme l'empereur d'Allemagne, dans le plus grand embarras. Ils se tournèrent vers celui dont la foi et la vertu éclairaient surtout l'intelligence. « Cette affaire de Dieu, » dit le biographe de saint Bernard, « incombait au serviteur de Dieu; elle dépendait de sa parole, *ex ore ejus tota causa pendebat.* » Bernard, déférant, malgré ses craintes et ses tremblements, aux exhortations de tant d'hommes fidèles, s'embarrassa moins dans le dédale de la procédure électorale qu'il ne s'enquit des mérites des élus, de leur vie, de leur réputation. Il trouvait, d'un côté, la recommandation d'Honorius II, les bonnes mœurs, la dignité de la vie; de l'autre, l'intrigue, la simonie, des accusations au moins plausibles. Le saint n'hésita pas : « Il ouvrit la bouche, » dit son biographe, « l'Esprit-Saint

l'inspirait *(aperuit os suum et Spiritus Sanctus implevit)*; il parla avec cette pénétration et cette force, cette chaleur et cette raison qui persuadaient les sages et entraînaient les foules. Tout le monde s'écria, à Etampes, d'une voix : « Innocent pape! » Aussitôt le vrai roi de Cluny, Pierre le Vénérable, envoie une escorte au pontife légitime pour le recueillir pendant quelque temps, dans les murs de son cloître et l'encourager à tenir à Clermont, au centre de la vieille Gaule, un concile d'évêques en faveur du maintien de la discipline dont Bernard soutenait ainsi la cause (1). C'était là un de ces triomphes de l'intelligence et de la parole qui étaient moins rare qu'on ne le croit, au moyen âge, où la force, le plus souvent régnante, avait souvent son contrepoids dans la foi.

L'Eglise allemande n'avait pas manqué non plus de s'enquérir des faits. Le Lorrain Norbert, archevêque de Magdebourg, devenu tout à fait allemand dans son siège, et, au grand désespoir d'Adalbert de Mayence, qui s'en plaignait, principal conseiller de Lothaire, avait envoyé consulter en Italie l'archevêque de Ravennes, Gauthier, et l'évêque de Lucques, Hubert, avec lequel il était en très étroite amitié. Ceux-ci arrivèrent bientôt, accompagnés d'autres évêques ultramontains. Au nom de l'Eglise italienne, à l'exception cependant de Rome, de Milan et de quelques autres, ils dénoncèrent Anaclet II comme « un loup dévorant, comme un autel de malédiction élevé contre la volonté de l'Eglise »; ils recommandèrent, pour sa sagesse et sa piété, Innocent II. Ils conjurèrent Lothaire de passer aussitôt les Alpes « pour déraciner l'hérésie judaï-

(1) *Vita Bernardi*, lib. II, ch. I, II, III, IV. — Suger, *Vita Ludovici*, Epist. Bern., 125.

que, rétablir l'unité de l'Eglise contre la trahison des apostats et mettre sur sa tête la couronne terrestre sanctifiée par la mère de Dieu ». Norbert de Magdebourg, Otto de Bamberg, vrais hommes de réforme, disaient tout haut que l'Eglise ne pouvait plus avoir foi « aux méchantes paroles de quelques chasseurs qui, pour dépouiller l'autel de Dieu, avaient résolu de recommencer les vieilles pratiques et l'ancien marchandage dans le sanctuaire et d'y fabriquer de leurs mains sanglantes une idole *(testaceum idolum cruentis manibus plasmare)* (1). » Tout celà ne suffisait point à entraîner le roi allemand Lothaire, quand les nouvelles du concile d'Etampes arrivèrent en Allemagne et le décidèrent à convoquer les princes laïques et ecclésiastiques de son royaume pour le mois d'octobre à Wurtzbourg sur le Mein.

On tenait surtout, en Allemagne, à l'opinion du vieux et vénérable évêque de Bamberg, Otto, alors malade, moins de vieillesse que des suites de sa dernière mission chez les Slaves. « C'est vous, » lui écrivait adroitement le légat d'Innocent II, Gauthier de Ravennes, « que notre mère, l'Eglise de Rome, chérit entre tous les évêques; vous qu'elle reconnait et bénit comme son fils de prédilection (*tanquam specialem filium creans propriis manibus benedixit*). » Le roi Lothaire pressait davantage encore la venue de celui « qui lui était le plus nécessaire, et dont il désirait surtout la collaboration dans l'intérêt de la paix de l'Eglise et de l'empire (2). » Vainement Anaclet, qui ne manquait ni de savoir ni d'intelligence, envoya la défini-

(1) Cod. Udalr., n° 346. — (2) Ibid., 348, 351 : *In hoc negotio nemo possit magis esse necessarius, quoniam eo magis pro pace et tranquillitate Ecclesiæ et regni collaborare nobis deberetis.*

tion la plus conciliante « des rapports du pouvoir royal et de la sainte autorité romaine, qui doivent avoir l'un pour l'autre un zèle mutuel, puisque le bonheur de tous ceux qui leur sont soumis ne peut être assuré que si l'empire et le sacerdoce se regardent l'un et l'autre avec une mutuelle et réelle sympathie ». La France avait parlé; Bernard surtout avait parlé. Lothaire n'avait pas à craindre plus pour lui-même d'Innocent II que d'Anaclet II. L'Eglise, ranimée encore au XIIe siècle, comme à la fin du siècle précédent, par l'ardeur d'une dévotion véritable, en Allemagne comme en France, devait donc là aussi reconnaître le candidat que lui recommandaient surtout ces sentiments et non l'intelligence et l'habileté mondaines. Les seize prélats réunis sous la protection du roi Lothaire à Wurtzbourg, en présence du légat Gauthier de Ravennes, proclamèrent également, en effet, Innocent II vrai et légitime chef de l'Eglise chrétienne. Ils l'invitèrent à se rendre en Allemagne pour y être reçu et salué en cette qualité, et ils pressèrent, en même temps, l'abbé Bernard, le promoteur de la grande réforme chrétienne, d'accompagner celui dont il avait, avec tant d'intelligence et de courage, affirmé la légitimité.

Innocent II présidait alors, à Clermont, le concile que l'ordre de Cluny avait demandé pour le maintien ou la réforme de la discipline, quand Conrad, archevêque de Salzbourg, et Erbert, évêque de Munster, vinrent lui apporter la décision et l'invitation de Wurtzbourg. « Il s'y serait rendu immédiatement si l'amour et la joie de tous ceux qui le voulaient voir, » dit le biographe de saint Bernard, « ne l'avaient encore retenu en France. » A Orléans, en effet, « le roi Louis VI avec la reine, sa femme, vinrent courber, » dit l'abbé Suger, « leurs têtes couronnées du dia-

dème aux pieds d'Innocent, comme au tombeau même du Christ ». Le roi d'Angleterre, entraîné par une lettre de Bernard, accourut faire sa soumission et se précipiter aux pieds du pontife dans la ville de Chartres. De Reims, où il prit Bernard, Innocent II, accompagné d'une suite de cardinaux, d'archevêques, d'évêques et d'abbés italiens et français, se dirigea vers Liège, sur les confins des territoires français et allemand. C'est là que le roi Lothaire, 22 mars de l'année 1131, avec quarante princes et prélats allemands, attendait Innocent. Il se rendit à pied, en effet, au devant du pape et de son escorte; il prit d'une main la bride de la haquenée blanche sur laquelle celui-ci était monté, écarta, de l'autre, la foule avec un bâton, « comme si c'était le Seigneur; » et, à la descente de sa monture, il le prit et le souleva dans ses bras pour le mettre à terre, afin de faire éclater aux yeux de tous l'élévation même de sa paternelle Sainteté (1), avant qu'Elle entrât dans l'Eglise. Le lendemain, Innocent II se rendit, avec sa suite, comme s'il était à Rome, en procession triomphale, de l'église Saint-Martin à l'église Saint-Laurent, devenue comme un nouveau Capitole; il célébra la messe dans cette basilique, et il y couronna solennellement le roi Lothaire et la reine sa femme.

Dans cette Rome de circonstance, avec le concours d'évêques et d'abbés de deux grands pays, et après que, préalablement, on eût fait un saint d'un évêque allemand,

(1) Voir Suger, témoin oculaire, lib. VI : *Alia manu virgam ad defendendum, alia frenum albi equi accipiens tanquam Dominum deducebat. Descendente vero tota statione eum subbrachiando deportans celsitudinem paternitatis ejus notis et ignotis clarificarit.*

mort il y avait à peu près un siècle, le roi Lothaire et le pape Innocent réglèrent en bon accord les affaires de l'Allemagne et de la chrétienté (1). L'anathème fut renouvelé contre Anaclet II, anti-pape, et contre Conrad, anti-roi. Lothaire s'engagea à reconduire, le plus tôt possible, en Italie, le pape légitime; Innocent II, à donner à Lothaire, à Rome, « mère de l'empire », la couronne des Ottons. On renouvela les canons contre les prêtres mariés et la simonie. Il était impossible, cependant, qu'un écho des anciennes querelles ne retentît pas au milieu de ce touchant et rare accord des deux pouvoirs. Lothaire, en effet, tenta, paraît-il, de profiter de l'occasion pour faire revenir le pape, à l'avantage de l'empire, sur le concordat de Worms. Il lui exposa, les uns disent avec colère (*iracundus*), les autres disent avec réserve (*modeste*), ce que le pouvoir royal y avait perdu. Il trouva peu d'encouragements dans les archevêques allemands de Mayence, de Cologne et de Salzbourg, qui avaient toujours combattu pour la liberté de l'Eglise. D'autres étaient mieux disposés; mais le véritable vainqueur du schisme, l'abbé de Clairvaux, Bernard, qui trouvait ces demandes « inopportunes et mauvaises, » dit son biographe, fit honte au roi de cette insistance peu généreuse, et il affermit ainsi, par la franchise de son langage et l'autorité de sa personne, cette paix et cette réforme pour lesquelles l'Eglise, alors bien dirigée, avait couru tant de périls et soutenu tant de combats.

Ainsi se termina pacifiquement, au moins devant le tribunal de l'Europe, un schisme semblable à ceux qui avaient coûté souvent tant de sang. Ni l'épée ni même le

(1) Ann. Sax. : *Ibi multa tam de ecclesiasticis quam de regni utilitatibus provide ordinata sunt.*

prestige du souverain n'y avaient cette fois aidé. La puissance morale de l'opinion chrétienne de cette époque avait tout fait. La querelle avait été débattue dans de libres assemblées aristocratiques, mais composées alors des plus intelligents et des plus intéressés; elle avait été décidée par la foi, l'intelligence, la parole d'un homme dans lequel les masses trouvaient le vrai représentant de l'esprit de ce temps. De la France cette opinion victorieuse avait gagné et entraîné l'Angleterre, l'Allemagne, le reste de l'Europe. Un Français, l'archevêque de Ravennes Gauthier, le lorrain Norbert, avaient prêté leur tout-puissant concours au fondateur de l'ordre de Clairvaux. Telle était, à ce moment presque unique dans son histoire, l'autorité de l'Eglise, alors réformatrice et puissante, lorsque, indépendante dans les Etats et sous la tiare, elle trouvait, en se réunissant dans ses conciles, une voix populaire assez autorisée par la sainteté, c'est-à-dire par la vertu en honneur de ce temps, pour faire prévaloir auprès de tous ce qu'elle regardait comme la vérité ou la justice!

Il restait cependant à reconduire à Rome, à faire rentrer dans sa capitale le vrai et légitime pape. Lequel des deux, du roi allemand Lothaire ou de l'abbé français Bernard, de la force morale ou de la force matérielle, aurait cet honneur? La voix de l'Eglise, de l'Europe, semblait imposer cette tâche à Lothaire, appelé à remplir, comme ses prédécesseurs, un rôle à la fois ecclésiastique et européen. La France de Louis VI n'avait encore que la puissance morale. Pour la première fois au moins, le souverain de l'Allemagne devenait le vrai mandataire de l'Europe chrétienne. Mais il fallait promptement aviser; car Anaclet, à défaut de l'opinion européenne, cherchait aussi l'appui d'armes temporelles; il ne se contentait plus du concours,

d'ailleurs assez débile, de l'archevêque de Milan, Anselme, et de l'anti-roi, Conrad; agissant en prince politique, il s'adressait, au midi de la Péninsule, à la puissance croissante des Normands de Naples et de Sicile, au risque de la grandir encore aux dépens de l'Eglise.

Là, en effet, après la mort de Guillaume, petit-fils du conquérant de Naples, Robert Guiscard, et de Roger Ier, conquérant de Sicile, Roger II, héritier de l'âpreté normande, cherchait à réunir en un seul et puissant Etat les deux rivages du Phare, conquêtes de ses aïeux. Il avait déjà obtenu d'Honorius II le duché de Pouille, qui appartenait à un certain Rainulf, et la principauté de Capoue, propriété d'un petit prince normand nommé Robert. Par un traité conclu à Avellino, Anaclet II lui concéda (de quel droit?) sur Capoue, Naples, la Sicile et le midi de l'Italie, moins Bénévent, tous les pouvoirs royaux avec celui de se faire couronner par tel archevêque qu'il voudrait, à la seule condition pour lui de se reconnaître vassal du pape, et, à ce titre, de lui payer un tribut annuel de six mille écus d'or. Ainsi, par l'effet du schisme, une puissante royauté féodale, préjudiciable au Saint-Siège qui avait déjà eu maille à partir avec les Normands, contraire aux prétentions du roi de Germanie à disposer de l'Italie à son gré, allait s'élever au midi de la Péninsule. C'était une raison de plus pour le roi Lothaire de passer les Alpes.

Avant de partir, Lothaire régla, tant bien que mal, les affaires de l'Allemagne. Depuis un an, il y avait à Trèves impossibilité d'aboutir à une élection régulière de l'archevêque. Le cardinal légat d'Albano ayant poussé enfin, malgré Lothaire, un nouveau candidat, Adalbéron, de la maison de Montreuil, lorrain, d'éducation toute française, primicier de Metz, homme d'une ambitieuse audace et

d'un grand luxe, le pape Innocent II, au concile de Reims, le fit consacrer par l'archevêque de Vienne avant l'investiture. Le nouvel oint du Seigneur vint, le casque en tête, prendre fièrement possession de son siège, malgré le murmure de ses adversaires; et le roi Lothaire finit par le reconnaître et l'investir, quoique celui-ci déjà poussât l'ambition jusqu'à vouloir être primat de Gaule et de Germanie.

En Allemagne comme en Italie, les Hohenstauffen Frédéric et Conrad, à peine séparés par les Alpes, étaient toujours debout. Excommunié à Liège, Frédéric pillait et ravageait les domaines des évêques et des moines qui bronchaient sous sa main. Lothaire ordonne à son beau-frère de Bavière, le welf Henri II, de secourir l'église de Souabe, tandis que lui, de Strasbourg, il attaquerait les châteaux et bourgs des Hohenstauffen en Alsace. Mais Henri avait aussi son église et ses vassaux en Bavière. Nobles et bourgeois avaient également élu un de ses ennemis, Heinrich, évêque de Ratisbonne et obtenu la consécration de l'archevêque de Salzbourg. Le margrave Léopold d'Autriche, les Hohenstauffen prêtaient main forte à celui-ci. Quand le duc bavarois assiégea Ratisbonne, ravagea et incendia ses environs, Léopold d'Autriche arriva avec une armée. Sur les bords de l'Isar, non loin de l'emplacement où s'éleva plus tard Munich, une furieuse bataille allait se livrer. Heureusement le comte-palatin de Bavière, Otto de Wittelsbach, intervint entre Henri et Léopold et amena l'évêque aux pieds du duc qui lui pardonna. Mais, pendant ce temps, le roi Lothaire ne put que donner l'assaut à quelques châteaux, éventrer quelques forteresses d'Alsace, brûler les maisons et détruire les maisons des pauvres gens : résultat le plus ordinaire de ces guerres!

Sur les frontières danoise et slave, le christianisme semblait menacé, en même temps que la suzeraineté de l'Allemagne, depuis la mort du saint roi de Danemark, Erich III, et celle de ce slave du nom allemand d'Heinrich, qui avait un instant réuni, en les convertissant, les pays slaves, aujourd'hui allemands, entre l'Elbe, la Baltique et la Pologne (1). Le roi Lothaire avait d'abord retenu sous son vasselage et dans le christianisme, malgré Niels et Magnus, usurpateurs du Danemark, le Sleswig et même la Slavie sous Canut, fils d'Erich III, en lui donnant le titre de roi. Mais, Niels et Magnus ayant assassiné Canut en trahison, le Holstein était aussi menacé par l'ambition danoise; et toute la Slavie du nord-est, sous des chefs tout nationaux, retournait au paganisme et se ruait sur les forteresses allemandes bâties pour la contenir.

Lothaire n'était pas peu inquiet et contristé, ainsi que sa femme Richenza (*non modere contristati*); il arriva, vers la fin de l'été, avec six mille chevaliers bien armés, jusqu'à la célèbre muraille danoise entre le Sleswig et le Holstein, pour venger le meurtre de son vassal et rétablir la prépondérance saxonne. Mais là, outre l'armée de Niels et de Magnus, il rencontra « une multitude de rebelles aussi épaisse et nombreuse que les sables de la mer (2) », et il se résigna à accepter l'hommage des usurpateurs avec 4,000 marcs pour prix du meurtre. Attaqué encore, au retour, quand il repassait l'Eyder, Lothaire conduisit son armée allemande au-delà de l'Elbe, chez les Slaves, Obotrites, Wendes et Polabes, mais il n'obtint rien de plus que l'hommage peu sûr, on le comprend, des slaves païens

(1) Helm., I, c. VI : *Inter Albim et mare Balticum usque ad terram Polonorum.* — (2) Ann. Bosov. *ad ann.* 1131.

Niclot et Prebislas, les héritiers de cet Heinrich qui avait été vassal fidèle parce qu'il était chrétien convaincu.

III

Les deux expéditions de Lothaire en Italie. — Première paix entre Welfen et Wiblingen. — Lothaire paraît un instant tout puissant. — Mort de Lothaire. — Fin du schisme. — (1132-1138.)

C'est en laissant ainsi tout inachevé à l'intérieur et à l'extérieur et bien des plaintes *(omnium querelas)*, que Lothaire partit, août 1132, avec sa femme Richenza, pour faire rentrer Innocent II à Rome et y recevoir de lui la bénédiction impériale (*ad suscipiendam benedictionem imperialem*). Il n'était suivi que de deux mille chevaliers, d'un certain nombre d'archers fournis par les villes de la Saxe et de trois cents sauvages bohémiens. Les trois grands archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves n'y étaient point et le haut clergé allemand, en général, montrait peu d'empressement pour l'expédition. Avant de quitter son royaume, Lothaire lui laissa un triste souvenir. A Augsbourg, l'évêque n'était pas bien disposé pour lui; une rixe éclata entre les bourgeois et ses soldats. Les cloches sonnent aussitôt, le combat commence dans les rues malgré l'évêque qui se précipite, la croix en main, au milieu des furieux. Les soldats du roi, les bohémiens surtout, n'épargnent rien, pillent les églises, massacrent les enfants, les femmes, et enfin mettent le feu à la ville qui, bâtie de bois, est presque entièrement consumée. Lo-

thaire, peu satisfait encore, renverse ses murailles et laisse en ruine cette cité, pour passer les Alpes, avant l'hiver.

L'arrivée du roi germain en Italie, au mois d'octobre, par la vallée de l'Adige, ne parut pas non plus d'abord de très bon augure. La ville de Vérone, qui n'avait pas oublié « l'orgueil des Teutons et la tyrannie et la cruauté des Barbares » (1), lui ferme ses portes. Mieux reçu par Crémone, Lothaire se voit braver par Crême, dont les femmes chansonnent sa piètre escorte; il évite Milan et arrive dans les plaines de Roncaglia, au sud-est de Plaisance, où, recueillant le pape Innocent II, il commence à se sentir mieux soutenu par l'opinion européenne et par les événements. De Roncaglia, pape et empereur s'avancent à peu près de concert, mais lentement et avec de grandes précautions, à travers les villes plus ou moins bien disposées de l'héritage de la grande comtesse Mathilde, vers la ville de Rome, tandis que l'anti-roi Conrad retourne en Allemagne et que le nouveau roi de Naples et de Sicile, partisan aussi d'Anaclet, battu par son rival, Robert de Capoue, est obligé de se réfugier en Sicile.

A Pise, au mois de janvier 1133, ils trouvent un homme qui valait une armée. Diplomate aussi habile que saint inspiré, le français Bernard, après avoir réconcilié les deux villes rivales de Gênes et de Pise, avait gagné le concours de leurs flottes pour surveiller les côtes et tenir les embouchures du Tibre. L'empereur et le pape arrivent ainsi à Rome *(plus mente quam milite)*. « Nous sommes aux portes de la ville, » écrit Bernard au roi d'Angleterre, en lui demandant de l'argent pour lutter avec le riche

(1) Wattenbach : *Iter Austriacum*, nos 15 et 16 : *Superbiam Theutonicorum, crudelitatem tyrannorum ac seviciam barbarorum.*

Anaclet; « nous avons pour nous la justice, vous ne l'ignorez pas, mais c'est un mets qui a peu de saveur pour les Romains. »

Pour la première fois peut-être depuis la fondation de l'empire germanique, l'entrée des Allemands dans Rome ne fut pas sanglante. Anaclet, maître du château Saint-Ange et de quelques palais, proposa à Lothaire de faire une enquête sur la légalité de l'élection. Les cardinaux et les prélats qui étaient autour du roi, à l'instigation de Bernard et de Norbert, déclarèrent qu'on ne pouvait revenir sur une décision prise en concile. Alors le préfet de la ville, Thédald, les Frangipani, les Corsi, d'autres encore allèrent à la porte Nomentane recevoir Lothaire et Innocent, qui firent leur entrée le dimanche des Rogations (30 avril), pacifiquement, mais non sans quelques précautions militaires contre Anaclet et ses partisans, maîtres de la rive droite. A travers la foule curieuse, le roi prit séjour au mont Aventin, Innocent II à Saint-Jean de Latran, l'un près de l'autre ; la plus grande partie des troupes campa hors des murs, près Saint-Paul. Point de combat entre les deux rives de la ville et entre les deux papes. C'était le partage de Rome, un compromis. Lothaire, refusant encore de nouvelles propositions d'Anaclet « comme fallacieuses et perfides », n'en écrivit pas moins aux princes chrétiens qu'il « avait reconduit avec gloire à Rome et réinstauré dans la chaire de Lateran le père de la chrétienté (1); » et l'Europe apprit bientôt que le pape de son choix avait (4 juin) à Saint-Jean de Lateran, sinon à Saint-Pierre, comme c'était l'habitude, couronné empereur celui qui l'avait ramené à Rome, après avoir reçu de lui le serment

(1) Baronius, *Vetera acta*, ann. 1133, p. 279.

prêté par ses prédécesseurs, à savoir : « qu'il défendrait la personne du pape et l'honneur et les régales de saint Pierre ».

La teneur exacte des conditions de ce couronnement, dans lequel éclatait au moins l'accord pacifique du pape et de l'empereur, a été souvent débattue. L'étude la plus récente des textes montre qu'Innocent II confirma à Lothaire, pour sa personne, ce qu'avait accordé déjà à l'empire le concordat de Worms, en vertu duquel *(secundum debitas et canonicas consuetudines)* aucun évêque ou abbé élu en Allemagne ne pouvait prendre les *régales*, sans avoir demandé et reçu ce droit de l'empereur et prêté à celui-ci le serment habituel (1). Quant à l'héritage de la comtesse Mathilde, toujours en litige entre l'empire et le Saint-Siège, on négligea la question de principe : à savoir si Henri V, dernier empereur, avait hérité de ces biens comme parent ou comme suzerain. On se contenta de régler présentement l'état de possession : l'empereur garda la disposition des fiefs impériaux, et le pape conféra l'investiture, par l'anneau, des alleux de la succession, à Lothaire, sa vie durant, à la condition que celui-ci payerait au pape une redevance annuelle de 100 livres d'argent, que ces derniers biens reviendraient, à sa mort, en toute propriété au Saint-Siège et que le pape y serait toujours reçu, hébergé et entretenu partout à son passage avec honneur.

Par le premier de ces actes, les termes du concordat de Worms étaient confirmés au sujet des investitures, sans que Lothaire fît de nouveaux sacrifices. Par le second, si Lothaire gagnait au-delà des Alpes, comme empereur et

(1) Voir Bernheim, *Lothar III und der concordat Worms*, et Ufinger, *Gœttinger gelehrten Anzeigen.*

comme propriétaire, un territoire considérable et utile à la domination allemande en Italie, il reconnaissait en fait, tout en réservant ses droits sur les fiefs impériaux, la validité de la donation allodiale faite au Saint-Siège, dont il recevait l'investiture par l'anneau. On devait, en effet, en tirer profit, plus tard, à la cour de Rome. C'est en souvenir de ce fait que, dans la salle d'audience du pape, on fit graver ce distique aussi célèbre qu'énigmatique, dont l'explication ne pouvait, en tout état de cause, être favorable aux prétentions impériales :

Rex venit ante foras, jurans prius urbis honores,
Post homo fit papæ, sumit quo dante coronam.

Au moins, pour le présent, était-ce la paix entre les deux pouvoirs. Innocent II déclarait « qu'il n'y avait rien de plus éclatant que la tiare, rien de plus élevé que la royauté », il se trouvait heureux « d'augmenter, dans le domaine ecclésiastique comme dans le domaine temporel, la puissance impériale du défenseur spécial de l'Eglise » (1).

La réintégration du vrai pape à Rome augmenta l'autorité, le prestige du nouvel empereur en Allemagne.

Les princes laïques et ecclésiastiques vinrent, à son retour, le saluer solennellement en diète à Wurtzbourg. Les prélats, qui avaient rêvé une certaine indépendance en élisant Lothaire, n'avaient plus rien à refuser à celui qui avait

(1) Voir le traité de règlement de la succession, dans Theiner, Codex diplom. : *Nihil est pontifice clarius, nihil rege sublimius... tam secundum ecclesiasticum officium quam temporaliter... tanquam specialissimo Ecclesiæ defensori.*

rendu un si grand service à la papauté et à l'Eglise. Adalbéron se résigna à n'être plus qu'archevêque à Trèves, même lorsque Lothaire passa à Norbert la chancellerie d'Italie ; et Bruno de Cologne, qui avait fui le roi, vint faire amende honorable à l'empereur.

Des querelles avaient éclaté pendant l'expédition. Elles s'apaisèrent comme par enchantement. Welf, frère du duc de Bavière, disputait la riche succession du comte palatin Gottfried de Calw à son neveu Henri de Lœvenstein; les bords du Rhin, la Souabe et la Bavière avaient couru aux armes. On s'arrangea. Deux frères, parents de la femme de Lothaire, divisaient la Frise et l'ensanglantaient de leurs rivalités; l'empereur les accommoda à Cologne où il célébra l'Epiphanie de 1134, malgré les mauvaises dispositions des bourgeois. Tant valait l'empereur, tant valait la paix.

Le roi de Danemark, Niels, et son fils Magnus avaient, au Nord, rejeté Erich, frère de Canut assassiné, duc de Sleswig, au-delà de l'Eyder, et massacré un grand nombre de colons allemands, malgré le comte allemand de Holstein, Adolphe (1). Le fils de Niels, Magnus, vient apporter une somme d'argent considérable, comme *Wergeld* à Lothaire; il s'offre en otage et proteste que nul ne prendrait désormais le titre de roi, en Danemark, sans l'autorisation de l'empereur. Lothaire couronne Magnus qui porte l'épée, comme spataire, devant lui, et qui promet de soumettre les évêchés de la Scandinavie à l'archevêque de Brême, comme l'empereur l'avait obtenu d'Innocent II. L'apôtre

(1) Ann. Sax., ann. 1133 : *Rex Danorum pluribus advenis Teutonicis terram suam incolentibus truculationes membrorum intendit.*

des slaviniens, Vicelin, vient se plaindre à Lothaire que ceux qu'il convertissait étaient souvent rançonnés, torturés, mis en croix par les Slaves, sans que Niclot et Prebislas trouvassent rien à y redire. Lothaire fait bâtir au-delà de l'Elbe, sur la hauteur naturelle d'Alberg, par les mains même des païens, la forteresse de Sigeberg, et y jette une bonne garnison à l'abri de laquelle Vicelin bâtit une église et une abbaye. C'était également faciliter, dans ce pays, l'extension de la puissance ecclésiastique de l'archevêque de Magdebourg, telle que la lui avait aussi conférée récemment Innocent II; c'était y préparer l'établissement de la domination allemande rêvée déjà par Otton le Grand. Les princes slaviniens, en consentant à bâtir cette forteresse et ces églises, avaient bien le sentiment qu'ils préparaient leur servitude. « Vois-tu ce fort, » disait l'un d'eux avec tristesse à son compatriote, « ce sera le joug de notre terre. » — « Sans doute, » répartit l'autre, « mais qui nous a préparé ce malheur ou qui a donné ce mont à l'empereur? » A quoi le prince reprit en montrant Vicelin : « Vois ce petit homme au crâne dénudé près du roi; c'est lui qui nous a préparé ce grand malheur (1). »

Comment l'anti-roi, Conrad de Hohenstauffen, revenu d'Italie, excommunié, anathématisé, sans autre ressource que le dévouement et la puissance de son frère Frédéric, pouvait-il encore résister à l'empereur? Lothaire, décidé à en finir, rassembla une armée à Wurtzbourg (août 1134), lieu ordinaire de ses diètes, et donna rendez-vous à son gendre Henri II sous les murs de la ville d'Ulm que les deux Hohenstauffen avaient fortifiée sur le Danube. Malgré le courage des bourgeois, Ulm fut pris,

(1) Helm., c. LI : *Ille induxit super nos universum malum hoc.*

rasé et incendié ; les chevaliers saxons et Henri II se répandirent dans la Souabe mettant à raz de terre, le fer et le feu en mains, les châteaux, les villages; « de mémoire d'homme, la Souabe n'avait vu pareille ruine ». Frédéric eut pitié de son duché. Pendant l'hiver qui mettait une trêve à ces ravages, il alla trouver à Fulde l'impératrice Richenza, sa parente, et la pria d'intercéder en sa faveur.

Le légat romain Gérard, qui accompagnait l'empereur, leva donc l'excommunication qui pesait sur Frédéric. Lothaire promit de le recevoir en grâce, s'il se rendait dans quatre mois à Bamberg, en Franconie, pour y faire sa soumission en diète devant les princes. Retourné au milieu des siens, près de son frère Conrad, dans son manoir fortifié de Hohenstauffen, ce fier prince hésitait encore, quand l'homme du siècle, Bernard, ce grand dompteur de consciences et cet infatigable conciliateur, traversant le pays montagneux et boisé de la Souabe, entra désarmé dans la forteresse et remporta sur ces vassaux rebelles qui avaient rêvé la couronne impériale, une de ces victoires qu'un homme de Dieu seul alors pouvait obtenir de ces cœurs indomptables. C'est, en effet, après l'avoir vu, entendu, que Frédéric et Conrad abandonnèrent la forteresse et, accompagnés de Bernard, comme de leur directeur, se rendirent à Bamberg où était Lothaire; là, nu-pieds, ils mirent leur orgueil, devant les princes, aux genoux de l'empereur; et, reçus en grâce, ils lui restituèrent, pour garder leurs duchés, les biens impériaux (1) de la succession franconienne.

(1) Ott. Fris., *Chron.*, VII, c. XIX. Les *Mon. Weing.*, p. 788, et la Chron. Ursp., p. 200, confirment en ce point le biographe de saint Bernard.

Un reflet de gloire ottonienne parut illuminer le pacifique saxon Lothaire aux diètes qu'il tint à Magdebourg et à Mersebourg, en l'année 1135. Godefroy de Louvain, ancien rebelle, se joint cette fois aux autres princes. Des souverains étrangers y figurent : Erich IV, troisième frère de Canut, vainqueur de ses précédents rivaux, vient recevoir encore de l'empereur Lothaire la couronne danoise, après l'avoir conquise; le duc de Pologne, Boleslas, apporte son hommage et son tribut pour les territoires de Poméranie et de l'île de Rugen. Le roi de Hongrie, le duc de Bohême, depuis longtemps en guerre, lui faisant don de peaux de marthe et de zibeline, se réconcilient sous ses yeux. Ils prêtent hommage, tiennent le glaive devant lui (1).

Enfin, ce qui était plus significatif encore, des envoyés de l'empereur de Constantinople et du doge de Venise apportent, à Magdebourg, des présents de perle, de pourpre, d'aromates et offrent des secours et de l'argent à l'empereur pour le décider à faire la guerre au normand Roger II, dont la puissance inquiétait tous ses voisins de la Méditerranée. Dans la diète de Mersebourg, Lothaire met le comble à cette pacifique et passagère grandeur en proclamant, avec l'assentiment et le serment de tous les princes *(per regnum universum, conjurantibus cunctis)*, une paix générale de dix années, qui mettait, comme on l'avait fait récemment aux conciles de Reims et de Clermont, en France, sous la protection royale, les clercs, les femmes, les agricul-

(1) Ann. Sax. : *Ibidem dux Bohemiæ et dux Ungariæ inimicitias ad invicem habentes confederantur..... Insuper Legati Boleslavi ducis Polonorum et Godefredi de Lævene ducis Lotharingiæ.... et legati Græcorum imperatoris.* Ann. Bosov. *ann.* 1135.

teurs, les marchands, les animaux domestiques, les brebis, et proscrivait surtout cet affreux emploi du feu et des incendies *(pessimam et depopulatricem incendiorum malitiam)* qui rendait le plus souvent irréparables, au moyen-âge, les maux de la guerre (1). Et cette paix, Lothaire s'efforce de lui donner de fortes garanties de durée (2) en conférant le duché même de Saxe au duc de Bavière, Henri II le Superbe, le mari de sa fille et son unique héritier (*dedit ducatum Saxoniæ Henrico, genero suo*), pour réunir sous sa puissance le nord et le midi, et le désigner, presque à l'avance, comme son successeur à l'empire.

Tant de précautions avaient un but plus élevé encore. Lothaire savait qu'il n'avait rien terminé en Italie. Lui parti, Innocent II avait été obligé de quitter Rome devant les partisans d'Anaclet, pour se retirer à Pise, devenue comme la capitale de la chrétienté (*Pisa assumitur in locum Romæ*); et Roger II de Sicile avait repris pied dans le midi de la Péninsule. Le pape Innocent, l'Europe ellemême attendaient de Lothaire une expédition plus sérieuse. Après avoir, un an durant, tenu diète dans les différents pays, pour requérir ou entretenir le dévouement de ses vassaux, ce fut une véritable et forte armée féodale *(grandis satis et fortis exercitus)*, que Lothaire réunit au mois d'août de l'année 1136, à Wurtzbourg. Chevaliers saxons et bavarois, tout couverts de fer, et parmi lesquels on distinguait Conrad de Wettin, margrave de Misnie, et Otton de Wittelsbach, étaient réunis sous Henri II le Superbe. Conrad, l'ex-anti-roi, commandait les cheva-

(1) Mansi, *Conc.*, XXI, pp. 439, 440. — (2) *Ann. Saxo.* ann. 1135.

liers souabes ; il se tenait toujours au premier rang ; car il était le porte-étendard de l'empereur :

> *Summus et imperii signifer ipse fuit,*
> *Fit prior in ducibus semper primusque sedebat.*

Parmi les grands princes ecclésiastiques, on voyait à la tête de leurs vassaux, le vieil archevêque de Cologne, si longtemps récalcitrant, le nouvel abbé de Stablo, Wibald, chancelier de Lothaire, l'archevêque de Magdebourg, successeur de Norbert mort à la veille de cette expédition, Conrad, parent de l'empereur, et ce belliqueux prélat de Trèves, Adalbéron, qui figurait bien dans une armée. Quels étaient ces remuants prélats féodaux du moyen âge allemand? On le voit bien en marche. Les deux archevêques de Cologne et de Magdebourg se disputent à chaque étape la droite du roi ; un jour les chevaliers rhénans et saxons de ces deux prélats courent aux armes et se chargent; il y aurait eu un grand massacre si l'empereur ne s'était jeté armé au milieu des combattants, et de sa personne ne les avait séparés et apaisés, *manu minisque sedasset*.

Lorsque l'empereur Lothaire, après avoir descendu, au mois de septembre 1136, la vallée de l'Adige, sans trop grande opposition, arriva sur le Mincio, entre Vérone et Mantoue, son puissant allié, le représentant et l'interprète de l'opinion chrétienne en Europe, l'infatigable Bernard, lui fraya encore les voies dans la haute Italie. Après avoir ouvert avec le pape Innocent II, à Pise, un concile où s'étaient répétées les scènes d'Etampes et de Liège, il se présenta avec deux cardinaux devant Milan, qui tenait encore pour Anaclet et pour son archevêque schismatique

Anselme. Sa seule présence retourna la ville comme il voulut, *civitatem, prout voluit, formavit.* Celle-ci fit pénitence, reçut de sa main l'absolution et déposa Anselme bientôt en fuite. Elle eût gardé tout entier Bernard pour elle, s'il y avait consenti ; car elle pressait cet homme miraculeux qui parlait à son imagination de devenir son archevêque (1). Avec un dédain justifié par sa grandeur morale, celui qui semblait mener les papes et les empereurs renvoya la demande des Milanais à la décision de l'âne qui prêtait son dos à ses saintes fatigues ; celui-ci, laissé libre par son maître, prit son trot vers les portes de Milan ; et le saint, échappé au souci de l'administration d'une ville si tumultueuse, désigna à son choix l'évêque d'Alba Pompeia, Rodoald.

Avec sa pesante armée féodale, Lothaire ne fit pas beaucoup plus dans la haute Italie et laissa un plus mauvais renom. Il ravagea les vignes, châteaux et maisons de campagne de Crémone, ne pouvant forcer ses tours et murailles. Les Milanais vinrent au-devant de lui au nombre de quarante mille, moins pour lui faire honneur que pour l'empêcher d'entrer ; ils l'entraînèrent avec eux contre un château fort de Crémone, leur ennemie. Après l'avoir pris et rasé, l'empereur, passant le Pô, alla établir son camp et parader dans la belle et riche plaine de Roncaglia *(amœna et lautissima planities).* Il y fit acte de souverain, pendant le mois de novembre, jugeant les querelles qu'on voulut bien lui soumettre et promulguant des lois qui ne furent pas toujours obéies (2), entr'autres celle qui interdisait à tout arrière-vassal d'aliéner ou morceler son

(1) Landolf, *De Sancto Paulo,* c. LX. — *Vita Bernard.*, c. II. — *Epist. Bern.*, 311, 137, 314. — (2) Landolf, c. XLIV : *Ibi per plures*

fief sans la permission du suzerain, c'est-à-dire de se soustraire au service féodal et de mettre les grands vassaux dans la pernicieuse « impossibilité de prêter leur concours à la très heureuse expédition de Sa Majesté *(felicissimæ nostri numinis expeditioni)* (1), au grand détriment de la chose publique *(reipublicæ)* et de l'honneur de l'empire. » Pavie n'ouvrit pas davantage ses portes.

Cette rivale de Milan, bien à l'abri derrière ses murailles, en fut quitte pour rendre les prisonniers milanais faits récemment et payer une bonne somme pour wergeld de quelques fous tués pour avoir voulu, la hache à la main, forcer une de ses portes. Le comte Amédée de Maurienne humilié, dans Turin pris (2), l'empereur revint sur Plaisance, l'emporta facilement dans la plaine, laissa une garnison à Parme, qui l'accueillit gracieusement, puis, sans s'être fait couronner, selon la tradition, roi d'Italie, il passa l'hiver en Romagne où Domna Richenza, la femme du sérénissime empereur, qui l'avait précédé à Reggio, avait aussi légiféré et rendu justice, entourée de docteurs allemands et italiens.

Mais voici que Bologne, la ville du droit renaissant, que Lothaire avait comblée de privilèges dans sa première expédition, veut lui fermer ses portes! Quelques soldats tentent de surprendre un château voisin hissé sur une hauteur abrupte, où les plus riches bourgeois s'étaient retirés avec leurs richesses. Découverts par un clerc, ils sont tués. Aussitôt l'armée donne l'assaut au château, l'emporte, y massacre trois cents hom-

dies et hebdomadas Imperator curiam potestative habuit et leges dedit.

(1) 9 novembre, *de Feudis*. — (2) Ann. Sax., ann. 1136.

mes; le clerc vigilant est foulé aux pieds des chevaux. La ville ouvre ses portes et Lothaire ne s'y montre indulgent que pour les docteurs qu'il fait chevaliers et honore du collier d'or et de robes rehaussées de fourrures palatines. C'est dans cette ville que l'empereur et Innocent II résolurent, au lieu de marcher sur Rome contre Anaclet II, d'aller relancer hardiment au midi de la Péninsule le seul et véritable soutien du schisme, le roi Roger II, proclamé aussi par l'anti-pape bailli et patrice de Rome.

Homme à la fois de réflexion et d'élan, administrateur et soldat, sachant céder pour se relever plus haut, Roger II avait vu, sans se décourager, tomber au pouvoir des Pisans la riche cité commerçante d'Amalfi, qu'on croyait imprenable sur son roc, au-dessus de la mer. Il venait encore, avec des Sarrazins de Sicile, de chasser de l'Apulie le comte Rainulf, et de Capoue, Robert; et il restait maître de la terre ferme, moins Naples, qui était à son maître de la milice Sergius. C'était ce païen, ce schismatique, ce mécréant qu'il fallait abattre pour renverser Anaclet.

L'armée d'expédition se divisa au commencement du printemps 1137. Une partie, sous Lothaire, dut, par le rude et montueux pays des marches d'Ancone, de Fermo et par les sauvages Abbruzzes, à l'est des Apennins, le long de l'Adriatique, atteindre l'Apulie. L'autre, à l'ouest de la chaîne, sous le duc de Bavière, par la riche Toscane et par la triste campagne de Rome, suivant les bords occidentaux de la mer, et soutenue par les flottes de Gênes et de Pise, dut se diriger, avec le pape, vers la ville de Capoue et Naples. Ils avaient pour alliés contre Roger II, Rainulf, duc d'Apulie, et Robert, comte de Capoue.

Reçu avec les plus grands honneurs dans Ravennes, qui lui fournit des vaisseaux et des vivres, Lothaire emporte,

en passant, Fano et Senigaglia, dont Saxons et Bavarois se disputent le butin. Pour les Anconitains, ils marchent en masse au-devant des Allemands et ils eussent fait un mauvais parti à l'archevêque de Magdebourg et au margrave de Misnie, qui étaient à l'avant-garde, si l'empereur n'était survenu à temps et ne leur avait tué deux mille hommes. Rentrés dans leurs murs, les bourgeois mettent leurs bateaux, chargés de provisions, à la disposition de leur vainqueur. Dans les Abbruzzes, tantôt reçu, tantôt repoussé par les châteaux et les bourgs bâtis dans les fourrés boisés des sommets, l'empereur arrive jusqu'au mont Gargano. Il y avait là, sous la garde d'un château fort, une grotte profonde consacrée à l'archange Michel; l'empereur ne pouvait manquer d'y faire ses dévotions. Le château est emporté par Conrad de Souabe en trois jours et les soldats découvrent dans la caverne une masse considérable d'or, d'argent et de joyaux qui y avaient été déposés par un comte de Dalmatie. La dévotion allemande était richement récompensée. Les habitants de Troya, Cannes et Barlette ferment leurs portes; Lothaire fait couper le nez, les bras, les jambes à ceux de leurs défenseurs qui tombent sous sa main; « on se le rappela longtemps dans ce pays, » disent les chroniques méridionales. Enfin, par Trani, qui le reçut fort bien, l'empereur arrive sous les murs de Bari, la capitale de l'Apulie, aux bords de l'Adriatique.

Le duc de Bavière, Henri II, gendre de l'empereur, à la tête de l'autre partie de l'armée, avait cru devoir dans la Toscane, dont il ambitionnait la possession comme héritage de Mathilde, agir en maître. Le comte Guido, dans le Mugello, après avoir vu tomber trois de ses châteaux forts, se soumet. Florence reçoit l'évêque partisan d'Innocent.

Henri, par un rude chemin où il lui fallut forcer plus d'un repaire de ceux qu'il appelait des brigands, arrive devant Lucques, foyer de la résistance. Les Pisans voulaient la ruine de celle-ci, mais Bernard fait accepter à Henri la rançon des bourgeois. Sur les terres de l'Eglise, Henri II et Innocent II trouvaient déjà des occasions de querelles. Ils traversèrent le Garigliano et arrivèrent en Campanie.

Ici s'offrait d'abord, haut perché et fortifié sur son sommet, d'où l'on voit les Apennins et la mer, le vénérable couvent du Mont-Cassin. Contre Bernard, dont il craignait surtout la venue, Roger II avait jeté, au monastère crénelé, un vigoureux abbé qui se servait d'autres armes, avec une bonne garnison. Bernard, après dix jours de siège, donne au duc Henri II le conseil d'offrir une belle coupe d'or et 40 livres d'argent au belliqueux abbé, et il obtient ainsi, au grand désappointement d'ailleurs du pape, que la bannière impériale flotte au haut du donjon qui protégeait l'église abbatiale. Robert, son ancien maître, rachète 4,000 livres la ville de Capoue que Henri II voulait maltraiter. Quant à Bénévent, les Allemands voulaient l'emporter de vive force, dans l'espoir du butin. Avec quelques bannis, ils pénètrent dans la ville par un aqueduc, afin de commencer le mauvais jeu, et Innocent II a de la peine à obtenir que les bourgeois, dont il reçut l'hommage, ne deviennent pas victimes des Allemands (1). Enfin, à travers un pays de montagnes arides, par la chaleur et la poussière, et non encore sans quelques ruines faites et sang versé, Henri II et Innocent II rejoignent Lothaire dans Bari où, après la prise de la forteresse et le massacre de

(1) Chron. Cas., c. CVI, CVII. — Falco, Benev., *Chr.*, p. 119 : *Opera papæ liberata est civitas de præda Teutonum.*

cinq cents Sarrazins, le jour de la Pentecôte (1137), la fête religieuse est rehaussée, disent les contemporains, par l'apparition miraculeuse, au ciel, « d'une couronne d'or et d'une colombe qui témoignaient de l'heureuse union du sacerdoce et de l'empire. »

Salerne était le dernier point d'appui solide de Roger II dans la Péninsule. Cernée du côté de la terre par les Allemands, et sur la mer par les flottes de Gênes et de Pise, que commandait l'abbé même de Stablo, Wibald à la fois lettré, politique et marin, chancelier de l'empire, elle se rendit le 8 août et le normand Roger II s'enfuit en Sicile.

Le pape et l'empereur étaient vainqueurs. Mais qui profiterait du succès dans ce royaume conquis de la terre ferme? Lothaire invoquait le droit d'Otton le Grand et d'Otton II; Innocent II invoquait celui de Nicolas II et de Grégoire VII? Un conflit faillit s'élever entre le pape et l'empereur, quand il s'agit d'investir Rainulf, leur allié, du duché d'Apulie reconquis. Ils s'accordèrent en tenant la bannière pendant la cérémonie, le pape par la pointe et l'empereur par la hampe. Dans Bénévent, depuis longtemps possession pontificale, Lothaire ne mit point le pied; mais il tint à ce que l'impératrice, sa femme, la pieuse Richenza, allât y faire solennellement ses dévotions à l'église Saint-Barthélemy. Au Mont-Cassin, où le belliqueux abbé s'était encore compromis avec Roger II, Lothaire, après s'être fait précéder par sa femme chargée de présents consistant en un pluvial d'or et en une étole pour saint Benoît, fit faire, accompagné d'une bonne escorte, l'enquête sur la personne de l'abbé, partisan de son ennemi, et désigna son successeur, qui n'était rien moins que Wibald, abbé de Stablo, son chancelier, au choix des moines, dans l'intention de l'investir par le sceptre. Le pape se récria; il

voulait rompre ; mais quoi ! Lothaire assurait qu'il ne faisait point injure, mais honneur au pape (1). « Il entendait trois messes par jour, » dit la chronique ; « toujours entouré d'évêques, d'abbés, il allait visiter la nuit toutes les cellules des moines et les bâtiments d'exploitation ; et sa femme lavait les pieds des orphelins, les essuyait avec ses cheveux, et de sa main servait à manger aux pauvres. » Lothaire nomma et investit donc son chancelier Wibald en lui soumettant tous les vassaux campaniens et il le recommanda au pape pour la consécration qui vint après.

Une fois revenus sur le territoire de l'Eglise, l'empereur et le pape se séparèrent. Vieilli par les fatigues, Lothaire, après avoir nommé son gendre et son compagnon, Henri, duc de Toscane et avoir obtenu pour lui, du pape, les alleux de la comtesse Mathilde, voulait revenir au plus tôt en Allemagne, sans se soucier de chercher à entrer encore dans ce guêpier de Rome. Le pape, un peu las d'une protection qui n'était pas toujours gratuite, tenait cependant à rentrer dans Rome. Mais était-il besoin que les Allemands pénétrassent encore dans la capitale de la chrétienté où Anaclet tenait obstinément dans quelques forteresses, puisque le préfet de la ville et le sénat offraient de recevoir Innocent II ? L'armée germanique s'était déjà fait beaucoup d'ennemis par ses excès. Sur le territoire de l'Eglise encore, elle ruinait les forteresses, faisait pendre les gentilshommes et les soldats, même les femmes qui résistaient. Dans le Mugello, les Allemands coupaient le nez aux habitants ou les estropiaient. Ce que les chevaliers voulaient surtout, et ils étaient nombreux, c'était de l'or, de l'ar-

(1) Chron. Casin. : *Quæ gesta erant, simpliciter neque ad ejus injuriam sed ad honorem magis facta esse omnia.*

gent; ils n'avaient que cette paie. En revanche, le climat vengeait les Italiens; l'archevêque de Cologne, l'évêque de Bâle, un comte saxon, un comte de Hesse mouraient.

Lothaire laissa l'abbé Bernard achever l'œuvre que celui-ci avait réellement commencée. La parole du saint fit plus et mieux, en effet, que les armes germaniques pour ramener à Innocent II un certain nombre de Romains, à la veille du jour d'ailleurs où Anaclet allait mourir. Pour l'empereur Lothaire, âgé de de près de soixante-dix ans, malade, il tint à repasser les Alpes malgré le mal et la saison. Il voulait mourir sur le territoire allemand; et, en effet, dans les gorges du Tyrol, à Breitenwang, le 3 décembre, descendu dans une cabane de paysan, « cet ami de la religion et de la justice, » dit un chroniqueur, « entra dans les palais brillants du ciel pour y régner éternellement avec le Christ (1). »

Une foi qui n'excluait pas l'ambition et une ambition qui n'était pas toujours très-respectueuse des formes de la justice, étaient le fond du caractère de Lothaire. Duc de Saxe, il s'était fait, en défendant la cause de l'Eglise, des titres à l'empire; empereur, il était devenu par sa prudence la meilleure garantie de la paix du sacerdoce et de l'empire. On le respectait sans trop le craindre, et chacun, sous son règne, en Allemagne au moins, jouissait en liberté et en paix de ce qu'il possédait (2). Il ne contestait pas les possessions héréditaires des ducs, à l'exception de

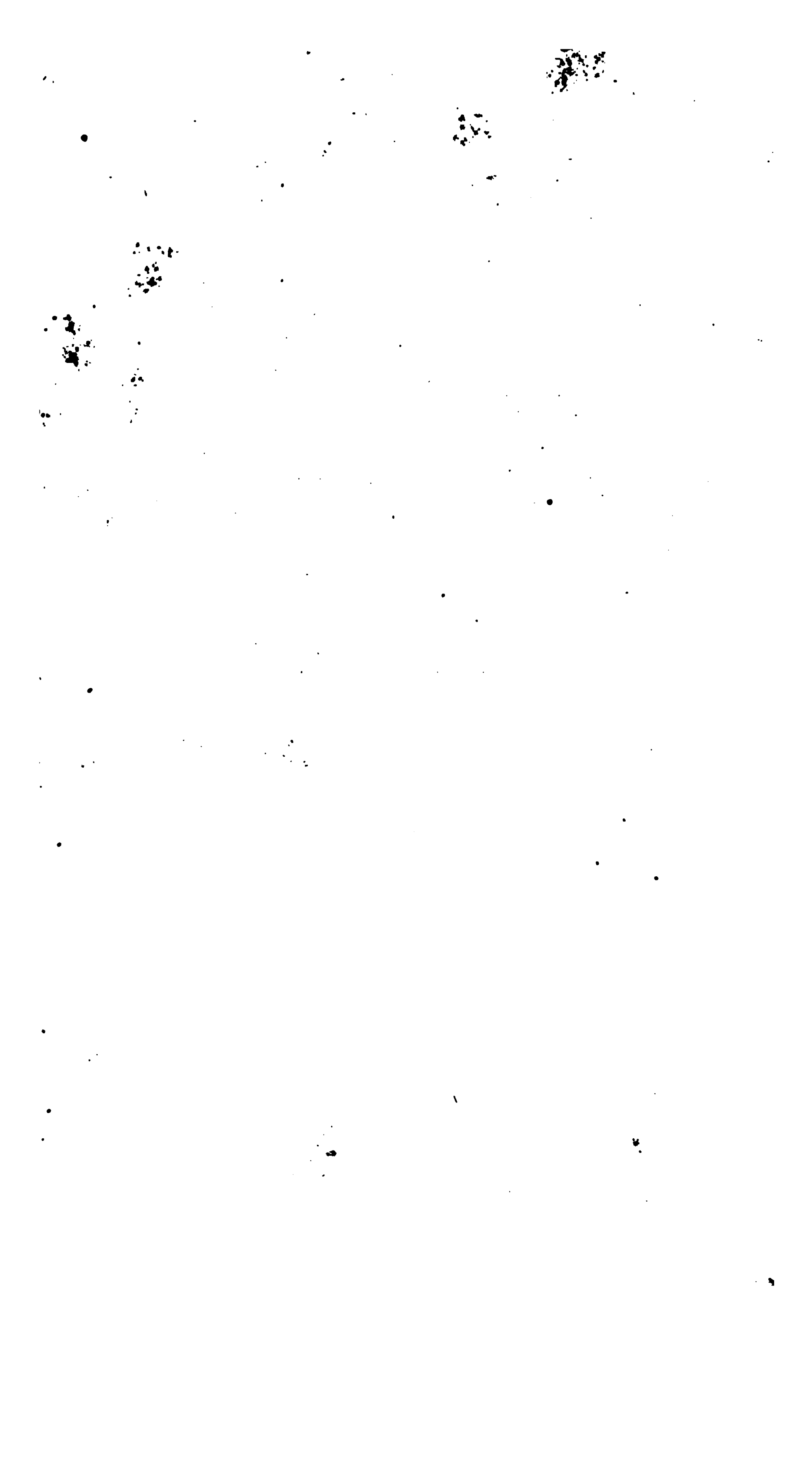
(1) Ann. Sax. : *Pax Ecclesiæ, amator religionis et justitiæ.* — Chron. Cas., IV, 126 : *Gemmea cœli palatia cum Christo sine fine regnaturus intravit.* — (2) Ibid. : *In diebus ejus populus terræ non pertimuit: unusquisque sua liberaliter pacificeque possidebat!*

celles des Hohenstauffen qui étaient litigieuses; il gardait juste dans les élections ecclésiastiques, malgré quelques velléités contraires, l'action qui lui appartenait; il ménageait la petite noblesse et il accordait volontiers quelques privilèges aux villes. Sur les nations voisines de l'Allemagne, Danemark, Slavonie, Bohême, Hongrie, il rétablit plutôt sa simple suzeraineté que la domination allemande; et, en y favorisant la propagande chrétienne plus que la colonisation germanique, il y releva plutôt le nom que la puissance de l'empire. C'était bien un souverain formé au feu de la déplorable lutte du sacerdoce et de l'empire, par cette Eglise qui, au XIIe siècle, avait retrempé ses vertus dans la réforme des couvents; c'était un contemporain d'Otto de Bamberg, de saint Norbert et de saint Bernard. Souverain actif et dévot, comme empereur, il eut volontiers soutenu les prétentions ambitieuses de ses prédécesseurs; mais, comme chrétien, il suivait le courant religieux de l'Eglise réformatrice; en somme, il avait toujours eu pour but de rétablir l'unité de l'Eglise à laquelle il devait tout, espérant aussi trouver dans ce grand service la fortune de ses enfants et la restauration du pouvoir de l'empire.

C'est ce qui avait amené Lothaire deux fois en Italie. Et cependant, bien qu'il eût pénétré jusqu'à Bari et jusqu'à Salerne, il était mort en entrevoyant les difficultés de cette double tâche. En Allemagne, il ne devait pas, malgré ses désirs, fonder en faveur de son gendre, Henri II le Superbe, une dynastie; dans l'Eglise, après la mort d'Anaclet, « enterré en cachette et descendu dans le ventre de l'enfer, » dit un de ses adversaires, les cardinaux opposants devaient encore élire un anti-pape; en Italie, les Allemands n'avaient pas encore tous repassé les Alpes que le normand

Roger II, aussi habile à reprendre le dessus qu'à céder, reconquit Salerne, Naples, Capoue, l'Apulie, et menaça Rome. Comme pour prouver l'inanité même du plus grand pouvoir politique de cette époque, saint Bernard lui seul devait poursuivre contre le nouvel anti-pape et contre celui qu'il appelait le tyran de Sicile, l'œuvre laissée inachevée par Lothaire. Seul, il devait tenir tête, dans un concile du midi de l'Italie, au tyran Roger, même vainqueur. Seul, il devait amener dans la ville de Rome même le nouvel anti-pape, de la famille *enragée* des Pierre-Leoni (*furor Leonina*), aux pieds d'Innocent II; seul, il pouvait, avec une modestie qui ne dissimulait point d'orgueil, écrire : « A l'octave de la Pentecôte, Dieu a accompli notre désir en ramenant l'unité dans l'Eglise et la paix dans Rome » (1). Les irruptions de l'empire allemand en Italie n'étaient que des avalanches; elles ravageaient ce qui s'opposait à leur passage, sans laisser aucune alluvion bienfaisante; heureuse la Péninsule quand elles n'emportaient point les plus robustes futaies ou les espérances de la moisson ou de la vendange à venir!

(1) Saint Bernard, *Epist.*, 32G : *In octavis Pentecostes ipsa die complevit Deus desiderium nostrum : Ecclesiæ unitatem et urbi dando pacem.*



LIVRE VIII

CHAPITRE XX

RÈGNE DE CONRAD III FONDATEUR DE LA DYNASTIE DES HOHENSTAUFFEN (1138-1152).

L'empereur Lothaire semblait avoir tout préparé pour la fondation d'une dynastie nouvelle. Il avait mis entre les mains du welf Henri le Superbe, époux de sa fille, les duchés de Saxe et de Bavière et celui de Toscane, et il avait associé son gendre à cette politique de dévouement à la papauté et à l'Eglise qui lui avait été si utile à lui-même. Les domaines de Henri le Superbe allaient de la Baltique à la mer de Toscane *(a mare usque ad mare);* sa conduite passée semblait répondre à l'Eglise de sa conduite future. La puissance matérielle était entre ses mains; l'opinion chrétienne lui était acquise; les Hohenstauffen, qui avaient perdu une partie de leurs domaines et de leur considération, et qui étaient restés si longtemps sous les anathèmes de l'Eglise, paraissaient plus que jamais éloignés de l'antique objet de leur ambition.

Tout ce qui semblait assurer le succès des Welfen, du vivant de Lothaire, les trahit cependant à la mort de celui-ci, et la faiblesse même des Hohenstauffen parla en leur

faveur (1). Un souverain qui réunirait, comme Henri le Superbe, la puissance impériale à tant de possessions territoriales en Allemagne et en Italie, ne serait-il pas bien dangereux pour l'indépendance des princes, de l'Eglise et du Saint-Siège? Ces Hohenstauffen, au contraire, héritiers des empereurs franconiens, étaient-ils assez puissants aujourd'hui pour se faire craindre des princes et mettre l'Eglise en danger? Conrad, d'ailleurs, cet anti-roi, cet excommunié, n'avait-il pas été à la croisade? Son ambition satisfaite, était-il tant à craindre? Les événements montrèrent bientôt, une fois de plus, qu'une grande puissance territoriale était une mauvaise recommandation auprès des princes pour s'élever au trône allemand et que l'Eglise, dans sa rivalité contre l'empire, mettait plus de confiance dans la faiblesse de ceux qui pouvaient être ses adversaires que dans la valeur de leurs principes.

I

Avènement et premières années de Conrad III. — Renouvellement de la lutte des Welfen et des Wiblingen. — (1138-1144.)

L'impératrice, veuve de Lothaire, Richenza, sa fille Gertrude, le welf Henri le Superbe, son gendre, venaient à peine de déposer au cloître de Lutter, fondé par lui, les restes du défunt empereur, et de convoquer une diète des

(1) Voir, pour le règne de Conrad III, Jaffé : *Gesch. der deutsch. Reich. unter Conrad III.*

princes à Quedlimbourg; ils apprirent coup sur coup, en février de l'année 1138, que le margrave de la Saxe du Nord, Albert l'Ours, interceptait toutes les voies menant à cette ville pour empêcher la réunion (1), et que l'ancien anti-roi, Conrad de Hohenstauffen, frère de Frédéric de Souabe et demi-frère de Léopold d'Autriche, fils de la franconienne Agnès fille de Henri IV, et neveu de Henri V, avait été proclamé à Coblentz et couronné à Aix-la-Chapelle, sous le nom de Conrad III (2). Ce n'était pas seulement la couronne impériale qu'on leur disputait. Albert l'Ours, de la famille des Ballenstædt, descendant aussi des Billungen, comme le welf Henri, réclamait le duché de Saxe, dont son père avait eu un instant l'administration.

En effet, sur les bords du Rhin, l'archevêque de Trèves, Adalbéron, arrivé à cette dignité malgré Lothaire, nommé légat en Allemagne par le pape, pour s'être toujours rangé de son avis pendant la dernière expédition d'Italie; ami de saint Bernard, aussi connu par son activité en France, à Metz et à Reims, qu'en Allemagne, avait profité de la vacance du siège de Mayence et du défaut de consécration de l'archevêque de Cologne, pour brusquer avec quelques princes, ennemis comme lui des Welfen, l'élection de Conrad, son ami; et il l'avait fait couronner par un cardinal allemand, légat de la cour de Rome, Diettwin, revenu d'Italie avec lui. Dans cette élection n'avaient point figuré de princes saxons ou bavarois, seulement des évêques et seigneurs des bords du Rhin et de la Lorraine. Aucune des formalités traditionnelles n'a-

(1) *Ann. sax.* ann. 1138 : *Hic conventus impeditus est a Alberto Marchione et suis commanipularibus.* — (2) Otto Fris., VII, 29 : *Consilio habito in oppido Galliæ Confluentiæ conventum celebrant*

vait été observée. Mais le cardinal-légat avait promis l'appui du pape, du peuple romain, de l'Italie, et Adalbéron pouvait peut-être assurer à sa créature impériale l'appui du jeune Louis VII et de la France. N'était-ce pas la guerre rallumée entre les Welfen et les Wiblingen, et étendue à tout l'empire? Les mauvais présages que l'on voyait dans les incendies fréquents qui dévoraient, cette année même, les villes et églises de Mayence, de Spire, de Strasbourg et de Goslar seraient-ils justifiés? L'Allemagne pouvait-elle espérer être assez heureuse pour se relever sous cette nouvelle dynastie, comme les cathédrales de ces villes elles-mêmes se rebâtirent plus belles au XIIe et au XIIIe siècle, dans ce style nouveau de l'ogive, qui gagnait alors de France, comme toutes les idées morales et novatrices et tous les arts nouveaux, le centre de l'Europe?

Le coup de main ecclésiastique, grâce auquel Conrad III avait été élu, parut d'abord réussir. Les qualités de Conrad, son illustre origine, son esprit à la fois chevaleresque et dévot, non sans mélange d'ambition, qui était tout de ce temps, les souvenirs qu'il avait laissés dans la Lombardie, comme anti-roi, et, dans la récente expédition qu'il avait faite avec le welf Henri jusqu'à Salerne, son esprit d'indépendance suivi de sa soumission même à l'Eglise, enfin son puissant apparentage, tout parlait pour lui. L'appui pratique et mystique d'Adalbéron et de saint Bernard, de l'Eglise séculière et de la régulière, faisait peut-être plus

ibi qua, legato summi pontificis ac totius Romani populi urbemque Italiæ assentum promittente, Conradum regem creant. — *Ann. sax.* ann. 1138 : *Conradus factione Adalberonis et quorumdam principum Confluentiæ successit.*

encore. A Cologne, Conrad III vit maint évêque, même de Saxe, venir se soumettre. A Mayence, il nomma le comte palatin du Rhin et disposa de l'archevêché en faveur d'un neveu de la seconde femme de son frère Frédéric de Souabe, Adalbert II, élevé et instruit en France, qu'on fit en deux jours prêtre et archevêque. A Bamberg, en Franconie, où il avait convoqué les princes pour recevoir leur serment, parurent le jeune Léopold, nouveau margrave d'Autriche, fils du deuxième mariage de sa mère Agnès, et les ducs Conrad de Zœhringen et Ulrich de Carinthie. Le duc même de Bohême, Sobieslas, prêta hommage pour que son fils fût reconnu comme son successeur. Dans la ville de Ratisbonne, sur le territoire même d'Henri le Superbe, l'archevêque de Salzbourg, personnage considérable, se présenta et Conrad se contenta avec habileté de cette démarche, sans exiger de lui le serment.

Henri le Superbe comprit que tout était perdu, il se rendit à Nuremberg et se résigna à envoyer à Conrad les insignes de l'empire qu'il tenait de sa belle-mère, l'impératrice Richenza. D'Italie, les nouvelles étaient bonnes. Le Saint-Siège reconnaissait Conrad, la ville de Milan de nouveau le saluait roi avec plaisir; Gênes, Lodi lui demandaient des privilèges. Il put envoyer un archichancelier du royaume en Italie et nommer un marquis de Toscane pour administrer le pays et prendre possession des alleux de la comtesse Mathilde qui lui revenaient comme héritier des Franconiens. Tout cela semblait promettre un heureux début au fondateur de la dynastie des Hohenstauffen.

Mais combien de règnes avaient déjà montré en Allemagne qu'il était plus facile de conquérir le titre et l'honneur que la réalité de la souveraineté! Sans parler des biens-

fonds que Conrad, comme héritier des Franconiens, pouvait redemander à l'héritier de l'empereur Lothaire, Henri, était-il prudent au nouveau roi de laisser deux duchés, la Saxe et la Bavière, entre les mains d'un seul prince? Entre Conrad III et Henri le Superbe, il y avait matière à litige comme il y avait matière à conflit entre le souverain et le vassal. On chercha à négocier dans une diète à Augsbourg; mais le souverain et le vassal y vinrent armés. On récrimina; peut-être se tendit-on des pièges. Le nouveau roi, subrepticement, par impatience ou par soupçons, quitta la partie et résolut, en s'appuyant sur sa famille qui était nombreuse, de commencer la lutte contre son rival. Ne pouvait-il pas, comme l'avaient fait surtout les Ottons, pratiquer la politique de famille? Sa mère, fille et sœur d'empereurs, Agnès, deux fois mariée, lui avait à cet effet fourni, en lui donnant dix-neuf frères ou sœurs ou demi-frères et demi-sœurs, dont plusieurs étaient morts cependant, une ample matière.

A Wurtzbourg donc, le nouveau roi met Henri le Superbe au ban de l'empire pour avoir voulu retenir dans ses mains deux duchés (1), contrairement aux lois de l'Etat. Henri le Superbe, réclame, s'arme. Aussitôt Conrad III, presque coup sur coup, transfère, comme si c'était un des droits de sa souveraineté, le duché de Saxe à cet Albert l'Ours, qui avait été d'abord l'adversaire, puis le serviteur de Lothaire, et enfin le duché de Bavière à Léopold d'Autriche, de la maison de Babenberg, son frère utérin, ainsi que le riche évêché de Frisingen, à Otton, un autre aussi de ses frères utérins, célèbre plus tard comme l'historien des

(1) Helmold, I, 54 : *Injustum esse perhibens quamquam principem duos tenere ducatus.*

Hohenstauffen. C'était toujours, dans l'absence d'une constitution qui fixât les droits du souverain et des grands duchés, la lutte de la royauté et de la féodalité allemande. Pour pouvoir la soutenir, Conrad III, s'appuie, comme l'avaient fait les Ottoniens, sur ses parents; et, comme les Franconiens, il ne veut pas laisser plusieurs duchés dans les mêmes mains, mais bien en pourvoir sa famille.

Ce premier conflit des Welfen et des Wiblingen engendre bientôt moins une guerre civile où l'on peut parfois entrevoir un peu d'ordre dans le désordre, que, sur tous les points du territoire, une foule de petites guerres privées où toutes les ambitions locales saisissent le prétexte de la lutte de Conrad III et d'Henri le Superbe et les noms des deux familles, pour se donner carrière.

En Saxe, Albert l'Ours conquiert un instant le duché au combat de Mimersberg sur le margrave de Misnie, sur le comte palatin de Saxe, et sur d'autres encore restés fidèles à Henri ; il prend Lunebourg, Bardewick, Brême, et dispose déjà du duché de Holstein en faveur d'un de ses partisans. Mais voici la frontière Nord-Est ébranlée. Aussitôt les Wendes païens se jettent sur le territoire des Wagriens et des Obotrites plus chrétiens, et Prebislas le Slave détruit et met en cendres la forteresse et le monastère de Sigeberg, œuvre de Vicelin sur la droite de l'Elbe. Tout retourne à la barbarie au bord de la Baltique, même dans le Holstein ; Hambourg, Brême, Lubeck, qui commençaient, sont deux fois pris et repris et deviennent la proie des flammes ; ce qui avait été fait là pour la défense morale et matérielle de l'Allemagne est perdu. Et, dans le Brandebourg même, la vieille mère d'Albert l'Ours, Eilika, une femme forte, ne peut défendre le margraviat dans les châteaux de son fils qui sont mis en cendres.

En Bavière, Léopold d'Autriche, soutenu par l'archevêque de Salzbourg, par son frère Otton, évêque de Frisingen, prend pied à Ratisbonne et dans tout le duché, pendant que le frère de Conrad III, Frédéric de Souabe, contient ou même dépouille Conrad de Zœhringen en Allemanie. Mais les châteaux tenus par les partisans des Welfen, par le frère même de Henri, résistent dans la partie du pays couverte de montagnes. La guerre est jusque dans la ville de Cologne où l'archevêque et les bourgeois sont aux prises, jusque dans les Pays-Bas où l'héritage de Godefroy de Louvain avec le duché de basse Lorraine est disputé, les armes à la main, par Godefroy le jeune et Henri de Limbourg. Par suite aussi, en Italie, l'autorité allemande est compromise. Le pape Innocent II, ayant voulu agir, comme autrefois Nicolas II, contre les conquérants normands, Roger II le fait également prisonnier. Il est vrai, selon les antécédents, le Normand se précipite aux pieds du pape et reçoit de lui aussi, comme d'Anaclet, l'investiture du royaume de Sicile et des pays conquis en terre ferme, moins Bénévent; mais le pape se substitue ainsi à la suzeraineté que Lothaire avait revendiquée pour l'empire. De la mer à la mer, de la Baltique au golfe de Tarente, l'empire recule.

Le sort des deux adversaires qui trouvent à peine des armées au milieu de tous ces gens occupés à se battre pour eux-mêmes est souvent étrange. Par trois fois Conrad III, toujours flanqué du légat du pape, cardinal Diettwin, et d'évêques plus que de soldats, à Augsbourg, en Bavière, à Goslar et à Quedlimbourg en Saxe, dans des diètes convoquées par lui, se trouve si peu en sureté qu'il se dérobe à ses ennemis ou à ses amis, à ses adversaires ou à ses

hôtes, on ne sait, pour s'enfuir (1). Son rival Henri le Superbe, en retour, ne pouvant tenir en Bavière, abandonné de ses amis, arrive sous un déguisement en Saxe; « il se jette comme un lion (2) », dit la chronique, « sur les villes et les châteaux de ses adversaires et force ses ennemis, même Albert l'Ours, à la fuite; » il n'est arrêté que par le landgrave de Thuringe, Louis, que Conrad III avait attaché par un mariage à sa fortune.

Enfin au milieu de l'année 1139, les deux adversaires, après bien des courses et avec des forces respectables, se trouvent en face, justement dans le landgraviat de Thuringe qui servait de passage entre le nord de la Bavière et la Saxe. Le roi Conrad III avait avec lui beaucoup d'archevêques, d'évêques, venus avec leurs vassaux, et d'abord le hardi et habile Adalbéron, puis ceux de Mayence, de Spire, de Worms, de Wurtzbourg et les abbés de Hirchfeld et de Fulde, enfin Albert l'Ours, Louis de Thuringe, Léopold d'Autriche et le duc de Bohême Sobieslas. Derrière Henri se trouvait la majorité des princes et des évêques de Saxe, avec des Bavarois, mais qui avaient avec de grandes difficultés pénétré en Saxe comme des pèlerins *(sub specie peregrinationis)*.

La Werra séparait les deux armées, non loin de Creutzbourg. Des deux parts, les soldats, dit une chronique, paraissaient être animés des mêmes désirs de vaincre ou de mourir, *ardentibus animis in utrumque parati aut fortiter vincere aut non inulte mori*. Conrad III et

(1) *Ann. sax.*, ad ann. 1139 : *Quibus venientibus et prope ipsum locum hospitantibus.* — (2) Ott. Frisig., VII, 23 : *Pene omnibus deficientibus clam inde egressus quatuor tantum comitatus Sociis in Saxoniam venit.*

Henri le Superbe songèrent cependant chacun aux conséquences possibles d'une défaite; les évêques des deux partis intervinrent. Parmi eux, il y avait un homme de ressources, l'archevêque de Trèves, Adalbéron, le même qui avait conquis de haute lutte son siège sous Lothaire, qui avait circonvenu en Italie Innocent II et fait roi Conrad III. Il avait, avec de nombreux chevaliers, amené une quantité considérable de vivres et trente énormes tonnes de vin, comprenant que, entre compatriotes, le vin et les provisions (1) feraient plus pour la victoire que des milliers de soldats faméliques. Les Allemands avaient conservé encore du temps de Tacite, l'habitude de traiter les affaires après boire. Les Saxons surtout burent et mangèrent beaucoup. On conclut une trêve jusqu'à la Pentecôte, chacun gardant ce qu'il avait; et on remit à traiter d'une paix définitive à la Chandeleure. Il avait été versé plus de vin que de sang à Creuzbourg sur la Werra. L'archevêque de Trèves, qui ne s'oubliait jamais, fut récompensé de sa peine et de ses sacrifices, en attendant mieux, par le don de la grasse abbaye de Saint-Maximin qui devait lui causer plus d'un souci. Le duc Henri le Superbe retournait peu satisfait des bords de la Werra à Quedlimbourg, quand il mourut subitement en route de chagrin ou peut-être du poison (20 oct. 1139); et, après avoir subi les plus grandes vicissitudes, il était enterré au monastère de Lutter, près de son beau-père, l'empereur Lothaire (2).

(1) *Gest. arch. Trev.* : *Quingentos adduxit milites et* XXX *carretas vini et immensam victeralium copiam secum adduxit.* — *Misit carretas Maxime Saxonibus. Perpendit enim plus conferre ad victoriam vini copiam et aliorum victualium quam multa millia virorum famelicorum.* — (2) Bien que la plupart des chroniques

Cette mort ne termina pas la guerre. Son fils, plus tard célèbre sous le nom de Henri le Lion, fut, quoique en bas âge, proclamé duc de Saxe par sa mère Gertrude et par sa grand mère, l'impératrice veuve Richenza; et, tandis qu'Albert l'Ours voyait son château héréditaire d'Anhalt brûlé et lui-même remplacé dans la marche du Nord *(Nordmark)* par un Rudolph de Stade, en Bavière, Welf V, frère de Henri, releva son parti en livrant à Léopold d'Autriche un combat heureux près de Valley (13 août 1140). Conrad III, de son côté, s'affermit sur le Rhin en confiant aussi, après la mort du titulaire, le palatinat du Rhin à un troisième de ses frères utérins, du nom de Henri, qui devait avoir à faire dans ces contrées, où les petites guerres non plus ne manquaient pas. C'était à recommencer.

Au mois de décembre de l'année 1140, les adversaires, après s'être cherchés, se trouvèrent en face. Le roi Conrad III, accompagné, comme toujours, du légat du pape, Diettwin, d'archevêques et d'évêques, de son frère Frédéric de Souabe, de ses frères utérins, Léopold, Otton, Henri, et de quelques seigneurs, assiégeait, sur les bords du haut Neckar, la ville fortifiée de Weinsberg, où était la femme du duc Welf V. Celui-ci, croyant surprendre l'armée assiégeante, arrive par un chemin détourné, quand il est arrêté par les chevaliers de Conrad qui avait été averti : — *Hi Welfen!* — *hi Gibelinen!* — pour la première fois, selon des chroniques, il est vrai, postérieures, ce double cri de guerre est poussé des deux parts. Mais Conrad, en nombre, jette une partie des chevaliers de Welf dans le Neckar et l'autre dans la forteresse. Weinsberg est à sa discrétion. La du-

attribuent sa mort au poison, le soupçon ne tombe sur personne Un chroniqueur dit : *Irremediabili morbo tristitiæ.*

chesse dut se rendre. Elle aurait, selon la tradition, stipulé que toutes les femmes de la ville pourraient sortir en emportant ce qu'elles avaient de plus précieux (1). Quand on les vit ayant chargé leurs maris sur leurs épaules, Frédéric de Hohenstauffen protesta; mais Conrad III laissa passer femmes et maris : « c'était parole de roi »; et Weinsberg aurait changé son nom en celui de Weibertreu (fidélité des femmes).

La critique historique a traité cette tradition de légende; les défenseurs des vertus allemandes demandent grâce pour elle. Elle n'est pas incompatible avec le rôle important qu'on voit jouer alors aux femmes et avec les sentiments et les idées chevaleresques que l'influence de la France propageait en Allemagne depuis la première croisade. La vieille impératrice veuve, Richenza, et sa fille Gertrude avaient fait la force de Henri le Superbe et étaient maintenant la seule défense de son jeune fils, Henri le Lion. On reprochait à Albert l'Ours d'attaquer deux femmes et un enfant; et lui, il avait trouvé aussi un concours tout sauvage dans sa vieille mère, Eilika. Frédéric de Hohenstauffen avait, dans Agnès de Saarbruck, une femme vraiment virile. La mère même de Conrad III, plus célèbre encore sous le même nom d'Agnès, fille de Henri IV et sœur de Henri V, femme de deux maris, mère de vingt enfants et qui eut des Hohenstauffen et des Babenberg pour descendants, n'était pas moins remarquable par son courage que par ses vertus. Ces fortes qualités des descendantes des Grimhilde et des Brunehilde inspiraient aux descendants des Sigefrid une estime naturelle. Dans cet épisode, où apparaît pour la première fois en Allemagne le sentiment chevaleresque, le

(1) Monum. Germ., XVII, 309. *Ann. Weingart.*

mélange d'une naïveté plaisamment antique et d'une délicatesse naissante répond très-bien à l'état de mœurs encore grossières mais déjà effleurées par une civilisation supérieure.

Ce sentiment nouveau ne fut pas étranger non plus à une tentative sérieuse d'apaisement. La mort de Léopold d'Autriche, arrivée le 18 octobre 1141, celle de la vieille Eilika, mère d'Albert l'Ours (16 janvier 1142), écartaient les ennemis les plus irréconciliables. Conrad III, transportant le margraviat d'Autriche à son plus jeune frère utérin, Henri Jasomirgott, dont il donnait le palatinat rhénan à son beau-frère, Hermann de Stahleck, laissa vacant, sans en disposer, le duché de Bavière, et convoqua les princes les plus importants de la Saxe et de la Bavière à se réunir à lui à Francfort (19 avril 1142) pour traiter à l'amiable.

Beaucoup de ces ennemis jurés étaient en face les uns des autres : Albert l'Ours, Gertrude, fille de Lothaire, veuve du Superbe, mère de Henri le Lion, Frédéric de Hohenstauffen, tous les autres demi-frères de Conrad. Ils survivaient, après cette guerre, à Henri le Superbe, à Richenza l'impératrice, à la vieille Eilika, sans compter tant d'autres moins connus. Tant de deuils parvinrent-ils à attendrir quelques-unes de ces ambitions farouches? Toujours est-il que la jeune veuve de Henri le Superbe, Gertrude, touchée d'un tendre sentiment, donna le signal d'une réconciliation en offrant sa main au demi-frère de Conrad III, Henri Jasomirgott, fait récemment margrave d'Autriche. C'était rapprocher la Saxe de la Bavière et toutes les deux du roi. Le margrave Albert l'Ours, de la maison de Ballenstædt, fit alors sa soumission et obtint son comté et son margraviat, mais avec le titre de prince

d'empire et sans autre dépendance que celle du roi, en renonçant, il est vrai, au duché de Saxe en faveur de Henri le Lion qui laissa aussi au nouveau mari de sa mère celui de Bavière; et l'on célébra avec pompe et avec joie le mariage qui faisait tomber momentanément les armes des mains des Welfen et des Wiblingen. La mort de Gertrude, la nouvelle femme de Henri Jasomirgott, dans cette famille éprouvée coup sur coup (1143), ne compromit heureusement pas cette paix qui terminait au moins la plus dangereuse des guerres et qui laissa le roi de Germanie raffermi songer à ses devoirs d'empereur (1).

Il faut bien le reconnaître, si l'on veut juger avec impartialité le rôle joué au moyen âge par les souverains de la Germanie, l'opinion générale, le courant des circonstances, en les appelant à l'empire, agrandissait tous les jours leur tâche. Chaque événement nouveau qui s'accomplissait au-dedans ou sur les limites de la chrétienté, semblait solliciter partout à la fois leur intervention. Au milieu du XII[e] siècle, en Europe, une révolution nouvelle, soulevée par un souffle de liberté inconnue commençait, en Italie surtout, mais bientôt aussi dans les autres contrées chrétiennes, à affranchir les villes et cités du joug des seigneuries laïques ou ecclésiastiques; et, par là, elle menaçait d'ébranler aussi la puissance des rois. Hors de l'Europe, les vicissitudes de la Terre-Sainte conquise par le sang des chrétiens, le sort du royaume de Jérusalem, élevé en pleine Asie par les chevaliers francs entre l'empire byzantin schismatique et les puissances musulmanes, ne devaient pas, dans le temps de foi qui avait suscité les croi-

(1) Voir les *Annales sancti Disibodi*, *Stadenses*, *Palidenses*, *Patherbrunnenses*, *Colonienses*, *Weingartenses*, *Magdeburgenses*, etc.

sades, laisser indifférents les dépositaires d'un pouvoir dont la religion était alors l'une des bases principales. Le premier souverain de la dynastie des Hohenstauffen ne put donc se soustraire au double devoir que ces circonstances nouvelles semblaient lui imposer ; c'est ce qui l'entraîna, loin de l'Allemagne, hors de sa sphère d'action naturelle, pendant une partie de son règne. Mais était-ce l'Italie ou l'Orient, Jérusalem ou Rome, qui aurait d'abord pour lui le plus puissant attrait?

II

Les troubles à Rome; Arnaud de Brescia. — Les malheurs de la Terre-Sainte; saint Bernard en Allemagne. — (1144-1147.)

Conrad III, pendant l'essai de royauté qu'il avait fait, au temps de Lothaire, en Italie, s'était aperçu déjà du tort que l'ébranlement de la puissance politique des évêques avait causé à la puissance allemande au-delà des Alpes. Une doctrine nouvelle, celle du célèbre moine-tribun Arnaud de Brescia (1), élève d'Abélard, qui transportait dans la politique la révolution que son maître avait tentée dans la théologie et qui contestait au clergé le droit de posséder et à l'Eglise l'exercice de tout pouvoir temporel, était de nature à donner une arme redoutable aux municipalités italiennes en voie d'émancipation et à menacer jusque dans Rome l'autorité pontificale. En l'année 1144 même, en

(1) V. nos *Tribuns et Révolutions en Italie*, 1 vol., Didier et Cie.

effet, les petits barons et les bourgeois de Rome restauraient la vieille république dans la ville aux sept collines et remettaient au jour la fameuse formule S P Q R. Le pape Lucius II, successeur d'Innocent II, mourait des suites des blessures qu'il recevait en voulant emporter d'assaut le Capitole, citadelle de la révolution. De quel œil celui qui était appelé à être couronné à Saint-Pierre par les mains du pape, dans une ville qu'il regardait comme sienne, pouvait-il voir de semblables événements? Resterait-il maître du Saint-Empire romain, si Rome échappait au Pape, et les villes italiennes émancipées le reconnaîtraient-elles encore comme empereur?

Quand bien même le successeur des Ottons et des Henris, Conrad III, représenté, comme toujours, à Rome, par un préfet impérial, n'eût pas été intéressé directement à ce qui se passait là, le successeur de Robert Guiscard, un rival ambitieux, le normand Roger II, s'intitulant fièrement roi de Naples et de Sicile, qui tantôt soutenait les Romains contre le pape et tantôt le pape contre les Romains, pour agrandir son autorité ou reculer ses frontières, l'aurait rappelé à ses devoirs. Cet adroit conquérant n'avait-il pas, d'une part, fait passer de l'argent à Welf VI en Allemagne pour y retenir Conrad; et, d'autre part, ne formait-il pas, tout en cherchant à s'allier par mariage avec les empereurs de Byzance, le dessein qui, depuis les croisades, ne paraissait plus si chimérique, d'aller chercher aussi une couronne impériale à Constantinople, afin d'être encore plus puissant en Italie et à Rome?

Tout cela renfermait enfin, dans l'Eglise même, une cause profonde, générale qui devait toucher encore plus celui qui se regardait comme son protecteur et son patron au dedans comme au dehors. Depuis que celle-ci s'était

corrompue par suite de sa richesse et de sa puissance temporelle même, ses représentants les plus autorisés poursuivaient de leurs vœux, et souvent de leurs objurgations pressantes, une réforme qui semblait nécessaire. Saint Bernard déplorait tout le premier l'appareil mondain dont les papes s'étaient environnés, la tiare, le *regnum*, dont ils ceignaient leur front, « les lois de Justinien plus souvent invoquées au palais de Latran que les préceptes de l'Evangile », et l'envoi, avec la personne des cardinaux, dans les provinces chrétiennes, de véritables proconsuls. Quel souverain temporel pouvait tenter de remédier à ce mal qui, en discréditant les Eglises, tendait alors à ébranler la base même de tout pouvoir politique, si ce n'est le chef du Saint-Empire romain?

Mais l'ingérence du pouvoir temporel du chef du Saint-Empire dans les affaires de l'Eglise, même dans l'intérêt d'une réforme modérée, n'était-elle pas autant à craindre, pour celle-ci, que la violente réforme prêchée par Arnaud de Brescia? Saint Bernard, l'homme du siècle qui connaissait le mieux toutes ces difficultés, en était aussi le plus préoccupé. Si, dans ses lettres à Conrad même, il reconnaissait, conformément aux idées répandues de ce temps, que Rome était la tête de l'empire *(caput imperii)*, que l'Eglise était sous la protection de Conrad III et que ce qui se passait à Rome « était une diminution de la puissance césarienne *(diminutio imperii)* (1) », il n'en conjurait pas moins le Hohenstauffen de ne jamais se départir du respect qu'il avait toujours nourri pour le Saint-Siège. En homme politique capable de lutter avec les plus habiles, il se prêtait à servir d'intermédiaire entre Rome et le Pape, entre l'empire et

(1) S. Bern., *Ep.* 183, 244, 245.

Roger II, qu'il avait traité autrefois d'ennemi ou de tyran, pour sauvegarder tous les principes et conjurer tous les conflits. Autant de raisons peut-être pour détourner les esprits des hommes, qui savaient embrasser les intérêts de la chrétienté tout entière, vers cet Orient dont le sort, grâce à Jérusalem, jetait à la même époque l'émotion dans toutes les consciences, et pouvait toucher les souverains et l'Eglise, sans susciter entre eux les mêmes dangereuses rivalités !

En partant dans sa jeunesse pour les lieux saints, Conrad III avait déjà obéi à l'influence chevaleresque et ecclésiastique exercée sur l'Allemagne depuis la fin du siècle précédent. Lors de la première croisade, il est vrai, les chevaliers allemands n'avaient pas été fort nombreux. Mais, depuis, à la suite des fondations françaises des ordres de Prémontré et de Citeaux, la propagation des sentiments chevaleresques par la littérature française née de ces temps, et par la légende de Charlemagne qu'on faisait voyager jusqu'au saint Sépulcre, avait multiplié aussi à l'est du Rhin les maisons des Hospitaliers et des Templiers; et l'Allemagne s'était plus intéressée aux destinées du royaume de Jérusalem et des principautés chrétiennes. On avait vu maint chevalier allemand, comme le jeune Conrad, prendre isolément ou par petites troupes le même chemin. Ceux qui en étaient revenus avaient agrandi l'horizon politique de l'Allemagne, élevé, épuré son ambition, popularisé une idée, des sentiments pour lesquels elle n'était point mûre encore, cinquante années auparavant. Maintenant elle partageait d'autant plus la haine des chrétiens contre les Infidèles, qu'elle avait près d'elle, sur ses frontières, ses païens, les slaves de l'Est, qui la condamnaient à une perpétuelle guerre.

Le jeune Conrad surtout, dans son voyage à travers l'empire grec et en terre sainte, avait pu comprendre les dangers auxquels les successeurs de Godefroy de Bouillon, à Jérusalem, Baudoin Ier et Baudoin II, étaient exposés entre le sultan de Mossoul, sur l'Euphrate *(Emadeddin Zinghi)*, et les empereurs de Constantinople, maîtres de l'Asie-Mineure, mais souvent aussi jaloux et ennemis des chrétiens latins que des mahométans, surtout depuis que les possessions chrétiennes avaient ravivé en Asie toutes les ambitions politiques et toutes les haines religieuses. En voyant tantôt l'antique Edesse, par exemple, le poste avancé des chrétiens sur l'Euphrate, attaquée à plusieurs reprises (1144-45) par les musulmans, tantôt la ville d'Antioche, sur la côte phénicienne, convoitée par le Byzantin, Conrad III pouvait-il se soustraire aux préoccupations qui s'imposaient surtout au premier souverain de l'Occident latin?

A une époque, en effet, où la politique n'était pas aussi étrangère qu'on pourrait le croire à la conduite non-seulement des souverains chrétiens, mais même des personnages les plus mystiques de ce temps, on voit, dès l'année 1143, le roi Conrad III et l'empereur d'Orient, Johannes II, échanger des ambassades au sujet d'un mariage entre la sœur du premier et le fils du second. Conrad, qui fit les premiers pas, y voyait le double avantage de pouvoir ainsi protéger les chrétiens latins d'Orient contre les entreprises de Byzance et d'unir les deux empires d'Occident et d'Orient non-seulement contre les puissances mahométanes, mais aussi contre leur ennemi politique commun en Italie, le roi d'Apulie et de Sicile, Roger II.

Ces négociations renouvelées de celles qui avaient eu lieu au temps d'Otton le Grand, près de deux siècles au-

paravant, permettent de surprendre à cette époque le degré de considération que s'accordaient les deux empires et elles jettent un jour sur leur politique réciproque. Bien que Conrad III fût moins puissant que n'avait été le grand Otton, et qu'il n'eût point encore été couronné à Rome, il prend, dans la lettre qu'il fait porter, par son chapelain Albert, à Johannes II, le titre d'empereur des Romains qui avait été contesté d'abord par la même cour, deux siècles auparavant, à l'empereur saxon, et après son couronnement. En présentant cette alliance matrimoniale comme un effet naturel des liens d'affection qui « unissent dans Rome et dans Constantinople la mère et la fille », Conrad III fait un tableau flatteur de sa puissance : « Non-seulement toutes les parties de son royaume lui sont soumises, mais tous les peuples et Etats voisins lui envoient des ambassades et des otages ; l'Italie, la Lombardie, l'Apulie attendent sa venue, et la France, l'Espagne, l'Angleterre, le Danemark sont dans le respect et dans la dépendance. »

Il fallait croire la cour de Constantinople, assez mal informée des affaires européennes, pour lui parler ainsi. Il est vrai, en 1142, le fils du roi de Danemark avait prêté hommage à Conrad ; Boleslas IV, duc de Pologne, Bela III l'aveugle, de Hongrie, et le duc de Bohême avaient cherché à faire des alliances avec cet empereur germain qui ne manquait ni de sœurs ni de demi-sœurs pour tous les prétendants ; et l'apparition de Conrad à la tête d'une armée en Bohême avait assuré la soumission de ce duché à Wladislas II. Mais il suffit de suivre d'un peu près ce souverain, toujours errant, dans ses diètes ou sur ses frontières pour se convaincre de sa réelle faiblesse.

En Saxe, les diètes si fréquentes du roi Conrad III,

à Goslar et à Quedlimbourg, ne prêtent guère main forte au margrave Albert l'Ours contre les Slaves païens d'au-delà de l'Elbe, les Wendes et les Obotrites, et cet empereur ne contribue pas plus que les précédents à la civilisation de cette partie de l'Europe. Des princes et des évêques se laissent à peine réconcilier par lui à Wurtzbourg et à Nuremberg. Dans les duchés de Lorraine, à Echternach et à Aix-la-Chapelle, il ne peut apaiser les querelles du comte Henri de Namur et de l'archevêque de Trèves; et ce n'étaient pas là les seules! Point de vraie grandeur au dehors, peu de paix au dedans! En songeant à ce qui se passait dans l'ancien royaume de Bourgogne toujours pays d'empire, mais où le comte Raymond de Baux guerroyait sans cesse contre Bérenger de Provence, on constate que l'autorité impériale allemande dans ces pays était bien faible; et l'on peut se demander ce que des souverains, tels que Louis VII de France ou Henri II d'Angleterre, pouvaient accorder, au-delà d'une certaine considération, à l'empereur Conrad III.

L'empereur d'Orient, Emmanuel, successeur de Johannes II, arrivé au trône byzantin pendant les négociations, n'en était pas moins disposé à conclure avec Conrad le mariage projeté par son père entre lui et Sophie de Salzbach, belle-sœur de celui-ci. Mais il ne renonçait pas pour cela à ses ambitions, puisqu'il recevait alors l'hommage d'Antioche; et il n'était guère dupe des forfanteries de la chancellerie allemande; car son ambassadeur faisait encore des difficultés telles pour reconnaître Conrad comme *imperator Romanorum*, que « celui-ci entrait dans une violente colère comme si l'on eût tué son fils sous ses yeux »!

Les nouvelles d'Orient, mauvaises depuis qu'Edesse était tombée une première fois au pouvoir des Infidèles,

et la crainte qu'inspirait à l'une et à l'autre le normand Roger II en Italie, rapprochèrent complètement les deux cours et décidèrent le mariage. L'ambassadeur grec fit à celui qui voulait être vraiment empereur des Romains (1) les concessions voulues. Le mariage fut résolu. Ils se jurèrent réciproquement d'avoir les mêmes amis et les mêmes ennemis et de maintenir leurs deux empires en honneur et en paix dans le monde entier. L'empereur d'Orient aurait bien voulu que Conrad lui envoyât cinq cents bons chevaliers, sous prétexte de résister à une attaque de Roger II. Conrad aima mieux en promettre trois mille, si son allié en avait un besoin urgent, et s'engager même, en cas de péril, à voler en personne à son secours. La fiancée, Sophie de Salzbach partit enfin (1145) pour Constantinople, escortée d'une ambassade du haut clergé germanique, et elle devint, le jour de l'Epiphanie de 1146, la femme de l'empereur byzantin Emmanuel.

Les événements accomplis la même année dans le royaume de Jérusalem et dans la ville de Rome devaient décider de quel côté seraient dirigés d'abord les effets de cette alliance.

En Orient, les chevaliers chrétiens et les Arméniens avaient profité de la mort du sultan de Mossoul, Emadedden Zinghi, pour reprendre Edesse, dont la perte était si préjudiciable à Jérusalem. Mais bientôt le fils de celui-ci, Noureddin, était revenu avec une puissante armée, avant qu'on eût le temps d'approvisionner et de fortifier la ville. Elle n'avait pu résister au nouvel émir.

(1) Ott. Frising., *Chron.*, VII, 28; *Gest. Frid.*, I, 24.

Ses troupes sauvages et fanatiques, enfonçant les portes mal défendues, s'étaient précipitées dans la ville. Les chevaliers s'étaient défendus presque jusqu'au dernier; les Grecs et les Arméniens avaient été massacrés ou emmenés en esclavage; la ville et la forteresse avaient été démantelées, les maisons brûlées. Il ne restait plus d'Edesse qu'un monceau de ruines. Voilà pour l'Orient.

En Italie, Arnaud de Brescia, appliquant ses doctrines sur un plus brillant théâtre, avait en personne dressé dans Rome, la même année, le drapeau de la révolution républicaine, qui faisait passer la souveraineté entre les mains laïques du *sénat et du peuple* romain ; et Eugène III, un moine vertueux, mais sans grande intelligence, disciple de saint Bernard, après avoir cherché d'abord, tantôt à Rome, tantôt dans de petites villes environnantes, à s'accommoder avec le nouveau gouvernement, venait enfin de quitter décidément la ville, où il ne voyait plus que « des loups et des dragons ». Il se retirait d'abord à Viterbe, dans les Apennins, puis, cédant la place à la révolution qui paraissait triomphante, il prenait la route de France, asile ordinaire, au moyen âge, des papes qui ne pouvaient plus rester dans la capitale de la chrétienté.

La question était dramatiquement posée par les événements. Le chef temporel de la chrétienté, sollicité par les ambassadeurs d'Orient et de Rome, protègerait-il sa capitale, la résidence du Saint-Siège, contre une révolution nouvelle, ou bien le tombeau reconquis du Christ, la pierre angulaire de la foi, contre l'Infidélité? Il avait défendu l'un et l'autre dans sa jeunesse. Les princes les plus puissants d'alors pouvaient hésiter, s'agiter. Ils étaient menés par l'esprit du temps. Il y avait un homme plus puissant qu'eux pour finir leurs hésitations et les con-

autre. L'abbé de Clairvaux, Bernard, s'inquiétait sans doute du conflit qui avait éclaté entre les Romains et le Saint-Siège. « O peuple insensé, » écrivait-il à ceux-ci, « ne voyez-vous pas que le pape est votre tête et que les cardinaux sont vos yeux; citoyens d'une ville illustre, enfants des héros, réconciliez-vous avec les cendres de tant de martyrs ensevelis dans vos murs. » Quelquefois même, il menaçait ce peuple « à la nuque indocile, *duræ cervicis*, » et il écrivait à Conrad pour lui rappeler « qu'il était de son honneur de n'avoir pas un empire sans tête ». Mais le réformateur de l'Eglise ne mettait pas la principale vertu du Saint-Siège dans son action politique ni dans son pouvoir temporel, et il n'attachait pas l'autorité de celui-ci sur l'Eglise à sa résidence, à son séjour dans Rome et surtout à la possession de ses domaines.

Nul plus que Bernard n'exaltait dans le pape, « le successeur de l'apôtre, l'image de la justice, le miroir de la sainteté, le père des rois, le maître de la loi, le vicaire du Christ, l'oint du Seigneur ». Il ne lui refusait, à tous ces titres, aucun éloge. Mais, en proclamant sa suprématie, il la savait limiter; après avoir élevé bien haut le pape, il le renfermait dans son domaine. « Vous vous glorifiez de votre trône, » écrivait-il à Eugène III, ce pauvre de conseil, cet homme mort au monde, qu'on avait ramené parmi les hommes, « mais ce n'est qu'une éminence pour découvrir de loin tout ce qui se passe; le nom d'évêque vous a été donné à cette fin. » Il blâmait l'ambition des cardinaux, et « la main qu'ils étendaient sur les affaires temporelles, la faulx qu'ils jetaient dans la moisson d'autrui ». Le pape n'était pas pour lui un souverain, un maître, « mais un serviteur, un mercenaire de Dieu, le fermier préposé à la ferme; il avait un hoyau et non un sceptre

dans la main. » C'est par la parole, non par le fer, *verbo non ferro*, que s'exerçait son pouvoir ; s'il disposait de deux épées, « la spirituelle et la temporelle, il ne mettait pas la main à la seconde, il consentait seulement *(nutu)* à ce qu'on s'en servit. » L'autorité du pape dans Rome n'était donc pas ce que saint Bernard avait le plus à cœur. Il craignait même d'appeler Conrad III à Rome, de rapprocher « les deux glaives que Jésus-Christ avait unis dans son corps mystique qui est l'Eglise, » et de donner ainsi l'occasion à « l'homme de séparer ce que Dieu a uni ».

Au contraire, la cause de Jérusalem renfermait pour Bernard « la vie de la chrétienté même dans le tombeau du Christ, le patriarchat de Noé, l'arche d'alliance, le mystère de Rome ». Là était déposée la promesse du salut, pour tous les chrétiens, au-delà de cette vie ; là, le gage de l'union des deux pouvoirs, de l'Etat et de l'Eglise ici-bas, la garantie de la réconciliation de la chrétienté en guerre avec elle-même. Les chrétiens se laisseraient-ils donc ravir tout cela avec Jérusalem ? L'évêque Hugues de Gabala était déjà venu intéresser le pape Eugène III aux affaires de l'Orient ; et celui-ci avait écrit, dès le 31 décembre de l'année 1145, au roi de France Louis VII, aux grands et au peuple de ce royaume, pour leur rappeler les temps d'Urbain II et les périls de l'œuvre toute française de la première croisade. Bernard oublia donc Rome en proie à la république pour Jérusalem en proie à l'Infidélité. Déjà Louis VII de France avait réuni une assemblée des grands à Bourges pour les intéresser au sort des chrétiens d'Orient, et il pressait le pape Eugène III de venir en France, comme autrefois Urbain II. « Ce pauvre campagnard, jeté de sa cachette dans le tourbillon des affaires »,

chargea son maître et son ancien abbé, 31 mars 1146, de prêcher la croisade à sa place.

Quoique déjà épuisé par la maladie et par les fatigues, saint Bernard se rend à Vézelay, près de Nevers, où l'attendaient le roi Louis VII, sa femme Aliénor et une foule de chevaliers français, de clercs et de peuple. Il monte sur une espèce de tribune dressée en plein air; à côté du roi déjà croisé, il retrouve des forces et il parle; on l'interrompt pour demander la croix. La France est gagnée une seconde fois à cette expédition lointaine. « Vous avez commandé, » écrit Bernard au pape, « j'ai obéi, et les châteaux et les villes se vident pour aller au secours de Jérusalem ». Mais déjà l'enthousiasme français gagnait les bords du Rhin, la vieille Lotharingie, la Lorraine, toujours la première à se laisser entraîner par tout ce qui venait de France. On mande le pape qui refuse à Conrad un rendez-vous dans Strasbourg. On mande Bernard. Il irait, s'il en avait le pouvoir autant que la volonté, *si, ut voluntas non deest, suppeteret et facultas*. Il se contente d'abord d'écrire aux évêques, au clergé et au peuple de la France orientale et de la Bavière, *Franciæ orientalis et Bavariæ*. Mais un moine, un fanatique, Radulf (Raoul), échappé de Clairvaux, ne se contente pas de distribuer la croix aux foules. A sa voix imprudente, un peuple sauvage, dans la basse Lorraine et en Bavière, se précipite sur les Juifs pour venger Jésus-Christ avant de défendre son tombeau. Ils se jettent avec fureur sur les maisons de ces malheureux, massacrent les jeunes et les vieux sans distinction, sans miséricorde (1).

(1) *Ann. Herbipolenses*, dans Pertz, S. S. XVI, 4: *Domos judæorum irrumpunt et in eos irruunt, senes cum junioribus, mulieres*

Saint Bernard cette fois n'hésite plus. L'abbé de Clairvaux arrive à Mayence au milieu de chrétiens dont les mains avaient été trempées dans le sang israélite. « Ta doctrine sanguinaire, » s'écrie Bernard en s'adressant à Radulf, « n'est pas de toi, mais de celui qui t'a envoyé, de celui qui a été homicide dès le commencement, du père de tout mensonge »; il montre les Juifs assez condamnés par l'obligation, la servitude où ils sont de vivre dans leur foi au milieu des chrétiens, comme l'a voulu le Christ, pour qu'ils témoignent de sa vie, de sa mort et de sa doctrine. Il révèle à la dure foi de cet âge la doctrine plus large et plus humaine de l'Eglise universelle, s'ouvrant, à la fin des temps, même à ses ennemis. « Ne les tuez pas, » dit-il, « eux aussi ils se convertiront vers le soir des siècles; lorsque la plénitude des nations entrera, tout Israël sera sauvé (1). » Et, après avoir renvoyé Radulf à son couvent et apaisé ces furieux qui voulaient d'abord lui faire un mauvais parti, Bernard va trouver à Francfort, fin novembre 1146, le roi de Germanie qui hésitait toujours entre une expédition impériale en Italie et une croisade en Terre-Sainte.

A Francfort, le Saint prêche d'abord la paix de Dieu à l'intérieur, puis la croisade au dehors, dans ce pays toujours en querelles et en armes. Il y avait une telle foule la première fois dans l'église de Francfort que le roi Conrad fut obligé de couvrir Bernard de son manteau quand

cum parvulis, indiscrete, sine dilatione, sine miseratione interficiunt.

(1) S. B., *Epist.*, 363, 467 : *Ne occidatis eos quia et ipsi ad vesperem convertentur et cum intraverit gentium plenitudo, tum omnis Israel salvus erit.*

il eut fini et de l'emporter dehors et à travers les rues sur ses bras. Ni les prédications publiques ni les entretiens particuliers de Bernard ne persuadaient cependant Conrad, qui ne pouvait ni quitter le Saint ni lui promettre de partir. Mais, à Spire, dans le dôme rempli de fidèles, au moment où l'on s'y attendait le moins, quand le pieux mystère allait s'accomplir, au-dessus de la foule agenouillée ou accroupie, la voix de Bernard retentit tout à coup, avec cette puissance de l'émotion chrétienne qui semblait faire de lui, pour les fidèles, l'interprète de Jésus lui-même. Il transporte son auditoire au jour du jugement dernier, aux pieds même de Jésus. Par la bouche du moine, Jésus s'adressant à Conrad : « Homme, » lui dit-il, « quel bien ai-je pu faire que je ne t'aie pas fait : la puissance, l'empire, la plénitude des biens du corps et de l'esprit, la force, l'intelligence, je t'ai tout donné; mais toi, quel usage as-tu fait de tous ces dons pour mon service? tu ne défends pas même le lieu où je suis mort et où je t'ai sauvé; et bientôt les gentils pourront aller de par le monde, disant : Où est-il leur Dieu, *ubi est Deus illorum?* » — « Assez, » s'écrie le roi, en fondant en larmes, « je servirai celui qui m'a racheté »; et il écrivit au pape : « Je n'ai eu le temps de consulter personne; le doigt miraculeux de Dieu a touché mon cœur (1). » Ajoutons cependant que tous n'étaient pas comme Conrad : « Les motifs, dit excellemment la chronique de Wurtzbourg, étaient divers; les uns, amis du nouveau, se décidaient à aller vers d'autres terres; les autres étaient poussés hors de leurs maisons par la pau-

(1) Voir le premier biographe de saint Bernard, et la lettre de Conrad, Wibald's Sammlung : *Spiritus Sanctus mox cor meum mirabili digito tetigit.*

vreté; ils ne partaient pas seulement contre les ennemis de la croix, mais contre les amis mêmes du Christ, pour trouver en combattant une occasion de faire cesser leur pauvreté. Beaucoup, qui étaient accablés de dettes, menacés de châtiments pour leurs crimes, simulaient le zèle de Dieu et se hâtaient surtout de fuir tant de soucis. Il y en avait peu qui, enflammés par l'amour de Dieu, voulussent vraiment verser leur sang pour le Saint des Saints (1). »

III

Croisades allemandes contre les Slaves païens du Nord-Est et en Orient. — (1147-1148.)

L'Allemagne parut pour la première fois entraînée par le zèle divin. C'était le temps où des clercs inconnus exprimaient alors, sous une forme religieuse et biblique, comme dans le chant d'Hanno, l'ancien archevêque de Cologne *(Annolied)*, ou dans la chronique impériale *(Kaiser Chronick)*, le sentiment national et chrétien de l'orgueil et de l'ambition germaniques, réveillé aussi alors par la lé-

(1) Pertz, S. S. XVI, 3 : *Erat autem diversa diversorum intentio. Alii namque, rerum novarum cupidi, ibant pro novitate terrarum consideranda; alii quibus egestas imperabat, non solum contra inimicos crucis Christi, sed etiam contra quoslibet christiani amicos ubi opportunum videretur decertare pro paupertate relevanda...., vix pauci inventi sunt quos amor divinæ majestatis usque ad sanguini affectionem pro sancti sanctorum decertare vehementer attenderet.*

gende de Charlemagne. De ce milieu monastique et légendaire se dégageait pour la première fois cet illuminisme mystique dont le germanisme a souvent depuis renouvelé de sensibles témoignages. L'abbesse de Saint-Rupert, près de Bingen, Hildegarde, hantée par des visions, multipliait ses prophéties qui retentissaient sur les bords du Rhin; elle se faisait un renom de sainte, autorisé bientôt par le pape et par saint Bernard.

Nul de ceux qui pouvaient partir ne résista, à quelque motif qu'on puisse l'attribuer. A la diète de Ratisbonne, où se transporte Conrad (février 1147), des ennemis comme Henri Jasomirgott et Welf VI de Bavière cessent leurs querelles et se croisent; le jeune Frédéric Barberousse, fils du duc de Souabe Frédéric le Borgne, neveu de Conrad, qui avait trouvé dans la guerre civile l'occasion d'exercer sa juvénile ardeur, en fait autant; des prélats aventureux comme Adalbéron de Trèves, de sages et prudents évêques, comme Otto de Frisingen, frère de Conrad, dont l'histoire porte encore les traces de cet enthousiasme de jeunesse, Regimbert de Passau et d'autres se laissent entraîner. De là l'élan propagé par les manifestes de saint Bernard gagne les pays voisins, la Bohême, où se croise le duc Wladislas II, la Pologne, les Etats scandinaves. *Spiritus Dei peregrini,* Dieu fait chevalier, pèlerin, anime de son souffle, selon l'énergique expression d'Otton de Frisingen, et soulève les masses d'un bout à l'autre de l'Europe.

L'Allemagne du Nord n'échappa point à cet enthousiasme chrétien qui jetait même alors le politique Roger II de Sicile, à l'autre extrémité de l'Europe, contre les villes d'Afrique, Bône et Tripoli, en même temps que les Es-

pagnols de la Castille et du Portugal contre les Arabes d'Espagne. Il semblait qu'on fût à l'apogée même de la théocratie. Les idées spirituelles, les intérêts religieux entraînaient toutes les ambitions politiques, toutes les passions mondaines. L'Eglise, la société chrétienne n'étaient, comme le voulait Bernard, qu'un seul corps mystique où la politique et la religion, l'Etat et l'Eglise, le laïque et le clerc ne faisaient qu'un. C'était le triomphe de l'idée du moyen âge.

Les princes saxons du Nord de l'Allemagne, chefs d'un peuple à la fois rancunier et avide, faisant un retour sur eux-mêmes, songèrent, il est vrai, qu'ils avaient près d'eux, au-delà de l'Elbe, chez les Wendes, rebelles endurcis, toujours en révolte contre la marche de Brandebourg, entêtés pillards de frontière, des querelles à vider en même temps que des païens à convertir, et, en tout cas, un territoire plus voisin à dépouiller ou plus utile à conquérir pour eux seuls. Quelques-uns d'entr'eux, déjà croisés, entr'autres le duc de Saxe, Henri le Lion et le margrave de la Saxe du Nord, Albert l'Ours, apportent l'expression de ces regrets et de ces désirs à la diète de Francfort (mars). Saint Bernard ne pouvait contredire à cette volonté. Il la ramène cependant ou la garde au service de l'Eglise. S'il fait accorder les mêmes indulgences qu'aux croisés d'Orient à ceux qui partiront en guerre contre les Slaves, d'accord avec les autres écrivains ecclésiastiques qui s'élèvent souvent contre l'avidité germanique, préoccupée surtout, de ce côté du moins, de lever des tributs et de s'enrichir et non de faire des chrétiens, Bernard fait recommander, par le pape Eugène III, aux chefs saxons, de pousser la guerre jusqu'au bout, et il exige d'eux la promesse, à la fois cruelle et chrétienne, mais toute de ce

temps, « de détruire entièrement la nation slave ou de la convertir » (1).

Au milieu du XII[e] siècle, Conrad III, ayant donc proclamé une paix perpétuelle à Francfort, confia la régence de son fils mineur à l'archevêque de Mayence et à l'abbé de Stablo, Wibald, l'un des hommes d'Eglise les plus éclairés et les plus actifs de ce temps; et l'Allemagne, associée pour la première fois à l'enthousiasme général de la société chrétienne, eut à la fois deux croisades : l'une, des chevaliers du Nord, contre les Wendes païens; l'autre, des chevaliers du Midi, contre les Infidèles d'Orient. Le mouvement se prononça d'autant plus vivement que la surabondance de la population, l'anarchie séculaire des guerres privées et les débordements de la mer en Frise et en Hollande, avaient commencé à déterminer deux mouvements d'émigrations qui avaient déjà pris leur cours, soit au-delà de l'Elbe, vers la presqu'île du Jutland et les rives de la Baltique, soit en descendant le Danube, vers la Transylvanie.

Au nord-est de l'Allemagne, dans le Holstein, Adolphe II de Schauenbourg, voisin et ami des Danois, voué de ce côté à une œuvre à la fois utile et difficile, avait affermi tout doucement sa domination sur le territoire des Wagriens, entre l'Eyder et la Trave, avec des colons de la Frise et de la Westphalie chassés justement alors de leur pays par des débordements fréquents. Grâce aux bons rapports qu'il entretenait avec Niklot, son voisin, le prince

(1) Otto Fris, *De reb. g. Fr.*, I, I, 40. — Heinemann, Alb. de B., p. 370. — *Act. Gembl. ad ann.* 1148 (Pertz, VIII, p. 391 : *Ut vicinam sibi Slavorum gentem paganam aut omnino delerent aut christianos fieri cogerent.*

des Obotrites qui dominait sur les rives de la Baltique, (Mecklembourg), Lubeck, une première fois détruit, s'était relevé et l'apôtre allemand, Vicelin, évêque d'Oldenbourg, toujours infatigable dans ces parages, avait rebâti le couvent de Siegeberg sur leurs frontières communes. C'était là peut-être la manière la plus sage et la plus douce d'opérer en faveur de la civilisation. En effet, à la nouvelle de l'armement des Saxons, le prince Niklot, qui se croit bien plus menacé par une expédition qui sent le fanatisme, prend les devants; il élève sur les bords du lac de Schwérin la forteresse de Dobin, puis, se jetant dans la Baltique sur ses navires, va incendier Lubeck encore détruit et disperser les nouveaux colons allemands.

Une première armée de croisés allemands du Nord, qui se trouvait déjà rassemblée, passe aussitôt le bas Elbe, sous le commandement du jeune duc de Saxe, Henri le Lion, et de l'archevêque de Brême; elle va assiéger la forteresse de Dobin. Les Danois viennent les rejoindre pour opérer avec eux contre les païens. Mais la forteresse se défend vigoureusement. Niklot, avec habileté, attaque séparément les Danois qui, n'étant point secourus par les Allemands, périssent par milliers ou bientôt regagnent leur patrie; les Allemands restent seuls au milieu des marais et de leurs ennemis (juillet).

La seconde armée du Nord, rassemblée plus tard à Magdebourg (1er août), sous le commandement du margrave Albert l'Ours, du margrave de Misnie et d'un assez grand nombre d'évêques, après s'être entendue avec le duc de Pologne, Boleslas IV, qui devait agir de son côté, envahit le pays des Wendes, au sud des Obotrites. Elle passe à Havelberg, où était l'évêque Anselme, incendie, chemin faisant, les villages, détruit un temple païen près du lac de

Muritz, et pénètre, au milieu des bois et marécages, jusqu'à la ville slave de Demmin, tandis que le polonais Boleslas, de son côté, assiège Stettin aux embouchures de l'Oder. Mais les uns et les autres ne réussissent pas mieux devant ces deux villes que leurs compagnons devant Dobin.

On revient à résipiscence. L'évêque chrétien de Stettin, en Poméranie, vient faire observer aux évêques croisés, en vrai disciple du célèbre Otto de Bamberg, par qui il avait été laissé dans le pays, que la prédication valait mieux que la guerre pour faire des prosélytes. Les princes réfléchissent : « A quoi bon cette guerre, » disent-ils, « le pays que nous ravageons nous appartient; ces hommes que nous tuons sont nos sujets. Pourquoi combattre avec tant de rage contre nos intérêts? » Le duc de Poméranie, Ratibor, entre en pourparlers. Les Wendes se déclarent prêts à recevoir le baptême. Au moins, Ratibor, qui l'avait reçu autrefois d'Otto de Bamberg, le promet pour ses sujets et il s'acquitte de sa promesse personnellement, plus tard, en bâtissant un monastère dans l'île d'Usedom. Le prince des Obotrites, Niklot, de son côté, renoue, grâce au maître du Holstein, Adolphe de Schauenbourg, représentant d'une politique modérée, avec les Allemands, et consent à payer tribut à Henri le Lion. A la fin de l'année, toute l'armée chrétienne allemande du Nord avait repassé l'Elbe, non sans encourir cependant le reproche « d'avoir plutôt ravagé que converti le pays des Wendes » (1).

L'Allemagne du Sud avait vu, pendant ce temps, se rassembler à Ratisbonne Conrad III, son roi, Welf, de Bavière,

(1) Helmold, I, 61. — Jaffé, p. 145-154.

son ancien rival, le jeune Frédéric à la barbe rousse, son neveu, l'évêque Otton de Frisingen, son frère et bien d'autres chevaliers, laïques et clercs armés, des femmes même, montées sur palefroi et équipées en chevaliers, au nombre de soixante mille dont, il est vrai, quinze mille malheureux qu'on n'avait pu arrêter. Cette armée vraiment allemande descendit la première le Danube pour traverser la Hongrie et l'empire byzantin. Les princes, évêques et chevaliers de la rive gauche du Rhin, de la Lorraine, de la *Francie* orientale, comme on disait encore, apparurent ensuite dans la vallée du Danube, formant, par une singularité que ce temps explique, moins l'arrière-garde de l'armée allemande que l'avant-garde de l'armée française qui suivait de près (1).

Celle-ci, en voie de formation depuis le concile de Clermont, ne vint qu'à la suite. Le roi Louis VII la commandait en personne, l'oriflamme en main, avec la reine Aliénor, le comte de Perche, son frère, les principaux seigneurs de France, des évêques, comme le bouillant Hugues de Langres, une brillante chevalerie mieux armée encore et équipée que l'allemande, et en arrière-garde, Amédée de Savoie et Conrad de Montferrat, en tout quarante mille hommes. Après qu'elle eut passé le Rhin, reçue, hébergée avec plaisir parce qu'elle était belle, payait bien et faisait aussi beaucoup espérer d'elle, cette armée,

(1) Otto de Fris., c. XLIV, nomme tous les chevaliers lorrains, qui se réunirent à Metz, ainsi que Amédée de Savoie et le marquis de Montferrat, pour suivre, même à travers l'Allemagne et pendant toute l'expédition, le roi Louis VII. — Les Lorrains formèrent toujours l'avant-garde française avec l'archevêque de Trèves, et ils eurent plusieurs fois querelle avec l'arrière-garde allemande. V. Odo de Deuil, p. 31.

après la précédente, fit grand effet à travers l'Allemagne et la Hongrie; un nombre plus grand encore d'Allemands, même pauvres, dont l'esprit d'aventure et d'émigration était réveillé par ce défilé de chevaux, d'armures et d'hommes, la croix sur l'épaule, se mit encore à la suite pour prendre le même chemin. Les derniers traînards de la croisade avaient disparu depuis plusieurs mois, et l'on attendait avec anxiété en Allemagne des nouvelles de l'expédition quand, à la fin de 1147, arrivèrent d'Orient des rumeurs à calmer les plus aventureux et à glacer les plus braves ou les plus misérables.

Déjà le vague bruit d'un grand désastre avait répandu l'inquiétude et l'effroi dans les châteaux, les villes et les chaumières; tout-à-coup on vit revenir par le Danube des pèlerins hâves, affamés, isolément ou par petites bandes. L'évêque de Ratisbonne était parmi eux. Ils racontaient que l'empereur grec, Emmanuel Comnène, en voyant arriver à Constantinople Conrad III, son beau-frère, et cette foule de croisés, dont il avait eu déjà de la peine à assurer les vivres et à contenir les écarts, s'était empressé d'abord de faire passer sur des navires en Asie-Mineure les Allemands, et même, un peu malgré eux, les Lorrains, avant que l'armée française fût arrivée. En Asie-Mineure, à Nicée, Conrad, qui avait déjà de la peine à nourrir et à entraîner son armée, avait laissé en arrière, non-seulement les Lorrains qui voulaient attendre Louis VII, mais les quinze mille piétons allemands sous le commandement de son frère, l'évêque Otto de Frisingen, et d'un obscur chevalier qui devaient les conduire le long des côtes, sur le territoire grec. Puis, avec ses chevaliers, guidés par des Grecs, il avait pris, à travers l'Asie-Mineure, le chemin de la ville d'Iconium, résidence d'un puissant sultan turc,

Mais, au bout de dix jours, à travers un pays désolé, les vivres qu'on avait emportés étaient épuisés, le fourrage manquait aux chevaux. Tout à coup, au milieu des plaines arides de Dorylée, sans villes ni villages que quelques ruines çà et là ou quelques bouquets de palmiers, à mi-chemin à peine d'Iconium, sur les bords du fleuve Bathys, au 26 octobre, des cavaliers turcs que l'on n'avait jusque là signalés qu'au loin, lançant quelques flèches perdues, arrivent en forts escadrons volants sur le derrière de l'armée et l'attaquent avec furie. On résiste ; car les Turcs ne faisaient que tirer, charger et disparaître pour revenir. Mais on ne peut aller plus loin. Il avait fallu prendre le parti de retourner, sans autres vivres que les chevaux abattus, en faisant tête aux escadrons de la cavalerie turque pour passer, et en recevant en queue toutes les flèches sans pouvoir rien rendre. A Nicée, Louis VII et l'armée française, qui avaient passé le Bosphore à leur tour, rencontrèrent les débris de l'armée allemande qui avait perdu trente mille hommes. Plusieurs des survivants découragés reprirent, comme ils purent, le chemin de la patrie; c'étaient ceux-là qui remplissaient l'Allemagne de cris de trahison et d'épouvante. Le malheureux Conrad III malade, mais ne voulant point renoncer à son entreprise, vint se rétablir quelque temps près de son beau-frère à Constantinople.

Louis VII seul ne pouvait, sans danger, conduire les Français et les Allemands jusqu'en Palestine, au milieu des armées confiantes du sultan d'Iconium. Celui-ci savait que l'empereur Emmanuel était mal disposé pour le roi Louis VII, qui s'était demandé, en passant, s'il n'emporterait point Constantinople. Il n'ignorait pas que, de son côté, le roi Roger de Sicile contre lequel les deux plus grands

souverains de l'Europe s'étaient unis, avait, de Corfou, débarqué en Grèce et pénétré, en ravageant tout sur sa route, jusqu'à Négrepont. Encouragé par ces nouvelles et ne respectant plus les frontières grecques, le sultan, quand les piétons allemands conduits par Otton de Frisingen arrivèrent aux portes ciliciennes, écrasa les malheureux sans réclamation et peut-être même avec la tolérance *(permissione Imperatoris)* du gouvernement grec qui, dans sa terreur, avait fait une trêve avec lui. Louis VII, avec les Français et les Lorrains, eut donc lui-même grand'peine et en perdant beaucoup de monde, à franchir la montagne de Cadmus, pour continuer la campagne du Christ *(militiam Christi),* et gagner, sous la protection des Templiers, le port et la ville d'Attalie. Là, il s'embarqua avec les plus riches sur des vaisseaux grecs pour Antioche, laissant les obscurs et les pauvres s'égarer, tomber sous les flèches et sous le sabre des Turcs, ou s'échapper, à travers mille hasards, par terre ou par mer, vers le royaume de Jérusalem (1).

En Terre-Sainte où Conrad III, guéri à Constantinople, vint bientôt rejoindre Louis VII sous Saint-Jean-d'Acre, les deux rois, avec deux armées réduites, virent bientôt qu'ils pouvaient peu pour Jérusalem. Reprendre Edesse sur le puissant Noureddin n'était pas possible. Le beau Raymond, comte d'Antioche, qui avait grand crédit sur sa nièce, la reine de France, voulait d'abord tourner Louis VII et les chevaliers français contre Alep. Mais la reine régente de Jérusalem, Melisende, et son jeune fils Baudoin III désiraient diriger Conrad et les débris des Alle-

(1) Voir, pour la croisade que j'abrège, Michaud, en français, Wilken, en allemand, et Jaffé, *Hist. de Conrad III*, p. 140.

mands qui arrivaient contre le petit sultan de Damas. Enfin, les deux rois, étant rejoints près d'Acre, à la Saint-Jean (24 juin 1148), par le jeune roi de Jérusalem, le patriarche et les grands maîtres des deux ordres religieux, composèrent de tous les débris de ce malheureux voyage une armée de cinquante mille hommes, et apparurent avec elle sous les murs de Damas (24 juillet).

Les chevaliers de l'Occident, braves comme toujours, firent merveille d'abord, en avançant au milieu des bois et jardins délicieux, arrosés par le Barrady, qui entourent la ville à l'occident. Le vieux Conrad III, en personne, d'un coup de hache, fendit la tête casquée d'un Sarrazin et lui enleva l'épaule et le bras gauche. Ils résistaient même aux hordes de secours qui arrivaient aux Musulmans. Mais l'émir même de Damas jeta l'indécision et peut être la trahison chez les assiégeants en menaçant de livrer la ville à un fils du sultan de Bagdad, Noureddin. Les Jérosolimites craignirent de se brouiller avec celui-ci. Sur leurs conseils, au moins malencontreux, les Croisés transportèrent leur camp à l'orient de la ville, dans l'espoir de la prendre par là plus facilement. Mais ils y manquèrent d'eau; ils se heurtèrent à des difficultés plus grandes, se querellèrent entr'eux, s'en prirent aux latins de Jérusalem, aux *poulains*, descendants des premiers croisés, dans lesquels ils voyaient presque des asiatiques, des Infidèles, plus soucieux au moins de leurs intérêts auprès des musulmans que de la foi des occidentaux; et, enfin, découragés, ils ne pensèrent plus qu'à s'en retourner en Occident, malgré la honte de n'avoir rien fait après tant de préparatifs et de si grandes espérances.

III

Retour et mort de Conrad III (1150-1152).

En 1149, avec un désenchantement de plus, les deux souverains et les chefs croisés retournaient à leurs affaires, à leurs ambitions, depuis deux années abandonnées ou compromises en Europe. Le roi de France, Louis VII, ramenait tristement sa femme par mer, pour la quitter et perdre sa riche dot en France au concile de Beaugency, pour incompatibilité d'humeur, au profit d'un rival, Henri Plantagenet, qui s'enrichit de belles provinces françaises. Conrad III retournait auprès de l'empereur d'Orient, Emmanuel, avec les débris des croisés, le jeune Frédéric de Souabe, et ses conseillers allemands. Il fit au moins avec le Byzantin une étroite alliance contre ce Roger II de Sicile qu'ils trouvaient partout devant eux. Mais une infortune commune à l'Allemagne tout entière avait, au lieu d'apaiser, ravivé les vieilles haines intestines. Le rival des Hohenstauffen, Welf VI, séparé de son suzerain, revenait aussi par mer en Occident et traitait justement avec le roi normand, Roger II, à travers les Etats duquel il passait pour regagner l'Allemagne. On s'aperçut bientôt que l'échec de la croisade était loin d'aider à dénouer les difficultés intérieures de la chrétienté occidentale un instant oubliées.

Le pape Eugène III, laissant Rome rebelle à Arnaud de

Brescia, était venu en France où le régent du royaume, l'abbé de Saint-Denys, Suger, avait mis son gouvernement à ses pieds. De là, il était parti, à la fin de 1147 encore, pour la ville impériale allemande de Trèves, sous prétexte de soutenir de sa présence le jeune roi mineur, Henri, confié par Conrad III à la régence et à la tutelle de Wibald, abbé de Stablo, et d'Henri, archevêque de Mayence. L'archevêque de Trèves, Adalbéron, revenu assez lâchement d'Orient, mais habile à profiter de toutes les circonstances, avait ménagé (le 30 novembre) une entrée triomphale à cet hôte illustre, à ce grand exilé, si éprouvé par les événements accomplis en Italie. Les deux régents de l'Allemagne vinrent lui rendre hommage. On déploya en sa faveur un luxe qui ne convenait pas beaucoup à celui que saint Bernard, présent aussi à Trèves, avait appelé un « mendiant ». Au milieu de ce triomphe tout extérieur, le pape s'aperçut cependant que les intérêts et les convoitises ecclésiastiques ne désarmaient pas en sa présence. Il croyait avoir à adresser des reproches de simonie aux archevêques de Cologne et de Mayence, et ces reproches n'étaient pas bien accueillis. L'archevêque Adalbéron, pour prix de ses complaisances, réclamait le titre de primat. Les moines de Fulde élisaient un abbé malgré le pape. « Les Teutons, » disait tristement plus tard le pape, « ont toujours tendu des « pièges au Saint-Siège et, pour de légers motifs, ils ne se « sont jamais fait faute de l'humilier. Cette nation est « affligée plus que toutes les autres du vice d'ingratitude « *(gens illa præ ceteris solet ingratitudinis vitio laborare* (1). »

Le crédit de saint Bernard lui-même, ce grand dompteur

(1) *Hist. pontif.*, c. XXXVII.

de princes et de peuples, baissait. Un concert de réprobation, de reproches, de malédictions, s'élevait, en effet, contre ce nouveau Moïse qui avait égaré dans le désert tant de chrétiens allemands dont les ossements blanchissaient les routes de l'Asie-Mineure. Le saint s'écriait dans sa douleur poignante : « Le Seigneur n'a pas épargné son peuple, n'a pas épargné son nom. Ils sont confondus ceux-là qui annonçaient la paix, qui annonçaient le bien. Certes, on ne peut douter que les jugements de Dieu ne soient très justes; mais ce sont des abîmes si profonds qu'il me semble que je puis dire non sans raison : « Bienheureux celui qui n'en sera pas scandalisé (1) ! »

Le pape Eugène III revint en France avec saint Bernard, tous deux assez découragés, au concile de Troyes; l'Allemagne ne les y laissa pas sans préoccupations. Les archevêques de Mayence et de Cologne, mandés au concile, pour répondre au reproche de simonie qui leur était fait, refusèrent de s'y rendre et le pape les suspendit. L'archevêque de Trèves se rendit à l'invitation, mais il y réclama encore la primatie sur la Belgique, la Gaule et la Germanie, au grand scandale de tous. Il voulait faire une révolution dans l'Eglise au profit de l'empire et au sien. Comme l'autorité du jeune roi allemand, assez mal exercée par les deux régents, chancelait *(quum regnum claudicare putaretur)* et excitait d'assez vifs mécontentements, le pape crut devoir adresser de Reims aux princes allemands une exhortation à maintenir le royaume en paix, pendant l'absence de Conrad III occupé au service de Dieu. Mais, en France même, Eugène III ne put supporter longtemps la tristesse répandue sur tous les visa-

(1) *De Consider.*, II, c. I.

ges (1), et il reprit, en avril 1148, le chemin de l'Italie qui lui avait déjà causé tant de douleurs. Son but était de lancer l'excommunication contre cet Arnaud de Brescia, dont on s'était moins préoccupé que des Infidèles, et de rassembler une armée contre ses adhérents. Un succès à Rome pouvait bien dédommager le chef temporel des chrétiens de l'échec de l'expédition du Jérusalem. Mais les principales puissances de la chrétienté s'entendraient-elles pour y rétablir la paix et réussiraient-elles plus à Rome qu'à Jérusalem?

Lorsque Conrad III, revenu par mer avec une partie des hauts seigneurs allemands qui restaient de la croisade, aborda, le 1er mai, à Aquilée au fond de l'Adriatique, il comptait, aux termes de son alliance avec le César byzantin, son parent, sans trop se soucier à Rome d'Arnaud de Brescia, aller relancer à travers l'Italie leur ennemi commun, le Normand Roger II. A cet effet, il avait chargé le jeune Frédéric de Souabe, revenu avant lui en Allemagne, de lui lever une armée, qui devait concourir à l'entreprise avec une flotte préparée par l'empereur Emmanuel Comnène et par les républiques de Venise, Gênes et Pise, ses alliées. Mais, — premier obstacle, — le pape Eugène III, qui n'était plus « un pauvre de conseil », se voyant négligé à Tusculum où il était avec quelques barons romains, avait pris pour allié contre la République romaine, ce même Roger II; et ce rusé Normand, qui avait aussi gagné le roi de France Louis VII, au retour de celui-ci par mer, avait si bien séduit par argent l'an-

(1) Hist. pont., c. XVIII : *Nolebat in tanta tristitia Francorum et Alamannorum manere inter illos.*

cien rival de Conrad III, Welf VI, en Allemagne, que celui-ci, après avoir noué partout des intrigues, faisait attaquer les châteaux des Wiblingen par ses féaux et amis et recommençait sa vieille guerre contre les Hohenstauffen.

A ces nouvelles, Conrad III n'attendit même pas les cardinaux que le pape lui envoyait pour expliquer sa conduite; il partit d'Aquilée pour l'Allemagne. Il était à Udine le 8 mai, à Salzbourg le 21. Il rencontrait son fils et un certain nombre d'évêques et de princes de la Haute Allemagne, le 29; il voyait des vassaux de la Saxe et de la Thuringe arriver à Wurtzbourg, le 25 juillet, et, pour aviser aux circonstances, il ouvrait une diète solennelle à Francfort, le 15 août 1149, et une autre, à la fin de l'année, à Bamberg, pour contenir ses adversaires.

Toute l'ambition de Conrad III, même en Allemagne, se tournait contre l'Italie, contre Rome et contre Roger II. Aller prendre enfin à Rome la couronne impériale, dût-il l'obtenir du pape Eugène ou du tribun Arnaud qui lui écrivaient également, après avoir failli gagner celle du martyre sur la route de Jérusalem, telle était la pensée dernière de ce vieillard de soixante-quinze ans. L'Italie, l'Allemagne, l'Orient le lui permettraient-ils?

Il est vrai, Arnaud, dans une lettre, lui proposait la couronne « de la part du peuple romain comme à un nouveau Constantin, à un nouveau Justinien et lui faisait assurer qu'on réparait le pont Milvius pour le recevoir dignement (1); » le pape, d'autre part, faisant luire le même espoir à ses yeux, le conjurait d'avoir à se montrer « toujours digne de la protection de l'apôtre ». Conrad n'avait qu'à

(1) Ott. de Fris., *De Gest. Fred.*, I, c. XXVIII.

choisir. Mais le tribun et le pape étaient-ils de bonne foi? Des nouvelles de l'Orient aussi faisaient diversion. Antioche même était un instant menacée. En France, on reparlait encore de la croisade, en 1150, à l'assemblée de Chartres. Bernard, que les plus grands revers ne pouvaient longtemps abattre, consentait cette fois, comme un nouveau Pierre l'Ermite, à prendre le commandement de l'entreprise; et l'abbé de Saint-Denys, Suger, un politique qui avait été opposé à la précédente croisade, voulait partir. Mais que d'habiles gens déjà se servaient de ces prétextes dans des desseins intéressés. Roger II, très zélé pour l'expédition et en correspondance avec l'abbé Suger, parlait ouvertement de jeter Louis VII et les Français sur Constantinople pour arrêter au moins Conrad III sur le chemin de la Péninsule; et cela paraissait assez sérieux à celui-ci pour qu'il écrivît à son beau-frère d'Orient et à sa femme et leur jurât de persévérer dans son inébranlable amitié et de les défendre (1).

En somme, le vieux souverain, qui avait d'ailleurs rapporté d'Orient les fièvres intermittentes, ne savait auquel entendre. Malade, il se défiait de tout le monde. Ses plus anciens serviteurs, l'archevêque de Cologne et l'abbé de Stablo, Wibald, se plaignaient de n'avoir plus accès ni faveur auprès de lui. La conduite douteuse du pape Eugène III, qui tantôt l'appelait à Rome, tantôt lui montrait l'Orient, excitait ses soupçons. « Notre désir, » disait le pape, dans une lettre qu'il lui adressait, « est d'affermir, entre l'Eglise et le royaume, l'union qui a été faite par nos prédécesseurs et les tiens, afin que l'épouse de Dieu,

(1) Wibald, *Epp.*, n° 243 : *Amicitiæ nostræ nexus indissolubilis perseverat.*

l'Eglise universelle, jouisse légitimement de la paix, que l'empire ait la puissance qui lui appartient et que le peuple se réjouisse dans une tranquillité agréable et une paix féconde. »

Quoi de plus vague que ces paroles ! Douze mois durant, les ambassadeurs des deux puissances passaient et repassaient les Alpes, négociaient sans pouvoir s'entendre. Ce que l'empereur avait retrouvé de plus sûr en Allemagne, c'était l'opposition sourde de Welf VI, duc de Bavière, et déjà de Henri le Lion, héritier désigné de celui-ci, sans compter en Lorraine les guerres privées de Henri de Namur et de l'évêque de Liège, et maintes querelles ecclésiastiques dans l'évêché d'Utrecht, dans les archevêchés de Cologne et de Mayence, et sur combien d'autres points encore ! Les cardinaux-légats, comme ceux de Sainte-Suzanne et de Sainte-Cécile envoyés d'Italie, pour les apaiser, ne faisaient que les irriter ; et ils s'en allaient découragés « laissant après eux la haine et le mépris de la cour de Rome ». « J'ai épuisé mes forces, » disait un jour l'abbé de Stablo, Wibald lui-même, « pendant mon séjour auprès du roi, pour rendre la paix à ma patrie. Si une paix ou au moins une trêve n'intervient pas, c'est à douter de l'avenir du pays (1). » Cri de désespoir échappé, dans un moment critique, à un esprit politique et sensé sur l'irréparable mal que l'absence des empereurs, toujours entraînés dans des expéditions lointaines et inutiles, faisait à l'Allemagne !

Le malheureux roi se multipliait ; il tenait diète sur diète à Ratisbonne, à Wurtzbourg, etc. Il apparaissait en armes, tantôt en Lorraine, sur les bords du Rhin, en

(1) Wibald, *Epp.*, n° 330 : *De totius terræ salute desperandum erit.*

Souabe, où il battait une fois Welf VI à Flochberg, en Saxe, d'où il s'échappa un jour avec peine. Dès qu'il était en Saxe, la Souabe remuait, et réciproquement. Les malheurs non plus ne lui manquaient pas. Il perdait l'aîné de ses fils, le jeune Henri, auquel il destinait sa succession que ne pouvait recueillir le second, âgé seulement de huit ans. Enfin le pape Eugène III et Conrad III semblaient être tombés d'accord (1151) au sujet de l'expédition de Rome qui devait couronner la vie de ce César errant. Une diète se rassemblait en septembre 1151 pour prendre les dernières mesures nécessaires. Le nouvel archevêque de Cologne, Arnold, nommé chancelier d'Italie, et Wibald, abbé de Stablo, malgré sa vieillesse, passaient les Alpes. Toute l'Eglise féodale allemande paraissait disposée à concourir à l'expédition. Le 9 février 1152, le pape Eugène III, ayant reçu les envoyés de Conrad III, encourageait tous les évêques, par ses lettres, à le faire. L'Italie était dans l'attente, quand on apprit tout à coup que, de retour de Bâle pour la Franconie, Conrad III, s'étant senti indisposé à Bamberg, s'y était arrêté et était mort le 15 février, non sans soupçon, très-peu justifié d'ailleurs, de poison.

Homme de bon mais inconstant vouloir, plus remuant qu'actif, visant ce qui était loin et manquant ce qui était près, deux fois croisé sans rendre service à Jérusalem, excommunié par le Saint-Siège en deçà des Alpes, poussé par lui à l'empire au-delà, roi d'Italie sans royaume et empereur en Allemagne sans couronne, dominé par la papauté, dont la puissance morale atteignait alors son apogée, mais commençant à en sentir la gêne et le poids, hésitant même entre Arnaud de Brescia et Eugène III, impuissant à faire régner l'ordre dans son propre pays, ne méri-

tait-il pas ce jugement un peu sévère des *Annales de Cologne :* « Les années de ce règne furent tristes. L'inégalité des saisons, la persévérance de la disette, le trouble incessant des guerres les plus variées sévirent de son temps. C'était un homme fort à la guerre et courageux. Cependant sous lui, par une certaine infortune, la chose publique commença à être en péril. *Quodam infortunio sub eo respublica labefactari ceperat* ». On peut voir dans la crypte du dôme de Bamberg, où reposent ses restes, le tombeau de ce fondateur d'une dynastie qui semblait promettre à l'Allemagne plus de dangers que de triomphes, mais qui, avec Frédéric Ier et Frédéric II, lui apporta sans mesure les uns et les autres.



LIVRE IX

CHAPITRE XXI

RÈGNE DE FRÉDÉRIC BARBEROUSSE (1152-1190)

Le règne de Frédéric Ier Barberousse n'est pas seulement, en Allemagne et en Italie, le nœud de la grande querelle des Welfen et des Wiblingen, qui devait se prolonger si longtemps au-delà des Alpes dans les factions guelfes et gibelines ; c'est le moment de l'apogée, sinon de la puissance, au moins de la gloire de l'empire germanique du moyen âge.

Aucun de ces puissants souverains n'a rempli comme lui le monde de son activité et de son nom. L'Italie, la Provence, la Bourgogne, le Danemark, la Pologne, Constantinople, la Terre-Sainte l'ont vu. Il a ceint les couronnes d'Allemagne, d'Italie, d'Arles ; il a été sacré empereur deux fois à Rome. Des guerriers de grand renom, Henri le Lion, Albert l'Ours, Otton de Wittelsbach, des hommes d'Eglise et d'Etat de premier ordre, Raynald de Dassel, Wichmann de Magdebourg, Christian de Mayence, trois puissants archevêques, dont deux ses chanceliers, commandent les armées, forment le conseil de ce guerrier et de ce diplomate. C'est le plus tenace adversaire des papes et il a pour rival Alexandre III ! Il détruit Milan, Tortone,

Spolète, Tusculum, en Italie; il renverse Henri le Lion en Allemagne; il se joue des rois de France Louis VII et Philippe-Auguste, fait trembler Constantinople; il obtient d'entrer en ami dans Venise, prépare l'union de Naples et de la Sicile à l'empire; et la ville de Mayence voit réunis autour de lui les ambassadeurs de toute la chrétienté et les troubadours de toutes les langues. C'est l'époque où, selon un historien récent de l'Allemagne, « le peuple allemand, fort de son unité sous ses empereurs, est arrivé à son plus haut degré de puissance, où non-seulement il dispose de ses destinées, mais où il commande à d'autres peuples, où enfin l'homme de race allemande vaut le plus dans le monde et où le nom allemand jouit de son plein et entier retentissement ». Entre saint Bernard et Philippe-Auguste, en face d'Alexandre III et des républiques italiennes, la gloire de ce souverain allemand est-elle cependant sans mélange et l'Allemagne a-t-elle beaucoup gagné à servir, pendant quarante années, son ambition de commander à d'autres peuples chrétiens ?

I

Election et avénement de Frédéric Barberousse. — (1151) (1).

Rarement les circonstances et les mérites de la personne concordèrent plus favorablement qu'après la mort

1. Voir, pour l'histoire de Frédéric Barberousse, Prutz, *Kaiser Friederich Ier*; pour Henri le Lion, deux ouvrages allemands de

de Conrad III pour assurer l'élection de son successeur.

Ce fondateur de dynastie, bien qu'il eût encore un fils, mais trop jeune, avait remis les insignes de l'empire au duc de Souabe, Frédéric III, son neveu, comme pour montrer que celui-ci était seul capable de soutenir la fortune de l'Allemagne compromise entre ses mains. Fils du gibelin Frédéric le Borgne et de sa première femme, Judith, fille du duc guelfe de Bavière, Henri le Noir, ce Frédéric avait l'avantage d'unir en sa personne les deux familles et les deux opinions qui divisaient l'Allemagne. Il offrait ainsi des garanties à la pacification intérieure du pays si troublé ; et, sans trop faire craindre de faiblesse de la part de l'empire pour l'Eglise, il ne paraissait pas inspirer à celle-ci, alors si puissante, trop d'inquiétudes. L'Allemagne, tranquille, indépendante et respectée, pouvait donc peut-être reprendre au-dehors, auprès de ses voisins, la considération et la prépondérance qu'elle avait perdues depuis deux règnes.

Frédéric était alors âgé de trente et un ans. Il était, selon Radevic, au-dessus de la taille moyenne, bien fait; il avait l'œil clair et vif, la voix forte, le teint coloré, les cheveux d'un blond ardent qui tombaient sur ses épaules et la barbe épaisse et frisée de la même couleur; sa démarche était alerte et décidée (1). L'abbé Wibald, dans une lettre au pape de cette époque même, lui reconnaît un esprit vif, une résolution prompte, du bonheur à la guerre, l'amour des difficultés et de la gloire, l'impatience des injures, une élocution brillante dans sa langue maternelle

Prutz et de Philippson ; la dernière édition allemande des *Hohenstauffen* de Raumer; Scheffer Boichorst pour les dernières années.

(1) Dans Prutz, Otto Morena, Ms. 18,640.

quoique, dit un autre, beaucoup moins habile dans la latine (1); mais un langage sans ménagement (*lingua incauta*), était chez lui l'expression naturelle d'un orgueil intolérable (*tumor intolerabilis*).

A vingt ans, ce jeune homme avait vu couronner son oncle, le roi Conrad III, et assisté avec lui à plusieurs diètes. Ses premières armes, il les avait faites vaillamment pour soutenir l'élection de sa famille contre les Welfen; sa diplomatie la plus récente, il l'avait mise au service de Welf VI et il avait apaisé Conrad, un instant vainqueur à Flochberg, comme pour montrer son impartialité entre les deux familles. A la voix de saint Bernard, il avait suivi Conrad III à la croisade où il s'était distingué, sous les murs de Damas, au-dessus de tous *(præ ceteris)*; et, au retour de celui-ci, il voulait l'accompagner au-delà des Alpes en Italie, pour y restaurer la puissance impériale. Moins familier, par son éducation de haut seigneur, avec l'instruction des clercs, dont sa jeunesse paraît avoir été peu entourée, qu'avec les légendes de la *chronique impériale (Kaiserkronik)* ou du poëme rhénan de Saint-Anno (*Anno-Lied*) qui confondaient, dans les premiers essais historiques célèbres de la langue allemande, la nationalité tudesque avec la puissance souveraine; compagnon, dans la seconde croisade, de ces chevaliers français qui étaient déjà policés et instruits sur le sol gallo-latin où s'unissait la tradition romaine à celle de Charlemagne; enfant de l'Eglise, mais héritier d'empire, sensible au poids d'un pouvoir spirituel déjà déclinant et aux défaillances d'un

(1) Wibald, *Ep.*, 375 : *Saxo gramm.* dans Watterich, *Vit. pont. rom.*, II, 531 : *Apud Cesarem linguæ latinæ admodum rudem.* — Otto Frising., I, II.

pouvoir temporel autrefois plus considérable; formé pour la guerre au milieu des luttes allemandes et des guerres de l'Orient, et pour la politique au milieu des diètes de son pays et des difficultés orientales, il était l'homme d'une génération jeune, impatiente, instruite, ambitieuse, ayant beaucoup vu, désirant davantage; il promettait à l'Allemagne de brillantes mais orageuses destinées.

Ce jeune ambitieux ne négligea rien, ni une diplomatie astucieuse, ni l'appareil de la force pour s'assurer la couronne. Un de ses ennemis, Henri, évêque de Mayence, assurait qu'il s'était vanté de l'obtenir, que les princes le voulussent ou non (1). Tandis que le nouvel archevêque de Cologne, Arnold, et l'abbé de Stablo, Wibald, vieilli dans la politique, précipitaient leur retour de l'ambassade d'Italie pour s'entendre avec Hillin, l'archevêque élu de Trèves, et envoyer l'invitation aux princes et évêques allemands de venir en hâte à Francfort (2), Frédéric s'aboucha de sa personne avec les princes qui arrivaient, entr'autres avec Henri le Lion, son cousin, et avec Welf VI, son oncle maternel, ainsi qu'avec les évêques de Bamberg et de Wurtzbourg, se faisant escorter d'ailleurs sur le Rhin d'une bonne suite de trois mille chevaliers. Fit-il aux princes avec lesquels il eut des pourparlers secrets *(consecretales concionatus)*, surtout à ceux de la maison rivale, des promesses suffisantes pour se faire charger par trois d'entr'eux du choix définitif; et fut-il autorisé ainsi, d'après un contemporain, à se désigner lui-même, comme né du sang des empereurs, et n'en connaissant pas de

1. Ann. Colon. max. II : *Quia regnum adepturus esset, nolentibus etiam omnibus qui adfuissent.* — (2) Wib., *Ep.*, 376 : *Per nuntios et litteras sollicitare.*

meilleur pour gouverner l'empire (1)? Toujours est-il que, ruse ou violence, seize jours après la mort de Conrad III, 5 mars 1152, un assez grand nombre de princes laïques ou ecclésiastiques (*proceres*) et de vassaux (*ministeriales*), quelques Italiens même étant présents, le duc de Souabe, Frédéric III, fut proclamé roi à Francfort, sous le nom de Frédéric Ier, plus encore peut-être, dit la chronique d'Ursperg, en vertu de la désignation de son oncle que de l'élection des princes, sinon avec l'unanimité et la joie de tous les cœurs *(cunctorum favore et alacritate)*, au moins sans contradiction et avec la faveur d'un très grand nombre *(majori gaudio multorum)*.

Le lendemain, 6 mars, le nouveau roi, accompagné de son cousin Henri le Lion, duc de Saxe, de son oncle, l'évêque de Frisingen, plus tard son historien, et de quelques autres, se rendit par eau jusqu'à Sinzig sur le Rhin et de là, à cheval, à Aix-la-Chapelle où il arriva le 8. Dans la vieille chapelle de Charlemagne, l'archevêque de Cologne oignit, couronna et revêtit des habits royaux le nouvel élu; et celui-ci jura, selon la formule, « respect et amour au pape, protection à sa sainte mère l'Eglise, et paix et justice à la veuve, à l'orphelin, à tout le peuple confié à son pouvoir ». Le premier sentiment de la toute-puissance ne fut pas chez le nouveau roi empreint de générosité. Un homme, qu'il avait récemment banni, se jeta à ses pieds dans l'espoir d'obtenir sa grâce : « C'est par esprit

(1) Gislebert. Hasnon, Ms. 21,516 : *Se de sanguine imperatorum ortum nullum ad regendum imperium meliorem scire.* Auctar. Vindob. Ms. 9,703. M. Prutz s'est servi habilement de ces derniers documents pour prouver que l'élection ne fut pas aussi unanime que le prétend Otto de Fris., *Vit. Fred.*, II, 2.

de justice, » lui dit-il, « et non de vengeance que je t'ai puni, » non sans exciter, dit Otton de Frisingen, « l'admiration de plusieurs, étonnés que la gloire ne fît pas fléchir vers la miséricorde ce jeune homme qui avait déjà l'âme d'un vieillard » (1).

II

Affaires allemandes; rapprochement des Welfen et des Wiblingen; Henri le Lion obtient l'expectative de la Bavière. — Première expédition et couronnement de Frédéric à Rome par Adrien IV. Saccagement de Tortone et de Spolète. — (1152-1155).

L'esprit de résolution et l'amour de la gloire n'étaient pas ce qui manquait à Frédéric. Sa première pensée à Aix-la-Chapelle fut pour Rome; il concluait du royaume à l'empire. A l'instigation des évêques, il délibéra, en effet, avec les princes présents, sur l'expédition romaine projetée par Conrad III. L'invitation pressante qui avait été adressée par le pape à ce prince, il la prit pour lui. Celle de la république de Rome en révolte, avec le tribun Arnaud de Brescia, contre le pape, mais prête à reconnaître l'empereur, il ne la repoussa pas non plus. La puissance du Normand Roger II en Apulie et en Sicile lui était, comme à Conrad, en suspicion. La possession de Rome surtout était pour lui, non-seulement le but, mais comme la condition et l'essence de l'empire. Elle autorisait et justifiait, à ses yeux,

(1) Wibald, *Ep.*, 375. — Otto Frising., *Vit. Fred.*, II, 4.

l'ambition la plus démesurée, parce qu'elle lui imposait comme un devoir de reconstituer l'empire de toute la terre et lui garantissait comme un droit la soumission même du monde, *urbi subjiciendum orbem* (1). Avec cette conviction, il aurait voulu faire suivre immédiatement ses paroles d'actes décisifs.

Mais les princes rappelèrent le nouvel empereur au devoir plus pressant de rétablir à l'intérieur la paix, si longtemps troublée sous Conrad III, et de raffermir la puissance allemande sur ses frontières. Il se résigna donc; mais il chargea l'archevêque Hillin de Trèves et l'évêque de Bamberg, Eberhard, de porter au pape l'assurance qu'il maintiendrait l'Eglise dans tous ses droits et honneurs et qu'il restaurerait l'empire romain dans sa force et dans sa splendeur. Ceux-ci devaient sonder verbalement le pape sur les conditions de l'alliance étroite qui tournerait les deux glaives unis contre tous et leur soumettrait le monde; mais ils avaient reçu aussi d'un maître politique et déjà retors l'autorisation de se servir, au besoin, des mêmes paroles et engagements auprès du peuple romain et d'Arnaud de Brescia, selon que le leur conseillerait leur savoir-faire (2).

L'union momentanée, que l'avénement de Frédéric avait ramenée entre les deux familles des Welfen et des Wiblingen, sembla lui rendre plus facile en Allemagne l'accomplissement de la tâche royale. Les jugements qu'il rendit dans sa première tournée de souverain firent prévaloir partout la paix, selon les annales de l'époque : *per dis-*

(1) Jean de Salisb., *Ep.*, 59 : *Promittebat se totius urbis reformaturum imperium et urbi subjiciendum orbem.* — (2) *Si scribere placuerit populo romano, poterit eruditio vestra uti literis vestris.*

tricta judicia pacem optimam fecit in omnibus partibus regni. Malgré les comtes de Hollande et de Flandre, il soumit à l'évêque élu d'Utrecht ses vassaux et ses bourgeois. En Saxe même, à la diète de Magdebourg, il fut courtisé à l'envi par Welf VI, par Henri le Lion, par Albert l'Ours, par Conrad de Misnie et par tous les puissants évêques saxons, même par Vicelin d'Oldenbourg, Emmerhard de Meklenbourg et l'illustre Anselme d'Havelbug dans la Slavie. Henri le Lion et Albert l'Ours cessèrent, en sa présence, de se disputer l'héritage des comtes de Stade. Deux compétiteurs visaient l'archevêché de Magdebourg. Il y poussa un troisième candidat, Wichmann, homme de race, instruit et ambitieux, qui avait étudié à l'Université de Paris; il lui donna l'investiture, malgré les réclamations d'un légat romain qui se trouvait là et il s'en fit ainsi un partisan dévoué et utile. Le duc de Bohême, Wladislas II, se contenta de se faire représenter à la diète de Magdebourg par l'évêque de Prague.

De retour à Ratisbonne, en Bavière, Frédéric ne décide pas encore entre les prétentions qu'affichaient à la succession du vieux Welf VI, Henri le Lion, duc de Saxe, et Henri Jasomirgott, margrave d'Autriche; mais il flatte leur ambition en reconnaissant à cet oncle, dont l'héritage était déjà si convoité de son vivant, les titres italiens de marquis de Toscane, duc de Spolète et prince de Sardaigne. Berthold IV de Zæhringen, un partisan des Welfen, était aussi à ménager. Il avait d'ailleurs, comme ses prédécesseurs, plus d'une fois défendu les droits impériaux sur le territoire de l'ancien royaume de Bourgogne. Frédéric, tout en en gardant pour lui la souveraineté et le gouvernement, lui donne, avec le titre de *Rector Burgundiæ*, l'administration, à peu près nominale d'ailleurs *(quamvis*

sine fructu tantum honore nominis), du royaume d'Arles ; il lui promet la comté de haute Bourgogne aux dépens du comte de Mâcon, son adversaire, qui se prétend héritier de son frère Reynald, mis au ban de l'empire, et il va l'installer au moins avec plusieurs princes (janvier 1153) à Besançon pour se montrer dans ce pays qu'il méditait déjà de faire rentrer dans une réelle obéissance de l'empire. Il y reçoit l'hommage des comtes de Lausanne et de Gênes. Tout cela n'avait pour but que d'assurer à Frédéric une bonne armée pour son expédition de Rome, car Berthold IV lui promet, pour son expédition au-delà des Alpes, outre mille chevaliers, cinq cents de ses nouveaux domaines, avec cinquante bons arbalétriers suisses *(arcobalistarios).*

Mais était-ce au Vatican ou au Capitole que Frédéric irait chercher la couronne qui lui promettait l'empire du monde? Un arnaudiste, organe de la république romaine, rappelant à Frédéric « tous les embarras que les prêtres, moines et clercs avaient suscités à l'Empire », la lui proposait encore au nom de Rome, « maîtresse du monde et mère de tous les empereurs ». Mais, d'un autre côté, le pape Eugène III devenait plus disposé aux concessions et plus pressant vis-à-vis de l'empire, depuis que la mort de Conrad III, ayant rompu toute alliance entre l'empire grec et l'Allemagne, avait rejeté tout-à-fait le Normand Roger II du côté des Romains révoltés. Certes, Frédéric Ier n'avait pas la même foi mystique et presque religieuse que les Otton le Grand et les Henri III avaient eue précédemment dans le droit divin impérial. Né dans un temps où le droit impérial romain, refleurissant en Italie et tenant école dans la savante Bologne, remettait en vogue les principes d'une politique plus rationnelle, il faisait, avec une com-

plaisante pédanterie, remonter ses prédécesseurs jusqu'à Justinien et à Constantin. S'il ne dédaignait pas, surtout en face du pape, de se dire l'élu de Dieu, il préférait justifier son ambition par des raisons plus temporelles et plus historiques. Mais, tout disposé qu'il fût à soustraire l'empire à la sphère sacerdotale, il n'était pas prêt pour cela à le soumettre à la consécration, humiliante pour lui, d'une république romaine qu'il ne comprenait guère. Comme le chevalier de la légende, parti pour la conquête du Saint-Graal et obligé à soutenir la vue du mystique et éclatant joyau, il était homme à le regarder en face et à choisir entre le tribun et le pape celui qui lui offrirait, avec la couronne, la facile domination du monde.

Frédéric se décida à la diète de Constance, en mars 1154. C'est là, en effet, que les deux évêques de Bamberg et de Constance, pour Frédéric, et les deux cardinaux de Saint-Ange et de Saint-Clément, pour Eugène III, grâce encore à l'entremise de saint Bernard, signèrent le traité d'alliance. Le roi de Germanie, que courtisaient alors les exilés du royaume de Naples, ennemis du roi normand, et les villes de Lodi, Côme, etc., ennemies de la république de Milan, s'engageait à replacer les Romains sous l'autorité de l'Eglise, à contenir Roger II de Sicile, à ne faire avec celui-ci ni paix, ni trêve sans le consentement du pape, enfin à maintenir les prérogatives et régales du Saint-Siège. Eugène III, de son côté, promettait de donner la couronne impériale à Frédéric, sans soulever la moindre difficulté, de l'honorer comme le très cher fils de Saint-Pierre, de l'aider à conserver et à étendre son empire, et d'excommunier ses ennemis. Aux événements qui suivirent ce premier traité d'entente cordiale, il est facile de voir de quel côté étaient les sacrifices.

Frédéric, dans des vues ultérieures, désirait quitter sa jeune femme, Adelhaïde de Vohburg, qui ne lui donnait pas d'enfants. Les cardinaux, pour lui plaire, prononcèrent, à Constance même, le divorce pour cause de parenté. Un seul archevêque, celui de Mayence, Henri, faisait encore opposition à la puissance de Frédéric. Traité par l'empereur de « vassal endormi et inutile », Henri envoya à Rome, pour se défendre, Arnold de Selenhofen, un sien clerc, son protégé, sur lequel il croyait pouvoir compter. Arnold, choisi par Frédéric pour chancelier, se tourna contre son ancien maître et l'accusa. Malgré une lettre de saint Bernard, qui protesta contre ce scandale, peu de temps avant de quitter un siècle qui lui échappait, les cardinaux dépouillèrent, le 7 juin, l'archevêque Henri de sa dignité et consacrèrent Arnold même, le chancelier de Frédéric, traître à son protecteur. En même temps, l'archevêque de Magdebourg, Wichmann, autre créature de Frédéric, dont on ne voulait pas reconnaître la récente élection à Rome, partit pour cette ville avec les recommandations les plus pressantes de son maître; le pape, embarrassé, fit déposer le manteau épiscopal sur l'autel en invitant l'élu à le prendre lui-même, s'il était sûr de son droit canonique. Wichmann hésitait, quand deux de ses compagnons de voyage, un clerc et un laïque, arrachèrent le manteau de l'autel et le lui tendirent (1). En attendant qu'il remît Rome sous le pape Eugène III, Frédéric mettait sous lui l'Eglise allemande.

Une seconde diète en Saxe, à Goslar (juin), termina enfin la question toujours pendante de l'héritage de la Bavière et ne laissa plus rien derrière Frédéric. Le margrave

(1) Ott. Fris., II, 10.

d'Autriche, Henri Jasomirgott, avait toujours retardé la décision en ne se trouvant jamais aux diètes précédentes. Frédéric n'en était que mieux disposé en faveur du jeune Henri le Lion qu'il désirait avoir pour compagnon au-delà des Alpes (1). Aussi, Jasomirgott faisant encore défaut, Frédéric adjugea à Henri le Lion l'expectative du duché de Bavière (2), gage de la réconciliation des deux familles, malgré les murmures de quelques autres princes *(aliorum principum murmur)*; et, en lui confirmant le duché de Saxe, il y ajouta encore le droit d'investir l'évêché d'Oldenbourg, et ceux de Ratzebourg et de Schwérin au-delà du bas Elbe. C'était, à ses yeux, cimenter au profit de l'empire l'union de deux familles si longtemps divisées. L'avenir seul devait montrer s'il avait raison.

Tout ainsi réglé, une brillante armée se rassembla, en septembre 1154, dans les plaines du Lech, non loin d'Augsbourg. Le frère du roi, Conrad, comte palatin du Rhin, le duc de Zæhringen et gouverneur *(rector)* de Bourgogne avec des Lorrains, des Bourguignons et même le comte de Grenoble, le margrave Ottokar de Styrie et le comte palatin de Bavière avec des Allemands du sud-est, enfin Otto de Wittelsbach, le jeune Henri le Lion avec les Saxons et le vieux Welf VI, intéressé aussi à l'expédition par ses domaines d'Italie, accompagnaient le jeune roi, sans compter les archevêques de Cologne, de Trèves, les évêques de Bamberg, de Worms, de Liège, de Constance, de Bâle, suivis de leurs chevaliers *(ministeriales, milites, servientes)*, en tout deux mille huit cents lances garnies.

(1) *Ibid.*, II, 11 : *In qua eumdem juvenem militem sociumque viæ habere debuit.* — (2) Ib. : *Henrico Saxoniæ duci, Bavaria ducatus adjudicatur.*

A la différence des armées que les Ottons de Saxe et les Henri de Franconie avaient autrefois conduites en Italie, celle-ci comptait plus de princes laïques que de bannières ecclésiastiques, signe évident, à ce moment au moins, que les princes et seigneurs se groupaient autour du jeune empereur.

L'armée d'invasion, après avoir remonté le Lech, l'Inn, la raide vallée du torrent de la Sill, atteignit le dos du Brenner, point de partage au milieu des sommets de glace environnants, et redescendit, par la sauvage vallée de l'Eisack, jusqu'à l'évêché de Brixen, sur l'Adige, non sans avoir commis, aux dépens des églises et des monastères, seuls asiles alors habités en cette saison et dans ces contrés désolées, des pilleries et des dégâts, que Frédéric se hâta d'ailleurs d'excuser et de payer largement. La vallée de l'Adige, çà et là rétrécie en défilés par des rochers calcaires à pic, les amena enfin en plaine, non loin de Vérone, près du lac de Garde (22 octobre) (1).

L'Italie, où descendait le jeune empereur, était, politiquement, bien changée depuis les dernières et plus rares expéditions impériales (2). Favorisées surtout par l'absence prolongée du roi Conrad III et par les souvenirs alors recrudescents du droit romain et la renaissance des vieilles libertés municipales, les villes du nord et du centre s'étaient décidément affranchies presque entièrement de l'ancien joug des évêques, des marquis ou des comtes. Après

(1) Otto Fris., II, 11 : *In campestribus Veronensium juxta stagnum Gardæ castrametatur.* — (2) Voir l'état de l'Italie à cette époque dans notre résumé d'histoire de l'Italie, pages 162-162, chez Hachette.

Venise, Gênes et Pise, qui devaient leur liberté et leur indépendance privées à leur position maritime; Milan, Pavie, Mantoue, Parme, Plaisance, Pistoie, Lucques, Sienne, etc., etc., sous leurs *consuls de commune,* avec leur sénat ou *credenza,* composé de petits nobles ou de gros bourgeois, leur *parlement,* rassemblé sur la grande place, au son du beffroi, étaient de véritables républiques plus ou moins puissantes mais toutes jalouses et fières de leur indépendance.

Les marquis de Vérone et de Toscane, presque toujours des Allemands, les comtes de Montferrat, d'origine germanique, et les comtes de Savoie, parents par alliance des familles impériales, restaient presque les seuls représentants de l'ancienne féodalité qui avait autrefois, avec les évêques, soutenu l'empire.

A Rome, après la mort récente d'Eugène III, un nouveau pape d'origine anglaise (Breaskpeare), Adrien IV, élu le 3 décembre 1154, homme éloquent, résolu, habile, était entré en lutte ouverte avec Arnaud de Brescia et les Romains; fortifié dans la cité léonine, il excommuniait les Romains qui le bravaient toujours (1). Au midi, la monarchie normande, malgré la mort de son célèbre et habile fondateur Roger II, montrait cependant sa solidité en passant (février 1154), sans difficulté grave, au pouvoir de son fils et successeur, Guillaume le Mauvais, résolu à maintenir par tous les moyens l'œuvre paternelle.

Mais les nouvelles républiques du nord de l'Italie étaient ennemies les unes des autres et le pape au midi ne s'entendait pas plus avec Guillaume, alors mena-

(1) Ann. Augsb. : *Adrianus qui dum post aliquot menses accepto apostolatu insolenter in Romanos ageret, grave odium incurrit.*

çant pour Bénévent, qu'avec les Romains. Frédéric se servit, non sans habileté, de ces circonstances favorables.

Passant entre les villes plus ou moins bien disposées pour lui mais affectant toutes le même respect, Frédéric, de Castiglione, franchit le Pô, et, près de Plaisance, sur la rive droite, dans la belle plaine de Roncaglia, il plante son bouclier au haut de sa bannière, pour passer la revue de l'armée allemande, recevoir l'hommage de ses vassaux, princes, seigneurs et villes d'Italie, et il prend place à son tribunal pour y rendre la justice (novembre). Deux évêques allemands, celui de Brême et celui de Halberstadt, qui ne se trouvaient point au rendez-vous, sont privés, leur vie durant, de leur temporel. La loi de Lothaire, qui interdisait l'aliénation des fiefs sans l'autorisation du suzerain et qui investissait l'empereur du droit de rechercher les aliénations récemment faites, est renouvelée. Les députés de la plupart des villes italiennes viennent offrir des présents, exposer leurs réclamations ou leurs griefs, particulièrement Lodi, Côme, Pavie, contre la puissante et oppressive république de Milan. Frédéric ordonne à Pavie et à Milan de poser les armes; il garde en signe de défiance les deux consuls de Milan, puis il accomplit sa royale chevauchée de Lombardie pour s'assurer de la fidélité de tous.

En traversant, pour aller vers Pavie, le pays qui avait été récemment ravagé par la guerre de Milan contre Côme et Lodi et qui était maintenant détrempé par la pluie, Frédéric ne peut s'empêcher de s'indigner contre le manque de vivres, de fourrage dont souffraient ses hommes et ses chevaux. Il s'en prend aux consuls de Milan. A Rosate, il ordonne à la garnison milanaise de vider la place; il y entre,

s'y efait par le pillage et ordonne de brûler la ville (1), ce qui est exécuté avec joie par les siens. Les consuls de Milan se plaignent ; il les renvoie chez eux, où ils sont assez mal reçus, pour dire qu'il exigeait la liberté de Côme et de Lodi. Il franchit alors le Tessin en détruisant les ponts de bois derrière lui et, soutenu de Novare et de Pavie, il emporte les châteaux construits par les Milanais à Trécate et à Gallerate et il célèbre les fêtes de Noël encore à grande joie, *magna alacritate*, au milieu de leurs ruines fumantes (2) (*expugnata cremantur*). De là, dans le Montferrat, il condamne à la même destruction les villes et châteaux de Chieri et d'Asti, qui s'étaient affranchis du marquis de Montferrat et de l'évêque. Les habitants s'étaient enfuis, à son approche, dans leurs montagnes. Ces exécutions étaient dangereuses même pour la discipline des vainqueurs. Frédéric est obligé de faire rude justice des siens qui se disputaient âprement le butin. Mais quelles colères et quelles haines ce caractère de la domination étrangère, réapparaissant tout-à-coup, excita dans un pays qui reprenait la liberté !

Revenu vers Tortone, alliée de Milan contre Pavie et qui tient la route de Milan à Gênes, l'empereur se heurte tout-à-coup, après la prise de la basse ville, contre la résistance héroïque des bourgeois et de quelques nobles accourus derrière les murs du château-fort adossé aux dernières pentes septentrionales des Apennins. Furieux et excité par les Pavésans, Frédéric fait pendre ou mettre en croix les prisonniers, empoisonne avec de la poix, du sou-

(1) Otto Freis., II, 13 et 14. — (2) *Natale Domini a principe circum prædictorum excidium castrorum, cum magna celebratur alacritate.*

fre, des cadavres, les sources qui versent l'eau dans la ville (1); une mine qu'il pratique s'écroule sur la tête des travailleurs; deux mois se passent. Une procession de clercs et de moines, crucifix et encensoirs en main, vient demander grâce. Frédéric refuse. Il faut que les Crémonais se résignent à se rendre à discrétion; les hommes et les femmes ont la vie sauve avec ce qu'ils peuvent emporter de leur bien. Mais la ville est pillée, détruite! et le vainqueur va recevoir pour ces beaux exploits la couronne de fer des rois lombards à Pavie, où il célèbre avec les habitants trois jours de réjouissance (2) qui font sentir davantage aux autres Italiens l'horreur de la domination étrangère. « La Lombardie, à cause de notre longue absence, » écrit Frédéric, « levait insolemment la tête; confiante en ses forces, elle s'était insurgée; nous avons avec indignation (*animo indignati*) détruit la plupart de ses châteaux. » C'était là le prélude du couronnement impérial de Rome.

Frédéric reçoit de brillantes ambassades des villes maritimes de Venise, Gênes et Pise, cités toutes commerçantes, à l'abri par leur position de toute entreprise menaçante et il fait pacte d'alliance avec elles; puis, traversant Parme, Reggio, Modène, Bologne, il franchit l'Apennin septentrional à Pietra Mala, et descend en Toscane jusqu'à Sienne avec une rapidité qui surprend Adrien IV. Celui-ci ne voulait point se trouver entre deux ennemis; il avait, pendant la semaine de Pâques, levé l'interdit jeté sur les Romains, à la condition du renvoi d'Arnaud de Brescia, qui, après avoir erré en fugitif dans les Apennins, tombait bientôt entre les mains de barons romains heureux

(1) Otto Fris., II, 16. — (2) Ibid. : *Cum magna civitatis lætitia.*

de posséder en sa personne une bonne proie. Peu confiant, malgré ce traité, dans ses sujets, le pape voulait se réfugier dans la haute et forte place d'Orvieto pour pouvoir aussi de là traiter en sûreté avec Frédéric. Mais le roi germain, qui descendait la vallée étroite du Tibre avec précipitation, l'y prévient ; les ambassadeurs que s'envoyaient ces deux puissances se croisent, perdent du temps. Adrien IV est heureux de trouver asile sur le haut rocher fortifié aussi de Civita Castellana. Enfin, à Viterbe, les plénipotentiaires des deux souverains se rencontrent. Quels seraient les premiers rapports du nouvel empereur avec le chef de la chrétienté ?

Frédéric promet aux plénipotentiaires de se faire livrer, pour le mettre à mort, Arnaud de Brescia, de respecter la personne du pape et de soumettre les Romains. Le pape s'engage, de son côté, à couronner Frédéric. Le traité précédent fait à Constance est renouvelé ; l'accord paraît s'établir aux dépens de Rome entre les deux puissances. A quelques jours de là, entre Sutri et Nepi, sur le petit plateau de Campo Grasso, l'entrevue entre le Germain et l'Anglais doit avoir lieu. Un détail du cérémonial faillit tout faire manquer. Le pape, arrivé à l'entrée de la tente de Frédéric, ne voit point celui-ci venir lui tenir l'étrier pour descendre de cheval. Les cardinaux prennent peur, ils s'enfuient. Adrien, avec sang-froid, descend, entre dans la tente, s'asseoit, mais refuse à Frédéric, qui met genou en terre devant lui, le baiser de paix. On se sépare, on délibère deux jours durant ; on consulte les antécédents. On reconnaît que cela s'était passé, ainsi que le voulait le pape, au temps de Lothaire de Saxe ; et, le 11 juin, près de Nepi, sur les bords du lac Bracciano, des montagnes environnantes, soldats allemands et peu-

ple italien voient Frédéric accomplir le cérémonial (1).

Les Romains ne manquent pas, de leur côté, mais trop tard, de chercher à gagner Frédéric. Un des orateurs de la république romaine, introduit devant l'empereur, dans un discours pompeux, prononcé au nom des sénateurs, des chevaliers et du peuple romain, lui offre la couronne au Capitole pour lui assurer l'empire du monde et le délivrer du joug des prêtres. « La vertu romaine, » dit-il, « avait tout dompté. Rome, pour ses péchés, avait vu cependant s'éloigner les empereurs, s'assoupir la sagesse du sénat et de son ordre équestre. Mais les sénateurs et les chevaliers voulaient rendre à Rome, en assurant l'empire romain à Frédéric, son ancienne majesté. Leur gloire et leur autorité en seraient accrues et Frédéric contribuerait à rétablir Rome dans sa splendeur première. Alors tomberait le joug illégitime des prêtres et, sous un tel prince, la ville continuerait à maîtriser le monde et pourrait lui dire : « Tu étais étranger, je t'ai fait citoyen; tu étais un barbare d'au-delà des Alpes, je t'ai institué empereur. Ce qui était à moi, je te l'ai donné. » De Frédéric, les ambassadeurs, pour prix de la couronne, ne demandent d'ailleurs que le respect de leurs libertés et privilèges, la protection de la ville mais avec une somme de 5,000 livres. »

Désireux de la couronne du saint empire romain, Frédéric était trop de son temps et de son pays pour penser à échanger la sanction sacerdotale de son pouvoir contre une sanction toute laïque et démocratique. Ce qu'il connaissait, c'étaient les souvenirs de l'empire et non ceux de la république. Il ramena rudement les Romains à la réalité. « Vous me vantez la gloire de votre

(1) Otto Frising., II, 20.

ville, la sagesse de votre sénat, la valeur de votre jeunesse, » dit-il, au moins dans le langage que lui prête la rhétorique de son oncle, l'évêque Otton de Frisingen. « J'entends ; mais je dirai avec un de vos poètes : *fuit*, elle fut. Rome n'est plus ce qu'elle était. D'abord ses dépouilles ont été transportées à Constantinople. Les Goths sont venus, ensuite les Lombards, les Francs, braves de nom et d'effet, qui lui ont ravi par force ce qui lui restait encore de liberté. Rome n'est plus à Rome. Voulez-vous la revoir cette antique gloire de Rome, cette majesté de la pourpre sénatoriale, cette savante disposition des camps, cette valeur et cette discipline de l'ordre équestre? regardez notre république. Tout cela est chez nous, tout cela a passé chez nous, avec l'empire. Vos consuls, ils sont chez nous, votre sénat chez nous, vos guerriers chez nous. Vous prétendez m'avoir appelé, vous voulez me donner l'empire. Le divin Charles et le divin Otton l'ont successivement arraché à Didier, roi des Lombards, à Bérenger, votre tyran. Vos princes dont vous étiez si orgueilleux, nous les avons vaincus, faits prisonniers. Ils ont vieilli en captivité chez nous. Vous nous avez appelés, implorés, apprenez dans quelles circonstances : quand vous étiez harcelés d'ennemis, de Grecs efféminés, il a fallu recourir à la valeur des Francs. Malheureux, vous avez imploré le secours des heureux ; faibles, le secours des forts. J'ai fait de vos chefs mes vassaux, j'ai fait passer dans mes mains leur autorité. Je suis votre maître légitime. Vienne qui voudra arracher sa massue à Hercule. » C'était le droit du plus fort qu'invoquait l'Allemand Frédéric à Rome. « Des conditions, » ajoutait-il encore, « où avez-vu qu'un possesseur légitime se laissât imposer des conditions pour rentrer chez lui? Vous me demandez de l'or, à moi? On en demande chez nous aux

prisonniers pour leur rançon. Suis-je lié, garrotté entre vos mains? Ne suis-je pas libre, souverain, entouré de ma bonne armée? Je sais, quand il le faut, être juste et magnanime, surtout envers ceux qui me servent bien. Mais celui qui demande injustement des choses injustes, éprouvera un juste refus. »

Le lendemain donc, 14 juin, au matin, l'armée allemande ayant campé au Monte-Mario et le pape occupant la cité léonine, Frédéric avec une bonne escorte pénétra processionnellement dans le *Borgo* par la *Porta aurea* et se dirigea vers Saint-Pierre. A l'église *Sancta Maria in turri*, qui y conduisait, il prêta à genoux serment de défendre le pape. Après avoir ensuite monté les trente-cinq degrés de marbre par où l'on arrivait à la porte de l'église Saint-Pierre, bâtie, selon la tradition, par Constantin, il fut reçu par l'évêque d'Alba, conduit dans la crypte qui contenait les reliques des apôtres Pierre et Paul; près du tombeau, l'évêque d'Ostie l'oignit, le revêtit des ornements impériaux avec lesquels il se dirigea vers l'autel; là le pape lui tendit l'épée et lui mit la couronne sur la tête, au milieu des acclamations poussées sous la voûte par les poitrines allemandes. Mais tout ne se termina pas aussi pacifiquement.

Le nouvel empereur dans ses vêtements impériaux retournait au camp. « Le soleil brillait », dit Otton de Frisingen, sur les armures d'or et d'airain, et les montagnes de la Sabine s'éclairaient de leur double reflet. » On s'apprêtait, chefs et soldats, vers trois heures de l'après-midi, à faire bonne chère, quand on annonça que de la rive gauche le peuple, qui avait tout appris, s'était précipité par le pont Saint-Ange et par la porte de fer et qu'il avait attaqué, dans la place Saint-Pierre, les Allemands laissés à la garde du

bourg léonin. On crut à un danger pour le pape et pour les cardinaux restés au Vatican. Frédéric se lève ; les Allemands reprennent leurs haumes et leurs boucliers, mais le peuple de Transtevère se met aussi de la partie. Un rude combat commence, les femmes se jettent dans la mêlée, excitant les Romains ; le château Saint-Ange, gardé par les soldats du pape, reste spectateur. Le sang coule et les morts jonchaient les rues de part et d'autre, quand Henri le Lion, ayant pénétré dans la ville par une brèche faite, au temps de Henri V, au mur d'enceinte de la rive droite, arrive, ferme la grille de fer et divise l'émeute. Les Romains s'enfuient de toute part ; ils sont culbutés dans Transtevère et sur les ponts et laissent mille morts sur la place. « Tiens, Romain, » s'écrie l'historien Otton de Frisingen, « reçois à la place de l'or d'Arabie le fer teutonique. Voilà de quelle monnaie ton prince te paye ta couronne. Voilà les tributs que te paye ton empereur, les serments qu'il te prête ! »

La nouvelle subite de la mort d'Arnaud de Brescia qui, livré au préfet de la ville, avait été pendu le matin à un haut gibet, et son corps brûlé, n'était pas étrangère probablement à la fureur des Romains. On avait voulu soustraire même ses reliques au culte de la foule ; on les avait jetées dans le Tibre pour qu'elles ne fussent pas recueillies, dit l'Allemand Otton de Frisingen, par l'imbécile superstition du peuple. Les détails de sa mort sont à peine connus. Un vers de Godefroy de Viterbe les résume froidement :

Strangulat hunc laqueus, ignis et unda vehunt.

Tels étaient les exploits de celui que le poète Gunther égalait aux plus grands souverains :

..... Cedunt tibi nomina regum
Solus ab Augusto consorti gaudet honore,
Et socium claris admittit Carolus actis.

La mémoire du tribun glorifié par le souvenir et par la poésie n'en a pas moins vécu aussi longtemps et elle est restée peut-être plus chère à l'Italie qu'à l'Allemagne même celle de cet empereur qui effaçait (1), au dire de ses flatteurs, tous les conquérants; et, si la postérité a mis Arnaud de Brescia au nombre des célèbres précurseurs des idées modernes, elle n'a égalé Frédéric Barberousse ni à Auguste, ni à Charlemagne.

Resta-t-il alors plus de trace à Rome de la victoire sanglante de Frédéric que de la révolution tentée par le tribun? Les Romains étant demeurés maîtres de la rive gauche, le pape et les Allemands ne se trouvaient pas en sûreté dans la cité léonine; l'armée allemande fut affamée au pied du Monte Mario. Frédéric leva donc son camp et, sans songer à pousser plus loin contre le successeur de Roger II, jusqu'en Apulie, il rôda autour de Rome, au mont Soracte, au monastère de Farfa, à la forteresse de Riveli, contemplant avec rage de ces hauteurs et de ces ruines classiques de l'antiquité et du moyen âge les collines couronnées de tours et de dômes des Romains, sans pouvoir pénétrer dans la ville gardée par ses murailles et par ses monuments barricadés, comme par sa campagne désolée.

La mal'aria eut raison des mauvaises pensées que Frédéric nourrissait contre Rome. Il remonta vers le nord par la vallée de la Nera, affluent du Tibre, imposant des contributions de vivres et d'argent aux villes ouvertes ou effrayées qu'il rencontrait sur sa route, d'ailleurs dure et laborieuse.

(1) Otto Fris. II, 22. — Vincent Prag., 65. — Gunther. De rebus gestis Frederici. — Voir notre histoire détaillée d'Arnaud de Brescia, dans notre livre intitulé : *Les tribuns et les révolutions en Italie*. 1 vol. Didier.

Les habitants de Spolète, au centre des Apennins, voulurent résister. Un combat s'engagea sur la pente de la colline, au haut de laquelle se dresse la vieille ville des ducs lombards. Frédéric se mit à la tête de ses hommes lourdement armés, refoula les Spolétains, franchit les fossés et pénétra derrière eux dans la ville. Un nouveau combat commença dans les rues, les vainqueurs se mirent à piller et à attaquer les maisons. Mais Frédéric, par un admirable et inscrutable jugement de Dieu (*mirabile et inscrutabile judicium Dei*), vint lui-même jusqu'à la cathédrale qui domine à pic le reste de la ville, et il la livra entièrement au fer et au feu de ses soldats toute une journée (*igne videlicet et gladio*). Les malheureux habitants, qui ne furent pas tués ou faits prisonniers, s'enfuirent sur les hauteurs voisines d'où ils virent, en tendant leurs bras et en poussant des cris, leurs richesses enlevées ou brûlées, leur ville entièrement consumée ou détruite (*funditus*) par l'incendie. Les grandes chaleurs forcèrent les Allemands à regagner, par les pentes orientales des Apennins, les bords de l'Adriatique à Ancône. Il y avait là des ambassadeurs grecs; on reparla d'une expédition commune des deux empires au midi de l'Italie. Mais personne n'avait envie d'aller plus loin. Plusieurs princes et évêques partirent déjà par mer. Frédéric ramena les restes de son armée, à travers Senigaglia et Fano, vers le Pô, passa le fleuve près du cloître Saint-Benedetto et arriva au commencement de septembre à Vérone.

Médiocre expédition que le brillant Frédéric avait faite, et après tant de concessions chez lui! Il comptait plus, écrit-il lui-même à son oncle (1), Otto de Frisingen, sur la

(1) Ep. Fréder. : *Plus confisi tuis laudibus quam nostris meritis.*

la plume d'historien de celui-ci que sur ses hauts faits pour se recommander à la postérité. Des villes comme Tortone et Spolète avaient été par lui brûlées et détruites. Il s'était glissé un matin dans Rome pour s'y faire pompeusement couronner et, le soir, il y avait massacré mille habitants, sans en rester le maître. Il n'avait pas inspiré de confiance et il avait soulevé la haine. Le pape Adrien IV songeait déjà à s'arranger avec les Romains et avec Roger de Sicile. Milan et Plaisance s'entendaient pour relever Tortone. Présages funestes pour l'avenir!

Aussi les habitants de Vérone refusèrent-ils à Frédéric de retour ce qu'ils lui avaient accordé à son arrivée : le passage sur le pont de l'Adige qui traversait la ville. L'empereur se résigna à construire un pont de bateau en amont. Mais, à peine l'avant-garde s'était-elle engagée dans le défilé étroit formé par l'Adige et par les rochers à pic à la hauteur du plateau de Rivoli, qu'un fortin, dressé sur la hauteur et occupé par quelques braves, fit pleuvoir les projectiles sur la suite qui arrivait. On ne pouvait passer qu'au risque de perdre beaucoup de monde. Otto de Wittelsbach, avec deux cents des plus agiles, gravit, sur des lances disposées en échelle, un piton voisin qui dominait le fortin et, en le menaçant, il assura le passage de l'armée. La petite garnison du fortin dut se rendre et Frédéric, après avoir fait pendre douze prisonniers, dont il laissa les cadavres en tas pour témoigner de sa vengeance, repassa les Alpes et se retrouva, fin septembre, dans le beau et gai pays de Souabe, berceau de la famille de ces ambitieux et cruels batailleurs dont les Minnesænger ont orné le front d'une brillante et souvent trompeuse auréole de poésie.

III

L'Allemagne contenue par la politique de Frédéric. — La Bavière donnée au duc de Saxe Henri le Lion. — Mariage de Frédéric avec Béatrice comtesse de Bourgogne· pouvoir de Frédéric dans cet ancien royaume. — Deuxième expédition d'Italie. — La diète de Roncaglia. — Un nouveau schisme; le pape Alexandre III. — Ruines de Crême et de Milan. (1157-1162.)

Le prestige que Frédéric rapportait avec la couronne impériale en Allemagne pouvait être diminué par l'inachèvement même de la tâche imposée toujours à l'expédition romaine. C'est ce qui explique le mélange de fermeté et de ménagements, sensible dans toute la conduite de Frédéric à son retour en Allemagne. Si l'acquisition de la couronne impériale était pour lui la condition même de l'exercice d'un pouvoir redoutable dans son pays comme ailleurs, il ne comprenait pas moins que l'obéissance réelle de celui-ci était pour lui le plus sûr affermissement de sa domination au delà des Alpes. Or, son absence en Italie n'avait pas été sans périls pour son autorité chez lui.

Là, en effet, Henri Jasomirgott, margrave d'Autriche, menacé d'être frustré de la Bavière; Albert l'Ours, margrave du Nord, qui venait de s'emparer, au delà de l'Elbe, dans le pays des Wendes, de la ville et de la forteresse de Brandebourg (1), qui devait donner son nom à cette mar-

(1) Voir Lavisse, *Etude sur la marche de Brandebourg*, p. 70. — Otto Frisingen, II, 28, *Ann. Col. max.*, 765.

che; Wladislas II, de Bohême, toujours prêt à l'indépendance, tous princes jaloux de Henri le Lion, le favori de Frédéric, avaient comploté de former une ligue de résistance à l'oppression qu'ils prévoyaient. Ils correspondaient avec la petite noblesse des bords du Rhin et avec les bourgeois de Mayence pour s'unir contre l'archevêque de cette ville, Arnold, une des créatures et l'un des instruments de Frédéric.

Le retour de l'empereur réfrène ces velléités de ligue et de révolte *(perturbatores adventus sui refrenat)*. A Worms où il se trouvait, à l'époque de Noël 1155, ayant à prononcer entre l'archevêque de Mayence et le comte palatin du Rhin, Hermann, chef de la noblesse de ce pays, Frédéric condamne ce dernier à l'ignoble peine de porter, nus pieds, un chien dans ses bras, pendant l'espace d'un mille. De petits seigneurs châtelains ou burgraves qui, dans les contrées du Rhin et du Mein surtout, se livraient au brigandage ou levaient indûment des droits sur ces cours d'eau, voient leurs forteresses escaladées et détruites. Frédéric abolit les péages qu'ils avaient injustement établis. A Strasbourg, à Francfort, à Halberstadt, partout où il tient cour plénière ou diète, entouré des princes et évêques du pays, l'empereur recommande la paix publique et il est obéi. C'est bien cependant l'empereur-chevalier qui dicte ces lois. Car, dans sa constitution sur la paix et sur ses violateurs, il interdit aux paysans *(rusticis)* de porter la lance sous peine d'une amende de vingt sous et il ne souffre pas que le marchand en voyage ait l'épée au côté, mais seulement attachée à la selle ou déposée sur le chariot (1).

(1) Pertz, *Mon. Leg.*, II, 103, 104.

L'intimité de Frédéric et de Henri le Lion, l'alliance des deux familles, pouvait être cependant un moyen d'affermissement ou une cause de faiblesse pour l'empereur. Il s'efforce d'en tirer le meilleur parti possible, en réglant définitivement à Ratisbonne, 17 septembre 1156, l'affaire de la succession de Bavière, de manière à satisfaire Henri le Lion sans mécontenter Henri Jasomirgott. En présence des princes réunis de l'empire, Henri Jasomirgott renonce solennellement à la Bavière ; il remet à Frédéric les sept bannières qui étaient, dans ce pays, les symboles de l'autorité ducale. Frédéric les dépose entre les mains de Henri le Lion. Mais celui-ci lui en restitue immédiatement deux, en signe qu'il renonçait à une partie du duché, et l'empereur les rend à Henri dont le margraviat, agrandi de deux bannières, c'est-à-dire des pays entre l'Enns et l'Inn, prend définitivement et gardera désormais le titre de duché. C'est bien, en effet, un duché indépendant ; aucun lien de vassalité ne le lie à la Bavière, aucune personne, grande ou petite, ne peut usurper dans ce nouveau duché une justice quelconque, sans la permission du duc ; et celui-ci est exempté de fournir le service féodal à l'empereur, ailleurs que dans les guerres contre les royaumes ou pays voisins de l'Autriche *(regna et provinciæ Austriæ vicinæ)*, et d'assister aux diètes autres que celles annoncées par l'empereur en Bavière (1).

Le jeune empereur qui mettait deux duchés, la Saxe et la Bavière, dans la même main, et qui investissait un duché

(1) Voir, pour ces privilèges spéciaux qui allaient jusqu'à interdire à l'empereur de rien changer en Autriche à tout ce qu'y ferait le duc *(quidquid dux Austriæ in terris suis seu districtibus suis fecerit)*, Pertz, *Mon. Leg.*, II, p. 99-101.

nouveau de privilèges particuliers, contrairement à l'ancienne constitution, ne craignait-il pas de grandir outre mesure Henri le Lion, et, par cet exemple, d'exciter les autres ducs à désirer la mêma indépendance? En désintéressant le nouveau duc d'Autriche, en s'attachant Henri le Lion, Frédéric crut, au contraire, les tenir tous dans sa main : pour les bien disposer aussi d'ailleurs, et établir entr'eux un lien commun d'intérêt, il se montra prêt à leur prêter toujours appui contre la petite noblesse remuante des burgraves, même contre le mouvement d'émancipation des villes, qui gagnait l'Allemagne. Désireux d'être souverain maître dans l'empire, il veut que les ducs soient maîtres chez eux en lui restant soumis. C'est la politique qu'il inspire à Henri le Lion, lequel ne manque pas de la suivre dans ses Etats, et au landgrave de Thuringe, Louis, qui avait beaucoup trop d'indulgence pour les méfaits et brigandages des chevaliers. « Louis, Louis, bats le fer, » disait un jour, devant le landgrave, au dire de la légende, un forgeron rudement occupé à son travail. — « Que veux-tu dire? » interrogea Louis. — « Que tu sois pour la noblesse comme le marteau sur l'enclume »; et, depuis, le landgrave mérita le surnom de Louis l'*Endurci* en suivant les conseils de l'empereur et du forgeron.

C'était évidemment en vue de la puissance extérieure de l'empire que Frédéric essayait ainsi de resserrer l'autorité entre les mains des ducs et, par conséquent, entre les siennes. La politique qu'il inaugure dans le royaume de Bourgogne ou d'Arles, dont l'empire avait hérité depuis plus d'un siècle, a le même mobile. Ce royaume, dit Otton de Frisingen, « par appétit de la liberté qui est, dit-on, une chose inestimable, avait depuis longtemps

perdu l'habitude de l'obéissance (1). » L'empereur Lothaire avait renoncé, comme il l'écrivait à l'archevêque d'Arles, à y restaurer son pouvoir *(reparare potestatem)*. Il semblait être devenu, depuis plus d'un demi-siècle, étranger à l'empire, malgré les droits que les empereurs précédents, et même Frédéric, avaient conférés, sur le nord de ce pays, à la maison de Zæhringen. Berthold IV en avait été fait régent en 1152, par une convention particulière; il y avait à peine mis le pied pour y exercer les droits qui lui avaient été conférés sur les vassaux et bénéfices non immédiats de l'empire. Frédéric lui-même n'avait guère poussé plus loin que Besançon; il s'était jusqu'ici contenté de recevoir l'hommage et le service de quelques comtes, comme ceux de Grenoble, de Vienne, de Montbéliard et, ainsi que ses prédécesseurs, de favoriser les archevêques et évêques, comme ceux de Besançon, de Vienne, d'Arles, de Lausanne, de Genève, qui paraissaient alors moins récalcitrants à sa domination que les seigneurs laïcs et qui, en tous cas, prenaient toujours. Renouvelant la politique des Ottons, Frédéric espéra par un mariage relever dans ces contrées l'autorité impériale affaiblie.

Une occasion naturelle s'offrait à lui. Il se garda bien de la laisser échapper. Le comte de Mâcon, Guillaume, retenait sa nièce Béatrice, comtesse de la haute Bourgogne, en prison, dans l'espoir de substituer dans le comté son pouvoir à celui d'une femme. Comme Otton le Grand avait demandé Adelhaïde, héritière du royaume

(1) *Gest. Fred. II*, chap. II : *Burgundia ex appetitu libertatis quæ ut dicitur res inestimabilis ut jamdudum insolentiam et desuetudinem induerat obsequendi*.

d'Italie, deux siècles auparavant, Frédéric demanda Béatrice, l'héritière de la Bourgogne, au comte Guillaume. Celui-ci n'osa la refuser à l'empereur qui prenait ainsi les couleurs d'un bon chevalier; et celle-ci, reçue par l'évêque de Trèves, Hillin, couronnée à Worms, épousa, à Wurtzbourg (jour de Pentecôte 1156), en lui apportant cette riche dot, l'ambitieux Frédéric, transformé en paladin, au milieu d'un grand concours de princes *(magna frequentia optimatum)*. Parmi eux, on ne remarquait pas seulement le fils de Guillaume de Mâcon, Etienne, le comte de Montbéliard et plusieurs évêques, mais le comte italien de Montferrat et l'évêque de Côme.

Quelles étaient les limites de ce comté de Bourgogne? Otto de Frisingen, qui confond volontiers le comté avec l'ancien royaume de Bourgogne laissé en héritage à l'empire, les étendrait au moins de Montbéliard à l'Isère (1), sinon encore au-delà; et son neveu et son maître était porté sans doute à faire aussi cette confusion entre les droits qu'il avait comme roi et ceux qu'il acquérait comme comte. Toujours est-il que le royaume de Bourgogne, rattaché à l'empire, au moment où il avait commencé à s'en détacher, par la possession des immenses propriétés de l'héritière des comtes de la haute Bourgogne, passées ainsi entre les mains de Frédéric, avait l'avantage de rapprocher l'empire allemand de l'Italie, par les Alpes occidentales.

Pendant les années 1157-58, Frédéric a toutes les al-

(1) Voir Georges Hüffer. *Verhæltniss des Kænigsreiches Burgund zu Kaizer Fred.*, et Otto de Frisingen, II, 29 : *A Castro quod mons Biliardi dicitur, ad Isaram, etc.*

lures d'un souverain tout puissant. En janvier (1157), on le trouve à Trèves, avec les évêques de Toul et de Verdun; il y fait son frère Conrad comte palatin du Rhin. Au commencement de mars, il est à Wurtzbourg, et, à Fulda, à la fin du même mois; il est aux fêtes de Pâques à Worms, partout jugeant, partout entouré de princes. En avril, il proclame la paix publique à Nimègue.

Pendant la fin de l'année, son activité se partage entre la Pologne, dont le duc Boleslas IV refusait de le traiter en suzerain, et la Bourgogne, où il avait besoin d'affermir sa nouvelle autorité.

L'armée des princes du Nord, saxons et bohémiens, que Frédéric commande, passe l'Oder le 22 août. Boleslas IV s'enfuit d'abord, mettant le feu aux villes de bois de Glogau et Breslau, puis il vient s'humilier pieds nus et l'épée sur la nuque; il paie les frais de la guerre et livre des otages. Quand il arrive, en septembre, à Wurtzbourg, où l'empereur fait solennellement consacrer chevalier son fils aîné, les ambassadeurs de Byzance, de Bohême, de Hongrie, du Danemark, d'Angleterre, sont témoins, avec toute l'Allemagne princière, de sa soumission et de la joie triomphante de Frédéric. Le roi d'Angleterre Henri II, rival, il est vrai, du roi de France Louis VII, dépasse les flatteries des autres souverains. Dans une lettre il met son royaume et tout ce qui lui est soumis à la disposition de Frédéric, pour qu'il en dispose à son gré, et que la volonté de l'empereur soit faite en tout (1).

En octobre, Frédéric, avec sa femme Béatrice, se transporte à Besançon. Il avait déjà annoncé l'intention de

(1) Radev., liv. Ier : *Ut ad nutum vestrum omnia disponantur et in omnibus vestri fiat voluntas imperii.*

restaurer complètement son autorité dans le royaume de Bourgogne en y créant un chancelier comme il y en avait un pour l'Allemagne et un pour l'Italie. Cette nomination était en contradiction avec la nomination de Berthold IV de Zæhringen comme régent. Mais on l'avait indemnisé en lui accordant, dans les évêchés de Lausanne, de Genève et de Sion, le droit d'investiture et les fonctions de l'avouerie *(advocatiam)*.

Frédéric tient diète avec les archevêques de Lyon et de Vienne, les évêques de Valence et d'Avignon, de Tarentaise et d'un envoyé de la métropolitaine Arles; pour s'assurer au moins la soumission de l'Eglise si puissante de ce pays, il ne lui ménage ni les grâces ni les privilèges. Il fait, Etienne l'archevêque de Vienne, ancien primat, chancelier de Bourgogne. Il confère tous les droits régaliens à Heraclius, l'archevêque de Lyon, dans son diocèse, pour que l'Eglise de Lyon se réjouisse toujours d'avoir reconnu l'empereur des Romains. Heraclius, infidèle à la conduite de plusieurs de ses prédécesseurs, accepte même comme *summus princeps*, le titre d'exarque du royaume. Nombre d'abbayes reçoivent des privilèges. Il y avait là des ambassadeurs venus de loin; sur tous les Bourguignons tombent, dit l'historien Radevic, les rayons bienfaisants de la grâce impériale. N'était-ce pas assez pour inquiéter le roi de France Louis VII (1)? Une entrevue allait avoir lieu, sur la frontière de l'empire et du royaume, entre l'empereur et Louis VII, justement effrayé, dans l'intérêt de la paix de l'un et de l'autre pays. Elle ne fut que projetée à cette époque. Frédéric repartit en effet subitement pour le centre de l'Allemagne.

(1) Georges Hüffer, l. c., p. 37 et sqq.

Arrivé à Ratisbonne (janvier 1158), après avoir fait une apparition à Magdebourg et à Goslar au nord, Frédéric tient encore une assemblée solennelle d'évêques allemands et de princes, parmi lesquels était le duc d'Autriche ; il ne craint pas d'y autoriser Wladislas de Bohême à se faire délivrer la couronne royale d'or par l'évêque de Prague et à la porter avec les ornements royaux aux grandes fêtes de l'année. Il fait avec orgueil d'un duc un roi, comme il avait récemment fait d'un margrave un duc.

L'oncle et l'historien de Frédéric croit pouvoir, avec raison quoique avec trop de complaisance, dire que « la paix lui souriait alors de toute part de ce côté des Alpes, et qu'il méritait d'être appelé non-seulement Auguste, empereur et amplificateur de l'empire, mais père de la patrie, *sed et pater patriæ jure dicatur* ».

Tout ne souriait pas ainsi également partout à Frédéric. Pourquoi était-il retourné subitement de Besançon au centre de l'empire?

L'Italie, à son tour, avait profité de la rentrée de Frédéric Ier en Allemagne. Instruite par l'expérience de l'expédition précédente, forte de l'union de ses nobles et de ses bourgeois, de ses bonnes murailles, de sa constitution libre avec ses douze consuls, son sénat et son parlement populaire, Milan s'était mise à la tête de la résistance; elle avait rebâti Tortone détruite par Frédéric, malgré l'opposition de Pavie, détruit Lodi sa voisine, qui lui barrait le chemin vers Plaisance et Crême ses alliées ; et elle poussait des forts menaçants jusqu'au Montferrat, à l'évêché de Côme et à la ville de Crémone, autant d'ennemis ! Elle visait à l'hégémonie de la Lombardie. Au centre, le pape Adrien IV s'était réconcilié, à des conditions honorables,

avec les Romains; il se montrait favorable à l'émancipation des villes, même non loin de Rome, par exemple, à Orviéto, et il faisait avec le Normand Guillaume le Mauvais, à Bénévent (1156), un traité aux termes duquel celui-ci, se faisant l'homme-lige du pape *(ligius homo papæ)*, recevait de ses mains l'investiture de la Sicile, de l'Apulie et de Capoue pour un tribut de 1,000 pièces d'or, et obtenait, en revanche, tout pouvoir sur l'Eglise de Sicile (1). Il n'en fallait pas tant à Frédéric pour lui faire croire qu'on portait partout atteinte à son autorité impériale.

Dès 1156, l'empereur avait annoncé qu'il ferait une nouvelle expédition en Italie, dans deux ans. Des députés de Novare, de Pavie, l'évêque de Côme et le marquis de Montferrat, de nobles Napolitains présents aux diètes allemandes l'y excitaient. Il avait déjà fait défense à Milan, dans une diète à Worms (1157), d'établir des forts entre l'Adda et l'Oglio. Il y avait d'ailleurs d'une part entre l'idée que Frédéric se faisait de sa toute puissance et de l'autre l'institution de la papauté romaine et l'émancipation des municipalités italiennes, une opposition de principes en même temps qu'un conflit d'ambitions et d'intérêts qui ne pouvaient manquer de faire éclater de nouvelles luttes.

Imbu des maximes du droit impérial romain qui mettait toute autorité dans le prince, le jeune empereur opposait volontiers le principe de la monarchie absolue de l'empire à celui de la monarchie absolue de l'Eglise. Persuadé, comme ses flatteurs le faisaient croire aisément à un prétendu successeur de Constantin et de Justinien, que tout droit venait de lui, il voyait aussi dans l'émancipation des villes une atteinte portée à son autorité. Celles-ci, au contraire,

(1) Watterich, II, 352, *Conventio beneventana.*

faisant remonter leurs revendications à la même source, se croyaient aussi bien autorisées à redemander la jouissance de leurs droits régaliens, l'indépendance de leur juridiction et de leurs magistratures, dans leurs murs et sur leur territoire. Enfin, si l'Apulie et la Sicile, plus heureuses que le reste de la Péninsule, jouissaient d'une indépendance alors complète, l'empereur couronné à Rome ne croyait-il pas que ce royaume aussi relevait de lui ?

La cause de la papauté, l'ambition normande et l'indépendance des villes italiennes se conjuraient donc contre l'empire; et la vieille lutte des empereurs et des papes tendait à passer du terrain ecclésiastique des investitures sur le terrain civil et politique de la rivalité de deux pouvoirs égaux en origine, en étendue, et surexcités, d'un côté, par les traditions d'une domination séculaire et, de l'autre, par les sentiments d'indépendance et les antipathies nationales de l'Italie. Jamais cela n'était apparu encore aussi manifestement qu'à la diète de Besançon si brusquement abandonnée par Frédéric Barberousse, au moment où il voulait s'aboucher avec le roi Louis VII. Le conflit depuis longtemps menaçant y avait éclaté tout à coup.

Deux légats du pape, chargés par celui-ci d'une mission pour l'empereur, se trouvaient alors à cette diète. L'un était le cardinal Roland, du titre de Saint-Marc. Né à Sienne, dans sa jeunesse étudiant en droit à Bologne, diplomate habile, il avait récemment ménagé à Bénévent le traité entre le pape et le Normand Guillaume. L'autre était Bernard, du titre de Saint-Clément. Tous les deux étaient nourris des prétentions de la cour de Rome. L'empereur était accompagné de deux de ses plus chers et plus dévoués familiers. L'un, Rainald de Dassel, son chancelier,

Westphalien d'origine, blond comme Frédéric, ayant étudié à Paris, éloquent et prodigue, parlait plusieurs langues; il était brave chevalier au besoin, mais plus retors encore qu'il n'était instruit et brave. L'autre était Otto de Wittelsbach, comte palatin de Bavière; il portait sur ses larges et hautes épaules une tête ombragée d'une épaisse et longue chevelure noire, et joignait une grande expérience militaire à la plus téméraire bravoure, mais il menait un peu la politique comme la guerre. Tous les deux partageaient les idées de leur maître sur la puissance impériale allemande. Dans une récente lettre adressée à Frédéric, le pape Adrien IV avait dénoncé Dassel comme un de ces hommes qui cherchaient à exciter Frédéric contre l'Eglise. De graves sujets de dissentiments existaient déjà entre les deux pouvoirs. Il n'en fallait pas beaucoup pour rompre l'accord. L'occasion, en effet, fut petite, mesquine, mais elle suffit.

Le cardinal Roland apportait du pape une lettre de reproches au sujet de réparations dues à un évêque de Danemark maltraité comme il passait sur les terres de l'empire. Le chancelier de l'empire, Dassel, était chargé de la lire et de la traduire en allemand dans la diète, l'empereur présent. Il y avait un passage où le pape, après avoir rappelé à Frédéric la cérémonie du couronnement impérial, ajoutait qu'il ne s'en repentirait point, même si son Excellence l'empereur eut reçu de sa main de plus grands bienfaits *(etiam si majora beneficia excellentia tua de manu nostra suscepisset)*; le chancelier Dassel, qui semblait désigné, dans un autre passage, parmi ces hommes qui, autour de l'empereur, semaient l'ivraie, s'avisa, par mégarde ou à dessein, de traduire le terme d'ailleurs ambigu et peut-être prémédité de *beneficia* par l'expression très précise de

fief. Aussitôt, sur cette expression, dans laquelle les impériaux voient une diminution de l'autorité impériale et soupçonnent déjà quelque empiétement futur de la papauté, un débat animé s'élève. Dans la chaleur de la dispute, on raconte avec indignation que Lothaire a été peint à Rome dans l'attitude d'un vassal au pied du pape; on cite le fameux vers :

Post homo fit papæ sumit quo dante coronam.

« Eh! s'écrie le cardinal Roland, de qui donc l'empereur tient-il l'empire, sinon du seigneur pape : *a quo ergo habet, si a dom. Papa non habet imperium?* » A ce coup, le bouillant Otton de Wittelsbach, palatin de Bavière, qui ne saisissait peut-être pas trop ces subtiles distinctions, dégaine et se dirige, l'épée haute, sur le cardinal. Frédéric couvre celui-ci de son corps, et le chancelier Dassel reconduit généreusement les légats romains à leur demeure pour les soustraire à la colère allemande.

Il est certain que l'empereur saisit avec empressement l'occasion de la rupture. Un manifeste est rédigé par le chancelier Dassel; il affirme que Frédéric, « grâce au choix des princes, tient la royauté et l'empire de Dieu seul qui a soumis le monde, dans les douleurs de son Fils, à ces deux épées », et que l'apôtre Pierre a dit : « Crains Dieu et honore le roi »; il déclare coupable de mensonge et en opposition avec la loi divine et la doctrine de Pierre quiconque avance que Frédéric tient sa couronne en fief du pape. L'empereur fait garder et barrer les passages des Alpes. Le pape envoie néanmoins à l'Eglise allemande une circulaire pour l'exhorter à intervenir auprès de l'empereur dans le sens de la paix. Les évêques insèrent, dans leurs réponses, le manifeste où Frédéric accuse « la papauté de vouloir dé-

truire l'empire qui a exalté l'Eglise ». L'empereur jure de « déposer sa couronne ou de mourir plutôt que de souffrir que la couronne impériale soit humiliée en sa personne ». Les évêques s'efforcent encore, par leurs ménagements même vis-à-vis des deux puissances, de remplir le rôle de pacification qui leur convenait. Mais Frédéric donne rendez-vous à l'armée féodale allemande dans la ville d'Augsbourg pour l'expédition qu'il avait depuis longtemps projetée et il envoie Reinald de Dassel et Otto de Wittelsbach en Lombardie pour préparer les voies (1).

Le pape vit qu'il avait été trop loin. Ne pouvant compter sur le Normand Guillaume qui ne voulait pas avoir affaire à l'empereur, il envoie trois nouveaux ambassadeurs en Allemagne avec une lettre de sa main. Tout en rejetant la responsabilité du conflit sur des gens mal intentionnés, celle-ci donne toute satisfaction à l'empereur, en restituant au mot *beneficia* le sens de *bienfaits* comme le seul autorisé et le seul qui eût été dans l'intention pontificale. En route, les envoyés cherchent d'abord à Parme, puis à Modène, Rainald de Dassel et Otto de Wittelsbach qui commencent à pratiquer les villes italiennes; et ils leur font part du sens de leur mission. Mais les deux Allemands étaient décidés à agir; ils expédient un courrier à Frédéric pour le mettre en garde contre l'astuce romaine et l'assurent que le moment est venu pour lui de briser la puissance du pape et de conjurer la haine des cardinaux. L'ambassade pontificale, au passage des Alpes, malgré la protection de l'évêque de Trente, est attaquée, dans le Tyrol, par un comte d'Eppan, dévalisée, retenue prisonnière et relâchée seulement quand elle eut laissé un personnage

(1) Rad. I, c. VIII.

de marque pour garantie de la rançon (1). Quand elle arriva à Augsbourg, en juin, l'armée féodale allemande était rassemblée dans les larges plaines du Lech. Frédéric reçut les cardinaux avec affabilité ; il leur donna le baiser de paix.... mais, au mois de juillet de l'année 1158, il lança par tous les cols des Alpes l'expédition depuis longtemps projetée. Il espérait, cette fois, acquérir plus de gloire que la première; au besoin, son oncle Otto de Frisingen serait là, comme il le lui écrivait, pour amplifier et augmenter les choses *(pauca dilatanda et multiplicanda).*

C'était une brillante armée de quinze mille chevaliers; avec les piétons, libres et même serfs, souvent armés (2), les hommes de train, les serviteurs de bouche et autres, elle montait à plus de trente mille hommes. Le duc Henri d'Autriche, à la tête de ses chevaliers et de six cents archers hongrois choisis, fournis par Geisa, passa les montagnes du Frioul; Berthold de Zœhringen, avec ceux des bords du Rhin et de la Bourgogne, y compris les évêques de ces pays avec leurs hommes, par le Saint-Bernard; l'empereur Frédéric lui-même, avec son frère le comte palatin du Rhin, les archevêques de Mayence, de Cologne, de Trèves, de Magdebourg et son cousin Frédéric, à la tête des chevaliers de Souabe et de nombre d'évêques et d'abbés, descendit le col de Brenner; bientôt suivirent Henri le Lion avec ses Bavarois et ses Saxons, chevaliers et évêques, et Wladislas, roi de Bohême, avec l'évêque de Prague et les plus indisciplinés et les plus sauvages guerriers. Mais

(1) Voir dans Sudendorf, Reg., II, 131. — (2) Avec ce que Frédéric, dans une ordonnance, appelle *omne suum harnascha*: Pertz, *Mon. leges*, II, 107-108.

quel était le but de cette expédition? Le dissentiment avait paru cesser entre le pape et l'empereur. Sans doute, pour Frédéric, la ville de Rome n'était pas seulement la capitale idéale, fictive de son empire, où s'accomplissait une solennelle et vaine cérémonie de couronnement; il en revendiquait la possession même, le gouvernement temporel, comme l'avaient eu, disait-il, les empereurs romains qui y résidaient. Dans la Toscane non plus, Frédéric n'avait pas oublié les droits revendiqués par l'empire sur les biens de la comtesse Mathilde, toujours en litige. Mais n'y avait-il pas eu baiser de paix donné et reçu, dans la dernière diète, par l'entremise d'ambassadeurs, entre le pape et l'empereur?

Un funeste malentendu existait entre l'empire allemand et les villes italiennes de la Lombardie surtout, sur la nature de la souveraineté impériale dans la péninsule. L'empereur n'avait-il sur celles-ci qu'un haut droit de suzeraineté qui, en les obligeant à l'acquittement de certains services féodaux, quand il était en Italie, laissait intacts les droits ou privilèges acquis par elles peu à peu et, particulièrement, celui de se gouverner elles-mêmes? ou bien, disposait-il sur celles-ci, sur leur administration, sur leurs biens et sur les personnes qui y résidaient, d'une souveraineté complète, absolue? L'empereur Frédéric tenait pour la seconde alternative. On lui a prêté une anecdote et un mot dits bien plus tard qui font saisir la différence. Comme il chevauchait un jour, entre deux fameux docteurs en droit, Bulgare et Martin, devisant avec eux sur les droits de l'empire : « Ne suis-je point, aurait-il dit, le maître du monde? — Oui, mais jusqu'à la propriété, fit observer Bulgare. — Et la propriété comprise, » reprit Martin. L'empereur aurait donné au flatteur le palefroi qu'il montait

et l'autre se serait consolé par un bon mot : « J'ai perdu ce qui m'était dû pour avoir dit ce que je devais » *(amisi equum quia dixi æquum)*. La propriété complète de la terre avec ce qu'il y a dessus et dessous et non pas seulement la suzeraineté de la terre, était-ce là l'ambition de Frédéric? On le vit bientôt, quand l'empereur, après s'être fait livrer des otages de Vérone et de Brescia, à l'aide de ravages commis par son armée, arriva sur les bords de l'Adda, dont les ponts avaient été détruits et dont la rive droite était occupée par quelques milices de la ville de Milan.

Cette forte cité jouait vraiment alors le rôle de capitale de la haute Italie. En rebâtissant Tortone, en détruisant Lodi, elle semblait avoir défié l'empereur. Les comtes de Montferrat, le duc de Blanderate, les Crémonais et les Lodesans en avaient appelé à l'autorité de celui-ci. C'est contre cette grande ville italienne que Frédéric voulait d'abord faire l'essai de sa puissante armée féodale, afin d'affirmer d'une façon définitive sa domination en Italie. Il était donc sur l'Adda, quand trois cavaliers bohémiens, au nord de Cassano, se risquèrent à lui trouver un gué, au péril de leur vie; leurs compagnons les suivirent; ils arrivèrent, en laissant dans l'eau quelques-uns des leurs, à l'autre bord, chassèrent les Milanais commis à la garde de cette frontière, aidèrent le reste de l'armée impériale à reconstruire les ponts pour passer, et rallièrent ainsi les corps italiens fidèles commandés par les comtes de Montferrat et de Blanderate et les milices des villes attachées à l'empire comme Pavie, Crémone, Parme, Côme, Modène, etc. Tous, au nombre d'environ cinquante mille, réunis près des ruines récentes de Lodi, bientôt rebâti, prirent leurs positions autour de Milan vers le 6 août, en face des

six plus grandes portes de la ville, pour la bloquer et pour tenter, de nuit comme de jour, soit des assauts, soit des surprises. En montrant les ruines de Lodi, Frédéric avait juré qu'il en serait fait autant à ses destructeurs.

Frédéric dut reconnaître bientôt que le grand nombre et même la plus hasardeuse bravoure ne pouvaient rien contre une cité entourée de bonnes et fortes murailles, bien bastionnées, et ceinte de fossés larges et pleins d'eau, défendue d'ailleurs par des gens de cœur. Un chevalier allemand, Ecbert de Buten, paya de sa vie une première tentative de surprise à la tête de l'avant-garde. Quand l'investissement fut complet, on combattit avec acharnement autour d'un vieil arc romain situé à une portée de flèche de la porte Romaine, et transformé par les Milanais en une citadelle. L'empereur avait justement planté près de là sa tente. Quarante archers adroits et déterminés ne laissaient personne approcher. Frédéric, pour emporter ce poste avancé d'où il pensait menacer la ville, embusqua trois rangs d'habiles archers chargés de viser aux créneaux tous ceux qui apparaîtraient, tandis que des hommes déterminés, avec des pioches et des haches, se ruèrent sur la base du monument pour le déchausser et l'ébranler jusqu'à écroulement. La garnison d'archers, réduite de moitié, capitula, la vie sauve, et abandonna l'arc romain. Mais, quand Frédéric voulut s'y établir à son tour et y dresser ses machines de jet contre les murailles, il ne put tenir contre les projectiles, et, après avoir plusieurs fois en personne, un mois durant, conduit les siens contre des endroits faibles et perdu beaucoup de monde, il résolut, sur l'avis de son habile chancelier, d'arriver à ses fins par un autre moyen.

Frédéric n'avait pas encore perdu assez de prestige, s'il

ne poussait point les choses à bout, et les Milanais, qui commençaient à souffrir, n'avaient point depuis assez longtemps appris à braver l'empire, pour qu'on ne cherchât pas à s'entendre. L'archevêque de Milan, au nom de saint Ambroise, le comte Guido de Blanderate, au nom de la noblesse, intervinrent; quelques vassaux allemands, qui voulaient déjà retourner dans leur pays, ouvrirent les oreilles du prince. On fit (7 septembre) une paix hâtive qui pourvut au plus pressé : Côme et Lodi durent être rebâtis ; Milan relèverait le palais impérial, paierait amende et livrerait des otages; on maintiendrait en fonctions les consuls et on partagerait les droits régaliens. Les autorités milanaises vinrent pieds nus, l'épée sur la nuque, faire amende honorable, par la porte Romaine, à trois milles, aux pieds de Frédéric et jurer fidélité; et, une partie de l'armée impériale ayant repassé les Alpes, on ajourna d'un accord tacite à une grande diète, qui se tiendrait le mois suivant, la décision juridique du conflit (1).

Dans les célèbres plaines de Roncaglia, près de Plaisance, le 11 novembre, les marquis, comtes, évêques et consuls de l'Italie, campèrent sur la rive gauche du Pô, les ducs, princes, margraves et évêques de l'Allemagne sur la rive droite, réunis d'ailleurs par un pont de bateaux jeté sur le fleuve. Ainsi s'ouvrit la célèbre diète qui devait exercer une influence si considérable sur les destinées de l'Italie et de l'Allemagne. Au centre, se dressait la tente de Frédéric ayant devant elle, suspendu à une haute lance, le bouclier impérial. L'empereur, dans un discours allemand qui fut traduit aux Italiens, témoigna de son désir sincère de la paix et invita les assistants à rechercher quels

(1) Rad., III, 41, 45. — Vinc. de Prag., 675-677. — *Chron. Ursp.*

avaient été originairement les droits qui avaient appartenu à l'empereur et au roi et qui, avec le temps, étaient tombés en désuétude ou avaient passé en d'autres mains. En réponse à ce discours, l'archevêque de Milan, Oberto, le premier prélat d'Italie après le pape, soit pour obéir au goût du temps, soit pour flatter les désirs de Frédéric, rappela, imprudemment, dans une circonstance aussi grave, l'ancienne formule du droit impérial romain que « ce qui plaît au prince a force de loi » (1). Le soir, on fit fête à l'empereur ainsi exalté, et les quatre célèbres docteurs de Bologne, Bulgare, Martin, Hugo et Jacob, aidés de vingt-huit juges ou consuls italiens, se mirent à l'œuvre et dressèrent le document qui devait servir d'instrument de paix.

Ils y faisaient une énumération générale des droits régaliens, qui, d'après le droit germanique importé autrefois en Italie par les Lombards, avaient appartenu en théorie au souverain, à savoir : la libre disposition des duchés, marquisats, comtés, consulats, juridictions, monnayage, péages, purvéances, redevances, impôts, moulinage, pêcheries, mines et salines, c'est-à-dire la propriété même. Car, que restait-il en dehors? Les docteurs se gardaient bien, dans ce document tout féodal, d'invoquer les principes absolus du droit romain; mais ils n'avaient pas cru non plus devoir consigner la réserve bien nécessaire des privilèges particuliers qui, aliénés en détail par les souverains précédents, étaient tombés, depuis longtemps, dans la pratique et dans l'usage des fiefs ou des villes italiennes (2). Ils

(1) Radev., IV, dit encore : *Quodcumque imperator per epistolam constituerit vel edicto preceperit legem esse constat.* — (2) Rad., IV, 3, 4, 5. — Otto Moren., 607. — Savigny, *Hist. du droit rom.*, Ficker, Forschungen, *z. R. und Rechts. gesch. ital.*, I, 331-38.

avaient fait œuvre batarde qui n'était précisément ni de doctrine ni de politique. Comptant sur l'équité impériale pour accepter le passé et respecter les privilèges acquis, l'état de possession, ils estimaient que Frédéric laisserait aux détenteurs les droits dont ceux-ci jouissaient légitimement ou qu'il les en investirait à nouveau, de manière à affermir la paix, en coupant la racine même de tout conflit.

Mais Frédéric, inspiré par Rainald de Dassel, son chancelièr retors, ne l'entendait point ainsi. Bien au contraire, confondant à dessein les droits et les temps, et appliquant le principe du droit romain, que « la volonté du prince a force de loi », aux relations féodales, il prétendait donner à sa volonté même un effet rétroactif, et dépouiller ou investir à son gré les détenteurs des droits régaliens, afin d'amener ainsi, en divisant pour régner, les évêques, les seigneurs et les villes de l'Italie à sa discrétion. Un poète ne le déclarait-il pas *legum immunis et expers?* C'est pourquoi il ordonna la recherche des droits qui lui avaient appartenu, renouvela les décrets de Lothaire sur l'indivisibilité des grands fiefs et l'aliénation des biens féodaux et, enfin, se mit en devoir d'imposer aux seigneurs et aux villes du nord de l'Italie une paix publique comme en Allemagne ; toutes mesures qui faisaient de l'Italie une province de l'empire. La vérité apparut dans toutes ses exigences lorsque les villes virent arriver tout à coup dans leurs murs des délégués de Frédéric. Ils étaient chargés de rechercher eux-mêmes, pour les restituer à l'empereur, les droits régaliens dont la concession ne reposerait point sur des titres valables et authentiques, et surtout de procéder à la nomination et à l'installation de *podestats* ou magistrats impériaux chargés d'administrer les intérêts des villes au nom de l'empereur.

A ce coup on entendit, sauf dans les villes favorables à l'empire, les citadins crier en fureur à la nouveauté et à la violation du droit. A Milan particulièrement, qui se croyait couvert par la convention précédente et où s'étaient réunis le chancelier de l'empire lui-même, Rainald, et le comte palatin de Bavière, Otton de Wittelsbach, les deux bras de l'empereur, la fureur fut au comble. Les consuls excipaient de la convention précédente, montraient leurs privilèges. Les Milanais ne voulaient pas surtout voir leurs consuls, nommés par eux, remplacés par des magistrats à la nomination de l'empereur. Pendant la discussion, le peuple se rassemble devant le cloître Saint-Ambroise où étaient les envoyés de Frédéric, menaçant d'enfoncer les portes. Les consuls interviennent, mais ils se bornent à favoriser la fuite de ces deux puissants princes d'empire qui ne devaient point pardonner aux Milanais l'humiliation qu'ils leur avaient infligée. Depuis ce jour, en effet, Rainald jura de détruire Milan (1).

Frédéric Barberousse n'avait pas besoin qu'on excitât son courroux. Du camp de Marengo où il séjournait, non loin de Tortone, avec des seigneurs et évêques italiens et allemands, au commencement de l'année 1159, il somme les Milanais de se justifier, défend à Plaisance d'avoir des murailles de plus de vingt pieds de haut, ordonne à Crème de raser les siennes, et, sur leur refus, condamne leurs villes au pillage, leurs personnes à la servitude, *res direptioni, personnæ servituti;* en même temps il envoie des ordres au-delà des Alpes pour que la féodalité allemande ait à ramener ses contingents, au printemps suivant, sous les murs de Crème, petite ville qu'il espérait bientôt em-

(1) A. Med., 367 : *Ab illo die operam dedit delere Mediolanum.*

porter d'assaut, et dans les environs de Milan, dont il projette de détruire les bourgs voisins, les troupeaux, les moissons, les vignes, les oliviers et figuiers à dix milles à la ronde, pour la réduire par la faim. En attendant, il comble de privilèges les seigneurs, les évêques et les municipalités qui lui restent fidèles, comme Asti, Pavie, Parme, Crémone, Mantoue, etc., pour avoir leurs soldats.

Cette guerre, mémorable par l'orgueilleuse obstination de l'empereur et l'héroïque persévérance de Milan, ne mériterait cependant pas dans l'histoire une large place si elle n'avait été que la lutte isolée d'un despote contre une cité libre. Mais elle prit, de tous les intérêts engagés dans le conflit, une importance bien plus considérable. N'y avait-il pas une puissance en Italie dont les principes et les décisions de Roncaglia menaçaient bien davantage encore l'indépendance temporelle? l'Eglise italienne et surtout la papauté! Les évêques, en effet, étaient aussi par là mis en demeure, comme les princes et les villes, d'abandonner leurs fiefs ou de devenir les vassaux directs de l'empereur. Et le pape lui-même, dans Rome, dans les anciennes et nouvelles donations, dans l'héritage de la comtesse Mathilde, que lui restait-il, si l'empereur y revendiquait l'investiture et l'exercice des droits régaliens! Les évêques italiens, pourvus de fiefs, allaient-ils donc se soumettre pour les garder, comme cela arrivait en Allemagne, depuis le commencement du règne de Frédéric, au serment et au service féodal vis-à-vis de l'empereur! Mais alors, ce n'était plus seulement l'Italie qui devenait une province de l'empire allemand; elle-même, par suite, l'Eglise italienne devenait sa première vassale et le pape, dans Rome dépendante de l'empereur, n'était plus que son chapelain. Ainsi la lutte nouvelle qui se préparait

entre le pape et l'empereur devenait toute politique, et l'ancien conflit des investitures se transformait en une guerre de l'empire allemand contre l'indépendance italienne. Cela apparut manifestement dans les rapports du pape et de l'empereur, au lendemain de la révolte de Milan.

Il n'y avait encore que de légers différends, à propos de l'archevêché de Ravennes et de la suscription des lettres échangées entre les deux rivaux, quand Adrien IV fit remettre, en avril 1159, une lettre à Frédéric par deux cardinaux dans une diète à Bologne. Dans cette ville, furieux contre les Milanais qui venaient d'emporter Trezzo qu'il avait fortifié et pourvu d'une garnison allemande sur l'Adda, Frédéric venait de mettre ceux-ci au ban de l'empire, de vouer leurs biens au pillage et leurs personnes au servage. La lettre pontificale, visant les décisions de Roncaglia et les actes y accomplis par l'empereur, contestait à celui-ci le droit de requérir, outre le serment de fidélité, le service militaire des évêques italiens ; il réclamait les possessions et revenus de l'Eglise à Ferrare et dans les donations et biens de la comtesse Mathilde ; enfin, il refusait à l'empereur le droit d'entretenir des relations directes avec Rome ou avec ses magistrats ; car, à lui, pape, appartenaient tous les droits de suzeraineté sur cette cité.

Toute la colère de Frédéric parut d'abord se détourner de Milan sur l'Eglise et la papauté. Dans sa réponse, reprenant à son profit les doctrines de cet Arnaud qu'il avait renversé à Rome, il posa aux évêques l'alternative de fournir le service féodal ou de renoncer à leurs fiefs. « Je me soucie peu, » dit-il, « du service féodal des évêques, s'ils renoncent aux droits régaliens qu'ils tiennent de moi en fief; car, s'ils aiment à s'entendre dire par le pape :

Qu'avez-vous de commun avec le roi? ils ne doivent point trouver mauvais que je leur dise : Qu'avez-vous de commun avec le pouvoir temporel? » Quant à Rome, l'empereur était encore plus explicite : « Puisque, » disait-il, « par disposition divine, je m'appelle et je suis l'empereur des Romains, si je n'ai pas le gouvernement de Rome, je n'ai que l'ombre du pouvoir, *speciem tantum dominationis* ». Les deux rivaux ne s'en tenaient déjà plus aux paroles. Au midi, Adrien IV s'était rapproché du roi de Naples, Guillaume le Mauvais; au nord, il dépêchait des envoyés aux républiques de Milan, de Brescia et de Crème pour s'allier avec elles dans l'intérêt de l'indépendance commune. Frédéric, de son côté, dirigeait deux des siens sur Rome, chargés, s'ils ne s'entendaient pas avec le pape, de se mettre en rapport avec le sénat et le peuple, pour ressusciter la république contre le pontife. Ainsi le pape et l'empereur, par suite de contradictions et de revirements politiques qui n'étaient pas rares dans ces temps éloignés et barbares, soutenaient ailleurs ce qu'ils ne voulaient pas souffrir chez eux; rivaux, ils favorisaient maintenant la liberté démocratique qu'ils avaient d'abord voulu détruire en s'alliant l'un à l'autre.

La Lombardie fut le théâtre naturel de la lutte. Au milieu d'avril 1159, Frédéric partagea les troupes des feudataires et des villes italiennes qui lui étaient fidèles et celles qui arrivaient peu à peu d'Allemagne conduites par Henri le Lion, par Frédéric de Souabe et par sa femme Béatrice, entre Crème qu'il voulait prendre d'assaut et Milan dont il ravageait tous les environs par le fer et le feu. Crème, située dans une plaine, était défendue par de bonnes murailles, des étangs et les détours du Serio; Milan était assez pourvue d'hommes pour faire des sorties, malgré les

atrocités commises par Frédéric sur tous ceux qui tombaient sous sa main.

Animé par cette lutte où il était intéressé, Adrien IV essaya d'intervenir : « Reviens, » écrivit-il à Frédéric, « reviens à la raison, car, comme tu tiens de nous l'onction et la couronne, prends garde que, en voulant étendre la main sur ce qui ne t'appartient pas, tu ne perdes ce qui t'appartient. » Cette menace ne fit que pousser Frédéric aux extrémités. Il écrivit au pape qu'il ne tenait pas sa couronne du Saint-Siége, mais de ses ancêtres ; que, non-seulement les évêques italiens mais le pape lui-même lui devaient le serment et le service militaire, à peine de perdre leurs régales et leurs fiefs ; « car, pour ce qui est du pape, » ajoutait-il, « Sylvestre, du temps de Constantin, ne possédait rien, et il devait rendre à César ce qui est à César. Ce pape lui-même n'a-t-il pas payé l'impôt à l'empereur ? » Frédéric croyait venu le temps de s'exprimer ainsi, « parce que le monstre de l'orgueil s'était, disait-il, glissé jusqu'à la chaire de Saint Pierre » (1). Adrien IV venait de recevoir cette lettre qui annonçait la rupture, quand il mourut, 1er septembre 1159. Frédéric crut avoir entre les mains, dans la vacance pontificale maintenant ouverte, un meilleur moyen de venir à bout des résistances pontificales.

A Rome, les deux fondés de pouvoir de l'empereur, Otto de Wittelsbach et l'Italien Guido de Blanderate, étaient décidés à déterminer, même par la violence, avec le peuple, un choix favorable à l'empire. En prévision même que cette pression ne réussît pas, l'empereur adressa en Allemagne une circulaire aux princes et aux évêques pour leur recommander de ne point reconnaître l'élu avant de savoir

(1) Sigeberti *contin. Acquicinctin.* ad ann. 1147.

s'il approuvait lui-même l'élection; et il fit rédiger par son chancelier, qui était son âme damnée, une lettre semblable pour être envoyée aux rois de France et d'Angleterre (1). Tout tourna cependant contre l'empereur, dans la plus étrange élection, d'ailleurs, que le saint siège eût vue depuis longtemps.

Deux cardinaux surtout se disputaient les suffrages du conclave réuni, le 4 septembre 1159, dans la vieille basilique constantine de Saint-Pierre de Rome : le cardinal Roland, chancelier de l'Église romaine sous Adrien IV, l'inspirateur et, par conséquent, le continuateur probable de sa politique, et le cardinal Octavien, sur la soumission duquel Frédéric, au contraire, pouvait entièrement compter. Après avoir voulu faire d'abord le pape à l'unanimité des suffrages pour éviter toute compétition ultérieure, la majorité, qui avait fini par réunir sur le cardinal Roland quatorze voix contre trois, résolut, le 11 septembre, de procéder à l'intronisation. Déjà, en effet, les cardinaux de Porto, de Sabine, d'Ostie et autres se disposaient à couvrir du manteau de pourpre le cardinal Roland, quand leurs adversaires, s'écriant que celui-ci n'avait point l'unanimité, déclarent Octavien élu. Au milieu du tumulte qui s'ensuit, et Roland n'ayant point encore achevé d'affermir son manteau, Octavien lui-même se précipite, arrache le vêtement pontifical des épaules de son rival, pour le mettre sur les siennes. Un sénateur présent, furieux de cette violence, le reprend à son tour à Octavien pour le rendre à Roland. Mais les cardinaux impériaux avaient tout prévu; sur un signe d'Octavien, ils déroulent un man-

(1) Voir dans Watterich, II, 453.

teau de pourpre tout semblable, apporté par le chapelain de celui-ci, et ils le lui passent en toute hâte. Un bruyant rire, malgré le sérieux de la situation, éclate aussitôt : le manteau pontifical était mis à l'envers. Octavien s'agite, mais le temps presse; ne pouvant remettre le manteau à l'endroit, il en ramène sur ses épaules la large bordure de pourpre et l'assujettit à son col avec les cordons ; c'est ainsi qu'il se rend fièrement au vestibule où quelques clercs et une tourbe payée, rassemblés en tumulte, le proclament sous le nom de Victor IV, tandis que Roland s'enfuit avec les siens dans le Vatican fortifié (1).

L'empereur était alors au plus fort de sa lutte contre les villes du Nord; il allait, satisfait de cette première nouvelle, de la grande ville bloquée à la petite ville assiégée; interceptant les communications, excitant les siens contre l'une et l'autre, il faisait couper la main droite à tous les paysans qui essayaient d'introduire des vivres dans leurs murs, pendre ou décapiter ceux qui restaient aux mains des Allemands dans les sorties. La lutte prenait un caractère d'exaspération horrible et tragique. « Les Allemands », nous dit le continuateur d'Otton de Frisingen, Radevicus, choisi par l'empereur, et qui obéissait, dit-il, en disant la vérité (2), « les Allemands jouaient entre eux avec les têtes coupées des prisonniers » ; les Crémasques découpaient sur les murailles les corps de leurs ennemis pour n'être pas en reste. Un jour que Frédéric, hors de sa tente, se trouvait seul assis sur la rive en pente de l'Adda, une sorte de

(1) Voir l'*Histoire d'Alexandre III,* par Reuter, en allemand; *Baronius,* XIV, *Acta Vaticani.* — (2) Rad., II, 71 : *Quod si cuiquam invisa fueruit aut ea despicabilia judicaverent, nos tamen obedientiæ nostræ f~uctus consolabitur quæ præcipienti paruimus.*

géant musculeux, qu'on laissait en liberté, comme un idiot, errer dans le camp, se jette sur lui, l'enlace de ses bras noueux et cherche à l'entraîner pour le précipiter dans l'eau courante. Frédéric est sauvé par les siens. Quelques jours après, plusieurs Italiens, un médecin arabe, étaient pendus comme espions ou comme vendeurs d'armes ou d'effets empoisonnés. L'ambition impériale frémissait impatiente devant les cités lombardes, quand la nouvelle déplaisante arriva, que les Romains, revenus de leur première stupeur, après l'usurpation d'Octavien, avaient enfin délivré le cardinal Roland, et, en le protégeant, assuré son intronisation régulière, sous le nom devenu célèbre d'Alexandre III.

Dans la première explosion de sa colère, Frédéric eût fait pendre haut et court le premier envoyé d'Alexandre III, si deux princes allemands, Henri le Lion et Welf VI, ne l'en avaient détourné. Il ne s'enfonça que plus opiniâtrément dans son vouloir et dépassa toutes les bornes. Son chancelier Rainald avait été, quelque temps auparavant, élu archevêque de Cologne par les chanoines et les bourgeois de la ville. Fier de son titre nouveau et désireux de se montrer digne de la protection de son maître, il était revenu avec trois cents bons chevaliers. Frédéric l'avait aussitôt investi des régales; mais la cour de Rome refusait de l'instituer. Rainald partageait donc personnellement toutes les passions impériales. A son instigation, Frédéric, se posant en arbitre d'un différend tout ecclésiastique, adressa, comme protecteur et patron de l'Église, au cardinal Roland, qu'il ne traitait point de pape, l'invitation de comparaître devant un concile d'évêques de l'empire et des autres royaumes de l'Europe, au mois de janvier de l'an suivant, 1160, dans la ville de Pavie. Mais il avait à qui parler.

Alexandre III, le nouveau pape, était habilement sorti de Rome pour se réfugier à Terracine, près du roi de Naples, qui l'avait reconnu aussitôt. De là, traitant d'usurpation la prétention énorme de l'empereur, de trancher de sa toute-puissante intervention une question qui intéressait toute la chrétienté, il répondit à Frédéric : « Pour la liberté de l'Église, mes prédécesseurs ont avec joie versé leur sang ; je suivrai leur exemple s'il est nécessaire. » L'empereur passa outre. Vainement l'opinion, éclairée par le scandale du conclave, commençait-elle à l'avertir. On chansonnait déjà à Rome et on allait chansonner bientôt dans toute la chrétienté le cardinal Octavien en répétant ce refrain :

Beau fils, au manteau retourné,
Ne sera pape couronné.

Frédéric, croyant pouvoir se mettre au-dessus de l'opinion et même au-dessus du ridicule, n'en envoya pas moins une ambassade honorifique à Victor IV, comme au vrai et légitime pape, afin d'entraîner la chrétienté par son exemple.

L'importance de la lutte était donc portée à son comble ; derrière Milan et Crème, la liberté de l'Église était menacée. Si l'empereur Frédéric abattait les murailles de ces deux villes, et s'il introduisait comme pape sa créature obéissante dans les murs de Rome, ce n'était plus l'Italie seulement qui devenait une province de l'empire allemand. A une époque où il n'y avait plus, au bout de la péninsule, que le Normand Guillaume de Naples, où le faible Louis VII de France disputait son royaume au roi d'Angleterre Henri II, et où l'asservissement de l'Église était la

voie déjà tentée par quelques-uns des prédécesseurs de Frédéric vers la domination universelle, ce n'est pas trop de dire que, dans sa victoire en Lombardie et à Rome, Barberousse pouvait trouver l'empire du monde. Aussi n'avons-nous pas trop lieu de nous étonner des extrêmes cruautés et des extrêmes fraudes dans lesquelles ce grand ambitieux se laissa entraîner pendant cette double et mémorable lutte.

Frédéric tenait d'abord, avant de réunir son concile, à réduire au moins la ville de Crème. Il n'y épargna rien. Les tours roulantes à plusieurs étages, les gros béliers ne pouvaient approcher des murs sans être détruits; les fossés comblés et les brèches faites laissaient apparaître derrière de nouveaux fossés et de nouveaux murs. Frédéric exaspéré ordonna d'attacher, en dehors des fenêtres, entre les créneaux des tours roulantes et aux affûts de ses machines, les otages de Crème qu'il avait entre les mains, c'est-à-dire les parents, les frères, les compagnons d'armes des Crémasques assiégés. Ceux-ci, sans en tenir compte, continuent à faire pleuvoir les pierres, les projectiles, le feu sur les machines et sur les assaillants; mais, en revanche des pertes cuisantes qu'ils s'infligent à eux-mêmes, ils font précipiter du haut de leurs tours autant de prisonniers crémonais et allemands qu'ils avaient fait de chères victimes. De part et d'autre, on ne garde plus de prisonniers, on tue en masse, on mutile les cadavres.

Le mois de janvier 1160 commençait cependant avec un rigoureux hiver pour les assiégeants et les assiégés; et le concile approchait. Grâce à un ingénieur crémasque, du nom de Marchisio, qui déserta, Frédéric fit construire plusieurs tours de bois de cent pieds de haut, surmontées de machines pour dominer les murailles, pourvues de ponts

volants aux étages inférieurs pour s'abattre sur elles, garnies de fortes peaux de bête, de nattes, de claies épaisses, et couvertes encore, malgré les inutiles essais précédents, avec les corps vivants et nus des otages ou prisonniers de Milan et de Crème, en guise de gabions. La chronique italienne assure que, quand les tours s'approchèrent des murailles, ces malheureux, assiégeants forcés, animaient du geste et de la voix leurs compatriotes à combattre, sans souci d'eux, et que souvent leur dernier cri était un cri de liberté! Cependant, le 25 janvier, les ponts volants ayant été jetés des tours sur les murailles, et les vainqueurs commençant le massacre, les Crémasques se rendirent à merci; ils demandèrent seulement que leur ville et leurs personnes ne fussent point livrées à Crémone, leur ennemie. Frédéric leur laissa la vie sauve avec ce qu'ils pouvaient emporter; mais il fit combler les fossés, raser les murailles, piller, brûler et détruire les maisons, sans épargner les églises, pour que les ruines portassent témoignage de son triomphe (1).

Malgré cette exécution, Frédéric Barberousse ne trouva point le concile de Pavie sous l'impression qu'il avait désirée. D'abord, il n'y avait que quarante-quatre évêques, tous d'Allemagne ou d'Italie; et encore ce n'étaient point, il s'en fallait, tous ceux de ces deux pays. Les archevêques de Salzbourg et de Trèves, ceux d'Arles, de Vienne, de Lyon et de Besançon qui étaient alors d'empire, ceux de Milan, de Plaisance, de Vérone, du Centre et du Midi italiens manquaient: quelques-uns s'étaient fait représenter par des délégués sans fondés de pouvoir. Les deux sou-

(1) Rad., IV, 59, 60-61. — *Otto Moren.*, 617-18. — Vinc. de Prague, 678. — *Ann. Med*, 367.

verains de France et d'Angleterre, qui avaient été fortement sollicités par Frédéric, avaient expédié des envoyés chargés seulement de voir ce qui se passait. En si petit nombre, les membres de cette réunion, qui ne pouvait passer que pour une assemblée de parti, demandaient un nouveau délai destiné à faciliter la comparution d'Alexandre III qu'on ne pouvait, disaient-ils, juger sans l'entendre. Mais les menaces de l'empereur et surtout les menées du chancelier agirent. Un chanoine de l'église de Saint-Pierre de Rome vint lire un récit absolument controuvé des opérations du conclave, où Octavien était représenté comme légitimement élu et Roland comme un intrus effronté; une série de témoins subornés dont on n'exigea pas le serment, une masse de documents dont on ne scruta point l'authenticité, corroborèrent ce faux rapport. Quelques-uns des évêques présents, comme celui de Pavie, se retirèrent de dégoût.

Frédéric n'en fit pas moins, en conformité de ce rapport et de ces témoignges et documents, rédiger un jugement qui déclarait Victor IV vrai pape, le cardinal Roland intrus et schismatique; et non-seulement les archevêques et évêques présents signèrent, quelques-uns avec des réserves qui ne furent point consignées dans la pièce publiée, mais ils signèrent pour les représentants des évêques qui n'avaient pas de plein pouvoir, ils signèrent pour des évêques absents (1), pour les envoyés des rois de France et d'Angleterre qui n'étaient là que comme assistants. Il n'y avait eu au concile que quarante-quatre adhérents; le nombre en fut ainsi porté à cent cinquante-trois (2); et, le

(1) Voir Jean de Salisb., Ep. 59 : *Subscriptiones in quibus ex episcoporum defectu pro eis comites admittuntur.* — (2) Voir dans Dom

13 février, Frédéric Barberousse alla processionnellement prendre au couvent de San Salvator celui pour qui il avait ordonné, autorisé cette comédie d'une respectable assemblée *(scenæ theatralis hæc species, potius quam reverendi imago concilii)*. Il le conduisit par la bride de son cheval jusqu'à la cathédrale, lui tint l'étrier pour l'aider à descendre, le mena par la main jusqu'au maître-autel, et, quand celui-ci eut pris place sur le trône qui lui avait été préparé, mettant un genou en terre, il lui baisa les pieds, non par respect sans doute, mais pour décider les princes, seigneurs, évêques et abbés présents à en faire autant.

Il fallait imposer au monde ce jeu effronté des formes juridiques et faire triompher une aussi flagrante hypocrisie par une nouvelle victoire et une nouvelle et terrifiante ruine. Alexandre III, de Rome où l'opinion lui revenait tout à fait, lançait l'excommunication contre Frédéric et contre Victor IV et déliait les sujets de l'empereur du serment de fidélité. Les deux rois de France et d'Angleterre, que la crainte rapprochait en face d'un souverain si ambitieux et si entreprenant, rassemblaient à Londres, à Beauvais et à Toulouse des conciles particuliers ; ceux-ci, après avoir procédé à de scrupuleuses et impartiales informations sur la régularité de l'élection du conclave, sur la validité des témoignages et l'authenticité des documents produits à Pavie, conseillaient à leurs maîtres la reconnaissance d'Alexandre III. Au loin, dans les royaumes espagnols ou scandinaves, à Constantinople et en Terre-Sainte, au fur et à mesure que la lumière se faisait, une

Bouquet, XIV, 467 : *Quod vero scripserant* 153 *fuisse episcopos non fuerunt nisi* 44.

formidable rumeur de blâme s'élevait de toute part contre le vainqueur cruel de Crème et l'oppresseur de l'Eglise. En Italie et en Allemagne même, des évêques, celui de Salzbourg entre autres, protestaient contre l'usurpation de leur signature et, malgré les menaces, revenaient à Alexandre III. L'ordre des cisterciens et celui des chartreux recevaient l'injonction de sortir de l'Allemagne, pour avoir prêché en faveur du pape que la chrétienté commençait à reconnaître. Mais ils partaient en emportant avec eux une partie du prestige de celui qui croyait encore pouvoir s'appeler le chef du saint-empire. La ville de Milan devait donc tomber pour que la conscience chrétienne fût étouffée sous ses ruines. Frédéric, après avoir tourné inutilement, pendant toute l'année 1160, autour de Milan, fixa sa chute à l'année 1161 et jura qu'il ne bougerait avant que ses murailles fussent à ses pieds.

Au printemps de l'année 1161, en effet, et sur l'ordre donné que nul n'eût à se soustraire sous aucun prétexte, en Allemagne ou en Italie, au service militaire, chevaliers et piétons allemands, sous la bannière des princes et évêques, vassaux et milices urbaines d'Italie, revinrent pour la troisième fois et plus nombreux encore qu'auparavant, dans ces champs désolés rafraîchir les traces de leurs ravages passés pour en laisser de nouvelles, et ils recommencèrent avec une sombre monotonie le même service de combats, de déprédations, d'incendies et de cruautés, non sans montrer quelque lassitude. De l'Adda au Tessin et de Côme à Lodi, la campagne était un désert sans verdure et sans abri ; les paysans avaient fui dans les montagnes ou s'étaient blottis dans les murs de Milan. L'armée impériale, qui barrait toutes les routes et tenait toutes les

issues, avait elle-même de la peine à vivre. Le duc de Bohême et le landgrave de Thuringe, « qui ne partageaient point d'ailleurs la colère et l'entêtement de l'empereur, » dit Otto Morena qui lui est favorable, « quittèrent la Lombardie et retournèrent chez eux. » En défendant leurs murailles, les courageux citoyens de Milan avaient-il le sentiment obscur qu'ils combattaient pour l'Italie entière, pour l'Église et pour l'Europe? Toujours est-il qu'ils durèrent encore, sans broncher, jusqu'à ce que la faim et la peste, dans une population accrue et épuisée, commençassent à se faire sentir et qu'ils se fussent aperçus de quelques signes de lassitude parmi les princes et les troupes de l'armée impériale.

Le 8 août, s'étant entendus avec le comte palatin du Rhin et quelques autres, les consuls de la ville, suivis par précaution d'une escorte armée, se dirigèrent vers le camp de Cerro près du Lambro pour entrer en pourparlers avec l'empereur. Arrivés au cloître de Bagnolo, ils furent assaillis à l'improviste par les chevaliers du chancelier de l'empire, Rainald, leur ennemi juré, et ils se mirent en défense. Le comte palatin et quelques autres Allemands intervinrent, en s'en prenant rudement au chancelier; mais celui-ci courut à l'empereur, et Frédéric, prenant fait et cause pour lui, en partisan plutôt qu'en souverain, fit courir sus aux consuls et aux Milanais, et, avec les siens, les ramena l'épée dans les reins jusqu'à une des portes de la ville; il y serait entré sur un pont en même temps que les fuyards s'il n'avait eu un cheval tué sous lui et reçu une légère blessure.

Cet épisode odieux prolongea la résistance de la ville jusqu'à la fin de la saison où l'armée allemande devait s'en retourner chez elle. Mais Frédéric retint une partie des

siens, et ceux de Pavie, de Lodi et de Crémone, dont la jalousie égalait sa haine, pour occuper du moins tous les postes importants, et pour assurer le succès de la campagne plus terrible de la faim et de la peste à l'intérieur des murs. Dans les premières semaines du mois de janvier 1162, après une lutte de cinq ans et un siége de deux années et demie, les Milanais, convaincus qu'ils ne pouvaient plus tenir, envoyèrent une députation à Frédéric pour offrir leur soumission à la condition de garder leur constitution, leurs droits et leurs biens. Elle ne fut point reçue. Le 21 février, jour des Cendres, une seconde députation milanaise vint offrir le sacrifice des murailles de la ville, de ses fossés, de ses droits et priviléges régaliens, plus des otages, une rançon et consentir à recevoir un podestat impérial et l'empereur lui-même avec son armée. Mais Frédéric voulut que le châtiment de Milan fût aussi terrible que l'obstination impériale avait été longue et grand l'héroïsme des Milanais. Ayant appris par un transfuge que les habitants n'avaient plus de vivres que pour huit jours, il traîna la négociation sur les détails; et, quand la députation revint conclure, il lui fit savoir que Milan n'avait qu'à se rendre à merci.

Les détails curieux et circonstanciés de cette reddition nous montrent ce que les empereurs allemands entendaient alors par cette expression. Frédéric avait fait dresser son trône au milieu de la ville de Lodi, rebâtie et triomphante. Il était assis entre les princes de l'empire et de l'Église présents, quand, le 1er mars d'abord, les douze consuls et les principaux de Milan, l'épée nue sur la nuque et les pieds nus, vinrent se mettre à ses genoux et lui tendre les clefs de la ville : « Nous avons forfait, » dirent-ils, « en prenant les armes contre l'empereur notre maître;

nous lui en demandons pardon, et le prions au nom de Dieu, de saint Ambroise et de tous les saints, en retour du serment de fidélité que nous prêtons au nom des habitants, d'épargner la ville et de faire paix à ses sujets repentants et soumis. » L'empereur reçut sans ouvrir la bouche, sans rien laisser paraître sur son visage *(facie non commutata)*, les clefs et le serment. Trois jours après, le 4 mars, trois cents chevaliers milanais choisis, les plus braves à la soumission comme au combat, vinrent mettre les deux genoux en terre au pied de l'empereur et déposèrent les trente-six gonfanons des quartiers et milices; l'empereur les garda comme otages et demanda encore qu'on remît entre ses mains tous ceux qui avaient rempli, pendant les trois années précédentes, les fonctions de consuls ou autres, comme gages de la fidélité de la ville, au nombre de cinq cents. Deux jours encore après, le 6 mars, la foule, la foule des héros, la tête nue, couverte de cendres, la corde au col, sans chaussures, en longue procession, avec les bannières renversées et au lugubre son des trompettes, conduisit devant l'empereur le char ou *caroccio*, palladium de la libre cité, dont les bœufs traînaient lentement la tour crénelée surmontée du mât gigantesque d'où pendait l'étendard guerrier de Milan.

L'empereur Frédéric, assis alors à un banquet solennel, les laissa deux heures sous une pluie battante. Quand il parut enfin, tous défilèrent sous leurs chefs, déposant leurs enseignes; l'image même de saint Ambroise, brodée sur la bannière, s'inclina devant le vainqueur; quelques Milanais, de leurs mains habituées à un autre service, brisèrent le caroccio, et la foule se précipita à genoux, étouffant avec peine des sanglots et des cris de miséricorde. Un seul Italien du parti de l'empereur, le comte de Blanderate,

la croix en main, parla en faveur de ses compatriotes, de ses anciens amis; les députés des villes rivales qui étaient là, Pavie, Lodi, Crémone, étaient muets et émus comme les princes allemands. Seul, l'empereur raidit son visage qui resta comme pierre *(solus imperator faciem suam firmavit ut petram).* Il ne s'échappa point du moyen âge chrétien, mais barbare, un cri semblable à celui qui, dans l'antiquité païenne mais civilisée, avait sauvé, dans des circonstances pareilles, la ville d'Athènes menacée aussi de destruction par ses vainqueurs. L'empereur annonça sèchement qu'il ferait prochainement connaître sa volonté (1).

Douze jours en effet après, des magistrats impériaux bien escortés, firent ouvrir quelques brèches dans les murailles et reçurent individuellement les serments d'obéissance des habitants, pour avoir l'occasion de reconnaître les quartiers et d'inventorier leurs richesses. Frédéric, le 18 mars, expédia alors de Pavie l'ordre aux habitants d'avoir à vider complètement la ville, sous huit jours, pour aller s'établir, comme des laboureurs *(ut agricolæ),* à deux milles des murailles, sur quatre places ouvertes et désignées à l'avance aux quatre points du ciel. « C'était là, » dit-il, « le fait de sa miséricorde; s'il avait agi selon la justice, il aurait dû leur faire perdre la vie à tous, *omnes eos vita debere privari.* » Après tant d'humiliations subies et d'attente pleine d'angoisse, qui sait si ce douloureux exode, cette émigration d'hommes épuisés, de femmes et d'enfants terrifiés ne fut pas aussi une délivrance?

Le répit pour la ville expiré, le 26 mars, Frédéric entra

(1) Otto Mor., 634. — Vinc. de Prague, 680. — *Ann. Med.*, 372. — *Chron. regia sancti Pantaleonis.* — *Chron. Ursperg.*

en personne, par les brèches faites, avec son armée d'Allemands et avec les Italiens de Pavie et de Lodi qu'il appela à l'aide, et il présida en personne à la mise au pillage et à la destruction de la ville. Lui-même il distribua les quartiers, la *porte Romaine,* la *porte de Côme,* la *porte Neuve,* aux différents corps qui l'avaient accompagné pour y piller et accomplir leur besogne. Quand ceux-ci eurent fait main basse, même dans les églises et les chapelles, dont ils emportèrent des objets précieux, et jusqu'aux reliques, ils appelèrent à leur aide le feu qui devait cacher les traces de leurs rapines et hâter la destruction. L'incendie des maisons, la plupart en bois, excita leur joie et leur zèle. Quelques édifices de pierre, le dôme avec son haut clocher, les murailles et les tours offraient plus de résistance et, l'avidité satisfaite, la haine se lassait. Frédéric ordonna qu'on abattît le haut clocher et le dôme qui faisaient l'orgueil de Milan et les murailles derrière lesquelles la ville avait si longtemps défendu sa liberté. Il ne quitta les décombres, au milieu desquels on put à peine, dans l'église de Saint-Ambroise, célébrer l'office divin, que le dimanche des Rameaux, 1er avril, quand il vit l'épouvantable besogne, autant qu'il était possible, terminée.

Frédéric pouvait croire sa victoire enfin assurée. Grâce à la terreur répandue par cette exécution, les consuls de toutes les villes, Brescia, Cremone, Pise, Bologne, Mantoue, Vérone, etc., venaient à l'envi tendre leur main au joug et se soumettre aux prétentions impériales de la fameuse diète de Roncaglia, même à l'envoi des podestats. La Toscane tout entière achevait de se soumettre à Welf VI de Bavière. Gênes même prêtait serment en gardant, il est vrai, ses consuls. Menacé, déjà avant la chute de Milan, d'un coup de force par les escadrons volants de la chevale-

rie allemande, le pape Alexandre s'était embarqué avec quelques cardinaux à Civita-Vecchia, pour trouver un refuge d'abord à Gênes, puis en France. Le Normand de Naples, Guillaume, voyant toutes les villes récalcitrantes du nord soumises, et le centre occupé ou menacé, barricadait ses ports, en crainte des vaisseaux de Pise et peut-être même de Gênes, enrôlés sous la bannière impériale. Le roi Louis VII de France, tremblant, acceptait une entrevue avec le puissant fauteur de schismes sur ses frontières. Frédéric donnait une nouvelle preuve de ses ambitieuses visées en rehaussant ses actes de titres nouveaux empruntés à la chancellerie du puissant Charlemagne, un conquérant qui avait du moins combattu pour la civilisation chrétienne : « Moi, Frédéric, » signait-il, « empereur couronné de Rome, grand et pacificateur, triomphateur glorieux, toujours auguste et amplificateur de l'empire. » Un des historiens italiens de ces désastres, Godefroi de Viterbe, déplorait la chute de cette seconde Troie, *Troia secunda perit,* sans espérer qu'une autre Rome sortît de ses cendres. Pour Frédéric, il datait ses lettres « de la ruine de Milan. »

Après la soumission de l'Italie, Frédéric rêvait déjà celle de la Méditerranée, peut-être de tout l'Occident, comme autrefois Charlemagne qu'il aimait à regarder comme un de ses prédécesseurs. Le bon historien Otto de Frisingen qui s'efforçait, dit-il, « de se mettre au pas de ces hauts faits, sentait son style succomber à la matière, devant tant de victoires. » Mais, derrière le pape en fuite, derrière les Milanais dispersés, derrière ces ruines, Frédéric n'allait-il pas trouver la chrétienté elle-même?

IV

Continuation du schisme. — Entrevue de Saint-Jean-de-Losne entre Frédéric et Louis VII. — Le chancelier Christian. — Guerre religieuse et politique en Italie et en Allemagne ; châtiment de Mayence. — Pascal III. — Diète de Wurtzbourg. — (1162-1165.)

La victoire de Frédéric n'était peut-être pas aussi complète qu'il se l'imaginait. Le pape avait emmené, en quittant Gênes, avec ses cardinaux fidèles, quelques évêques italiens, entre autres Oberto de Milan. En Allemagne même, un certain nombre de prélats ne voulait point aller jusqu'au schisme en suivant Frédéric. L'archevêque de Salzbourg, Eberhard entre autres, homme d'instruction et d'âge, que Frédéric ménageait en public tout en l'appelant dans le privé un vieux fou *(delirus senex)*, résistait, dans un concile tenu au milieu des ruines de Milan, à toutes les obsessions impériales. L'Allemagne et l'Italie, enfin, n'étaient pas toute la chrétienté.

En débarquant récemment sur les côtes méridionales de la France où deux conciles l'avaient déjà reconnu, où le comte Raymond de Saint-Gilles et Guillaume, comte de Montpellier, lui faisaient, avec le peuple, un accueil enthousiaste (avril 1162), Alexandre III avait retrouvé un terrain solide (1). Toute l'Eglise de France, et en tête l'archevêque même de Reims, Henri, frère du roi

(1) Reuter, *Alex. III*, I, 194, 195.

Louis VII, et l'abbé de Citeaux, étaient avec lui. En mai, il pouvait déjà tenir un concile d'évêques français où il renouvelait l'excommunication contre Frédéric Ier et Victor III. Mais il fallait entraîner le roi Louis VII lui-même qui répondait d'une façon évasive aux premières lettres du pape.

Ce roi, de caractère d'ailleurs irrésolu, avait promis d'avoir enfin avec Frédéric cette entrevue depuis longtemps projetée et remise, tant désirée par l'empereur; et celui-ci avait fait écrire, après la chute de Milan, au chancelier de France, évêque de Soissons, qu'il eût à empêcher préalablement son maître de « pencher du côté du schismatique (Alexandre III), s'il voulait éviter un conflit entre les deux royaumes » (1). Le frère de la nouvelle femme que le roi avait épousée après son divorce avec Eléonore, Henri, comte de Champagne, prince ambitieux et sans scrupules, voisin de l'empire, était parti aussi, de son autorité privée, pour Pavie où était encore l'empereur (2), afin de travailler en faveur du schisme. Là en effet, en mai, tandis qu'Alexandre III, en France, dépêchait lettres sur lettres, envoyés sur envoyés à Louis VII, Henri de Champagne, outrepassant tous les pouvoirs qu'il avait reçus du roi, non seulement reconnaissait personnellement l'antipape Victor IV, mais fixait avec l'empereur l'entrevue des deux souverains pour le 29 août à Saint-Jean-de-Losne, sur un pont de la Saône. On devait y examiner la cause des deux papes. Celui des deux compétiteurs qui ne s'y rendrait point serait condamné comme absent, et Henri prenait même l'engagement, pour entraîner Louis VII, de passer, avec son comté et ses fiefs, sous la suzeraineté de l'em-

(1) Dans Duchesne, *Hist. Lud. reg.*, IV, 416, 579. — (2) D. Bouq., XVI, 26, 30. Comp. Giesebrecht G. d. D. R. V, 339, sqq.

pereur, dans le cas où son beau-frère n'accepterait pas les résolutions du congrès.

Si cette nouvelle comédie de concile, avec le roi de France et ses évêques pour comparses, réussissait, Frédéric, après avoir imposé son pape à la chrétienté, était sur le chemin de la dominer. Déjà, de Turin, il envoyait une circulaire secrète en Bourgogne, à Héraclius, archevêque de Lyon et primat des Gaules, en Allemagne, en Italie et même en Danemark, à ses partisans, évêques et seigneurs, pour qu'ils eussent à venir, armés pour plus de précaution, à la réunion projetée, à Saint-Jean-de-Losne, sur la frontière de l'empire d'Allemagne et du royaume de France. Alexandre III se mit en devoir de conjurer ce danger.

Au milieu de juillet, il partit de Montpellier, écrivit à l'archevêque de Reims, Henri, pour qu'il obtînt de Louis VII une entrevue et rejoignit en effet celui-ci vers la mi-août à Souvigny, prés de Moulins. Louis VII, encore irrésolu, voulait obtenir d'Alexandre qu'il se rendît à Saint-Jean-de-Losne. Mais les évêques de France, même celui de Langres, le lui déconseillaient. Alexandre refusa donc de s'y rendre, même sous la garantie d'une escorte royale; il envoya seulement deux cardinaux pour édifier la réunion sur les faits de son élection, et il se retira près de Châteauroux. L'empereur Frédéric après avoir, à Turin, investi le jeune Raymond qui épousait Richilde, une sienne nièce, du comté de Provence et de Forcalquier, et débouté Hugues de Baux de ses prétentions, passa les Alpes en août. Le royaume de Bourgogne lui semblait dévoué. Il ne donnait l'investiture aux évêques de Grenoble et d'Apt, par exemple, qu'à la condition qu'ils reconnussent son pape Victor. Le rendez-vous des deux souverains à Saint-Jean-de-Losne approchait.

Quelques jours auparavant, Frédéric, avec son pape et 60 archevêques ou évêques, avec une vraie armée dans laquelle on voyait Henri le Lion, Louis de Thuringe, Albert l'Ours, Frédéric de Souabe, Guillaume de Montferrat et le roi de Danemark, Waldemar, était à Dôle, sur le Doubs; et Louis VII, à Dijon, avec beaucoup moins d'évêques et seigneurs, apprenait du comte de Champagne avec étonnement et l'arrivée de cette armée et tous les engagements que celui-ci avait témérairement pris en son nom. Les deux souverains n'étaient pas loin l'un et l'autre du pont de la Saône où ils s'étaient donné rendez-vous. Cherchèrent-ils tous deux de bonne foi à se voir, ou bien craignirent-ils tous deux quelque surprise? Dans la nuit du 28 au 29, à une heure, très ponctuellement, comme on voit, Frédéric arriva au lieu convenu avec son pape et, n'y trouvant naturellement personne à un pareil moment, il s'en retourna; dans la journée, Louis VII, après avoir envoyé deux évêques à Saint-Jean-de-Losne même pour demander un délai en chose si grave, se trouva cependant, sous prétexte de chasse, au pont de la Saône. N'y rencontrant personne à qui parler, il s'en retourna à son tour. Le lendemain 30, Henri de Champagne continuant son rôle, vint à Dijon, de la part de Frédéric, annoncer à Louis VII que l'empereur lui accordait un délai de trois semaines, mais à condition que le roi livrerait des otages, amènerait le pape Alexandre et se soumettrait avec lui à la décision du congrès. C'était à prendre ou à laisser. Si le roi n'acceptait point, Henri de Champagne transportait son hommage à l'empereur; et une nouvelle province française, ajoutée à la Bourgogne et à la Lorraine, passait sous l'empire allemand (1). Jeté de faiblesse en faiblesse

(1) Reuter, *l. c.*, 205, 207, 211; Watterich, *Hist. Vizeliac.*, 526-28.

par son beau-frère, dans une impasse au bout de laquelle était la soumission du pape et de son propre royaume, le roi faisait sous-main des préparatifs de défense, mais il avait besoin de temps; il accepta tout. Le pape Alexandre III sauva Louis VII de la honte de céder ou du péril de faire la guerre.

En prévision de la faiblesse du roi de France, Alexandre III, s'était adressé de Châteauroux, au roi d'Angleterre. Henri II, souverain alors d'une partie de la France par son mariage avec Eléonore, la première femme de Louis VII, était le rival de celui-ci; mais il était peu désireux de voir la puissance impériale de Frédéric s'étendre sur tout l'Occident. Décidé par des concessions ecclésiastiques dans son royaume, par la canonisation de saint Édouard, et par la crainte de voir Frédéric Ier tout puissant, après la soumission de Louis VII, Henri II, qui avait une armée en Normandie, appuya le nouveau refus fait par Alexandre III de se soumettre au congrès de Saint-Jean-de-Losne, et menaça de marcher avec le pape légitime sur la Bourgogne, contre l'empereur lui-même. C'était peut-être la guerre. Mais l'armée de précaution que Frédéric avait amenée n'était pas nombreuse et souffrait de la faim dans une contrée aride.

L'empereur se tira d'affaire en affectant de mépriser le roi de France. Quand celui-ci, les trois semaines expirées, se retrouva au pont de la Saône, le chancelier de l'empire, Rainald, annonça, au grand étonnement des évêques et abbés présents et même de Henri de Champagne, que son maître n'avait jamais sérieusement eu l'idée de partager avec qui que ce fût la solution d'une question dont la décision n'appartenait qu'à lui et à son Église (1). Le roi de

(1) Lettre de Fréd. à Henri de Champ. dans D. Bouquet. 16, 34.

France pouvait venir avec les siens au congrès, en allié, si cela lui plaisait, mais simplement pour y acquiescer à ce qui se ferait. Louis VII essaya de discuter ce point de droit ecclésiastique; mais le chancelier allemand n'était pas en reste. Le roi de France se retourna donc vers les siens et vers Henri de Champagne. Il leur demanda s'il n'avait pas tenu ses promesses, s'il n'était pas dégagé de sa parole; et, sur la réponse affirmative qu'il reçut de tous, même de Henri de Champagne, il s'en retourna encore à Dijon (1).

Frédéric se donnait alors carrière au milieu des vassaux et évêques allemands, bourguignons et italiens qui étaient à Dôle avec leurs hommes. Là, dans une sorte de diète où assistaient avec les princes d'empire les archevêques ou évêques de Lyon, de Vienne, de Besançon, d'Embrun, de Grenoble, de Gap, d'Avignon, de Viviers, il recevait l'hommage du roi Waldemar, il faisait juger une contestation entre Berthold IV de Zœhringen, investi autrefois par lui-même des régales des évêchés de Genève, Lausanne, de Sion, et l'évêque de Genève même, Arducius. L'assemblée prononçait en faveur de l'évêque « parce qu'une première investiture donnée ne pouvait être transférée à une autre personne », à la satisfaction de Frédéric, qui frustrait ainsi un vassal dont il avait déjà diminué la puissance en Bourgogne. Puis, il fit juger par le congrès le schisme pontifical (2).

Après que Victor IV, appelé à comparaître, eut défendu la validité de son élection, Frédéric déclara qu'il avait bien voulu convoquer pour cette grave affaire les *petits rois*, les *régents de province*, mais que ceux-ci n'étaient pas venus parce qu'ils prétendaient élever au-dessus de l'empereur, un simple évêque et, ainsi, régler à leur

(1) *Hist. Vizeliac*, 529. — (2) G. Hüffer, *L. c.* p. 44, 45.

volonté les affaires d'une ville (Rome!) qui leur était complètement étrangère. Il agissait donc seul comme il en avait le droit, et il fit reconnaître de nouveau Victor IV qui excommunia Alexandre III. Le chancelier Rainald commenta ce discours et cet acte en avançant que les petits princes n'avaient pas plus droit de se mêler de l'évêché de Rome que l'empereur n'avait le droit de s'ingérer dans les affaires des évêchés qui dépendaient d'eux (1). Ainsi, dans leur désappointement, l'empereur et son chancelier aimaient mieux, pour élever Victor IV, rabaisser le Saint-Siége au niveau du premier des évêchés de l'empire; ils se donnaient la satisfaction de traiter orgueilleusement les chefs des autres royaumes de *rois de province*, mais ils sapaient par leur base leurs prétentions même à la monarchie temporelle universelle de la chrétienté; ils brisaient l'unité spirituelle de l'Europe, et faisaient de l'Église catholique une simple église impériale, en même temps que du saint empire romain germanique un empire presque exclusivement national. Singulières contradictions auxquelles aboutissait une ambition qui cherchait par toutes les voies une satisfaction impossible et que les faits même démentaient bien, en dépit de tout l'étalage que Frédéric faisait de sa puissance!

Tandis que, en effet, l'imitateur, cette fois infidèle, de Charlemagne, avec son pape dans ses bagages, reprenait le chemin de l'Allemagne, Henri II qui avait la gloire de le voir céder devant lui, rencontrait à Châteauroux Alexandre, le 18 septembre. Il y restait quelques jours et revenait

(1) Voir *Saxo grammaticus*, 781, pour les discours, et Ficker pour les réflexions. Comp. avec Giesebrecht. G. d. D. R. V., p. 336.

avec lui à Couci-sur-Loire retrouver le roi de France. Là, ces *petits rois*, ces *rois de province*, se prosternaient aux pieds d'Alexandre III avec respect et conduisaient sa haquenée par la bride! En tenant bon pour le souverain pontife véritable, pour l'unique pasteur de l'Église une et universelle, ne défendaient-ils pas la liberté et la vraie unité européenne de ce temps, contre Victor IV qui n'était plus que le premier évêque et comme le chapelain d'un potentat? Frédéric ne dépouillait-il pas son autorité du prestige de l'unité chrétienne? Retrouverait-il au moins dans l'Allemagne et dans l'Italie soumises, cette puissance effective et solide qui pouvait après tout le dédommager de l'abandon de principes théoriques plus brillants peut-être que solides? Pour faire cette épreuve des deux côtés des Alpes, Frédéric, en quittant Saint-Jean-de-Losne avec une armée affamée, envoya son fidèle et inventif chancelier Raynald, avec de pleins pouvoirs, en Italie et il rentra lui-même en Allemagne par Constance.

Naturellement la lutte que Frédéric avait entreprise contre l'Italie et surtout contre l'Église, dans la personne d'Alexandre III, lui aliénait quelques-uns de ses vassaux et lui créait des embarras chez lui. L'évêque de Metz, Etienne, un vieillard énergique, retenait son clergé et ses féaux du côté du pape reconnu par la France; et de petits seigneurs alsaciens, un comte de Dachberg entre autres, pour cette raison, bravaient l'autorité impériale. Sous de futiles prétextes entre le duc de Souabe, frère de l'empereur, le vieux Welf VI, et le duc de Zœhringen, les vieilles querelles reprenaient. A Mayence, l'opposition que la petite noblesse de l'évêché et les bourgeois de la ville faisaient à l'archevêque Arnold, créature de Frédéric, vrai tyran féodal et partisan déclaré du pape impérial, prenait un carac-

tère presque religieux. Elle nous donne une idée de ce qui pouvait se passer en d'autres villes dans un cas semblable.

Plusieurs fois les bourgeois, guidés par un certain Meingott et aidés par les chevaliers ou même par les moines des environs, avaient chassé leur archevêque, obligé de se retirer dans un château-fort des environs. Autour de la ville, ils avaient creusé des retranchements, relié leurs murs par de fortes tours; à l'intérieur, ils avaient barricadé leurs rues pour ne point voir revenir avec Arnold les exécutions, les dîmes et les corvées. Vainement l'empereur, occupé au loin d'autres soucis, avait cherché à rapprocher l'archevêque et les bourgeois. Menacés par le duc de Saxe, Henri le Lion, appelé à l'aide par l'archevêque, les bourgeois firent enfin mine de se réconcilier. La paix devait être faite au cloître Saint-Jacques, situé sur une hauteur voisine presque attenante à la ville, le jour de la Saint-Jean. Mais, au moment où Arnold se préparait à célébrer la messe, des bandes de bourgeois se précipitent par trois portes de Mayence, armés d'épées, de massues, d'échelles et de torches de résine. L'archevêque ordonne à quelques serviteurs qui l'entouraient et aux moines de le défendre. Mais l'abbé de Saint-Jacques, les moines donnent la main aux Mayençais; ceux-ci pénètrent dans les bâtiments de service et y mettent le feu; l'incendie gagne le cloître. Arnold se réfugie dans une tour où il reste quelque temps blotti; mais le feu gagne sa cachette. Il envoie un moine au chef des insurgés, Meingott, pour demander la vie sauve; mais celui-ci pénètre jusqu'à lui, le fait descendre et le livre aux siens qui le tuent (1).

(1) Jaffé, *Bibl. rer. germ.*, 3, 402. *Vita Arnoldi*, 625-674.

Frédéric se trouva en diète, le 31 mars 1163, à Mayence même, afin de faire un exemple. Déjà les seigneurs rhénans étaient blottis dans leurs châteaux, les bourgeois dispersés, Mayence presque vide, quand les archevêques de Magdebourg, de Salzbourg, les évêques de Saxe, le duc Henri le Lion, le comte palatin Conrad, etc., etc., arrivèrent, faisant cortège à l'empereur au milieu de la cité terrifiée. L'abbé de Saint-Jacques fut privé de sa dignité; les auteurs de la mort d'Arnold virent leurs biens confisqués, leurs maisons détruites, et Mayence, « la ville d'or », comme on l'appelait déjà à cause de sa richesse, perdit ses libertés et privilèges. Traitée comme une ville italienne, elle eut ses murailles et ses tours renversées et ses fossés comblés. Malgré deux choix qui avaient été faits précédemment, entre autres celui d'un frère de Berthold de Zæhringen, Frédéric donna pour archevêque à Mayence un frère d'Otton de Wittelsbach, son ami et son partisan, Conrad, mais sans le gagner à sa cause; car Conrad de Wittelsbach, malgré sa parenté, fit bientôt, soit par conviction, soit pour se réconcilier avec les Mayençais, profession de fidélité à Alexandre III, l'ennemi de l'empereur.

En Italie, dans le même temps, Rainald de Dassel, archevêque de Cologne et chancelier, chef de tous les podestats allemands, la plupart évêques, mis dans les villes italiennes, se conduisait, au-delà des Alpes, en digne représtant de son maître. Il tenait partout jugements et cours plénières, distribuait les privilèges et donations aux villes amies et surtout les taxes et redevances aux ennemies; il faisait élever aux points stratégiques des forteresses allemandes par des mains italiennes, il imposait la monnaie impériale et le pape impérial en Lombardie, en Romagne, en Toscane. La chute d'Alexandre, c'était la servitude italienne.

Tout cela cependant n'atteignait pas Alexandre III; car celui-ci en mai 1163 tenait un concile à Tours où il voyait arriver les archevêques même de Lyon et de Vienne, vassaux de l'empereur; et de là il envoyait à Frédéric par l'entremise des évêques de Troia et de Pavie des propositions d'accommodement, qui n'étaient point, il est vrai, acceptées à la diète de Nurenberg.

La présence de Frédéric, qui revint en Italie (oct. 1163) sans armée, avec une forte escorte seulement, pendant quelques mois, sur le théâtre de ses exploits, accompagné de sa femme Béatrice, n'eut pas plus de résultats. Il ramenait avec lui Victor IV, qui avait vécu de dons et d'offrandes à Trèves et à Bamberg, pour le faire reconnaître sur son chemin et déposer les évêques récalcitrants. Il assista avec son pape à la translation des reliques de saint Bassien à Lodi et y distribua des privilèges à ses partisans; mais il ne s'y adoucit pas pour les vaincus. A Lodi, où il reçut les hommages des ducs, marquis, comtes, vavassaux et capitaines des villes, il ordonna de nouveau de raser les murs et les maisons de Tortone. Les Pavesans s'en chargèrent immédiatement *(sine mora)*, et comme remerciement, ils donnèrent à l'empereur beaucoup d'argent *(pecuniam copiosam)*. Les Milanais, dispersés dans leurs quatre villages, depuis la ruine de leur ville, vinrent implorer de lui leur grâce; il les renvoya à son chancelier qui leur fit payer à l'empereur 800 marcs, sans rien leur obtenir en retour. Les malheureux habitants ajoutèrent cet article à leur « livre de douleur et de deuil » (1). Qu'on ajoute à des exactions qui prélevaient le tiers, souvent la moitié des revenus du pays, au profit de

(1) *Ann. Med.*, 376.

l'empereur, les dénis de justice, les violences contre les personnes, contre les femmes et les filles, on se fera à peine une idée d'une oppression qui épuisait le pays et irritait tous les cœurs au point de produire à la fois, dans plusieurs parties du territoire, de subites et terribles vengeances personnelles (1).

Frédéric avait une de ces ambitions qui ne s'arrêtent jamais et qui sacrifient tout au but qu'elles poursuivent. Les Génois et les Pisans avaient été ses alliés. Ils se disputaient la Sardaigne, sur laquelle la papauté avait dès longtemps des prétentions, puisque la tradition la mettait dans la dotation de Pépin et de Charlemagne. Mais, depuis que Welf VI avait pris sous sa suzeraineté les duchés de Spolète et de Toscane, Frédéric n'était-il pas intéressé à dominer aussi la mer qui le conduirait à Naples et en Sicile? En attendant, à Porto-Venere, près de Sarzane, Frédéric fit venir de l'île de Sardaigne, Boriso, juge d'Arborée, et il le créa roi à Pavie pour mettre d'accord les deux républiques rivales et avoir dans la Méditerranée un vassal qui servît à ses desseins ultérieurs. N'était-il pas le successeur de Charlemagne qui, de son vivant, possédait la Sardaigne et disputait le midi de la péninsule à l'empire d'Orient?

Frédéric venait de faire ce nouveau pas en avant quand, le 20 avril, son pape Victor IV mourut. Il y avait peut-être là une occasion pour lui de se réconcilier avec Alexandre III. Malgré l'apparence de la victoire, l'empereur sentait partout les résistances sourdes que sa lutte avec l'Église rendait plus dangereuses. En Allemagne, les princes

(1) Prutz, 360, *Hist. de Fréd. Ier* en allem. Radevic ou Ragewin.

Frédéric de Rothenbourg, duc de Souabe, Welf VI, dont on blessait les droits sur la Sardaigne, Berthold de Zæhringen, dont le frère n'avait pas été accepté par Frédéric à l'archevêché de Mayence, manifestaient leurs jalousies au moins contre le tout-puissant chancelier Rainald de Dassel. Encouragée par des promesses et de l'argent fourni par l'empire grec et par Venise, déjà la ville de Vérone, au nord de l'Italie, se liguait avec Trévise, Padoue, Vienne, pour leur défense commune. Frédéric voulait punir Vérone de cette liberté grande ; mais la ville lui imposa respect en faisant sortir au dehors tous ses bourgeois armés. Les ennemis se multipliaient, s'enhardissaient autour de Frédéric ; il ne fallait point les exaspérer.

L'empereur était alors malade de la fièvre, ainsi que sa femme Béatrice; il hésitait. Le chancelier Rainald reçut, au sujet de la mort de Victor IV, une lettre impériale qui lui recommandait de ne rien précipiter. Mais il sentait qu'une réconciliation de l'empereur et d'Alexandre III était sa perte. Le jour même de l'enterrement de Victor IV, hors de Lucques, quoiqu'il n'eût sous la main, avec deux cardinaux, que l'évêque de Liège et quelques évêques italiens, le chancelier Rainald fit élire le cardinal Guido de Crème, qui, sous le nom de Pascal III, fut, contre toutes les coutumes, consacré par l'évêque de Liège. Il fallait donc persévérer dans la guerre, en imposant à l'empire le nouveau pape, continuer à opprimer les consciences en Allemagne et pressurer les Italiens ! Frédéric, ainsi enfoncé dans le schisme, revint dans son pays pour lui imposer Pascal III; il envoya par le Mont-Cenis le chancelier Rainald dans le royaume de Bourgogne en faire autant et il laissa à la place de celui-ci, pour soutenir son œuvre dans la Péninsule, avec le titre et les pouvoirs de

chancelier, Christian de Buch, une autre de ses créatures, digne d'ailleurs par ses talents, son dévouement et sa rudesse de remplacer son prédécesseur. La même oppression s'étendit donc de tous les côtés à la fois, oppression plus religieuse encore que politique. N'est-ce pas un des caractères de l'histoire du Saint-Empire germanique que le sort de l'Église y soit toujours mêlé, et n'est-ce pas une des singularités de cet empire que de voir le batailleur et chevaleresque Frédéric Barberousse obligé de lutter de politique avec les papes, les conciles et les hommes d'Église?

C'était bien aussi un homme de ce temps que ce Christian de Buch, laissé comme chancelier en Italie par l'empereur. A peine homme d'église, et vivant plus en homme de guerre qu'en clerc *(non secundum morem clericorum, sed more tyranni)*, instruit, parlant six langues et avec éloquence, diplomate à l'occasion, il se plaisait surtout à cheval, un heaume d'or en tête et une bonne armure sur sa robe violette, à donner, au combat, sur la tête de ses adversaires, d'une masse d'armes qu'il maniait d'un bras robuste. Ce rude partisan, bien accompagné, imposa le nouveau pape impérial à la ville de Pise, à Florence, et de là se jeta, par la vallée de l'Arno, dans la campagne de Rome, dont il détruisit toutes les vignes et tous les oliviers (1), jusqu'à ce que (févr. 1165) les habitants payassent une rançon et promissent de recevoir Pascal III dans un an, si Alexandre III ne revenait pas dans ce délai. Imposer un pape à Rome à main armée était encore facile; mais il était autrement malaisé à Frédéric d'imposer aux consciences Pascal III, et d'en chasser Alexandre III. Là le terrain lui

(1) J. de Salisb. : *Romanis nil relictum nec in agris, nec in olivetis aut vineis extra mœnia urbis.*

manquait sous les pieds et la force matérielle ne pouvait rien contre la force morale.

Cet Alexandre III, adversaire désarmé du puissant Frédéric, était en France, à Sens, sous la protection des rois de France et d'Angleterre. Comment l'y atteindre? En le protégeant, les deux souverains défendaient leur indépendance. En Allemagne même, l'Église hésitait beaucoup à reconnaître Pascal III, de crainte de devenir servile et dépendante. Les évêques se succédaient aux évêchés; mais ils ne changeaient pas. Le vieil Eberhard de Salzbourg avait fait place au frère même du duc d'Autriche, un parent de Frédéric, Conrad; celui-ci aussi refusait les régales des mains de l'empereur plutôt que de reconnaître Pascal. Le successeur de l'ancien évêque de Metz en faisait autant. C'était bien pis dans le royaume de Bourgogne où tout avait changé après le départ de Frédéric et après le concile français de Tours. Le chancelier allemand Rainald, revenant de ce côté, convoque à Vienne, sur le Rhône, une diète des grands et des évêques de cette partie éloignée de l'empire pour faire reconnaître Pascal III; mais tous, dûment avertis, refusent de s'y rendre.

A Lyon, l'archevêché étant devenu vacant par la mort d'Heraclius, les partisans de l'empereur élisent un chanoine du nom de Drogon. Ceux d'Alexandre élisent un de ses partisans zélés, l'abbé du cloître de Pontigny. Le comte de Forez soutient celui-ci, et toute cette partie de la France, quoique nominalement à l'empire, s'intéresse à sa cause, qui est celle de son indépendance. Il n'est pas jusqu'à l'empereur d'Orient, Emmanuel Comnène, qui n'intervienne dans ce conflit qui intéressait, en effet, l'indépendance de l'Europe. Il envoie, en 1164, à travers la Hongrie bien disposée, deux ambassadeurs, un

prieur de l'église Saint-Jean de Constantinople et un abbé du monastère de Marie à Andrinople, auprès d'Alexandre III, de Louis VII et du comte de Toulouse. Ceux-ci reviennent par le midi de l'Italie et les domaines du Normand Guillaume Ier en Orient. Bien qu'on sache peu de détails sur cette mission, il n'y a pas de doute qu'elle ne fût dirigée contre le tout-puissant potentat qui voulait se frayer un chemin à la domination de l'Europe par celle de l'Eglise. Le chancelier Rainald qui, de Bourgogne, surveillait tout, voulait retourner sur les bords du Rhin, auprès de son maître, par la Champagne, pour visiter le frère du roi Louis VII, Henri, archevêque de Reims, un des plus chauds partisans d'Alexandre III. Il trouve les chemins barrés, se jette en Alsace et redescend le Rhin, pour combiner avec son maître de nouveaux moyens et opposer coalition à coalition sur le terrain ecclésiastique.

Juste à ce moment éclatait sur un autre point de l'Europe un conflit ecclésiastique qui pouvait faire espérer à l'empereur un allié dans sa lutte contre l'Eglise. Le roi d'Angleterre, Henri II, était entré sur le terrain ecclésiastique avec son ancien chancelier, archevêque de Cantorbéry, dans un conflit analogue à celui qui mettait aux prises l'empereur et Alexandre III. Le célèbre Thomas Becket, défenseur intraitable des libertés de l'Église d'Angleterre, chassé de son siège par un maître impérieux, avait trouvé refuge dans le royaume de France, auprès de Louis VII toujours docile à la direction ecclésiastique. De là, réfugié dans un monastère, il envoyait ses missives et ses instructions troubler Henri II dans sa toute-puissance. Jusque-là Henri II et Louis VII avaient agi de concert dans la grande affaire du schisme en faveur d'Alexandre III contre Frédéric. Mais, maintenant, cela ne pouvait-il pas chan-

ger, et Henri II et Frédéric ayant mêmes adversaires ne pouvaient-ils pas faire alliance? Dans le courant de 1165, Frédéric charge un certain abbé de Sainte-Marie de Volo de se rendre auprès d'Alexandre III et envoie son fidèle chancelier lui-même auprès de Henri II, qui était alors dans ses domaines de Normandie. Quel était le but de cette double ambassade? La proposition faite à Alexandre de liguer les rois chrétiens en faveur du royaume de Jérusalem, alors en danger, pour fonder là-dessus un projet de réconciliation, n'était évidemment qu'un leurre (1). Le chancelier Rainald traitait plus sérieusement à Rouen avec Henri II, qui revenait de rendre visite à Louis VII à Gisors; car il obtenait de lui qu'il accréditât deux envoyés auprès de la diète que l'empereur convoquait alors à Wurtzbourg, pour la Pentecôte, afin d'y traiter du schisme. Son intention était bien de séparer les deux rois; car, tout près du roi Louis VII, encore à Gisors, il se contentait de se faire excuser auprès de celui-ci de ne l'aller point voir et de lui conseiller l'abandon d'Alexandre, ce qui ne prouvait point des intentions bien sincères.

L'empereur et son chancelier voulaient évidemment, par cette double négociation, soit amener Alexandre III à des concessions, soit le réduire à la soumission même, par la menace d'une alliance avec Henri II, qui n'aurait pas manqué de peser sur les résolutions de Louis VII. La diète annoncée à Wurtzbourg s'ouvrit le 22 mai 1165.

C'était sur ses résolutions que Frédéric comptait surtout pour vaincre cette puissance morale contre laquelle les armes ne pouvaient rien. Elle ne fut pas très nombreuse.

(1) Reuter, *Vie d'Alex. III*, 194-195. — Jean de Salisb., *Ep.*, 138. — Dom Bouquet, *Raoul de Dic.*, 13, 186.

Les archevêques de Salzbourg, de Trèves, le patriarche d'Aquilée, entre autres, n'y assistaient point. Beaucoup de princes manquaient. Une partie de l'Allemagne évidemment refusait de prêter son concours à Frédéric dans cette circonstance. Le chancelier allemand Rainald n'y fit pas moins son apparition entre les deux envoyés d'Angleterre sur lesquels il comptait. Après s'être entendu avec l'empereur, il lui demanda de s'engager par serment pour lui et pour son successeur à ne point reconnaître Alexandre, et de faire prêter le même serment à tous les princes ecclésiastiques et laïques, ainsi qu'à leurs vassaux, sous peine de la perte, pour ceux-ci, de leurs biens et de leurs honneurs. C'était imposer à Frédéric la tâche de réduire Alexandre III ou vouloir la perpétuité du schisme et briser non-seulement l'unité de la chrétienté, mais celle même des États dont l'unité reposait aussi sur la hiérarchie unitaire de l'Église.

A tous les points de vue, rien n'était moins raisonnable. A supposer que Frédéric fît triompher Pascal III, un pape servile pouvait-il rendre à l'union de la chrétienté les mêmes services que le chef indépendant de l'Église universelle, dans un temps où l'unité morale chrétienne était le seul ciment même des constitutions nationales? L'Église allemande enfin, avec un pape dépendant de l'empereur, ne retombait-elle pas dans une plus grande servitude féodale, en même temps qu'elle perdait de son indépendance spirituelle? Les évêques, de princes d'empire, ne devenaient-ils pas officiers impériaux? Il semble qu'à Wurtzbourg on ait eu le sentiment des conséquences du despotisme césarien de Frédéric Barberousse ainsi subitement dévoilé par le chancelier de l'empire (1).

(1) V. dans Prutz, Frédéric Ier, I, 378. Ragewin, cont. d'Ott. de Fr.

En effet, un vieil archevêque allemand, Wichmann de Magdebourg, partisan cependant dévoué de l'empereur, se leva le premier; il dit qu'il ne prêterait point serment avant que le chancelier, archevêque élu de Cologne, mais qui n'avait encore ni les ordres ni la consécration épiscopale, voulût bien les recevoir d'un schismatique. C'était porter un coup direct à Rainald qui prétendait conduire l'Église sans en être, prononcer entre deux papes sans être même prêtre et qui, en différant pour lui ces cérémonies, pouvait encourir le reproche de ménager l'avenir. L'empereur fut de cet avis. Rainald bataille encore, mais il fit, comme concession, ajouter au serment une réserve en cas de mort simultanée des deux papes et d'élection unanime avec le consentement impérial. Alors Frédéric jura sur l'évangile le premier, pour lui et pour son successeur, auquel on devait imposer le même serment, qu'il reconnaissait Pascal III et le successeur de Pascal III, sauf la réserve ajoutée; et il s'engagea à imposer, par tous les moyens de coercition possible, à tous ses sujets, le même serment. Le chancelier, ayant promis de recevoir les ordres et la consécration, jura ensuite. Le tour de Wichmann de Magdebourg était arrivé. Le vieillard s'avança tout en larmes; il jura, mais avec cette réserve aussi que son serment ne serait valable que si tous les évêques actuellement absents juraient comme lui; et tous ceux qui étaient présents, heureux de trouver cette nouvelle issue, qui pouvait tout annuler, en firent autant. Les princes laïques présents jurèrent enfin, à l'exception cependant de quelques-uns. Quant aux ambassadeurs anglais, au nom de leur maître, après avoir exclu de ses obligations toute action contre le roi de France, ils jurèrent seulement que Henri II serait fidèle à l'empereur et au pape reconnu par celui-ci;

serment qui était loin de tenir tout ce que Frédéric avait espéré du roi anglais contre le pape Alexandre III.

Il fallait au moins que l'empereur tirât, en Allemagne et en Italie, le plus grand parti possible de résolutions telles que celles de la diète de Wurtzbourg. Ce fut, des deux côtés des Alpes, une oppression terrible, religieuse surtout au Nord, politique au Sud. On voit Frédéric en personne en Bavière, en Autriche (juin, juillet), puis sur les bords du Rhin, imposant le serment de Wurtzbourg, dépouillant, destituant les récalcitrants. A Mayence, Conrad de Wittelsbach, le frère du duc de Bavière, s'enfuit à son approche, pour se réfugier en France auprès d'Alexandre III; et il est remplacé par le belliqueux Christian de Buch, chancelier d'Italie. A Cologne, avec une grande pompe et au milieu d'un certain concours de princes et d'évêques, Frédéric fait consacrer par l'évêque d'Osnabruck et installe lui-même son chancelier d'Allemagne, Rainald de Dassel, enfin entré dans l'Église et en possession de son siège (1). Voilà l'Église allemande bien près du servage.

En Italie, où la victoire religieuse entraînait la servitude politique, les podestats trouvent encore moyen d'augmenter leurs exigences. Un impôt de 3 sous par foyer est étendu sur toute la Lombardie, plus 24 sous par moulin à eau, 3 par moulin ordinaire. Le pêcheur devra le tiers de sa pêche. Les évêques, les marquis, les comtes subissent le même sort : dans la région de Milan, la moitié de la dîme de la moisson et la dîme des troupeaux, sans compter des prestations sans nombre pour l'entretien, les voyages,

(1) Jaffé, R. P. *Chron. Christ., Ann. Col. Max.* 770.

le chauffage de tous les Allemands laissés en Italie, leur sont imposés (1).

Toutes ces violences exercées sur les consciences, sur les personnes et les biens, qu'on n'attendait pas d'un souverain auquel on a quelquefois fait la réputation d'un chevalier, n'atteignirent point leur but. Celui qui avait eu d'abord l'Allemagne dans sa main a toutes les peines, par lui-même ou par ses envoyés, à contenir le mécontentement. L'historien anglais Jean de Salisbury s'en réjouit. En Italie, on frémit sous le joug. Les Romains qui, peu de temps auparavant, avaient été forcés par des ravages de promettre de reconnaître Pascal III dans le délai d'un an, donnent les premiers le signal de la résistance en envoyant une ambassade en France, à Sens, pour rappeler Alexandre III; et celui-ci, comme porté par le reflux de l'opinion chrétienne en sa faveur, rentre bientôt en Italie et reprend courageusement la lutte contre son redoutable adversaire.

V.

Retour d'Alexandre III en Italie. — Canonisation de Charlemagne. — Troisième expédition de Frédéric en Italie pour chasser Alexandre III. — Prise de Rome, peste romaine, fuite de Frédéric. — (1166-1168.)

C'est bien la chrétienté qui ramena Alexandre III dans la péninsule italienne. Le pape, en effet, partit en mai de Sens, où il résidait depuis longtemps, traversa Etampes,

(1) V. Ficker, *Forschungen zur. R. und R. gesch. ital.*, II, 107.

Bourges, Clermont, avec l'argent de l'archevêque de Reims et les deniers de l'Angleterre, cherchant à apaiser et à réconcilier, chemin faisant, Henri II et Thomas Becket pour n'avoir point trop d'affaires sur les bras. Il atteignit la ville de Montpellier en août. Là, soutenu par l'opinion française, il consacra solennellement le candidat français élu à l'archevêché de Lyon, Guichard, abbé de Pontigny, pendant que les Allemands *(immanissima Teutonicorum pestis, Brabanciones)* ravageaient le diocèse de celui-ci, et il trouva à Maguelonne des galères envoyées par Gênes.

Embarqué avec deux cardinaux et l'archevêque Conrad de Mayence, le pape échappa avec quelque peine aux vaisseaux pisans qui le guettaient et débarqua à Messine. Là le nouveau roi, Guillaume II le Bon, le prit sous sa protection et le fit passer à Civita-Vecchia. Il y avait quatre années qu'il avait quitté Rome. Le 23 novembre 1165, il y rentra triomphant au milieu des cris de joie de la population sortie au devant de lui, avec ses bannières déployées *(signiferi cum bandis)*, comme au devant d'un libérateur (1)! La nouvelle, écrite de sa main, en était envoyée à l'archevêque de Reims, Henri, en France. De la capitale de la chrétienté, ayant pour rempart le mécontentement de l'Italie du Nord, derrière lui Guillaume II le Bon, à portée de l'empereur de Byzance en correspondance avec lui, il pouvait compter sur la fidélité de la France, peut-être sur la neutralité de l'Angleterre, au moins sur la division de l'Allemagne. Alexandre III était donc en mesure de braver encore l'empereur. C'est pour cela que Frédéric fit une troisième expédition en Italie.

L'empereur, avant de partir au-delà des Alpes, éprouva-

(1) Jaffé, R. P., 4502. — Romoald, *Vita Alexandri*, 401.

t-il le besoin de retrouver, contre la puissance qu'il avait à combattre, le prestige moral qui commençait à lui manquer? La canonisation de Charlemagne, qu'il fit faire à cette époque, semble le prouver. C'était le temps où les récits légendaires et les poëmes chevaleresques de Charlemagne, nés et développés d'abord dans la vieille Gaule où ils favorisaient les progrès du pouvoir royal des Capétiens, commençaient à pénétrer en Allemagne par les bords du Rhin. Pour élever l'empire à la hauteur de la papauté ne fallait-il pas le sanctifier, le rendre divin? Quelle idée plus naturelle dès lors pour l'empereur que celle de faire canoniser, par son pape, celui qu'une chronique impériale présentait comme le fondateur de l'empire, le Franc Charlemagne! Le jour de Noël donc (29 décembre), à Aix-la-Chapelle, en présence de princes laïques et ecclésiastiques, de l'empereur, de l'impératrice, on sortit du sarcophage de marbre où ils reposaient les ossements de Charlemagne, on les exposa au milieu de l'église sur une civière, et le chancelier de l'empire allemand, archevêque de Cologne, Rainald, l'auteur de la ruine de Milan et de l'élection de l'anti-pape Pascal III, prononça la solennelle canonisation de l'illustre mort après avoir troublé son tombeau.

Il n'y avait pas longtemps que le pape Alexandre III avait (1161) canonisé Edouard le Confesseur; et, tout récemment encore, il en avait fait autant pour Canut le Grand, cet empereur du Septentrion qui avait réuni l'Angleterre au Danemark et à la Suède. Frédéric prétendait montrer à la chrétienté que son Église aussi canonisait sous le divin patronage de l'empereur. Il est vrai, héros chrétien et guerrier, allié de la papauté dont il avait créé l'indépendance, convertisseur des Saxons, héritier de la tradition gallo-latine et restaurateur de l'empire d'Occi-

dent, qui avait un instant unifié la chrétienté contre les païens et les Infidèles, Charlemagne avait fait une tout autre œuvre. Il n'importe! Frédéric empruntait pour l'empire quelque chose de divin à celui qu'il faisait canoniser. Ce n'était même pas sa créature, l'anti-pape Pascal, vivant de ses aumônes en Italie, qui accomplissait la cérémonie. Non! Son archevêque de Cologne et chancelier, Rainald de Dassel, ne suffisait-il pas pour faire des saints, et quel saint, un Charlemagne! Et lui qui se proclamait le successeur, ici-bas, de Charlemagne, ne se posait-il pas ainsi en patron et en protecteur, là-haut, de celui dont il prétendait emprunter contre la papauté elle-même la force morale!

Qui pouvait cependant être dupe de cette comédie? Etait-ce donc Frédéric qui continuait, à l'orient de l'Allemagne, l'œuvre de conversion et de civilisation commencée par Charlemagne? Pendant les quatre années de guerre faites par l'empereur à l'Église, on avait vu le duc de Saxe, Henri le Lion, reprendre la tâche abandonnée par le chef de l'Allemagne. Après avoir détruit les fils du païen slave Niklot, au-delà de l'Elbe, celui-ci fortifiait en effet avec des garnisons allemandes Lunebourg et Schwerin, allait fonder l'évêché de Ratzbourg et pénétrait jusqu'à la Peene; et le margrave de Brandebourg, Albert l'Ours, à son tour, jetait des colonies allemandes chez les Wendes. Etait-il davantage le successeur du prince franc qu'avait couronné Léon III délivré de ses ennemis dans Rome, en 800, ce potentat qui avait soutenu deux anti-papes contre le véritable pontife exilé par lui de Rome et revenu, malgré lui, dans sa capitale? Et pouvait-il se vanter d'avoir, sous sa puissante épée, fondé l'unité chrétienne de la Gaule, de l'Allemagne et de l'Italie, ce prince qui tenait sous la terreur l'Allemagne et

l'Italie violemment rattachées l'une à l'autre. Bien au contraire, il prétendait, au milieu des autres peuples chrétiens de la France et de l'Angleterre, du Danemark et de la Hongrie, restés fidèles au pape légitime, universel et indépendant, fonder une papauté allemande et sujette, avec une Église allemande servile; et cela pour soutenir un empire despotique qui n'aurait plus rien eu de commun avec les Etats voisins et n'eût gardé presque plus rien de chrétien?

Après avoir tout fait pour calmer les guerres privées en Allemagne, et commis des ravages dans la Bourgogne et dans l'archevêché de Lyon, pour les punir de leur fidélité à Alexandre III, Frédéric n'en rassembla pas moins, en l'année 1166, une forte armée pour passer en Italie, et, chemin faisant, il fit une rude exécution en Allemagne.

La ville et l'archevêché de Salzbourg, dans le Tyrol allemand, au milieu de leurs pittoresques montagnes, étaient comme la citadelle de l'Eglise légitime, grâce à la fidélité que leur archevêque, frère du duc d'Autriche, Conrad, avait gardée au pape Alexandre III. Par là, en effet, celui-ci pouvait communiquer avec la Hongrie et avec la Bohême chancelantes et voisines de l'empire byzantin. Salzbourg même gênait le passage de l'expédition en Italie, et surtout son retour en cas d'échec. Après avoir épuisé les négociations pour réduire l'archevêque, Frédéric mit donc, à la diète de Laufen, l'archevêque, son clergé et ses riches et nombreux vassaux, au ban de l'empire. De petits seigneurs, ou plutôt de petits brigands, se chargèrent de l'exécution; ils mirent le feu aux couvents, chassèrent les moines de leurs couvents et escaladèrent les châteaux des vassaux de l'archevêque. Celui-ci se défendit quelque

temps bravement dans Hohensalzbourg, la forteresse qui dominait la ville. Tous les yeux étaient fixés sur lui. De loin, il lui arrivait des secours; de loin des prêtres, des moines venaient en nombre se faire consacrer par lui et se mêler à ses défenseurs. Il dut enfin céder la place, s'enfuir. La ville, avec la jolie église de Saint-Rudbert et quatre autres, furent la proie des flammes; les exécuteurs du ban s'enrichirent des dépouilles de l'archevêché (1).

Au mois d'octobre de l'année 1166, l'armée allemande de Frédéric passait les Alpes pour la troisième fois. On n'y voyait point les chevaliers et évêques saxons, et guère ceux de Welf VI de Bavière. C'était un avertissement, un signe de lassitude. Les deux chanceliers dévoués de l'empereur, ses parents de Souabe, Wladislas avec ses Bohémiens, s'y trouvaient. Les deux adversaires, Frédéric Ier et Alexandre III, avaient fait encore un dernier effort diplomatique pour gagner le roi d'Angleterre Henri II. Alexandre III l'avait emporté en sacrifiant, il est vrai, à ce souverain, dans ce moment de danger, l'archevêque de Cantorbéry, Thomas Becket, cet autre défenseur des droits de l'Eglise. C'était une lutte à mort. Alexandre III avait recours à tous les moyens. Dans le même temps, en effet, il recevait à Rome des envoyés d'Emmanuel Comnène qui, maître d'Ancone sur l'Adriatique, répandait de l'argent jusqu'à Rome, et il allait jusqu'à traiter presque avec lui de la restitution à Byzance de la couronne d'Occident. La force surtout devait décider (2).

Pour éviter les Véronais, qui tenaient la passe de Rivoli sur l'Adige, Frédéric, avec beaucoup de peine, traversa les neiges déjà épaissies du Tonnal, déboucha par

(1) Hansiz, *Germ. Sacr.*, II, 280. — (2) Anon. Laud., Contin., 645.

le val Camonica, près de Brescia, qui refusa des otages. A Lodi, devant des seigneurs italiens, des podestats et recteurs des villes, il fit reconnaître Pascal III et prêter par eux les mêmes serments qu'il avait formulés à Wurtzbourg. Des députés des villes opprimées et des quatre villages de Milan vinrent, en suppliant, demander un adoucissement à leur sort. Le chancelier Rainald poussa son maître à tout refuser, et le rendit ainsi responsable des excès mêmes de ses agents. Les malheureux, dit le continuateur d'Otto Morena, « virent qu'ils auraient encore plus à souffrir dans l'avenir que dans le passé ». L'empereur envoya Rainald et Christian, ses deux chanceliers, avec une partie de l'armée à travers la Toscane contre Rome ; lui-même se mit en devoir, avec le reste, janvier 1167, de longer l'Adriatique, pour prendre Ancone avant de les rejoindre.

On remarqua cependant bientôt une grande lenteur et de l'hésitation dans la marche des armées allemandes. Elles avaient grand'peine à se nourrir malgré les contributions qu'elles levaient sur les villes. Les chanceliers, grâce à des négociations et aux galères de Pise qui les ravitaillaient, arrivèrent les premiers au but, en avril, tandis que Frédéric, en février et en mars, était obligé plusieurs fois de revenir sur ses pas. Il était inquiet. Non-seulement le pape Alexandre III, de Rome, lançait de nouveau contre lui l'excommunication : mais, derrière lui, l'exemple donné précédemment par les villes de la Marche véronaise se propageait. Crémone, autrefois si impériale, se faisait centre de conjuration et s'alliait avec Mantoue, Bergame et Brescia pour leur défense commune ; toutes s'engageaient, sauf la fidélité due à l'empereur, à ne rien souffrir de lui au-delà de ce qui avait été fixé du temps de Conrad III. C'était le renversement des [illegible]

sions de la fameuse diète de Roncaglia imposées après la ruine de Milan. Bientôt Plaisance entrait dans la ligue; et les cinq cités, réunies au monastère de Puntido, par leurs recteurs et leurs députés, juraient tout-à-coup de relever les murailles de Milan pour que les malheureux habitants y pussent retourner. Et, en effet, les armées des villes fédérées venaient déblayer les fossés, reconstruire les murs de Milan à la hâte; et les Milanais, revenus, menaçaient Lodi qui, par crainte, adhérait à la ligue. Les deux forces de la Péninsule, au moyen âge, se réunissaient contre l'empire. Il fallait prendre un parti. Frédéric crut devoir plutôt marcher contre Rome, qui était le prix de la lutte. Après avoir essayé inutilement, sans vaisseaux, de prendre Ancone, sur les instances de Rainald, il partit pour le rejoindre.

Les deux chanceliers, avec leurs seize cents bons chevaliers et des Brabançons féroces, avaient déjà vu tomber devant eux les châteaux environnants, entre autres Tusculum. Ils étaient campés, non loin de là, sur les pentes du Monte Mario, appelé alors le Monte Porzio, quand les Romains, disant qu'on leur avait envoyé « deux archevêques pour leur chanter la messe », voulurent leur « donner une autre chanson » (1). Ils sortent donc en masse par plusieurs portes de Rome et marchent au camp des deux chanceliers. Leur fureur fait reculer les Brabançons de l'archevêque de Mayence. Mais Rainald, le heaume en tête et la massue en main, se jette sur leur flanc avec ses cinq cents chevaliers armés, au chant de guerre : *le Christ nous est né (Christus der du geboren);* les Braban-

(1) *Ann. Col. Max.*, 780. — Vinc. Prag., 683 : *Veniant, veniant, cantent, sed aliter eis transponemus ordinem.*

çons honteux reviennent; les Romains sont ramenés vers les murs d'Aurélien, qui les défendent à peine, et massacrés comme des troupeaux *(sicut pecora jugulati)*, pendant qu'ils fuient après avoir laissé leurs armes, leurs cuirasses, leurs chevaux, leurs mules et tout ce qu'ils avaient avec eux. Beaucoup de Romaines restèrent longtemps veuves, faute d'hommes dans la ville pour remplacer leurs maris *(quod deficissent viri habitatores urbis)*. C'était quelque temps après, que Frédéric, ayant repoussé les Apuliens sur le Tronto et traité avec Ancône, passait les Apennins par Spolète et arrivait (24 juillet 1167) devant Rome.

Le courageux Alexandre III, dans la position de Grégoire VII, était sans espoir de secours des Normands gouvernés par un roi mineur; il avait fait relever les murailles de la ville. Mais les Romains étaient découragés. Pratiqués aussi par l'argent des chanceliers, ils aimaient mieux, avec quelques barons, barricader, obstruer les rues et se blottir derrière les masses de pierres de leurs monuments transformés en autant de forteresses, sur les différentes collines, que courir aux murailles. Dès son arrivée, Frédéric fit attaquer la porte Viridaria et pénétra par là dans la cité Léonine; mais les gens du pape avaient fait une vraie forteresse de la tour de Sainte-Marie in Turri dont tous les accès étaient barricadés jusque devant l'atrium de Saint-Pierre.

C'était bien au sanctuaire que Frédéric faisait la guerre. Après avoir pris d'assaut et renversé les premiers obstacles, le 29 juillet, voyant Sainte-Marie, avant-poste de Saint-Pierre, couronné de machines de jet, il ordonne d'y mettre le feu. L'incendie se déclare bientôt; une belle mosaïque de l'atrium est détruite; des habitants de Viterbe qui se trouvaient là en emportent comme un trophée les portes de bronze. Le plus vaillant et le plus fier chevalier

de l'armée allemande, neveu de l'empereur, Frédéric de Rothenbourg, à travers le portique en flammes, arrive, la hache à la main, après avoir franchi tous les obstacles, jusqu'à la porte même de Saint-Pierre, où était gravée sur le bronze l'inscription en argent qui s'était efforcée de rappeler la donation de Constantin. Il la fait voler en éclats; les vainqueurs se précipitent dans la nef; le sang des défenseurs ruisselle sur les dalles et souille l'autel; quelques-uns sont poursuivis et tués jusque dans la crypte où reposaient les apôtres Pierre et Paul. Mais Alexandre III avait eu le temps de s'échapper à travers les rues et de parvenir, après avoir passé l'île du Tibre, jusque sur la rive gauche où il trouva asile dans Sainte-Marie-Neuve et bientôt dans le Colisée transformé par les Frangipani et par les Corsi en une forteresse imprenable. Il y voulait rester, malgré l'offre que le Normand Guillaume II lui fit faire, par quelques-uns des siens arrivés jusque-là, de le recueillir chez lui. Mais la politique de Frédéric parut achever sa victoire (1).

Frédéric détacha les Romains d'Alexandre III en s'engageant à les reconnaître avec leur sénat en république, et à leur laisser la campagne romaine, sous son autorité et sous celle de son pape. Ils acceptèrent; tout fut conclu. Rome abandonnait Alexandre. Celui-ci n'eut plus qu'à fuir et il arriva à grand'peine jusqu'au cap Circé, où il partagea son frugal repas avec ses derniers compagnons près d'une source qui a, depuis, conservé le nom de Fontaine du pape. Appelé par l'empereur dans la cité Léonine, à moitié ruinée, Pascal III fut alors proclamé pape légitime. Frédé-

(1) V. Prutz L. C. II, 77. Gregorovius, IV. — Gottfr. de Viterbe, *De Gest. Fred.*

ric eut la satisfaction de se faire couronner lui et sa femme, le jour de la fête de saint Pierre-aux-Liens (1er août), et prit ensuite solennellement, en vertu du traité fait avec les Romains, comme quelques-uns des anciens empereurs allemands avant lui, le titre de patrice (1).

C'était, pour Frédéric Barberousse, le comble de la puissance. Il avait installé à Saint-Pierre un pape qui tenait tout de lui. Quelques autres Etats chrétiens pouvaient encore reconnaître Alexandre, mais ils se lasseraient peut-être. La ville de Rome, qui avait tout juré *(omnia juraverat)* et qui élisait ses magistrats, n'était plus qu'une municipalité italienne favorisée, comme quelques autres, d'un privilège portant exemption d'impôts et revêtu d'un sceau d'or *(cum sigillo auri)* (2). Elle n'était plus la capitale de la chrétienté, mais celle de l'empire allemand. Frédéric triomphait complètement sur le terrain ecclésiastique; les projets du chancelier Rainald, les résolutions de Wurtzbourg étaient accomplis. Frédéric semblait plus puissant que n'avait été le Saxon Otton le Grand et le franconien Henri III. Aussi affermi, pensait-il, que Charlemagne, il rêvait peut-être qu'il se trouverait bien un jour un de ses successeurs, avec un pape docile, pour le canoniser, lui aussi! Mais de semblables grandeurs sont-elles longtemps à l'abri des coups de la fortune?

Le lendemain du jour où tout avait été consommé, un mercredi (2 août), l'empereur délibérait avec quelques princes sur une des collines de Rome; Rainald, dans le camp, était au pied. Le ciel était clair et les rayons d'un soleil brûlant tombaient d'aplomb. Tout à coup, des nuées

(1) Goldast, I, 283. — Mon. Germ. *Ann. Col. Max.*, XVII, 781. — (2) *Anon. Laud.*, cont., 654-5.

noires envahissent l'atmosphère et interceptent le jour; puis un vent violent s'élève, accompagné de tonnerre et de poussière *(ventus et aura tonans)*; enfin, une pluie torrentielle à larges gouttes s'abat sur Rome, ravine les collines à travers les ruines et forme entre elles des lacs et des étangs. L'orage passé, le soleil reparaît avec la même ardeur, ses rayons pompent rapidement les eaux tombées, mais ils les transforment le soir en vapeurs mortelles. La fièvre romaine, la *mal-aria*, avec la violence d'une peste subite, est dans Rome et dans les environs; elle frappe et abat surtout les étrangers toujours imprudents. Le lendemain, le surlendemain, le nombre des morts est déjà tel qu'on ne trouve point assez de bières pour les y mettre, pas assez de bois pour faire les bières. Les cadavres gisant dans les maisons ou dans les rues attendent l'inhumation, et propagent le mal. Les chevaux, les mulets tombent à leur tour, après la jeunesse germaine. Rome est dans le silence et la gloire allemande gît à terre, dit un poète du temps :

> *Sic ubi Roma tacet, gloria nostra jacet.*

Par je ne sais quel privilège, l'empereur n'est pas atteint :

> *Solus sanus erat, nescio quo munere, Cesar.*

Le 6 août, il ordonne le départ pour gagner les hauteurs de la Toscane, en remontant le Tibre. La retraite est encore plus désastreuse, le fléau emporté de Rome suit l'armée dans la vallée, ne la lâche pas sur les plateaux arides ou les hauteurs boisées :

> *Fetor ab infimis nimis intolerabilis exit.*

Le cheval, l'homme plus encore, les vêtements exhalent la peste :

> *Fetet equus, plus fetet homo, fetet quoque vestis.*

La route est empestée, le fléau envahit les maisons partout où il s'en trouve :

Fetet iter nimium, fetet ubique domus.

Ceux qui ne sont point victimes du fléau perdent toute force ou tout courage ; l'armée se traîne languissante, chaque jour diminuée ; les soldats jettent leur armure trop lourde, même leur butin, et tombent à côté. Les plus illustres sont atteints maintenant : l'archevêque de Prague le 9 août ; trois évêques allemands le 11. Rainald, le chancelier, archevêque de Cologne, vainqueur à Tusculum, *l'alter ego* de l'empereur, est frappé le 14, quelques jours après avoir vu couronnées par le succès, sa hardiesse, sa fidélité et sa constance. Les jeunes ne résistent point. Le beau duc de Souabe, Frédéric de Rothenbourg, est emporté le 19 ; puis un gendre de Henri le Lion et Welf VII, dernier héritier direct de la célèbre maison ; il meurt sur les belles hauteurs de Sienne. Frédéric, enfouissant les obscurs et les pauvres dans le sol italien, ordonne que les survivants emportent avec eux dans leur patrie les ossements des illustres morts : et ils étaient nombreux, si la perte totale a été évaluée, avec vérité, à plus de quinze mille hommes.

Il n'est pas étonnant que les chroniqueurs contemporains et, pour la plupart, témoins oculaires, allemands aussi bien qu'italiens, frappés de ce coup subit et de cette désastreuse retraite, y aient vu un châtiment divin. L'empereur, « comprenant qu'il était frappé par la main divine, s'enfuit, » disent-ils, « avec confusion de Rome (*[illegible] ad [illegible] recessit*). » Jean de Salisbury, Thomas Becket comparent sa chute à celle de Sennachérib : « Le Seigneur

a brisé le marteau de l'impie, » disent-ils ; « il a envoyé un ange de mort qui a frappé les puissants, les princes et les capitaines dans le camp du roi Assur; et celui-ci est revenu avec honte dans son pays. »

Frédéric ne retourna pas même en Allemagne sans contempler la chute de sa puissance en Italie, et même sans danger pour sa personne. Les principales passes des Apennins étaient gardées. Il arriva à Pavie le 12 septembre avec peine, après avoir fait un grand détour jusqu'à Pontremoli. De Pavie il mit les Lombards au ban de l'empire. Les villes où rentraient tous les évêques et prêtres, partisans d'Alexandre, répondirent par un acte décisif à ce défi. Parmi les évêques exilés, Galdinus de Milan, légat du pape, arrivé sous un costume emprunté, concentrait tous leurs efforts. Le 1er décembre 1167, les villes de la marche véronaise et celles de la Lombardie réunissent leurs ligues en une seule, pour leur commune défense; et tous leurs citoyens, depuis quatorze ans jusqu'à soixante, prêtent le serment d'y rester fidèles et de ne point désarmer ni contre Frédéric ni contre son fils, tant qu'elles n'auraient point assuré leur liberté. On avait oublié en Lombardie toutes les haines intestines, même entre Milan et Lodi. Tortone devait être rebâtie à frais communs. L'empereur, entouré de quelques seigneurs italiens, du marquis Obizzo Malaspina, du comte de Blanderate et d'autres, essaye, avec les débris de son armée, de faire quelques ravages sur le territoire milanais. Il doit se retirer devant les forces imposantes qu'il rencontre et se voit bientôt menacé d'être bloqué dans Pavie. Impossible d'essayer de retourner par les Alpes Orientales comme il était venu; la Lombardie était hérissée de villes ennemies; et la ligue commençait à gagner les villes du Piémont! Le retour n'était plus permis

que par le Mont Cenis; et le comte de Maurienne, gagné par ses ennemis, le gardait.

Frédéric dut s'abaisser à la ruse. L'abbé de Citeaux se trouvait alors auprès du prieur de la Chartreuse de Pavie; il se mit en rapport avec ces personnages, parla de la paix, de la fin du schisme. Ils tentèrent une médiation; on posa les armes. Pendant ce temps, le comte de Montferrat, partisan de Frédéric, obtint le passage du comte de Maurienne. Les médiateurs revinrent. Frédéric se moqua d'eux en leur disant qu'il ne traiterait pas « à moins qu'ils ne fussent des anges descendus du ciel avec le pouvoir de faire des miracles, de guérir des paralytiques et de ressusciter les morts ». Puis, ayant confié sa femme et son fils en mains sûres pour gagner l'Allemagne par un autre chemin, il partit par la vallée de Suze, avec les derniers Allemands survivants et les otages italiens qu'il gardait pour sa sûreté. Mais, à Suze, les bourgeois fermèrent les portes et menacèrent de faire un mauvaïs parti à l'empereur s'il ne rendait les otages. Une nuit même, quelques-uns avaient comploté de le mettre à mort. Heureusement pour lui, un de ses chambellans prit son costume et sa chambre, dans la maison qu'il occupait. Frédéric, sous les vêtements de son fidèle serviteur, s'échappa et suivit avec quelques compagnons la route de la montagne. Les bourgeois, reconnaissant l'erreur, se contentèrent de garder les otages. Ils laissèrent passer les misérables restes de cette expédition dont l'empereur avait tant espéré; et le successeur, le promoteur de la canonisation de Charlemagne, franchit en fugitif le Mont Cenis couvert de neige, traversa le territoire d'Humbert de Maurienne, écouta en passant l'archevêque Pierre de Tarentaise, qui le conjura d'abandonner le schisme, gagna incognito Genève, Besançon où il tint

diète, et rentra enfin en Allemagne, heureux d'avoir la vie sauve, sinon l'honneur.

VI

Henri le Lion et Albert l'Ours dans le nord de l'Allemagne, contre les pays slaves. — Le chancelier Philippe Heinsberg de Cologne. — L'anti-pape Callixte III. — La ligue lombarde. — La fondation d'Alexandrie. — Vaines tentatives de paix. — (1168-1174.)

« Henri le Lion, Albert l'Ours, Frédéric à la barbe rouge étaient trois hommes capables de convertir le monde; » tel était un dicton qui avait cours sur les trois guerriers allemands de cette époque associés dans la même légende. En effet, Frédéric Barberousse, dans sa jeunesse, avait fait la seconde croisade avec Conrad III; vieux, il devait mourir sur le chemin de la Terre-Sainte, dans la troisième. Albert l'Ours avait été faire un pèlerinage au saint sépulcre en 1158, et Henri le Lion allait bientôt, en 1172, prendre le même chemin. Le dicton, en rappelant les services rendus par ces princes à la guerre européenne du Christ, semble cependant exprimer plutôt le regret qu'ils n'aient pas toujours consacré leurs armes à la cause qui semblait encore, à cette époque, la plus populaire et la plus sainte. Rien de plus justifié pour l'empereur Frédéric qu'on trouve six fois, pendant un règne de près de quarante années, en Italie où il resta au moins dix-huit ans, occupé à faire la conquête de ce pays plutôt qu'à gouverner le sien, et à soumettre l'Église plutôt qu'à servir sa

cause, soit contre les païens slaves au-delà de l'Elbe, soit contre les Sarrasins en Orient.

De ces trois princes, Henri le Lion, soit dans les guerres qu'il poursuit avec Waldemar II de Danemark contre les Slaves, soit dans la croisade qu'il fit ultérieurement en Orient, semble s'être préoccupé le plus des intérêts chrétiens. Ce véritable successeur des anciens ducs saxons avait repris au delà de l'Elbe la tâche commencée par les empereurs ottoniens et depuis à peu près abandonnée. Laissant son heureux et brillant rival, Frédéric Barberousse, dépenser son habileté et sa valeur à la poursuite de la chimère favorite à l'empire d'Allemagne, au-delà des Alpes, il avait pris pour champ de son activité les contrées d'au-delà de l'Elbe, les terres des Holsates et des Wagriens à l'entrée de la presqu'île du Jutland jusqu'à l'Eyder (Holstein) et celles des Obotrites, des Wiltzes sur les bords de la Baltique (Mecklembourg, Poméranie occidentale) et des Wendes, plus au sud. Là Frédéric Barberousse lui avait, non-seulement laissé la main libre, mais donné plein pouvoir de guerroyer et d'organiser à son gré. Henri s'était donc allié avec le roi de Danemark, Waldemar II, qui pouvait envoyer ses guerriers au sud de l'Eyder dans le Holstein, ou ses vaisseaux par la Baltique contre les côtes du Mecklembourg; et, aidé de quelques-uns de ses vassaux, il avançait cette œuvre de civilisation et de conversion si souvent commencée, abandonnée et reprise dans ces contrées.

En effet, déjà le comte Adolphe II de Schauenbourg, dont l'activité était aussi tournée vers le nord, avait pu, grâce à Henri le Lion, prendre possession du Holstein habité par les Holsates et les Wagriens. Il y était

devenu depuis un lien entre celui-ci et Waldemar II. Mais les Dithmarses, à l'occident des Holsates et des Wagriens, de la mer du Nord aux embouchures de l'Elbe, quoique d'origine allemande, défendaient encore là leur vieille foi païenne et leur indépendance contre l'évêque de Brême et contre les comtes de Stade. Henri le Lion se fit investir du comté de Stade, par l'évêque de Brême, pour venir à bout de ces résistances; il lui donna pour aide le comte et l'évêque d'Oldenbourg et il parvint ainsi, en l'attaquant par terre et par mer, à dompter cette fière et résistante population des Dithmarses. Chez les Obotrites (Mecklembourg), il avait affaire à une population slave; il fit donc venir de nombreux colons et vassaux allemands pour contrebalancer l'influence de la race; il créa le comte de Schwerin qu'il mit à leur tête; et pour opérer l'œuvre de la conversion, il fonda ou fortifia et investit, en les gardant sous sa suzeraineté, les évêques de Schwerin et de Ratzebourg. Une fondation allemande avait déjà éprouvé plus d'une vicissitude, entre les Wagriens et les Obotrites (Holstein et Meckembourg); c'était la cité de Lubeck, entre la Trave et la Wackenitz. Elle devint alors une forteresse et un port de mer, unit et surveilla les deux pays. Vaincu par cette politique, le prince des Slaves de ce pays, Prebislas, reconnut Henri le Lion comme suzerain et demanda la fille de la première femme de celui-ci en mariage pour son fils.

La Poméranie occidentale actuelle était encore païenne sous ses princes Casimir et Bogislas. Henri le Lion remporte sur eux une victoire à Varchen en 1167. Une expédition faite en commun par les Danois et par les guerriers d'Henri le Lion, dans l'île de Rugen, contre une idole chérie des Slaves et arrosée par eux de sang humain, vaut même l'adjonction de cette île, inféodée par Henri le Lion au profit

de Waldemar II, à la chrétienté et à l'Allemagne ; car le duc de Saxe garde la moitié de cette conquête. C'était bien une guerre de civilisation faite à des barbares.

Le margrave du nord (Nordmark), Albert l'Ours, avait paru d'abord suivre l'exemple de Henri le Lion dans le pays slave des Wendes, au sud des Obotrites. Depuis qu'il s'était emparé de nouveau, après la mort d'un prince wende, de la ville de Brandebourg, il l'avait peuplée d'Allemands et il avait converti (1157) le temple de Triglat en une église de la Vierge. On l'avait vu même prêter main-forte à Henri le Lion contre les Obotrites, ses ennemis également. N'y avait-il pas place pour plusieurs ambitions de princes de l'empire et du territoire pour la population allemande, toujours surabondante, dans cette Slavie, de l'Elbe à l'Oder et à la Baltique? et l'Allemagne, arrêtée maintenant, du côté de l'Occident, par la France succédant à la Gaule, ne pouvait-elle reprendre ces rivages que la vieille Germanie avait laissés aux Slaves, en penchant du côté du Midi et de l'Ouest au temps des invasions? Mais c'est ici qu'on surprend encore, même dans ces efforts de l'Allemagne sur la frontière Nord-Est, le défaut d'une direction supérieure, par suite de l'ambition impériale, toujours tournée plutôt du côté des brillantes contrées de l'Ouest et du Midi.

Le pays de la Marche du nord, sur la rive gauche de l'Elbe moyen, situé entre les affluents de l'Ohre et de l'Aland, était défendu par les châteaux-forts des pentes orientales du Hartz, entr'autres par Achersleben ; Albert l'Ours y avait ajouté en le fortifiant le pays et l'évêché de Havel, sur la rive droite et un tiers à peu près de la province actuelle de Brandebourg. Mais, comme sa puissance nouvelle se trouvait à cheval sur les deux rives du moyen Elbe, ainsi que celle de Henri le Lion sur les deux rives de l'Elbe infé-

rieur, les intérêts des deux princes se touchaient des deux côtés du fleuve. Des conflits pouvaient d'autant plus s'élever là entre eux que les margraves du Nord avaient autrefois dépendu des ducs de Saxe. Jaloux, en effet, de son puissant voisin qui avait toutes les faveurs de l'empereur, le margrave aquilonien *(marchio aquilonensis)*, qu'on appela décidément depuis le margrave de Brandebourg, soutint, à plusieurs reprises, les vassaux rebelles d'Henri le Lion, ou tourna même ses armes contre lui ; et la guerre étrangère, chrétienne, qu'on aurait dû faire au-delà de l'Elbe fut plusieurs fois convertie en guerre civile allemande sans que l'empereur songeât à y mettre ordre.

Il faut bien reconnaître d'ailleurs que la foi n'était pas non plus le seul mobile de ces batailleurs. « Les princes allemands, » dit Helmold (1), après le récit d'une victoire remportée sur les Slaves, « se partagèrent le butin ; mais de conversion, il n'en fut pas question. Entre toutes les nations, les Saxons excellent aux armes et à la guerre, mais telle est leur avidité qu'ils sont toujours plus enclins à augmenter les tributs qu'à convertir les âmes. » Henri le Lion lui-même, selon ce chroniqueur, « était le prince des princes du pays; il courbait le front des révoltés, brisait leurs forteresses, faisait la paix autour de lui et possédait une immense fortune. » Fier des privilèges que Frédéric lui avait concédés dans le territoire païen et slave, il se faisait directement, et avec le consentement de l'empereur, prêter le serment de vassalité par les comtes et les évêques entre lesquels il partageait sa conquête et les tributs des peuples, comme à un souverain « *uti imperatori* ». Accoutumé aussi à l'exercice à peu près complet de l'autorité

(1) Voir Philipson, *Heinrich der Lœve*. — Helmold, II, 6-7-9.

en Bavière où, héritier désigné des Welfen, il investissait comme eux directement les comtes et les évêques de leurs fiefs, il visait à rendre sa souveraineté aussi indépendante et complète dans la Saxe. En Ostphalie surtout, il y avait plus à faire en ce sens que dans la Westphalie; et Henri ne se faisait faute, de s'attaquer même à des comtes aussi puissants, par exemple, que celui d'Oldenbourg, vers la mer du Nord; mais il donnait prise ainsi sur lui par son ambition même.

Le margrave Albert l'Ours (1) mit un instant dans un grand danger cette puissance nouvelle qui s'élevait au Nord; et il faillit ainsi compromettre les progrès que Henri le Lion avait déjà fait faire à la conquête et à la conversion au delà de l'Elbe. L'archevêque de Magdebourg, celui de Brême, le landgrave de Thuringe, le margrave de Misnie, le comte d'Oldenbourg et même le roi de Danemark, Waldemar II, ordinairement allié du Lion, et un grand nombre d'autres personnages laïques et ecclésiastiques, se sentaient menacés par cette nouvelle puissance. Albert l'Ours les réunit tout à coup (1167) contre le duc de Saxe. Mais Henri fait tête de tous côtés. Sachant d'où venait surtout le danger, il dresse dans le château de Dankwarderode, à Brunswick, un lion de bronze, la gueule tournée vers la marche de Brandebourg. Un instant surpris, il voit, au cœur de la Saxe, Haldensleben brûlé. Mais bientôt, il pousse ses ravages à l'Est, jusqu'aux portes de la ville archiépiscopale de Magdebourg; il force au Nord le comte d'Oldenbourg à s'enfuir dans les marais de la Frise où celui-ci trouve la mort, et ravage le territoire de l'archevêché de Brême où « il ne

(1) Heinemann, *Alb. d. B.*, p. 400, 403. — Voir M. Lavisse, *Thèse sur la marche ascanienne de Brandebourg*.

laisse pas pierre sur pierre ». Telle était la fureur de ces guerres privées, intestines.

Ces événements d'Allemagne avaient préoccupé Frédéric pendant son malheureux séjour en Italie. Le chancelier Christian et Berthold de Zæhringen étaient venus de Pavie, pendant la retraite désastreuse de Rome, pour veiller à ce qui se passait. C'était en comblant de faveurs Henri le Lion, duc de Saxe et de Bavière, que Frédéric, on le sait, avait prétendu se l'attacher. Sacrifiant presque sa puissance en Allemagne à l'espoir de la domination en Italie, il avait laissé le Lion, sans jalousie, agrandir son territoire, affermir son pouvoir au delà de l'Elbe, augmenter sa puissance en Saxe, préluder presque à la fondation d'une sorte d'indépendance au nord de l'Allemagne. Au fond, pouvait-il voir avec peine celui-ci empiéter dans ses duchés sur l'indépendance de ses évêques et de ses comtes? C'était sa politique à lui. Il en faisait autant chez lui, dans le midi de l'empire, en Souabe, en Alsace, en Bourgogne; il y réunissait aussi les fiefs tombés en déshérence, il prenait le bailliage *(advocationem)* des évêques, et saisissait toutes les occasions d'amoindrir la puissance des comtes et de l'épiscopat. Ces évêques et ces comtes saxons que Henri domptait n'étaient-ils pas d'ailleurs presque tous des partisans plus ou moins déguisés d'Alexandre III? n'avaient-ils pas le schisme en horreur; ne combattaient-ils pas pour le pape en même temps que contre Henri le Lion? N'était-ce pas aussi une œuvre d'ordre, de civilisation, de paix, qu'accomplissait chez lui Henri le Lion, aux dépens de beaucoup de ces évêques qui songeaient plus à leurs intérêts qu'à la religion et de ces comtes et seigneurs qui étaient autant de petits brigands? Un Wittikind de Schwalenberg,

dans le territoire de Paderborn, autrefois hanté par le fameux adversaire saxon de Charlemagne, n'avait-il pas été, pendant plusieurs années, la terreur des couvents et des églises? Après l'avoir assiégé plusieurs fois dans son haut château-fort de Dasenberg, Henri le Lion avait dû ordonner à des mineurs de pratiquer des galeries sous terre, de couper les sources, et il ne l'avait réduit qu'en le privant d'eau.

De retour en Allemagne, Frédéric, constant dans la même politique, s'efforce de remettre la paix en Saxe, mais à l'honneur et au profit de Henri le Lion. Dans une diète réunie à Bamberg, et où se rendent la plupart des princes saxons, il rétablit la paix entre eux par sa fermeté (1). Il en accuse quelques-uns d'avoir fait manquer son expédition en Italie en retenant son fidèle vassal chez lui. Il donne raison à celui-ci dans la plupart de ses querelles particulières, ce qui était se donner raison à lui-même. Il chasse ceux qui ne voulaient pas se soumettre; il contraint évêques et comtes à plier sous le Lion. Un double choix a lieu pour l'évêché de Brême, il se prononce contre un fils même d'Albert l'Ours, Gottfried, pour une créature dévouée de Henri, Beaudouin. Sans doute, en favorisant Henri le Lion, il favorise l'œuvre de conquête et de conversion allemande, poursuivie par celui-ci au Nord-Est, au risque de le rendre trop puissant dans l'empire. Mais il espère surtout faire de lui le principal instrument de ses desseins ambitieux et de sa domination universelle.

En effet, en retouchant du pied le territoire allemand, le

(1) Helmold, II, 11 : *Ille indixit curiam Bavenberg, vocatisque universis principibus Saxoniæ, multa providentia et consilio dissentiones ad conventionem pacis inclinata sunt.*

pays impérial, Frédéric ne néglige rien pour y rependre la force qui lui était nécessaire dans sa grande lutte. Après la mort de Rainald de Dassel, qui avait été l'inspirateur de la politique impériale, le rival d'Alexandre III, comme archevêque et chancelier, aussi bien que son maître lui-même, Frédéric retrouve une nouvelle créature dévouée dans Philippe de Heinsberg, qu'il fait élire à l'archevêché vacant de Cologne, et qu'il nomme son chancelier. C'était un autre Rainald de Dassel, qui pouvait rêver, comme lui, de devenir le primat de l'église d'Allemagne. Elevé à Cologne, puis à Reims, formé en Italie par Rainald lui-même, plus laïque aussi que clerc, et soldat au besoin, il avait les mêmes aptitudes et le même dévouement. Fier d'être à la tête du siège archiépiscopal de la sainte Cologne, il eût fait volontiers comme lui de l'ancienne colonie romaine la rivale ecclésiastique de Rome elle-même. L'évêque d'Utrecht le consacre au milieu de schismatiques.

Tout semble d'ailleurs, en Allemagne, compenser Frédéric de ses pertes en Italie. A la mort de son cousin, Frédéric de Rothenbourg, qu'on avait presque traité comme son successeur, vu la jeunesse de son propre fils Henri, l'empereur garde pour lui le duché de Souabe et réunit tous les alleux des Rothenbourg au domaine ainsi agrandi de sa maison. Son beau-frère Conrad devient, à sa place, comte palatin du Rhin. Frédéric place partout les membres de sa famille et il s'efforce de réunir le plus de domaines possible sous sa main. Il comprend que c'est là la base la plus solide de sa puissance.

Ainsi, l'héritier du vieux Welf VI était mort en Italie; et ce vieillard, qui avait tant lutté pour sa maison, qui avait eu pour Alexandre III des préférences souvent peu déguisées, se prend de découragement et de dé-

sion des slaves, est pour quelque chose dans cette manifestation. Non! ce qu'il veut, c'est, ou imposer à l'Allemagne tout entière la reconnaissance de l'anti-pape Calixte III, ou arracher à Alexandre III des conditions si favorables à sa domination qu'il puisse lui sacrifier l'anti-pape. Car il ne tient pas autrement à sa créature, s'il peut obtenir ce qu'il désire du pape légitime.

Rien de plus compliqué, à ce double point de vue, que la diplomatie de Frédéric qui se dévoile ici tout entière. Dans ce chevalier, dans ce batailleur, on s'étonne de trouver un esprit si retors et si avisé; et, chez lui, le moyen âge, où l'activité politique des personnages ecclésiastiques devait d'ailleurs introduire la diplomatie, ne nous en paraît pas si dépourvu qu'on l'imagine.

Quelque temps avant cette diète, Frédéric avait déjà envoyé trois de ses hommes dévoués, ses deux chanceliers Philippe, archevêque de Cologne, Christian de Mayence, et Henri le Lion lui-même, apparenté au roi d'Angleterre, à Rouen, en Normandie, auprès d'Henri II. Il s'agissait de déterminer ce prince à une action commune contre Alexandre, avec lequel lui aussi était en conflit à cause de Thomas Becket. Frédéric croyait que c'était le moyen d'entraîner aussi le roi de France Louis VII, comme on avait déjà précédemment essayé de le faire à Saint-Jean-de-Losne. Il s'en suivit du moins entre le roi de France et le roi d'Angleterre la paix de Montmirail (nov. 1168). Le comte de Montferrat, qui servait aussi de loin les desseins de Frédéric, ainsi que le comte Henri de Champagne, auraient voulu obtenir davantage. Mais Louis VII était faible et Henri II était passé maître en habileté. En faisant craindre sa défection à Alexandre III, Henri II obtient de celui-ci la suspension de Thomas Becket, qu'il désirait; mais

il se contente de ce succès, sans s'engager davantage vis-à-vis de Frédéric; et Louis VII, quoique fort scandalisé de la conduite d'Alexandre III, dans une lutte où celui-ci était si intéressé, se garde bien, ayant ces deux ennemis politiques redoutables sur les bras, d'abandonner le pape légitime qui était pour lui un appui (1).

Cette mine éventée, Frédéric en prépare une autre pour arriver à son but, c'est-à-dire à l'élection de son fils. Deux saints personnages français, les abbés de Citeaux et de Clairvaux, et un chartreux de Sylva-Benedicta, dans le Dauphiné, étaient toujours en route pour l'affaire du schisme. Frédéric s'en était déjà servi habilement dans sa difficile retraite de Suze. Ils arrivent en Allemagne. L'empereur les circonvient, les met en rapport avec l'un des prélats les plus modérés de l'Allemagne, Eberhard, évêque de Bamberg; et, affectant des pensées sincères de paix devant eux, il les charge de partir pour l'Italie et de porter des propositions d'accommodement à Alexandre. Pouvait-on refuser à ce prince conciliant et pacifique d'assurer son héritage à son fils? Il recevait fort honorablement, il est vrai, après le départ de son ambassade, les envoyés de Calixte III; c'était, disait-il, « pour peser seulement sur Alexandre III et en obtenir les conditions désirées. » Mais sa résolution était arrêtée et inébranlable; car il s'engageait, si son fils était élu, à prêter pour lui, conformément aux résolutions de la diète de Wurtzbourg, le serment de ne jamais reconnaître Alexandre. N'était-ce pas, disait-il aussi, « le meilleur moyen d'amener la fin de ce schisme dont, après tout, l'Église allemande tout entière souffrait? »

(1) Jean de Salisbury, *l. c.* — Pertz, L. L., II, 167. — Bouquet-Brial, XVI, 698, B.

Tant d'efforts réussirent. Quoique âgé de quatre ans, le jeune Henri fut élu roi par la diète de Bamberg, sur la proposition de l'archevêque de Mayence; c'était lui assurer la succession impériale et préparer l'hérédité de la couronne dans la famille des Hohenstauffen, c'est-à-dire commencer une révolution dans la constitution impériale elle-même.

Trop d'habileté nuit cependant. Un prince seul, le plus puissant, Henri le Lion, pour lequel Frédéric venait encore d'employer son autorité, refusa de prêter serment au nouvel élu. Est-ce parce qu'il regardait comme contraire à la coutume de nommer roi un si jeune enfant? Après la mort récente de Frédéric de Rothenbourg qui avait été presque traité comme le successeur désigné de l'empereur, le Lion ne se regardait-il pas comme lésé dans ses droits, lui, parent aussi de Frédéric, au profit d'un enfant? L'avenir devait répondre à ces questions. Le jeune Henri VI n'en fut pas moins couronné solennellement roi des Romains, le 15 août suivant, à Aix-la-Chapelle.

Un succès pour Frédéric n'était qu'une raison de plus de poursuivre l'accomplissement de ses volontés. Sans souci de l'issue de l'ambassade pacifique qu'il avait envoyée à Alexandre III, il se dirige, au sortir de Bamberg, sur l'archevêché de Salzbourg avec le ferme propos de le dévaster et de le partager entre les siens, afin de réduire le clergé du diocèse qui tenait toujours pour le vrai pape. La présence de l'empereur suffit. L'archevêque, récemment élu, Eberhard lui-même, sur le conseil de son oncle, Henri d'Autriche, vient mettre au pied de Frédéric sa ville épiscopale, ses châteaux, ses vassaux et serviteurs. Son clergé, il est vrai, plus fidèle que lui à la cause d'Alexandre, le désavoue et parle de le remplacer. Mais

qu'importe à Frédéric? Il occupe le territoire de l'archevêché qui tenait, de ce côté, la route d'Italie; et, par là, il espère peser encore plus sur Alexandre III, et l'amener à composition ou le perdre tout à fait dans l'opinion.

Tout l'intérêt se porte donc, au commencement de 1170, sur l'ambassade, où il y avait plus d'apparat que de sincérité, envoyée par Frédéric à Alexandre III. Celui-ci n'était pas dans une position facile. Tandis que Calixte III, sans autorité d'ailleurs, séjournait à Rome, il était, lui, humblement à Bénévent, sous la protection du roi d'Apulie et de Sicile, Guillaume. Ses concessions à Henri II, dans le conflit de ce prince avec l'archevêque de Cantorbéry, sans lui gagner beaucoup le roi anglais, avaient refroidi le roi de France. Mais, sans compter que, à Bénévent, il n'était point facile, même à Frédéric, d'atteindre son ennemi, Alexandre III avait maintenant dans la ligue lombarde du nord, encore accrue et affermie depuis le départ ou la défaite des troupes allemandes, un puissant boulevard pour son indépendance.

En effet, de Venise à Novare et des Alpes aux Apennins, toutes les villes, sauf Pavie, faisaient maintenant partie de cette confédération dont on espérait la délivrance. On n'avait pas seulement oublié les vieilles haines, on effaçait, par des concessions réciproques, les causes locales qui les avaient fait naître. Côme et Lodi même avaient adhéré à la ligue ainsi que le comte de Seprio. Sous la direction de l'archevêque de Milan, Galdinus, les évêques et prêtres schismatiques avaient été partout remplacés par des partisans d'Alexandre. Il n'y avait plus guère, avec Pavie, au nord, que les comtes de Montferrat et de Blanderate qui tinssent pour l'empereur, sous l'anathème du pape légitime. Mais les puissantes villes de Milan, de

Plaisance, de Parme, etc., pour les tenir en échec, avaient envoyé, sous la protection de leur cavalerie, des ouvriers à l'endroit où s'élevait, dans une plaine fertile et bien arrosée, enfermée entre le Tanaro grossi de la Bormida et le Pô, la forteresse de Roboreto; et ceux-ci, par un travail ardent, nourri du dévouement de tous et de l'argent de Gênes, avaient élargi les murailles, creusé des fossés, élevé des bastions, attiré là les ennemis du comte de Montferrat avec les émigrés pauvres d'autres villes libres et créé une nouvelle ville fortifiée qui compta bientôt quinze mille âmes.

Outre que cette création surveillait les impériaux du pays, elle observait la descente des Alpes par le Mont-Cenis, encore un chemin en Italie pour Frédéric. Il fallait trouver un nom pour cette fondation nouvelle; on lui en donna un qui était un symbole. Du pape légitime, ennemi, comme les villes lombardes, de Frédéric, on la nomma *Alexandrie*. Les Allemands raillèrent « Alexandrie de la paille », à cause des huttes improvisées d'abord à l'abri des murailles, et ils traitaient de vauriens et de brigands ses nouveaux habitants. Alexandrie eut cependant aussitôt ses consuls, qui figurèrent avec les autres dans les réunions communes de la ligue, et elle envoya à Alexandre III, qui l'avait bénie et comme tenue sur les fonts de baptême, à Bénévent, une ambassade chargée d'offrir la ville au pape, comme propriété de saint Pierre, avec un tribut de trois deniers, et de lui prêter serment de fidélité (1). C'était une ville républicaine et ecclésiastique, représentant à la fois la liberté des villes et celle de l'Église, et scellant l'u-

(1) Jean de Sal., II, 223 : *Non detrectat jam conditionibus equis fœdus inire cum Italicis.*

nion de la confédération lombarde et de la papauté, pour la ruine de la domination allemande.

Les saints personnages, ambassadeurs de Frédéric, avaient pu déjà, en traversant la Lombardie, juger l'état des choses. Les villes laissèrent passer les deux abbés français de Citeaux et de Clairvaux, qu'ils savaient bien disposés pour Alexandre III. Ils retinrent quelque temps l'évêque allemand, Eberhard de Bamberg. Alexandre III reçut d'abord très favorablement les médiateurs français qui, pleins des bonnes paroles de l'empereur, faisaient espérer la paix tant désirée. Pour rassurer les Lombards qui retenaient l'évêque de Bamberg, il les invita à envoyer aussi des fondés de pouvoirs de la ligue afin de prendre part aux conférences et au traité. Il ne voulait pas négocier sans eux (1). La réunion des négociateurs dut avoir lieu à Veroli, petite ville de la Campanie. Alexandre III s'y rendit de sa personne, le 8 mars 1170, et le lendemain, au milieu de ses cardinaux et des envoyés lombards, il reçut Eberhard de Bamberg. Celui-ci commença par dire qu'il avait ordre de Frédéric de parler seul à seul au pape. Après quelques hésitations, Alexandre III consentit à cet entretien secret.

Les propositions au moins singulières de l'empereur étaient les suivantes. L'empereur s'abstiendrait désormais de toute hostilité contre Alexandre III. Les ordinations et consécrations faites, les dignités confiées par les deux papes seraient reconnues en l'état présent. Quant à l'acceptation directe et effective d'Alexandre III comme pape par Frédéric, l'évêque de Bamberg refusait de s'expliquer clairement. D'abord, les résolutions de Wurtzbourg, di-

(1) Ughell., *Italia sacra*, IV, 442.

sait celui-ci, liaient Frédéric. Puis, prétention au moins singulière dans ce temps, l'empereur de sa personne ne voulait (1), selon l'expression de ses ambassadeurs, « être forcé de reconnaître aucun pape, à l'exception de Pierre et des autres qui sont dans le ciel. Après lui, quand le pape aurait reconnu comme empereur son fils aîné et ordonné aux évêques catholiques de lui donner l'onction royale, celui-ci obéirait au Saint-Siège. » Frédéric n'accordait donc rien ; il voulait la reconnaissance des schismatiques ; il prétendait jouir de son vivant du privilège de n'être soumis à aucun pape, puisqu'il ne relèverait que de Pierre et des saints. Ce n'était là qu'une trêve. Son fils ferait la paix, lui ; et il obéirait au Saint-Siège quand celui-ci l'aurait préalablement reconnu. En attendant, Alexandre acceptait les schismatiques nommés dans l'Église ; il tolérait le schisme sans être accepté comme pape. Il n'aurait pas la guerre, mais il consentirait à la neutralité, tandis que l'empereur, sans doute, frapperait les villes lombardes après les avoir isolées, et abattrait la meilleure défense du Saint-Siège. L'ambassade n'était pas sérieuse ; son envoi avait été destiné en Allemagne à bien disposer la diète de Bamberg à l'élection du jeune Henri.

Alexandre n'était pas homme à se laisser ainsi tromper. Après avoir conféré avec les cardinaux et les envoyés lombards, il apporta sa réponse. Il perçait à jour, avec une certaine fierté, la diplomatie cauteleuse de l'empereur,

(1) *Ibid.* : *In persona sua nullum apostolicum, recipere compelletur præter Petrum et alios qui in cœlis sunt. — Petens ut filium suum quem in regem eligi fecit in imperatorem recipiat papa et a catholicis episcopis præcipiat consecrari, apostolicæ sedi pariturum.*

persifflait, avec une légère ironie, l'envoyé trop habile pour n'avoir pas compris toutes ces ruses, mais trop dévoué à son maître pour montrer qu'il ne les trouvait ni honorables ni claires. « Comment pouvait-il, lui, pape, reconnaître les schismatiques comme canoniques lorsqu'on ne le reconnaissait pas lui-même comme pape légitime ? N'était-ce pas vouloir à la fois, croire à Dieu et le nier. » C'était une rupture. Le pape l'afficha hardiment. On avait voulu le séparer des Lombards. Tandis que l'envoyé de l'empereur, s'en retournant, traversait le nord de l'Italie, Alexandre III adressa aux villes du Nord une circulaire publique; pour la première fois, « il bénissait, consacrait la ligue et la prenait sous la protection particulière de l'Église ». Et ce n'étaient point de simples paroles; appliquant toutes les ressources de sa puissance à la défense de la liberté italienne, solidaire de la sienne, il ordonnait à l'archevêque de Milan et au patriarche d'Aquilée de frapper de l'interdit, sans appel, toute ville où il serait fait un complot contre la ligue; il déclarait « inviolable dans leurs fonctions tous les recteurs de ladite ligue, et il enjoignait à tous de leur obéir, ainsi qu'à l'Église ». Jamais la cause de l'Église et celle de l'Italie n'avaient été si formellement unies.

Quelque temps après, le pape Alexandre III, grâce à une heureuse transaction, rentrait à Tusculum, dans les environs de Rome, pour menacer Calixte III; de là, il interdisait toute communication et tout commerce, avec les villes toscanes restées fidèles aux Allemands. Avec une grande prudence cependant, tout en favorisant le mariage d'une princesse grecque avec Frangipani, un de ses partisans romains, il résistait aux demandes plusieurs fois réitérées de l'empereur d'Orient, Emmanuel Comnène, prince

entreprenant qui poursuivait l'idée de profiter du conflit, pour se faire conférer la couronne d'Occident.

L'empereur déjoué n'eut plus que l'idée de faire une troisième expédition en Italie. Il déclare de nouveau qu'il ne reconnaîtra jamais celui qu'il n'appelle que Roland, et il négocie, traite, arme, une rage patiente au cœur, pendant trois ans, pour frapper la meilleure défense de la papauté, les villes italiennes. Il entame d'actives négociations avec l'empereur d'Orient, avec le roi de France, avec le roi de Sicile, afin d'avoir une fille impériale ou royale à donner à quelqu'un de ses fils et d'isoler ainsi Alexandre III.

Après la mort du margrave de Brandebourg, Albert l'Ours, Henri le Lion, le prince allemand le plus en renom, semble continuer par sa conduite, à rappeler le chef temporel de la chrétienté à ses anciens devoirs. Comme les Ottons, il ne travaille pas seulement à la soumission des Slaves d'au-delà de l'Elbe, il colonise le pays. Les évêchés de Ratzeburg, de Schwerin, de Lubeck, qu'il aimait particulièrement, deviennent autant d'exploitations agricoles. Un fils du païen Niklot, Prebislas, à Mecklembourg et à Rostock, accoutume ses compagnons à la culture de la terre et au commerce. Waldemar II, de Danemark, pouvait encore être jaloux de l'autorité du duc de Saxe dans ces parages. Henri se le rattache en lui donnant une de ses filles. Comme des princes et empereurs précédents, enfin, Henri le Lion, en 1172, fait un pèlerinage en Terre-Sainte. Sa seconde femme, l'anglaise Mathilde, fille du roi Henri II, avait apporté à sa cour avec le goût de la poésie des habitudes plus pieuses. Il voulut consacrer à un pèlerinage armé les trésors qu'il amassait. L'évêque de

Lubeck, trois abbés du Nord, deux princes récemment encore païens, l'obotrite Prébislas et le comte de Schwerin, Gunzelin, d'autres encore, en tout mille deux cents hommes armés partirent avec lui. De grandes provisions les suivaient. Bien reçu par le duc d'Autriche, par l'évêque de Gran, fort éprouvé en Servie, il célèbre la Pâque à Constantinople, dans l'église Sainte-Sophie avec l'empereur Emmanuel Comnène. Gratifié à cause de ses présents d'un bon vaisseau, il s'embarque pour Saint-Jean-d'Acre, et gagne de là paisiblement Jérusalem, où il est brillamment reçu par les templiers et les hospitaliers.

Il eût voulu tenter avec le roi Amaury quelque chose contre les Infidèles, faire au moins quelques passes d'armes. Le roi de Jérusalem s'y refusa. Henri le Lion fit alors nombre de fondations pieuses, *d'ex voto,* combla de présents les hospitaliers et les templiers, et revint par Antioche et Tarse en Asie-Mineure. Il s'était préparé le passage dans les Etats du sultan d'Iconium par les dons les plus riches. Celui-ci le reçut avec tous les honneurs. Aux tentatives que Henri fit pour le convertir il répondit en souriant qu'il n'était pas difficile de croire « qu'un Dieu qui avait créé le premier homme de rien pût naître d'une vierge immaculée. » Le duc de Saxe ramena alors dans son pays nombre de reliques et de pierres précieuses qu'il avait recueillies en route et dont il orna le beau monastère de Saint-Blaise qu'il faisait alors bâtir près de Dankewarderode (1).

Ce ne sont ni les païens ni les Infidèles qui préoccupent Barberousse. Un de ses séjours assez prolongés sur les bords du Rhin, en 1171, a pour but de rattacher à ses

(1) V. Philippson, *loc. cit.*, II, p. 173.

projets tous les princes et évêques de la contrée. Dans une diète tenue à Salzbourg, en février 1172, il s'efforce d'amener la démission épiscopale du fils du roi de Bohême, Eberhard, qui s'est compromis par ses prodigalités, afin de se concilier le clergé du diocèse toujours récalcitrant. Ce n'est que deux ans après qu'il parvient à l'obtenir. Il remplace Eberhard, il est vrai, par un partisan d'Alexandre III, pour qui tenait tout le diocèse. Mais au moins a-t-il l'apparence de la victoire, et parvient-il à son but par ce moyen détourné. Une infraction à la paix, qu'il avait imposée à Boleslas IV de Pologne, l'amène, dans l'été de 1172, dans ce pays. Mais il n'y reste guère et se contente de la remise d'une somme d'argent, en guise de tribut. Des querelles auraient pu s'élever, après la mort d'Albert l'Ours (1170), entre les quatre fils de celui-ci et l'empire, à propos de la succession. Frédéric aplanit avec empressement toutes les difficultés; l'aîné des fils d'Albert l'Ours, Otton, lui succède au margraviat, le reste de la succession est partagé. Il favorise également la succession de Louis III le Pieux, à la tête du landgraviat de Thuringe.

En Bohême, le vieux Wladislas II, las de la tutelle de Frédéric qui lui avait donné le titre illusoire de roi, abdique pour laisser le trône à son fils. Mais l'empereur fait sortir d'une prison où ils languissaient, deux cousins du roi, et investit l'un d'eux, Sobieslas II, avec l'appui des Bohémiens et aux dépens du fils de Wladislas, comme simple duc de Bohême, pour disposer de lui encore plus sûrement.

Partout, dans les diètes nombreuses tenues à cette époque, deux fois à Worms, deux fois en Saxe, à Goslar et à Mersebourg, à Ratisbonne enfin, convoquant près de lui tous les princes et évêques, il stimule leur zèle, fixe l'époque du rendez-vous longtemps projeté pour l'Italie.



Dans la dernière de ces diètes, il voit avec orgueil l'ambassadeur d'Emmanuel Comnène qui, à Rome, lui eût disputé volontiers la couronne d'Occident, et celui du sultan de Babylone, ennemi de Jérusalem lui apporter des présents; et au commencement du mois de septembre 1174, il va prendre à Bâle le commandement de cette armée tant désirée, rassemblée avec tant de soin, avec laquelle il devait redescendre le Rhône et passer les Alpes pour vider sa vieille querelle.

VII

Quatrième expédition de Barberousse en Italie, contre la ligue lombarde. — Siège d'Alexandrie. — Puissance et défection d'Henri le Lion. — Bataille de Legnano. — Paix avec Alexandre III et trêve avec la ligue lombarde à Venise. — (1174-1177.)

Il s'en fallait de beaucoup que la quatrième armée, conduite par l'empereur Frédéric en Italie, fût aussi brillante et aussi nombreuse que celle de sa dernière expédition. Les princes ecclésiastiques y étaient en force : les deux archevêques de Cologne et de Trèves, quatre évêques saxons, deux bavarois, un autrichien, un souabe, un franconien; parmi les princes, Otton de Wittelsbach, le palatin Conrad, le nouveau duc de Bohême, avec ses sauvages compagnons. Henri le Lion n'y était point, ni le duc d'Autriche, Henri Jasomirgott, qui tenait pour Alexandre III et qui avait des démêlés avec la Hongrie. Un contingent assez nombreux de petite noblesse et d'hommes relevant

de ses domaines *(milites, ministeriales, servientes)*, et de nombreux Brabançons, renommés par leur férocité, comblaient les vides féodaux de Frédéric.

L'empereur pouvait s'attendre à de grandes résistances. Après la mort de l'archevêque de Cantorbéry, assassiné par l'ordre du roi d'Angleterre, Henri II, et après la pénitence éclatante à laquelle se vit obligé l'auteur du meurtre, au tombeau de la victime canonisée (1174), Alexandre III avait repris faveur et crédit dans la chrétienté, quoiqu'il fût sans défense dans Tusculum démantelé, en face des Romains favorables à Frédéric. Quant à la ligue des villes du Nord, elle avait pris encore de l'accroissement. De gré ou de force, l'impériale Pavie y était entrée; le comte de Montferrat, Guillaume, menacé par les villes voisines, avait été obligé d'y adhérer. Toutes les villes de la Lombardie, de la Vénétie et de la Romagne, de Feltre et de Bellune jusqu'à Verceil et à Novare, et de Brescia et de Côme jusqu'à Ravenne, à Rimini et à Bologne s'étaient engagées par serment, entre les mains des recteurs de la ligue. Il est vrai, Christian de Mayence, alors le bras droit de Frédéric, arrivé en Italie depuis 1172, avec les pleins pouvoirs impériaux *(gerens plenam vicem imperatoris)*, n'avait rien négligé pour faire des partisans à son maître. Il avait gagné Gênes à l'empereur, en lui sacrifiant les intérêts de Pise en Sardaigne, et réussi à tourner contre celle-ci et contre Florence, dont il avait traîtreusement retenu les envoyés, les autres villes toscanes, qu'il comblait de privilèges. Il menaçait le pape dans Tusculum, et assiégeait, même avec les vassaux de Venise, infidèle à son rôle, la ville d'Ancône qui pouvait servir de point de ralliement entre l'empereur grec, Alexandre III et le roi normand d'Apulie Guillaume. Mais Ancône donnait à ses alliées

un exemple qui devint légendaire. Six mois durant, elle supporta les assauts par terre et par mer, la faim, la maladie ; les femmes elles-mêmes y donnèrent des preuves héroïques de patriotisme. Elle mérita si bien de la ligue lombarde que celle-ci fit lever le siège en lui envoyant un secours. Christian, furieux, se retourna contre Bologne dans la Romagne, et il l'assiégeait à son tour quand l'empereur arriva.

Le 29 septembre (1174), en effet, après avoir traversé les Alpes, par le comté de Maurienne, Frédéric débouchait, avec dix mille hommes, par la vallée de la Doria, à Suze ; il la brûlait, et, par la réduction d'Asti effrayé, soumettait le Piémont. Il n'en fallut pas davantage d'abord, pour répandre la terreur. Le marquis de Montferrat, le comte de Blanderate et la ville de Pavie, abandonnèrent aussitôt la ligue. C'était Alexandrie que l'empereur voulait surtout frapper. Elle représentait l'union de la papauté avec les républiques italiennes. Mais les travaux d'approche, à travers la plaine inondée, les tours de siège, les béliers des ingénieurs gênois, les cruautés des Allemands qui crevaient les yeux ou brisaient les jambes aux prisonniers, ne purent rien contre la nouvelle cité. Frédéric trouvait là une autre Ancône. Il voulut s'y entêter. Des pluies torrentielles firent bientôt d'Alexandrie une île au milieu d'un lac ; les assiégeants eurent peine à conserver leurs tentes et leurs machines, et commencèrent à souffrir de la faim (1). Les cavaliers bohémiens, les premiers, lachèrent pied et s'échappèrent à travers les villes milanaises qui les laissèrent aller. Tout l'hiver se passa ainsi.

Au printemps, sous l'impulsion des recteurs de la ligue,

(1) *Ann. Placent. Gib.*, 462 ; *Ann. Colon. Max.*, 788.

une armée italienne, équipée avec l'argent et composée avec les milices des villes liguées, bien pourvue d'approvisionnements et de munitions, arriva sous le commandement de deux capitaines appartenant à la noblesse italienne : Eccelino de Romano et Anselme de Doara; elle s'arrêta à Tortone, à dix milles du camp impérial. Elle menaçait les derrières de Frédéric et voulait le couper de Gênes pour le forcer, comme Christian, à lâcher prise. Les assiégeants, pour en finir, pratiquèrent une mine qui descendait au milieu de la ville et tentèrent un dernier assaut (le vendredi-saint, 15 avril 1175). Il échoua. Les assiégés, au contraire, firent une sortie et brûlèrent une partie du camp impérial. La rage au cœur, Frédéric tira son armée d'une position qu'elle ne pouvait plus tenir, et, par la route de Voghera, sur la droite du Pô, il se dirigea sur Casteggio où s'était avancée l'armée lombarde.

On s'attendait à une bataille entre les escadrons de l'armée féodale et les milices italiennes. C'était la première fois que la chevalerie aristocratique trouvait en face d'elle la démocratie armée. Mais, de part et d'autre, on était dans une situation à craindre de tout risquer. On négocia. Les Lombards ayant fait les premiers pas, l'archevêque de Cologne et le comte palatin, abouchés avec les deux capitaines de la ligue, firent une convention à Montebello (17 avril) : l'armée de la ligue, pour faire honneur à l'empereur, passerait devant lui bas les armes; après cette soumission d'honneur, Frédéric conclurait avec elle une paix définitive dont la liberté de l'Église, par la réconciliation de Frédéric avec Alexandre et par l'indépendance municipale de toutes les villes du Nord, serait la base. Trois délégués des deux parties, réunis dans la ville de Crémone, autrefois impériale et maintenant aussi rattachée

à la ligue, prononceraient impartialement sur les points à débattre; en cas de partage, les consuls de Crémone décideraient. La paix serait faite dans un mois, jurée; et le serment ne serait valable qu'après l'acceptation de l'empereur. L'armistice signé, les premiers soldats de l'indépendance lombarde défilèrent l'épée au col, et en baissant les bannières à genoux devant Frédéric. Celui-ci les prit en grâce et donna le baiser de paix à ses deux chefs; puis, l'armée italienne se sépara et l'empereur renvoya de Pavie en Allemagne une partie des siens; les négociations commencèrent sur les préliminaires.

On a le libellé des propositions lombardes (1). Les droits et la liberté de l'Église, leur mère, réservés, c'est-à-dire la paix entre l'empereur et le pape supposée, les Lombards demandaient, pour eux, à revenir à l'état de choses fixé, au temps de l'empereur Henri V, entre l'empire et les villes, à conserver leurs consuls, leurs forteresses, le droit de se liguer entre elles, et de garder leurs recteurs. Une amnistie entière serait assurée aux villes et aux personnes qui avaient figuré dans la lutte, même à la nouvelle cité d'Alexandrie. Les villes garantiraient à l'empereur le passage en Italie, et les services ordinaires pour l'expédition de Rome; mais elles garderaient leurs droits de pêcherie, de pâturage et de moulin sur leurs territoires.

On ne peut se le dissimuler, c'était la négation des décrets de la diète de Roncaglia. Avant tout, les villes, rendant à Alexandre III le service qu'elles avaient reçu de lui à Veroli, ne voulaient pas faire la paix sans lui, à ses dépens; c'était le premier point qu'il fallait vider. Sur la de-

(1) Voir Ficker, *Zur Gesch. des Lombardenbundes.* — Murator., *Antiq., mædii ævi*, IV, 275-299.

mande de l'empereur, les cardinaux de Porto, d'Ostie et de Saint-Pierre-aux-Liens, vinrent donc, sous escorte lombarde, à Pavie. Frédéric les y reçut solennellement, avec affabilité. Le cardinal d'Ostie put, dans un langage assez sévère, rappeler les maux de l'Église, compter les trois anti-papes successivement opposés au véritable. On entra en pourparlers hors de la présence de l'empereur pour n'être point gêné; ses chanceliers tenaient tête aux cardinaux. Alexandre III, d'accord avec les Lombards, voulait faire aussi comprendre dans le traité l'empereur grec et le roi normand. On ne put s'entendre : les cardinaux se retirèrent. Déjà une des conditions des préliminaires de Montebello échouait.

Il n'y avait pas moins d'opposition entre les propositions des Lombards et celles des chanceliers de Frédéric sur les droits et privilèges des villes et de l'empire. Pour arriver à un résultat on s'en remit, comme il avait été convenu dans les préliminaires, au jugement des consuls de Crémone. Ceux-ci, fidèles à la cause de leurs compatriotes, conclurent d'abord complètement en faveur du retour au régime particulier des villes du temps de Henri V et à la jouissance du droit de s'associer entr'elles qu'elles avaient pris depuis cette époque. Sur la participation d'Alexandre III à la paix, prenant un biais, ils en remirent les conditions à un autre temps et déclarèrent que les deux parties, l'empereur et les villes, seraient libres dans leurs rapports avec le pape. Il faut avouer que ce n'était pas une paix, c'était à peine une trêve; la neutralité des contractants était proclamée seulement dans le cas de conflit entre l'empire et l'église.

Un point très important aussi, parce qu'il était de sentiment, c'était le sort d'Alexandrie. Création nouvelle, il n'y

avait point pour elle d'antécédents, point de droits qui remontassent à Henri V; le pape, il est vrai, pour la récompenser, l'avait érigée en évêché dépendant de Milan, mais c'était une blessure pour l'amour-propre de l'empereur. On pouvait dire que, s'étant donnée à Saint-Pierre, Alexandrie appartenait plutôt au Saint-Siège qu'à la ligue lombarde et que son sort dépendrait de la paix entre le pape et l'empereur. Les consuls crémonais cherchaient à apporter dans leur mission une grande impartialité; ils décidèrent que la ville cesserait d'exister, mais que les nouveaux habitants, ayant la vie sauve, retourneraient dans leurs anciennes villes ou sous leurs précédents suzerains. Ce fut la pierre d'achoppement. On le comprend : Alexandrie était le symbole de l'union d'Alexandre et de la ligue; elle avait sauvé les Lombards par son dévouement; elle tenait, à la descente des Alpes occidentales, l'entrée de la Lombardie. Au point de vue de la politique, du sentiment et de la stratégie, les Lombards pouvaient-ils consentir à la ruine d'Alexandrie? Ils s'y refusèrent (21 avril), au risque de mécontenter les consuls de la ville de Crémone qui, dès lors, resta neutre; et la guerre dut recommencer.

Frédéric Barberousse était seul, sans armée, à Pavie; il avait renvoyé tous les siens qui d'ailleurs n'eussent pas volontiers continué leurs services. Les Milanais renouvelèrent leurs attaques contre Côme, contre le duc de Montferrat; les Bolonais, contre les châteaux que le chancelier Christian tenait en Romagne. L'empereur ne voulut point quitter la place, afin de retenir au moins ceux qui étaient fidèles. En partageant la Sardaigne entre les Pisans et les Génois, il s'assura du concours des deux républiques maritimes, si souvent ennemies. Mais c'était la féodalité alle-

mande qu'il fallait surtout rappeler et précipiter sur les villes italiennes. Les deux archevêques, Philippe de Cologne et Wichmann de Magdebourg, partirent en 1176 pour l'Allemagne avec les lettres et les ordres de l'empereur. Mais l'Allemagne, une quatrième fois, rassemblerait-elle ses chevaliers et verserait-elle son sang pour assurer l'asservissement de l'Italie et de la papauté à son empereur?

Beaucoup de princes laïques allemands, à la différence des princes ecclésiastiques qui étaient engagés dans le schisme, étaient las d'un conflit religieux qui durait depuis si longtemps; ils se demandaient ce que leur rapporterait, à eux, la soumission de l'Italie à l'empereur. Un certain nombre, d'ailleurs, étaient retenus chez eux par des querelles de voisinage que Frédéric n'avait pas le loisir d'apaiser. Parmi ces princes, Henri Jasomirgott d'Autriche, lié avec le patriarche d'Aquilée, partisan d'Alexandre, était en guerre avec Bela, roi de Hongrie, et avec le duc de Bohême Sobieslas II; Welf VI n'avait jamais dissimulé son attachement pour le vrai pape. Si les princes et chevaliers du midi, de la Souabe, de la Bavière, du Haut-Rhin, dont le voyage n'était pas long, rêvaient volontiers du soleil du midi, ceux du nord et de l'est, de la Saxe ou de l'Autriche, toujours occupés au-delà de l'Elbe, sur les bords de la Baltique ou du Raab, avaient d'autres intérêts, d'autres convoitises, d'autres haines.

Mais un prince, surtout en ces conjonctures, était dans une situation encore plus difficile; c'était Henri le Lion, duc de Saxe et administrateur du duché de Bavière. Frédéric n'avait rien épargné pour se l'attacher; l'union des deux maisons de Welf et de Hohenstauffen faisait sa force. L'intérêt cependant, plus que de vrais sentiments d'affection, avait retenu dans la dépendance de l'empereur celui

qui domptait les comtes saxons, soumettait les Slaves d'au-delà de l'Elbe et allait à Jérusalem en pèlerin. Depuis, l'acquisition par Frédéric des alleux de Welf VI et la nomination du fils aîné de l'empereur comme roi des Romains, avaient commencé à blesser cet intérêt. Le puissant vassal n'avait pas prêté serment au jeune Henri ; il n'avait pas fait partie de la dernière expédition d'Italie. De Jérusalem, il était revenu encore plus détaché de Frédéric ; enfin, il était gendre du roi d'Angleterre, connu en Orient et en Occident; la politique européenne semblait lui ouvrir de plus larges perspectives.

On avait très bien reçu à Constantinople, mal disposée pour Frédéric, cet ennemi des Slaves et des païens. Les sultans d'Asie lui avaient fait la cour, et les ordres militaires et religieux l'avaient en estime. Son beau-père, Henri II d'Angleterre, dont il avait épousé la fille Mathilde, était devenu maintenant un partisan déclaré d'Alexandre III; le roi d'Apulie et de Sicile, Guillaume, était en pourparlers avec ce même roi d'Angleterre pour épouser une de ses autres filles et devenir ainsi le beau-frère d'Henri le Lion. Enfin, l'autorité toute royale que cet allié du roi de Danemark avait acquise au nord et au midi de l'Allemagne, ses grandes alliances au dehors, sa renommée lointaine qui lui avait valu des présents de Kilidg-Arslans en Orient, ses sentiments chrétiens longtemps étouffés par intérêt, son ambition même et les vieux ferments de rivalité qui ne pouvaient faire défaut au sang d'un Welf, tout inspirait des idées et des espoirs d'indépendance à Henri le Lion. Aussi, quand les messagers de Frédéric vinrent lui demander ses services, refusa-t-il son concours, c'est-à-dire celui d'une partie de l'Allemagne, pour la continuation de la quatrième guerre faite par son souverain à l'Italie.

Frédéric comprit le caractère et les conséquences de cette défection dans un pareil moment. Il demanda une entrevue à celui pour lequel il avait tout fait. Elle eut lieu à la fin de février 1176 à Chiavenna au nord, de Côme, dans les Alpes. On sait la légende qui jette même Frédéric Barberousse au pied de son vassal, pour vaincre sa résistance : — « Tiens ferme, » aurait dit à celui-ci l'un de ses comtes, « et tu auras bientôt sur ta tête la couronne que tu vois à tes pieds. » — « Relève-toi, empereur, » s'écria l'impératrice présente : « Dieu se souviendra de ton humilité et de son orgueil. » Toujours est-il que le Lion ne s'engagea point à amener ses vassaux. Ne lui fallait-il pas les surveiller comme précédemment en Saxe ? N'étaient-ils pas des partisans d'Alexandre III, ses propres ennemis, comme ceux de l'empereur ? Le suzerain et le vassal se séparèrent, non pas encore en ennemis, mais en adversaires. Henri le Lion eut même, après cette entrevue, une rencontre avec Henri d'Autriche à Ranzhofen. Le Welf et le Gibelin ne suivaient plus la même voie. Leur ambition, leurs intérêts les ramenaient aux rivalités et aux haines de famille. Frédéric laissa derrière lui Henri le Lion ; vainement apprit-il que les ducs de Bohême et d'Autriche commençaient sur leurs frontières une horrible guerre; sans se soucier de ces guerres privées, il s'entêta presque avec ses seules ressources à retourner en Italie pour y maintenir sa fortune impériale.

L'empereur pouvait compter sur les milices du Montferrat, de Pavie et de Côme ; il les rassembla. Son chancelier Christian lui amena un certain nombre de ces chevaliers de petite noblesse et autres qui commençaient à former la vraie classe et la réelle force militaire de l'empire avec des mercenaires brabançons; Frédéric les envoya au midi de l'Italie, afin d'empêcher le roi d'Apulie, Guillaume, de

l'inquiéter. Pour lui, il dépêcha en Allemagne l'ordre, pour ceux qui lui restaient fidèles, d'arriver en toute hâte. Ils n'étaient pas nombreux, car son fidèle Otton de Wittelsbach, lui-même, demeurait avec son consentement en Allemagne pour surveiller, au besoin, Henri le Lion et le duc d'Autriche. Cependant l'archevêque Philippe de Cologne, celui de Magdebourg, le comte de Hollande, le comte palatin du Rhin, quatre évêques de Saxe se mirent en route. Ils devaient se frayer une nouvelle voie : remonter le Rhin, franchir le massif helvétique du Dissentis et le Splugen. Cette marche fut exécutée dans le plus grand secret et avec bonheur. Frédéric partit alors de Pavie avec ce qu'il avait de troupes italiennes, et, après avoir tourné Milan à l'ouest, il rallia ceux qui arrivaient au pied des Alpes ainsi que les milices de Côme, non loin du lac Majeur. Avec eux il campa sur les deux rives de l'Olona (mai 1176.) Ils étaient en tout à peu près six mille. Les Milanais ne voulaient point ajouter foi à la nouvelle qu'on leur en donna bientôt. Ils résolurent, néanmoins, d'aller au devant de l'ennemi, et, après avoir mandé les milices, cavaliers et piétons de Brescia, Plaisance, Lodi, Novare, Verceil, qui accoururent, ils se portèrent vers Legnano, à quinze milles de leur cité. Ils étaient plus nombreux, environ huit mille.

Les deux avant-gardes se heurtèrent, le 29 mai 1176, sur la lisière d'un bois. Frédéric, quoique inférieur en nombre, accepta la bataille, comptant sur l'arrivée prochaine des Pavésans. Le premier choc de la chevalerie allemande fit reculer les Milanais jusqu'au gros de l'armée italienne qui s'avançait en cinq corps, le *Caroccio* au centre. Frédéric ordonna alors à tous les siens de les charger en tête. Les Brescians, réputés comme les plus braves, lâchèrent pied, quelques-uns ne s'arrêtèrent que sous les

murs de Milan. Bientôt trois des autres corps reculèrent également. Mais quand les cavaliers allemands arrivèrent devant les piétons milanais du cinquième corps, ils trouvèrent un bataillon solide et terrible *(validus terribilisque magis)* qui était groupé autour du char traîné par des bœufs et surmonté d'un autel avec les bannières de la ville. Ceux-ci, sans s'inquiéter de la fuite de leur cavalerie et de leurs autres compagnons, présentèrent aux chevaux un front, et comme un mur (*tanquam murus*), couvert de boucliers et hérissé d'une forêt de lances. Les cavaliers allemands furent arrêtés ; ils tournèrent bride pour reprendre élan et revenir, mais sans pouvoir entamer cette muraille de fer et d'hommes. Les milices italiennes qui avaient fui, ne se voyant pas poursuivies, se reformèrent et revinrent rejoindre la bannière de Saint-Ambroise. Aussitôt les Milanais se jettent à genoux, entonnent un chant sacré à Saint-Pierre, s'ébranlent, les lances en avant, vers la bannière de l'empereur qui flottait en face, et jettent hors de leur selle un grand nombre de cavaliers ; Barberousse était parmi eux, on le perdit de vue. Les Allemands veulent tenir encore ; mais, devant les bataillons grossissants des Lombards, ils se débandent à leur tour, et s'enfuient vers le Tessin, laissant un grand nombre de prisonniers, de morts, dont quelques-uns dans les canaux et dans la rivière, et, avec un grand butin, la bannière, le bouclier et l'épée de l'empereur.

Les débris de l'armée impériale arrivèrent en désordre à Pavie. Ils y attendirent Frédéric trois jours, d'abord dans l'anxiété, puis dans la douleur. Sans doute, il avait disparu, pensait-on, dans le Tessin ; mais, le soir du troisième jour, ce souverain, qui avait combattu comme un soldat pendant la sanglante journée et qui avait trouvé avec quel-

ques braves un asile sûr contre toutes les recherches, se présenta à la porte de Pavie, fut reconnu et accueilli avec transport, comme un revenant (1).

C'était une victoire, non-seulement pour les Lombards qui l'avaient remportée, mais pour le pape Alexandre III, au nom duquel ils avaient combattu. Elle fut généralement considérée de ce temps comme un jugement de Dieu. Cela était grave, dans un conflit où se trouvaient en présence le sacerdoce et l'empire. « Le parti qui était rebelle à la vérité catholique a reconnu », écrivit Welf VI à Alexandre III, « la victoire de Dieu triomphant sur lui-même (2). » Les princes les plus considérables de l'empire, laïques ou séculiers, Philippe, archevêque de Cologne, Wichmann, de Magdebourg, Christian, de Mayence, qui avaient toujours servi Frédéric avec zèle dans la lutte, lui déclarèrent que, s'il ne faisait pas la paix avec l'Eglise, ils ne le suivraient pas plus loin, *eum ulterius non sequerentur* (3). Le fier Barberousse laissa se passer quatre mois sans se résoudre ; les Lombards commirent peut-être la faute de n'en pas profiter. Au mois d'octobre seulement, l'empereur envoya des négociateurs, entre autres les archevêques de Cologne et de Magdebourg, à Anagni, auprès d'Alexandre III, mais plutôt peut-être encore pour gagner du temps, et, en tous cas, pour traiter seulement avec le chef de l'Eglise, mais point avec les cités lombardes.

(1) *Vita Alex.*, 430. — Romoald 441-2. — God. de Viterb., *De Gest. Fr.* On a célébré, en 1876, en Italie, le centenaire de Legnano, et cela a donné lieu à de nouvelles recherches sur les faits qui se rattachent à cet épisode. Voir la *Revue historique* de M. Monod, 1877, II, p. 376. — (2) *Origines Galliæ*, II. 603. *Dei triomphantis in se victoriam.* — (3) *Vit. Alex.*, 431.

Heureusement les négociateurs impériaux représentaient l'Eglise allemande lasse du conflit et la féodalité germanique dégoûtée de ces guerres extérieures sans résultats ; animés de dispositions pacifiques plus sincères et plus générales, ils désiraient une paix complète. Pour y arriver, ils usèrent de diplomatie moins peut-être encore avec les négociateurs d'Alexandre qu'avec Frédéric lui-même.

Alexandre III avait très bien accueilli les envoyés de Frédéric, dans l'église d'Anagni ; ceux-ci demandèrent et obtinrent de traiter en secret avec lui et avec les cardinaux, quoique les alliés de l'Eglise, les Lombards et le roi de Naples, trouvassent cela mauvais ; *habito secreto minus consilio* (1). Alexandre III s'engagea, vis-à-vis d'eux, pour les rassurer, à ne rien terminer sans ses alliés. Sous cette réserve, on posa, comme préliminaires de la paix, la reconnaissance d'Alexandre III, par l'empereur, celle du jeune Henri, comme roi, par le pape, la restitution de ce dont les deux belligérants s'étaient emparés aux dépends l'un de l'autre, le maintien en Allemagne des archevêques et évêques regardés comme schismatiques, entre autres de ceux de Cologne et de Mayence, et, en Italie, leur remplacement par Alexandre III, à l'exception de quelques cas particuliers sur lesquels on s'entendrait. Par exemple, en Allemagne, l'ascanien Gottfrid dût avoir l'archevêché de Brême, et Conrad de Wittelsbach, auquel on ne pouvait restituer l'archevêché de Mayence, celui de Salzbourg qui recouvrerait ses biens confisqués. Un congrès serait rassemblé à Venise ou à Ravenne pour qu'il y fût traité également de la paix avec les Lombards et avec le roi Nor-

(1) Romoald, *l. c.*, 442.



mand de Naples. Enfin un concile confirmerait la paix générale. Les plénipotentiaires des deux parts jurèrent ces préliminaires, et ceux de l'empereur s'en retournèrent avec la bénédiction pontificale comme gage de paix.

Le secret qu'on avait gardé sur ces négociations, retarda encore la conclusion définitive de cet heureux événement. D'une part, Frédéric espérait bien encore arriver à ce qu'il désirait, c'est-à-dire à une paix séparée; d'autre part, les Lombards se plaignaient de l'abandon, presque de la trahison du pape. Il n'en manquait pas non plus pour croire, les uns, que le pape, les autres, que l'empereur, avaient trop concédé. Le pape paraissait le plus sincère; il fit le premier pas public. Il convoqua à Ravenne, pour le 25 janvier 1177, un concile de tous les évêques de l'empire, quel que fût leur origine et il envoya demander à Frédéric un sauf-conduit pour aller au congrès, là où il serait rassemblé. Le choix de ce lieu fit une première difficulté. Les Lombards désiraient Bologne. Mais comment le chancelier de l'empire, Christian, qui avait assiégé cette ville, pouvait-il y paraître? En attendant, Alexandre III, partit (6 décembre) pour le royaume de Naples, où il pria le roi d'envoyer des délégués laïques et ecclésiastiques au congrès et il gagna par Foggia et Manfredonia, le petit port de Vesti au pied du mont Gargano. Il s'y embarqua sur une escadre royale, tandis que Frédéric III traversa les villes lombardes afin de se rapprocher aussi du lieu où les négociations devaient s'achever.

Les deux chefs de la chrétienté éprouvèrent en route des mésaventures fort différentes. Un orage sur l'Adriatique assaillit la flottille qui portait le pape, les cardinaux, les plénipotentiaires de Sicile, l'archevêque de Salerne, Romoald, et le grand connétable ainsi qu'un assez grand

nombre d'évêques du Midi. On fut obligé de mouiller dans l'île Pelagosa. Alexandre voulut repartir de nuit quand le vent tomba. Son vaisseau avait un fanal à la poupe, il donna l'ordre de mettre à la voile, aborda le lendemain à Lissa (10 mars), y prit quelque repos, et jeta l'ancre le 13, sur les côtes de Dalmatie, à Zara, où il fut reçu avec enthousiasme. Le 23, après seize jours d'un voyage pénible, tantôt à voile et tantôt à rames, il arrivait au cloître de Saint-Nicolas du Lido dans les lagunes. Frédéric, à travers les villes de la Lombardie, n'eut affaire qu'aux hommes. La cité de Crémone, ancienne ville impériale, avait, presque à la tête de la ligue, joué un grand rôle dans les derniers événements, puis elle s'était séparée de celle-ci parce qu'on n'avait pas accepté son arbitrage ; elle craignait à la paix de se voir sacrifiée par les deux parties. Quand elle eut l'empereur dans ses murs, elle se souleva et menaça de le retenir, jusqu'à ce qu'il eût éloigné les garnisons qui étaient dans les châteaux environnants, et promis même de défendre, à tout événement, soit de paix, soit de guerre, les murs de la cité et ses citoyens, contre toute attaque extérieure, même des Lombards, à charge pour elle de lui rester fidèle. Frédéric ne se tira de ce mauvais pas qu'en lui promettant, de son sceau impérial, tout ce qu'elle voulut.

Le 24 mars 1177, le doge de Venise, Sebastiano Ziani, le patriarche de Grado et les plus grands dignitaires laïques et ecclésiastiques de la république, dans de magnifiques gondoles, allèrent à Saint-Nicolas du Lido, prendre le pape, les cardinaux et ils les ramenèrent au rivage de la Piazetta. Ils firent tous, au milieu de la foule pressée, leur solennelle entrée à Saint-Marc. Alexandre donna

sa bénédiction pontificale et alla ensuite par le Rialto prendre résidence au palais du patriarche. L'empereur, moins pompeusement, était arrivé avec les princes ecclésiastiques et laïques de l'empire alors en Italie, dans la petite ville de Césène. De là, ses plénipotentiaires allèrent trouver le pape pour s'entendre avec lui sur le choix du siège du congrès. Il y avait encore des difficultés.

Fêté par le doge auquel il remettait une rose d'or, par les Vénitiens auxquels il lisait l'évangile dans Saint-Marc, Alexandre III donna rendez-vous aux recteurs de la ligue lombarde, aux princes ecclésiastiques d'empire, aux plénipotentiaires de Naples qui voudraient y venir, dans la ville de Ferrare où il arriva le 10 avril en remontant le Pô. La première entrevue du pape avec les recteurs lombards ne parut pas d'abord avancer les choses. A un discours pompeux du pape sur les souffrances de l'Eglise et la nécessité de la paix, les Lombards, piqués que le pape n'eût point fait allusion à la victoire de Legnano, répondirent que les douleurs de l'Eglise ne pouvaient se comparer à celles qu'ils avaient souffertes, et moins encore à leurs sacrifices; et ils déclarèrent ne vouloir la paix qu'avec la liberté. Enfin, les plénipotentiaires de l'empire et de la Sicile étant arrivés, une commission formée de sept membres pour chacune des parties intéressées, l'Empire, l'Eglise et les Lombards, décida que Venise servirait de siège au congrès, à la condition que l'empereur n'y mettrait pas le pied sans la permission de la République.

La ville de Venise, où s'assemblait le congrès, déjà pleine de mouvement et d'activité, était éloignée à peine d'un quart de siècle de la future quatrième croisade, qui devait lui donner un tiers de l'empire d'Orient. Riche, par son commerce avec le Levant, résidence des derniers em-

pereurs romains d'Occident et des exarques, Ravenne, où se réunissait le concile, se trouvait alors entre l'éclat byzantin qu'elle avait jeté autrefois et la désertion actuelle de son port et de ses rues; elle laissait voir des monuments et des mosaïques qui témoignent encore de sa grandeur passée. Toutes les deux devinrent le rendez-vous de tout ce que l'Allemagne, l'Italie, le royaume d'Arles, même d'autres pays, avaient de princes, de seigneurs, d'évêques ou abbés les plus puissants, les plus renommés ou les plus intéressés à la grande affaire chrétienne et européenne qui se traitait; *diffiteri non possum,* dit un document du temps, *sapientiores omnium gentium in Venetia confluxisse.*

La plupart des arrivants, et même Léopold d'Autriche, fils de Henri Jasomirgott, qui venait recevoir l'investiture impériale, séjournèrent d'abord à Venise, sans compter les négociateurs qui allaient de l'une à l'autre ville. Venise réunit donc et garda surtout plus longtemps dans ses murs cette foule bariolée d'étrangers de toute nation. Au milieu de cette affluence énorme dont la cité maritime était fière, la commission formée à Ferrare, pour la paix entre l'empereur et les Lombards, vint siéger près du pape au palais du patriarche; elle n'avança guère la besogne. Les plénipotentiaires impériaux demandaient ou le rétablissement des rapports les plus anciens de l'empereur avec les villes, ou ceux établis par la diète de Roncaglia, ou ceux qui existaient au temps de l'empereur Henri IV. La première base était historiquement impossible; la seconde, les Lombards l'avaient en horreur; pour la troisième, les Lombards aimaient mieux reporter les précédents au temps de Henri V, plus faciles à connaître. Pourquoi ne pas revenir alors à la sentence arbitrale pro-

noncée par la ville de Crémone? Mais on se heurtait là encore aux obstacles qui avaient déjà fait échouer la tentative de pacification de Montebello : au sort d'Alexandrie. Les négociateurs étaient toujours sur le chemin de Venise à Ravenne; les visiteurs affamés de paix augmentaient tous les jours. Ils représentaient l'opinion européenne qui ne voulait plus de guerre. Il fallait en finir.

Le pape tira les négociateurs d'embarras. Pour ne pas désappointer la chrétienté, il proposa de faire : 1° la paix, préparée à Anagni, entre l'Empire et l'Église; 2° une trêve de six ans entre l'empereur et les villes lombardes, et de quinze entre celui-ci et le roi normand de Sicile. A quelque inspiration qu'il eût obéi, le pape Alexandre III, en faisant cette proposition, mécontenta les Lombards qui y virent une trahison, et les conseillers de l'empereur, qui désiraient une paix complète. Mais c'était une victoire pour Frédéric qui poursuivait toujours la conclusion d'une paix séparée. Il s'avança donc de Ravenne jusqu'à l'abbaye de Pomposa, près d'une des embouchures du Pô, pour répondre aux négociateurs que, prêt à tendre la main à l'Église, il refusait les trêves à ses autres adversaires; mais, en même temps, se servant encore de moines français, amis de la paix, qu'il avait comme à souhait sous la main, Hugues, abbé de Citeaux et Ponce, évêque de Clermont, il fit dire par eux au pape qu'il lui accorderait les trêves si Alexandre voulait lui laisser, pour quinze ans, la possession des biens toujours en litige de la comtesse Mathilde, et, à l'expiration de la trêve, la propriété desdits biens, à charge par l'empereur de prouver ses droits. C'était toujours le point délicat. Le pape, choqué de cette persistance, se montra disposé à accorder la possession de quinze ans, mais avec retour ensuite à l'Église, à charge pour elle de

montrer ses titres. On tombait de difficultés en difficultés. Les conseillers et négociateurs impériaux, Christian de Mayence et Philippe de Cologne, auxquels n'échappaient point les efforts de la diplomatie secrète de leur maître, persuadèrent au pape de permettre à l'empereur de venir à Chioggia pour aplanir les derniers obstacles en diminuant les distances.

On ne saurait assez s'étonner des fertiles ressources de Frédéric à Chioggia. Dès son arrivée, il noue de nouvelles intrigues avec les nombreux Allemands, comtes, évêques, abbés, qui étaient dans Venise, et il fait demander son entrée dans la ville même, au Doge, par le parti démocratique vénitien, encore puissant malgré les progrès incessants de la noblesse. Les députés lombards, effrayés, quittent la ville; ils partent pour Trévise. Le pape menace également de s'en aller. Les ambassadeurs du roi normand Guillaume sauvèrent la situation. Ils rassurèrent le pape, allèrent trouver le doge qui était fort hésitant, et firent appareiller avec éclat leurs navires pour s'éloigner dès que Frédéric entrerait, mais en menaçant la république de la colère et des vengeances de leur maître. La crainte de la guerre retourna le peuple; il fit auprès du doge une démonstration en sens contraire, et supplia le pape de rester et d'intervenir. Les plénipotentiaires allemands étaient las d'être joués; Christian de Mayence, qui avait été jadis le plus aveuglément dévoué à l'empereur, fut chargé par eux de lui dire que, pour les affaires temporelles, ils continueraient à lui tenir fidélité et à lui rendre service, mais qu'ils étaient prêts à reconnaître le pape et à abjurer l'idole pontificale encore debout en Toscane. Frédéric, n'ayant pour consolation que de céder au moins aux siens, fit déclarer, sous serment, au pape Alexandre III

qu'il signerait la paix et les trêves dès qu'il serait à Venise, et il reçut en retour de la République l'autorisation d'entrer.

Les cérémonies les plus solennelles rehaussèrent alors les actes extérieurs qui étaient la proclamation d'une paix si laborieusement poursuivie, mais enfin conclue. Le 23 juillet 1177, le fils du doge avec une flotille de gondoles de la république, avait été chercher l'empereur pour le conduire à Saint-Nicolas du Lido ; le 24, le pape et les cardinaux, en habits pontificaux, se rendirent de bonne heure à l'église byzantine de Saint-Marc, terminée depuis 1071, et alors dans toute sa fraîcheur. Six des cardinaux détachés à Saint-Nicolas reçurent d'abord de l'empereur la déclaration qu'il rejetait l'anti-pape et reconnaissait Alexandre III ; ils levèrent l'excommunication qui pesait depuis si longtemps sur lui. Le doge et le patriarche vinrent alors prendre Frédéric pour l'amener à la tribune surmontée d'un trône, qui avait été dressée devant l'arc voûté et cintré du milieu du grand portail de Saint-Marc et sur laquelle siégeaient le pape et les cardinaux, en face du beau campanile sorti de terre depuis 1144. La foule des nobles vénitiens, des étrangers laïques et clercs, massée sur la Piazzetta et dans les rues avoisinantes, vit débarquer l'empereur entre deux grands mâts à banderolles traînant jusqu'à terre, précédé et suivi d'une brillante escorte qui traversa avec lui, au bruit des trompettes et des chants, la place Saint-Marc. Arrivé devant l'estrade, Frédéric ôta son manteau de pourpre, monta vers le pape, frappa du front la terre et baisa les pieds de son redoutable adversaire, qui le releva plein d'émotion et lui donna le baiser de paix. L'empereur prit alors le pape par la main pour entrer avec lui dans l'église, le conduisit jusqu'à l'autel où il fit déposer des pré-

sents à ses pieds et reçut sa bénédiction ; quand ils sortirent, il lui tint l'étrier pour l'aider à monter sur le palefroi qu'il conduisit pendant quelques pas par la bride.

La paix et les deux trêves devaient être, deux jours après (1er août), solennellement jurées dans la grande salle du palais du patriarche, devant le pape et l'empereur, par les membres du congrès, par dix princes d'empire et de Sicile , et par dix recteurs des villes lombardes. Le pape ouvrit cette assemblée par un discours prononcé en latin. Après avoir rappelé les douleurs de l'Église, il se réjouit de la paix et du retour de Frédéric dans la bonne voie. L'empereur, en allemand, et assez humblement, reconnaissant que la majesté impériale n'excluait pas l'ignorance, avoua qu'il avait été entraîné par des hommes méchants dans l'erreur ; mais, ramené à se corriger par la clémence divine, il reconnaissait le seigneur Alexandre comme pape catholique et lui promettait, comme à un père, la fidélité et le respect (1). Quatorze jours après, les membres du concile qui étaient à Ravenne se transportèrent à Venise. La paix fut consacrée à Saint-Marc avec les cérémonies ecclésiastiques par deux prédications; l'excommunication fut solennellement prononcée contre tous ceux qui l'enfreindraient, et tous les ecclésiastiques présents, à l'ordre du pape et de l'empereur, éteignirent les flambeaux qu'ils tenaient à la main, en disant : « Ainsi soit-il. »

Ce grand acte suspendait la lutte de l'empereur avec l'Église et avec les deux puissances italiennes du nord et du midi, plutôt qu'il n'était une paix solide et véritable. Le schisme était terminé et l'ordre rétabli dans l'église

(1) Pertz, *Leges*, II, p. 154.

par le maintien à peu près intégral des évêques des deux partis dans leurs sièges; mais la question, encore restée sans solution, de la possession des biens de la comtesse Mathilde, laissait subsister entre le pape et l'empereur une des causes politiques les plus importantes du conflit. Si le roi Guillaume pouvait faire exprimer sa satisfaction à Frédéric par l'archevêque de Salerne, Romoald, les recteurs des villes lombardes ne cachaient ni le peu de confiance qu'ils avaient dans les intentions ultérieures de Frédéric, ni le mécontentement qu'ils éprouvaient à l'égard de ce qu'ils regardaient comme une trahison du pape Alexandre. Le pape triomphait sur le terrain ecclésiastique, sans rien gagner, en perdant peut-être même, au point de vue temporel. L'empereur n'abandonnait aucune de ses prétentions sur le terrain politique. Il restait, de fait, en possession des biens de la comtesse Mathilde, et il avait séparé ses ennemis un instant si étroitement unis contre lui. Ici, il l'emportait tout à fait. La victoire d'Alexandre III frappa cependant plus l'imagination par la démission de l'anti-pape et par la soumission extérieure de Frédéric. Les peintures faites plus tard à Sienne et le tableau qu'on voit encore aussi à Venise représentent le pape avec le pied sur le cou de Frédéric étendu tout de son long par terre; mais c'est une légende plus fidèle à l'idée que les masses se firent alors de la fin de la lutte qu'à la vérité historique elle-même. Les deux adversaires avaient désarmé de guerre lasse, mais ils restaient encore debout en face l'un de l'autre. Alexandre III, après une lutte courageuse de vingt années, allait retourner presque triomphant à Rome; mais ce n'était pas tout à fait un nouveau Canossa que Frédéric avait trouvé à Venise.

Le pape, par l'Adriatique et, dans le royaume de Naples,

par Troya et Benévent, rentra à sa résidence d'Anagni (14 décembre), mais pour n'y pas rester longtemps. Le chancelier Christian de Mayence, aussi ardent pour le rétablissement de la paix qu'il l'avait été pour la guerre, était chargé d'exécuter la sentence impériale portée contre l'anti-pape Calixte III. Il se mit en mesure d'agir dans Rome contre les partisans de celui-ci, qui voulaient tenir encore; l'anti-pape s'enfuit dans le mont Albain, où il fut obligé bientôt de se démettre. Le sénat, le clergé et le peuple, qui formaient les autorités indépendantes de Rome, envoyèrent alors prier Alexandre III de rentrer. Ils lui promettaient sûreté pour lui et les cardinaux, restitution de l'église de Saint-Pierre et des régales, et ils consentaient à ce que les sénateurs lui promissent fidélité et service. Le 12 mars 1178, en effet, Alexandre III, sous la conduite du chancelier de l'empire, Christian, d'un comte allemand et de quelques troupes, se dirigea sur Rome. Il y fut reçu par les nobles, par le clergé et par le peuple, toutes bannières déployées, devant Saint-Jean de Latéran. Il fit, quelques jours après, les processions solennelles aux principales églises et fut couronné à Saint-Pierre (avril 1178).

De son côté, après avoir raffermi son pouvoir dans le territoire de la Romagne et de la Toscane, et son influence dans les villes du Nord qui lui étaient restées fidèles, Frédéric repassa les Alpes occidentales par le mont Genèvre, mais pour donner aussi à la France et à l'Allemagne l'idée qu'il revenait vainqueur. En effet, il se dirigea vers la ville d'Arles, capitale du royaume des deux Bourgognes, où il s'était préparé un vrai triomphe; et cette satisfaction ne lui manqua pas.

Depuis l'extinction des anciens rois nationaux et la réunion du royaume d'Arles à l'empire, nul souverain allemand

n'avait ceint cette couronne pour ainsi dire vacante. Aucun d'eux même n'avait pénétré si loin dans le royaume. Quoique les antécédents pussent parler en faveur de Vienne, c'est dans la vieille ville romaine d'Arles que Frédéric voulut être couronné. Là, en effet, l'attendaient les archevêques d'Arles, d'Aix, de Vienne, tous les évêques suffragants et un certain nombre, plus petit cependant, de princes laïques du pays. L'archevêque d'Arles, Raymond, lui ceignit solennellement devant eux la couronne d'Arles, dans la principale église de cette ville, et Frédéric y accorda les régales aux évêques présents, entre autres à celui de Dié et de Gap. L'empereur voulait renouer les liens, assez relâchés par le temps, de ce royaume à l'empire. Ce fut plutôt cependant une apparence qu'une réalité. Mais l'empire n'était-il pas un pouvoir d'opinion plus qu'un pouvoir de fait? De là, Frédéric remonta le Rhône; il traversa Avignon, Orange, où il donna aux évêques la protection des juifs, tint tribunal à Valence, signa à Lyon un diplôme en faveur de l'archevêque de Grenoble, passa à Dole, et prononça sur une querelle entre l'archevêque et les bourgeois à Besançon. Parvenu enfin, le 21 octobre 1178, dans la ville impériale allemande de Spire, il espérait recouvrer au moins en prestige dans l'Allemagne, ce qu'il avait perdu dans l'Italie (1).

(1) *Das Verh. d. Kœnigs R. Burgund zu K. und R. unter Fred. Ier* de Georg. Hüffer; Paderb., 1874.

VIII

Retour de Frédéric en Allemagne. — Henri le Lion mis au ban de l'empire; son exécution; son exil. — Paix de Constance. — (1178-1183.)

Lorsque l'empereur Frédéric remit le pied en Allemagne dans l'automne de l'année 1178, Henri le Lion était le principal, sinon le seul objet de ses préoccupations. En investissant Léopold V d'Autriche de son duché, après la mort de son père Henri, Frédéric était entré dans des relations d'autant meilleures avec lui, que l'interminable affaire de l'archevêché de Salzbourg avait pris fin. En Bohême, Barberousse n'avait plus été satisfait de sa créature Sobieslas II, qui était plus remuant qu'habile. D'Italie déjà, il avait lâché contre lui un fils de Wladislas II, nommé aussi Frédéric, qu'il avait tenu en réserve. Après avoir, sous un prétexte futile, déposé le premier, il fit soutenir le second par le duc Léopold d'Autriche et par Otton de Wittelsbach. La volonté impériale ne devait-elle pas faire loi aussi en Bohême, et l'empereur n'avait-il pas besoin de vassaux sur lesquels il pût compter, en cas d'une lutte à prévoir contre Henri le Lion, duc de Saxe et de Bavière? ce fut déjà une victoire pour l'empereur que son protégé, le bohémien Frédéric, entrât victorieux dans Prague, et un pronostic fâcheux pour le défectionnaire Henri le Lion.

Cependant, oublieux, en apparence, de l'abandon de son ancien ami, Frédéric semblait continuer à ménager celui sur l'attachement duquel il avait fait reposer

longtemps le succès de sa politique entière. Au moins ne l'attaquait-il que sous main, par voie indirecte, avant de le frapper. Ainsi, la paix de Venise, en ce qui regardait les évêques schismatiques de Saxe, n'avait pas été, et sans doute avec intention, favorable à Henri le Lion. Le chapelain de celui-ci, Baudoin, avait été éloigné de l'archevêché de Brême en faveur de l'ascanien Gottfried; et Gero, l'évêque schismatique, éloigné de Halberstadt, en faveur de son ancien possesseur Ulrich. C'était jeter, avec ces puissants personnages ecclésiastiques, des ennemis redoutables aux jambes de Henri le Lion. Après un schisme aussi long, on comprend en effet quels embarras devait créer le remplacement d'un évêque par un autre, surtout lorsqu'il s'agissait de principautés ecclésiastiques aussi considérables que celles de Halberstadt ou de Brême. Ce n'étaient pas seulement les prêtres consacrés par le schismatique qui se trouvaient menacés dans leur état, c'étaient tous les feudataires qui avaient reçu de celui-ci des biens en fiefs, quelquefois même le seigneur qui avait souvent disposé de ces fiefs à son profit et qui les perdait. L'état des personnes, des propriétés, les droits suzerains étaient bouleversés.

L'évêque Ulrich de Halberstadt l'avait bien montré dès sa rentrée en possession. Il s'entendait, en effet, avec les nombreux ennemis du duc Henri le Lion; il lançait contre lui l'excommunication, et il élevait, malgré la défense et même les armes de celui-ci, la forteresse de Bischofsheim sur les hauteurs de Hopelsberg. L'empereur, il est vrai, intervenant déjà d'Italie pour apaiser l'orage prêt à éclater, avait défendu à l'évêque Ulrich de terminer sa forteresse dirigée cependant contre un adversaire et un rebelle. Mais Henri le Lion avait un ennemi encore plus redoutable dans l'archevêque de Colo-

gne, Philippe de Heinsberg, chancelier de l'empire. Mécontent de voir l'autorité rigoureuse du Lion s'étendre de l'Ostphalie jusque sur les bords du Rhin en Westphalie, celui-ci prêtait main-forte, depuis son retour, à tous ceux qui se disaient opprimés des deux côtés de l'Elbe. C'étaient, entre autres, l'archevêque si puissant de Magdebourg, le margrave de Misnie, le comte d'Oldenbourg et les fils d'Albert l'Ours, Otto le margrave, Hermann, comte d'Orlamund et Albert, comte de Ballenstadt. Philippe de Heinsberg faisait alliance avec eux à Cassel pour abattre l'ennemi commun. Evidemment Frédéric minait sous main la puissance du duc de Saxe et l'entourait d'ennemis nombreux avant de l'attaquer.

Henri le Lion avait hâte sans doute d'éclairer sa situation. Il alla, dès le mois d'octobre, trouver l'empereur à peine de retour à Spire. Frédéric était passé maître en l'art de feindre ; il reçut son ancien ami avec son affabilité d'autrefois ; mais, sur les accusations que celui-ci porta contre ses voisins et contre ses vassaux, il l'ajourna à comparaître en janvier suivant (1179), à Worms, en diète, pour répondre aux plaintes que ceux-ci, à leur tour, portaient contre lui (1). Le Lion, était arrivé en accusateur ; il devait revenir en accusé. Le duc de Saxe comprit.

La diète était nombreuse, en janvier 1179, à Worms. Les ennemis surtout de Henri le Lion, s'y étaient rendus. On y attendit vainement celui qui croyait au-dessous de sa dignité d'y comparaître en accusé. Il acceptait la lutte qu'il ne se dissimulait pas, sans doute, d'avoir provoquée trois

(1) Arnold, Lub., II, 10. *Imp. indixit apud Wormatiam, ducem tamen precipue ad audientiam illuc citavit responsurum querimonii principum.*

ans auparavant, en refusant ses services à l'empereur. Ne pouvait-il pas compter sur la fidélité de ses vassaux d'en deça et d'au delà de l'Elbe, sur Adolphe de Schauenbourg, comte de Holstein, sur le roi de Danemark, Waldemar II, ses alliés, sur les intérêts allemands qu'il avait créés dans la Slavie, sur les Allemands qu'il y avait établis, sur la ville de Lubeck qu'il avait favorisée. L'empereur le sentit ; car, la rupture déclarée, il procéda contre le Lion avec la plus grande prudence. L'archevêque chancelier, ayant dénoncé toutes les violences que les vassaux de celui-ci croyaient avoir à lui reprocher, Frédéric l'ajourna, une seconde fois, à comparaître en Saxe même, dans la ville de Magdebourg, à la Saint-Jean. En attendant, entouré d'une escorte d'évêques et de princes, des archevêques de Cologne et de Magdebourg, de Berthold de Zœhringen, de Florent de Hollande, d'Otto de Brandebourg, etc., Barberousse remonta le Rhin, proclama la paix dans l'Alsace troublée par une foule de guerres privées, séjourna à Constance, et se dirigea vers la Bohême où venait de s'achever la révolution qui faisait succéder le duc Frédéric à Sobieslas II confiné dans la forteresse de Skala où il devait mourir. A Egra, il fixa les limites des deux duchés d'Autriche et de Bohême, afin de finir toute guerre entre eux, et il se dirigea de là, pour le jour indiqué, vers Magdebourg en pleine Saxe. C'est ici que la situation devait se dessiner.

La papauté, ancienne ennemie de Frédéric, travaillait maintenant pour lui et se tournait contre son rival. Alexandre III, en effet, pour rétablir l'ordre fort troublé dans l'Eglise, avait convoqué un concile général. Celui-ci s'ouvrait alors à Rome à Lateran (mars 1179). Il donnait un certain éclat au rétablissement de l'unité de l'Église et à la restauration d'Alexandre III. On y voyait, outre les princi-

paux évêques de la chrétienté, sauf les plus importants de l'Allemagne, trop occupés chez eux, des ambassadeurs des principaux souverains chrétiens *(nuncii fere omnium principum totius christianitatis)* et de l'ordre du Temple et de Saint-Jean. L'autorité pontificale et la hiérarchie y étaient raffermies par la publication de nombreux canons (1). Ce qui était surtout important pour l'empereur Frédéric II, qui voyait beaucoup d'évêques schismatiques non graciés à Venise aller implorer la clémence apostolique à Rome, Alexandre III restait fidèle aux conventions faites. Ainsi l'ancien évêque de Halberstadt, Gero, était relevé de l'excommunication, mais déclaré inhabile à exercer dans cet évêché dévolu à Ulrich; et, quant à l'évêché de Brême, sur lequel Henri le Lion avait fondé, pour ses missions et sa domination en Slavie, de si grandes espérances, un Bertram élu après la mort de Baudoin, et avec l'assentiment de Henri, était déposé par Alexandre; et Siegfried de la maison de Brandebourg, si longtemps repoussé par le duc de Saxe, était définitivement déclaré légitime. Autant d'ennemis affermis chez Henri le Lion, et contre lui!

Et ce pendant la mort enlevait à ce prince des amis fidèles : l'évêque de Ratzebourg et l'administrateur du comté de Holstein. Et ces Slaves d'au-delà de l'Elbe, qu'il avait passé sa vie à combattre et à soumettre, voyant chanceler sa puissance, commençaient à retourner à l'indépendance, au paganisme; ils se jetaient sur les églises, sur les prêtres, sur les colons allemands, et ils poussaient leurs ravages jusqu'aux frontières de la Saxe. Tel était l'état des choses, quand Frédéric arriva à Magdebourg, le 27 juin 1179.

(1) V. Reuter, *Alex. III.*, III, 425. — Mansi, Actes des conciles, 22, 213.

Tous les évêques de la Saxe, ennemis pour la plupart de Henri le Lion, ceux de Brême et de Halberstadt, en tête, le chancelier de l'empire, archevêque de Cologne, et parmi les princes, le margrave Otto de Brandebourg, et le landgrave Louis de Thuringe étàient arrivés. Le Lion ne comparut pas encore devant cette assemblée d'ennemis. Peut-être eut-il tort. Dietrich de Landsbourg, frère du margrave de Misnie, qui avait souffert des ravages récents des Slaves redevenus ennemis de l'empire, dénonça à l'empereur ce qu'il appelait une trahison nouvelle, une autre perfidie de Henri le Lion *(fraus et perfidia ejus primum imperatori detecta est)* : à savoir que celui-ci aurait sous main poussé les Slaves contre les chrétiens et les Allemands. Après son refus de service contre les Lombards, après ses violences contre ses évêques, après l'oppression de ses vassaux, quel plus grand crime! On n'y pouvait croire. Dietrich de Landsbourg offrit de prouver son dire les armes à la main, dans un combat singulier. Henri le Lion resta immobile, tout près de Magdebourg où l'empereur tenait sa cour avec éclat, dans son château fort d'Haldensleben. Il refusa de comparaître en accusé devant ses ennemis et de combattre un vassal. Frédéric consentit à une entrevue; elle n'aboutit point.

Redoutant une semblable lutte pour l'empire, ou ne s'y trouvant pas encore préparé, l'empereur ajourna encore, pour une troisième fois, son vassal à Kayna, entre Zeitz et Altenbourg, et il y vint accompagné des mêmes ennemis de Henri. Cette fois celui-ci argua que, né en Souabe, il ne pouvait être jugé ni condamné qu'au lieu de sa naissance; et l'empereur sans reconnaître cependant ce droit, l'ajourna une dernière fois si non en Souabe, au moins à Wurtzbourg pour le mois de janvier

de l'an 1180 (1). Tant de longanimité ne saurait s'expliquer par la seule puissance de l'homme qu'il fallait attaquer. Il faut se souvenir que cet homme était l'allié du Danemark, le gendre du roi d'Angleterre, Henri II, et que Frédéric pouvait toujours avoir quelque chose à craindre de son puissant voisin, le roi de France, quand il avait à faire chez lui.

En attendant la guerre commença, et quelle guerre! Les détails font connaître quels étaient encore les mœurs de ce temps. Les chroniqueurs semblent trembler d'effroi, en les racontant : « Au printemps » disent-ils, « les oiseaux n'avaient point chanté et les lèvres des prêtres, glacées par le froid, avaient pu à peine, le jour de Pâques, faire entendre les chants de la résurrection. Pour achever de jeter l'épouvante dans les esprits, la terre trembla. » Les Saxons étaient dans l'attente d'une grande catastrophe, quand le duc de Saxe Henri, partit au mois de septembre 1179, pour tirer vengeance des ravages que l'évêque de Halberstadt avait commis sur ses terres. L'ancien croisé apparut en effet devant la ville épiscopale qui était ouverte et y jeta ses soldats pour la mettre à sac. Au milieu du pillage, selon une habitude invétérée, et malgré les canons ecclésiastiques, l'incendie s'alluma, on ne sait comment; l'église de Saint-Etienne et Sainte-Marie, où cinq cents prêtres et moines étaient, flamba. Devant cette catastrophe, devant ces ruines, ces ornements d'église et ces reliques entassés, le convertisseur des Slaves, dit la chronique, pleura. Satan, dit-on, avait fait le mal. Henri n'en mit pas moins la main sur l'é-

(1) Arn., *Lubeck*, II, 16. *Quartam ad hoc curiam rogatu principum ei indixit.* — Ibid. : *Dicens se de Suevia oriundum non posse damnari nisi in terra nativitatis suæ.*

vêque Ulrich, retiré avec des reliques dans son palais et il l'emmena prisonnier à la chaîne avec beaucoup d'autres (1).

Aussitôt l'archevêque Philippe de Cologne partit du Rhin, et l'évêque de Magdebourg Wichmann partit de l'Elbe, le premier, avec quatre mille hommes, dont deux ducs et huit comtes. Ils rejoignirent Louis de Thuringe et d'autres princes, devant le château d'Haldensleben, élevé dans les marais et les tourbières de l'Ohre pour surveiller toute l'Ostphalie. Bernard de La Lippe, un des vassaux du Lion, chargé de le défendre, fit mettre le feu par des mines souterraines aux tourbières, pour consumer les machines de siège. La rigueur de la saison, l'orgueil de Philippe de Cologne qui indisposa les autres assiégeants, la fureur inspirée aux habitants qui se soulevèrent contre les Brabançons, brûleurs de villages et de couvents, sauvèrent la forteresse. Henri le Lion sortit alors des châteaux où il s'était blotti et poursuivit de tous côtés ses ennemis, qui s'en retournaient chez eux. Il leur donna la chasse et cette fois il ne se fit faute de jeter les Slaves-Wendes d'au-delà de l'Elbe sur le territoire de l'archevêque de Magdebourg, au risque de voir plus loin, les Slaves-Obotrites se précipiter sur l'évêché de Schwerin, où ils massacrèrent en effet soixante-dix-huit prêtres. Résultat naturel au dehors des discordes intérieures de l'empire! L'Allemagne et le christianisme au delà de l'Elbe reculent de nouveau.

Au milieu du mois de janvier 1180, Henri le Lion ne comparut point à Wurtzbourg. La plupart des princes et évêques présents y consentant, Frédéric, selon son droit, le mit enfin au ban de l'empire avec perte de son duché

(1) Raumer, *Regestr.*, p. 244, n°s 1470-73.

de Saxe et de tous ses bénéfices (1), s'il n'avait fait soumission dans un délai de trois mois. Le délai expiré et employé par Henri à se fortifier, l'empereur, au milieu des mêmes princes, réunis encore autour de lui à Gelnhausen en Saxe, applique la sentence. Aux dépens d'Henri ci-devant duc de Saxe et de Bavière, il adjuge la Westphalie, son territoire, et les anciens droits du duché jusqu'au Weser, à l'archevêque de Cologne, Philippe de Heinsberg, et il donne à Bernard d'Anhalt, le dernier fils d'Albert l'Ours, héritier du comté d'Orlamund, tout le reste du duché, l'Engrie et l'Ostphalie, situées entre le bas Weser et le bas Elbe, à la réserve des droits usurpés récemment par Henri le Lion sur les évêques et les comtes vassaux de l'empereur, mais avec le titre de duc. Après avoir favorisé la grande féodalité, Frédéric se retournait maintenant contre elle. Sa sentence aboutissait au morcellement, à la destruction de ce vieil et ancien duché, de cette antique nation saxone, qui avait joué un rôle si considérable dans la vieille Allemagne. Henri le Lion en avait fait récemment une puissance indépendante et considérable, en rendant son autorité partout également dominante et en pesant de là sur la Slavie du Nord. Cette puissance n'existait plus.

Tandis que l'empereur s'en retournait à Worms pour préparer la mise à exécution de la sentence, Henri le Lion voulut protester contre elle, avec le comte de Schwerin et le comte Adolphe III de Holstein. Il marcha sur Goslar, clef de la haute Saxe, où Louis de Thuringe était resté avec une partie des comtes saxons rebelles. Il ne put prendre la ville; mais, après avoir incendié

(1) Arn., *Lub.*, *L. c.*, II, 10. *Proscriptione publica dijudicatus et ducatu et omnibus beneficiis careat.*

Nordhausen, il entra en Thuringe. Le Landgrave rallia Bernard d'Anhalt, le nouveau duc de Saxe, pour défendre son territoire. Mais ils furent battus tous les deux non loin du cours de l'Unstrut (14 mai), à Weissensee; Henri fit un grand nombre de prisonniers, et rapporta mainte bannière comme un trophée à Brunswick, au Dôme de Saint-Blaise, où on les visita longtemps. On pouvait voir par là que le Lion ne serait pas si facile à abattre. Ce qui le perdit, c'est que, grâce à la patience, à la diplomatie habile surtout de Frédéric, il ne fut pas secouru par le roi de Danemark, Waldemar II, jusque-là son fidèle allié contre les Slaves, par les ducs de Mecklembourg et de Poméranie, par le roi d'Angleterre, Henri II, dont il avait épousé la fille Mathilde et enfin par le roi de France qui se désintéressa de ce qui se passait au-delà du Rhin.

Au commencement du mois de juillet, à Ratisbonne, l'empereur continua sa procédure contre Henri, afin de mettre le droit de son côté. Au milieu des princes laïques et ecclésiastiques, du midi surtout cette fois, Henri le Lion fut condamné dans son second duché. L'investiture de la Bavière fut promise au plus fidèle des serviteurs de Frédéric, le comte palatin, Otton de Wittelsbach, qui avait pour frère l'archevêque de Salzbourg, Conrad, un des anciens évêques fidèles d'Alexandre III. Punissant les rebelles, il était juste que Frédéric récompensât les fidèles.

L'exécution impériale commença alors en Saxe. A Werle, un délai d'un mois fut accordé à tous les vassaux d'Henri pour abandonner le duc banni et passer dans le camp de l'empereur, sous peine de la perte de leurs fiefs et alleux. Cette proclamation produisit son effet. En Ostphalie où Henri le Lion avait violé bien des droits, beaucoup de comtes et de vassaux furent heureux de l'a-

bandonner; en Westphalie, où l'on était accoutumé à obéir, tous reconnurent l'archevêque de Cologne. Pour arrêter la défection, Henri envoya contre ces derniers Adolphe III de Schauenbourg, comte de Holstein, et celui de Schwerin, ses vassaux du nord, les seuls qui lui restassent encore fidèles. Ils rencontrèrent les grands de Westphalie, non loin d'Osnabruck près de Halrefeld; ils les battirent et firent un grand butin et beaucoup de prisonniers. Mais Henri, dans les plus grandes crises, ne se départait jamais de ses droits. Il exigea du comte de Schauenbourg, qui avait eu la plus grande part à la victoire, toute sa part de butin, avec la rançon des prisonniers, malgré les réclamations de celui-ci. Le vassal frustré partit les larmes aux yeux, la rage au cœur, mais pour aller, encore dans les limites du délai, avec le comte de Ratzebourg et quelques autres, sur le territoire de Halberstadt rejoindre Frédéric qui y tenait alors sa cour.

Ce fut la perte d'Henri le Lion. Menacé derrière lui, il reporte ses forces vers le nord, pour occuper le comté de Schauenbourg, le Holstein et Ratzebourg. Mais les défections se multiplient au midi. Au fur et à mesure qu'il s'éloigne, l'empereur s'avance en force. Au commencement de septembre, Barberousse était à Goslar. Le 15, à Altenbourg, il investissait, comme il l'avait annoncé, Otton de Wittelsbach, du duché de Bavière, et le jeune frère de celui-ci, du palatinat du Rhin. Fidèle à sa politique nouvelle qui consistait à affaiblir les anciens duchés, il détachait de la Bavière, la Styrie et le Tyrol qu'il donnait à un comte d'Andech, qui prit depuis le titre de duc de Meran. Voilà une seconde des grandes puissances patriarcales et presque une nation des plus anciennes, la Bavière, au midi, frappée, démembrée à son tour, après la Saxe, au nord.

Revenu à Erfurth, Frédéric investit l'archevêque de Brême, Siegfrid, encore un ascanien, frère d'Otton de Brandebourg et de Bernard d'Anhalt, de la ville et du château de Stade, autre dépouille du condamné. Henri le Lion, dans le triste hiver de 1180, se voit réduit à Haldensleben, à Brunswick et à Lubeck. Son allié, Waldemar II, voyant s'approcher Frédéric, l'abandonne tout à fait. Les Slaves n'étaient hommes ni à défendre celui qui avait travaillé à leur soumission ni à se battre, s'il y avait danger. Henri demandait encore une diversion de son beau-père, Henri II d'Angleterre, et du jeune roi de France, Philippe-Auguste, qu'il faisait assurer de son amitié. Mais il apprit bientôt que des envoyés du roi de France et du comte de Flandre sur le Rhin assuraient Frédéric de leurs intentions pacifiques. La diplomatie habile de l'empereur l'emportait. La campagne de 1181 devait être décisive.

L'archevêque de Magdebourg, Wichmann, aussi bon guerrier que fin politique et habile administrateur de ses domaines, et le nouveau duc de Saxe, Bernard d'Anhalt, se tournèrent avec leurs vassaux contre la forteresse d'Haldensleben, que défendait encore Bernard de la Lippe, le vassal du Lion. Celui-ci avait détourné l'Ohre et un ruisseau du pays, de manière à entourer complètement d'eau la forteresse. L'archevêque Wichmann donna le conseil de resserrer, par des digues, les eaux de l'Ohre et des marais; celles-ci ne trouvant plus d'écoulement, montèrent, dépassèrent les murs, se répandirent dans la ville et obligèrent les habitants à habiter dans les greniers et à faire le service militaire en barques. Après trois mois, les assiégés ne parlant pas de se rendre, Wichmann, à son tour, fit équipper une flottille de bateaux et entra vainqueur dans la ville par dessus ses murailles. Haldensleben lui resta.

L'empereur partit alors du manoir paternel de Hohenstauffen, pour en finir en Saxe. Chemin faisant, il rallia aux vassaux fournis par les évêques et abbés du pays, ceux que lui amenaient Bernard d'Anhalt et Otto de Brandebourg, les fils d'Albert l'Ours, et il se dirigea sur Brunswick, la capitale de son ennemi. Une partie des évêques et abbés avec leurs chevaliers, restèrent pour la surveiller et ravager tous les environs. Pour lui, avec les princes laïques, tandis que le Lion était à Magdebourg, il se dirigea au nord, à travers le pays boisé de Lunebourg, laissa également, sans l'inquiéter, Mathilde, la femme de son ennemi, réfugiée dans une forteresse, emporta Bardewick, alors florissant, passa l'Elbe et marcha sur Lubeck, tandis que son adversaire, débordé, descendit l'Elbe en fugitif. Cette marche hardie en pays slave décida la campagne. Lubeck, à l'embouchure de la Trave, était la capitale de la nouvelle domination allemande établie par Henri le Lion dans ce pays. Le roi de Danemark, Waldemar II, les Holsteinois et le duc de Poméranie, Bogeslas, avec les Slaves vinrent par mer et par terre, prêter main forte contre cette ville à l'empereur. Les Lubeckois, sans espoir de résister, demandèrent le passage libre de leurs envoyés pour obtenir de Henri le Lion la permission de se soumettre. Frédéric leur laissa le droit, les privilèges, les libertés et le territoire dont ils étaient en possession et le vainqueur entra dans la ville.

Le malheureux guelfe, sans espoir, errait entre Stade et Lunebourg, respecté par ses vassaux défectionnaires quand il était rencontré. Il eut l'envie, qu'il abandonna bientôt, de demander un sauf-conduit dans son ancien duché, pour aller trouver Frédéric; puis, découragé mais non poursuivi, il revint à Nordheim où il fit des fondations pieuses

pour apaiser son âme ulcérée. Quand il apprit que l'empereur, dans une grande diète à Erfurth où se trouvaient tous les évêques et princes saxons qui lui avaient obéi, réglait, selon les résolutions précédentes, toutes les affaires de la Saxe, il sentit que tout était perdu et, comptant sur les souvenirs d'une ancienne amitié, il partit pour la diète. Devant la solennelle assemblée, il tomba sur les deux genoux aux pieds de l'empereur. Frédéric le releva en pleurant : « C'est toi, » dit-il, « qui l'as voulu. » Il ne pouvait plus rien changer à ce qui était fait, ayant juré de ne jamais rétablir Henri en son ancien état sans le consentement des princes. Il prononça donc contre lui une sentence de bannissement qui ne prendrait fin que sur son ordre exprès ; et il lui laissa la possession de Lunebourg et de Brunswick. Tandis que le vaincu partait avec sa femme et ses enfants pour l'Angleterre, Frédéric acheva sa tâche en obtenant de tous les princes le serment de conserver la paix dans un pays qui en avait été si longtemps privé, ainsi que dans tout le reste de l'Allemagne *(ann. 1182, omnes principes regni Teutonici, pacem se servaturos juramento confirmat)*.

La paix non seulement en Saxe, mais partout, au-delà comme en deçà des Alpes, tel parut être, à cette époque, le but de Frédéric, après trente ans déjà de règne et tant de guerres! combien son ambition, incapable de renoncer à aucune des prétentions qui avaient tourné, l'une après l'autre, l'Italie et l'Allemagne contre lui, rendait cette tâche difficile! Sa diplomatie se montra au moins bien habile, en la poursuivant, à sauver l'honneur et la puissance de l'empire! On n'a pas assez apprécié ce souverain sous ce rapport.

Après la soumission de Henri le Lion, c'étaient l'héritage de la comtesse Mathilde et les rapports définitifs de l'em-

pereur avec les villes italiennes qu'il fallait régler; car l'expiration de la trêve de six ans approchait. Sans cela, n'y aurait-il pas toujours lutte entre l'empire et la papauté, entre l'Allemagne et l'Italie? Selon sa coutume, Frédéric traita séparément avec ses deux adversaires et chercha à les diviser même dans les négociations, pour en avoir meilleur marché; c'est ce qui l'empêcha peut-être d'atteindre complètement le but de la paix.

Il n'y avait plus entre la papauté et l'empire qu'une question de propriété territoriale. Les deux puissances semblaient disposées à s'entendre. Frédéric, qui occupait et gardait provisoirement la Toscane, la Romagne et le duché de Spolète, avait, en partant, chargé le fameux Christian de Mayence de maintenir et de défendre au moins Alexandre III à Rome et dans le patrimoine de Saint-Pierre. Christian s'y était si bien employé qu'il s'était fait prendre quelque temps prisonnier par les ennemis du pape. Mais il n'avait pas réussi dans sa tâche, et Alexandre III, qui avait défendu avec tant d'énergie la liberté de l'Église et contribué à la libération de l'Italie, après avoir erré de Tusculum à Viterbe, mourait (30 août 1181) à Citta di Castello, presque comme Grégoire VII, dans une sorte d'exil.

Mais, à sa place, Hubald, cardinal d'Ostie, chargé des plus importantes négociations pour la paix de Venise, était élu sous le nom de Lucius III (6 septembre 1181). Celui-ci s'était toujours montré favorable à l'empire; très conciliant par caractère, il était si disposé à conclure la paix qu'il voulut avoir une entrevue personnelle avec l'empereur. Frédéric Barberousse envoya, en effet, dès le mois de mars 1182, au nouveau pape retiré à Velletri, l'archevêque de Salzbourg, Conrad de Wittelsbach, si connu dans l'histoire de ces luttes. Celui-ci avait mission de

proposer au pape, en retour des biens de la comtesse Mathilde et autres possessions en litige, le dixième des revenus impériaux en Italie pour le Saint-Siège, et le neuvième pour les cardinaux. Frédéric croyait faire là au pape une grande concession, afin d'isoler les Lombards. Mais, pour l'Église alors, sacrifier une souveraineté, une propriété, en vue d'un revenu aléatoire, à la discrétion des événements et même du débiteur, n'était-ce pas une duperie (1)? Lucius III, bien qu'il fût alors hors de Rome et dans une situation bien précaire, refusa le marché. Il ne voulait pas, disait-il, abandonner les Lombards; « n'était-ce pas même les trahir que de faire la paix à la condition d'un tribut qui entraînait leur soumission. » L'archevêque de Salzbourg rapporta la nouvelle de ce refus, à la fin de l'année 1182, en Saxe; Frédéric se retourna alors du côté des Lombards et renoua avec activité ses négociations avec eux, pour en finir de ce côté et isoler au moins la papauté. C'était sa méthode ordinaire.

Au commencement de l'année 1183, trois plénipotentiaires impériaux, Anselme, évêque d'Asti, le margrave de Savone, Guercia, et frère Thierry de Silva Benedicta, vinrent offrir, pour base de paix aux « Lombards rebelles », la renonciation de l'empereur à l'exercice des droits régaliens, c'est-à-dire au choix des consuls, au service militaire et aux jugements, qui avaient été, en effet, à Roncaglia, la cause du conflit (2). Ils rencontrèrent à Plaisance les négociateurs lombards, et, après un séjour d'un mois en cette ville, en mars, ils rapportèrent les contre-propositions lombardes, à Nuremberg. Comme il arrive toujours en pareil cas, l'empereur ayant offert le

(1) Voir Scheffer-Boichorst, — *Die letzte streit Friederichs mit der curie.* — (2) Ficher, *Zur Gesch. d. Lomb. bundes.*

moins, les Lombards demandaient le plus, et surtout le droit de s'associer entre eux. Pendant les allées et venues, Frédéric profita habilement encore de la crainte où étaient quelques villes, qu'on traitât sans elles pour les détacher de la ligue par une paix séparée. Parmi elles était la ville d'Alexandrie, qui avait été déjà précédemment la pierre d'achoppement de la paix. Ce qui coûtait surtout à l'empereur, c'était de comprendre, parmi les villes de la ligue, cette cité qui portait le nom de son ancien adversaire et devant laquelle il avait échoué. Les habitants des bourgs qui s'étaient réunis dans ses murailles héroïques consentirent, à Nuremberg, le 14 mars, pour ménager l'orgueil du despote, à recevoir de lui le nom de Césarée; à la faveur de ce baptême impérial, ils jurèrent fidélité à l'empereur et à son fils, et obtinrent le droit de choisir des consuls qui auraient l'investiture impériale et jouiraient de la protection de l'empire contre leurs voisins. La paix générale suivit de près, grâce à des concessions réciproques.

Selon les formalités qui avaient été convenues à l'avance, le 30 avril, dans l'église de Saint-Antonin, à Plaisance, après la célébration d'une messe, les trois plénipotentiaires impériaux et les recteurs de la ligue, ainsi que les consuls ou podestats des principales villes, prêtèrent à la paix le serment qui devait être renouvelé en Allemagne par l'empereur, par son fils Henri, par les grands princes laïques et ecclésiastiques de l'empire, et, en Italie, tous les dix ans, par tous les citoyens des villes intéressées, de quinze à soixante-dix ans. D'après la teneur de la paix, l'empereur recevait en grâce les seigneurs et villes rebelles, et, dans l'attente de leurs bons services, il les assurait de son amour et de sa foi. Il accor-

dait donc aux Lombards et à leurs alliés, marquis Malaspina et comte Ezzelino de Romano, le pardon pour tous les dommages à lui causés, et il leur rendait les possessions qu'ils avaient au commencement de la guerre. Toute donation faite récemment aux uns aux dépens des autres, était cassée. Les vassaux de l'empereur devaient, comme auparavant, recevoir de lui l'investiture. L'empereur laissait aux villes comprises aux traités, l'exercice légitimement reconnu des droits régaliens, à l'intérieur des murs et hors des murs, c'est-à-dire l'administration indépendante, l'usage des forêts, prairies, ponts et moulins, l'*Heerbann*, le droit d'élever des forteresses, la juridiction criminelle et civile, avec appel à l'empereur dans certains cas. Seulement, les Lombards devaient à l'empereur, quand il traversait leur territoire, le libre passage des ponts et voies, à l'aller et au retour, plus le gîte et les vivres, (*foderum mantionaticum*), et ils s'engageaient à défendre ses propriétés et biens en Lombardie. Les consuls recevaient l'investiture de l'empereur, de ses délégués, ou de ceux qui le représentaient en Italie. Les villes alliées de l'empereur, ne faisant pas partie de la ligue lombarde, participeraient au bénéfice de cette paix (1).

Deux mois après, vers la Saint-Jean, les plénipotentiaires de l'empereur, ayant pris avec eux les envoyés des villes, pour retourner en Allemagne, trouvèrent l'empereur et son fils Henri, entourés d'un grand nombre de princes laïques et ecclésiastiques, dans la ville de Constance, sur le Bodensée. L'empereur et les grands jurèrent l'observation de la paix; les députés des villes, au nom

(1) *Annal. Plac.* : *Intra ecclesiam S*[ti] *Antonini concordia in scriptis inter dom. imper. et civitates societatis Lomb. fuit.*

de celles-ci renouvelèrent le serment de n'attenter, ni laisser attenter à la liberté, à la vie de l'empereur, à sa souveraineté, à l'honneur de la couronne de l'empereur et roi; et plusieurs consuls présents reçurent l'investiture (1). Parmi les personnages présents, se trouvait Pierre de Luni, ambassadeur du pape, fort bien vu de l'empereur. Lucius III, inquiet de voir la paix faite sans lui, l'avait envoyé pour qu'il tâchât d'obtenir aussi le règlement des difficultés concernant les biens de la comtesse Mathilde; on proposa de part et d'autre, plusieurs solutions. Mais aucune n'aboutit, au grand regret de Lucius III, qui voyait sa position, si précaire à Tusculum, en face de Rome indépendante, encore aggravée par la mort de Christian de Mayence, l'archevêque et chancelier d'Italie, qui était devenu le défenseur, après avoir été si longtemps l'adversaire de la papauté indépendante. C'était cependant beaucoup que la paix entre l'empire et les villes italiennes eût suivi la paix ecclésiastique entre Frédéric et le Saint-Siège.

IX

La grande diète de Mayence. — La paix. — Lettres et arts; les *Minnesænger*. — Apogée de l'empire. — (1184.)

Il y avait paix de droit comme de fait en Allemagne et en Italie. Les rapports de l'empereur et des cités lombar-

(1) Pour la paix de Plaisance ou de Constance, v. Pertz, *M. G. L.* II, 176, 180.

des étaient réglés. Les traces du schisme s'effaçaient. Si les biens de la comtesse Mathilde étaient encore en litige, les choses y restaient en l'état, chacun gardant ce qu'il possédait. Au nord des Alpes, à l'exception de petits conflits qui éclataient sur les frontières ou sur quelque point éloigné du territoire, et que l'empereur s'efforçait d'apaiser de sa personne, sans jamais s'épargner, l'empire, grâce à l'exil de Henri le Lion, jouissait d'une tranquillité qu'il n'avait pas connue depuis bien longtemps.

Frédéric Barberousse, à cette époque, n'épargna rien pour rendre cette paix durable. C'est le premier devoir et le premier droit de l'empereur de l'assurer *orbi, urbi et domi*. Le clergé prie pour elle, *pro pace imperii nostri et incolumitate nostra*. Combien d'empereurs, avant Frédéric, combien de diètes, combien de ducs ou de princes mêmes dans leurs provinces, dans leurs domaines, s'étaient efforcés, par leurs ordonnances ou leur activité, de faire régner cette paix ! Mais, outre les guerres civiles si fréquentes et si désastreuses parce qu'elles interrompaient le règne de la loi, la formation d'une classe guerrière en Allemagne avait multiplié le brigandage. Les brigands pullulaient, répètent à chaque instant les chroniques, *undique latrunculi pullulant*. Les chevaliers ne se faisaient faute de les imiter; c'était un moyen de s'enrichir, *predones sub nomine equitum undique superabundant*. Frédéric Barberousse veut « renouveler la paix, » dit-il, « comme son prédécesseur Charlemagne » (1). Les efforts faits par les princes dans les provinces pour maintenir l'ordre ne suffisent pas. Les serments qu'on se prête réciproquement ne sont pas tou-

(1) *Act. Fred.*, 136 : *Pacem antiquam a predecessore nostro Karolo divo institutam renovavimus ipsam.*

jours tenus. Ni les églises, ni les cimetières, ni les maisons, ni les marchands, ni les moines, ni les femmes, ni les laboureurs en allant aux champs, ni les Juifs ne sont en sécurité. Frédéric Barberousse multiplie les ordonnances pour la tranquillité de tous et les peines contre ceux qui incendient les maisons, les moulins, ou qui assiègent les châteaux et arrêtent les voyageurs. Il ordonne aux princes, aux nobles, aux hommes libres et aux servants d'armes de courir sus aux brigands, aux voleurs, aux faussaires et à leurs receleurs. Les ducs, les comtes, les baillis et tous ceux qui agissent en leurs noms, sont tenus de tenir leurs plaids et d'exécuter les jugements contre les violateurs de la paix (1). Les serfs, les paysans censitaires et autres, hors des villes et dans les villes, ne doivent point porter d'armes sur eux; même, en certains temps, les hommes libres n'en porteront point, à moins qu'ils n'aillent fort loin, et seulement pour se défendre, ou à moins que l'empereur ne les convoque pour la guerre et pour une expédition, et que lui ou les juges ne veuillent exécuter un jugement (2). Chacun doit prêter ce serment : *nulli noceo nec quisquam noceat mihi*. Dans certains cas de rupture de paix, l'homme libre peut y perdre sa tête et le serf y perd toujours sa main. Mais les mœurs en ces matières peuvent plus que les lois.

En somme, malgré ses instincts de despote, et quoique l'histoire ait trop souvent fait de lui un pur chevalier, Frédéric avait l'âme élevée et parfois accessible à des sen-

(1) *Gest. Fred.*, 1156, 1183, 1185 : *Dum violatur pax, si interim dux, aut alii comites aut advocati placita habuerint et secundum quod lex habet in fures et predones et alios nocentes judicia exercuerunt.* — (2) *L. c. : Non licet arma ferre nisi longe euntibus vel si dom. imp. jusserit.*

timents plus doux que ceux de l'ambition et de la guerre. Après les grandes chasses et les tournois, il avait du goût pour les vieilles chroniques, et, s'il ne négligeait aucune occasion d'encourager la rhétorique louangeuse de ses historiens, de son oncle, Otton de Frisingen, et du successeur de celui-ci, Radevic ou plutôt Ragewin, il ne repoussait pas les chants des poètes qui commençaient alors à fleurir et qui transportaient en langue allemande les inspirations et les inventions poétiques des troubadours et des trouvères de France. Certainement il en avait coûté parfois à la conscience de celui qui avait sacrifié Arnaud de Brescia au pape, qui avait vécu dans sa jeunesse avec saint Bernard, et fait la seconde croisade, d'être en guerre si fréquente avec le Saint-Siège, de détruire des villes telles que Milan, Spolète, Tortone, de réduire leurs habitants en pauvreté, surtout de vivre si longtemps sous l'excommunication pontificale. Il avait peut être coûté plus encore au cœur de Frédéric de briser en Allemagne la puissance d'un homme, d'un chevalier, d'un parent qu'il avait longtemps aimé. L'expérience lui avait appris à souffrir même les limites dont toute autorité a besoin. D'un âge plus mûr et de sang moins bouillant, il était heureux maintenant de voir la paix régner dans toute l'étendue de son empire, et il revenait avec une certaine joie aux sentiments religieux, paisibles, auxquels il n'avait pas été tout à fait étranger.

Au lieu de chevaliers allemands bardés de fer, d'évêques cuirassés et de féroces Brabançons ou Hongrois, c'étaient maintenant des caravanes de marchands qui allaient de ville en ville avec leurs bêtes de somme, *mercatores in itinere quo negociantur*. De vrais hommes d'église ou des moines hébergés de couvent en couvent pour leurs affaires, traversaient les Alpes par les routes du Saint-Gothard ou du

Septimer. Les bourgeois armés, *villarum habitatores*, ne veillaient plus avec autant d'inquiétude sur les créneaux de leurs murailles construites à la hâte; ils pouvaient deviser le soir sous la poterne. Dans les châteaux féodaux élevés sur les sommets ou au milieu des marécages, la herse n'était pas toujours impitoyablement levée, ni le veilleur au haut de la tour, l'œil au guet vers tous les points de l'horizon. Le serf même, courbé sur le sillon, avait moins à craindre des hommes pour sa moisson, pour sa vendange, et il n'était pas menacé d'être enlevé à la terre pour suivre son maître au-delà des Alpes, comme homme de train et presque bête de somme. Les routes étaient plus sûres; le burgrave renonçait à peu près à ses habitudes de brigandage; l'évêque, l'abbé, le moine même n'endossaient plus l'armure de bataille; l'ermite à voix basse au fond de sa cellule, les moines en chœur dans la chapelle de l'abbaye, entonnaient l'*Alleluia* et le *Te Deum*. C'était pour chasser la bête fauve à travers les futaies que sortaient armés les chasseurs, les *ferarum instigatores* qu'on appelait *Weidelude*, des espèces de traqueurs. Toute maison dans ses murs, tout champ dans son enclos avait sa paix; *omnis domus, omnis area in sua septa habet*. Si l'on songeait encore à la guerre, c'était à la guerre sainte, à la conversion des Slaves, ou à la garde du saint tombeau, oubliés dans des querelles fratricides. L'obligation d'escorter ou de recevoir l'empereur en ses voyages, de relever son prestige de leur présence, chaque fois qu'il apparaissait en diète, de lui prêter main-forte pour l'exécution d'un jugement, puis, les grandes chasses à la bête fauve, les tournois, les courses au faucon ou à l'émerillon, les solides mangeries des banquets, la bière et le vin versés à longs traits en l'honneur des ancêtres, et parfois aussi les chants,

vieux ou nouveaux, redits aux dames, à la veillée, par le poète ambulant, enfin la musique du jongleur et les galanteries un peu grossières poursuivies après boire, comme au château du vieux Welf VI, ou un peu plus relevées, comme à la cour de Frédéric ou du landgrave de Thuringe, telles étaient les occupations de la noblesse allemande.

Déjà, un siècle auparavant, un Allemand, Siegfried de Gorze, se plaignait que « les habitudes des inepties françaises, la coupe de la barbe, les vêtements écourtés et autres nouveautés honteuses, s'introduisissent en Allemagne et que ses compatriotes, même le roi et les princes, méprisant les mœurs vieilles et honnêtes, désirassent ressembler à leurs ennemis, à leurs séducteurs. » Ce ne sont plus seulement ces nouveautés insensées *(novitatum insanias)*, ni les armures, ni la manière de monter à cheval *(arma et equitatio)*, que les Allemands empruntent à la France, mais ses opinions, ses sentiments, ses légendes, ses romans, ses arts ; et les plus grossiers seuls s'en plaignent encore parce qu'ils sont incapables de les comprendre.

Ce n'était pas en vain, en effet, que Frédéric Ier avait entraîné au-delà du Jura et des Alpes sa femme Béatrice, native de Bourgogne, ses fils, ses évêques et abbés souvent instruits, même ses rudes chevaliers teutons en Provence et en Italie. Au milieu même du déchaînement de leurs passions et de leurs cruautés, et malgré leur morgue germanique, ils avaient profité d'une culture supérieure. Frédéric Barberousse, d'après les travaux les plus récents, n'était pas poète lui-même comme on l'a prétendu ; l'éducation qu'il pouvait avoir eue dans sa jeunesse ne s'y prêtait pas. Ce n'était pas cependant en vain que l'empereur, avec les siens, avait passé sous le souffle méridional de l'Italie, de la Provence et de la Bourgogne. Dans la vieille forêt

Hercynienne déjà éclaircie, le Germain commence à dépouiller le héros scandinave qui combat pour le plaisir de combattre, pour la dépouille de sa victime. L'idée de la souveraineté impériale grandit dans l'esprit des princes, des seigneurs, au risque de leur faire trouver un peu lourds les sacrifices de temps, d'argent, de fatigue et les expéditions lointaines et fréquentes que celle-ci demandait. Le culte de Marie, alors florissant dans l'Église, n'a pas non plus en vain effleuré la terre de Grimhild, qui était aussi celle des Velledas et des femmes à qui l'on prêtait des dons divins. Il a touché les cœurs en renouvelant la femme chrétienne qui n'était pas moins pour cela une châtelaine virile, comme la femme de Welf, ou celle de Frédéric, Agnès de Saarbruck.

Un instant étouffés sous la tempête des longues luttes du sacerdoce et de l'empire, les sentiments d'honneur, de foi, d'amour qui, au siècle précédent, avaient tempéré déjà, en France et en Bourgogne, les mœurs de la guerre et adouci les relations du suzerain et du vassal, de l'homme et de la femme, pénétraient, sous Frédéric Barberousse, dans la féodalité et dans la chevalerie allemande. Le chevalier allemand n'était plus l'homme de son intérêt brutal, tout prêt à trahir comme à servir son maître ; il mettait son orgueil dans la gloire de son suzerain. Otton de Wittelsbach, un chevalier bien grossier, est un modèle de fidélité envers Frédéric ; combien de temps met Henri le Lion avant de rompre sa foi à l'empereur ! Béatrice de Bourgogne et Mathilde d'Angleterre ont apporté à la cour de Frédéric et de Henri, les deux rivaux, le culte de la dame qui est souvent celui de la Vierge Marie. L'Allemand s'attendrit plus encore à la douce voix de l'amour, qu'à celle de l'Église, si la passion a pour interprète surtout un de ces

poètes nouveaux qui donnent du rythme à la langue allemande, un de ces *Minnesænger* ou chantres d'amour, qui, oubliant les vieux récits, tout germaniques, des *Nibelungen* ou de *Godrun*, empruntent les légendes, les idées, les sentiments, les souvenirs mis en vogue par les bardes celtes ou écossais et par les trouvères ou troubadours de France qu'on trouve maintenant à la cour de tout prince qui se pique de chevalerie. Du moyen âge allemand qui était tout ecclésiastique au siècle précédent, nous arrivons au moyen âge chevaleresque du XIIe et du XIIIe siècle. A la vieille et rude poésie nationale des combats des Francs et des Burgondes contre les Huns, qui florissait encore du temps où l'on avait à arrêter les Hongrois, succède la poésie de cour. La poésie lyrique redit les refrains de la *gaie science*, de l'amour, *der Minne;* sur un mode plus sévère, les récits des héros légendaires de la croisade engendrent des épopées nouvelles, au moins pour l'Allemagne.

L'empereur Frédéric eut conscience qu'il présidait à un de ces grands moments dans la vie des peuples. En l'année 1184, il paraît célébrer solennellement à Mayence la fête de l'empire et du peuple allemand du moyen âge. La ville était digne de lui servir de théâtre. Otton de Frisingen vante Mayence, que Lambert d'Aschaffenbourg avait déjà déclarée la première des villes allemandes : « Elle est grande et forte, bien bâtie aux bords du Rhin, drue et populeuse sur la rive gauche, peu peuplée sur l'autre rive, défendue par de fortes murailles et des tours, pourvue partout d'églises et d'édifices, bien plantée en vignes et en légumes à l'entour. » C'est là que les archevêques, les ducs, les évêques, les margraves, les abbés, les nobles et chevaliers de l'Allemagne, de l'Italie et des pays slaves, les ambassadeurs des pays voisins, de France, de Dane-

mark, d'Italie, et de contrées plus éloignées comme l'Angleterre et l'Espagne (1), sont invités à venir en diète pour célébrer, au milieu des fêtes et des tournois, la paix rétablie dans l'empire et dans l'Eglise, et à voir conférer l'ordre de la chevalerie, selon les coutumes françaises, aux deux fils aînés de l'empereur. On avait fait d'immenses préparatifs. En face de la ville de Mayence, trop étroite cette fois pour contenir tant d'invités, et dans la belle plaine qui s'étend sur la rive droite entre le confluent du Main, le Rhin et les hauteurs du Taunus, s'était improvisée une ville d'élégantes maisons en bois et de tentes. Un palais et une immense église en bois pour l'empereur et pour sa suite se dressaient au milieu.

L'archevêque de Cologne, Philippe de Heinsberg, avec dix-sept cents chevaliers, le nouvel archevêque de Mayence, Conrad de Wittelsbach, qui cédait décidément à Adalbert de Bohême l'archevêché de Salzbourg, le duc de Bohême, du nom aussi de Frédéric, avec deux mille chevaliers, le comte palatin du Rhin, Conrad, frère de l'empereur, Louis de Thuringe, Otton de Wittelsbach, le nouveau duc de Bavière, chacun avec mille chevaliers, Bernard d'Anhalt, le nouveau duc de Saxe, fils d'Albert l'Ours, l'archevêque Wichmann de Magdebourg, le vieux Welf VI, de Bavière, Léopold V, le nouveau duc d'Autriche, le margrave Otto de Brandebourg, exerçant les fonctions de grand chambellan qui avaient appartenu au duc de Souabe, des évêques, des comtes, des abbés nombreux, en tout quarante mille chevaliers, beaucoup avec leurs dames et damoiselles, sans

(1) *Cont. S. Blais.*, 317 : *Ad hanc curiam totius regni principes utpote Francorum, Teutonicorum, Slavorum, Italicorum ab Illirico usque ad Hispaniam congregantur.*

compter leurs nombreuses suites de serviteurs, les marchands, les forains, les poètes, les jongleurs, les femmes et les curieux, tous trouvèrent là, pendant la durée de la fête, le vivre et le couvert; l'empereur y avait pourvu par les soins de son grand maréchal et de ses agents en faisant venir par les deux cours d'eau d'immenses approvisionnements.

Le premier jour, lundi de la Pentecôte, l'empereur, ayant sur la tête, comme aux quatre grandes fêtes, la couronne que lui avait posée un ecclésiastique le matin, précédé du comte de Hainaut qui portait l'épée impériale comme porte glaive, *spatarius,* honneur que les autres princes lui avaient disputé, suivi de son fils et d'une longue escorte, se rendit dans l'église. Au moment où l'empereur allait prendre place avec son fils à côté de l'impératrice qui était là, l'abbé de Fulde, selon un droit ancien, réclama de l'archevêque de Cologne, Philippe de Heinsberg, la droite impériale. Celui-ci menaça de quitter la diète avec ses nombreux comtes et chevaliers. Des paroles de défi furent échangées entre leurs vassaux. Le fils aîné de l'empereur, le roi Henri, s'efforça de retenir l'archevêque en lui sautant au col. Celui-ci s'emporta, rappela insolemment ses anciens et nombreux services et parla d'ingratitude. L'empereur, pour l'apaiser, lui donna la première place. Le soir, un banquet réunit à la table impériale nombre de convives. Le comte palatin du Rhin, comme *Truchsess* ou grand écuyer, *ciborum infertor, dapifer,* présenta les plats à l'empereur; le roi de Bohême, récemment promu, fut, à la place du duc de Bavière, son grand-échanson. Le lendemain, après de brillantes passes d'armes et joutes, avec épée et bouclier, où ils signalèrent leur habileté, Henri roi et Frédéric duc

de Souabe furent armés chevaliers avec toutes les cérémonies alors usitées en France ; ils reçurent le coup du plat de l'épée et l'accolade (1), chaussèrent les étriers et firent largesses d'or, d'argent et de vêtements à ceux qui se trouvaient là. On sait qu'un autre des fils de l'empereur avait été créé récemment duc de Franconie. A Henri, fait aussi naguère roi des Romains et ainsi délégué à l'empire, l'empereur annonça qu'il envoyait des ambassadeurs en Sicile demander en mariage, pour lui, la fille du roi d'Apulie et de Sicile, Guillaume II; et, au dernier de ses fils, Otton, le préféré de sa mère, il promit l'héritage de celle-ci, en Bourgogne, et peut-être la couronne du royaume d'Arles. On le voit, l'empereur ne renonçait point à l'ambition de tenir sous sa main l'Allemagne, l'Italie, la Bourgogne; mais c'était par les liens plus doux du mariage qu'il espérait y réussir. Il reprenait la politique d'Otton.

Quelques nuages jetèrent parfois de l'ombre sur cette brillante fête. Un jour, un ouragan bouleversa dans la plaine l'église, quelques palais de bois et les nombreuses tentes qui y étaient dressées. Un autre jour, le banni Henri le Lion, qui avait fait un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, tandis que sa femme, l'Anglaise Mathilde, à Argentan, en France, méritait les louanges du troubadour français Bertrand de Born, vint avec celle-ci, conduits par le vénérable archevêque de Mayence, Conrad de Wittelsbach, implorer la clémence du vainqueur triomphant. Elle lui fut refusée. Du commencement à la fin de son règne, c'était là un sentiment que Barberousse ne connaissait.

(1) *Ann. Bosov.* Anno 1184 : *F. in Pentecoste cum Beatr. reg. et cum omnibus regni principibus Moguntiæ curiam gloriosissimæ celebrans duos filios suos gladio accinxit.*

guère. Henri le Lion dut s'en retourner en exil où, jusqu'à sa grâce qui ne vint qu'assez tard, il tint résidence et cour à Londres, chez son beau-père, le roi Henri II Plantagenet d'Angleterre.

Des troubadours et des menestrels étrangers, des Minnesænger nationaux ne manquèrent cependant pas à la fête pour dissiper ces fâcheux pronostics : « Et de l'emperor Ferri vos puis bien dire, » écrivit notre Guyot de Provins, « qu'il tint une cort à Maïence ; ice vos dis-je sans doutance qu'oncques sa pareille ne fu. » Nous citons le troubadour français le premier, puisque c'était alors sous l'inspiration française que commençaient à se moduler les premiers essais des Minnesænger allemands. A l'époque où les lois, les mœurs, les devises de la chevalerie, les vêtements, les armures passent de France en Allemagne, les sujets, les motifs de nos troubadours et de nos trouvères, même leurs tournures et souvent leurs mots, s'introduisent dans la langue germanique et renouvellent la poésie de cette époque au grand plaisir des assistants.

Les chroniqueurs nous disent que devant les princes et le peuple, des chanteurs, clercs et laïques, élevèrent maintes fois la voix. S'ils allaient de château en château redire leurs chants, à plus forte raison devaient-ils arriver en foule où les attiraient les maîtres de la terre et le bruit qui se faisait autour d'eux. Frédéric Barberousse, l'époux de Béatrice, ayant si longtemps séjourné en Italie, en Provence, dut avoir l'ambition de mettre les Minnesænger allemands en présence des troubadours français dont il comprenait aussi les chants ; et, parmi les princes, il y en avait qui se faisaient honneur de l'avoir devancé. Entre autres, Léopold V, duc d'Autriche, fils de Henri Jasomirgott, Henri le Lion, qui connaissait, grâce à sa femme, l'Anglaise

Mathilde, chantée par Bertrand de Born, les bardes celtiques et les troubadours français, et surtout Hermann de Thuringe, poète lui-même, qui avait fait de la grande salle de son château de Wartbourg, l'arène qui devint dangereuse, au dire de la légende, des luttes poétiques des Minnesænger du temps, se trouvaient au premier rang.

Cette fois ce fut la cour même de l'empereur Frédéric Barberousse qui servit d'arène. Les plus célèbres poètes d'alors y figurèrent probablement; le Bavarois légendaire Werner de Tegernsee, le clerc Conrad, chapelain de Henri le Lion, le chevalier Eilhardt d'Oberg, Henri de Weldeke chevalier du Limbourg, le clerc Lamprecht, né au pays de Clèves, le langoureux châtelain Frédéric d'Hausen, n'y durent pas manquer. Le vieux poëme des héros scandinaves que les clercs avaient remanié, adouci, christianisé pendant plusieurs siècles, jusqu'à ce qu'il arrivât à sa dernière et splendide forme : le *Nibelungenlied*, n'était plus en honneur. Les nouveaux poètes apportent des thèmes venus de l'étranger, en attendant qu'ils tournent même en ridicule ces anciens contes pleins, disent-ils, de mensonges. Ils prétendent mettre alors dans leurs chants le réel à la place du fictif. A Siegefried, à Etzel, ils substituent Charlemagne, Arthur, Alexandre même ou Enée; Grimhilde, Brunehilde cèdent la place à Lavinie, à Didon ou la reine Candacia, qui se prêtent aux idées, aux sentiments et aux goûts du temps.

La poésie épique ou lyrique, cultivée surtout jusque-là par le clergé, commence, en effet, à s'effacer devant la poésie chevaleresque, amoureuse qui reflète les mœurs de l'époque. A la suite de la réforme de couvents anciens ou de la fondation nouvelle de certains couvents de l'ordre de Citeaux, à la suite des premières croisades d'origine toute

française, la nouvelle Allemagne chevaleresque, grâce à la fréquentation des chevaliers français, s'éprend des épopées où figurent les paladins de Charlemagne, les compagnons d'Arthur à la table ronde. Elle les adopte jusque dans les héros de l'antiquité ; Alexandre et Enée deviennent des sujets favoris de ce temps. Le Niebelungenlied avait rappelé encore les anciennes mœurs de la Germanie toute païenne et héroïque, malgré de nombreuses intercalations chrétiennes au temps des Ottons. L'idéal d'alors, survivant à l'échec même de la croisade de saint Bernard et aux luttes de Barberousse et d'Alexandre III, c'est, dans l'épopée, la force au service de la foi, la guerre sanctifiée par un but sacré, l'empire tourné par le sacerdoce contre les infidèles pour le bien de l'Eglise. Dans la poésie lyrique, c'est le culte nouveau de la Vierge Marie et de la femme adoucie par le christianisme; elle mêle cependant encore à une tendresse, à une chasteté nouvelle, les mâles vertus des anciens temps.

Le panégyrique des saints allemands et l'histoire, ou ce qu'on prend pour elle, ont donné l'exemple. Le célèbre archevêque de Cologne, Hanno, mort sous l'empereur Henri IV, au siècle précédent, 1075, désespéré de n'avoir pu apaiser la querelle avec Grégoire VII, est canonisé à l'occasion de la paix de Constance, en 1183. Son éloge *(Anno-lied)*, fait par un clerc de Cologne probablement, contient la revue mystique et légendaire de l'histoire du monde ; il remonte à la création et arrive, à travers les quatre monarchies de Daniel représentées par quatre monstres, jusqu'à la monarchie germanique et à la sainte ville de Cologne où Anno a appris à ses fidèles « à s'élever jusqu'au paradis comme l'aigle apprend à ses jeunes aiglons à s'envoler vers les sommets »? N'est-ce pas là aussi que, peu de

temps après, la chronique impériale *(Kaisercronick)* va prendre en partie les légendes merveilleuses et nationales qui rehaussent d'une couleur toute locale la suite, d'ailleurs capricieuse et sèche, des empereurs romains et francs, pour nous montrer Charlemagne lui-même protégeant l'armée des vierges, et bâtissant pour elles les églises où ces filles de Dieu louent et honorent, par leur pureté et leur chasteté, le fils de Dieu et la Vierge Marie, sa mère !

Tel est le passage de la poésie ecclésiastique et légendaire à la poésie romantique et chevaleresque. Les traditions de la vieille Germanie, de l'Italie, de la Gaule, de l'Orient, les mystères des forêts ombreuses de la Hongrie, les brumes de la Bretagne, le soleil des Pyrénées et de l'Orient, la gaieté héroïque du centre de la France, se rencontrent et se mêlent sous une même inspiration qui est celle de la croix. L'Allemagne n'est plus un monde à part, *sui generis*, comme un siècle ou deux auparavant; elle commence à vivre des mêmes traditions que les autres peuples chrétiens, latins; elle se fond dans l'Europe chrétienne et dans l'Église. La croisade a achevé cette révolution intellectuelle et morale. Au lendemain des guerres anti-chrétiennes où s'étaient mesurés le pape et l'empereur, en Allemagne et en Italie, et dont tout le monde avait souffert, il n'est pas étonnant de voir l'empereur et l'impératrice, ses quatre fils, les ducs, les comtes et chevaliers, les archevêques, les évêques et leurs nombreuses suites, prendre plaisir à ces poésies, moins originales, moins puissantes, mais aussi moins barbares que les chants des Niebelungen. Elles popularisent le culte de la femme et élèvent hors des frontières chrétiennes, en pleine Infidélité, sur le chemin de Jérusalem et du tombeau du Christ, l'idéal de la guerre, la sainte guerre, la croisade !

Le diacre bavarois, Werner de Tegernsee, qui accompagna Barberousse en Pologne et qui composa en latin et en allemand (1173), pendant le schisme et la guerre, son poëme de la Vierge Marie, put, à cette fête de la paix, faire mieux l'éloge de « la reine du ciel, la Vierge céleste (*Himmelfrouwe*), la dame de toutes les pensées chrétiennes, celle dont le visage était si vertueux, le regard si royal et le maintien si pur, qu'on n'en voit nulle part de semblable à elle parmi les femmes ».

Ir Antlütze was vo tugendliche
Ir Ougen also Kunchliche
Ir Gebærde also reine
Daz sih zu ir glichte deheim
Under allen den frouen.

Le chapelain de Henri le Lion, sur le désir de sa femme, l'Anglaise Mathilde, Conrad, avait mis en allemand la chanson de geste de Roland, déjà depuis longtemps répandue en France. On y entend sans doute avec recueillement les passages où il montre Charlemagne à la fois plus doux et plus sévère que dans le poëme français. On s'attendrit avec lui à l'entendre dire que la pierre sur laquelle Charlemagne pleure la mort du héros était toute humide encore de ses larmes. Quand le grand empereur, apostrophant les seigneurs qui implorent la grâce du traître Ganelon, porte la main à sa barbe et dit : « Ce que vous dites là me peine, la chrétienté est déshonorée » ; quand il prononce la condamnation du coupable, on songe sans doute à Barberousse et à Henri le Lion.

Si Henri de Veldeke composa vers cette époque (entre 1175 et 1180), à l'imitation aussi d'un poète français, son Enéide, où les héros de Virgile sont de vrais chevaliers du

moyen âge, il put improviser pour la circonstance cette description des fêtes et tournois célébrés à Carthage, qui rappelle tout à fait la diète de Mayence. Il y a dans l'*Alexandre* du clerc Lamprecht, imité d'Aubry de Besançon, le pays de l'impératrice Béatrice, une leçon qui pouvait peut-être s'adresser à l'empereur lui-même. Après avoir vaincu le roi Candarle, le Perse Darius et Porus, le roi des Indes, après avoir marié ses chevaliers avec « ces filles aux beaux visages de la forêt enchantée, qui meurent comme des fleurs après un été », Alexandre rencontre une peuplade dont la pauvreté était richesse; elle n'avait aucun besoin. Ces hommes heureux demandent au conquérant l'immortalité; il ne peut la leur donner, car il ne la possède pas lui-même. Alexandre veut alors aller, par delà les Indes, donner l'assaut au paradis et lever un impôt sur les anges. Mais un vieillard lui donne une pierre précieuse avec une inscription. Il se la fait expliquer par un juif; et, ramené par elle au sentiment de l'inanité de la gloire, il retourne gouverner paisiblement la Grèce, et mérite ainsi, à sa mort, la rémission de ses péchés.

Le secret de plus d'une âme éprise de l'amour humain est cependant révélé surtout par le chevalier poète des bords du Rhin, Frédéric de Hausen, qui regrettait souvent son doux pays en suivant son maître au delà des Alpes et qui périt plus tard à la croisade, quelques jours avant Barberousse :

« Mon corps et mon cœur, » dit-il, « marchaient depuis longtemps bons compagnons; ils veulent se séparer aujourd'hui. Mon corps veut aller combattre les païens, mais une femme retient mon cœur. Cela me peine qu'ils ne puissent partir ensemble;

« Nous avons déjà beaucoup pleuré; Dieu seul peut finir

ce combat. Qui me ferait un reproche maintenant de détester celle que j'aimais? Chaque fois que je la prie et l'implore, elle feint de ne me pas comprendre; je serais fou si j'écoutais son silence; cela ne m'arrivera jamais plus. »

Ich wær ein Gouch ob ich ihr Tumpheit hæte
Vür güot; es engeschieht nimmer mie.

Combien de moins forts que lui ne laissaient pas la victoire à Dieu! Conciliant tout, ils emmenaient femmes ou amies, ou savaient en trouver sur la route! Henri de Veldeke, poète lyrique aussi, les excuse; il chante la puissance de la passion (*diu Kraft der minne*); il célèbre l'amour et le printemps (*lenz und liebe*) quoiqu'il se plaigne déjà qu'il n'y ait plus place, de son temps, pour « le véritable amour (*diu rehte minne*) » et qu'il regrette, peut-être déjà pour cause, que les femmes « n'aiment point les cheveux gris et préfèrent les amis fous aux sages amis ».

Man seit al vür wâr
Manic jâr
Diu wip hazzen grâwez Hær
Das ist mer swær
Und ist ir misse pris
Die lieber hat ir amis
Tump, danne wis.

Là encore, quoique plus originaux, les Minnesænger allemands redisent quelquefois les échos lyriques des troubadours français; et cependant il ne semble pas, tant s'en faut, que, même en Provence, pays d'empire, les troubadours qui appelaient quelquefois les Césars germains « notre empereur » aient pour les Allemands qui les imitent et qui les oppriment une grande sympathie. Peire de la

Caravane, Aimery de Peguillan parlent souvent avec sympathie des peuples et des villes d'Italie ; mais ils n'eussent point répété sans doute, à la diète de Mayence, devant Barberousse, ce qu'ils disent des Allemands : « ces vilains dont la parole ressemble aux miaulements des chats. » Ils aimaient mieux vivre parmi les Lombards joyeux, près de leurs filles à la peau blanche et lisse, aux cheveux blonds, que d'être seigneurs en Frise. — « Le cœur leur soulevait à voir, à entendre les Allemands. Ils ne voulaient aimer la gent d'Allemagne ni en faire leur compagnie » (1).

Alamans trop deschausitz e vilas
E lor parlar sembla lairar de cas
Per qu'ieu no vuelh esser senhors de Friza
Ans vuelh estar entr' els Lombartz joyoz
Pres de mi dons qu'es blanqu' blond' e liza.

La gent d'Alamaigna
Non voilas amar
Ni la sua compaigna
No us plassa usar
Quar cor mi 'n fai laigna
Al lor sargotar.

Les troubadours provençaux poursuivront même de leurs traits moqueurs et de leurs malédictions toute la race des Hohenstauffen. Le successeur de Frédéric Barberousse, Henri VI, en aura sa part comme son père. Les Allemands, en imitant nos poésies, ne désarment pas leurs sujets. Ils sont encore, pour tous les Méridionaux, des conquérents, des oppresseurs, des barbares. Quoi qu'ils fassent, ils ne savent se faire aimer au dehors.

(1) Voir Raynuard, Poésie des Troubadours, IV, 197; V, 339.

L'art aussi en Allemagne, à cette époque, est un art d'imitation, malgré la puissance qu'il déploie dans sa plus magnifique manifestation, l'architecture. Sur les bords du Rhin surtout, les églises romanes et plus tard gothiques de Cologne, de Spire, de Worms, etc., en font foi. C'est d'Italie et de France qu'arrivent pour y faire des élèves, avec les troubadours français, les corporations de moines-maçons qui les bâtissent. Sous leur direction, dans les villes aimées par les empereurs franconiens et par les Hohenstauffen, s'élèvent les voûtes en croix surmontées de dômes à Worms, où se tiennent tant de diètes, à Spire (1165) où un incendie respecte les deux tours romanes et l'extrémité demi-circulaire orientale de l'église où Conrad III prit la croix; là reposent dans leurs tombeaux les empereurs franconiens, comme à Bamberg, où est enterré l'empereur Conrad III. La ville de Cologne garde encore les souvenirs les plus remarquables de cette époque féconde.

Cologne n'était pas seulement, au XIIe siècle, le centre d'une puissance politique considérable, le véritable entrepôt des marchandises qui, du Nord ou du Midi, remontaient ou descendaient le Rhin. Depuis que son archevêque, Dassel, avait ravi à Milan ruiné (1163) les reliques des trois rois mages, elle était, comme les Saints-Apôtres à Rome ou comme Saint-Jacques de Compostelle en Espagne, un but de pèlerinage. Ses archevêques en eussent fait volontiers le siège d'une primatie, la rivale de Rome. Le chroniqueur anglais Guillaume de Malmesbury l'appelle la capitale de l'Allemagne et Otton de Frisingen assure que, entourée de fortes murailles flanquées de hautes tours et de fossés profonds, elle surpasse toutes les autres villes par sa grandeur, ses richesses et ses monuments. N'avait-

elle pas inscrit sur son sceau « la sainte, la fidèle Cologne »? Si l'on voit alors l'idéal de la chevalerie dans les poëmes des Minnesænger, c'est dans les édifices religieux que les bourgeois des villes et leurs évêques mettent leur luxe, leur poésie, leur idéal.

En empruntant cependant à l'empire d'Orient, à la Lombardie, à la France le byzantin, le roman et ensuite le gothique, l'Allemagne y porte une certaine grandeur mystique qui rend ces œuvres en partie originales. A Cologne, l'abbaye de Saint-Martin, consacré en 1172, avec ses trois absides supérieures mesurées par deux étages de grands cintres et avec son énorme clocher dressé au centre même de la croisée; l'église des Douze-Apôtres avec son dôme octogone, son clocher sur le frontispice, et les deux tourelles élevées sur les axes communs des absides du tranceps; Saint-Pantaléon, l'œuvre des Ottons, et Saint-Sévérin même, rebâtie au xv[e] siècle, non moins curieux, témoignent en Allemagne de la puissance des styles byzantin et roman. Mais bientôt les colonies des moines de Citeaux, venant de France, surtout de la Bourgogne, de la Lorraine, de la Champagne, même de l'Ile-de France, où s'élèvent déjà les églises de Toul, de Metz, de Morimont, de Noyon, de Saint-Denys, de Saint-Germain-des-Prés, propagent à la suite, en descendant la Moselle et le Rhin, le style gothique ou plutôt mystique par excellence. A Cologne, Saint-Géreon avec sa grande salle décagone, son chœur surhaussé, terminé par une abside romane flanquée de deux tours carrées presque sans ouverture, le tout achevé plus tard par des fenêtres en ogives et par une coupole tout orientale, ne sera fini qu'au commencement du siècle suivant; mais il s'élève. Quand le gothique régnera en France, les trois

styles se mêleront encore dans les basiliques allemandes (1).

Les trois Sigefried, archevêques de Mayence, qui se succédèrent de près à la fin du XII[e] et au commencement du XIII[e] siècle, voudront élever dans leur ville épiscopale, « la ville d'or, la vraie fille de Rome », une cathédrale digne de l'apôtre Boniface. C'est au XII[e] siècle qu'en fut conçu le plan gigantesque. Elle formerait comme plusieurs basiliques dans un seul temple; deux tours devaient flanquer l'entrée de l'abside orientale qui conduirait à la nef. Celle-ci serait surmontée d'une coupole octogone au centre, à l'extrémité occidentale d'une coupole sphérique, et terminée par un chœur orné de trois absides polygonales surmontées de deux tourelles octogones. Ce plan complexe a été réalisé, mais à des époques différentes; et tous les styles, en y figurant, font cependant de ce temple un édifice heurté et bizarre plutôt qu'une merveille.

On a fait remonter au temps de Barberousse le triomphe de la chevalerie, des progrès intellectuels, de l'adoucissement ou de l'amélioration des mœurs. Quelques passages tirés des Minnesænger du temps inclineraient à le faire croire; mais les faits ne le démontrent pas toujours. L'éducation de la haute noblesse paraît être plus soignée. On voit dans le poëme allemand d'Alexandre que son héros apprend le français, le latin et même le grec (2). Un auteur français généralise le fait : « *Toute droit à celui temps que je ice vous devis,* » dit-il, « *avait une costume*

(1) Kügler : *Geschichte der Baukunst*, a reconnu, avec les historiens français de l'art, que l'architecture allemande est alors toute d'imitation et vient surtout de France. — (2) Alexander, 201 : *Der erste Meister sei der Latin, criechich, franzeys.*

ens el Tyois (allemand) *païs, que tout li grant seignor li conte et li marchis avoient entour aus gent françoise tousdis pour aprendre françois leurs filles et lor fils.* » Mais il ne semble pas que les fils et filles de l'Allemagne y fissent grand progrès. Wolfram d'Eschenbach dira plus tard encore que Parcival ne savait point lire. Pour la religion, on mettait les enfants entre les mains des clercs ; ceux-ci leur apprenaient à prendre pour patron le nom du saint qu'ils tiraient au sort, en choisissant entre douze cierges qui portaient les noms des douze apôtres. L'usage des armes était encore ce que les seigneurs faisaient plus volontiers enseigner à leurs enfants. On voit dans le poëme de la guerre de Troie que courir, grimper, sauter, tirer de l'arc, frapper de l'épée, se couvrir du bouclier, manier la lance, sont les talents que Chiron enseigne à Achille (1).

Dans la chronique impériale *(Kaiserkronik)*, les jeunes nobles vont apprendre toute cette escrime en cours étrangères ; la chasse est leur premier apprentissage de la guerre, puis les tournois, si meurtriers que les conciles sont souvent obligés de les interdire (2). Tout en partageant quelquefois l'éducation des garçons, les jeunes filles apprenaient surtout à coudre, à broder, à tisser, à brocher. La sœur de l'évêque Burkhard de Worms était renommée, au XIe siècle, pour les ouvrages qui sortaient de ses mains. La grossièreté des mœurs n'excluait pas encore de l'éducation la violence, les coups ; dans le roman de *Henri et Kuné-*

(1) Troy, 6076, 6114, 6168. — (2) Le premier tournoi bien historique date, en Allemagne, de 1175. Le fils du margrave de la basse Lusace, Thierry II, y fut percé d'une lance de part en part. L'année suivante, en Saxe seulement, seize chevaliers étaient tués en tournois.



gonde, celle-ci donne du poing à travers le visage de sa nièce pour avoir mangé dans sa tente pendant le service divin. Dans le roman d'Amis et Amiles qui est postérieur, comme dans les Niebelungen, l'homme corrige manuellement la femme; et, cependant, la femme, surtout lorsqu'elle est étrangère comme Béatrice, femme de Barberousse, et Mathilde, femme du Lion, ont une éducation supérieure et connaissent généralement mieux la lecture, l'écriture, la musique (1).

Les rapports de l'homme et de la femme se ressentent encore de cette grossièreté. Sauf quelques exceptions que nous avons vues, les mariages sont surtout un moyen d'agrandir ses domaines. C'est la cause du divorce de Frédéric Barberousse et de son second mariage avec Béatrice de Bourgogne et, bien qu'il aimât beaucoup celle-ci et que, au dire d'un contemporain, il fut fort *uxorius*, on lui prête un bâtard qui fut abbé à Silva-Bande, en Dauphiné. La femme est tenue dans une considération inférieure, par le clergé allemand et par le mari, dans le pays originaire des Welléda. L'homme, dans la communion, peut prendre l'hostie avec la main nue, la femme avec son voile. La violence contre les femmes ne semble pas répugner toujours aux chevaliers de ce temps. Un fils de Barberousse, frère de Henri VI, Conrad, fait duc par son père, était, dit la chronique d'Ursperg, un homme fort et vaillant à la guerre et généreux pour ses amis, mais adonné à toutes les fornications, aux adultères, aux vices les plus honteux *(quibuslibet luxuriis et immondiciis)*. Dans une guerre contre le comte de Zæhringen, une fille qu'il voulut forcer lui fit à la joue une telle morsure qu'il en eut un abcès dont il mourut trois

(1) Weinhold, *Die deutschen Frauen*, 66, 93, 116.

jours après. Dans le roman qui raconte la prise de Troie, il est permis aux chevaliers de prendre les femmes et les filles à discrétion (1). Dans d'autres romans de ce temps, un bon chevalier ravit une femme sur la grande route au chevalier qui l'accompagne, sans forfaire à l'honneur, s'il a loyalement vaincu celui-ci. L'amour de ces chevaliers s'exprime quelquefois singulièrement. Ils ne baisent pas seulement les traces des pas de leurs dames, ils écrivent le mot amour sur la table où ils ont renversé le vin (2).

En revanche, Konrad de Wurtzbourg nous peint une de ses héroïnes, Engeltrude, allant au lit d'Engelhard et lui promettant son amour aussitôt qu'il sera fait chevalier et se sera distingué dans un tournoi ; et ce poète ne manque pas de donner des détails fort crus sur la façon dont Engeltrude tient sa promesse. La réalité dépasse le roman. On trouve dans les chroniques de fréquents exemples d'unions libres. Le *Sachsenspiegel* et le *Schwabenspiegel*, deux recueils de lois postérieurs, les reconnaissent. Le chevalier Ulrich von Bernek, après la mort de sa femme, entretient dans son château douze jeunes filles. Ce ne sont pas seulement des filles de bas étage avec lesquelles vivent les chevaliers, mais quelquefois des dames ou damoiselles de haut parage. L'occasion n'est rare ni pour les unes, ni pour les autres. Quand le landgrave Louis de Thuringe, père du poète, remarquait une belle fille dans les danses, il se trouvait quelqu'un pour la lui offrir. Un jour qu'il rendait visite à un de ses amis, celui-ci lui en présenta une ; ce genre d'hospitalité est recommandé dans les romans.

(1) Vers 12952 : *Die frouwen sie nôthgeten und die megde wol getân.* — (2) *Ibib.* : 20,768, *Amô daz wort at dicke schreip mit wino vil clæren ûf den tisch.*

Dans les romans comme dans les chroniques, les adultères sont fréquents, et l'on y voit aussi des pères et des maris faire marchandise de leurs femmes et de leurs filles.

Les mœurs générales pouvaient alors dépendre beaucoup du clergé. On ne peut pas dire que le haut clergé allemand surtout, pris le plus souvent dans la noblesse, fût dépourvu de culture. La plupart de ceux qui arrivaient aux plus hautes fonctions ecclésiastiques, nous l'avons vu au cours du récit avec Norbert, Wichmann, Dassel, Adalbéron, Otton de Frisingen, Philippe de Heinsberg, avaient tous étudié, soit en France, à Paris même, soit en Italie. Il n'y avait point en Allemagne, auprès des empereurs, une école du palais comme au temps de Charlemagne, et les écoles qu'on rencontrait auprès des évêchés ou dans les cloîtres n'étaient pas alors à comparer à l'Université de Paris, qui regorgeait déjà d'étudiants de tous les pays. L'Allemagne a-t-elle alors des écrivains à opposer à saint Bernard, à Abélard, à Hugues de Saint-Victor, né Allemand, mais élevé, instruit en France? Des évêques allemands, il est vrai, se montrent fort habiles dans les affaires politiques. Conseillers assidus des empereurs, et très souvent chanceliers en Allemagne, en Italie, en Bourgogne, ils rédigent presque toujours les procès-verbaux des diètes, les traités, les donations, les privilèges, les diplômes qui font preuve de leur habileté et de leur dévouement à l'empereur, en même temps que de leur ambition ou de leur avidité. Les écrivains de talent et de vertu, comme Otton de Frisingen, de famille impériale, sont rares. Les clercs se soucient plus d'acquérir des richesses, des terres, des revenus, grâce à leur savoir et à leur habileté même; et, malheureusement, leur moralité, fort exposée d'ailleurs par leur intervention active et continuel dans les affaires tem-

porelles, a beaucoup à en souffrir. « Prêtres par leurs richesses, administrateurs et juges par leurs fonctions, guerriers par leurs habitudes, on les voit plus au tribunal, aux banquets, qu'au chœur ; ils chantent plus souvent des chansons qu'ils ne pleurent leurs péchés; ils laissent aux Samaritains le soin des âmes et gardent pour eux le plaisir. »

La propriété des églises qui leur a été donnée pour l'entretien des pauvres, des veuves et des orphelins, elle n'appartient plus aux nécessiteux; c'est la proie des chiens, des faucons, des garnements et des jongleurs; l'héritage du Christ n'appartient pas seulement aux fils et aux filles de l'oint du Seigneur, mais aux compagnes de lit. Avec les aumônes des pauvres, ils achètent des brides dorées pour leurs chevaux, des éperons brillants et des selles peintes sur lesquelles des images de femmes invitent à la volupté (1). Les demandes instantes de réforme, émises déjà par saint Bernard au commencement de ce siècle, sont encore de mise, particulièrement en Allemagne, où le long schisme du temps d'Alexandre III et les compétitions d'évêques pour presque tous les grands sièges épiscopaux et abbatiaux ont relâché tous les liens de la discipline : « Les mœurs des prélats, » écrit sainte Hildegarde à Frédéric, « sont tout à fait impies. Ils vivent dans la débauche. Par suite, les sujets, ne connaissant plus la crainte de Dieu; ils sont dévorés de l'envie d'escalader les sommets où sont huchés leurs châteaux et de les assaillir de leurs accusations et de leurs haines. » Il s'ensuit que les chefs de l'Eglise laissent les prêtres ignorants, de bas étage, ou les moines, rehausser par tous les moyens le crédit des reliques et achalander le culte des saints qui dispense de la

(1) Absalon, abbé du cloître de Springersbach, dans Kaufmann.

prédication; et la bonne et vraie culture chrétienne ecclésiastique n'est pas à la hauteur.

Vainement, à la fin du schisme, Alexandre III lui-même essaye-t-il de porter remède au mal. Ses efforts en prouvent seulement l'étendue. Le premier, il réclame et garde pour le Saint-Siège le pouvoir de faire des saints. Au concile de Latran, en 1179, pour restreindre le luxe et le train tout laïque de l'Eglise, il fait rendre des canons qui interdisent aux archevêques d'avoir plus de cinquante chevaux, aux évêques plus de trente; les chiens et les oiseaux de chasse sont défendus aux clercs : — « Les évêques ne mettront point sur leurs sujets de taxes injustes; ils n'excommunieront point sans avoir prévenu; ils ne prélèveront pas de rétributions pour les obsèques, l'entrée au cloître, l'ordination; ils ne délivreront point de bénéfices avant la vacance; ils ne porteront pas de vêtements rouges ou gris, ni de manteaux courts, ni de soie. Les femmes ne seront point hébergées dans les couvents. » — Contre les faux serments, les faux témoignages, la falsification des sceaux, le cumul des bénéfices, le port des armes, contre la simonie, les captations, le vol, le meurtre commis par les ecclésiastiques, même contre le mariage des prêtres *(illicita conjugia et contubernia inter laïcos et clericos)* et les droits de succession des enfants qui en sont issus, combien de papes renouvelleront les mêmes canons (1)! « Je veux tout croire, » dit alors un clerc parisien, « excepté que jamais un évêque allemand devienne un saint. » Arnold, le digne abbé de Saint-Jean, à Lubeck, historien intéressant et bien informé de ce temps, est plein de colère et de douleur

(1) Jaffé, *Reg. pont.*, nos 9889, 9890, 10250, 10257, 10271, 10674, etc., etc.

contre la décadence de l'Eglise et le mépris des règles ecclésiastiques : « Tous veulent être prêtres pour le droit, » dit-il, « non pour la foi. Mais comme ils ne sont prêtres ni par vocation ni par foi, ils ne sont tenus pour prêtres ni devant Dieu ni devant les hommes. »

Le savant moine d'Heisterbach aux sept monts (Siebengebirge), Cæsarius (1), met avec une grande liberté, dans les couvents, des scènes d'orgueil, de rapacité, de jeu, d'ivresse et d'impudicité qui ne présentent pas une idée avantageuse de l'Eglise du temps. Plus les couvents deviennent nombreux (et ils se multiplient au XII[e] siècle, puisque, en Alsace, on en comptait quatre-vingt-dix), plus, les premiers temps de la ferveur passés, ils se corrompent. Cæsarius nous parle d'un moine qui sort d'un couvent pour devenir curé et qui commence par prendre femme. Le fragment souvent cité : *De rebus Alsaticis*, nous dit : « L'an 1200, les prêtres avaient généralement des concubines ; les paysans les y poussaient. « Le prêtre, disaient-ils, ne peut observer la continence. Il vaut mieux qu'il ait une femme à lui que d'aller avec celles des autres ! » (2) — « Un évêque de Bâle, » lit-on dans le même fragment, « laisse vingt enfants sans père à leurs mères. » Les chansons des étudiants qui fréquentent les écoles ecclésiastiques et voyagent souvent de couvent en couvent, n'épargnent pas l'orgueil des princes laïques, l'avidité des conseillers impériaux, de l'empereur lui-même, mais ils signalent de préférence le luxe et les débauches des clercs. « Les rois, les princes, les prêtres, » dit l'une d'elles, « les hauteurs et les sommets de la terre sont déjà dans l'ombre ;

(1) Heisterbach, II, 3. Dans Kauffmann, 40, 42. — (2) *De rebus Alsaticis ineunte sæculo* XIII, dans Pertz, XVII, 232.

la nuit s'étend sur la profonde vallée; de jour en jour le clergé déchoit. La fin du monde inopinément s'approche (1). »

On n'en était pas là, à la diète de Mayence. Mais, si une partie de cette peinture des mœurs pourrait, dans le même siècle, être vraie aussi dans d'autres pays, au moins peut-on assurer que l'Allemagne, tant s'en faut, ne faisait pas exception alors à la règle presque générale.

X

Evolution de la constitution impériale allemande. — L'empereur et roi, les offices, les diètes. — La féodalité; les princes laïques et ecclésiastiques, les ducs, les comtes, les margraves, landgraves, burgraves, rhingraves; les évêques, les abbés. — Les principautés. — La petite noblesse, les chevaliers; les villes, les *ministeriales*, les paysans.

A l'époque de la diète de Mayence, la puissance de Frédéric Barberousse paraît à son apogée comme celle de l'empire lui-même. L'ancien roi des Teutons, (*Teutonicorum rex*), passé, depuis Conrad II, roi des Romains (*rex Romanorum*), le jour même de son avénement en Allemagne, est bien devenu l'empereur des Romains (*Romanorum imperator*). Le couronnement à Aix-la-Chapelle lui donne droit au couronnement à Rome. La métamorphose, commencée sous Otton Ier, s'achève sous Frédéric Ier. Le royaume

(1) Bibliothèque de l'Assoc. litt. de Stuttgard, *Carmina burana*, LXXIII.

de Germanie est devenu l'empire universel (1). Les autres rois sont des *reguli*. Le prestige impérial ne s'est pas affaibli. Loin de là! Frédéric est bien le *Romanorum imperator et rex, semper augustus, invictissimus*. Il est, de plus, roi couronné d'Italie; il l'a été le premier réellement en Bourgogne. Dans la suite dynastique, il prend rang; il a son numéro d'ordre et sa date d'avénement comme empereur, comme roi des Romains, comme roi de Bourgogne. Le premier, il ordonne que dans tout serment de fidélité prêté à ses vassaux, on réserve *nominativement* le droit de l'empereur (2). Il revient aussi à l'ancienne coutume en vertu de laquelle le roi ne prête pas serment à ses inférieurs, mais promet seulement en donnant la main.

Ce souverain veut, ordonne, enjoint (*vult, jubet, præcipit*). Pour assurer, à l'imitation de quelques-uns de ses prédécesseurs, l'hérédité à sa famille, il a fait prendre la couronne royale à son fils Henri; il l'a institué roi des Romains; il a demandé pour lui le serment de fidélité. L'empire tend à l'hérédité. La victoire de l'empereur en Allemagne, son couronnement à Arles ont donc compensé sa défaite en Italie. Sa cour, partout où il la tient, est brillante. Ses châteaux, comme les domaines impériaux, sont dispersés de l'Elbe à la Meuse, de la Frise à la Méditerranée. Il en a dans toutes les provinces allemandes; les villes d'Italie doivent lui en élever. Il s'y rend à grande escorte. Mais partout où il tient tribunal de justice ou diète, on accourt, on lui prête hommage, il est obéi. La papauté l'a couronné; et il est en bons rapports avec Alexandre III. Il n'en croit pas

(1) Voir Waitz, *D. Verf. Gesch.*, VI, de la page 106 à la page 130 et 366. — (2) Pertz, LL. II, p. 114 : *Illud quoque sancimus, ut in omni sacramento fidelitatis nominatim Imperator excipiatur.*

moins tenir sa couronne de Dieu (*a Trinitate summa*); il est *divus, piissimus*, comme ses prédécesseurs Trajan et Justinien. Aussi oppose-t-il le royaume, l'empire (*regnum, imperium*), l'honneur du royaume et de l'empire et le gouvernement de la chose publique (*rei publicæ*), au gouvernement de l'Eglise. Il est le *caput et princeps regni et populi*. On le respecte et on le craint au-delà des frontières, en Hongrie, en Pologne, en Danemark, en France même. A Mayence, on l'admire avec sa femme et la forte lignée de ses fils et de ses filles.

Ne peut-on pas déjà cependant surprendre quelque signe de faiblesse dans la dynastie et dans l'empire? Frédéric a gardé l'avantage de la possession dans sa contestation territoriale, au centre de l'Italie, avec la papauté, à propos des biens toscans en litige. Mais il ne saurait se dissimuler que, pour cette raison, il peut avoir toujours le Saint-Siége pour ennemi. La paix est signée entre lui et les villes lombardes; mais ces cités, en laissant l'honneur de la victoire à Frédéric, en ont gardé les avantages. Si l'empire conserve la suzeraineté de la Lombardie, les villes ont gagné sur lui une liberté qui leur avait été contestée. La Hongrie, le Danemark ne sont pas non plus des royaumes dont la vassalité soit bien durable; et la France grandit dans son indépendance. En Allemagne même, Frédéric a abattu la puissance du duc de Saxe et de Bavière, Henri le Lion, et démembré ces deux duchés. La révolution qu'il continue dans la constitution du pays tournera-t-elle cependant au progrès ou à l'affaiblissement de l'autorité impériale et de la dynastie? En voulant embrasser le monde, l'empereur et roi (*imperator et rex*) ne verra-t-il pas l'Allemagne se soustraire à son ambitieuse étreinte?

Dans le sentiment juvénile de son orgueil, dans sa con-

fiance en sa force, celui qui se donnait comme un successeur des Ottons, de Charlemagne et même de Constantin et d'Auguste, avait longtemps tenu pour la vieille Allemagne, dont il aimait les traditions; il honorait ses anciens duchés patrimoniaux, dont il avait voulu restaurer l'autorité sur les comtes et les seigneurs châtelains, leurs arrière-vassaux, et même sur les villes, dont il ne souffrait volontiers ni les privilèges ni les fortifications. Pour lui encore, le royaume allemand existe par soi malgré l'agrandissement de la tâche impériale. Les titres romains, les conceptions romaines qui se glissent dans l'empire n'altèrent pour lui ni l'unité de l'Allemagne ni les vieilles institutions allemandes. Quelle latitude Frédéric Ier avait laissée au pouvoir de cet Henri le Lion, qui usurpait quelquefois sur l'autorité royale au-dessus de lui, et sur les libertés et privilèges de ses vassaux au-dessous! Sa confiance dans la fidélité des ducs et dans l'utilité même des comtés pour l'empire semblait telle alors qu'il avait rendu une loi pour empêcher la division de toute principauté, même margraviat ou comté. Par l'intime union de l'office ou de la fonction et du territoire, il eût voulu reconstituer ces dignités qui tombaient et arrêter le morcellement, déjà commencé, des anciennes puissances d'office qui tendaient à devenir autant de fiefs. Le nouveau prestige emprunté aux principes du droit impérial romain, qu'il espérait transporter d'Italie en Allemagne, communiquait, pensait-il, à son pouvoir, une force nouvelle qui lui permettrait de tout permettre et de tout soumettre.

N'y avait-il pas d'ailleurs dans les précédents et dans le titre et les droits du roi, qui se confondaient avec ceux d'empereur, de quoi rassurer encore Frédéric Barberousse? Il est le patron et le défenseur de l'Eglise (*patronus, advocatus Ecclesiæ*). Toute puissance et tout droit viennent de

lui. Sa cour, son palais (*aula, palatium*), partout où ils se trouvent, sont le centre du royaume, de l'empire. De là, il convoque les armées, les assemblées; là il légifère, là il juge; il n'y a que lui qui puisse lancer son ban de guerre dans toutes les provinces de l'Allemagne. Seul, il convoque les grandes assemblées, les diètes, où il veut et quand il veut. Puissant, dans ces diètes, il fait la loi, il règle ses rapports avec les ducs, avec les comtes, avec les princes; il n'y a pas encore de législation générale en dehors de lui. Seul aussi, il prétend à la haute juridiction, parce qu'il est la source de toute justice. Il en revendique, quand il veut, l'exercice sur les grands comme sur les petits, en s'entourant des assesseurs autorisés. Le *ban* du roi est supérieur à tous les autres bans; il les suspend et les remplace; il demande le concours de qui il veut pour exécuter son jugement. Tels sont les *regales (regalia)*, les droits régaliens, qu'il a pu déléguer, transmettre à d'autres, mais dont il est toujours, en puissance, le maître et perpétuel détenteur. Il les confère et les renouvelle aux laïques et ecclésiastiques qui les exercent; mais, quand il est présent, même dans un duché ou dans un archevêché, les droits de ces princes dorment. Il reprend ce qu'il a donné (1).

Les grands princes laïques et ecclésiastiques, en même temps qu'ils exercent le pouvoir dans leurs ressorts ou domaines, en vertu de leur office ou de leur inféodation, font, dans les grandes occasions, l'ornement et l'importance de cette cour. Ils remplissent les offices d'honneur. Il ne faut rien moins que des ducs pour accomplir dans les occasions solennelles les offices de grand écuyer *(dapifer, Truchsess)*, de grand maréchal, de grand échanson, de grand cham-

(1) Waitz, *Vf. G.*, VIII, p.

bellan, de sénéchal. Ces fonctions ne paraissent point encore attachées invariablement à des duchés particuliers ni, par conséquent, héréditaires. En général, le duc de Saxe est maréchal, celui de Bavière échanson; le duc de Bohême a quelquefois disputé cet honneur au duc de Bavière. Le comte palatin a assez souvent rempli l'office de grand écuyer. Peut-être Frédéric Barberousse a-t-il conféré la dignité de chambellan au margrave de Brandebourg. On comprend que les titulaires de ces grands offices, variant encore selon les règnes, ne les remplissaient qu'en certaines occasions et que des personnages bien moindres, des serviteurs inférieurs, pris dans la classe de ceux que les documents désignent sous le nom de *ministeriales*, les occupaient ordinairement. Celui qui portait l'épée, le *spatarius*, devant l'empereur, était ordinairement désigné par lui (1).

Les princes ecclésiastiques séjournaient plus habituellement à la cour et y prenaient une part plus active au gouvernement que les princes laïques dont on ne signale guère la présence qu'aux grandes fêtes, dans les guerres ou aux diètes. Outre l'étendue du territoire de quelques-uns de ces princes ecclésiastiques et leur richesse, leur instruction, ils tenaient de leur dignité, bon gré mal gré, une très grande influence dans la direction des affaires. Le chancelier de l'empire, quelquefois appelé archi-chancelier, est toujours un prince ecclésiastique, ou, s'il ne l'est pas au moment où il est fait chancelier, il le devient bientôt; et sa fonction est importante, car aucun acte impérial ne peut se passer de sa *recognitio*, de sa signature. Il accompagne toujours le roi avec quelques notaires et scribes dans ses voyages, dans ses expéditions; ses fonctions ne se bor-

(1) Waitz, *Vf. G.*, VI, 260-267.

nent pas à la *recognitio* ou à la signature des actes. Il est le plus souvent le conseiller et comme le premier ministre de l'empereur, plus puissant même quelquefois que des ministres; car sa dignité archiépiscopale à laquelle il joint le plus souvent celle d'archichapelain et les vastes domaines, les vassaux qu'il possède, lui assurent une grande indépendance. On a vu le rôle joué par un Dassel et un Philippe de Heinsberg. Avec l'agrandissement de l'empire, la chancellerie s'est divisée. Frédéric a un chancelier d'Italie et un de Bourgogne. Ils le remplacent en son absence. La chapelle royale, où se trouvent réunis des hommes de naissance ou des hommes de science qui se destinent à la vie ecclésiastique, fournit ordinairement ces chanceliers, en même temps que les ambassadeurs, souvent aussi les évêques et les abbés de l'empire ; c'est une pépinière d'hommes politiques, d'administrateurs et d'hommes d'église, ce qui souvent alors était tout un (1).

Les princes laïques et ecclésiastiques ne sont pas seulement l'ornement de la cour et quelquefois les instruments du gouvernement royal. Ils font partie du royaume, ce sont les *capita rei publicæ*. Ils sont les conseillers, les intimes, les amis, les fidèles du roi et ils se plaignent quand le souverain donne sa confiance à de plus humbles, aux *ministeriales*, par exemple. En général, le souverain ne peut rien faire d'important, prendre de résolutions graves, signer d'actes considérables, établir un point de droit capital, sans leur participation. On lit presque toujours en ce cas, dans les documents, les mots *principibus consentientibus, consensu principum*. Ces princes sont ceux qui se trouvent alors près du roi, à la cour, au palais. Mais il y

(1) *L. c.*, p. 260-299.

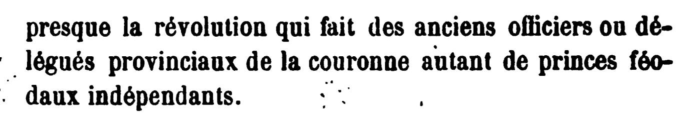
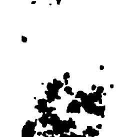
a plus : une certaine régularité s'est introduite dans la réunion des grands autour du roi pour l'expédition des affaires importantes. A certaines époques de l'année, que le roi rappelle à l'avance, en s'adressant à la fidélité de ses vassaux, aux grandes fêtes surtout, c'est un devoir, surtout pour les grands les plus voisins de la province où se tient le roi, de se rendre à sa cour; et quelquefois c'est un devoir pour tous les grands du royaume. Il faut au moins donner une excuse valable pour ne s'y point rendre.

Telles sont les *diètes* qui portent le nom de *curia, concilium, conventus*, quelquefois *placitum,* quand on y rend un jugement, *colloquium* quand il y a un conflit entre le souverain et les princes. Ces assemblées se réunissent ordinairement à Ratisbonne, à Augsbourg, à Nuremberg en Bavière, à Goslar en Saxe, à Erfurth en Thuringe, à Bamberg en Franconie, à Mayence, à Cologne, à Worms, à Spire sur les bords du Rhin, à Soleure pour le royaume de Bourgogne, à Vérone, à Pavie, à Roncaglia pour l'Italie. Elles se composent de laïques et d'ecclésiastiques. On n'y distingue point par le nom, ni par le lieu, et guère par ceux qui y assistent, les assemblées d'Etat des assemblées d'Eglise, quoiqu'on y traite séparément de ces sortes d'affaires. Quelquefois de pareilles assemblées se sont réunies sans le souverain, dans les temps de guerres civiles. Sous Barberousse, c'est lui seul qui les convoque; et il y convoque à peu près qui il veut. C'est un devoir pour ceux qui sont convoqués de s'y rendre. On n'en exclut pas toujours les autres. On s'y rend et l'on s'y entretient à ses frais. Là, on décide de la guerre, on juge les crimes d'Etat; on établit les points de droit, on décide d'un schisme; c'est une assemblée politique, un tribunal, un concile; on y donne les investitures, on y délivre des privilèges, on y

rend des ordonnances. On y accepte ou on y rejette un pape, on y destitue ou on y nomme un duc. L'empereur y reçoit hommage même de souverains étrangers (1).

C'est à ces assemblées surtout que le *ban* du roi, c'est-à-dire ses jugements et ses convocations d'hommes, empruntent toute leur force. En s'appuyant sur ces diètes *(cum principibus, fidelibus)*, le souverain peut dire, *imperamus, interdicimus, nostra auctoritate, regio verbo*. Cependant, pour y faire prédominer sa volonté et surtout pour l'accomplir, il faut qu'il soit puissant; car le pouvoir impérial est surtout personnel; par conséquent il est variable, changeant, fort ou faible, selon le souverain. Tant vaut le souverain, tant valent sa *protection (tuitio)*, sa grâce *(dilectio et gratia)*, son *ban* de justice ou de guerre, sa *paix*. Il n'y a pas, en effet, de principes généraux qui dominent les situations et qui commandent la conduite des personnes. Si les résolutions, les ordonnances dépendent de la puissance personnelle du souverain, leur exécution en dépend encore bien plus. Car il n'y a pas, à proprement parler, d'administration politique; le roi n'a point réellement de délégués, d'officiers qui tiennent sa place, qui puissent, dans certains cas, lui prêter un concours puissant (2). Les ducs, les comtes avaient été autrefois ses officiers, qui pouvaient se retourner d'ailleurs contre leurs souverains; maintenant, ils ne le sont presque plus. Quelle patience apporte Frédéric Barberousse à faire condamner Henri le Lion et ensuite à exécuter le jugement contre lui! et cette exécution est justement celle par où s'achève

(1) Waitz, *loc. cit.* de la page 312 à la page 360. — (2) Waitz, *loc. cit.*, VI, 340, 355.

presque la révolution qui fait des anciens officiers ou délégués provinciaux de la couronne autant de princes féodaux indépendants.

En effet, désabusé par la douloureuse expérience qu'il avait faite, Frédéric ne vient-il pas de démembrer le vieil et grand duché de Saxe, en séparant le titre ducal de son territoire et en démembrant le territoire et la vieille race saxonne elle-même, dont se détachent en même temps le landgraviat de Thuringe, la marche de Misnie, la Frise, le Brandebourg? N'a-t-il pas aussi affaibli le duché de la Bavière et les Bavarois en ne les conférant pas intégralement en fief à son ami dévoué, Otton de Wittelsbach, qui perd l'Autriche, la Styrie, la Carinthie? Ces duchés, dont les territoires étaient amoindris, Frédéric avait même encore affaibli leur puissance, en ne laissant pas les ducs y exercer tous les droits qu'ils avaient récemment gagnés sur leurs vassaux et sur leurs villes. C'était bien là pousser dans le sens des idées et des faits qui, depuis plus d'un demi-siècle déjà, faisaient considérer dans l'inféodation moins l'office conféré de duc ou de comte que le territoire concédé. Les ducs y perdaient le vieux privilège qui avait fait d'eux des chefs de race et ils ne gardaient plus que le caractère de princes féodaux. Ils avaient moins de puissance et vis-à-vis de l'empereur et vis-à-vis de leurs anciens vassaux. Car si l'empereur avait gagné en prestige sur les ducs, les vassaux qui puisaient leur force, comme les ducs, dans la possession de la terre, se rapprochaient de ceux-ci et en étaient plus indépendants. — Qui gagnait le plus au changement?

L'empereur, il est vrai, en frappant les grands duchés, défendait l'unité de l'empire, la puissance impériale, qui n'était plus si facile à ébranler; mais n'affaiblissait-il pas

aussi l'exercice de son autorité, en même temps que la leur, en diminuant ces grands officiers de la couronne et en multipliant, au-dessous d'eux, ces seigneurs féodaux immédiats, ces princes *(principes imperii, venerabiles, illustres)* qui devenaient, comme les Welfen ou les Zæhringen, les Wettin et les Ballenstadt, autant de possesseurs héréditaires de domaines et de droits régaliens? Ceux-ci, en effet, investissaient *(per hastam signiferam)*; ils figuraient dans les diètes; à peu près indépendants des ducs, princes féodaux comme eux, ne chercheraient-ils pas à viser aussi à la même indépendance en face de l'empereur qu'ils pouvaient, par leur présence au moins, contribuer à élire (1)?

La Saxe et la Bavière suivaient donc le sort d'autres duchés depuis plus longtemps déjà frappés. Quoique Frédéric Barberousse rétablit le duché de Franconie pour un des siens, au moins dans la partie orientale de cette province où il y avait tant de comtés et d'immunités, c'était plutôt encore un titre qu'une puissance territoriale. Il y avait bien longtemps déjà que les deux duchés de haute et de basse Lorraine n'existaient plus que de nom. L'Autriche érigée de margraviat en duché pour la famille des Babenberg n'avait pas le caractère des anciens duchés. C'était un duché puissant cependant, car Léopold V avait obtenu l'hérédité même en ligne féminine. Pour l'ancien duché de Souabe, Frédéric Barberousse l'atteignait dans son indépendance en le faisant entrer dans sa famille et la perte de l'Alsace qui souvent en était distraite l'affaiblissait plus

(1) Weiland, *Sæchsisches Herzogthum.* — Eichhorn, *Staats und Rechtsgeschichte.* t. II, 5e édition. — Walter, *Deutsche Rechtsgesch*, Ficker, *Reichsfurstenstand. Monum., Leges*, IX, 211.

encore. Ces duchés amoindris tendent, il est vrai, de plus en plus à l'hérédité, même en ligne collatérale, et ils y arrivent, au besoin, par les femmes; grâce à des alliances matrimoniales, le fils même d'un duc est souvent reconnu successeur du vivant du père. Les ducs sont, du reste, dans ce qu'ils gardent des anciens duchés, ce que, dans le royaume, est le roi auprès duquel ils ont la première place, et auquel ils doivent le service de cour et d'ost. Ils y convoquent et y conduisent l'heerbann; ils y tiennent des assemblées provinciales, ils y jugent; on leur y doit des prestations. Ils sont au-dessus des comtes et des évêques du duché, comme le roi est au-dessus d'eux. Ils investissent leurs comtes, ils instituent même quelquefois leurs évêques, par exemple en Bavière; les abbayes qui dépendent d'eux leur servent souvent de monnaie pour récompenser des services. Les ducs ne sont cependant bien puissants que s'ils tiennent d'eux-mêmes, de leur famille ou du roi des fiefs considérables, et s'ils ont des bailliages d'église qu'ils recherchent toujours. C'est là le fonds le plus solide sur lequel ils puissent s'appuyer.

En général, les comtes *(grafen)*, les landgraves *(comtes de provinces)*, les margraves *(comtes de frontières)* et les pfalzgraves *(comtes palatins)* ont fait, proportionnellement, plus de progrès vers la puissance, l'indépendance et l'hérédité. C'est la conséquence de la confusion de l'office avec le bénéfice. L'hérédité des comtés, à l'époque où nous sommes, est devenue la règle que le roi reconnait par une confirmation presque constante. Les comtés appartiennent à des familles. Les fils, même les femmes, succèdent, avec le consentement du roi. Le comté de Hollande a été déclaré héréditaire déjà du temps de Henri V. Le comté même devient une propriété; car il y a un contrat de vente

de comté qui date du XI[e] siècle. Et ces comtés, entre lesquels le royaume est maintenant partagé, ne répondent plus guère à l'ancienne division en cantons (*gaue, pagi*) de la vieille Allemagne. Il y a, en effet, quelquefois deux ou trois comtés dans le même ancien *gau,* à la suite d'un partage par exemple. Un comté pénètre ailleurs dans plusieurs anciens cantons. Il est rare qu'un comte ait pu faire valoir ses droits dans toute l'étendue d'un ancien canton, comme, par exemple, en Flandre, en Brabant, en Hainaut et quelquefois en France. Là même le comte, comme dans d'autres pays, prend plutôt son nom de ses possessions patrimoniales particulières, ou de l'endroit où il juge et non de l'ancien canton; on appelle comte de Mons celui de Hainaut et comte de Louvain celui de Brabant, bientôt fait duc. Ce titre prend le caractère d'un nom de famille. Le duc de basse Lorraine même s'est appelé duc ou marquis de Bouillon.

On appelle landgrave ou comte de province (*comes provincialis, regionarius*), en Allemagne, ceux qui ont su étendre leur puissance sur toute une ancienne province ou partie de province. Ainsi le landgraviat de Thuringe appartient alors aux Louis et aux Hermann de la maison de Winzenbourg; la Hesse est également un landgraviat; en Alsace il y a le landgraviat du Nord et celui du Sud.

Comtes ordinaires et landgraves, tous ont dans leurs domaines le ban militaire et judiciaire qu'ils tiennent du roi, et tout le profit du fief (*omnem utilitatem*), revenus, octrois, prestations, et souvent l'administration des biens du roi, des bénéfices ecclésiastiques et des bailliages dans les terres immunitaires.

Les margraviats sont, comme on sait, les anciens comtés de frontières; il y a, au Nord, celui de Misnie, qui est aux

Wettin, celui de Brandebourg qui est aux Ascaniens, ceux de Nordmark ou de Stade, et celui plus récent de Lusace (Ostmark). Au Sud, il y a celui du Nordgau bavarois, qui est aux Vohbourg, celui de Carinthie qui devient duché avec les provinces de Crain et de Styrie, et celui de Frioul avec Aquilée et Vérone. Tous ces margraves, maintenant presque entièrement détachés des duchés dont ils dépendaient autrefois, ont des pouvoirs encore plus étendus que les comtes et presque égaux à ceux des anciens ducs. Ils tiennent des assemblées, des *états* particuliers; ils ont une juridiction presque indépendante; leurs sujets leur doivent le service militaire, les redevances et prestations ordinaires; et ils ont, de plus, les tributs des peuples dont ils maintiennent ou continuent la soumission sur la frontière.

Plus heureux que les ducs et parce qu'ils ont besoin, étant au péril, d'un pouvoir plus fort et d'un territoire plus compact, pour défendre leurs colons, les margraves ne voient pas leur puissance se diviser; au contraire, ils l'étendent avec leurs possessions, par la conquête, aux dépens des étrangers, surtout quand leur autorité se fixe et se transmet, par l'hérédité quelquefois même des femmes, dans une même maison, comme cela arrive pour les margraviats de Brandebourg, de Misnie et d'Autriche. Chose remarquable, ce sont les successeurs d'anciens margraves qui fonderont les deux plus grandes monarchies allemandes de Prusse et d'Autriche. La position périlleuse d'avant-garde qu'ils occupaient au Nord et au Midi contre les Slaves les obligeait à une guerre continuelle et les investissait de grands pouvoirs; c'est la cause de leur fortune. Quelquefois aussi le margraviat est un simple titre qui se transmet sans être attaché à une marche. Les

Zæhringen sont margraves de Bade parce qu'ils descendent d'un margrave de Carinthie (1). Ils n'auront pas une aussi brillante destinée que ceux de Brandebourg ou d'Autriche.

Il n'est pas jusqu'aux comtes palatins dans la situation desquels on ne constate alors de semblables changements. Ces anciens officiers étaient autrefois chargés, en Saxe, en Franconie, en Souabe, en Bavière, d'administrer les biens du roi, de rendre pour lui la justice. Ils deviennent maintenant surtout des puissances territoriales ; ils valent par l'étendue des possessions, du comté ou des comtés qu'ils possèdent. Ils commencent à succéder, *jure paterni sanguinis*, en Saxe, en Bavière, en Souabe, et ils contribuent à briser aussi l'ancienne constitution. Celui qu'on appelle déjà le comte palatin du Rhin, à cause de sa résidence en Lorraine, à Aix-la-Chapelle, et de ses biens en Franconie, doit bientôt à cette circonstance et aux possessions qui sont attachées à son titre, le double avantage d'être un important officier d'empire et le premier des princes franconiens.

Que la forme féodale devienne alors tout à fait celle de l'Etat, on le voit même dans l'Eglise. On sait que les évêchés et les abbayes de l'Allemagne n'avaient pas seulement été autrefois les plus richement dotés en terres (il y avait des abbayes qui avaient jusqu'à dix mille métairies) ; mais que leurs titulaires avaient été aussi, de bonne heure, revêtus de pouvoirs, d'offices, et investis, aux dépens du roi, des ducs et des comtes, d'*immunités*, de privilèges avec droits de juridiction, marchés, monnayage, péages, etc., qui faisaient d'eux, déjà souvent conseillers des rois,

(1) V. Waitz, *loc. cit.*, VII, de 63 à 94.

ou chanceliers, des personnages politiques importants, de véritables princes temporels en même temps que de grands dignitaires de l'empire. A tous ces titres, comme seigneurs, propriétaires ou agents du roi, ils avaient contracté aussi la dette de services de cour et de guerre, auprès du souverain, et ils lui devaient également fidélité et hommage, en guerre comme en paix. Ils exerçaient des droits et ils remplissaient des devoirs royaux, des régales *(regalia)*; ou bien ils les faisaient exercer et remplir par des baillis chargés de les représenter et d'administrer ces immunités, comme les empereurs avaient leurs baillis qui les représentaient aussi et administraient pour eux les domaines impériaux. Il était donc juste que les empereurs prissent des garanties pour l'usage que l'on faisait du pouvoir et des biens qu'ils conféraient; et, le plus souvent, la nomination à ces bénéfices ecclésiastiques, l'investiture directe avaient constitué cette garantie, surtout lorsque les rois donnaient en même temps à ces archevêques des duchés ou des pouvoirs ducaux, et à ces évêques ou abbés des comtés entiers, comme cela était arrivé quelquefois.

C'était cette association des pouvoirs spirituels et des pouvoirs temporels, de dignités et de terres, dans les mêmes personnes, qui avait suscité la célèbre querelle des investitures. Car, bien que le souverain ne regardât pas les évêchés comme sa propriété, ainsi qu'il faisait des monastères (*monasteria nostri imperii, monasteria in regni jure*) et qu'il ne pût leur reprendre leurs biens ou leurs *régales* qui étaient la propriété de l'Eglise, il prétendait disposer de la nomination des titulaires pour s'en assurer les services; et, comme il était en même temps le patron, l'*avoué* de l'Eglise, il désirait aussi que ces biens

ne fussent ni aliénés, ni échangés, ni inféodés, sans son consentement. Ces anciennes *immunités,* accordées aux évêques avec le *ban* de guerre et le *ban* juridique, étaient devenues, en effet, de vrais fiefs; ce mot maintenant désigne le droit exercé par les évêques ou abbés sur les arrière-vassaux, sur les *ministeriales*, dans la campagne, et sur les villes et leurs habitants. C'est là que les baillis exercent le pouvoir que les évêques leur délèguent.

Le concordat de Worms, qui séparait l'investiture temporelle de l'institution spirituelle, et qui assurait la priorité en Allemagne à la première, avait limité et réglé à la fois l'exercice de la puissance royale sur les principautés ecclésiastiques. Il l'y affermit; mais il y introduisit la même révolution que dans les offices et dans les principautés laïques. Les évêchés, encore plus les abbayes, sont, en effet, de plus en plus concédés alors par l'empereur comme des fiefs. De là, plusieurs abbayes données à des archevêques, comme à Mayence ou à Salzbourg, même quelquefois, malgré l'interdiction, à des princes laïques (*dux atque abba, comes atque abba*). Cette révolution, Frédéric la continue surtout à l'époque du schisme; car il dispose toujours en maître, non seulement des bénéfices ecclésiastiques auxquels il fait nommer qui il veut, mais aussi des *régales,* et moins encore comme d'un don en propre que comme d'un fief renouvelable à chaque vacance. On peut dire même qu'il achève cette révolution; car, après la paix, en même temps qu'il investit par le sceptre, avant la consécration, en Itatie et en Bourgogne, aussi bien qu'en Allemagne, il impose ses conditions. On le voit même quelquefois transférer un siège d'une ville à une autre, des suffragants d'un archêque à un autre. Sous sa protection, on fonde des évêchés nouveaux parmi les Slaves, et

il en délègue l'investiture, par exemple à Henri le Lion. Aussi exige-t-il des évêques le serment de fidélité et le service militaire, plus rigoureusement que jamais, malgré l'opposition pontificale. Il écrit à un évêque de venir « *cum militia sua* ».

On peut se convaincre aisément à cette époque des progrès considérables du pouvoir impérial sur les terres d'église. Outre le droit d'être hébergé, nourri, entretenu à son passage, lui, ses compagnons, ses chevaux et ses chiens, l'empereur prélève fréquemment les *régales*, dans les territoires des évêchés et des abbayes, pendant les vacances ; il réclame les *dépouilles* (1) ou les biens privés du bénéficiaire mort ; et il s'adjuge, comme bailli et patron universel de l'Eglise *(advocatus Ecclesiæ)*, l'*avouerie*, le bailliage dans nombre de territoires ecclésiastiques : car, l'évêque ou l'abbé ne pouvant prendre part à un jugement qui entraîne la mort, personne ne saurait mieux exercer cette juridiction que l'empereur ou son représentant, c'est-à-dire son propre bailli. Autant de droits qui dérivaient évidemment de la relation, de plus en plus féodale, qui existait entre l'empereur et les titulaires des dignités et biens ecclésiastiques ! Jamais l'empereur, qui confère maintenant comme un fief les droits régaliens aux évêques et qui exige d'eux le service militaire, n'a eu autant l'Eglise dans sa main ! C'est pourquoi Frédéric et son fils Henri VI font des expéditions en Italie avec leurs hommes et avec ceux des évêques qui suffisent le plus souvent. Encore une altération dans la constitution, et qui apporte une cause de plus à l'affaiblisse-

(1) Le plus ancien document sur le droit de dépouilles est une exemption de 1118, de Frédéric Barberousse, en faveur de l'abbaye d'Hersfeld.

ment de la puissance des anciens duchés contenus par l'autorité impériale doublée de celle de l'Eglise (1)!

Qui ne voit cependant aussi, malgré ces empiètements de Frédéric sur les petits évêchés, quel rôle commencent à jouer des archevêques comme ceux de Cologne, de Mayence, de Magdebourg, de Salzbourg. L'archevêque de Mayence prend souvent le titre de légat en Germanie et en Gaule. Un archevêque de Magdebourg a porté le titre de primat en Germanie, de la rive droite du Rhin à l'Elbe. Un évêque de Hambourg a porté le titre de primat apostolique du Nord; titres qui, selon les circonstances, peuvent servir l'ambition de l'empereur au dehors ou la limiter au dedans. Ces archevêques réunissent quelquefois entre leurs mains plusieurs abbayes, ou plusieurs comtés dont ils disposent. On a vu quelle influence prépondérante ont exercée les deux archevêques de Cologne, Reynald de Dassel et Philippe de Heinsberg, qui visaient presque à la primatie. Après la chute de Henri le Lion, Philippe de Heinsberg avait reçu la moitié de la Saxe, du Weser au Rhin, et il y avait fait reconnaître son autorité ducale. Au dessous de Cologne, il étendait sa juridiction sur des territoires hollandais et flamands. Wichmann de Magdebourg avait aussi agrandi son domaine archiépiscopal, sur la rive gauche de l'Elbe, des dépouilles de Henri le Lion, à la chute duquel il contribua; il fait également des conquêtes avec Albert l'Ours en pays slave, sur la droite du fleuve, au territoire de Jüterbock. Il expulse les Slaves partout où ils sont rebelles; il établit à leur place des colons flamands et hollandais et donne l'exemple d'octroyer à ses villes des chartes municipales. A la fin du XIIe siècle, il semble que les

(1) Walter, *Deutsche Rechtsgeschichte*, I, §§ 191-194.

plus puissants feudataires ecclésiastiques de l'Allemagne tendent à s'élever au fur et à mesure que l'empereur ruine la grande féodalité laïque avec laquelle ils sont d'ailleurs assez souvent en rivalité, en attendant peut-être qu'ils se fassent eux-mêmes, à leur tour, les rivaux et même les dominateurs de l'empire.

Au sens général du mot, et telle qu'elle avait apparu au xe siècle en France, héréditaire pour les princes laïques, immuable pour les bénéfices ecclésiastiques, la féodalité perçait donc, dans sa variété et dans son indépendance, au XIIe siècle, en Allemagne, l'enveloppe primordiale de la vieille constitution germanique. Sous le plus puissant des Hohenstauffen, se préparait, en s'accentuant même bien davantage, en Allemagne, la révolution féodale qui avait commencé en France sous Charlemagne et qui s'était achevée sous ses derniers descendants. Moins d'un siècle après, les derniers rejetons de Frédéric Barberousse devaient la voir terminée aussi chez eux. La forme et les détails seuls diffèrent. Mais le morcellement de la puissance politique et du territoire national est le même. Au fond, c'est identique. Il y avait encore à cette époque des ducs en Allemagne. Mais le duché, reposant sur l'honneur de la famille ou sur la race, n'était plus une puissance, mais seulement un titre; ce n'était plus une réalité, mais une fiction traditionnelle. C'est un territoire qui passe d'une maison à une autre, d'une main à une autre. Comme les ducs, certains landgraves, margraves, ou comtes, réunissent plusieurs comtés; il y en a un qui en a jusqu'à quinze; et ils sont tous aussi puissants, aussi indépendants que des ducs.

Les archevêchés, évêchés, abbayes sont également des puissances et des territoires politiques. Le lien féodal est

donc ce qui caractérise déjà le mieux la situation réciproque du roi et des princes et évêques. En effet, toute possession, tout droit se transmet en fief du premier aux seconds, comme du suzerain féodal légitime à ses vassaux ; et la possession territoriale, plus ou moins étendue, rend cette puissance et cette indépendance plus ou moins considérables. Il n'y a pas, il est vrai, de principe général qui proclame cette révolution ; mais le fait territorial domine sans aucun doute tout le reste. L'empereur est toujours le prince souverain dont tout droit et tout pouvoir émanent. La haute puissance judiciaire surtout qui le met en rapport avec toutes les classes lui reste. Il faut qu'il inféode les offices, la terre ; on lui prête serment et hommage et il rattrape quelquefois, comme suzerain féodal, ce qui échappe à l'ancien souverain. Mais son pouvoir sur tous ses sujets a déjà complètement changé de nature.

Un fait domine la situation, c'est l'avènement de ce qu'on appelle les principautés dont le nombre est déjà considérable. Autrefois les ducs, les comtes, les évêques étaient aussi des *principes ;* c'étaient les premiers dans l'Etat, dans l'empire ; ils tenaient cet honneur surtout du roi qui le leur communiquait. Maintenant la possession d'un territoire, le pouvoir qu'on y exerce, les vassaux qu'on y a, les hommes qu'on y réunit pour la guerre, la justice que l'on y rend, la cour que l'on y tient, les vassaux, les *ministeriales* qui vous prêtent serment et vous font service, les baillis, (*advocati*) qu'on y entretient pour administrer, les redevances qu'on y perçoit, forment la principauté. C'est du territoire et des droits qui en découlent, que celle-ci émane. Et cette principauté devient héréditaire pour les laïques et elle est immuable pour les pouvoirs ecclésiastiques. Duc, comte, évêque ou abbé, le prince est le seigneur du

pays, comme le roi est le seigneur (*dominus*) du royaume; et ces anciens officiers, ces anciens lieutenants du roi, exerçant maintenant des droits d'Etat, des droits territoriaux, dans le ressort des possessions et dans la mesure des droits qui leur ont été concédés, ils visent à l'indépendance, à la liberté; ils possèdent déjà presque l'hérédité ou l'immutabilité, tandis que l'empereur-roi y tend à peine; et ils limitent la puissance de ce brillant potentat paré d'un titre retentissant qu'il fait remonter dans la nuit des temps, mais qui s'élève si haut dans l'idéal, dans la nue, qu'il risque de s'y perdre.

Sans doute la mission de celui-ci est toujours grande. Toute puissance vient de lui et le représente. Ni l'hérédité chez les princes laïques ni l'élection dans les principautés ecclésiastiques n'atteignent la source de ses droits. Le système féodal en voie de formation définitive n'a pas atteint, au fond, les droits du roi, ni les devoirs des vassaux en ce qui regarde la justice et la guerre; mais il en a altéré la forme, affaibli, énervé les ressorts. L'intérêt de l'Etat allemand, la cohésion des membres avec la tête n'ont pas disparu encore, ainsi qu'en France au xe siècle. Comme il n'y a pas encore de législation générale qui règle les rapports féodaux des princes et des vassaux avec le roi et surtout les successions au moins collatérales et féminines, l'empereur peut encore, s'il est puissant, donner une réalité plus effective aux obligations de fidélité et de service de guerre de ses vassaux et même à l'investiture qu'il consent à donner aux collatéraux, aux femmes, aux mineurs, aux églises, ainsi qu'à ses droits de recouvrement en cas d'extinction, de forfaiture, etc. L'union de l'empire et de la royauté dans la même personne est aussi une force considérable; car si, d'une part, elle pousse la

haute féodalité allemande à une indépendance égale à celle des autres Etats d'empire, elle exerce cependant un prestige sur tout le monde féodal et particulièrement sur les petits ; toute une classe chez laquelle l'empereur peut, au besoin, trouver aussi un recours.

En même temps, en effet, que la grande féodalité a augmenté en nombre et qu'elle s'est fortifiée, la petite aussi s'est multipliée. Si les anciens duchés et parfois même la souveraineté temporelle des évêques ont été démembrés, la maladie endémique des guerres civiles, des luttes de l'empereur contre ses vassaux ou des vassaux entre eux, a considérablement accru, surtout dans les domaines impériaux et ecclésiastiques, par des inféodations fréquentes, le nombre des petits seigneurs. Il n'y a pas seulement des comtes puissants qui peuvent passer pour des princes ; il y a de simples comtes plus faibles, possesseurs de comtés qui se trouvent compris dans un seul ancien canton ; et ils ne sont pas à mépriser. Il y a ceux aussi auxquels les princes ecclésiastiques ou laïques ont donné des comtés autrefois cédés à eux par le roi et qui reçoivent encore de celui-ci le *ban* dont les ecclésiastiques ne peuvent pas faire usage. Le comte de Stade a, par exemple, reçu son comté de l'archevêque de Brême. Les évêques du Rhin en donnent à ceux qui empruntent à leur situation le nom de rhingraves. L'évêque de Metz a même dans sa ville un pfalzgrave qui y exerce le bailliage. Enfin, des *burgraves* (comtes de forteresses, châtelains) ont pour fiefs des villes comme Nuremberg et Ratisbonne, ou des faubourgs, des portes de ces villes ou seulement de petites villes, ou des forts avec un certain territoire ; et ce sont de petites puissances.

Enfin, il y a, au dernier degré de la féodalité, des officiers des princes ou des possesseurs de territoire de moin-

dre étendue. Ce sont des chevaliors investis de petits fiefs, soit du roi, soit des princes, soit des évêques ou abbés. Ce sont des hommes libres qui ne relèvent que de l'empereur, ayant la liberté et la propriété *(tenentes prædium in libera potestate)* et qui n'ont jamais reçu un fief, (*Freie Herren*), comme étaient les ancêtres des Welfen et des Hohenstauffen. Ce sont aussi des tenanciers assez nombreux, qui se trouvent entre le servage et la liberté. Ceux-ci ont des obligations qui tiennent à la terre et à leur personne, vis-à-vis du seigneur ; ils acquittent un cens en argent ou en nature ou ils remplissent des devoirs, soit à la cour, soit en guerre, comme piétons ou comme cavaliers quand ils le peuvent. On les désigne ordinairement dans les documents sous le nom de *censuales*, s'ils sont tributaires, de *ministeriales*, s'ils remplissent des offices ou font la guerre ; ce sont les arrière-vassaux, quelquefois libres, quelquefois même serfs. Le seigneur a droit sur leur personne, mais, eux, ils ont droit sur leurs biens. Depuis que la guerre se fait surtout à cheval, ce sont les hommes de ces différentes classes qui se substituent surtout à la masse d'autrefois dans le service militaire. Ces arrières-vassaux ou *ministeriales* (*dienstmannen*) surtout, tenus au service de cour et au service de guerre, s'ils sont libres, (1), ou simplement au service militaire, s'ils ne sont point de naissance libre, comme *milites*, mais anoblis bientôt par ce service, ils constituent sinon une petite noblesse, au moins une classe militaire, une force armée remuante, considérable, pleine d'exigences. Ayant quelquefois aussi châteaux fortifiés et donjons, tout comme les Hohenstauffen et les Welfen, sur

(1) Voir Otto von Zallenger, *Ministeriales aut milites*, au XIIe et au XIIIe siècle. Innsbruck, 1878.

les sommets ou au fond des vallées, ils s'offrent aussi bien, à beaux deniers comptant, pour les guerres privées que pour les guerres du dehors, pourvu qu'ils fassent du butin. Sans cette classe on ne peut plus faire la guerre, depuis que le service de cavalerie est devenu le seul en usage, depuis surtout que ces cavaliers sont, comme au XIIᵉ siècle, des soldats armés, avec cuirasse, bouclier, hache, lance, avec casque couvrant le visage et épée à deux tranchant (*Milites armati, loricati, clipeati, scutati cum lancea*). Seule cette classe a assez de ressource pour s'armer ainsi, et assez de loisir pour s'exercer à la guerre.

Ainsi la féodalité a fini par dominer la vie politique en Allemagne, comme elle l'avait fait en France. Le mot *feodum* lui-même, né au sud de la France, a gagné le Nord et, par la Lorraine, l'Allemagne tout entière. Le bénéfice qui vient de l'inféodation d'un autre, opposé en cela à la propriété (*prædium*, alleu), engendre la vassalité, la dépendance. La vassalité ou le vasselage (*vassalicus, vassalitium*), usage qui est devenu, sans loi précise d'abord, une institution, fait le fond, le caractère du régime. Pour un bénéfice, un fief, on devient le vassal (*vassus, vassallus*), ou simplement l'homme (*homo, vir*) d'un autre. On prête l'hommage (*hominium*, puis *homagium*) à son seigneur (*domino suo*). On lui jure aussi serment de fidélité (*fidelitatem*), quelquefois en même temps, quelquefois séparément. Le vassal devient alors comme l'homme doit être à son seigneur (*sicut homo est domino suo debitus*). Les ecclésiastiques ne prêtent pas eux-mêmes ce serment, mais leurs vassaux le prêtent pour eux; et cela revient à peu près au même.

Le seigneur investit alors du fief, en Saxe, avec un gant; en Flandre, avec un bâton; en Franconie, en Bavière, avec

une lance, une bannière *(cum lancea, cum vexillo)*. Il y a autant de bannières que de fiefs. Le duché de Bavière avait d'abord sept bannières, dont plusieurs furent transportées, sous Frédéric Barberousse, au duché d'Autriche. Les cérémonies se renouvellent, quand le fief change de nom, quoique l'hérédité des princes et, depuis Conrad II, celle des petits vassaux et arrière-vassaux devienne, du haut en bas de l'échelle, le fait presque général, même quelquefois en faveur des femmes et des filles, et des maris des veuves. Les principaux devoirs des vassaux sont partout le service de cour au palais et au tribunal et le service de guerre , surtout celui-ci. Le seigneur doit protection et justice ; il a la tutelle des fils et souvent il marie les filles. Il ne prive son vassal de son fief, même pour cause de révolte, qu'avec le jugement des pairs du coupable. En vertu de la même révolution, tout devient matière à fief. Les offices sont aussi objets de fiefs, les bailliages, par exemple ; et au bas de l'échelle, on inféode aux paysans libres ou demi-libres, des métairies, des moulins, des pêcheries, des salines *(beneficia rusticorum)*, aussi bien que dans les hautes sphères on inféode des châteaux, des monastères, des bourgs, des villes, et l'empereur lui-même, des provinces et des royaumes. Ces bénéfices entraînent aussi des tributs, des redevances, des prestations, quelquefois un cens *(beneficia censualia)*, le plus souvent toujours le service militaire. Il y a spécialement des bénéfices militaires *(stipendiaria bona, beneficium castrense)* (1).

Il faut se garder de croire cependant que ce nouveau régime affaiblisse, désempare complètement le roi, l'empereur ; c'est par là au contraire qu'il reprend comme su-

(1) Waitz, *loc. cit.*, VI, de la page 1 à 100.

zerain féodal ce qu'il perd comme souverain. Ainsi, outre que les princes laïques et ecclésiastiques ont envers lui à accomplir des devoirs garantis par un serment qui n'est pas toujours violé, il dispose de fiefs très considérables dans l'empire et même dans les principautés surtout ecclésiastiques. Non seulement il use des biens des abbayes et des monastères, qui entretiennent une force militaire pour se défendre, afin de récompenser d'anciens services et de s'en assurer de nouveaux, mais il commande souvent aux vassaux des archevêques et évêques. Il a là, à côté de la haute féodalité qui le limite, tout un petit monde féodal que l'empereur domine. — D'autres ressources même ne lui manqueraient pas s'il savait en user.

Pour abaisser les grands feudataires laïques et s'assurer la soumission des ecclésiastiques, qui avaient droit sur leurs vassaux, comme l'empereur avait droit sur eux, Frédéric Ier peut-être n'aurait eu qu'à reprendre la politique d'affranchissement des villes et cités, qui avait été inaugurée par les Césars franconiens, surtout par Henri IV et par Henri V, par exemple, en faveur de villes comme Worms et Spire (1073-1111), maîtresses depuis de leurs douanes, de leurs portes et de leurs juridictions. Mais la lutte que Frédéric a eu à soutenir contre les cités italiennes, l'a indisposé même contre les villes allemandes. On sait le traitement qu'il fit subir, en revenant d'Italie, à la belle ville de Mayence pour avoir tué son archevêque Arnold. A Trèves, pendant l'absence de l'archevêque Hillin, en 1161, les bourgeois s'organisent en différentes corporations; ils se choisissent des chefs et forment une conjuration à l'effet de se faire donner des droits nouveaux *(insolita jura)*; ils comptaient alors

(1) *Urk. k. Fr.* 1, 26 avril 1158-sept. 1161.

sur la connivence de Conrad, comte palatin, de la famille impériale, qui y exerçait les hautes fonctions de bailli. L'empereur, par deux édits successifs, défend toute conjuration de ce genre; il casse les droits que les bourgeois s'étaient arrogés et enjoint au palatin Conrad, son frère, de prêter la main à l'exécution de ses ordres.

Qu'elles fussent d'origine ancienne, sur les bords du Rhin ou du Danube, comme Cologne, Mayence, Ratisbonne, ou nouvellement nées autour des châteaux royaux, comme Nuremberg, Francfort, toutes les villes sont encore soumises aux évêques, aux empereurs ou aux ducs, qui y ont leurs baillis fort exigeants. Elles sont prises dans le réseau féodal; elles font encore partie de la féodalité. L'empereur, seigneur lui-même *(dominus)*, et le premier de tous, se sent plutôt le chef d'une aristocratie que le chef d'une nation. Le seigneur, roi, archevêque ou duc, dans les villes, exerce la justice, le droit de battre monnaie, d'exiger les prestations, de lever les taxes ; si un magistrat urbain, sous le nom de maire *(schultheiss, causidicus)*, nommé par lui, juge les procès sur les biens privés et entre les personnes, le bailli, son représentant, sous les titres d'*advocatus, patronus, tutor*, exerce le pouvoir et les droits du maître, juge pour lui, administre, défend ses biens. Dans les villes, ce magistrat occupe les tours des murailles ; au dehors, il parcourt les routes et les fleuves, surveille les charrois et les bateaux, taxe la navigation, la voirie sur les chemins qui y aboutissent; il lève la dîme des produits de la banlieue et fait tout administrer par ses agents, par des hommes en son pouvoir, des *ministeriales*. C'est par là qu'il assure le service de l'évêque ou de l'abbé, d'autant plus que souvent alors les ducs et comtes, qui ont aussi chez eux des baillis, l'empereur lui-même quelquefois, ne dédaignent

pas de prendre ces bailliages de la main des évêques et des abbés qui en ont le plus besoin. C'est une manière pour eux de ressaisir les biens, les immunités qu'ils ont donnés, surtout lorsqu'ils rendent aussi ces bailliages héréditaires et les joignent par là à leur principauté. Ainsi les ducs d'Autriche sont baillis de l'évêque de Passau, un Zæhringen de l'évêque de Bamberg, le duc de Saxe de l'évêque de Quedlimbourg, le comte palatin du Rhin de celui de Trèves, sans compter les abbayes dont l'empereur se fait donner le bailliage.

Les villes anciennes s'enrichissent dans la vallée du Rhin et dans celle du Danube, grâce aux relations établies même par la guerre entre l'Allemagne et l'Italie. Il y a, au XII[e] siècle, des marchands riches; ils s'arment, ils sont sous la protection de l'empereur *(mercatores nostri imperii)*. Cependant l'empereur et les évêques surtout, qui avaient autrefois donné des privilèges aux villes, ne se sont jamais si bien entendus contre elles; ils règlent, augmentent à leur profit les impôts, les prestations en objets fabriqués, armures, en produits naturels, vins, céréales, etc., et ils maintiennent dans l'obéissance tous les bourgeois. C'est ce qui met entre les mains de Frédéric et des évêques les ressources d'argent, de provisions et d'hommes nécessaires, en temps de guerre, pour les expéditions au-delà des Alpes et, en temps de paix, pour l'administration de leurs domaines, pour l'élévation de leurs forteresses, la tenue de leurs cours, enfin pour l'entretien de leurs serviteurs ou *ministeriales* hommes d'affaires, administrateurs, juges ou chevaliers, selon leur naissance et leur grade. C'est une classe importante que celle de ces *ministeriales;* en fournissant au lieu des redevances et prestations le service de cour ou d'ost, ils se sont élevés au-dessus des libres et font partie de la

chevalerie soit dans les villes, soit dans les campagnes. S'ils ont office, surtout près du roi et même d'un prince ecclésiastique, ils sont comme membres de l'Etat. Le roi, l'Eglise gouvernent avec eux. Ils ne sont pas seulement libres, *ingenui,* ils s'élèvent au-dessus des bourgeois dans les cités et des censitaires dans les campagnes. Ils ont une distinction, un *honneur* qui les rapproche de la noblesse. Ils exerceront à la cour du roi et dans les cours féodales une grande influence.

Point de villes encore entièrement libres au-dessous des évêques ou de l'empereur, pas même la ville archiépiscopale de Cologne, si riche de son commerce, si importante par le chapitre des prieurs de son église et par la noblesse des environs. Seule, elle avait soutenu Henri V; elle prêtait tantôt pour l'empire, tantôt contre lui ses ressources et ses forces à Rainald de Dassel ou à Philippe de Heinsberg. Elle n'a encore cependant que des privilèges de marché, des échevins pour la juridiction sur les dettes et les vols, pour vérifier les poids et mesures et une police pour la paix, comme Sœst qui, sous ce rapport, deviendra un modèle. A Strasbourg, les bourgeois participent à la nomination du bailli, mais l'évêque nommera quelque temps encore seul le maire et le burgrave. Augsbourg a une justice urbaine seulement; les bourgeois, les *ministeriales,* le peuple participent néanmoins à la nomination du burgrave et à celle des prêtres de la ville. Il y a des corporations, des *Gilden* dans ses villes; ces corporations ont leurs chefs; mais on ne voit guère encore, au moins avec succès, ces chefs se conjurer, comme dans les communes de France, pour avoir la liberté et former un conseil de ville. Cologne a eu ses tentatives sous Henri IV et Henri V; Mayence sous Barberousse *(conjuratio facta est pro libertate)*. Elles n'ont

point réussi : la Gilde est surtout une institution sociale. Spire, Worms, Eslingen, Haguenau, Rothenbourg et Nuremberg, avaient rendu de grands services aux Hohenstauffen; c'étaient les seules villes pourvues de priviléges qui équivalussent à une certaine liberté. Dans ces villes, les échevins sont élus par la communauté et n'ont pas seulement la juridiction et la police dans la ville; ils traitent encore en son nom. Elles ne sont pas indépendantes cependant. Le droit du seigneur domine dans ces villes; le souverain n'a encore, en tant que roi ou empereur, dans aucune ville, autorité sur les taxes et marchés, sur la constitution, en tant qu'elles sont villes du royaume ou de l'empire.

Si la ville de Trente, dans les Alpes, a une constitution, c'est grâce au voisinage des villes italiennes vers lesquelles descend sa vallée. Si Berthold II de Zæhringen (1120) fait du village de Friburg en Brisgau une ville, en l'entourant de murs, en lui donnant un marché avec des compagnons assermentés *(conjuratores fori)*, pour maintenir la paix, avec le privilége d'élire son bailli, et la juridiction non capitale, celle-ci n'est point libre encore. Henri le Lion fait aussi autant de villes de Brunswick, de Hanovre, de Schwérin dans le Mecklenbourg, de Lubeck, dont il est le second fondateur; Henri Jasomirgott fait de Vienne, où il a sa résidence, une ville; et Albert l'Ours également, de Brandebourg et de Havelberg, en les entourant de murs, en leur concédant des priviléges semblables, comme l'empereur Henri III l'avait fait pour Goslar et Quedlimbourg en Saxe et Henri IV pour Boppart sur le Rhin. L'archevêque Wichmann confère aussi des chartes à un certain nombre des villes de son domaine et elles serviront de modèle. L'évêque de Halberstadt en fait autant pour sa

ville. Mais ce ne sont pas encore des cités libres, pas plus que Frédéric ne fait des villes libres de Nuremberg, de Francfort, d'Eslingen ou autres qui sont du domaine impérial ou de son propre domaine. Les villes, au XII[e] siècle, en Allemagne jouissent donc de certains droits, elles ont une place spéciale dans le royaume : mais elles dépendent encore du roi ou d'un seigneur, elles sont dans le régime féodal, elles n'ont pas un régime différent. Seulement, grâce à une plus grande sécurité, à un commencement d'organisation, elles sont au-dessus des campagnes. La liberté complète leur viendra d'Italie et de France par voie d'imitation ; elles sauront approprier leurs institutions urbaines rudimentaires à ce modèle, lorsque les Hohenstauffen tomberont.

Les paysans, *rustici, coloni,* et les anciens demi-libres, *aldiones, villani,* dans les champs, comme les petits bourgeois dans les villes, restent encore plus sous le droit seigneurial. Qu'ils cultivent la terre du seigneur laïque ou ecclésiastique *(agricolæ),* à la condition d'une redevance en nature ou autrement, comme censitaires ou tributaires *(censuales, tributarii),* ou bien qu'ils soient astreints à un service, celui de guerre, par exemple *(ministeriales),* ou enfin qu'ils soient même les serfs, la propriété d'un autre *(servi, proprii),* ils ont peu ou point de liberté, si ce n'est dans quelques cantons de la Saxe, de la Souabe, de Frise ou de la Suisse. Les *frei herren,* les propriétaires libres *(liberi et possessores),* qui ne dépendent que du roi sont rares; et, comme ils sont faibles, les seigneurs qui les entourent, aidés par les circonstances, les poussent à la servitude *(in opus servile)* ou au moins au vasselage. Sans parler de ceux qui sont attachés au service de la personne *(camerarii),* la classe d'hommes la plus nom-

breuse, surtout dans les campagnes, se trouve entre la servitude et la liberté, sans être arrivée à cette indépendance complète *(integra libertas)* qui, avec la possession ou l'inféodation d'une terre, fait la noblesse ; elle est soumise aux baillis des seigneurs (*advocatitii*), qui exercent la protection (*mundburd*) du seigneur, pour la justice, pour les redevances et pour les services. Aussi y a-t-il souvent lutte entre les baillis et cette classe où se rencontrent d'ailleurs, sous différents noms, des métayers *(villici)*, des colons *(mansionarii)*, des censitaires *(censarii)*, des journaliers *(mercenarii)* occupés aux champs, aux forêts, aux vignobles, à la pêche, aux ruches à miel, aux routes, aux charrois, et que le seigneur opprime et pressure le plus qu'il peut. On constate au XIe siècle, dans la Hollande, la Souabe et la Saxe, des révoltes armées de ces hommes rebelles au joug *(duræ cervicis ac pertinaciter rebelles)*.

Mais, comme le montrent certains documents, au XIIe siècle, soit par un intérêt personnel mieux entendu, soit par commisération *(misericordiæ causa)*, soit pour l'honneur du lieu *(ob honorem loci)*, certains seigneurs laïques ou ecclésiastiques traitent avec plus de douceur ceux qui dépendent d'eux *(indulgent hominibus)* ; ils améliorent leurs conditions en réglant les redevances, les prestations en vins, grains, bière, les services qui étaient arbitrairement exigés. On les délivre de certains services *(emancipant servitio)* ; on leur assure pour leurs enfants, même à titre héréditaire aussi *(in hereditariam proprietatem)*, certaines terres, surtout si elles sont incultes ou en montagnes *(montuosam et incultam terram)* et l'on y fait peu payer la transmission des autres terres. On constate différents degrés dans ces tenures de terres ; ceux qui les cultivent sont

ingenui, serviles, proprii, et leurs terres également. La condition générale de cette classe s'améliore. Depuis qu'il s'est formé une classe militaire des chevaliers, les paysans sont assez souvent soustraits au service de guerre et ils s'adonnent avec plus de suite à la culture. Les petites communes ont sans doute à se plaindre souvent des exactions des baillis seigneuriaux; mais elles entament la forêt commune, sur les bords du Rhin ou du Main, où pénétraient seulement les seigneurs pour relancer la bête fauve. La population augmente; le terrain arable manque; les colons allemands vont au-delà de l'Elbe défricher les marais et les bruyères de Brandebourg, dans des pays encore païens, dont ils subjuguent, convertissent, détruisent ou évincent les habitants; ou bien ils descendent le Danube pour aller, à travers les Hongrois, parmi les Slaves de la Transylvanie, non loin des frontières de l'empire byzantin, où l'on trouve encore aujourd'hui leurs descendants.

XI

La puissance impériale au dedans, milice, justice, finances. — La puissance de l'empire au dehors. — Signes de décadence.

Il est difficile de dire si les changements introduits plus encore par les événements et par les habitudes que par des actes législatifs dans les rapports de l'empereur avec les différentes classes de la nation allemande et de celles-ci entre elles, sont favorables à la puissance du souverain au dedans et à celle de l'empire au dehors. Il est certain

que l'union de la puissance impériale et de la puissance épiscopale, redoutable par la création des vassaux d'empire et des vassaux d'église, met une grande force entre les mains de Frédéric et de ses descendants. Mais cela compensait-il l'affaiblissement des duchés et des comtés qui avaient été aussi une force pour l'empire?

D'abord le pouvoir impérial et royal a un grand défaut. Il n'est point organisé. L'empereur et le roi se prêtent un mutuel appui; mais ils sè gênent aussi quoique réunis dans la même personne. Il n'y a réellement ni administration impériale, ni administration royale, ni militaire, ni judiciaire, ni financière. La féodalité elle-même n'est pas un système, mais un régime qui s'est fait au gré des événements, des circonstances. Il n'y a pas, à proprement parler, d'institutions, dans l'empire ou dans le royaume germanique, pas de lois générales; ce n'est pas de ce temps et encore moins alors de cette nation. La constitution impériale et royale allemande n'est rien autre chose encore que la suite des rapports changeants qui s'établissent, sous l'action des événements et des circonstances, entre le chef de l'empire et ses différents membres, la transmission des usages et des précédents qui dominent jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par d'autres. L'empereur est bien le chef de l'Etat; mais les différents membres de l'Etat, les princes surtout, n'obéissent point à l'empereur quand ils le peuvent; et toucher à leur indépendance, c'est presque plus que porter atteinte à l'autorité impériale. Les membres de l'empire valent presque autant que la tête de l'empire.

Le service militaire du souverain tient encore de l'ancien pouvoir que le roi exerçait sur les ducs et sur les comtes et des pouvoirs nouveaux qu'il a acquis dans les territoires qui sont devenus féodaux. C'est dire que l'or-

ganisation militaire a peu d'uniformité et de fixité dans l'empire.

L'empereur adresse son ban de guerre pour la défense du pays ou pour une expédition au dehors, par exemple celle de Rome, quand il en a besoin. Selon la vieille coutume, il convoque alors les ducs et les princes (*duces suos ac principes bello præcipit*) et tous ceux qui tiennent de lui des offices et des biens. C'est dans une diète que cela se passe, à Augsbourg, à Ratisbonne, pour l'Italie particulièrement. Si la guerre se fait ailleurs, l'empereur convoque ceux qui sont plus rapprochés du théâtre de l'expédition. Quelquefois il n'ordonne pas, mais il demande seulement (*rogat*). Les princes promettent (*dexteris in cœlum elevatis*). Ils jurent aussi (*juraverunt principes*). Les ducs, les princes puissants rassemblent et disposent alors leurs troupes prises dans le ressort de leur office ou dans les limites de leurs fiefs. Les princes ecclésiastiques ne peuvent se dispenser de ces obligations; ils conduisent quelquefois encore leurs troupes, quoique plus rarement. Couverts d'une armure, ils les excitent la croix en main. Mais ils confient le plus souvent le commandement à leurs baillis. Il y a des contingents fixés de 1,000 à 1,200 h. pour les princes les plus puissants de Bohême, de Bavière et pour l'archevêque de Salzbourg. Mais le contingent n'est pas toujours fourni en hommes. On se dispense avec de l'argent. La durée du service ne paraît pas non plus précisément fixée (1).

C'est une ancienne coutume, dit l'historien de Frédéric Barberousse, Otton de Frisingen, que « l'empereur, allant à Rome, élève son bouclier dans les plaines de Ron-

(1) Waitz, *l. c.*, VIII, de la page 100 à la p. 200.

caglia, pour que tous ceux qui ont office et fief de lui viennent y faire une garde de nuit chacun pour ses vassaux. » Frédéric a donné à cette coutume une sanction : c'est la perte du fief, à moins qu'il n'y ait un remplaçant ou que le vassal excusé ne paie une somme équivalente à son service (1). Dans ces plaines, au pied du bouclier royal, l'empereur passe la revue de ses forces; il prive les absents de leurs fiefs, s'ils n'ont pas d'excuse valable ou s'ils n'ont pas racheté par argent le service qu'ils doivent. Ce prix, le butin fait, les fiefs disponibles en Italie, voilà la solde dont l'empereur paie ces services.

A la différence des milices italiennes qui viennent, le plus souvent à pied, passer aussi la revue à Roncaglia, les vassaux allemands sont à cheval; c'est-à-dire qu'ils sont nobles ou anoblis par le baudrier militaire.

C'est avec mille huit cents chevaliers semblables et « avec l'aide de Dieu » que Frédéric, dans une de ses premières expéditions, se vante d'avoir parcouru victorieusement l'Italie. Ces chevaliers sont pour lui « les premiers soldats du monde ». Chacun d'eux a un cheval pour la marche, un pour la bataille et deux servants. Une pareille troupe couverte de fer et marchant sous sa bannière est la véritable machine de guerre (*Heerschild*) du moyen âge. Les expéditions d'Italie deviennent, de ce temps, le rêve de ces batailleurs en même temps que la principale ressource de l'ambition impériale. Le plus ancien droit féodal contient des conditions particulières pour le service militaire au-delà des Alpes : l'armement complet, l'armure entière, les chevaux de selle et de trait, les porte-étendards et valets deviennent exigibles. A la montée des Alpes, le

(1) *Ibid.*, p. 145, note 3.

seigneur doit l'entretien tous les mois à ses *ministeriaux* (*ministeriales*); à défaut de l'entretien, ceux-ci peuvent prendre congé à genoux de leur maître et s'en retourner.

Quand ils ne font pas la guerre au-delà des Alpes, c'est un embarras terrible que ces chevaliers sur le sol allemand. Ils y sont chargés de défendre le pays, de surveiller les routes, de tenir garnison dans les forteresses; mais ils font souvent le contraire et sont à charge à leurs seigneurs, aux archevêques et évêques surtout. Combien s'en plaignent! « Ils prêtent serment de défendre l'Église », dit l'un d'eux, « mais ils sont pires pour elle que des ennemis; car ils se partagent les biens d'église vacants; quand ils séjournent à la cour, leur luxe dévore tout, et il ne reste plus rien à l'évêque, le cas échéant, pour faire ou soutenir une guerre. » Ces burgraves, ces *ministeriales,* quelquefois aussi, sont un souci pour l'empereur; car ils sont la terreur des pèlerins, des marchands. En ce cas, Barberousse les châtie, il escalade leurs forteresses et les rase. Mais il les ménage aussi, car il en a besoin; ils sont sa force, pourvu qu'il puisse payer leurs services. Avec eux, quand il sait les gagner, il va en Italie, en Pologne, ou bien il marche contre son ancien ami et son vassal rebelle, Henri le Lion.

En ce qui regarde la justice, comme autrefois, le roi est la source du droit et de la juridiction, le dépositaire le plus élevé de toute puissance judiciaire, celui qui l'exerce ou qui la confirme, quand d'autres l'exercent à sa place. C'est dans le roi que le droit, créé par le peuple, arrive à son expression et à sa valeur applicable, pratique. Le roi est juge partout; il siège sur un fauteuil élevé, le sceptre dans la main, que ce soit à la cour *(aulæ, palatio),* avec les grands de la cour *(optimates aulæ)* ou en diète *(concilio*

et judicio) avec les princes *(cum principibus),* qui sont ses assesseurs. Les affaires les plus différentes peuvent être portées devant son tribunal et il peut les évoquer toutes. Les causes qui intéressent les princes laïques et ecclésiastiques, justiciables seulement de lui, et les procès que ceux-ci ont entre eux, les conflits de juridiction, de vasselage, de possession et de condition des biens, les questions d'indépendance pour les couvents, d'immunités pour les bénéfices, de priviléges, de dîmes, les ressorts des évêchés, les querelles entre les évêques et les chapitres, entre les abbés et les moines, et toutes les grandes causes criminelles, etc., sont toujours de son ressort.

Mais le roi juge avec les assesseurs, les pairs des accusés, qu'il préside seulement. Il accuse quelquefois ou fait accuser pour crime dė rébellion ou de forfaiture; mais il ne rend pas le jugement. C'est celui qu'il désigne qui le rend; les autres sont interrogés; ils approuvent ou désapprouvent; et il y a des exemples qu'on prononce contre le roi, ce qui est un signe d'indépendance. On ne libelle point le jugement; on le rend par acclamation. On recherche encore les preuves juridiques en déférant le serment et, quelquefois, en faisant encore appel, même sous Frédéric Barberousse, au duel judiciaire et à d'autres épreuves barbares. Il s'en faut, on le voit, que le pouvoir judiciaire de l'empereur soit sans limites. Non-seulement il y a les pairs; mais les princes et autres prétendent souvent être jugés, sur leur territoire, dans leur province, par les hommes et par le droit de leur race. D'ailleurs, les ducs, les comtes, les archevêques, évêques, abbés, ont leurs tribunaux ou leurs baillis, et les princes, en devenant seigneurs, féodalisent aussi la justice. Un droit de cour (*hofrecht*), des droits particuliers, se forment aux dépens du droit d'Etat,

du droit impérial. Ces tribunaux tendent à retenir toutes les causes importantes du ressort, tandis qu'ils laissent une partie de la justice à rendre dans les villes aux inférieurs, aux maires ou aux échevins. Les vassaux, les *ministeriales,* poursuivent leurs droits devant le prince, leur seigneur. Le droit du roi tend à disparaître, le droit du seigneur prend sa place. C'est une justice trop haute que celle du roi, un idéal qui cède devant la justice seigneuriale, plus pratique et plus journalière. L'exercice, tous les jours plus fréquent, de la juridiction seigneuriale contribue encore à affermir les principautés indépendantes. Enfin, le tout n'est pas de juger au tribunal, mais d'exécuter le jugement; et ici le roi, ayant besoin souvent du concours des princes, peut n'en être pas toujours assuré.

En théorie et en remontant à l'origine, l'empereur et roi paraît aussi avoir des ressources financières considérables. Outre les biens privés qu'il tient de sa famille *(privatæ res jure hereditario),* il a les biens d'Etat *(res publicæ, bona regni, bona imperii)* qui sont parfois confondus; il a les biens sans héritiers, les déshérences, les confiscations, les biens de conquête, les terres non cultivées, les forêts avec droits et fiefs de chasse *(wiltbann, venationis bannum);* sous la terre, il a les mines, les salines, les trésors enfouis; il a les monastères qui sont dans sa dépendance immédiate *(monasteria nostra),* les bénéfices ecclésiastiques ou au moins ce qui en a été réservé, les vacances, les droits de dépouille; enfin il a les prestations pour la guerre, armes, armures, selles, chevaux, provisions, charrois, et ce qu'on paye pour les dispenses des services militaires *(heerestiura, heersteuer),* sans compter les aides extraordinaires, les droits de douanes, de tran-

sit, de moulin, de batelage, de pêche, de marché, de monnayage *(mercatum et monetam, monetam et teloneum)* qu'il confère à condition de redevance, etc., etc. Mais il faut remarquer que, une partie de ces droits, l'empereur les a conférés avec les fiefs et les bénéfices ecclésiastiques, tantôt en entier, tantôt en partie, pour ce qui regarde les biens d'empire *(regale dominium)* et même quelquefois pour ses biens privés *(prædia privata)*. Si l'empire possède encore les mines du Harz, combien en a-t-il donné d'autres en fiefs avec l'usufruit *(cum auri, argenti, ferri, plumbi utilitate)*; et ainsi pour d'autres droits et biens? L'exercice et le profit de ces droits tendent donc à passer, même héréditairement, des mains du roi dans celles de la féodalité, des seigneurs, qui se substituent partout à la personne royale. Au moins est-ce, entre le suzerain et ses vassaux, une cause continuelle d'usurpations, de conflits, dont les vassaux sont juges, en définitive, dans les tribunaux aussi féodalisés, et presque toujours au détriment de l'autorité suzeraine royale.

Car, autrefois, quand les ducs et les comtes étaient des magistrats, des représentants du roi, ils étaient tenus de faire valoir, au moins de respecter ses droits; mais maintenant qu'ils ne sont plus que des seigneurs féodaux, en dépit du serment de fidélité, ils travaillent pour eux, ils métamorphosent ces droits royaux en droits seigneuriaux; et comme le changement de l'ancienne constitution des duchés et comtés a entraîné tout ce qu'il pouvait y avoir alors d'administration financière à l'usage du roi, celui-ci n'a plus de moyens de recouvrements, comme il n'a quelquefois pas de moyens d'exécuter un jugement ou de faire une expédition. Les recettes impériales, toujours sujettes à réclamations contentieuses, se font difficilement, tandis

que les dépenses vont toujours et s'augmentent sans cesse. L'empereur Frédéric Barberousse lui-même, tout en essayant de porter remède à ce mal, par quelques rescrits, n'a pour plus clair revenu, en l'absence d'impôt public, comme on le verra plus loin, que ceux qu'il tire de ses domaines de famille qu'il étend le plus possible et de ses baillaiges.

La ruine de toute l'ancienne organisation militaire, judiciaire, financière, achève la transformation de la constitution des duchés et comtés en principautés ou seigneuries; entre les mains de celles-ci tout s'isole, se particularise, se morcelle, s'émiette, en un mot, se féodalise; et le pouvoir impérial, comme tel, tend à perdre racine dans le sol envahi par la forte et étouffante poussée de l'essence féodale. Si Frédéric I[er] est puissant, c'est déjà comme grand seigneur terrien. Voilà ce que les faits démontrent.

Certes, les deux princes qui avaient partagé les dépouilles de Henri le Lion, Philippe de Heinsberg, archevêque de Cologne, investi en Westphalie de tout le pouvoir que le duc y avait possédé, et l'ascanien Bernhard d'Anhalt, frère d'Otton, margrave de Brandebourg, qui, malgré le titre de duc, n'eut, dans le reste de la Saxe, que la part de souveraineté qui datait d'avant le Lion, n'étaient ni l'un ni l'autre aussi redoutables pour l'empereur que les anciens ducs de Saxe l'avaient été. « Ce n'était pas, » dit particulièrement de Bernhard d'Anhalt la chronique de Lubeck, « un véritable prince; quoique dans une position supérieure, son autorité était déchue; faisant montre de sentiments pacifiques, il n'était pas prompt à tirer l'épée. Il n'était ni honoré par l'empereur, conformément à l'état

précédent, ni aussi respecté par les princes et les plus nobles de sa terre (1). »

En effet, le comte Adolphe III de Schauenbourg, longtemps l'appui de Henri le Lion, mais qui, à la fin, l'avait abandonné, devient, contre le nouveau duc de Saxe Bernhard d'Anhalt, le chef de l'opposition saxonne et il empêche celui-ci de recouvrer les droits dont Henri le Lion s'était emparé dans son duché et surtout d'y mettre des taxes ou impôts nouveaux. Il ne paraît pas, comme les comtes de Ratzebourg et de Schwérin, à Altenbourg, pour lui prêter hommage et bientôt il soulève même ces deux derniers contre le nouveau duc à cause de la forteresse que celui-ci avait voulu élever à Lauenbourg. Les évêques de Brême et de Verden reprennent, sous Bernhard, une indépendance qu'ils avaient auparavant perdue. Dès 1182, l'empereur Frédéric est obligé d'intervenir entre le nouveau duc et ses sujets, à Mersebourg ; il condamne les comtes de Schauenbourg, de Ratzebourg et de Schwérin à payer amende et à rebâtir, sur l'Elbe, Lauenbourg qu'ils avaient détruit, ce qui prouve que Frédéric là encore était assez le maître. Entre le landgrave de Thuringe, Louis, de la famille de Winzenbourg, et le margrave Otton de Misnie, de la famille de Wettin, une guerre éclate ; le premier avait fait prisonnier et retenu le second dans la forteresse de Wartbourg, ordinairement destinée à d'autres usages ; l'intervention de Frédéric, en 1184, montre encore sa puissance ; il rend la liberté au margrave.

(1) Chron. *Lub.*, III, 1 : *Non ut verus princeps projiciebat, sed ut superpositus degenerabat et quasi pacificum se exhibens in omnibus tardus et discinctus erat. Unde nec ab imperio juxta statum priorem est honoratus nec a principibus vel terræ nobilioribus est reputatus.*

Dans les autres duchés, Frédéric n'avait pas grand'chose à redouter. L'ancien duché de Lorraine, qui avait été si redoutable sous les Ottons, existait alors à peine de nom. Les évêchés de Metz, de Toul, de Verdun, dans la haute Lorraine, en étaient séparés; dans la basse, les comtes de Limbourg s'étaient déclarés indépendants des comtes de Louvain; contents du titre de ducs de Brabant, ceux-ci laissent indépendants les comtes de Juliers, de Gueldre, de Luxembourg, de Hollande et les évêchés de Liège, Utrecht et autres. Il en était de même du duché de Franconie où un fils de Frédéric, Conrad, était devenu duc. Les archevêchés de Mayence, Trèves, les évêchés de Spire, Worms, Bamberg, Fulde en étaient indépendants; et l'archevêque de Wurtzbourg, qui revendiquait quelquefois le titre de duc, était hors d'état de servir de contrepoids à la famille des Hohenstauffen en possession, dans cette province, de tout le vaste héritage de la dynastie franconienne et du comte de Rothenbourg. C'était mieux encore dans le duché de Souabe. L'empereur l'avait gardé réellement en le donnant à son autre fils Frédéric, encore jeune, et il l'avait su si bien arrondir et agglomérer sous sa main que le nom du duché était pris quelquefois pour celui du royaume. Le duché de Bavière avait été livré, fort amoindri, comme on sait, à Otton de Wittelsbach, au profit de la maison d'Andech en Styrie et en Tyrol; l'archevêché de Salzbourg, les évêchés de Passau, de Ratisbonne en étaient à peu près indépendants. Le duché d'Autriche, appartenant à Léopold V, de la famille de Babenberg, devait son existence encore récente à Frédéric et il avait à compter avec les comtes de Crain, de Carinthie et de Carniole. Si l'empereur Frédéric avait disposé du duché de Bohême en faveur d'un Frédéric, son protégé, c'était en exigeant

la séparation du duché de Moravie. Enfin, au nord, le margrave ascanien Otton de Brandebourg, en héritant du titre de son père, Albert l'Ours, avait dû laisser une partie de l'héritage qui avait rendu celui-ci si puissant, à ses frères, entre autres au comte d'Orlamunde et à celui de Ballenstadt. Au midi de l'Allemagne, le margrave Berthold de Zæhringen s'était vu souvent restreint dans ses domaines ou dans ses ambitions des deux côtés du Rhin, en Allemanie, en Alsace et en Bourgogne, par les envahissements de la famille puissante des Hohenstauffen ; et il n'avait trouvé qu'une bien éphémère réparation dans l'avouerie ou bailliage, avec droit d'investiture, des évêchés de Genève, Lausanne et Sion, puisque la disposition du premier lui fut enlevée. Tous ces princes étaient moins puissants que les anciens ducs.

Ce qui faisait cependant plus la force de la maison des Hohenstauffen, c'est que ses possessions territoriales, patrimoniales, croissaient et s'agglomératient seules pendant que les autres principautés s'affaiblissaient en se multipliant ; et il semble que ce fut maintenant sur cette base solide des domaines de famille en même temps que sur ses droits de suzerain féodal que Frédéric voulût faire reposer toute sa puissance dans l'empire. La fortune, prodigue pour lui, et une politique constante, qui ne dédaignait même ni les petits moyens ni les maigres acquisitions, en réunirent, en effet, entre ses mains, un bloc considérable et qui tendait déjà à prendre une homogénéité qui eût pu être très favorable au souverain. Le duché de Souabe formait le noyau de ses possessions ; Frédéric eut soin d'y soumettre et d'y niveler toujours, contrairement à ce qu'il faisait ailleurs, toutes les indépendances féodales, laïques ou ecclésiastiques, sous son pouvoir ou sous celui de son fils ; et il avait des

raisons pour cela ; c'était un des pays les plus turbulents et où il était le plus difficile de faire régner la paix ; il était habité, dit la chronique d'Ursperg, par « une nation barbare et indomptable, celle des Souabes (*agresta et indomita gens*) (1). » En Franconie, Frédéric avait le burgraviat de Nuremberg, les territoires de Weissenburg, d'Eger, de Rothenbourg, qui venaient des Césars franconiens, le palatinat du Rhin, possédé par un sien frère, avec des fiefs, bénéfices et alleux dans les territoires de la Rednitz, de Worms et de Spire. Du chef de sa femme Béatrice, il tenait la comté, le palatinat de Bourgogne et le duché d'Arles qu'il donna à son fils Otton (2). L'héritage de Welf VI, qui lui était engagé, lui assurait en Italie la Toscane, la Sardaigne et Spolète, en Allemagne le pays entre le lac de Constance, le Lech et l'Iller, etc., etc. Dans tous ces territoires, le maître confondait volontiers les droits impériaux ou féodaux avec ceux de la simple propriété et, tout en y tenant les évêques et les seigneurs dans une stricte dépendance féodale, il ne dédaignait pas de prendre en fief, pour augmenter ses revenus, le territoire des églises quand il n'en avait point l'avouerie ou le bailliage. Des évêques s'en plaignent amèrement (3). Il n'y avait pas un évêché indépendant en Souabe. La dépendance de l'église souabe représentait pour Frédéric l'union qui existait partout entre l'empire et l'église allemande. Ajoutons à tout cela les nombreux baillages que

(1) V. *Chron. Ursp.*, p. 361. — (2) Sur les possessions des Hohenstauffen, v. Eichhörn, *D. Staats und R. gesch.*, II, 240, et Stælin, *Wirtinbggesch.*, II, 234, 644. — (3) On lit, dans Arn. de Lubeck, ces mots prêtés à Philippe de Heinsberg : *Videtur nobis quod quibusdam pensis, etsi non injusta, indecentur tamen gravati sumus.*

Frédéric s'est fait donner dans les territoires d'Allemagne et la puissance que lui assurent les sermentsqu'il se fait prêter encore, comme grand bailli, par les princes qui se sont emparés de l'avouerie des abbayes d'empire!

Ainsi la puissance territoriale des Hohenstauffen avait son noyau du Nordgau bavarois aux Alpes et du Lech à l'Alsace; elle s'étendait par le Palatinat du Rhin en Lorraine, descendait la Saône et le Rhône, occupait le centre de l'Italie par la Toscane et elle achevait, par la Suisse, d'entourer le patrimoine des Zæhringen, tandis que, dans une grande étendue au nord, elle était limitrophe de la Saxe. Partout, sur ce territoire, Frédéric élève des châteaux forts pour surveiller les domaines des seigneurs et des évêques, et, s'il en détruit qui appartiennent à des seigneurs qui ont forfait, il en élève pour lui aux points culminants ou aux défilés. On disait déjà de son grand-père qu'il traînait toujours un château à la queue de son cheval. Etonnant contraste! L'empire allemand recule le plus qu'il peut dans le temps son origine. Il ne suffit pas aux Hohenstauffen, comme aux Ottons, d'être les successeurs de Charlemagne. Ils veulent avoir pour prédécesseurs Constantin et Auguste. Ils prétendent reculer encore plus dans l'espace les limites de l'empire et ils ambitionnent pour frontières celles de la chrétienté. Au fur et à mesure qu'ils élèvent leur idéal et cherchent à augmenter leur prestige, ils s'attachent cependant plus volontiers à la terre, ils augmentent davantage leur propriété; ils veulent river leur dynastie au sol. C'est le géant de la fable qui, obligé de renouveler sans cesse les forces qu'il dépense dans la lutte, touche, tant qu'il peut, la terre de son pied. Et Frédéric Barberousse a raison. Il serait à craindre que sous l'influence des souvenirs de l'ancien empire romain, ses successeurs

ne regardent l'Allemagne comme un pays de leur quelconque domination et non comme la base même de leur empire. En se croyant les maîtres du monde, ils pourraient bien ne pas l'être toujours de l'Allemagne.

On comprend que celui qui savait ainsi faire prospérer son patrimoine, en même temps que rehausser l'éclat de sa puissance, ne dut pas laisser dépérir les droits impériaux. L'usage des régales, le commandement des vassaux des princes ecclésiastiques, l'exploitation des forêts, des mines, des droits de monnaie et de marché, qu'il cherche à régler, l'élévation nouvelle des taxes sur les voies terrestres et fluviales, poussée jusqu'aux limites du possible, mettent, en effet, entre ses mains, des ressources plus considérables. Mais le service féodal, qu'il limite d'ailleurs à soixante jours au moins hors de l'empire, tout en devenant la base des relations de l'empereur et des princes, laisse toujours à désirer. Frédéric fait donc de ses ressources un nouvel emploi. Le premier, il solde des mercenaires, particulièrement des Brabançons, pour le service de l'empire ; et il est imité en cela par des évêques, entre autres par l'archevêque de Cologne. Avec ces revenus, il se compose une force particulière des hommes qui relèvent directement des domaines impériaux ou de ses propres domaines, chevaliers, vassaux ou serfs, sur la personne, les services civils et militaires et les possessions même desquels il a des droits. C'est parmi eux qu'il va chercher tous ses soldats armés, et, parmi les meilleurs et de meilleure naissance, ses conseillers, même ses agents les plus dévoués. Ce sont ses fonctionnaires, ses agents, ses servants, *ministeriales*. La fréquentation du maître, sa protection, les emplois dont ils sont revêtus, les services qu'ils rendent, améliorent leur sort, abaissent les barriè-

res entre ceux qui sont de petite et ceux qui sont de grande noblesse, entre ceux qui ne sont pas nés libres et ceux qui le sont. Tout cela leur vaut des alliances, des fiefs, des dignités et fait d'eux une classe importante, nombreuse, qui, dans la dépendance de l'empereur, lui est d'une grande utilité; elle devient une des colonnes de la dynastie, comme elle est aussi, quand elle est docile, un des soutiens des grands princes laïques et ecclésiastiques.

Ainsi, en voie de reconstitution avec un Etat et sans une paix définitive avec la papauté, Frédéric, malgré tout, se montre moins puissant sur ses frontières de l'est, du nord, de l'ouest qu'au commencement de son règne; et l'empire lui-même est moins à craindre au-dehors qu'il ne l'était sous les Ottons, et peut-être même sous les Henri.

Une fois encore sur les frontières de l'est, en Pologne, l'ordre de succession que Frédéric, au commencement de son règne, avait été obligé de maintenir se trouve renversé, aux dépens de Micislas III, par l'usurpation d'un jeune frère, du nom de Casimir. Sur l'ordre de l'empereur, le jeune roi des Romains, Henri, veut gagner les éperons de chevalier qu'il avait récemment chaussés, en allant rétablir l'ordre troublé. Il n'a besoin que d'arriver jusqu'à Halle avec une armée de princes et d'évêques; il voit aussitôt venir les envoyés de Pologne qui offrent des satisfactions et probablement un hommage qui, d'ailleurs, comme celui de 1157, ne coûtait pas beaucoup à l'indépendance du pays (1).

La chute du duc de Saxe, le Welf Henri le Lion, et la

(1) *Chron.* Sampetrob. Ed. Stubel, 41 : *H. R. venit Halam, inde ultra profectu legatos Poloniæ dextras potentes suscepit, dextras dedit et sic ad patrem revertitur.*

mort de l'ascanien Albert l'Ours ne laissent pas non plus intacte la suzeraineté de l'empire sur le Danemak, sur les pays slaves d'au-delà du bas-Elbe, ni surtout les progrès que la civilisation allemande y avait déjà faits. La présence des trois frères ascaniens sur cette frontière, Otton, margrave de Brandebourg, Bernard d'Anhalt, le nouveau duc de Saxe, et Siegefried, archevêque de Brême, ne remplace pas l'autorité dont avait joui dans ces parages Henri le Lion, soit pour son propre compte, soit pour celui de l'empire.

Le successeur de Waldemar II, roi de Danemark, dont le Lion avait presque fait un vassal de l'empire, Knut VI, un jeune et audacieux roi, depuis 1182, refuse par trois fois à Frédéric de lui prêter l'hommage que les ambassadeurs de celui-ci viennent lui demander. On le menace : « Que l'empereur », dit-il, cherche, « quelqu'un qui ait envie de prendre de lui le Danemark en fief. » L'archevêque de Rösekild, Absalon, son ministre et son amiral, jouait, en Danemark, le même rôle que les archevêques de Cologne ou de Mayence en Allemagne; il soutient que « les droits de son maître sur le Danemark » sont aussi bons que ceux de l'empereur sur l'empire et Frédéric n'ose punir le successeur de celui que Henri le Lion avait presque courbé sous son joug.

Aussi, non-seulement les Slaves d'au-delà de l'Elbe échappent à l'influence et à la domination allemandes; mais ils passent même sous celle du Danemark. Les fils d'Albert l'Ours, le margrave, le duc et l'archevêque, sont impuissants à défendre le Slave chrétien Niclot, dans Rostock et Schwerin, contre une recrudescence slave et païenne encouragée même par les grands de Saxe, hostiles au nouveau duc Bernard d'Anhalt. Ils le recueillent dans la

forteresse de Havelberg. Un nouvel évêque de Lubeck, désigné et investi par l'empereur dont il avait été le chapelain, ne peut résister à l'inimitié du comte de Schauenbourg, Adolphe III, ennemi de Bernard d'Anhalt et des Lubeckois. Le roi Knut VI laisse faire celui-ci au lieu de secourir le duc de Saxe et l'empire, comme avait fait son père. L'empereur croit devoir en appeler à une politique à la fois peu allemande et peu chrétienne ; il excite les princes slaves Bogislas et Borwai de Poméranie contre le prince de Rügen Jarimar, vassal des Danois. Mais l'archevêque de Rösekild, Absalon, un vrai descendant des anciens rois de mer, arrive avec une flotte danoise (23 mai 1184) ; il bat les princes poméraniens, s'empare de Wollin et d'Usedom et force ceux-ci, autrefois vassaux de l'empire, à prêter hommage au roi Knut VI de Danemark. La domination allemande baisse avec Frédéric Barberousse sur la frontière du nord-est.

En l'année 1180, sur la frontière de l'ouest, au faible Louis VII, en France, avait succédé dans la personne de Philippe II Auguste un roi jeune et entreprenant. On sait que, de ce côté, le comte Philippe de Flandre relevait à la fois, pour certains fiefs, de l'empereur et du roi de France. Se croyant menacé par l'ambition juvénile du nouveau souverain français, qui voulait réduire tous ses vassaux à l'obéissance, ce prince s'adresse plusieurs fois, 1181, 1182, à Frédéric Barberousse. Il le sollicite d'agir contre son ambitieux voisin et fait luire à ses yeux l'espoir « d'étendre l'empire allemand jusqu'à la mer Britannique (1). »

(1) Raoul de Diceto, 612 : *Sollicitavit ut adversus regem Franciæ insurgeret et limites imperii dilataret usque ad mare Britannicum.*

Deux fois une entrevue est projetée, sans effet, entre le vieux Frédéric Barberousse et le jeune Philippe Auguste. La guerre au moins n'éclate point entre cet antique empire et cette fraîche royauté. Le comte de Flandre, au moment où les choses semblent à l'extrémité, traite toujours avantageusement avec le roi de France et semble se servir habilement de l'empereur à cette fin. La prudence est d'ailleurs maintenant la règle de Frédéric. La vieillesse des souverains dont la jeunesse a été turbulente a au moins cet avantage.

A la diète de Mayence encore (1184), Philippe de Flandre assiège des mêmes sollicitations Frédéric et le comte Baudoin de Hainaut, limitrophe de France, pour s'assurer l'héritage du comte de Namur et de Luxembourg, son oncle; il n'offre pas seulement de payer 800 marcs à l'empereur; il consent à recevoir de lui ces possessions en fief. L'empereur, cédant un instant aux suggestions de son jeune fils, décide contre la France une expédition à laquelle le comte de Flandre et celui de Hainaut doivent prendre part. Mais, de retour chez lui, le comte de Flandre fait encore sa paix avec Philippe-Auguste dans une entrevue; bientôt même, avec mille trois cents chevaliers, de nombreux piétons et des troupes fournies par l'archevêque de Cologne et par le duc Frédéric de Souabe, il tombe, pour des griefs personnels, sur les terres du duc de Hainaut. Une proposition nouvelle de Philippe de Flandre, qui offre au jeune roi Henri, à Liège, de tenir tous ses fiefs de l'empire contre une promesse d'invasion en France, l'année suivante, n'est pas plus sérieuse. Le trône affermi des Capétiens, sous le jeune Philippe-Auguste, ne pouvait être ébranlé par les Hohenstauffen, comme l'avait été celui-ci de

leurs premiers ancêtres, deux siècles auparavant, par les Ottons (1).

Le vieux Frédéric d'ailleurs, sans se départir de son universelle ambition, sinon pour lui-même, au moins pour son fils et pour l'empire, comptait sur d'autres moyens qu'il croyait non moins efficaces et dont le succès prouve cependant sa renommée au dehors. Chef d'une nombreuse famille et père de quatre fils, il noue partout des alliances politiques dont il espère tirer parti. Le roi Knut VI de Danemark, si récalcitrant à prêter l'hommage à l'empereur, est obligé au moins d'acquitter une promesse faite par son père et il envoie pour un des fils de Frédéric sa sœur, en ne lui donnant, il est vrai, que la moitié de la dot convenue. On trouve, peu de temps après la diète de Mayence, l'archevêque de Cologne en Angleterre. Il est chargé, 1184, de traiter d'un double mariage entre une des filles de l'empereur et le jeune Richard Cœur-de-Lion et entre une fille du roi anglais et le second fils de l'empereur. Ces négociations coïncidaient avec un autre projet plus important et qui tenait plus encore au cœur de l'empereur : celui qu'il poursuivait depuis plus longtemps auprès de Guillaume II, roi d'Apulie et de Sicile. Il voulait marier son fils aîné et son héritier, le roi des Romains Henri, à la princesse Constance, tante du roi normand Guillaume II et seule héritière du royaume fondé, il y avait alors deux siècles, par les Normands. On sait que l'empire avait, à plusieurs reprises, sous les empereurs saxons et franconiens, revendiqué la possession de ce royaume et tenté sa conquête. Frédéric voulait y arriver par des moyens plus

(1) V. Scheffer Boichorst, dans les *Forschungen Z. deutsch. Gesch.*, 8, 473-478.

doux. Mais c'était là l'annonce d'une politique qui faisait entrer l'ambition de Barberousse, en Italie, dans une nouvelle et dernière phase.

XII

Dernière lutte de Frédéric Barberousse contre la cour de Rome. — Mariage du jeune roi Henri avec Constance, héritière de Naples et de Sicile, à Milan. — Triple couronnement impérial et royal dans cette ville. — Affaires de Trèves et de Cologne. — (1184-1189.)

L'empereur Frédéric, au mois d'août de l'année 1184, passait les Alpes pour la sixième fois; mais il n'était suivi que d'une brillante escorte de princes d'empire, et dans un appareil tout pacifique. La ville de Milan, son ancienne ennemie, qu'il avait détruite et qui, malgré lui, s'était relevée de ses ruines, le recevait en triomphe en septembre. Au mois d'octobre, dans la ville de Vérone, qui, la première, lui avait tendu des piéges dangereux, se rencontrèrent pacifiquement, selon une convention faite à l'avance, l'empereur et le pape Lucius III, successeur d'Alexandre III. On espérait de cette rencontre la paix définitive entre l'empire et le Saint-Siége. Le monde crut un instant, en effet, que, au milieu « des entretiens de ces deux premières têtes du monde, il allait être fait un seul gouvernement, une république unique *(una respublica effecta)* (1), »

(1) Pertz, *Thes.*, I. 3. 392 : *Tanquam ex duabus principalibus curiis et duobus capitibus una respublica effecta.*

comme il n'y avait qu'une chrétienté. Tout semblait parler de concorde. Les fiançailles du roi Henri avec la princesse napolitaine Constance se faisaient alors par procuration (29 octobre 1184), à Augsbourg. Frédéric, sur les instances du roi d'Angleterre, levait la sentence de bannissement portée contre le malheureux Henri le Lion et lui permettait de revenir dans sa patrie et dans ce qui lui restait de ses domaines. Le pape et l'empereur semblaient achever, dans cette réconciliation même, la fortune des Hohenstauffen, puisque le but principal de leur entrevue était de préparer le couronnement impérial du jeune Henri, déjà choisi par les Allemands. Quel progrès plus considérable pouvait être fait vers l'hérédité de la couronne, toujours rêvée par les familles qui se succédaient à la tête de la nation allemande (1)! Tout ne répondit point, cependant, à ces espérances.

Il est vrai, devant l'assemblée nombreuse d'évêques d'Allemagne, d'Italie et de Bourgogne qui se trouvaient à Vérone, Lucius III lança l'excommunication contre les hérétiques Catharius et Patarins qui, dit un contemporain, souillaient alors l'Italie *(totam Italiam commaculaverant)*; Frédéric, se levant à son tour et dirigeant sa main vers les quatre points du ciel, jeta son gant à terre en signe qu'il mettait sa puissance impériale, contre les excommuniés, au service du pape. Après que le patriarche de Jérusalem, Héraclius, et le grand-maître de l'ordre des Tem-

(1) Mittarelli. *Access. Hist. Favent*, 206-207, cité par Scheffer Boichorst : *Lucius pro veritate sanctæ Ecclesiæ et maxime, ut coronationis triumphum Henrico, Fred. f. concederet Veronam dirigeret.* — Arn., Lubeck. III, 11 : *Agebat Imp. cum Apost. de filio suo ut coronam Imp. super caput ejus imponeret.*

pliers eurent dépeint la triste situation de la Terre-Sainte, le pape et l'empereur se promirent également de tout faire pour préparer une sainte expédition en Orient. Mais la politique même pacifique de Frédéric mettait évidemment dans une trop grande opposition les intérêts de l'empire et ceux de la papauté pour qu'ils pussent faire une paix véritable. La cour de Rome ne se dissimulait point le danger où la conclusion définitive du mariage du roi Henri avec la princesse Constance devait mettre toute l'Italie et particulièrement la papauté. Elles allaient être prises comme dans un étau entre l'empire et un royaume jusque-là hostile à la suprématie allemande dans la péninsule. Assurer encore en fait, après cela, l'hérédité de la couronne impériale en couronnant Henri, du vivant de Barberousse, n'était-ce pas mettre le comble à la puissance de l'empire, condamner le Saint-Siège à une sujétion sans recours, river les fers de l'Italie? Aussi Lucius III différait-il, sous divers prétextes, la consécration si ardemment désirée par l'empereur, lorsque enfin, sur le conseil de quelques princes et cardinaux *(ex consilio quorumdam principum et cardinalium)*, il se refusa tout à fait à la cérémonie. Il ne pouvait, dit-il, y avoir « en même temps deux empereurs, et le fils ne devait pas porter les insignes impériaux avant que le père les eût déposés (1). »

Dès lors, malgré la présence à Vérone de l'archevêque allemand de Mayence, Conrad, toujours occupé à tout calmer, la mésentente se glisse de nouveau entre le sacerdoce et l'empire.

Une double élection a lieu, en Allemagne, à l'important

(1) Arn., Lubeck : *Non posse duos simul imperatores regnare nec filium imperialibus insigniis nisi ea ipse deposuisset.*

archevêché de Trêves. L'empereur tient pour l'un des élus, Rodolphe; le pape pour l'autre, Folmar. Il n'en faut pas davantage pour réveiller toutes les rancunes et toutes les rivalités et mettre les deux adversaires en garde. Dans le séjour prolongé qu'il fait en Italie, en 1185, à travers les villes, Frédéric tient une conduite absolument opposée à celle qu'il avait observée jusque-là. Il accable la ville de Milan et quelques cités de la ligue lombarde de privilèges en dehors de la paix signée. Il fait même avec Milan une alliance offensive et défensive, au besoin, contre Pavie. Tout est retourné dans le Nord. Crémone était autrefois ennemie de Milan; elle avait ensuite joué le rôle d'arbitre dans la guerre entre Frédéric et les villes, et gagné à ce jeu. Elle rompt alors avec l'empereur. Frédéric, en revanche, fait rebâtir par ses cités amies, qui envoient leurs milices sous sa protection, l'ancienne rivale de celle-ci, Crême, qu'il avait aussi détruite. La ligue lombarde, ancien appui des papes, semble se dissoudre. Pour l'achever, Frédéric fiance le fils du marquis de Montferrat à la plus jeune de ses filles.

En privant la cour de Rome de ses anciens alliés, l'empereur espère l'avoir à discrétion. Rien ne lui coûte non plus dans les biens de la comtesse Mathilde, en Toscane et à Spolète qu'il occupe. Il y favorise la noblesse contre les villes; il rend ses sentences favorables ou défavorables, comme le prouvent tous les actes qu'il accomplit, dans le seul but de régner en divisant. Il pousse ses menées jusqu'à Rome; il y entretient la zizanie entre le peuple et le pape qui vit à Vérone, avec les cardinaux, dans une sorte d'exil. Les griefs, tous les jours plus graves *(quotidie graviora)*, se multiplient entre l'empereur et le pape. Les fidèles, qui avaient connu le malheur du schisme, craignent de voir

l'Eglise de nouveau scandalisée (1). Vainement, sur ses entrefaites, Lucius III meurt à Vérone. Les cardinaux, fidèles à la pensée qu'ils lui avaient inspirée, élisent à sa place l'archevêque récemment élu de Milan, Urbain III. Celui-ci ne partageait point les récentes sympathies des Milanais pour l'empereur ; il poursuivait donc, selon les Annales de Lubeck, « sans craindre le principat terrestre, » la revendication de tous ses droits anciens et nouveaux, comme archevêque et pape, sur Milan et sur le centre de l'Italie.

L'empereur continue avec impassibilité l'exécution de son dessein. Arrivé sur les frontières du patrimoine de saint Pierre, il reçoit la fiancée de son fils, la princesse Constance, arrivée avec une escorte de cent cinquante mules chargées d'or, d'argent et d'étoffes précieuses. Il la conduit jusqu'à Milan, où elle entre triomphalement en octobre. Le roi des Romains, Henri, descend bientôt d'Allemagne dans cette capitale de l'ancienne ligue lombarde. Là se trouvent réunis des envoyés de nombreuses villes italiennes, de Naples et de Sicile, des princes et des évêques allemands, Louis de Thuringe, le comte de Flandre, Berthold d'Andechs, comte de Styrie et du Tyrol, l'évêque de Genève et celui d'Embrun, l'archevêque de Vienne et le patriarche d'Aquilée, venus tous pour assister à la consécration du mariage du roi Henri avec la princesse napolitaine. Devant cette assemblée nombreuse et si diversement composée, le 27 janvier 1186, a lieu le mariage d'où devait sortir plus tard une nouvelle et terrible lutte entre le sacerdoce et l'empire, entre l'Italie et l'Allemagne, dans

(1) Arn., Lub., III, 11 : *Fideles qui scismatis ustionem experti sunt ecclesiam denuo scandalizandam timebant.*

la ville même qui avait été détruite par Frédéric, vingt-cinq ans auparavant. Mais il s'accomplit devant ce grand concours de monde un acte plus important encore et qui dévoile toute l'ambition impériale. Pour montrer au nouveau pape qu'il peut se passer de lui et que l'Eglise est à sa dévotion, non-seulement Frédéric fait couronner la princesse Constance à Milan reine de Germanie par un archevêque allemand ; mais lui, l'empereur Frédéric, il se fait couronner à nouveau par les mains d'Aynard, archevêque de Vienne, roi d'Arles ou des deux Bourgognes ; et enfin, le patriarche d'Aquilée qui était présent, faisant en partie ce qu'avait refusé le pape, couronne et consacre d'un titre nouveau le fils de Frédéric, Henri, roi d'Italie et *César*.

Ce triple couronnement, dans un temps où ces cérémonies avaient une grande signification, était le symbole de l'union de l'Allemagne, des deux Bourgognes et de toute l'Italie, dans l'empire. Comme les anciens souverains de Rome impériale, Frédéric, devenu *Auguste*, avait dans son fils son *César;* plusieurs documents donnent ce nom à Henri. Comme tel, réunissant la couronne d'Italie à celle de Naples et de Sicile, en l'absence de son père, Henri gouvernerait toute la Péninsule. En effet, lorsque son père fut parti, on voit Henri dans les actes exercer les droits impériaux au lieu et à la place de l'empereur (1); il reçoit l'hommage, il donne les régales, il signe les privilèges, négocie et se conduit en souverain dans la Péninsule. Cette sorte d'association du jeune Henri à la puissance impériale, renouvelée de l'histoire impériale romaine et de l'histoire carolingienne, a pour double conséquence non-seulement

(1) Theod. Tœche, *Kaiser Heinric VI*, p. 55 et 518. — Walter, *Rœm. Rechts geschichte*. 3e éd., I, § 273.

d'unir plus étroitement encore l'Italie et l'Allemagne, mais aussi de frayer aux Hohenstauffen cette voie à l'hérédité qui avait toujours été l'objet de l'ambition de Barberousse et des plus puissants empereurs allemands.

Ces actes, on le sent, n'étaient point faits pour rapprocher le pape et l'empereur. On répand le bruit qu'Urbain III suspend de sa dignité le patriarche d'Aquilée, qui avait à la fois, à Milan, usurpé sur les droits de l'archevêque de cette ville et sur ceux du Saint-Siége. Le pape élu, Urbain III, n'avait pas encore, en effet, déposé son titre d'archevêque à Milan, où il était si nécessaire à l'empereur d'avoir un homme dévoué (*virum utilem*). Pour répondre à ce bruit, Frédéric se dispose à réunir les soldats allemands et ceux des villes qu'il a gagnées, afin de satisfaire sa haine et celle de Milan contre Crémone. Alors le nouveau pape interdit aux villes d'Italie de mettre leurs soldats en mouvement et menace d'excommunication les évêques qui prêteraient main-forte à Frédéric (1). De toutes manières il s'efforce de faire face à Frédéric et, disent les impériaux, « d'humilier la dignité impériale » (2). En effet, de Vérone, où il est presque bloqué, agissant en Allemagne comme en Italie, il cite à comparaître devant lui les deux compétiteurs à l'archevêché de Trèves, troublé par un double choix : il se déclare pour Folmar, opposé à l'empereur, et il le consacre. Guerre pour guerre! « Le monde presque tout entier, déjà agité par différents motifs, est ébranlé à ce coup (*fere totus mundus, diversis emergentibus causis, ex hoc facto com-*

(1) Ep. Wichmann d. Ludwig, rel. mag., 2, 447 : *Tam nunciis quam litteris, ne episcopi adjutorium facerent.* — (2) Gest. Trevir. : *P. omnibus viribus laborabat quando imperatoris dignitatem humiliaret.*

motus est). » La lutte recommence; elle est entamée avec vigueur par l'empereur et surtout par son fils.

Frédéric, à la tête des milices italiennes, autrefois ses ennemies, marche (juin 1186) contre Crémone si éprouvée par la fortune; la ville demande grâce, à son approche, et perd les acquisitions qu'elle avait précédemment faites. Le roi Henri, en Toscane, gravit, avec les nobles ses partisans, le sommet que couronne la petite et courageuse ville de Sienne et la prive de ses privilèges. De là il pousse jusqu'à Orvieto, l'assiège sur son roc presque à pic, rallie à ses pieds les Frangipani et les barons romains qui viennent l'y joindre et, avec eux, se jette sur le patrimoine de saint Pierre. Les évêques qui tenaient pour le pape y sont maltraités; celui d'Osimo, entre autres, est chassé de la présence de Henri à coups de poings. Les barons et les villes du territoire, effrayés, prêtent hommage, pour éviter le pillage. La souveraineté pontificale semble anéantie dans Rome et autour de Rome. Un comte allemand est laissé à Spolète pour surveiller le pays « et l'Église romaine est réduite à la mendicité ».

La papauté cependant paraît devoir trouver dans le nouveau pape un autre Alexandre III. Inquiet jusque dans la ville de Vérone qui lui sert de refuge, Urbain III négocie, pour se préparer un nouvel asile soit à Venise soit à Ferrare. En attendant, pour défendre, dit-il, « la constitution divine et la liberté de l'Église, » il ordonne à l'élu de Trèves, Folmar, qu'il consacre, de se rendre dans son diocèse et il lui prépare un refuge auprès de l'évêque de Metz, s'il n'est pas reçu chez lui. Puis, généralisant la querelle, pour intéresser l'Église allemande à sa cause, il conteste à l'empereur tous les droits dont celui-ci s'était emparé sur elle : ce n'était rien moins que le droit de

s'emparer des dépouilles et biens meubles *(mobilia)* des évêques à leur mort, celui de faire toucher les dîmes par les baillis d'église et de percevoir les régales *(usum regalium)* pendant la vacance des sièges. Par là, disait le pape, les nouveaux prélats, à leur entrée en charge, dénués de ressources, sont contraints pour vivre, d'agir en ravisseurs, « *necessitate raptores injusti videantur* ». Enfin, Urbain III suscite contre l'empereur, en Allemagne, un nouvel Henri le Lion, mais cette fois dans l'Église même, en la personne de Philippe de Heinsberg, archevêque de Cologne, autrefois l'un des plus dévoués serviteurs de Frédéric (1).

Ce Philippe de Heinsberg, dont les domaines s'étendaient en Westphalie et sur la rive gauche du Rhin, était, on le sait, un prêtre fait homme d'armes *(totus de pontifice translatus in militem)*, « tout mêlé aux choses séculières et militaires et tendant plus à la gloire du siècle qu'à celle de Dieu (2). » Après les services qu'il avait rendus à Frédéric, il n'avait pas oublié l'injure qu'il avait essuyée à la grande fête de Mayence. En voyant le fils de Frédéric élevé à l'empire, il ne s'était pas caché pour dire qu'on ne pouvait obéir à deux maîtres; et il avait regimbé sous l'autorité d'un jeune homme d'ailleurs dur et insolent en Allemagne comme en Italie. Au couronnement de Milan, on ne l'avait point vu. Malgré la surveillance dont Vérone était l'objet et malgré la garde des passages des Alpes, il correspondait avec le pape. Nommé par lui légat en Allemagne, et dési-

(1) *Ann. mag.*, 195 : *Urbanus papa litteris et nuntiis suis concitaverat.* — (2) *Ann. Cat. Ep. Colon.* : *Negociis secularibus ac bellicis implicatus magis et gloriæ quæ ad seculum quam et ad Deum attentus.*

reux de revêtir ses rancunes et ses ambitions personnelles des couleurs de l'intérêt de l'Église, il se fait l'écho du pape contre l'exercice du droit de dépouilles et des plaintes des évêques contre leur appauvrissement. Ses suffragants font chorus avec lui. Bientôt Folmar, l'archevêque de Trèves, consacré par le pape et nommé par lui aussi légat en Lorraine, se met à agir de concert avec Cologne, du diocèse de Metz où il été a recueilli. Symptôme plus significatif encore! le pieux et pacifique archevêque de Mayence, Conrad, « dévoué à l'honneur de l'empire, » disait-il, « mais plus encore à celui de l'Église, » penche pour Philippe de Heinsberg. Enfin, l'archevêque de Cologne se prépare des appuis laïques : il pouvait compter sur sa noblesse westphalienne, toujours dévouée à ses maîtres, sur les forteresses qu'il avait bâties au Rhin et au Weser. Le duc de Schauenbourg, Adolphe, son parent, et Louis de Wettin, Landgrave de Thuringe, n'étaient pas indifférents non plus à sa cause; il cherche encore à y intéresser jusqu'aux rois de France et d'Angleterre.

L'empereur revient en toute hâte en Allemagne (août 1186). Après avoir intimidé les habitants de Trèves et l'archevêque de Metz, il mande Philippe de Cologne, son chancelier, à Kaiserslautern. Celui-ci, se posant en défenseur de l'Eglise, se plaint que par le droit de dépouilles « tous les biens meubles des évêques s'en aillent au fisc (1) ». Frédéric répond qu'il ne saurait souffrir aucune diminution de ses droits dans l'empire. On se sépare. L'empereur rassemble à Gelnhausen trois archevêques et une foule d'évêques *(episcoporum multitudinem)*. Il ex-

(1) Arn., Lub., III, 17, 19 : *Omnia mobilia in fiscum redigerentur.*

pose devant eux tous les griefs qu'il croit avoir contre le pape : « celui-ci s'allie avec tous ses ennemis et conteste à l'empereur des droits traditionnellement établis. Quoi! dit-il, le pape veut s'ériger en protecteur de l'Eglise. Mais lui, l'empereur, saura beaucoup mieux la défendre contre des impôts toujours croissants, destinés à nourrir les chevaux dans les écuries des cardinaux. Il ne souffrira ni l'oppression de sa personne ni la diminution de l'honneur de l'empire (1) ». Le vénérable Conrad de Mayence, convaincu par la parole impériale, propose donc aux évêques présents de rédiger et d'adresser au pape une lettre pour l'exhorter au respect des droits de l'empire. Elle est écrite, en effet, séance tenante. Des envoyés de Frédéric la portent à Vérone, de la part des évêques allemands.

Bien que stupéfait du changement des évêques *(immutatione episcoporum)* dont il défendait la cause, Urbain III sait, heureusement pour lui, que Philippe de Cologne rassemble et conserve avec lui également les évêques de son diocèse, absents à Gelnhausen. Les envoyés de l'empereur s'en retournent donc sans avoir rien obtenu. Frédéric réunit alors une diète d'évêques et de princes, au commencement de 1187, à Ratisbonne, pour en obtenir des secours contre ses ennemis. Mais, de leur côté, Folmar, de Reims où il s'est réfugié, excommunie les évêques de Verdun et de Toul, ses ennemis dans l'archevêché de Metz, et soulève ses partisans dans le diocèse de Trèves. Philippe de Heinsberg, à Cologne, passe aussi la revue d'une armée dans laquelle on voit le comte de Flandre et le landgrave de Thuringe avec près de quatre mille chevaliers. Frédéric se

(1) L. c. : *Gravamen personæ suæ et diminutionem honoris imperii.*

décide à l'emploi de la force. Il envoie une ambassade menaçante à Vérone et, accompagné des évêques et des princes qui lui sont fidèles, il passe le Rhin et arrive en Lorraine vers la Pentecôte de l'année 1187, près de Toul, pour déjouer les intrigues que le puissant archevêque de Cologne pouvait ourdir en France. Heureusement pour lui, le roi d'Angleterre se trouvait alors en guerre avec le roi de France Philippe. L'empereur trouve moyen de faire alliance avec celui-ci (1) pour se défendre contre leurs ennemis communs. Il détache décidément ainsi le duc de Flandre des rebelles. L'archevêque de Cologne et les bourgeois, effrayés, n'épargnent ni l'or ni l'argent pour accroître les fortifications de leur ville menacée et augmenter les garnisons des forts.

Déjà, en effet, à la voix de Frédéric, le comte palatin du Rhin, frère de l'empereur, le duc d'Autriche, Léopold V, même Louis, landgrave de Thuringe, qui renvoie alors au roi de Danemark sa parente, qu'il devait épouser, se dirigent, avec de nombreux chevaliers des bords du Rhin, sur Worms pour marcher de là contre l'opulente Cologne. Dans le même temps, le fils de l'empereur, Henri, tout puissant aussi en Italie, réunit à San Donnino un congrès. Les archevêques de Ravenne, de Pise, les évêques de Reggio, de Mantoue, de Turin, d'Asti, d'Ivrée, etc., les marquis d'Este, de Montferrat, le comte de Lomellino, et les hommes de guerre allemands et bourguignons qui, pour lui, commandaient à Spolète et en Toscane, s'y trouvaient. Au milieu d'eux le roi Henri achète la vallée de la Stura du marquis de Saluces pour avoir un passage dans le

(1) Henri de Herrford : *Frid. contra ipsum Philippum cum rege Francorum est confederatus.*

royaume de Bourgogne et faire communiquer ainsi, par le Rhône, l'Allemagne et l'Italie, de sorte que l'empereur, au besoin, puisse lui prêter secours ou qu'il puisse lui en prêter lui-même. On voit là une des conséquences de l'union de la Bourgogne à l'empire.

Devant un tel déploiement de puissance des deux côtés des Alpes, l'archevêque de Cologne voulait résister, même s'il était seul. Pour le pape, malade à Vérone et bientôt à Ferrare où il se réfugia, il hésitait entre la soumission à faire et l'anathème à lancer, quand une nouvelle terrible pour toute la chrétienté, celle de la bataille orientale d'Hiddin, où les défenseurs de la Terre-Sainte avaient été décimés, et de la prise de Jérusalem, conquête de la première croisade, éclate au milieu de toutes ces querelles anti-chrétiennes, et, délivrant de ses soucis le pape atterré, l'emporte dans la tombe (octobre) et change les dispositions de l'Europe entière.

XIII

La dernière croisade de Frédéric Barberousse. — Sa mort (1190).

Il ne fallait pas moins qu'une nouvelle aussi grave pour donner aux affaires d'Allemagne, d'Italie, de la chrétienté, une face nouvelle *(facies morbida refloruit)*. Les cardinaux, ne songeant plus qu'à leurs plus saints devoirs, laissèrent là toute autre pensée et élurent pape le chancelier de la curie, Albert de Morra, un pieux, un saint homme *(vir sanctus, religiosus)*, et cependant apte aux

affaires, qui prit le nom de Grégoire VIII. « Ce monde corrompu, » dit la chronique de Magdebourg, « n'était pas digne de lui. » — « Le monde se réjouit d'autant plus, » dit un autre, « de sa promotion (1). »

Ce nouveau pape n'avait qu'une pensée : le recouvrement de Jérusalem, la croisade. En échangeant des lettres pacifiques avec l'empereur et avec son fils Henri, auquel il s'adresse comme à un souverain qu'il reconnaît, il envoie dans toute la chrétienté une circulaire où il présente la prise de Jérusalem comme un châtiment mérité, et exhorte les chrétiens au jeûne, à la pénitence et à la guerre sainte. Ce qu'il lui faut, c'est, « au milieu des querelles des chrétiens, une trêve de Dieu de sept années pour avoir des hommes, et la remise de la dîme aux débiteurs pour avoir de l'argent. » À sa voix déjà les deux républiques de Pise et de Gênes qui se disputaient la Sardaigne font la paix, moins peut-être cependant dans l'intérêt de la foi que dans celui de leur commerce en Orient. Quelque impression que la prise de Jérusalem fît sur le peuple chrétien, et malgré le respect qu'inspiraient les vertus de Grégoire VIII, les souverains de l'Europe ne se montraient point si pressés de donner la main à la croisade. Les rois de France et d'Angleterre étaient trop peu sûrs l'un de l'autre pour songer à s'éloigner de leurs royaumes; Frédéric ne voyait point son opiniâtre adversaire, l'archevêque de Cologne, animé des désirs de conciliation qui semblaient régner. C'est à lui, cependant, qu'incombait en premier le devoir de songer à la Terre-Sainte.

Désireux au moins d'en finir avec l'opposition ecclésiastique si dangereuse chez lui, Frédéric appelle son fils

(1) Rob. Autissiod., 257 : *Mundus audita promotione lætatus est.*

Henri en Allemagne. Il projette avec le roi de France, Philippe-Auguste, entre Mouzon et Yvois, pour le mois de décembre, une entrevue si souvent mise en avant et si souvent remise. On y doit parler de croisade. En attendant, Frédéric, de ce côté, obtient, ce qu'il désirait surtout, que Folmar, l'évêque élu de Trèves, associé à la révolte de Cologne, ne soit plus toléré en France par l'archevêque de Reims. C'était l'isolement de l'archevêque Philippe de Heinsberg. Pour gagner le pape, l'empereur envoie en outre l'ordre au préfet de Rome de recevoir Grégoire VIII dans ses murs. Mais celui-ci n'est pas plus heureux qu'Urbain. Il meurt en route à Pise, le 17 décembre. Au moins, grâce aux ordres impériaux, le successeur de celui-ci nommé à Pise, un Romain, Clément III, après avoir traité avec Rome, fait-il la paix avec la république romaine. Plus heureux que son prédécesseur et conduit par le consul Léo de Monumento, le nouveau pape y entre triomphalement et relève, après quarante-quatre ans de séparation, le saint-siège à Rome, en reconnaissant, comme suzerain, les pouvoirs du sénat qui lui jure fidélité.

Réintégré dans Rome, désireux de satisfaire aux princes, à l'empereur et au roi *(satisfacere principibus, imperatori et regi)*, Clément III n'avait non plus d'autre préoccupation que la paix dans la chrétienté et la croisade. Le cardinal d'Albano, qui avait été chargé déjà par Grégoire VIII de cette mission auprès des souverains du Nord, eut la gloire d'y réussir. Après avoir, sur les frontières de Normandie, près de Gisors, fait conclure (13 janvier 1188) la paix entre Henri II d'Angleterre et Philippe-Auguste de France en vue de la croisade, il repartit pour l'Allemagne. Le grand obstacle à la paix et à la croisade était toujours l'affaire de Cologne. Le batailleur Frédéric Ier paraissait, sur ses vieux jours,

reculer devant l'emploi des armes dans l'empire. Il venait encore de convoquer, inutilement d'ailleurs, à deux diètes, son ennemi Philippe de Heinsberg. Son fils Henri, de retour en Allemagne, était plus porté aux voies de fait. Mais il eut l'occasion de s'apercevoir, quand il requit des chevaliers pour entrer sur les terres de Cologne, que « tout le monde s'y refusait; il se retira mécontent (1) ». Enfin, une dernière diète fut convoquée pour le 27 mars 1188, à Mayence, et le grand pacificateur et prêcheur de la croisade, le cardinal de Saint-Albano, y parut. C'est là que la réconciliation se fit entre l'empereur et l'archevêque, entre l'empire et le sacerdoce, et que la croisade fut décidée.

Comment résister au cardinal-légat d'Albano! A travers les Flandres, à Mons, à Louvain, à Liège, il avait soulevé les foules en faveur de la croisade. Il trouva, à la diète de Mayence, qu'il avait appelée à l'avance la diète du Christ, une foule presque aussi considérable que celle qui y était quatre années auparavant. Cette fois l'archevêque Philippe de Heinsberg ne put se dispenser de se rendre à l'appel. Il se purgea par serment des accusations portées contre lui et consentit à ce que la ville de Cologne payât amende à l'empereur et à la *curie romaine*. Mais c'était à la croisade que devait surtout servir la diète du Christ. Vraie diète, en effet, tenue en son honneur! Frédéric se refusa, comme indigne, à la présider. La place du fils de Dieu était vide. On y lut une lettre pathétique écrite par le pape rentré à Rome. Les évêques allemands, chacun à son tour, y prêchèrent la sainte expédition. L'évêque de Wurtzbourg, Gottfried, eut l'honneur de décider le vieil

(1) *Ann. Col. max.*, 792 : *Cum cuncti ei contradicerent, iratus recessit.*

empereur dont l'ardeur belliqueuse se réveilla pour le Christ. Au moment où l'évêque avait arraché des larmes à son auditoire, Frédéric demanda aux princes s'il devait, dans l'intérêt de la chrétienté, prendre la croix, ou remettre son départ, dans l'intérêt de l'empire. « La croix! la croix! » cria toute l'assemblée. Le souffle de la croisade emportait cette fois ces rudes hommes de guerre ou d'église, si souvent entraînés dans les querelles ecclésiastiques où ils oubliaient le Christ et vivaient sous l'anathème. Le cœur de Frédéric qui, jeune chevalier, avait déjà guerroyé en terre sainte et plus tard, empereur, avait si longtemps combattu le saint-siège et attiré sur lui ses foudres, ne résista pas.

Les poëmes de la croisade, nés comme elle en France, trouvaient maintenant des interprètes en Allemagne. Frédéric les avait entendus déjà à Mayence même. Pouvait-il mieux finir que par une croisade, au service du Christ, une vie si agitée par l'ambition politique? Son fils Henri, déjà couronné, resterait pour tenir sa place dans l'empire. A l'empereur de combattre pour Dieu. « Son âge, » dit Arnold de Lubeck, « ne l'arrêta pas. » Il se fit attacher la croix, tout en larmes, par l'évêque de Wurtzbourg; un de ses fils cadets, appelé Frédéric comme lui, le landgrave de Thuringe, le margrave d'Istrie, les ducs de Bohême, d'Autriche, Berthold de Zæhringen, margrave de Bade, les comtes de Hollande, de Berg, de Nassau, de Kybourg, de Juliers, etc., les évêques de Wurtzbourg, de Liège, de Münster, etc., prirent la croix. « Celui qui ne la portait pas, » dit un contemporain, « n'était pas regardé comme un homme (1). » On compta en tout, à la diète seulement, treizemille croisés;

(1) Riezler, *Der Kreuzzug K. Fr.* Ier.

chacun devait posséder au moins 3 marcs d'argent; les plus riches portaient une brillante armure. Le rendez-vous fut donné à Ratisbonne pour le 23 avril de l'an 1189, jour du belliqueux saint Georges.

Un souverain d'expérience, comme était Frédéric Barberousse, devait préparer sérieusement une croisade. Toute l'année fut, par lui, consacrée aux soins de laisser l'empire en paix à son fils Henri, et d'assurer aux croisés allemands la route à travers l'Europe et l'Asie, pour qu'ils pussent trouver à temps, en Terre-Sainte, les deux rois de France et d'Angleterre qui devaient s'y rendre par la Méditerranée. La succession de Namur était vacante et disputée depuis longtemps. Frédéric l'assure contre 500 marcs, par lettres patentes, comme un margraviat, à Baudoin de Hainaut. Henri le Lion, quoiqu'il parût oublier sa grandeur passée dans la lecture des vieilles chroniques, pouvait être encore dangereux. Il y avait souvent querelle entre lui et Bernard d'Anhalt, pour le titre de duc de Saxe. Le vieillard dut partir pour un second exil, ainsi que quelques autres, en Angleterre, avec promesse de sécurité pour ses biens et pour sa femme Mathilde qu'il quitta et ne devait plus revoir (1). Frédéric lassait à ses ennemis le choix ou de partir avec lui, à ses frais, ou de s'exiler pour trois ans.

En même temps, Frédéric conclut un mariage entre son fils Frédéric de Souabe, son compagnon, et une fille du roi de Hongrie, Bela III. Par là il s'assurait le passage et les vivres à travers les États de celui-ci. Une ambassade partit pour Constantinople, auprès d'Isaac l'Ange, une autre pour Iconium dont le sultan Kilidj Arslan était l'ennemi de

(1) Arn., Lub., III, 29.

Sala-Heddin, le vainqueur de Jérusalem; une troisième fut envoyée à ce dernier pour lui redemander Jérusalem, et, s'il ne la rendait pas, pour lui déclarer la guerre. Enfin, Barberousse fit, tout à son avantage, la paix longtemps désirée avec l'Eglise. L'assurance et les conditions lui en furent apportées de Rome à Haguenau, en Alsace, par deux cardinaux, avec le bâton de pèlerin. Folmar, l'auteur de tant de troubles, malgré la défense qu'il essaya à Rome, était déposé; on dut faire un nouveau choix à Trèves dont les misères furent terminées. On ne mentionna ni la question des droits de dépouilles, ni celle des biens de la comtesse Mathilde; on les laissa dormir. Mais le pape Clément III promit de couronner prochainement à Rome le roi Henri VI et sa femme, ce qui était le prix réel de la sainte expédition de l'empereur, ambitieux pour son fils comme pour lui, et ce à quoi il tenait avant de partir.

Après avoir ainsi assuré la paix *(omnia sua in firmissima pace fore constituens)* (1) et faisant en route mainte fondation pieuse, Frédéric Barberousse arriva à Ratisbonne. Là il remit tous les droits souverains à son fils Henri *(tradidit regalia Henrico filio suo)*, et à ses autres fils ce qui leur revenait en Souabe, en Bourgogne, de dignités, de revenus. Il n'y avait pas à Ratisbonne autant de croisés qu'on avait espéré d'en voir. Un certain nombre, par opposition, prenait un autre chemin; les chevaliers de la vallée inférieure du Rhin s'embarquèrent, au nombre de quinze cents, à Cologne, pour l'Océan et ne dépassèrent pas Saint-Jacques de Compostelle et Lisbonne; Louis de Thuringe qui prit le chemin de l'Italie dut s'embarquer à Brindes. D'autres avaient oublié leur serment, ou

(1) *Cont. St-Blas.*, c. XXXII.

étaient retenus, comme Léopold V d'Autriche, par leurs affaires. Le chevalier poëte Frédéric d'Hausen a pour eux une strophe sévère. « Ils croient échapper à la mort, » dit-il, « ceux qui frustrent Dieu de leur service. Ils se préparent quelque chose de pire ; ils le verront, à la fin, quand Dieu leur fermera la porte qu'il ouvre aux siens » :

Swanne im diu
Porte ist vor verspert
Die er tuot uf den
Liuten sin.

Après avoir un instant hésité, tout étant préparé, plus de vingt mille chevaliers déjà arrivés, nombre de charriots et de bateaux rassemblés sur le Danube, Frédéric donna enfin le signal du départ, 11 mai. Chemin faisant, il recueillit à travers la Bavière et l'Autriche, en comptant les chevaliers et les suivants, à peu près cent mille hommes, au dire des contemporains. Le roi de Hongrie, Bela, avec sa femme Marguerite, sœur de Philippe Auguste, vint le recevoir à Gran avec force compliments et présents ; et il assura le passage aisé et pacifique de cette grande masse, par dessus la Drave et la Save, puis le long du Danube, à Belgrade, jusqu'à Brandis (Branitschaw) (2 juillet), frontière de la Bulgarie, vassale de l'empire grec, où les difficultés commencèrent.

L'empereur Isaac l'Ange, non prévenu peut-être par Frédéric, n'avait envoyé personne pour recevoir le grand croisé à la frontière. A travers la forêt de Bulgarie, le long de la Morawa, les habitants avaient fait des abattis d'arbres ; de loin, ils décochaient des flèches et enlevaient les traînards. Dans la Serbie, à Nissa, les trois princes qui y régnaient poussaient Frédéric à agir contre l'empire grec.

Un cousin de l'empereur grec, Alexis, arriva à temps pour apaiser Barberousse. Le 30 juillet, la croisade, divisée en quatre corps, sous le commandement des princes et sous les bannières des évêques et des comtes, marcha en ordre de bataille, à travers les Valaques et les Grecs assez mal disposés. Ceux qui l'attaquaient et étaient pris, on les pendait « comme des loups », par les pieds, la tête en bas. A Sofia, où l'on arriva le 13 août, les habitants avaient fui. Les passes des Balkans, qui conduisaient de Bulgarie en Thrace, étaient hérissées d'obstacles et d'ennemis sur les hauteurs. On les franchit avec quelque peine et on arriva le 20 à Philippopoli, également vide.

Ici, autre surprise! Un envoyé de l'empereur byzantin vient annoncer au chef de la croisade qu'il n'aurait le passage libre qu'à la condition de livrer des otages et de promettre à l'empire grec la moitié des pays qui pourraient être conquis sur les Infidèles. L'emprisonnement de Robert de Nassau, qui avait été envoyé comme ambassadeur à Constantinople, en disait encore davantage sur les dispositions byzantines. Redoutant, en effet, une alliance de l'empereur allemand avec le prince serbe et avec le sultan d'Iconium, ses ennemis en Europe et en Asie, Isaac l'Ange avait fait avec Sala-Heddin une alliance presque offensive et défensive qui prouve combien déjà les intérêts politiques, en Orient aussi, balançaient les croyances religieuses. Frédéric n'était sans doute pas instruit de cette dernière circonstance. Il entra dans Philippopoli et répondit à l'empereur que la délivrance de son ambassadeur prisonnier était la première condition des pourparlers; puis, se remettant en marche, il dispersa l'avant-garde d'une armée grecque qui venait pour le surveiller, se dirigea sur Andrinople qu'il trouva également vide,

s'étendit dans tout le pays d'alentour et envoya prendre et occuper les principales places voisines pour avoir au moins dans la contrée de bons et larges quartiers d'hiver.

On pouvait se demander si la croisade allemande n'allait pas s'arrêter et occuper le pays, qui était beau d'ailleurs et offrait abondance de toutes choses. L'empereur Isaac l'Ange le craignait fort. Les rois de France et d'Angleterre, assurait-il, lui avaient fait dire que Frédéric voulait prendre Constantinople. On se rappelait que les Français avaient voulu le faire sous Louis VII. Les rapports des deux empereurs étaient fort tendus. Dans les échanges de pourparlers qu'ils entretenaient par ambassadeurs, ils se contestaient réciproquement, comme toujours, le titre d'empereur des Romains. Déjà Frédéric de Souabe était à Demotica et l'évêque de Wurtzbourg à Perbaton (Prowod) malgré les Cumans, les Alains et les Grecs qu'on chassait. L'empereur Frédéric concluait avec le prince des Serbes, derrière lui, l'alliance qu'il avait d'abord refusé de faire; et son fils Henri, qui était alors en Italie, reçut un jour l'ordre de rassembler une flotte pour se trouver dans l'Hellespont au mois de mars.

Le 5 février 1190, l'empereur allemand, après avoir laissé Andrinopoli en proie aux flammes, reprit sa marche en avant vers Constantinople. Le jeune Frédéric de Souabe, qui ouvrait la marche, arriva, dispersant les Valaques, brûlant les villes résistantes qu'il trouvait devant lui jusqu'aux côtes de la mer, à Ménos. Non loin de Constantinople, les croisés allemands, vivant en pleine abondance et en liberté, au milieu d'une population dissolue et amie du nouveau, oubliaient la croisade dans l'indiscipline et les délices, et rêvaient d'autres joies et une patrie nouvelle à Constantinople et sur les rives enchantées du

Bosphore. L'empereur Isaac l'Ange, effrayé et averti par son beau-père, le roi de Hongrie, Bela, s'engagea par serment prêté solennellement dans Sainte-Sophie, à accorder à Frédéric tout ce qu'il voulut pour le passage de Gallipoli à Sestos, sur l'Hellespont, soit quinze galères armées, soixante-dix vaisseaux de transport, cent quarante gros bateaux, des vivres assurés et dix-huit otages de race royale.

Le 1er mars, d'après ces conventions, Frédéric, à l'avant-garde lui-même, se remit en marche d'Andrinople. Malgré une forte pluie et un terrain détrempé, où il fallut laisser maints charriots, il arriva le 21 mars à Gallipoli, où il trouva quelques vaisseaux pisans et vénitiens. Le jeune Frédéric de Souabe, le premier, passa de suite (22) sur les vaisseaux grecs au rivage asiatique, suivi bientôt des Souabes et des Bavarois. Un gros temps, le 27, interrompit l'opération; elle reprit le 28, jour où passa l'empereur lui-même, et elle fut terminée le 30. On s'aperçut que le nombre des croisés était un peu diminué; il manquait surtout des chevaux et des bêtes de trait. Le 1er avril, l'Alexandre chrétien, qui se proposait de traverser en diagonale l'Asie Mineure et la sultanie d'Iconium, dont le souverain lui avait encore récemment envoyé une ambassade avec des présents, prenait la route du sud-est, et passait sans encombre, le célèbre Granique. Là un pays montagneux, coupé de quelques vallées fangeuses, le conduisit à Sardes. Inquiété seulement par des brigands grecs des montagnes, il entra le 21 à Philadelphie, la plus forte place des Byzantins dans cette région. Il y eut quelques querelles pour les vivres entre les croisés et les habitants. Le 23, en arrivant vers le sud-est, du côté des frontières de la sultanie d'Iconium, on vit les premiers escadrons des Turcs, et l'on se mit sur ses gardes.

Le chemin montueux du Tmolus et ses torrents, les affluents du Méandre, les ruines de Tripoli-la-Petite et de Hiéropolis, guidèrent l'armée jusqu'à la fertile et luxuriante plaine de Laodicée, la dernière des villes grecques. Là commençait le territoire des Infidèles, où les croisés devaient rencontrer les plus grandes difficultés.

Le sultan d'Iconium, Kilidj-Arslan, avait traité avec Frédéric ; mais, las du pouvoir, il venait de partager son territoire entre ses dix fils qui n'étaient point aussi sûrs. Frédéric donna l'ordre aux siens de respecter les maisons, les hommes et les bêtes pour s'assurer le passage. Mais les escadrons de Turcomans arrivent et, dans un pays coupé de marais salins, hérissé de raides hauteurs, interrompu par des steppes arides, ils entravent la marche de la croisade ; nuit et jour, ils arrêtent les approvisionnements, interdisent aux fourrageurs et aux servants l'accès des champs ou des sources. Les chevaux, les bêtes de somme, commencent à mourir d'inanition. Les vivres pour les hommes deviennent rares et chers. Frédéric, près de Sozopolis (30 avril), fait tête aux assaillants et en tue trois cents en plaine. Le 3 mai, il arrive à un défilé où, il n'y avait pas bien longtemps, une armée grecque avait péri. Les Turcomans l'occupent. Un prisonnier turc indique à l'armée un chemin qui tournait le défilé vers Philomélion, par des hauteurs où hommes et chevaux gravissent lentement et avec peine, tandis que le jeune duc de Souabe et le margrave de Bade, au péril de leur vie, couvrent les derrières. Nouvelles attaques, nouvelle pénurie de vivres ensuite à travers une nouvelle plaine ! Le chevalier poète Frédéric von Hausen y périt. On commence à manger les chevaux et les mulets qui n'avaient point de nourriture, et on les fait cuire avec les selles et les traits, faute de bois.

on espérait encore reprendre Jérusalem, ou au moins les rapporter sur la terre qui avait vu naître le grand empereur. Mais, lorsque l'armée allemande, avec les rois de France et d'Angleterre, arrivés à leur tour par mer en Terre-Sainte, était à Saint-Jean-d'Acre, la peste se déclara avec fureur parmi les assiégeants. Le jeune Frédéric en mourut; on n'avait plus souci de garder les cadavres, et le père et le fils furent enterrés dans le sable, on n'a jamais su à quel endroit, aux environs de la ville assiégée (1).

Ainsi l'empereur, né dans un petit coin de la Souabe, qui avait escaladé les châteaux des Burgraves, renversé les fortifications de Mayence, pris Brunswick sur Henri le Lion, touché plus d'une fois le territoire de la Pologne et du Danemark, visité six fois l'Italie, en vainqueur ou en maître, assiégé Milan qu'il avait détruit, Rome qu'il avait prise, Venise où il avait, après une longue lutte, fait la paix avec un pape, traversé Arles, Lyon où il avait été couronné, Besançon où il avait pris femme, et rencontré, tantôt en ami tantôt en adversaire, sur leur territoire, les souverains de la France, laissait ses héroïques restes dispersés sur la grande route de la Terre-Sainte, sans avoir vu Jérusalem!

(1) Voir la récente brochure de M. H. Prutz : *Kaiser Friedrichs I. Grabstætter.*

XIV

Jugement sur Frédéric Barberousse ; philosophie de l'histoire de ce temps.

La mort lointaine de celui qu'on compara aussitôt, en Allemagne, « à Moïse mourant avant de voir la terre promise », acheva d'idéaliser la grandeur de l'empereur qui avait rempli l'Europe et l'Asie du bruit de son nom. La légende se fit assez promptement autour de sa mémoire et s'accrédita surtout au milieu des temps d'anarchie intérieure ou de décadence qui suivirent. Le peuple allemand, se rappelant plutôt alors la renommée des hauts faits de Frédéric que les souffrances qui avaient aussi accompagné son brillant règne, ne pouvait se persuader que le héros fût mort, et il attendait toujours sa réapparition. Il était endormi seulement, répétait-on, dans une caverne des montagnes de la Cilicie. Un pâtre l'y avait vu. En pénétrant par la voûte sombre d'une caverne, il s'était tout à coup trouvé dans une salle illuminée par une lampe éblouissante. Le héros était assis là, dans son armure, et il sommeillait, le coude appuyé sur une table de marbre. Il y était depuis longtemps; car sa barbe avait fait neuf fois le tour de la table. Réveillé par le bruit des pas du pâtre, Frédéric ouvrit la bouche et dit : « Les corbeaux volent-ils encore autour de la montagne? » Et, sur la réponse affirmative du pâtre, le héros se rendormit, attendant sans doute le soir des siècles. C'est une légende que les écrivains et les pro-

fesseurs en Allemagne, il y a plus de dix ans, aimaient souvent à rappeler avec une sorte de secret espoir qui appartenait plus à la politique qu'à la science, comme si le retour du grand empereur, réveillé de son long sommeil, devait leur ramener des temps de domination et de gloire sur lesquels ils se faisaient peut-être pour l'avenir comme pour le passé, d'ambitieuses illusions.

Récemment encore, dans le premier enthousiasme, maintenant affaibli, de la restauration de l'empire, en Allemagne, sur la foi d'une tradition erronée, d'après laquelle les restes du grand empereur seraient dans un sarcophage déposé en une vieille église en ruines de l'ancienne ville de Tyr, une commission scientifique, envoyée de Berlin vers les côtes de la Phénicie, devait chercher, reconnaître ces reliques qui auraient été pompeusement ramenées en Allemagne, après sept siècles, pour être déposées dans la cathédrale enfin achevée de Cologne; une œuvre commencée aussi de ce temps! Un savant de cette commission aurait bien voulu retrouver, quand même, les ruines de l'église, le sarcophage et les restes. Mais le plus récent historien allemand de Barberousse, le savant et consciencieux Hans Prutz, dont nous avons beaucoup profité dans cette étude, n'a pas permis que la vérité fût méconnue par un patriotisme mal entendu. Les restes de Frédéric Barberousse sont mêlés au sable de la campagne de Saint-Jean-d'Acre, qui a vu sous ses murailles aussi passer d'autres grandeurs éphémères. La cathédrale de Cologne, dont l'achèvement a été célébré récemment par le premier souverain prussien de l'empire allemand restauré, dans un temps où s'est bien affaiblie la foi qui en avait conçu le plan gigantesque, ne possèdera point cette relique; et qui peut s'assurer que le nouvel empire despotique, relevé

au nom de souvenirs ambitieusement ressuscités d'un autre âge et étayé cependant avec toutes les ressources de la politique et de l'art militaire modernes, pourra survivre à ses fondateurs, en dépit des principes modernes de liberté politique, d'indépendance nationale, de progrès social et de pacification générale, qui forment cette foi nouvelle du XIXe siècle, à laquelle cette restauration même a, au dedans comme au dehors des nouvelles frontières allemandes, porté la plus étonnante et la plus cruelle atteinte?

La personne et l'œuvre de Frédéric Barberousse seraient peut-être mieux appréciées à l'aide des historiens mêmes du temps, et surtout du principal d'entre eux, Otton, abbé de Frisingen, petit-neveu de l'empereur Henri IV, demi-frère de Conrad III et oncle de celui dont il a écrit l'histoire. On sait que cet Otton, élève de l'abbaye de Cîteaux, moine à Morimont (Champagne), une des quatre grandes abbayes, filles de cet ordre célèbre, puis abbé de Frisingen, avait écrit, selon le goût du temps, une chronique déjà assez considérable, quand Frédéric Barberousse, en lui en demandant communication, le pria d'écrire l'histoire des hauts faits *(gesta Fred. I)* (1) qu'il commençait alors à accomplir. Le prince abbé ne pouvait rien refuser à son neveu. Mort à Morimont, dans sa première abbaye, il ne put terminer l'histoire d'un plus jeune que lui; et Frédéric qui, de son vivant, prenait soin de sa mémoire, en commanda la suite à un élève de son oncle, le moine Radevic ou Ragevin, plus froid, plus indépendant, plus exact, mais moins animé et moins intéressant.

Otton de Frisingen n'apporte pas seulement dans son ouvrage une certaine mélancolie qu'on peut attribuer à sa

(1) Voir la petite brochure de M. Prutz.

double qualité de prince du sang et de moine de conviction et à la dure misère des temps; il y met une sorte de philosophie mystique qui ne laisse pas que d'être instructive.

Inspiré, comme saint Bernard et comme les réformateurs chrétiens l'étaient souvent alors, par la doctrine augustinienne de la *Cité de Dieu,* Otton de Frisingen obéit aussi à cette idée dans l'exposition et dans le jugement des choses de son temps. Bien qu'il regarde le Saint-Empire romain germanique comme la suite de l'empire romain et de l'empire franc, il voit, dans ce passage de la souveraineté d'un peuple à un autre, un signe de caducité; et il n'est pas loin de croire que l'empire qu'il a sous les yeux, aux temps mêmes de son plus grand éclat, soit destiné à vérifier la prophétie de Daniel, c'est-à-dire « à être renversé, détruit par une pierre détachée de la montagne ». Cet empire est saint pour lui cependant; car il y voit aussi une création de la grâce divine, destinée à élever et à accroître par sa force et par ses bienfaits *(regni viribus et beneficentia)* l'Eglise elle-même. Mais il ne lui en paraît pas moins condamné à périr à travers les catastrophes des dynasties qui se succèdent. Le pape Grégoire VII, le premier, l'a atteint par un anathème jusque-là inoui; l'Eglise, en luttant contre lui, rend en faiblesse à l'empire ce que celui-ci lui donne à elle-même en force; et « l'empire tombera agonisant, pense-t-il, après avoir rempli son œuvre, au pied de l'Eglise qu'il a élevée ».

Ce n'est pas qu'Otton sépare entièrement l'empire de l'Eglise et qu'il voie dans l'un la cité terrestre, passagère, destinée à périr, et dans l'autre, la cité sainte, divine, éternelle. Non; « comme il y a, » dit-il, « dans l'Eglise de Dieu, deux personnes, la personne sacerdotale et la personne mondaine, séculière, l'histoire, depuis l'époque de

Théodose jusqu'au temps présent, n'est pas celle de deux cités, mais d'une seule Eglise constituée des deux éléments divin et humain ; et le prêtre, aussi bien que le laïque, peut, par une vie sans Dieu, manquer ce séjour de l'éternelle et sainte cité. » La cité céleste, pour lui, c'est celle du peuple brillant et nouveau des saints qui renoncent, selon le commandement de l'évangile, à leurs parents, aux richesses, à leurs passions, pour suivre le seul Christ; c'est-à-dire le peuple des moines qui rayonne sur toute la terre, depuis l'Egypte jusqu'à la Germanie et la Gaule (1).

La cité sainte, pour ce prince, tombé de deux dynasties dans un couvent, ce n'est donc pas l'Eglise du siècle, c'est l'Eglise régulière. Elle est dans les ordres religieux. L'empire et le sacerdoce, la souveraineté temporelle et la souveraineté ecclésiastique « se livrent un éternel combat; elles font succéder, en les renversant mutuellement, les papes aux papes et les rois aux rois. La malheureuse Rome est assiégée, prise, ravagée, » Otto de Frisingen éprouve du dégoût à dire combien de fois. Mais, « les choses du siècle passant, » l'empire tombera, frappé par sa propre épée aussi bien que par celle de l'Eglise. C'est un jugement de Dieu; Otton s'interdit, comme un péché, de l'approfondir, parce qu'il est au-dessus de sa portée; mais il n'en est pas moins tel, parce que Dieu ne laisse rien arriver sans but. Dans la biographie même de son illustre neveu, où il se souvient davantage qu'il est de race royale, Otto de Frisingen a le sentiment de cette caducité dont il n'excepte pas l'Eglise. « Elle aussi, l'Eglise séculière, la hiérarchie, elle passera. C'est elle qui est la pierre détachée qui frappe

(1) Otto de Frisingen, *Chron.*, VI, VII, VIII, *passim.*

le colosse d'argile aux pieds. Mais elle est détachée de ce sommet divin d'où jaillit la pure lumière et où est le vrai repos des saints. »

Frédéric avait lu ces passages écrits sous Conrad III, avant la grande lutte qu'il soutint contre la papauté; et Otton de Frisingen, appelé à raconter cette histoire qui reproduisait d'une façon plus éclatante des scènes qui n'étaient pas nouvelles, éprouvait à l'écrire cette mélancolie qui ne se dissimule pas toujours sous sa rhétorique. Il fut heureux sans doute de se retirer malade à Morimond où s'était passée sa jeunesse, pour se soustraire à une tâche, toujours plus douloureuse, qui augmentait ses souffrances et sa tristesse. Sous un voile mystique, il avait laissé percer qu'il prévoyait la chute de cette monarchie et même de cette dynastie ambitieuse, qui ne respectaient aucune indépendance; et les derniers événements qu'il avait à raconter n'étaient pas de nature à diminuer sa triste conviction.

Vaincu à Legnano, obligé de reconnaître la liberté des villes qu'il avait combattues, de se soumettre au Saint-Siège, à l'Eglise qu'il avait voulu mettre sous ses pieds, Frédéric lui-même, devenu plus modéré à la fin de sa vie, dut se rappeler plus d'une fois les mystiques prophéties du vieillard auquel il avait survécu. Une sorte de repentance inconsciente, mais bien naturelle chez un homme de ce temps, le ramène encore, après ses dernières luttes, sous la domination morale dans laquelle s'était passée sa jeunesse, au temps de Conrad III et de saint Bernard. Retourné comme à son point de départ, il termine sa vie politique, ainsi qu'il l'avait commencée, par une croisade. Espérait-il trouver grâce pour sa dynastie, qu'il sentait peut-être frappée, par une belle mort?

Il est certain que la décadence de l'empire et de la dynastie des Hohenstauffen commence avec lui. Sous lui, la vieille constitution allemande est détruite, frappée par ses propres mains. Sous lui, l'Eglise reprend vigueur ; elle retrouvera pour un temps, contre ses successeurs, un autre Grégoire VII : Innocent III. Sous lui, surtout, la liberté nationale et populaire des villes italiennes a, une première fois, secoué la domination impériale allemande. De toute part, sous Frédéric Barberousse, l'édifice du Saint-Empire romain germanique est ébranlé. Mais, comme l'empire et le Saint-Siège, comme l'Etat et l'Eglise ne sont point séparés, ainsi que le dit Otton de Frisingen, la monarchie des Hohenstauffen ne sera pas renversée sans entrainer en partie dans sa chute l'Eglise et surtout le Saint-Siège qui sont, bon gré malgré, solidaires de l'empire. En frappant l'empire, le Saint-Siège se frappera lui-même et il aura sa déchéance à son tour.

La pierre qui était venue ébranler les pieds du colosse d'argile, était détachée en Italie des sommets d'un avenir encore inconnu et voilé des vapeurs du matin. Dans les vicissitudes changeantes des dominations despotiques et des révolutions populaires qui trouvent toujours leur fin dans leurs excès mêmes, l'avenir annonce toujours par des chocs avant-coureurs la chute de ces ambitions monarchiques sans mesure, qui ont pour seul but la conquête et la domination égoïstes du monde, et qui s'appellent, dans l'histoire ancienne, Nabuchodonosor ou Démétrius Poliorcète et, au moyen âge, Frédéric Barberousse.



LIVRE X

CHAPITRE XXII

L'EMPEREUR HENRI VI

Le fils de Frédéric Barberousse avait vingt-quatre ans, en 1189, lorsque le départ de son père laissa le pouvoir entre ses mains. Il avait pris depuis quelque temps, déjà grâce à la condescendance paternelle, l'habitude de l'exercer; et il y avait fait preuve d'une habileté précoce, mais aussi d'un orgueil, d'une opiniâtreté et même d'une violence de volonté que l'expérience, chèrement achetée, de Barberousse n'approuvait pas toujours. C'était sur ces jeunes épaules que reposait le fardeau des couronnes de Germanie, d'Italie, de Bourgogne et bientôt de Naples et de Sicile, peut-être de la domination de l'Occident. La figure pâle et longue, le corps petit et frêle, le front haut, sous ses cheveux blonds, le visage déparé par la perte d'un œil, assez instruit dans le droit romain et dans le droit canon, mettant sa volonté changeante au-dessus de sa parole, plus fier encore, moins chevaleresque que son père, quoiqu'il eût du goût pour la poésie et pour les poètes, ce jeune homme n'avait pas même les scrupules de conscience ou de sentiments qui avaient quelquefois mitigé l'excès de l'ambition impériale de Frédéric. Il se trouva bientôt dans des con-

jonctures qui lui enseignèrent que la prudence était la qualité dont il avait peut-être le plus besoin (1). L'Allemagne, dont il avait été laissé régent, l'Italie, dont il avait été fait *César* par la volonté paternelle, faillirent lui échapper pendant que son père était à la croisade et il eut à faire de suite un rude apprentissage du pouvoir.

I

Renouvellement de la guerre entre les Welfen et les Wiblingen en Saxe. — Première expédition de Henri VI en Italie. — Son couronnement à Rome par Célestin III. — Il est repoussé du royaume de Naples par Tancrède de Lecce, roi national. — Conjuration générale en Allemagne contre Henri VI. — (1190-1193).

Le jeune régent de l'empire était, sur les bords du Rhin, occupé à apaiser quelques querelles féodales, souci ordinaire de ces potentats, quand l'ancien adversaire de son père, le Welf Henri le Lion, parti d'Angleterre, arriva en Saxe, dans sa patrie *(repatriavit)*, à la Saint-Michel (oct. 1189), malgré le serment juré à l'empereur Frédéric (2). Le nouveau roi d'Angleterre, Richard Cœur-de-Lion, beau-frère de l'ancien duc de Saxe, peut-être le roi de Danemark, Knut VI, son gendre, avaient-ils poussé ce vieux

(1) V., pour Henri VI, Tœche, *Kaiser Heinrich VI*, 1867 ; et Karl Rausch, *Die Staatsrechtliche Stellung Mittel Italiens unter Heinrich VI.* — Cohn., *H. VI, Rom. und Neapel.* — (2) V., pour Henri le Lion, Prutz, *Gesch. H. de L.*, I, 1, p. 382. — Philippson, *G. H. de L.*, II, 5, p. 305.

rival des Hohenstauffen à cette nouvelle lutte! Il avait aussi quelques raisons de l'entreprendre. Depuis la mort de Mathilde sa femme, les anciens ennemis du Lion avaient attaqué les domaines qui lui avaient été laissés ; et l'autorité impériale n'avait pas su ou voulu les protéger. C'était la cause du renouvellement de la querelle des deux familles des Welfen et des Wiblingen qui avait déjà tant coûté à l'Allemagne. La transmission du pouvoir dans la nouvelle dynastie, qui comptait déjà deux souverains, allait-elle être menacée ? Elle donna lieu au moins à une de ces petites guerres terribles dont l'Allemagne était si souvent le théâtre ; et c'était un triste commencement de règne.

Le moment semblait bien choisi au vieil adversaire de Barberousse pour reprendre la lutte, quoiqu'il pût paraître étrange qu'un prince ayant la réputation d'être pieux attaquât un croisé pendant son absence. Il n'avait devant lui, en Allemagne, qu'un roi jeune, en Saxe, qu'un duc impuissant, Bernard d'Anhalt. Deux de ses anciens ennemis, Adolphe III de Schauenbourg, comte de Holstein, et Louis, landgrave de Thuringe, étaient à la croisade. A l'arrivée du Lion, le puissant évêque de Brême lui donne en fief le comté de Stade ; et plusieurs de ses anciens vassaux de l'Ostphalie, des hommes du Holstein même, accourent au-devant de lui. On saluait en sa personne, si non l'adversaire des Wiblingen, au moins l'ancien dompteur des Slaves païens. Sa présence seule faisait reprendre courage au comte de Schwerin, Gunzelin, fort exposé dans ce pays depuis la chute du Lion ; et elle rejetait celui qui gouvernait le Holstein, pour le compte du croisé Adolphe, jusque dans Lubeck. Quelques villes et châteaux tentèrent de résister à l'ancien duc de retour. Henri le Lion en fit un exemple. Bardewick, autrefois florissant sur l'Elbe,

fut emporté d'assaut, les hommes passés au fil de l'épée, les femmes et les enfants fort maltraités, les fortifications détruites, les maisons brûlées; il resta à peine une église sur le portail de laquelle on lut plus tard les mots *Vestigia Leonis*. La riche ville de Lubeck abandonna le régent d'Adolphe de Holstein, à qui Barberousse l'avait en partie donnée; elle reconnut son ancien bienfaiteur. En moins de six semaines, Henri le Lion avait réduit plus de trente villes ou châteaux, entre autres celui de Lauenbourg (1). La fortune semblait devoir encore favoriser sa vieillesse.

Le jeune Henri VI, furieux, crut sa jeunesse méprisée (2). Il se rendit, malgré l'hiver, en Saxe, à Mersebourg et ordonna aux princes dont il disposait encore dans le midi de la province et aux archevêques du Rhin de se trouver dans un mois devant Brunswick qu'occupait bravement le fils du Lion, de même nom que son père. L'Ascanien Bernard d'Anhalt, investi du duché et de l'Ostphalie, l'archevêque de Cologne, Philippe de Heinsberg, à qui appartenait la Westphalie, tous deux ayant recueilli précédemment les dépouilles du Lion, l'archevêque de Mayence, Conrad, dont la piété et le dévouement s'exaltèrent jusqu'à la cruauté, se signalèrent par d'affreux ravages dans les environs de cette ville, en désespoir de ne pouvoir emporter la ville même. Le fils de Barberousse, lassé par l'hiver, quitta la place, la rage au cœur *(amaro animo)* et donna l'ordre aux siens de revenir au printemps suivant. Il fut cependant consolé par les échecs que Henri le Lion éprouva bientôt lui-même à son tour.

(1) Bened. Petrob., p. 495 : *Expugnavit in brevi tempore plus quam trigenta castella.* — (2) Arn. Lub. : *Rex autem juvenis indignatus est.*

En effet, au moment où l'un des fidèles du Lion, Walter de Baldenseile, assiégeait Sigeberg, la dernière forteresse que possédât encore Adolphe III, les Holsteinois, changeant tout à coup de parti, attaquent ses troupes en force et le font prisonnier. L'évêque de Brême, Hartwich, est en même temps chassé par les siens et cherche à son tour un asile en Angleterre. Le Lion essaye de regagner la fortune; il envoie le comte de Ratzebourg, celui de Schwerin et son écuyer Jordan contre le Holstein. Ses lieutenants sont battus aussi, faits prisonniers et mis aux fers. Il fallait avoir recours à des alliés puissants. Le fils de Henri partit demander aide et secours au roi Richard d'Angleterre qui traversait alors la France pour s'embarquer sur la Méditerranée en même temps que le roi Philippe-Auguste. Mais pouvaient-ils se distraire de la croisade? On croyait à un retour terrible du jeune roi Henri VI en Saxe pour le printemps de 1190, quand les nouvelles du midi de l'Italie, sur lequel le jeune souverain comptait aussi régner en maître, changèrent ses dispositions et amenèrent brusquement une paix au moins momentanée en Allemagne.

Le roi normand de Naples et de Sicile, Guillaume le Bon, était mort le 18 novembre 1189. La reine Constance, fille de celui-ci, femme de Henri VI, était la seule héritière légitime du royaume. Les grands de Naples et de la Sicile avaient déjà, du vivant du feu roi, reconnu les droits que le mariage ménagé par Frédéric Barberousse semblait avoir assurés à son fils. Mais bientôt un sentiment bien naturel d'indépendance dans ces contrées lointaines, le souvenir des cruautés que les Allemands avaient commises, à plusieurs reprises, même au midi de la péninsule, parlèrent. On proclama à Palerme un bâtard du fils du roi Ro-

ger II, Conrad de Lecce. C'était un homme brave et ambitieux, d'abord assez remuant sous Guillaume Ier le Mauvais, puis serviteur fidèle de Guillaume II le Bon. Devenu très populaire, il venait d'être reconnu roi à peu près unanimement des deux côtés du phare, et c'était cette nouvelle qui arrivait en Allemagne.

Henri VI pouvait-il renoncer à cette succession au-delà des Alpes? C'était sur elle que son père avait fait reposer l'espoir de la revanche de l'empire contre le Saint-Siège et contre la péninsule; sur elle que, par la domination de la Méditerranée, il espérait frayer à ses successeurs la conquête même de cet empire d'Orient qui se prétendait encore romain, en dépit du saint empire romain germanique, et qui avait gêné même ses prédécesseurs en route pour Jérusalem! Henri VI d'ailleurs, dans son récent séjour en Italie, pendant les années 1186 et 1187, avait tout fait pour s'assurer la prise de possession du royaume méridional. Il avait mis la main par lui-même ou par ses agents sur toute l'Italie centrale qui séparait la Lombardie, dont le sort était réglé, du royaume du midi, objet de son ambition. C'était là où le jeune homme s'était essayé au gouvernement, à la domination; et il s'y était déjà montré passé maître. Son père Barberousse avait sacrifié en partie l'Italie, après Legnano, pour recouvrer l'Allemagne. Lui, il songeait plutôt à sacrifier, au moins provisoirement, quelque chose en Allemagne, pour prendre ses compensations en Italie.

Dans l'Italie centrale, en effet, suivant les plans de Frédéric Barberousse, Henri VI s'était déjà, en 1186 et 1187, efforcé de faire de ces provinces, partagées entre les indépendances locales ou les prétentions pontificales, un véritable pays d'empire. Les causes d'hostilité n'y man-

quaient pas, entre les éléments rivaux des seigneurs laïques et ecclésiastiques et des villes. Il avait achevé de les diviser, en favorisant les uns aux dépens des autres et il avait commencé à les soumettre tous à une administration tout allemande et impériale. L'œuvre était déjà fort avancée. En favorisant les villes et les comtes de la Romagne qui s'étaient affranchis de l'antique autorité des évêques de Ravenne, il avait amené les puissances municipales, féodales, même ecclésiastiques de la province, les villes de Ravenne, de Rimini, de Bologne entre autres, les comtes de Bertinoro, les évêchés de Forli et de Faenza à ne relever que de l'empire. Déjà, en 1187, un comte de Romagne était délégué du sérénissime Henri *(ex delegatione serenissimi regis Henrici)* pour y représenter son autorité. Plus au sud, une des créatures des Hohenstauffen, Conrad de Lutzenhard, un Souabe, surnommé par les Italiens *Mosca-in-Cervello*, était fait marquis d'Ancone, dans une marche dont l'organisation allemande remontait aux empereurs franconiens, et où maints comtés, maints évêchés et maintes abbayes relevaient déjà directement de l'empire (1). Il n'était pas jusqu'à l'ancien duché de Spolète dont l'autorité ne fut déjà confiée sur les comtés, les évêchés et les couvents du pays à un autre des serviteurs dévoués des Hohenstauffen, Conrad d'Urslingen.

Dans la Toscane, l'ancien marquisat de Tuscie, où des villes comme Florence, Pise, Lucques, Pérouse, Sienne, marchaient sur les traces des villes lombardes, Henri VI n'était pas aussi avancé. Mais il savait varier partout sa politique. Il y comblait de privilèges les seigneurs, les évêques, les

(1) Voir Karl Rausch, *Die Staatsrechtliche Stellung Mittel-Italians unter Henri VI*, p. 3 et *sqq*. Vienne, 1878.

couvents et des corporations comme celles de Vallombreuse et des Camaldules; il y favorisait également les marquis de Malaspina et les comtes de Garfagnagne. La petite ville de Sienne avait espéré défier, sur son sommet couronné de fortifications, l'autorité de Henri en chassant les nobles (1). Celui-ci lui imposa un instant un comte allemand et la priva d'une partie de ses privilèges. Un Anselme de Kunigsberg porte déjà en Toscane le titre de président (*præses*). Enfin, on a vu que, poussant à l'extrême la lutte de son père contre la curie romaine, Henri VI s'était fait prêter serment par les barons des villes et les bourgeois du patrimoine de saint Pierre. Il y avait signé des diplômes comme un souverain et avait attiré dans son camp les premiers personnages de Rome.

La voie semblait entièrement aplanie pour Henri VI jusqu'aux frontières du royaume de Naples; et l'œuvre commencée par Barberousse dans le centre de la Péninsule presque achevée. A la nouvelle de la vacance de la couronne de Sicile, Henri VI termina donc brusquement et presque sans marchander la guerre contre Henri le Lion, par l'entremise des archevêques de Cologne et de Mayence, à Fulde. Le vieil Henri le Lion (2) consentit à ouvrir à quatre endroits les murailles de Brunswick et à livrer ses deux fils en ôtage pour l'expédition d'Italie. Il partagea la possession de Lubeck avec Adolphe de Schauenbourg. A ces conditions, on lui promit la restitution de ses dignités et biens (mai 1190). La paix était rétablie au Nord de l'Allemagne pour permettre à Henri VI de porter la

(1) Ficker, *Forschungen*, II, 233 et *sqq*. — Stumpf., *Regest*. — (2) Ann. Lub. : *Dux, mediante ap. Mog., Col. pro gratia regis laborare cœpit*.

guerre au Sud de l'Italie. Il se dirigea, en effet, sur les Alpes, malgré l'hiver, à la fin de 1190. Mais il allait avoir affaire à plus forte partie qu'il ne pensait.

Elu roi de Naples et de Sicile par l'influence de Matthæus, archevêque de Palerme, soutenu par le pape Clément III et par la curie romaine peu désireuse de voir la couronne de Sicile réunie à la couronne impériale, Tancrède de Lecce semblait d'abord devoir être un heureux bâtard. Avec la fierté de son père et les grâces de sa mère, il avait promptement mérité le titre de roi. En Sicile, il contenait les Sarrazins dans l'intérieur de l'île ; sur la terre ferme, il soumettait les barons de l'Apulie, ses principaux ennemis, entre autres le comte d'Adria, qui visait à la couronne et qui mourut prisonnier. Déjà il était l'idole du peuple. Une première armée d'Allemands, conduite par le chancelier de Henri VI, Diether (Thierry), envoyé en avant, et par Conrad de Lutzenhard, le belliqueux margrave d'Ancone *(bellicosus marchio)*, pénétra, à travers les Abbruzzes, jusqu'au golfe de Tarente; mais elle ne résista pas au climat.

L'arrivée à Messine des deux rois de France et d'Angleterre, Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion, en route pour Jérusalem, aurait pu apporter un nouvel appui au roi national. Richard Cœur-de-Lion était, on le sait, le frère de Jeanne, la veuve de Guillaume le Bon, et le beau-frère de Henri le Lion. C'était assez pour faire de lui un ennemi de Henri VI. Il prit en effet Tancrède de Lecce sous sa protection et s'engagea même à le défendre dans son royaume contre tout ennemi (1). Mais le roi de France,

(1) Voir Pierre d'Ebulo, 2, 1059. — *Ann. Marbach.* — Bened. Petrob., 640, 20.

Philippe-Auguste, allié de Henri VI, trouvait mainte occasion de se plaindre du roi d'Angleterre. Ils se neutralisèrent l'un l'autre ; et, d'ailleurs, en faisant voile pour la Terre-Sainte, ils laissèrent la question se débattre entre les deux plus intéressés.

La nouvelle de la mort de Frédéric Barberousse, arrivée au jeune Henri VI au milieu des Alpes, n'arrêta pas les quatre mille bons chevaliers qu'il conduisait avec l'archevêque de Cologne, Philippe de Heinsberg, redevenu maintenant son serviteur dévoué. En effet, Henri VI descendait les Alpes le 6 janvier 1191 à Botzen et arrivait à Lodi le 10. Le fils de Frédéric Barberousse ne venait pas seulement, du chef de sa femme Constance, revendiquer le royaume de Naples et de Sicile. Il se proposait d'aller d'abord recevoir à Rome la couronne dont son père lui avait obtenu la promesse, sous Clément III, quand il partit pour la croisade. A Lodi, tout en comblant de ses faveurs et de ses privilèges les villes de Côme, de Plaisance, de Crémone, les marquis d'Este et de Montferrat, pour prouver qu'il comptait, comme autrefois ses prédécesseurs, sur la haute noblesse et sur les villes ennemies de Milan, il envoie des députés au pape Clément III, aux cardinaux, aux sénateurs (1) de Rome, pour offrir la restitution du patrimoine entier de saint Pierre où il avait commis plus d'une usurpation. Le pape promet de couronner Henri à Pâques dans Saint-Pierre. De Bologne, où il arrive le 11 février et met la Romagne sous la domination d'un margrave ainsi que le territoire d'Ancone, le fils de Barberousse passe les

(1) Roger Hoveden, p. 680 : *H. misit nuntios suos ad P. et card. et sen. urbis, petens romanum imperium.*

Apennins. Dans la Toscane, qu'il confie au gouvernement d'un duc, il renouvelle l'alliance faite par Frédéric Ier, au commencement de son règne, avec Pise. Pour avoir à sa disposition les vaisseaux de celle-ci contre la Sicile, il lui promet une partie du trésor royal normand, ce qui ne l'empêche pas de traiter aussi avec Gênes, sa rivale et de lui faire de plus belles offres encore. Il met un duc allemand à Spolète pour avoir tout le centre de l'Italie sous la main ; et il partait pour Rome, quand la mort du pape Clément III, avec lequel il s'était entendu, lui crée de premiers embarras.

Les cardinaux avaient élu, pour succéder à Clément, le plus âgé d'entre eux, Célestin III, 30 mars. C'était un vieillard de quatre-vingt-cinq ans, pieux et faible. Mais la curie romaine veillait aux intérêts politiques du Saint-Siège. Elle savait que Henri VI se faisait garantir par ses alliés en Toscane les biens de la comtesse Mathilde. Elle obtint du nouveau pape qu'il ajournât de se faire consacrer, afin de laisser passer, sans pouvoir le couronner, Henri VI pressé d'agir, jusqu'aux frontières napolitaines.

Mais on vit clairement pour la première fois que rien ne coûtait au fils de Barberousse pour arriver à ses fins. Les papes Clément III et Célestin III n'avaient obtenu des Romains de rentrer au Vatican qu'en promettant de détruire dans la Sabine l'ancienne ville de Tusculum, devenue la rivale de la Rome déchue du moyen âge. Jusque-là cependant, soit impuissance, soit scrupule, ils n'avaient rien tenté contre cette ville et cette forteresse dont les sentiments impériaux étaient connus. Arrivé, après avoir descendu le Tibre, sur les bords du lac Bracciano, au nord de Rome, Henri VI était fort empêché, entre les sollicitations des Tusculans et des Romains acharnés dans leurs vieilles luttes. Il

mit d'abord garnison dans la montagne à Tusculum, tandis que ses soldats dans la plaine ravageaient les vignes et les oliviers des environs de Rome. Mais les habitants de Rome lui demandèrent seulement de retirer sa garnison de Tusculum pour les laisser faire ; et ils persuadèrent au pape de cesser son opposition au couronnement d'Henri VI, en lui promettant une partie des dépouilles de la ville ennemie (1). C'est ce que voulait surtout le fils de Barberousse ; il retira ses soldats de Tusculum. L'ambition impériale, les haines romaines et la cupidité pontificale condamnèrent à la ruine l'une des plus célèbres villes de l'antiquité qui, grâce à sa situation élevée et facile à défendre, avait porté son ancienne prospérité jusqu'à cette époque. L'horrible pacte s'accomplit.

Le 14 avril, le pape fut consacré. Le lendemain matin, 15, jour de Pâques, accompagné des cardinaux, il se rendit du palais de Lateran à Saint-Pierre, pour y attendre le roi Henri VI, sa femme Constance, l'archevêque de Cologne Heinsberg, nombre de chevaliers en armes. Henri VI, gravissant la colline du Vatican, fut reçu par le préfet de Rome à mi-chemin, entre le château Saint-Ange et Saint-Pierre, à la petite église de Sainte-Marie Transpontine ; il jura entre les mains des sénateurs de respecter les privilèges de la ville. Les chants du clergé, qui l'attendait au haut de l'escalier conduisant à la vieille basilique constantine de Saint-Pierre de Rome, l'accompagnèrent jusqu'à l'endroit où le pape l'attendait.

Après avoir monté les trente-cinq marches de l'escalier,

(1) Arn. Lubeck, IV. 4 : *Fac nobis justitiam de castellis tuis et erimus pro te ad D. papam ut coronam imperii super caput tuum ponat.*

le roi et la reine baisèrent les pieds du pape. Le roi jura devant Dieu et devant saint Pierre d'être le défenseur du Saint-Siège et de l'Eglise. Il s'engagea à lui restituer ce qui avait été enlevé à son domaine et à lui rendre Tusculum. Le pape lui demanda trois fois s'il voulait la paix avec lui et avec l'Eglise, et, sur sa réponse trois fois affirmative : « Je te donne la paix, » lui dit-il, « comme le Seigneur l'a donnée à ses disciples, » et il le baisa, sous l'image de la croix, au front, au menton, sur les deux joues et sur la bouche ; ils entrèrent ensuite ensemble par la porte de fer dans l'atrium circulaire, fermé d'un double rang de colonnes, qui conduisait à la façade de la basilique même. Après l'avoir traversé, le pape entra le premier dans la basilique par la porte d'argent et, tandis que le roi resta en prières sous le portique, il alla se placer à la droite de la pierre ronde de porphyre encadrée de dalles qui était au milieu de la nef principale. C'est là que Henri VI vint encore trouver Célestin III. Sur cette pierre, il fit sa profession de foi apostolique, promit la chasteté, la patience, la miséricorde, la protection aux pèlerins et aux pauvres, toutes les vertus du souverain et de l'homme, qu'il devait si souvent oublier. On l'introduisit alors dans la chapelle de saint Grégoire où, de sa main, le pape lui remit, pour qu'il s'en couvrît, les vêtements ecclésiastiques, la mitre, les bottes et les sandales; et on lui donna d'abord l'ordination. Le futur empereur entrait dans l'Eglise pour la mieux protéger.

Tout le cortège pontifical se remit alors en marche. Les prêtres, suivant leurs grades, précédèrent le pape; celui-ci marchait le premier, l'empereur le second et l'impératrice la dernière ; on arriva au tombeau de saint Pierre. L'empereur et l'impératrice s'y agenouillèrent pour y prier; le

pape, du maître-autel, leur donna la bénédiction. Puis, le cardinal d'Ostie, en récitant des oraisons, oignit de la sainte huile l'empereur dépouillé de ses vêtements de dessus, au bras droit et aux aisselles. Enfin, à l'autel Saint-Maurice, dans le bras gauche de la croix, ayant devant lui le roi à gauche et la reine à droite, Célestin III donna au premier l'anneau, le ceignit de l'épée, lui posa une couronne sur la tête, et en mit également une à sa femme. La cérémonie religieuse se termina par la messe célébrée pompeusement au grand autel; Henri VI y offrit au pape le pain, un cierge et une pièce d'or, et il reçut de lui, ainsi que l'impératrice, le pain, l'eau et la communion. Alors, recouvert de l'armure impériale et ayant à la main l'épée de saint Maurice, l'empereur reparut aux yeux de tous les siens au haut de l'escalier de Saint-Pierre. Au bas, une mule y attendait Célestin III. Henri VI aida le pape à se mettre en selle et conduisit la mule par la bride, escorté des deux suites impériale et pontificale. On traversa les ponts pour arriver sur la rive droite; les rues étaient jonchées de fleurs, et toute la population consentante (*omnium Romanorum favore*) entonna des chants et reçut les largesses impériales jusqu'au palais de Lateran. Là un banquet, relevé d'une courte lecture pieuse et des chants de la chapelle du pontife, réunit les deux chefs de la chrétienté, assis enfin l'un à côté de l'autre en amis, comme on ne l'avait pas vu depuis longtemps. Jamais la cérémonie n'avait été si minutieusement ordonnée, et évidemment à dessein, pour rappeler d'anciens précédents ou en établir de nouveaux. Le jeune et ambitieux empereur se soumit à tout.

L'éclat de ce couronnement ne fit peut-être qu'éclairer davantage la honte de l'accomplissement de la dernière

condition du pacte qui l'avait amené. Le surlendemain, en effet, Henri VI livra Tusculum, la ville impériale fidèle, que ses soldats occupaient. Les Romains, animés de ces haines qu'on ne connaît que là, se précipitèrent dans les rues, envahirent les maisons; les mirent au pillage ou les détruisirent, massacrèrent ou mutilèrent les habitants et s'acharnèrent sur les murailles et sur les tours, qui les avaient si longtemps bravés. Ils rapportèrent à Rome, comme trophées, quelques pierres des monuments anciens qu'ils ne pouvaient entièrement détruire. Elles sont restées, encore aujourd'hui, comme le témoignage d'une antiquité glorieuse, mais en même temps aussi d'un acte déshonorant, au dire d'Otto de Saint-Blaise, pour le nouvel empereur, qui, de son camp, entre Rome et les collines environnantes, vit les flammes dévorer la ville et les habitants s'enfuir (*in hoc imperium non mediocriter deshonoravit*) (1).

Le fils de Barberousse laissait son honneur à Tusculum; il n'eut pas le profit dans le royaume de Naples. La prise, sur la frontière, de Rocca d'Arce et de Castel d'Ancio, emportés d'assaut, fit ouvrir les portes de Sora, d'Aversa, de Salerne, qui demanda à avoir dans ses murs la reine Constance alors malade, même de Capoue et du Mont-Cassin, dont le belliqueux abbé Roffrid était alité. Les comtes des Abbruzzes, de Celano, de Loreto, d'Aquila, de Molise, les évêques d'Aquino, de Chieti, allèrent au-devant de Henri VI. Mais c'était derrière les murs de Naples que le roi national, le comte d'Acerra et l'archevêque de Palerme, avec de vaillants défenseurs, attendaient l'agresseur. En

(1) Voir, pour tous ces détails, Tœche, Hist. d'Henri VI à l'année 1192.

mai 1191, l'empereur, avec ses chevaliers allemands et les comtes et évêques napolitains qui s'étaient déclarés pour lui, vient cerner la ville par terre; la flotte pisane, arrivée également, bloque le port. Mais l'amiral de Tancrède, Margarito, un marin connu dans toute la Méditerranée, qu'on appelait un nouveau Neptune, apparaît avec soixante-dix galères; il disperse les vaisseaux pisans. La chaleur du mois de juillet commence à décimer les Allemands. Les comtes d'Apulie, qui s'étaient ralliés à Henri VI, le quittent et, ce qui était plus grave, le fils de Henri le Lion disparaît; Henri de Brunswick, qui avait suivi l'empereur d'après le traité fait avec son père, voyant son frère, otage comme lui, succomber à la peste, s'enfuit en effet du camp allemand et passe, sans dire adieu à l'empereur, du côté des assiégés (*imperatore non salutato discedit*). La défection du fils de Henri le Lion, dans des circonstances plus critiques encore que celle du père, sous Barberousse, faisait une seconde fois tout manquer en Italie et rappelait aussi Henri VI en Allemagne.

La vieille querelle des Welfen et des Wiblingen allait-elle donc ensanglanter de nouveau l'Allemagne et l'Italie? Henri VI, malade lui-même, voyait mourir, entre autres, un frère à lui et le fameux archevêque, Philippe de Cologne, enfin son chancelier Diether. Il apprenait que les habitants de Salerne, pour se faire pardonner leur défection, livraient la reine Constance, sa femme, à l'amiral Margarito qui la remettait à Tancrède de Lecce. Le jeune Henri de Brunswick, transfuge, touchait à Rome, et il y recevait du pape Célestin III comme encouragement, un bref qui le déclarait, lui et son père, passibles seulement de l'excommunication romaine. Il échappait à tous les

pièges, franchissait la mer, traversait la Provence, la Bourgogne et arrivait en Saxe, où il répandait le bruit de la mort du fils dè Barberousse, pour déterminer en sa faveur, avec ses amis, une nouvelle élection (1) impériale.

Il fallait que Henri VI, quoique fort malade, se hâtât. Il traversa, en effet, toute l'Italie avec les débris de son armée qui diminuait encore en route. Déjà en Lombardie, les villes, soit impériales, soit nationales, se précipitaient les unes sur les autres, pour se disputer, sur les limites réciproques de leur territoire, un château fort, un cours d'eau : Parme sur Plaisance, Brescia sur Bergame, Milan sur Crémone, en général les villes de l'ancienne ligue lombarde sur celles qui n'en avaient point fait partie. Une victoire sanglante de Brescia sur Crémone, celle de *Mala morte,* frappe même d'un rude coup le parti impérial, en juillet 1191. Henri VI, pour relever les siens (7 décembre), conclut contre Milan une ligue des villes de Parme, Crémone, Côme, Bergame; mais il se hâte de repasser les Alpes, en plein hiver, pour regagner l'Allemagne, où il n'était pour lui que temps d'arriver au commencement de 1192.

Pendant l'absence de Henri VI, la paix ménagée à Halle n'avait pas été maintenue en Saxe. D'abord, de part et d'autre, les conditions n'en avaient point été remplies. Puis, Adolphe III de Schauenbourg, comte de Holstein, était revenu d'Orient. Avec l'appui des deux Ascaniens, de Bernard, duc de Saxe, d'Otto, margrave de Brandebourg, et de quelques défectionnaires, entre autres du comte de Ratzebourg, celui-ci avait barré la Trave pour

(1) Ann. Stadt. : *Theutonici De rege alio jam tractabant.*

assiéger Lubeck, et surpris Stade, au milieu de ce siège, en pratiquant les bourgeois. Malgré l'arrivée du fils de Henri le Lion et de Hartwich, évêque de Brême, revenu d'Angleterre, Adolphe III réduisit même la ville de Lubeck à lui ouvrir ses portes, et à lui céder les revenus qu'elle payait à son ennemi. C'était, pour Henri le Lion, la perte d'une partie de son duché.

Autant de circonstances favorables pour Henri VI! La mort travaillait en même temps pour lui. En mettant le pied sur le territoire de l'Allemagne, il recueillait la succession patrimoniale de Welf VI en Bavière, c'est-à-dire tout le territoire compris entre le lac de Constance et la ville d'Augsbourg, sur les deux rives du Lech. Il assure à ses amis ou à ses parents la Bavière et la Souabe. Le midi de l'Allemagne était pour lui. Il annonça l'intention de poursuivre à outrance Henri le Lion et son fils au Nord. Les mettre au ban de l'empire et convoquer une armée de princes du midi de la Saxe pour aller relancer les rebelles jusque dans leur capitale, Brunswick, et les y forcer, fut l'affaire d'un instant. L'archevêque de Magdebourg, les évêques de Hildesheim et de Halberstadt, campés à Leïforda sur l'Ocker, vers le milieu de juin, commirent, en effet, d'affreux ravages dans les environs de Brunswick, même aux dépens des couvents et des églises. Mais l'empereur, malgré sa promesse, ne vint pas; et, grâce à l'intervention du prieur de Stederburg, on conclut une trêve jusqu'à la Saint-Michel (1). Le Lion, ainsi que l'évêque de Brême et le comte de Schwerin, pouvaient faire tête encore à Adolphe III de Holstein.

(1) Ann. Stederb., p. 226 : *Pace usque ad festum S^ti Mich. promissa conventus ille dissolutus est.*

Dans le Saint-Empire, tout se tenait : il n'était pas une querelle féodale qui ne devînt bientôt ecclésiastique. C'est ce qui avait détourné Henri VI des premières résolutions énergiques qu'il avait prises contre les Welfen, et l'avait amené à conclure cette trêve. Henri VI se trouvait en effet de nouveau en lutte avec le pape Célestin III sur le terrain des élections aux évêchés ; et la guerre menaçait de se propager sur tous les points du territoire impérial, en Allemagne et en Italie, des bords de la Baltique au golfe de Tarente.

Depuis le couronnement du nouvel empereur à Rome, des élections avaient eu lieu, en Allemagne, à des sièges épiscopaux fort considérables : à Hildesheim, à Worms, à Osnabruck, à l'archevêché plus important encore de Cologne, laissé vacant par la mort de son célèbre titulaire en Italie. Ces élections étaient, en général, faites avec l'assentiment de l'empereur qui avait particulièrement investi du pouvoir ducal, en Westphalie, le nouvel élu de Cologne, Bruno. Mais partout il n'en était pas ainsi. A la vacance de l'évêché de Liège, très important aussi par ses fiefs nombreux dans la contrée, le chapitre avait élu, à la majorité, un personnage puissant et surtout bien apparenté, le comte Albert, frère du duc Henri de Brabant, neveu du comte de Limbourg, mari de Marguerite, sœur de Philippe comte de Flandre et héritière d'une partie du comté. Mais une minorité persistait en faveur du comte de Retest, oncle de Baudoin, comte de Hainaut, en hostilité avec le duc de Brabant depuis que celui-ci était devenu margrave de Namur. Une double élection avait eu lieu également à Cambrai, dans le comté de Flandre, que se partageaient alors, à peu près à l'amiable, la veuve de Philippe de Flandre, Mathilde de Portugal, pour son

douaire (Douai, Berghes), la femme de Henri de Brabant, sœur du défunt, pour le principal (Bruges, Gant, Ypres, Courtray) et enfin, le roi de France, Philippe-Auguste, du chef de sa femme, pour Arras, Aire et Saint-Omer. Autant de causes de conflit!

Le sort de ces fiefs ecclésiastiques intéressait d'autant plus l'empire dans ces contrées, que le roi de France, pour la première fois, entamait la Flandre au midi, sans cacher même trop déjà ses prétentions, sinon sur tout l'héritage, au moins sur tout ce qui y était français. Henri VI fut-il sensible à cette raison? ou bien, eut-il égard aux sommes les plus considérables qui lui furent offertes par les compétiteurs? Toujours est-il que, de retour en Allemagne, il prétendit agir en maître, sans tenir compte de la majorité ou de la minorité des électeurs, ni même des choix unanimement faits, dans le gouvernement de l'Eglise. A Worms, au mois de janvier, il se prononça en faveur d'un doyen d'Arras, Jean, pour l'évêché de Cambrai. A Liège, il se fit donner, par un certain nombre d'évêques réunis, le droit de disposer de l'évêché; et, évinçant les deux candidats élus, il en choisit un troisième, Lothaire de Hochstaden, frère d'un de ses amis dévoués, qui le paya grassement. C'était mécontenter le duc Henri de Brabant et le duc de Limbourg, sinon le comte de Hainaut, qui ne réclama point. En tout cas, c'était agir tout-à-fait en maître dans les affaires les plus délicates, les plus contestables. N'y avait-il pas là de quoi étendre à l'Allemagne, entre l'empereur et le Saint-Siège, le conflit qui avait paru recommencer déjà en Italie et allumer partout la guerre? C'est ce qui arriva.

Le départ de Henri VI d'Italie avait naturellement, en ce pays, encouragé toutes les résistances. Tancrède de

Lecce en avait profité pour s'emparer de Capoue et d'autres villes et châteaux de la terre de Labour, et en chasser les Allemands. Le pape Célestin III, qui le favorisait toujours, avait excommunié le belliqueux abbé du Mont-Cassin qui, presque seul, tenait encore pour l'empereur; et il offrait au roi et à l'empereur sa médiation. Autant de griefs de Henri VI contre le pape et contre l'Eglise! Aussi, en Allemagne où il se croyait le maître, quand les chanoines du chapitre de Liège vinrent en diète protester contre la décision impériale qui concernait leur évêché, Henri entra dans une violente colère; il fit fermer les portes derrière eux et les renvoya chargés de menaces. Il ordonna de garder tous les chemins d'Italie par les Alpes ou par la Méditerranée pour empêcher Albert de Brabant, l'élu de la majorité du chapitre liégeois, d'arriver jusqu'à Rome. Celui-ci parvint cependant auprès de Célestin III, vit son élection confirmée par lui et en reçut un bref adressé aux archevêques de Cologne et de Reims, pour qu'ils eussent à excommunier ceux qui reconnaîtraient le choix de l'empereur et qui refuseraient le serment à l'élu légitime du chapitre.

La lutte prenait un caractère aigu et général; car Célestin III, ne négligeant rien non plus en Italie, faisait en juin un traité en règle avec Tancrède de Lecce. En retour de fortes concessions faites à la curie romaine, il l'investissait solennellement du royaume d'Apulie et de Sicile, à la condition cependant qu'il renverrait l'impératrice Constance à son mari; car il ménageait encore celui-ci, et promettait de le défendre contre tous ses ennemis! Aussi, quand Albert de Brabant, muni du bref pontifical, revint en Allemagne pour prendre possession de son siège, l'empereur lui intima immédiatement l'ordre

d'en sortir, et pesa si fortement sur l'archevêque de Cologne, que celui-ci refusa de le recevoir. L'archevêque de Reims, dépendant du roi de France, eut le courage de recueillir et de consacrer dans sa basilique (19 septembre) celui que soutenait le pape. Le duc de Brabant, soutenu par cet exemple courageux, voulut prêter main-forte à son frère. Mais aussitôt l'empereur vint à Liège, fit renverser les châteaux ou les maisons, confisqua les biens des partisans du Brabançon, et obligea le duc de Brabant lui-même à abandonner la cause fraternelle. Bientôt on apprit une nouvelle plus terrible et qui montra jusqu'où allait l'exaspération. Le 24 novembre 1192, cet Albert, évêque élu et consacré, soutenu par le pape, mais adversaire de l'empereur, était assassiné. Trois cavaliers brabançons étaient venus chercher asile chez lui, à Reims; ils l'avaient attiré dans un guet-apens, puis massacré, et ils s'étaient enfuis sur terre allemande. Voilà les extrémités où le despotisme impérial, la lutte de l'empereur et du pape et l'ambition des principautés ecclésiastiques devenues de plus en plus temporelles, entraînaient les passions.

Le coup partait évidemment des partisans de Lothaire de Hochstaden, qui avait été choisi par l'empereur; car il avait été commandé par le frère de celui-ci, favori de Henri VI; et on accusait même l'empereur qui aurait vu les assassins à Maestricht, dans l'église de Saint-Servatius, de n'y être point resté complètement étranger. Il est certain que les criminels ne furent point poursuivis (1). Dans un siècle qui avait vu, il n'y avait pas bien longtemps

(1) *Ann. Col. max.*, p. 802; Alb. Leop. *Ep.: apud Remis obtruncatur; quod voluntate imperatoris esse actum ferebatur.*

encore, l'archevêque de Cantorbéry, Thomas Becket, assassiné à l'instigation du roi d'Angleterre, Henri II Plantagenet, puis canonisé par le pape, on comprend l'effet que produisit un pareil méfait. Le pape Célestin III, dont on avait refusé l'intervention en Italie, excommunia les meurtriers et dépouilla Lothaire de toutes ses dignités ecclésiastiques. Les ducs de Brabant et de Limbourg, l'archevêque Bruno, se rassemblèrent à Cologne, accusèrent l'empereur Henri VI du meurtre et conclurent entre eux contre lui, pour venger le mort, une ligue à laquelle même s'adjoignirent bientôt Baudouin de Hainaut et l'archevêque de Trèves, Jean. Le pape reconnut la ligue. L'instigateur du meurtre, quoiqu'il eût essayé de se disculper par serment, se mit en sûreté dans la forteresse de Hui, et une rude guerre de surprises et de ravages commença dans ce pays, à l'ouest de l'empire, comme au nord dans la Saxe.

Le retour de l'empereur n'avait donc pas ramené la paix dans l'empire, malgré le désir qu'il avait de retourner bientôt en Italie, où ses affaires se gâtaient de plus en plus. Jamais empereur, au contraire, n'avait paru plus inhabile à maintenir la paix, même lorsqu'il en avait le désir. Il encourage l'évêque de Sleswig, Waldemar, à se faire élire à Brême à la place d'Hartwich pour affaiblir Henri le Lion et ramener le Danemark sous la suzeraineté allemande; mais il n'aboutit qu'à resserrer les liens de Henri le Lion et de l'évêque de Brême et à s'aliéner le Danemark. Il cherche à apaiser un conflit entre les deux fils du margrave de Misnie, l'aîné Albert et son frère puîné, gendre du landgrave de Thuringe, Hermann, qui se disputaient l'héritage paternel. Le margrave de Misnie, pour se venger du landgrave Hermann qui avait secouru son frère, l'accuse

tout à coup publiquement à Nordhausen, en Saxe, en présence de l'empereur, du duc Bernard, de Conrad de Souabe et de l'évêque de Worms, d'avoir voulu faire assassiner Henri VI, pour assurer aux princes la conservation de leur puissance ; et il offre de prouver son dire par le jugement de Dieu. Les plus mauvais temps de l'histoire allemande semblaient revenir avec les trahisons et les assassinats. L'empereur, pour changer le caractère du combat, déclare le landgrave de Thuringe non coupable et accuse le margrave de Misnie de calomnie. Mais Bernard de Saxe réconcilie aussitôt les deux adversaires qui se donnent la main après avoir voulu se couper la gorge. Il était facile de deviner dès lors que le margrave de Misnie avait tenté de trahir la conspiration pour s'en dégager, mais qu'on l'y avait ramené. Devant l'union des trois princes, l'empereur retourne sur les bords du Rhin, sans avoir rien fait en Saxe. Mais là, il trouve l'opposition ecclésiastique d'autant mieux organisée (1), qu'on savait avoir la curie romaine pour soi. Celle-ci était devenue le vrai foyer de l'opposition et de la révolte de tous. C'était une nouvelle lutte du Sacerdoce et de l'Empire.

En effet, le duc Henri de Brabant, que Célestin III excitait même à se faire empereur, l'archevêque de Cologne par des motifs politiques, celui de Mayence par des motifs religieux, n'avaient pas seulement rattaché à eux les princes lorrains contre l'empereur pour la vengeance de l'évêque de Liège assassiné. Ils avaient offert leur alliance aux Welfen, à Henri le Lion et à son fils. Ceux-ci, malgré les raisons qui pouvaient les indisposer contre l'archevêque

(1) Toutes les chroniques qui ont rapport à cette conspiration ont été rassembleés par O. Abel, *K. Philipp*. Von S. p. 304.

de Cologne, maître de la Westphalie, acceptaient ; et bientôt la confédération, qui avait le pape à sa tête, gagnait toute l'Allemagne. Berthold de Zæhringen, jaloux de la puissance des Hohenstauffen, le nouveau duc Ottokar de Bohême, brouillé avec des vassaux du duc de Bavière et du duc Léopold d'Autriche, et mécontent que Henri VI eut fait enlever l'archevêque de Prague en route pour Saint-Jacques de Compostelle, adhéraient à la ligue générale suscitée par le despotisme impérial.

Ainsi, des montagnes de la Suisse et du cours du Rhin et de la Lorraine, par dessus la Saxe, jusqu'à l'Elbe, au Brandebourg et à la Bohême, toutes les oppositions, tous les mécontentements, se réunissaient en Allemagne contre Henri VI. C'était assez pour encourager ses ennemis d'Italie, c'est à dire les villes de la Lombardie, le pape Célestin III et le roi national de Naples, Tancrède de Lecce. L'empereur ne pouvait même compter sur les ducs de Bavière, de Souabe et même sur le nouveau duc d'Autriche qu'il avait encore récemment investi de la Styrie. Ils étaient occupés chez eux. Henri VI, aux abois, obligé de faire tête de tous côtés, ne s'abandonnait pas cependant. En Italie, il envoyait à un de ses ministériaux *(ministeriales)*, instruments de la puissance des Hohenstauffen, Conrad de Lutzenhard, marquis d'Ancone, récemment chassé d'Apulie, l'ordre de guetter et d'arrêter tout envoyé de ses ennemis expédié vers Rome : ce que celui-ci ne manquait pas de faire. Il dépêchait un autre de ses serviteurs à la tête d'une petite armée allemande, Berthold de Kunsberg, pour recouvrer l'Apulie à la fin de 1192. De sa personne, en Allemagne, il allait d'Altenbourg en Saxe à Egra en Bohême, et de là à Ratisbonne en Bavière (6 janvier 1193), pour réparer par ses promesses

tout le mal qu'il s'était fait à lui-même et avoir la main libre en Italie, quand un événement inattendu lui montra la situation plus compliquée encore et attira l'attention de l'Europe tout entière.

II

La captivité de Richard Cœur-de-Lion en Allemagne (1). — (1193-1194.)

On ne connaît guère la célèbre captivité de Richard Cœur-de-Lion en Allemagne que par les circonstances romanesques qui ont fait tomber le célèbre croisé entre les mains d'un empereur ambitieux et avare et par celles encore bien plus légendaires de la découverte de sa prison, que le trouvère Blondel de Nesle, un Picard probablement et peut-être le maître du roi anglais en gaie science, aurait faite en Autriche. Cet épisode curieux de l'histoire du héros de la troisième croisade n'intéresse pas seulement la biographie du célèbre roi. Il se rattache d'une façon intime, en Allemagne particulièrement, aux grandes rivalités des deux familles germaniques des Welfen et des

(1) Pour les ouvrages allemands : Wilken, *Histoire des Croisades*, t. IV, 605; Otto Abel, *Philippe de Souabe*; Tœche, *Histoire de Henri VI*. Pour les ouvrages anglais : Pauli, *Histoire d'Angleterre*. Chez nous, M. P. Tarbé, dans *Les œuvres de Blondel*, tient encore pour la légende. M. N. de Wailly, dans ses *Récits d'un ménestrel de Rennes*, l'a abandonnée.

Wibeligen, et à la lutte de l'empereur allemand, Henri VI, contemporain de Philippe-Auguste, contre le fils du duc de Saxe, Henri le Lion, son rival, et contre ses vassaux ou sujets, victimes de l'ambition la plus effrénée et la moins scrupuleuse qu'on eût encore vue en Allemagne, au moyen âge, même après Frédéric Barberousse.

Des motifs graves de conflits, avant et pendant la croisade, avaient fait du célèbre roi plantagenet Richard l'adversaire, non seulement de son voisin, le Capétien Philippe-Auguste, mais encore du Hohenstauffen Henri VI, de celui qui se regardait comme le souverain maître de la chrétienté. En effet, on le sait, pendant la croisade, blessant Philippe-Auguste dans son amour-propre, dans ses sentiments de famille, dans son ambition, Richard avait disputé à celui-ci la préséance à Messine ; il lui avait renvoyé sans l'épouser, malgré des engagements pris, sa sœur Alice ; et, en Terre-Sainte, il avait soutenu au trône un Lusignan contre un Montferrat. Contre l'empereur Henri VI, il avait fait peut-être pis encore. Oncle de Henri de Brunswick, il avait recueilli en Angleterre et protégé ouvertement ce jeune Guelfe qui rentrait alors en Allemagne comme un rival de l'ennemi de son père, avec l'appui même du pape Célestin III. Frère de la veuve du dernier roi de Naples et de Sicile, Guillaume le Bon, il avait soutenu contre les prétentions de l'empereur à cette succession ce bâtard de la race normande, Tancrède de Lecce, salué comme un roi national par les Apuliens et les Siciliens. Enfin, en Chypre, il avait détrôné un petit despote, parent des Hohenstauffen ; il avait enfin, sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, violemment outragé Léopold d'Autriche, vassal de l'empereur, en précipitant sa bannière du haut d'une tour dans un fossé. Tout en combattant les Infidèles, Richard avait donc

uni les deux plus grands souverains de l'Europe contre lui.

On sait que Philippe-Auguste, reparti de Terre-Sainte avant Richard, avait en Italie (1191) demandé au pape Célestin III, d'être relevé du serment qu'il avait prêté de ne pas attaquer les Etats de son rival, tant que celui-ci serait à la croisade. Chef de la chrétienté, Célestin III ne pouvait trahir sa cause. Partisan aussi en Italie du roi national de Naples, Tancrède de Lecce, et, jusqu'à un certain point, complice des tentatives de révolte commencées alors en Allemagne par Henri de Brunswick, son protégé, contre l'empereur Henri VI, le pape avait encore de plus fortes raisons pour ne point laisser faire tort à Richard. On sait moins que le roi de France, parti de Rome désappointé, rencontra à Milan l'empereur Henri VI, au moment où celui-ci revenait de sa malheureuse expédition dans le royaume de Naples, et avec une armée décimée par la maladie, pour disputer peut-être sa couronne elle-même à Henri le Lion redevenu son rival en Allemagne. Pour Henri VI, le héros de la croisade était l'ami, le parent, l'allié de tous ses ennemis. Pour Philippe-Auguste, c'était le détenteur d'une partie de la France, un rival, un voisin dangereux. Les exploits que Richard avait faits seul en Terre-Sainte les touchaient peu et excitaient plutôt leur jalousie. A Milan, ils complotèrent donc d'empêcher le retour du roi d'Angleterre dans sa patrie, quelle que fût la route qu'il résolût de prendre, à travers la France ou à travers l'Allemagne. Non seulement l'empereur Henri VI promit à Philippe-Auguste de lui laisser sa liberté d'agir contre la personne ou contre les domaines de son rival, mais il lui promit, en outre, pour favoriser ses entreprises, de faire arrêter celui-ci, s'il s'avisait de passer

sur sa terre (1). Et, en effet, à peine de retour en France, Philippe-Auguste accuse Richard d'avoir reçu de l'argent des Infidèles pour envoyer contre lui des assassins, et il fait alliance avec Jean sans terre pour partager ses Etats avec lui. De son côté, l'empereur Henri VI, prétendant que le roi d'Angleterre a fait tuer le roi de Jérusalem, Conrad de Montferrat, et vendu la Terre-Sainte au sultan Sala-Heddin, rend en Allemagne un édit pour déclarer Richard ennemi de l'empire et ordonner à tous les princes et à toutes les cités de lui courir sus et de le lui amener *mort ou vif* (2) sous peine, pour ceux qui désobéiraient, d'être mis au ban de l'empire.

On connaît le caractère de Philippe-Auguste et l'intérêt qui le poussait contre Richard. L'empereur Henri VI n'était pas moins ambitieux et vindicatif. A comparer avec son père Frédéric Barberousse, il était plus fier, moins exercé aux armes *(minus in armis exercitus)*, plus lettré, plus politique encore, mais surtout d'une avidité infatigable à pressurer les grands et les petits pour augmenter les trésors cachés *(thesauros absconditos)* dont il connaissait l'usage et la puissance. Il l'emportait sur son père par l'intelligence, non par le glaive *(animo patrem sapiebat non gladio)*. C'est par la prudence *(consilio)* qu'il aimait à venir à bout des séditions. Quelle unité et quelle ardeur saurait donner à une conjuration semblable à celle que le fils du duc de Saxe, le margrave de Brandebourg et le duc de Bohême tramaient alors en Allemagne avec les grands archevêques mécontents de Cologne, de Mayence et de Trèves, un

(1) Roger de Hoveden, éd. Saville, 405 : *Quod ipse regem Angliæ caperet si per terram suam cæperit*. — (2) *Ricardus, divis.* Iter Hieros.. *et sibi vivum vel mortuum præsentarent.*

homme comme Richard, protecteur du roi de Naples, oncle du duc Henri de Brunswick et favori du pape! Tout ce que Henri VI pouvait avoir d'astuce n'était pas de trop pour conjurer de semblables périls.

Richard était reparti de la Palestine au mois d'octobre de l'année 1192. Il aborde d'abord assez heureusement en Sicile où il est bien reçu par le roi Tancrède, son protégé. Lorsqu'il remet à la voile, vers Marseille, dit-on, le mauvais temps, la tempête, peut-être ses irrésolutions, le ballotent des côtes de l'Algérie à l'entrée de l'Adriatique vers Corfou. Là il trouve à louer les embarcations de deux pirates des parages pour deux cents marcs d'argent, et, ne gardant avec lui que deux ecclésiastiques, un Poitevin, maître Philippe, son chapelain Anselme et quelques templiers, il ordonne de faire voile au fond de cette mer. C'est donc à travers l'Allemagne qu'il se risque résolûment. Se défiait-il encore moins de l'empereur d'Allemagne que du roi de France? ou, espérait-il trouver plus de secours contre le premier? Jeté par la tempête qui brise son navire entre Aquilée et Venise, il s'échappe avec quelques-uns seulement *(cum paucis)* (1) et il se jette à travers les montagnes au nord de Trieste pour gagner, par la terre de Léopold d'Autriche, la Bohême et l'Allemagne du nord. On ne sait au juste s'il était instruit de ce qui s'y passait? Mais, s'il donnait tout à coup la main au duc de Bohême, à Henri le Lion dans Brunswick, aux archevêques rebelles du Rhin, quel danger ne faisait-il pas courir à l'empereur Henri VI!

Arrivé avec la barbe et les cheveux déjà longs à Gœritz,

(1) Le chroniqueur anglais, Raoul de Coggeshale, tient ces détails du chapelain Anselme.

dont le comte était un parent de Conrad de Montferrat, Richard prend un habit de marchand et envoie, fort imprudemment, pour demander un sauf-conduit, à ce comte qui ne pouvait être son ami, un anneau monté de trois rubis qu'il avait acheté d'un Byzantin. « Cet anneau, » dit le comte, « ne peut être que celui du roi Richard. » Mais, comme il avait promis de respecter tout pèlerin de Terre-Sainte, il rend l'anneau, il donne le sauf-conduit. Il prévient cependant de la présence du roi d'Angleterre un sien frère qui dépêche un de ses chevaliers à la recherche du roi aventureux déjà parti de nuit. Heureusement ce chevalier était un de ces Normands qui se trouvaient alors partout, un Roger d'Argentan; il découvre Richard dans une auberge et le conjure de s'enfuir. Richard se jette alors en plein hiver à travers les montagnes de Styrie couvertes de neige et descend dans la basse Autriche, perdant peu à peu ses compagnons, sur la terre même de son plus mortel ennemi, Léopold V. Deux jours de marche et il gagnait la Bohême, il était sauvé. Mais, harrassé de fatigue, il s'arrête dans une misérable maison *(in domo despecta)* d'un faubourg de Vienne, alors bien petite ville. Déjà la rumeur de ses aventures s'est répandue. Léopold, celui qui avait accueilli avec le plus de joie l'édit impérial, faisait guetter toutes les routes. Un jeune homme que Richard envoie faire des provisions à la ville attire une première fois les soupçons en changeant une pièce d'or. A une seconde visite, on aperçoit les fins gants du roi dans la ceinture du jeune homme. On le met à la torture, il parle, et les bourgeois s'étant précipités vers la maison pour sommer Richard de se rendre : « Au duc Léopold seulement, » répond celui-ci; et, lorsque Léopold est venu, il lui remet, en effet, son épée.

Le duc d'Autriche, ayant peine à contenir la populace qui accusait de trahison le héros de la croisade et lui jetait des pierres, le fit transporter au château de Dürenstein sur le Danube. Plus humains que les Viennois de ce temps qu'un chroniqueur, anglais il est vrai, dépeint comme des « barbares mal embouchés, mal vêtus, malpropres et vivant plutôt comme des bêtes que comme des hommes », Léopold traite honorablement son prisonnier, mais il lui donne des gardes chargés de le surveiller jour et nuit, l'épée nue à la main (1). Il annonce la nouvelle (janvier 1193) à l'empereur Henri VI, en route alors pour tenir une diète vers le Rhin. « Cette capture, dit l'empereur, vaut de l'or et des diamants. » Puis il écrit à Philippe-Auguste, « à son cher et spécial ami », pour lui faire savoir comme une nouvelle agréable à tous deux, « que le Tout-Puissant, pour l'honneur et l'accroissement de l'empire, avait mis entre ses mains l'ennemi de l'empire et le perturbateur du royaume de France ».

C'était, en effet, une fort importante capture pour Henri VI que celle de Richard. Si cette nouvelle encourageait en France les entreprises de Philippe-Auguste et de Jean sans Terre contre les États de Richard, elle jetait le désarroi chez tous les ennemis de l'empereur. Elle faisait trembler Henri de Brunswick et les seigneurs et évêques révoltés en Allemagne; en Italie, elle glaçait d'effroi le pape Célestin III, qui s'était fort compromis; elle terrifiait Tancrède de Naples, qui faisait alors couronner roi son fils Roger et qui envoyait à Constantinople demander pour celui-ci, avec une princesse en mariage, l'alliance de l'empereur d'Orient, Isaac l'Ange.

(1) Raoul de Coggeshale, p. 72; Raoul de Diceto, 668.

On ne pouvait guère ignorer le sort de Richard. L'empereur averti ne l'avait pas caché. L'Angleterre en était instruite par une lettre de Philippe-Auguste à l'évêque de Rouen et à Jean sans Terre. Elle s'agitait pour réclamer son roi. Mais Henri VI avait de suite exigé l'extradition du prisonnier, sous prétexte qu'il était inconvenant qu'un roi fût détenu par un duc (1); et c'était à lui qu'on allait avoir affaire. L'empereur et le prisonnier avaient traité d'abord de la rançon avec le duc d'Autriche. La somme une fois fixée à 100,000 marcs, Léopold demandait, pour livrer son prisonnier, que l'empereur lui donnât la moitié de l'argent, plus des ôtages pour le payement de la somme et des sûretés contre l'excommunication encourue par la capture des pèlerins et contre la vengeance de Richard. Henri VI consentit à tout. Au moins, mu par un sentiment de générosité et par la connaissance qu'il avait du caractère de l'empereur, Léopold ne livra-t-il le roi d'Angleterre qu'à la condition que Henri VI ne lui ferait rien souffrir dans son corps, mais qu'il le forcerait seulement à la rançon (2). S'il ne s'était agi que de cela, la captivité du roi n'eût sans doute pas été longue, et elle ne serait point devenue si célèbre; mais l'empereur avait formé le dessein de tirer un bien plus grand parti de sa capture (3). Il fit savoir de suite au roi Richard qu'il aurait, outre sa rançon en argent, à mettre à sa disposition *(in servitio suo)* cinquante vaisseaux de guerre équipés et montés,

(1) Guillaume de Neub., IV, 33 : *Regem non decere teneri a duce.* — (2) Gislebert, 241 : *Ut proprii corporis malum non pateretur sed ad redempti compelli possit.* — (3) Roger de Hoveden, le chroniqueur anglais le mieux informé, ne parle point du trouvère Blondel. L'histoire de la découverte de Richard par Blondel en Autriche ne repose que sur la chronique de Rains qui est du XIIIe siècle

cent chevaliers et cinquante archers contre ses ennemis conjurés. Outre l'utilité qu'il voyait dans cette demande, l'ambitieux fils de Barberousse cherchait à obtenir par là du roi d'Angleterre une démonstration de vassalité qu'on ne devait qu'à un suzerain ; et il se proposait bien de ne pas épargner à son prisonnier la cérémonie même de l'hommage qui eût fait de Richard, son homme, son vassal.

Les deux premiers Anglais qui furent envoyés en Allemagne pour traiter étaient deux abbés dépêchés par l'évêque de Rouen; s'ils connaissaient le sort de Richard, ils ne savaient pas au juste où il était prisonnier. Ils parcouraient en effet la Souabe, la Bavière à sa recherche, quand ils le rencontrèrent à Ochsen-Furt, par où on le conduisait vers l'empereur, à Spire, en diète. Le roi Richard arriva le dimanche des Rameaux à Spire (1193). Il y avait, dans l'assemblée, outre les parents de Henri VI, des princes et des évêques souabes et bavarois avec Léopold V d'Autriche. Les autres princes de l'Allemagne, appartenant à la ligue formée contre l'empereur, s'étaient gardés de s'y rendre. Des négociations eurent lieu d'abord par le moyen des deux abbés; elles n'aboutirent point. L'empereur, qui ne connaissait aucun scrupule chevaleresque, allait jusqu'à demander que Richard conduisît en personne contre Henri de Brunswick, son neveu, les hommes qu'on lui imposait de fournir; Richard répondit qu'on lui arracherait plutôt la vie. Deux personnages plus

et sur le récit que le président Claude Fauchet, au XVI[e] siècle, dit avoir emprunté à un manuscrit qu'il ne nomme point. La chronique de Rains fait découvrir Richard par Blondel en Autriche pendant la semaine de Pâques de l'année 1193, époque à laquelle Richard, au su et au vu de tous, était déjà à Spire. C. N. de Wailly, *Récits d'un ménestrel.*

considérables arrivèrent pour négocier directement. C'étaient l'évêque anglais d'Ely et l'abbé de Cluny. Forcé de traiter, l'empereur Henri VI essaya de choisir son terrain pour la lutte.

Le troisième jour de la semaine sainte, on amena le roi à la diète; l'empereur la présidait. Il prit la parole de son trône. Mêlant le faux et le vrai, il accumula les accusations contre Richard : « Celui-ci lui avait fait perdre le royaume d'Apulie et de Sicile, après lui avoir promis du secours contre l'usurpateur Tancrède; il avait déposé un sien parent du royaume de Chypre pour vendre cette couronne à un autre et fait assassiner le roi Conrad de Montferrat; enfin, gagné par les Infidèles, il avait envoyé des assassins contre le roi de France, souillé la bannière du duc Léopold d'Autriche et outragé en paroles et en faits les Allemands en Terre-Sainte (1). » Etait-ce donc un jugement dont l'empereur menaçait son prisonnier? Les chroniqueurs même du temps, allemands ou anglais, rapportent ces rumeurs transformées en accusation par des adversaires, sans y croire (2). S'il était vrai que Richard eût favorisé en Apulie la succession de Tancrède au détriment d'Henri VI, il est important de constater que Henri VI, au moment où la moitié de l'Allemagne lui inspirait encore des craintes sérieuses, n'accusait pas même son prisonnier d'avoir trempé dans cette conspiration; ce qui eût été contre celui-ci le plus légitime des griefs.

Richard n'eut pas de peine à détruire ce tissu d'inventions sans preuve. Il répondit avec hardiesse et avec franchise. « En beaucoup de choses, dit-il, entraîné par la

(1) Raoul de Cogg., p. 73. — (2) Roger de Hoveden, 722 : *Quibus nec etiam pro mortis pericula rex contentiendum judicavit.*

passion, il avait pu pécher, mais il n'avait aucun crime sur la conscience. On l'accusait; où étaient les preuves? où était l'accusateur? Ce n'était point l'empereur qui serait alors juge et partie. Quand les formes juridiques seraient observées, il donnerait toutes les preuves de son innocence que les princes voudraient déterminer. Jusque-là il n'était qu'un prisonnier au pouvoir de l'empereur; celui-ci pouvait ordonner de lui ce qu'il lui plairait de faire. » Les princes présents étaient émus. Le caractère, les exploits de celui qu'on avait sous les yeux parlaient plus éloquemment encore. Fier d'avoir au moins traîné un roi devant son tribunal et sachant, au besoin, faire montre de sentiments généreux, Henri VI descendit de son trône, saisit son prisonnier dans ses bras, le baisa, l'appela son ami, promit de le protéger contre tous et particulièrement de ménager la paix entre lui et Philippe-Auguste. Un traité suivit le lendemain. Le roi d'Angleterre devait payer 100,000 marcs d'argent et fournir à l'empereur pour une année le service de cinquante galères et de vingt chevaliers. L'empereur renoncerait à la rançon, s'il ne parvenait pas à établir la paix entre la France et l'Angleterre. Mais la délivrance du prisonnier n'alla pas si vite. L'empereur opposa, en effet, à l'exécution du traité toutes les difficultés de procureur qu'il put imaginer, et il la prolongea plus longtemps encore qu'elle n'avait duré (1).

Le roi Richard, conduit en Alsace, au château impérial de Trifels, dut y attendre jusqu'à l'arrivée de sa rançon, *in libera custodia*. Il pouvait aller et venir librement, de jour, accompagné par des chevaliers allemands. Il avait l'autorisation de correspondre au dehors. C'est ainsi qu'il

(1) Raoul de Coggeshale, 73, *Guill. le Breton*, IV, 394-424.

écrivit de là à sa mère, la célèbre Eléonore d'Aquitaine, pour qu'elle hâtât la réunion de la somme nécessaire, « promettant de graver le nom de tous ceux qui lui tendraient la main dans sa mémoire reconnaissante. » Ce triple château-fort où devaient se passer quelques-uns des drames les plus émouvants de l'histoire des Hohenstauffen, était situé en Alsace, dans la haute vallée de la Queich, entre les forêts giboyeuses des sommets du Hard et les coteaux plantés de vignes qui descendent dans la plaine. On arrivait d'abord, en gravissant, à la première cime; là, la tour d'Anweiler, pourvue de meurtrières, de mâchicoulis et de créneaux et percée d'outre en outre par une seule porte, conduisait aux deux autres cimes couronnées par deux châteaux vastes et spacieux que réunissaient de hautes murailles surmontées de tours élevées sur le roc à pic qui les rendait presque inaccessibles. C'est dans la tour située sur la pointe la plus abrupte du Scharfenberg, carrée et bâtie en grès rouge des Vosges, dont on peut voir encore les restes aujourd'hui, qu'on gardait les trésors de l'empire. Henri VI y déposa cette fois le roi Richard.

Dans ce séjour, le royal prisonnier put, en compagnie des chevaliers allemands, chasser sur la montagne ou dans les pla ines, et entendre et voir les ménestrels, trouvères et jongleurs de passage; nul auteur contemporain n'y fait aller le trouvère Blondel. Comme il le dit plus tard : « Richard était bien là, parce qu'on ne fait point de mal au prisonnier ni au mort. » Mais le dépit et la douleur faisaient quelquefois perdre le sens à cet homme si emporté et si fier. C'est sur cet état moral que l'empereur Henri VI comptait, tandis qu'on rassemblait lentement la rançon, pour réduire son prisonnier soit à commander en personne la petite armée qu'il lui avait promise contre ses en-

nemis, soit à se soumettre à la cérémonie de l'hommage, peut-être à l'un et à l'autre. Dans les deux cas, la personne du roi et le royaume d'Angleterre tombaient sous la suzeraineté de l'empire, comme Henri VI le voulait. Singulière prétention ! mais l'empereur n'était pas en reste pour la justifier. Pouvait-il être sûr de l'envoi des vaisseaux et des hommes promis, si Richard ne jurait de les amener lui-même ou ne prêtait hommage à son suzerain ? Une fois libre, le roi d'Angleterre, sans ces précautions, ne saurait-il point, comme roi indépendant, se soustraire à cette obligation ? D'ailleurs, Henri VI n'était-il pas le maître universel *(universorum dominus)* ? Dans un dialogue des *choses miraculeuses (miraculorum)*, un moine affirmait bien alors « que les autres rois empruntaient leur pouvoir à l'empereur comme les autres astres empruntent leur lumière au soleil ».

La nouvelle de la captivité du héros de la croisade et des exigences de l'empereur Henri VI blessait le sentiment chrétien. C'est ce qui vint au secours de Richard. A défaut de Blondel, dont les chroniques, du moins de ce temps, et les poésies qui nous sont restées de lui ne nous révèlent aucune action ou parole en faveur de Richard, les poètes les premiers élèvent la voix. C'est le célèbre troubadour provençal Pierre Vidal qui s'écrie tout d'abord :

> Le roi Richard s'en allait sans soupçon
> Quand l'empereur, par fraude et félonie,
> S'en empara pour le mettre à rançon ;
> Que ta mémoire, ô César, soit honnie (1) !

Cela n'empêchait pas le roi Philippe-Auguste, qui, de

(1) Raynouard, *Poésie des troubadours*, V, 341.

concert avec Jean sans Terre, prenait Gisors en avril et investissait Rouen le 1er mai, d'envoyer auprès de l'empereur pour exciter ses rancunes contre Richard. Mais l'Eglise, plus puissante alors que les poètes, se déclarait à son tour. L'abbé de Cluny, Hugues de Clermont, écrivait à l'empereur et au pape en faveur de la délivrance du roi. Les évêques de Bayeux, d'Evreux, d'Avranches, flétrissaient le crime de lèse-chrétienté commis contre un pèlerin armé, contre un héros ! Ce n'était pas seulement le doyen anglais Raoul de Saint-Paul à Londres qui lançait des malédictions qu'on retrouve dans sa chronique « contre le peuple, le pays barbare où Richard trouvait un traitement qu'il n'eût pas éprouvé chez les Sarrazins ». Pierre de Blois, écrivain et poète français considérable de ce temps, adressait une lettre à ce sujet à l'archevêque de Mayence, son ancien condisciple, et une autre au pape, au nom de la reine Eléonore, mère de Richard, prisonnier. Il conjurait Célestin III, « en considération du Christ, pour l'honneur de l'Eglise, le repos de l'empire et la paix des peuples, s'il ne pouvait venir en personne intercéder en faveur de Richard, ce qui ne serait pas au-dessous de lui, d'envoyer au moins un légat pour le faire délivrer, afin que l'Eglise romaine n'eût pas un jour à pleurer et à rougir d'avoir laissé son fils dans l'affliction et de ne l'avoir pas secouru (1) ». Et le pape, d'ailleurs pressé par Bérengère, femme de Richard, écrivait au moins en France et en Angleterre, une lettre où il menaçait Henri VI de l'anathème, s'il ne se hâtait de rendre la liberté à son prisonnier, et le roi de France de l'interdit, s'il continuait à attaquer les Etats de Richard pendant sa captivité. L'Eglise était pour le roi d'Angleterre.

(1) *Petri Blesensis oper.*, éd. Giles, II. Ep. 144, 145, 153.

Il fallait lutter contre l'opinion chrétienne. Henri VI se montre passé maître en diplomatie dans cette lutte difficile. Le chancelier d'Angleterre, évêque d'Ely, vient-il traiter avec lui, il lui montre la convention pour qu'il la communique et en facilite l'exécution en Angleterre. Les envoyés de Philippe-Auguste, que la chrétienté n'approuvait guère, viennent-ils lui rappeler ses promesses, il leur répond qu'offenser le roi Richard, c'est l'offenser lui-même ; il n'a d'autre but que de mettre la paix entre eux. En apprenant les menaces du pape, l'empereur s'adoucit encore et reçoit Richard à sa cour d'Haguenau (18 avril). Il sent le besoin de tromper la chrétienté, l'Allemagne surtout. Dans une lettre écrite à sa mère Eléonore (19 avril), mais qui est bien celle d'un prisonnier obligé à des ménagements, Richard se loue de l'amitié et de la ferme alliance qui règne entre l'empereur et lui contre tout ennemi (1). Aux princes allemands du Nord, découragés par la captivité de Richard, Henri VI fait aussi bonne mine pour qu'ils ne tentent point une diversion. Il échange avec eux des courriers ; s'il demande des secours à Richard, c'est, dit-il, contre le roi de Naples. Plusieurs viennent à sa cour, entre autres le duc de Brabant, à la fin d'avril. Mais, quand il a divisé ou endormi ses adversaires, il revient à Philippe-Auguste ! Sous prétexte de paix, il projette avec lui, pour le 25 juin à Vaucouleurs, sur les frontières de la Lorraine et de la Champagne, une entrevue qui ne pouvait qu'être défavorable à son prisonnier et à ses vassaux révoltés ; et, en attendant, dans une rencontre avec les ducs de Brabant et de Limbourg et avec l'archevêque de Cologne, il apaise ceux-ci et toute l'Eglise courroucée contre lui, par le bannissement des assassins

(1) Roger Hoveden, 725-727. — Guill. de Neubridge, IV, 37.

de l'évêque de Liège et en laissant définitivement le soin de pourvoir à la vacance de cet évêché à l'influence des deux ducs sur le chapitre. Le malheureux prisonnier retombe, de la joie dont il avait fait part à sa mère, dans l'inquiétude. Ces manœuvres lui semblent surtout dirigées contre Henri de Brunswick, contre le duc de Bohême et contre lui ; il exprime assez vivement la crainte (1), si le colloque de Vaucouleurs a lieu, d'être livré au roi de France. Et l'on pouvait tout attendre de deux souverains ambitieux et sans scrupules.

Heureusement, le jour même où devait avoir lieu l'entrevue de l'empereur et de Philippe-Auguste à Vaucouleurs, Henri VI, toujours changeant ou dissimulant ses vraies intentions, s'était décidé à en avoir une à Worms (25 juin), avec Richard. Outre les princes d'empire, de Hainaut, de Limbourg, le margrave de Misnie et le landgrave de Thuringe, il y avait là grand nombre de prélats et de seigneurs anglais, entre autres les évêques de Bath et de Rochester et les barons Richard de Clare et Roger Bigot. Les Allemands étaient ébahis de leur nombre et de leur prestance. Henri VI voulait cette fois mettre définitivement Richard en demeure de choisir entre l'hommage de la couronne d'Angleterre à l'empire ou le service personnel de son roi à la tête des siens. Après un nouveau et long débat, qu'on comprend, Richard se décida pour l'hommage. Ce choix fait honneur à son caractère ; il aima mieux être humilié que déshonoré. Après tout, l'opinion universelle de la chrétienté accordait à celui qui portait le titre « d'Empereur des Romains » la supré-

(1) *Timebat enim rex Angliæ quod si colloquium illud haberetur, ipse sne dubio traderetur in manibus regis Franciæ.*

matie sur tous les autres royaumes. Il devait moins coûter aussi à la conscience, au caractère du roi Richard de reconnaître Henri VI comme suzerain que de faire la guerre en personne à celui qui était le fils de sa sœur et de son ami. L'hommage n'était qu'une cérémonie; la guerre était un acte, et peut-être un grand service rendu à Henri. La mère de Richard, vieillie dans les affaires, lui conseilla de satisfaire plutôt l'orgueil que les intérêts de Henri VI, et, quoiqu'il lui en coûtât, d'accorder à ce vaniteux potentat l'apparence plutôt que la réalité de la vassalité.

La cérémonie s'accomplit d'une façon inusitée et un peu étrange. Devant les princes allemands et anglais, Richard déclara se dépouiller de son royaume et le transférer à l'empereur. Il lui en donna pour symbole son chapeau royal. Henri le lui rendit aussitôt et l'en investit un crucifix à la main. Richard consentait à tenir sa couronne de l'empereur et promettait de lui servir un tribut de 5,000 livres sterling que Henri VI, à défaut du service, demandait encore. Le chroniqueur contemporain anglais Raoul s'emporte contre l'accomplissement de cette cérémonie contraire, dit-il, aux lois humaines et divines, ainsi qu'à l'honnêteté *(bonos mores)*, et il déclare « qu'elle ne peut avoir ni valeur, ni force obligatoire pour l'avenir, ni pour aucun temps ». Les chroniqueurs allemands l'enregistrent avec une satisfaction évidente, et ils en forcent même le sens. La chronique de Spire et celle de Halberstadt disent, en propres termes, que Richard prêta l'hommage à Henri et reçut de lui *la couronne* de son royaume (1). Quelles que fussent la légitimité et la valeur

(1) Voir, pour ces détails : Roger Hoveden, 724 ; Raoul de Saint-Paul, 672 : *Ann. de Spire*, 83. — *Chron. d'Halberstadt*, 62. — *Ann.*

de cette cérémonie, quand Richard fut de retour en Angleterre, les barons anglais devaient exiger de lui qu'il se fît couronner à nouveau, ce qui eut lieu le 17 avril 1194. Quant à l'empereur Henri VI, il ne manqua pas de la prendre au sérieux. Il écrivait plus tard au clergé de Cantorbéry d'avoir à choisir un archevêque qui, après Dieu, lui fût agréable et dévoué; et, après la mort de Henri VI, les princes allemands devaient inviter Richard, « comme membre considérable de l'empire, à prendre part à l'élection du roi allemand ».

Restait à rassembler la rançon en Angleterre, à l'amener en Allemagne pour la remettre à l'empereur et à Léopold V d'Autriche. Car Henri VI, bien qu'il se fût gardé de mettre la paix entre Richard et Philippe, n'était jamais homme à abandonner l'occasion d'augmenter ses trésors cachés. Il avait pris, au contraire, toutes ses sûretés pour que Richard ne sortît de captivité que lorsque l'argent, bien et dûment compté et scellé, arriverait sur le sol allemand. La somme de 100,000 marcs d'argent était très considérable pour le temps, et dure à tirer de l'Angleterre. Les barons, le clergé, les villes imposées pour leur part, après débat, malgré quelques exemples de généreux dévouement, se faisaient demander, à plusieurs reprises, leur part de contribution. Au mois de décembre, c'est-à-dire six mois après la cérémonie de Worms, l'ar-

de Marbach, 165. Tœche voudrait que Richard eût consenti à cette cérémonie dès le commencement de sa captivité, le lendemain du premier traité; mais ni les personnages anglais ne pouvaient y être alors présents, ni la reine Eléonore avoir eu le temps d'écrire. Un chroniqueur allemand place la cérémonie après la délivrance de Richard, ce à quoi ni lui, ni Henri n'eussent consenti. C'est à l'époque indiquée ci-dessus qu'il faut la placer.

gent nécessaire n'était pas encore même à Londres. Richard, pour tout aplanir et dégager encore la situation de ce côté, se décidait à faire sa paix avec Philippe-Auguste. Il envoyait son chancelier, l'évêque d'Ely, à Mantes, pour proposer de reconnaître la suzeraineté du roi de France, et lui promettre l'hommage dès le mois de juillet. Rien n'avançait cependant, quand les princes allemands, émus par la clameur universelle toujours croissante, intervinrent. L'empereur donna alors une nouvelle preuve de son habileté à couvrir la poursuite de son intérêt de l'apparence de sentiments généreux. Non seulement il promit d'élargir Richard, même sans avoir reçu l'argent, le 17 janvier 1194, mais il lui fit savoir par lettres patentes que, huit jours après sa mise en liberté, il l'investirait.... du royaume d'Arles!

Quelle était cette générosité inattendue de l'empereur Henri VI? On ne se faisait pas beaucoup d'illusion, même de ce temps, sur la dépendance de ce vaste royaume qui comptait cinq archevêchés, trente-et-un évêchés, des duchés, comtés ou marquisats, tels que ceux de Haute-Bourgogne, de Provence, de Savoie et de Narbonne. Bien que Barberousse se fût fait couronner solennellement à Arles pour y affirmer son pouvoir, et que Henri VI eût fait acte déjà de suzerain, dans le royaume, en donnant l'investiture à des princes laïques et ecclésiastiques, personne n'ignorait que l'autorité du souverain germain était toujours illusoire dans ces contrées livrées à l'anarchie et aux guerres privées. Mais, par là, l'empereur flattait, surexcitait l'ambition de Richard auquel, d'ailleurs, Philippe-Auguste, qui recueillait Jean sans Terre chez lui, refusait toute paix, comme *au diable déchaîné*. Il perpétuait la guerre entre le roi d'Angleterre et le roi de France, ses voisins, et, en

entourant le royaume de Philippe-Auguste des possessions anglo-burgondiennes de son ennemi et en mettant ces deux princes partout aux prises, il espérait faire de Richard son vassal, et avancer encore d'un pas vers la suzeraineté universelle. Par le royaume d'Arles, cette suzeraineté impériale ne s'étendait-elle pas aussi sur le royaume d'Aragon? Telle était, en effet, l'universalité de l'ambition de ces successeurs de Charlemagne et des empereurs romains!

Lorsque Henri VI, dans les premiers jours de l'année 1194, arriva dans la ville impériale de Spire, pour y préparer la libération de Richard, il y trouva encore des ambassadeurs du roi Philippe-Auguste et du comte Jean sans Terre. Ceux-ci lui offraient à leur tour 150,000 marcs d'argent, s'il voulait, soit livrer Richard au roi de France, soit le garder encore un an ; et ils se faisaient fort de payer la somme, mois par mois, et même concurremment au fur et à mesure de l'arrivée des versements d'Angleterre. Rien ne découvre mieux le côté faible, partout divulgué, de l'empereur. Philippe-Auguste faisait ajouter, par son ambassadeur, que le monde ne serait jamais tranquille quand Richard serait libre, et il disait avoir des droits comme suzerain à ce qu'on le lui livrât. Il demandait, en outre, en mariage (c'était peu de temps après la répudiation de la malheureuse princesse danoise Ingeburge), une nièce de l'empereur, Irmengarde, fille de son frère, le comte palatin du Rhin. Nouvelle perspective pour un souverain avare et soucieux de bien placer sa famille! Il y avait de quoi tenter l'empereur ; et Richard n'était pas sans inquiétude, quand un étrange événement, une histoire d'amour dans la famille impériale, vint se jeter à la traverse de ces intrigues diplomatiques et de ces cupidités financières ; elle suspendit inopinément, pour quelque temps du moins,

les querelles des Welfen et des Wiblingen, et termina la captivité de Richard.

Henri VI apprit tout à coup que cette Irmengarde, sa propre nièce, demandée par le roi de France, qu'il avait songé auparavant à marier au duc de Bavière, et sur laquelle, en tout cas, il comptait pour augmenter la fortune de sa maison, venait d'épouser qui? Henri de Brunswick, celui-là même qui avait voulu soulever toute l'Allemagne contre lui et lui ravir sa couronne. A la nouvelle de la demande de Philippe-Auguste, la comtesse palatine, qui connaissait la passion des deux jeunes gens, était partie de nuit avec sa fille, à l'insu de son mari; elle avait donné rendez-vous à Henri de Brunswick au château de Stahleck, dans les domaines de l'archevêque de Cologne, et là elle les avait fait marier sans pompe par un chapelain.

La colère de l'empereur fut d'abord violente en apprenant ce mariage qui coupait court, peut-être, à de nouvel-combinaisons. Il jura de ne point reconnaître cette union qui n'avait à ses yeux aucune valeur, et de poursuivre les coupables. En attendant, il suspendit jusqu'au jour de la Chandeleur la liberté de Richard. C'est alors que le malheureux roi, ballotté par les événements politiques comme il l'avait été par les flots de la Méditerranée, composa la chanson qui nous est restée dans une langue que je n'ai que la prétention de traduire fidèlement :

Je suis riche d'amis, mais leur main est fermée,
Et je chante en prison
Ma chanson;
Partout où j'ai le droit de semondre une armée,
En bon pays normand, poitevin et gascon,
Il ne serait vassal de pauvre renommée
Dont je n'eusse bientôt su trouver la rançon.

Et j'ai, sans qu'on livrât la somme réclamée,
Déjà, de deux hivers, vu passer la saison.
Je suis riche d'amis, mais leur main est fermée,
Et je chante en prison
Ma chanson :

Mais les sentiments humains sont parfois plus forts que les volontés des plus tenaces politiques. La perspective de l'apaisement des guerres de Welfen à Wibligen, par un mariage, réveilla vivement les désirs de paix dans un pays et dans un temps qui souffraient tant de la guerre. Depuis plusieurs mois, d'ailleurs, il y avait à l'archevêché de Cologne, à la place du vieux Bruno, un neveu de celui-ci, comte de Berg, Adolphe, qui s'était mis avec plus de résolution à la tête de l'opposition des princes. C'était lui qui avait avec eux demandé l'élargissement de Richard. Déjà la mère du prisonnier, Eléonore, l'archevêque Gauthier de Rouen, mandés par lui, étaient en route pour les bords du Rhin. Le nouvel archevêque de Cologne, accompagné de Conrad, archevêque de Mayence, vint trouver l'empereur à Wurtzbourg, où il était alors avec les ducs d'Autriche, de Bohême et de Meran. Il y plaida chaudement la cause de la paix générale, de la réconciliation. Bientôt le landgrave de Thuringe, Hermann, un poète aussi, accompagné des archevêques de Mersebourg et de Misnie, amenèrent le jeune Henri de Brunswick. Le comte palatin du Rhin, Conrad, enfin, implora la grâce des deux jeunes gens. L'ambitieux et vindicatif empereur céda. Il ramena tout ce monde réconcilié à Mayence, auprès de la vieille Eléonore d'Aquitaine qui avait connu d'autres passions, d'autres malheurs, mais qui n'avait plus de tendresses que pour son glorieux fils.

C'est là que Richard, le 2 février, fut introduit encore

devant l'empereur. Celui-ci, par un mouvement qui était à la fois une trahison et une forfanterie de générosité, tendit au roi d'Angleterre le projet de traité que Philippe-Auguste lui avait récemment proposé. Richard se croyait encore déçu. Les évêques et les princes présents intervinrent pour la forme, et Henri IV prononça, enfin, la libération de Richard et ordonna d'en régler, contre la remise des otages, jusqu'à l'arrivée de la rançon, les derniers détails.

Richard partit alors en toute hâte sans demander le royaume d'Arles, laissant en otage les seigneurs anglais qui étaient venus. Les princes allemands, les parents même de l'empereur, Léopold V d'Autriche, le duc de Brabant, le comte palatin du Rhin, Conrad, offraient, en stipulant une solde, leurs services au roi d'Anglerrre contre Philippe-Auguste, qui reçut de l'empereur, ainsi que Jean sans Terre, l'ordre d'évacuer les places normandes dont ils s'étaient emparés. Accompagné de sa mère, de son chancelier et d'un chevalier, Richard descendit le Rhin, fêté partout comme un héros. A Cologne, l'archevêque, qui avait beaucoup contribué à le délivrer, le reçut solennellement en faisant chanter, un peu ironiquement pour son maître, le cantique : « Maintenant je sais que le Seigneur « a envoyé son ange et m'a délivré des mains d'Hérode. » Le duc de Brabant le conduisit de là jusqu'à Anvers. Le 13 mars, le roi touchait le sol anglais. Sa première visite était pour le tombeau de l'archevêque de Cantorbery, saint Thomas Becket, que son père avait fait assassiner; et, le 16, il entrait triomphalement dans la ville de Londres, qu'on l'avait accusé d'avoir voulu mettre en vente, près de quatre années après l'avoir quittée.

La réconciliation, au moins temporaire, entre Henri VI

et le vieil Henri le Lion, entre les Wiblingen et les Welfen, suivit de près le départ de Richard; elle eut lieu dans un château de la Saxe. Pour la cimenter, le jeune Henri de Brunswick devait accompagner l'empereur dans une seconde expédition en Italie. « Un nouveau jour », dit avec satisfaction l'annaliste Arnold de Lubeck, « luit dans « le pays; la paix nous sourit. Les brigandages et les ro- « beries ont cessé sur la terre et sur l'eau. Les meurtriers « et les détrousseurs de grande route n'ont plus à récolter « leur moisson maudite. Béni soit le mariage d'Henri de « Brunswick! La paix et la joie nous sont venues avec « cette union. Les portes des villes et des forteresses se « rouvrent. Les garnisons des châteaux rentrent dans leurs « foyers, les ennemis se conduisent comme des amis, « les hommes de trafic et les paysans ont reparu sur les « routes. » Mais la paix due seulement au hasard d'un heureux évènement est éphémère; les querelles des Welfen et des Wiblingen devaient encore, pendant longtemps, des deux côtés du Rhin, déchaîner bien des misères, détruire plus d'une ville, désoler les grandes routes et couvrir maintes campagnes d'une sanglante moisson d'hommes.

Il ne faudrait pas croire cependant, même en rétablissant la vérité, que la poésie de ce temps n'ait pas contribué comme l'amour et le sentiment chrétien à la délivrance du vaillant Richard. C'est ce qui a permis à la légende, qui contient toujours quelque chose de vrai, de faire jouer un rôle à Blondel de Nesle dans l'histoire de cette célèbre captivité, pendant laquelle il paraît être resté simplement en Angleterre où il ne fut peut-être qu'un de ces indifférents dont le poète prisonnier se plaignait dans sa chanson. Mais, si sur ce sujet l'on n'a point de vers du trouvère à qui la légende a généreusement

prêté un infatigable dévouement, nous possédons du moins ceux des poètes provençaux Pierre Vidal et Pierre de la Caravane. Ils tiennent tous les deux pour Richard contre ses deux adversaires, quoiqu'ils soient sujets de Henri VI et de race française. Le premier dit :

> Je prise peu ce César, détrousseur
> De grands chemins, qui fait d'un héros marchandage,
> Et ce roi franc, de la croix désorteur,
> Tous les deux ennemis du noble baronnage !
> Ils insultent à Dieu, là-haut, le grand Seigneur
> Et font honte sur terre à tout le fier parage.

Il s'en faut de peu que l'autre poète ne veuille venger Richard; il lui offre du moins ses services; Richard, dit-il,

> Richard, si tu nous prends, sorti de ta prison,
> Pour tes loyaux tenants; de Palerme à la Frise,
> Cet empire détruit sera de bonne prise,
> Et l'avare Allemand te rendra ta rançon.

L'empereur Henri VI n'était pas poète; la science allemande elle-même lui a contesté récemment des poésies qu'on lui avait attribuées. Ami des distractions futiles, quand il voulait se distraire de la politique, il préférait la compagnie des jongleurs, des nains, comme il aimait mieux la chasse que la guerre (*vanitatibus deditus maxime venationum et aucupiorum*). Les poètes lui en ont voulu, sauf un versificateur italien, Pierre d'Ebulo. Il est vrai, le favori de Bertrand de Born et des poètes provençaux, Richard, est mort en aventurier peu de temps après, atteint par une flèche, au siège d'un petit château du midi de la France. Mais Henri VI, qui devait mourir avant Richard, et

bien plus jeune, finit-il mieux?... Plus heureux qu'au commencement de son règne, par d'habiles machinations et à l'aide de la terreur, sans se soucier d'être appelé le fléau de ses peuples, en trois ans, il va soumettre le pape Célestin III dans Rome, et conquérir, sur ses compétiteurs, Naples et la Sicile qui seront réunis à ses possessions. Tout puissant en Allemagne et en Italie, nous le verrons rêver, grâce à ses alliances et à ses forces réunies, la conquête de Byzance et la restauration complète de l'ancien empire romain, afin d'être, comme il le voulait, maître de tout l'univers (*universorum dominus*). « On attendra tout de lui; il allait, dira alors son flatteur Pierre d'Ebulo, élever jusqu'au ciel le double édifice de l'empire et de l'Eglise pour trouver, quand il n'aurait plus d'ennemis, son lit de repos à côté de Jupiter. » Et un jour du mois d'août 1197, le fils de ce Barberousse mort pour avoir pris froid sur la route de Jérusalem, dans les eaux du Selef, devait se laisser entraîner par l'ardeur de la chasse dans la vallée marécageuse et boisée du Nisi, y prendre chaud et humide et revenir mourir de la fièvre à Messine, laissant tout ce qu'il avait élevé, comme sur du sable, tomber après sa mort. Après tout, les vers de nos troubadours du midi ont mieux réussi à entourer d'une sorte d'auréole poétique le héros prisonnier de la croisade, que ceux d'un panégyriste italien, resté obscur, à sauver de l'oubli le tout puissant souverain qui avait enfermé Richard, deux ans durant, dans le château fort de Trifels. N'est-ce pas que la légende, même en faisant place à l'histoire, garde sur celle-ci, comme la poésie, l'avantage de donner l'immortalité, à défaut du succès, à tout ce qui est noble et généreux? Et ce succès lui-même, dure-t-il aussi longtemps en histoire que la légende dure dans la mémoire des peuples?

III

Henri VI s'empare de Naples et de la Sicile sur les descendants des rois normands; ses cruautés. — Il projette une croisade, la conquête de Constantinople et la domination universelle. — (1194-1197.)

C'était bien l'Italie, et particulièrement le royaume de Naples, que l'empereur Henri VI avait en vue, quand il exigeait de Richard, son prisonnier, de l'argent et des hommes; car la capture du roi d'Angleterre, un allié sur le quel on avait peut-être compté et quelques concessions avaient découragé ou désarmé l'opposition allemande ou fait tomber même les armes des mains de son chef, Henri de Brunswick. D'ailleurs maintenant le mariage d'un guelfe et d'une gibeline avait tout arrangé au nord des Alpes.

Le pape Célestin III l'avait bien compris. Il ne s'était pas contenté de resserrer son alliance avec le roi Conrad de Lecce à Naples et à de bonnes conditions; car il obtenait de lui le serment de fidélité *(juramentum fidelitatis)*, et les droits même les plus étendus sur le clergé de son royaume accoutumé à plus d'indépendance. Même après la délivrance de Richard, il poursuivait encore auprès d'Henri VI et de Léopold V d'Autriche la restitution de la rançon du roi comme indûment extorquée à un croisé. La politique de division poursuivie d'ailleurs par Henri VI, au milieu des villes lombardes, ne permettait pas de se tromper sur les

intentions impériales. L'alliance offensive et défensive conclue par lui avec Crémone, à qui il adjugeait Crême, n'avait pas manqué de rallumer les hostilités de Milan contre cette ville rivale. Aussitôt l'argent de Richard arrivé, Henri VI se dévoila tout à fait. Il convoqua tous les princes d'empire *(cunctos evocavit regni sui principes)*. Il avait de quoi les payer ; et il ordonna de dire des messes dans toute l'Allemagne pour la réussite de sa seconde expédition en Italie qui devait, pensait-il, réparer l'insuccès de la première (1).

Les événements travaillèrent pour cet opiniâtre despote. Tancrède de Lecce avait d'abord entouré et dissipé, près de Monte-Rodone, la petite armée allemande envoyée par Henri VI dans les Abbruzzes sous le commandement de Berthold de Künsberg. Vainement un autre des serviteurs (*ministeriales*) de Henri, Conrad de Lutzenhard, connu pour un long séjour en Italie, avait pris le commandement des Allemands. Le roi Tancrède avait encore peu à peu enlevé les places dont ceux-ci s'étaient emparés et les avait chassés de son royaume. La forteresse du Mont Cassin, défendue par son vaillant abbé Roffrid, résistait seule à Tancrède et aux anathèmes de Célestin III. Mais bientôt le malheur s'abattit sur les derniers descendants des rois normands, au profit de l'allemand Henri VI. Tancrède de Lecce avait vu mourir son jeune fils Roger, qu'il venait de marier récemment avec la princesse grecque Hélène, débarquée à Brindes; puis lui-même, le 20 février 1194, il mourait. Sa veuve Sybille obtint d'abord de l'archevêque de Palerme et des barons siciliens le couronnement de son dernier fils, Guillaume III. Mais c'était un enfant.

(1) Guill. Neubrig. V, 1; Raoul Coggeshal., 75.

L'Allemand Conrad de Lutzenhard revint avec les siens; et la plupart des barons apuliens découragés par ces malheurs, selon leur habitude, promirent de prêter hommage à Henri VI.

Après avoir délégué des fondés de pouvoir pour mettre la paix entre les villes lombardes ou toscanes et en disposer le plus grand nombre possible en sa faveur, avant son arrivée, Henri VI part de Trifels (en mai 1196) avec sa femme Constance la Normande, héritière du royaume à ses yeux, et majestueuse de sa personne, son jeune frère, Philippe de Souabe, renommé pour sa beauté, le comte palatin Otto et le Welf Henri de Brunswick. Il passe le Splügen à la fin du mois et il célèbre déjà la Pentecôte à Milan. Il aimait mieux, nous le savons, venir à bout de ses ennemis par la prudence, même par la ruse, que par les armes. Tandis que son armée se met en marche de Roncaglia pour traverser la Péninsule, il se transporte à Gênes : « Si, avec votre aide, après celui de Dieu, » dit-il aux Génois, « je conquiers la Sicile, l'honneur sera pour moi, mais le profit pour vous. Je n'y veux pas rester avec mes Allemands; le royaume sera à vous et à vos descendants (1). » Il leur donne le droit de battre monnaie et en fait frapper pour son usage à l'effigie des armes de la ville. Celle-ci lui promet des vaisseaux. Pise n'est pas traitée moins généreusement. D'Allemagne, Henri VI, pour tenir cette ville dans son parti, lui avait déjà conféré bien des privilèges. A elle, la Corse, Elbe, Caprera et la moitié de Gaëte, de Salerne, de Naples, de Messine, de Palerme; Pise n'est pas moins prodigue que Gênes de ses vaisseaux. Alors, ralliant ses chevaliers allemands et donnant des ordres aux flottes de

(1) Otobonus, 108. — *Ann. Marbarch.*, 166.

Gênes et de Pise, « Henri VI s'avance, » dit-il, « avec sa puissante et victorieuse armée non-seulement par terre, mais par mer contre Naples, » et de fait, dit un autre document, « personne ne résistant, il gagne le royaume sans combat (1). »

A Pise, les envoyés de Naples étaient déjà venus lui prêter hommage. Sur la route, les barons de Pouille arrivaient, se disant « comtes par la grâce de Dieu et de l'empereur ». L'abbé du Mont Cassin apporte en une fois le serment des seigneurs des Abbruzzes, de la terre de Labour et des Calabres. Les flottes, ayant à leur tête l'allemand Markwald d'Anweiler, qui commandait les deux amiraux de Gênes etde Pise, abordèrent à Naples, le 23 août, y jetèrent quelques soldats et repartirent aussitôt vers la Sicile où elles mouillèrent le 1er septembre. L'empereur entra en victorieux dans Naples au milieu de la joie des habitants; mais il n'en voulut pas moins punir. La belle et riante ville de Salerne, célèbre par son école de médecine, avait précédemment livré sa femme Constance à Tancrède. Les habitants qui n'eurent pas le temps de fuir sont mis à mort ou jetés en prison ; les murs de la ville sont détruits, les maisons brûlés et les églises mises au pillage. Deux cent mille onces d'or furent distribuées comme part de butin aux soldats. « La ville qui, » dit le chroniqueur Ansbert, « fournissait des médecins au monde entier, n'en put trouver un pour guérir ses blessures. »

Maître déjà de la terre ferme, Henri VI s'apprêtait à passer dans l'île pour y poursuivre la reine veuve, Sybille,

(1) Angelino, *Storia de Terni : Cum magno et victorioso exercitu nostro non solum per terram sed etiam per mare.* — Innoc. III, *Gesta*, 18 : *Sine pugna regnum obtinuit nemine resistante.*

qui, avec ses derniers défenseurs Siciliens et des Sarrazins du centre de l'île, s'était retirée au sud vers Catane. A Messine, les matelots et les soldats de Gênes et de Pise, fidèles à leurs vieilles haines et à leurs rivalités, se prenaient de querelle dans les rues et dans le port. Henri fit, non sans peine, apaiser ces discordes que ses promesses mêmes avaient alimentées. Markwald d'Anweiler marche alors avec ses Allemands contre les débris du parti normand, les bat, emporte Syracuse et envoie annoncer à son maître qu'il peut venir prendre possession de sa conquête, c'est-à-dire de la ville et du palais de Palerme qui restaient seuls à ses adversaires. « Jamais maître, » dit un contemporain, « ne fut reçu avec autant d'honneur. » De Messine (fin octobre), longeant la côte avec son armée et sa flotte, Henri se dirige sur Palerme, près de laquelle la reine Sybille s'était réfugiée avec ses enfants, au château de Calatabellota. A la descente du Monte Pelegrino, d'où l'on aperçoit la ville, le port et la rade au pied, il arrive au ravissant château de la Favara, élevé par Roger II. L'amiral Margarito lui livre la forteresse qui commande la capitale en échange « du titre de prince de Duras et de la Mer. » Le 20 novembre, Palerme reçoit son vainqueur, à travers ses rues jonchées de fleurs et tendues de tapis, et voit sur ses tours flotter la bannière impériale allemande. La veuve de Tancrède de Lecce abandonne sa retraite, apporte la couronne royale à l'empereur allemand ; et, le jour de Noël, le fils de Barberousse en ceint son front dans la belle et merveilleuse cathédrale bâtie par les rois normands (1).

(1) Roger Hoveden, 746, — Pierre d'Ebulo, II, 133. — Otto de Saint-Blaise, 40. — *Ann. de Marbach*, 166.

C'était peu de jours après, que le nouveau roi de Naples et de Sicile recevait la nouvelle que la reine Constance, le 26 décembre, lui avait donné, à Iesi, un fils, Frédéric-Roger, plus tard si célèbre sous le nom de Frédéric II. La fortune comblait Henri VI de ses faveurs. Il pouvait tout espérer et n'avait plus rien à craindre. Il se montra vainqueur et maître impitoyable, pour assurer cette nouvelle conquête à l'enfant qui lui était né. Sur des dénonciations contenues dans des lettres que lui remet un moine, il accuse la famille royale et les principaux barons, qui s'étaient soumis, de conspiration contre sa personne et sa domination. La reine veuve Sybille, son fils, ses filles, à qui l'on avait promis la vie, la liberté et le comté de Lecce, l'archevêque de Salerne, l'amiral Margarito, qui avait livré Palerme à condition, d'autres encore sont jetés en prison, traînés en Apulie, puis en Allemagne, Sybille avec ses filles au couvent de Hohenbourg en Alsace, le jeune Guillaume III à Hohenhem où il mourut, et les autres à Trifels où avait été le roi Richard. Quelques-uns, moins ménagés encore, sont écorchés vifs et le comte de Valva jeté à la mer. Les cadavres de Tancrède de Lecce et de son fils Roger III sont même enlevés de la sépulture royale, comme n'ayant pas été souverains légitimes. Henri VI croyait devoir lui-même, dans une lettre, mais dans des termes bien peu précis, annoncer à l'évêque de Rouen la conspiration et la vengeance qu'il en avait tiré (1).

(1) V. Pierre d'Ebulo, II, 209. — Arn. de Lubeck, IV, 20. — Otto de Saint-Blaise, 40. — Roger Hoveden, 748.

M. Tœche, dans son ouvrage très travaillé et très savant d'ailleurs, voudrait, sur la foi d'un passage récemment découvert de

En revanche, les honneurs, les privilèges comblèrent les partisans de Henri VI. L'abbé, l'abbaye et les moines du Mont-Cassin en eurent la plus large part. Conrad Lutzenhart fut nommé comte de Molise et Diépold de Vohbourg justiciaire de la terre de Labour, l'évêque de Troya, Gauthier, chancelier du royaume. Les nouveaux sujets de Henri VI ne furent pas si bien traités. Les registres des impôts furent revus et augmentés, ceux de l'église palermitaine relevés à leur ancien taux; on renouvela la magistrature de tout le royaume, on donna aux villes de nouvelles lois et on y précisa les pouvoirs des podestats. Le caractère de l'empereur Henri VI se montra tout entier, dans les dispositions qu'il prit pour le trésor du royaume qui était à Palerme. Après qu'un nouvel inventaire en eut été relevé, il fit emballer le tout, or, argent en barre ou monnayé, diamants et joyaux, pierres précieuses, statues, et jusqu'aux tentures de soie, lits et fauteuils incrustés. Cent cinquante mules bien escortées transportèrent ce butin par dessus les Apennins et les Alpes, pour être déposé au château de Trifels ou dispersé dans les autres châteaux impériaux. On était déjà plus civilisé que deux siècles auparavant. C'était le pillage méthodiquement et savamment organisé et exécuté. Il y avait, dans le butin, un manteau de soie rouge, brodé de caractères coufiques dont les Sarrazins de Sicile avaient fait hommage à Roger II. Il servit plus tard aux jours de couronnement des empereurs en Allemagne. Les Italiens ne virent pas

Godefroy de Viterbe, reculer une partie de ces vengeances après le second combat de Catane. L'erreur commise dans ce fragment, au sujet de l'amiral Margarito, lui ôte tout crédit ; et l'ancien récit, fait encore par M. Abel, dans son hist. de Phil. de S., reste le vrai.

passer sans étonnement ce convoi de riches dépouilles. Mais les Allemands en saluèrent avec satisfaction l'arrivée. « Dieu, » dit le chroniqueur Arnold de Lubeck, « avait donné ces trésors à Henri » *Deus ei dedit thesauros* (IV, 20). Il fait toujours bon rendre la providence complice des biens qui vous arrivent.

Le 2 avril de l'année 1195, Henri VI, sur la terre ferme, à Bari, était entouré de tous les archevêques, évêques, de tous les princes ou barons allemands et italiens qui lui étaient attachés. C'est là qu'il achève d'organiser le gouvernement, non seulement de son royaume, mais du centre même de l'Italie. Devenu souverain de Naples et de la Sicile, il voulait être le maître dans la péninsule. Il y confie donc la régence à sa femme Constance dont les actes devaient porter le titre de *Notre Majesté*, et il lui donne pour lieutenant, Conrad d'Urslingen, un de ses serviteurs *(ministerialis)*, fait duc de Spolète. Il fait don de la liberté au plus ancien de ceux-ci, Markwald d'Anweiler, et le crée marquis d'Ancone, duc de Romagne et de Ravenne. Le duché de Toscane il le donne à son frère Philippe, et il nomme pour légat impérial en Italie et en Sicile, son précépteur, un habile homme, Conrad de Querfort. Enfin, il renvoie sa femme à Palerme où elle doit exercer le gouvernement et confie son jeune fils, Frédéric-Roger, à la garde de la femme de Conrad d'Urslingen. Jamais prince allemand n'avait eu une aussi prodigieuse fortune. « La puissante main de Dieu a étendu si loin la souveraineté impériale, » écrivait alors le précépteur de Henri VI, heureux aussi de voir la Providence combler son pupile « que nous avons vu de nos yeux ce que dans les écoles nous imaginions à peine en paroles. Il n'y a pas besoin de franchir les frontières de l'empire et de quitter

le ressort de la domination allemande pour contempler ce que les poètes ont dépensé beaucoup de temps à décrire (1). »

Cette domination allemande, le fils de Barberousse, qui supportait déjà le poids de quatre couronnes, voulait la porter plus loin encore. On est confondu, quand, à l'aide des documents, on essaye de voir jusqu'où pouvaient aller l'ambition et quelquefois la vanité des prétentions de celui qui, depuis sa récente conquête, s'intitulait « le maître de la terre et de la mer. »

Si Henri VI paraissait alors à peu près maître absolu de l'Allemagne et de l'Italie, il ne l'était guère du royaume de Bourgogne, dont son frère Otto était comte palatin et qu'il avait fait mine de vouloir donner au roi Richard. Il laissait son frère se débattre contre le renouvellement des prétentions des parents de Béatrice, l'épouse de Barberousse, Etienne, comte d'Auxonne et Guillaume, comte de Vienne et de Mâcon. Que lui importait? C'était le bien d'autrui qu'il convoitait toujours. En Sicile, il avait bientôt rompu avec les Génois auxquels, après tant de promesses, il n'avait pas voulu seulement céder le val de Noto et Syracuse. Ceux-ci se plaignaient de se voir retirer même les avantages que les rois normands leur avaient assurés. Henri VI les menaça de les chasser de toutes les mers et de détruire leur ville « qui, depuis sa fondation, avait toujours levé la tête plus haut que les autres cités maritimes. » Si, plus tard, il se radoucit devant les envoyés de Gênes, c'est pour tourner, d'un autre côté, à son profit, l'ambition de la République. « Sachez, » leur dit-il,

(1) Arnold de Lübeck, Leibnitz, II, 695.

« que je ne vous donnerai rien dans le royaume de Sicile et que vous n'y serez point mes compagnons de souveraineté. Voulez-vous entreprendre une guerre, la conquête d'un autre royaume ? Je vous y aiderai de tout mon pouvoir et il vous appartiendra à vous seul. Allez plutôt contre le roi d'Aragon, votre rival en mer et le mien ; sur les côtes du Languedoc et de Provence ne prétend-il pas avoir des vassaux ? attaquez-le, je serai avec vous (1). » Henri VI eut volontiers fait combattre les Génois pour lui contre un prince sur lequel il prétendait à des droits de suzeraineté.

La politique extérieure de Henri VI, on le voit bien, n'a pas d'autre but que l'extension universelle d'une domination d'ailleurs sans vue générale et sans grandeur. Il n'a délivré le roi d'Angleterre, Richard, qu'à la condition de s'en faire un vassal, un instrument de domination. En 1195, il envoie à celui-ci une couronne pour l'engager, au nom de la fidélité que son ancien prisonnier lui doit, à continuer la guerre contre Philippe-Auguste qu'il voulait aussi forcer par la crainte « à lui prêter hommage, *ad fidelitatem sibi exhibendam.* » L'évêque anglais d'Ely est envoyé pour en traiter avec l'empereur (2). L'invasion célèbre et terrible en Espagne des Maures Almohades d'Afrique qui, après la bataille d'Alarcos, pénétraient alors jusqu'à Salamanque (1195) et forçaient le roi de Castille à venir implorer des secours, en France, du roi Philippe-Auguste et de Richard, fit une diversion et détermina ces deux souverains à la paix. Craignant pour la France quelque chose de semblable à ce que la Gaule avait vu au

(1) Ottobonus, 110, 112. — (2) *Regest. d'Inn., III*, 64. Roger Hoveden, 737.

VIII[e] siècle, ceux-ci demandèrent à Henri VI, dans l'intérêt de la chrétienté, la confirmation de cette paix. L'empereur s'en souciait, pour lui, médiocrement. Il fit remettre à Richard 70,000 marcs de sa rançon pour décharger sa conscience d'abord, mais surtout pour l'engager à faire de nouveau la guerre en Normandie (1), « et à reprendre le Véxin et Gisors qu'il n'avait pas eu le droit de céder, puisque, dit-il, ils ne lui appartenaient pas. » Henri VI préférait de beaucoup alors, comme successeur des rois normands de Sicile, se faire prêter hommage par l'émir de Tripoli et recevoir même du vainqueur d'Alarcos, l'Almohade Almansor, des présents dont cinquante mules étaient chargées (2) et qui vinrent augmenter encore le butin fait en Sicile.

Henri VI, à la fois successeur des Ottons et des rois normands, devait cependant tourner davantage encore son ambition du côté de l'empire grec, émule, si non rival, de son empire. Depuis la fondation du saint-empire romain, les souverains allemands, tantôt par la guerre tantôt par des mariages, n'avaient cessé de chercher à se créer ou à faire valoir des prétentions au trône de Constantinople. Otton le Grand, Conrad III, Frédéric Barberousse avaient demandé pour leurs enfants la main de princesses byzantines ; ce qui n'avait pas empêché ce dernier, en route pour l'Orient, d'écrire à son fils Henri VI : « Si ce n'était contraire à la paix et un empêchement à la croisade, nous aurions déjà soumis l'empire grec jusqu'à Constantinople. » C'est sans doute pour n'être point arrêté par un scrupule de ce genre que le fils de Barberousse, à son tour, fonda

(1) Léopold Delisle, *Catal. des act. de Philippe-Auguste*, 463. — (2) Cont. Acquic., 432. *Ann. Colon.*, 317.

non-seulement sur un mariage, mais sur une croisade, comme nous l'allons voir, le projet de la conquête de Constantinople et de la reconstitution de l'ancien empire romain, dans son intégrité.

Ce projet plein d'astuce n'eut pas été dépourvu d'une certaine grandeur, s'il avait été réalisable. Arrêtons-nous-y. Il fait bien connaître l'homme qui le conçut et le temps qui en fournit les éléments. C'est dans la diète solennelle qu'il tint, avant de repartir pour l'Allemagne, à Bari, à l'entrée de l'Adriatique, en face des côtes de la Grèce, au milieu des souvenirs des entreprises normandes de Guiscard et de Roger II contre l'empire d'Orient, que Henri VI commença à dévoiler cet étonnant dessein.

L'empire d'Orient, dont la décadence faisait des progrès à chaque changement de dynastie, n'encourageait que trop de semblables visées. Après les Comnènes, l'empereur Isaac l'Ange sentait son trône menacé; il cherchait alors partout des alliés, des soutiens. Ainsi il avait, par une malheureuse inspiration, envoyé sa fille Irène à Roger, fils de Tancrède de Lecce. Celle-ci n'était venu que pour voir mourir son royal époux et tomber sa dynastie. En fidèle héritier des Normands qu'il remplaçait, Henri VI avait pris pour sa famille cette princesse, comme une part du butin; il l'avait donné au jeune Philippe de Souabe, son frère, duc de Toscane, pour lui assurer quelques droits éventuels au trône oriental. L'empereur Isaac l'Ange avait consenti à cette nouvelle union, mais à la condition que Henri VI lui envoyât quelques troupes à Constantinople pour défendre et consolider son trône chancelant (1).

(1) Otto de Saint-Blaise, 43 : *Sponsam Rogerii Philippo desponsavit.*

Une intervention est souvent, dans un État, le prélude d'une conquête. Henri VI s'était empressé de saisir cette occasion; il avait donc autorisé des chevaliers ou soldats allemands, toujours en quête d'aventures, de butin ou de solde, à partir pour l'empire d'Orient; mais, comme il ne faisait rien pour rien, il demanda d'Isaac, à la fois comme dot d'Irène et comme territoire, autrefois conquis par les rois normands, ses prédécesseurs, tout ce qui s'étendait en Orient, d'Epidaure à Thessalonique, plus l'armement d'une flotte qu'on mettrait à sa disposition et un fort tribut. « Henri VI parlait déjà » dit un écrivain byzantin, « comme le maître des maîtres, ὡς κύριος κυρίων καὶ βασιλέος. » Les choses en étaient là, quand le frère même d'Isaac, Alexis, détrôna, fit prisonnier et aveugla cet imprudent empereur de Byzance et se mit à sa place. Les troupes mercenaires allemandes, qui se trouvaient là, eurent-elles part à cette révolution? On sait seulement que l'usurpateur les prit également à sa solde et que ces troupes reçurent aussi leur paye de lui. Cette nouvelle arrivait à Bari au moment où l'empereur Henri VI y tenait son assemblée plénière d'évêques et de barons du royaume.

C'est dans ces circonstances que cette diète eut l'honneur de la communication des vastes et ambitieux projets de Henri VI. « Le moment était venu », dit l'empereur, « de venger les croisés latins et particulièrement son père Barberousse des trahisons si souvent commises à leur égard par les Grecs. L'occasion était favorable; » Il se posa donc en vengeur d'Isaac l'Ange et mit en avant les droits de la nouvelle femme de son jeune frère Philippe de Souabe. « Mais l'ambition », s'empressa-t-il d'ajouter, « n'était pas son mobile. Il avait bien plus à cœur l'intérêt du royaume de Jérusalem pour lequel la dernière croi-

sade, malgré les brillants exploits de Richard, n'avait rien fait. » La croisade n'était-elle pas le meilleur moyen de rétablir l'accord que Henri VI n'avait jamais cessé de désirer entre le Saint-Siége et lui (1) ? Il exploita donc avec une audacieuse hypocrisie ce sentimenl encore assez cher à l'Eglise et à la chrétienté.

Le pape Célestin III contemplait alors tous ces évènements, découragé et impuissant dans Rome où dominaient les sénateurs. Il avait vu s'accomplir sous ses yeux, la conquête de Naples et de la Sicile ; et, malgré son alliance avec les rois normands, il n'avait pas même protesté contre le manque de foi et contre les cruautés de Henri VI, à l'égard de la famille royale et des Siciliens. Tout ce qu'il pouvait faire, c'était d'élever encore la voix, tantôt pour la restitution de la rançon intégrale du roi Richard, qu'il ne cessa jamais de réclamer, tantôt dans l'intérêt de Jérusalem. Sous le couvert de la croisade, des négociations pour la paix avaient eu lieu récemment encore, par l'entremise du nouvel évêque de Passau et de deux cardinaux, entre le pape et l'empereur. Mais l'occasion était bien plus favorable maintenant. Aussi, le 2 avril (Jeudi-Saint), à Bari même, voici que des prédicateurs élèvent tout-à-coup la la voix en faveur d'une expédition en Terre-Sainte. On s'étonne ; l'empereur lui-même (31 mai), en présence de trois chapelains, se fait alorsmettre la croix sur l'épaule par l'évêque de Sutri (2), et adresse au pape et aux évêques allemands une lettre et une circulaire bien faits pour frapper d'étonnement la chrétienté. Il leur annonce l'in-

(1) Nicetas, 268. 289. 306. — (2) *Ann. Marbach : Apud Darum imperator crucem secreto, tribus tantum ex capellanis suis presentibus ab epo Sutrensi accepit.*

tention de lever et d'envoyer, d'entretenir et de payer à ses frais, au taux de 30 onces d'or par année, mille cinq cents chevaliers et autant de servants, pour la Terre-Sainte et il fixe le départ de l'expédition par mer au mois de mars de l'année suivante.

Le pape Célestin III avait répondu favorablement dès le 26 avril, de Saint-Jean de Lateran, aux premières ouvertures de Henri VI pour la réconciliation et la croisade. Il remerciait Dieu, dans cette lettre, d'avoir touché le cœur de l'empereur; il le félicitait d'avoir en vue le bien général de la chrétienté, en projetant l'envoi d'un secours à la Terre-Sainte; il exprimait l'espoir que l'empereur modérerait la conduite de ses serviteurs en Sicile et il lui envoyait son salut apostolique et sa bénédiction, avec trois fondés de pouvoir pour traiter avec lui (1). Rien ne pouvait aller davantage après tout au cœur de Célestin III que le projet d'une nouvelle croisade, après celle qui avait jeté plus d'éclat qu'obtenu de succès. Récemment encore, il avait écrit à ce sujet au doge de Venise, Dandolo, et au clergé anglais que, aussi longtemps que Jérusalem serait au pouvoir des Infidèles, il voulait qu'il n'y eut plus de tournois. « Qu'ils allassent sur la route de Jérusalem ceux qui voulaient combattre. C'était là le grand tournoi. » Célestin III n'avait pas d'autre pénitence à imposer que le pèlerinage armé : « le service du Christ; c'était la vraie voie du salut » (2). Le moment n'était-il pas favorable, depuis que les fils de Salaheddin, mort en 1190, se disputaient son héritage. « Si une armée de chrétiens pouvait débarquer en Phénicie, le royaume de Jérusalem serait

(1) Jaffé, 10526. — (2) Otto de Saint-Blaise, 40. — Raoul de Diceto, 675.

bientôt à elle. » Le pape n'épargna donc rien pour assurer ce résultat.

Mais Henri VI pensait moins à Jérusalem qu'à Constantinople. S'il voulait jeter une armée vers les côtes de la Palestine, c'était, après y avoir pris pied, pour faire revenir celle-ci à travers l'Asie-Mineure vers le centre de l'empire d'Orient, tandis qu'une autre armée allemande marcherait sur Constantinople et que les mercenaires allemands, déjà dans l'empire, agiraient. Henri VI n'avait-il pas reçu, déjà l'année précédente, des ambassadeurs du roi Léon d'Arménie qui lui demandait de tenir de ses mains sa couronne en fief? Malgré les admonestations de la cour de Rome, ni le roi Richard, qui avait assez de l'expérience qu'il avait faite, ni Philippe-Auguste, alors brouillé avec Célestin III, à propos de son nouveau mariage avec Agnès de Méranie, ne sauraient, sous prétexte de maintenir l'expédition dans sa voie, s'opposer à l'exécution de ces desseins. Toutes les circonstances étaient favorables. Ce fut donc l'imagination remplie de ces fumées de gloire que le conquérant de Naples et de la Sicile, « dominant des Alpes à la mer de Sicile, élevant ou abaissant qui il voulait », passant sous un arc de triomphe à Ascoli, reprit le chemin de l'Allemagne où il arriva dans l'été de 1195. Il fallait, en effet, y apaiser les querelles privées qui ne manquaient jamais dans ce pays et y hâter les préparatifs nécessaires pour la fameuse croisade. Henri VI y réussit à peu près.

Au nord, sur les rivages toujours orageux de la Baltique, Adolphe III de Holstein et l'archevêque de Brême, Hartwig, en querelle, au sujet du comté de Stade, éternel objet de litige, et de la jouissance des revenus du ressort épiscopal, échangeaient ravages contre excommunication.

Au centre de l'Allemagne, l'archevêque de Mayence et le landgrave de Thuringe, à l'ouest le comte Thierry de Hollande et le duc de Brabant, pour d'autres raisons où les intérêts séculiers et ecclésiastiques avaient toujours grande part, étaient aussi en guerre. C'était le régime ordinaire d'un Etat dont le chef était toujours éloigné. La présence de l'empereur amena des réconciliations, au moins pour un temps. Il eût été peut-être plus difficile d'apaiser la guerre que le margrave de Misnie, de son côté, faisait à ses voisins de la Saxe. Mais ce margrave mourut à temps, 21 juin 1195, non sans que des soupçons, peu justifiés d'ailleurs, ne montassent à ce sujet jusqu'à l'empereur. Henri VI, pour contenir au moins ces pays toujours remuants, garda l'administration du margraviat de Misnie et le fit, malgré la coutume, gouverner par des hommes dévoués.

Au milieu de l'Allemagne à peu près pacifiée, l'empereur Henri VI tint donc successivement deux diètes solennelles en compagnie de trois cardinaux, l'une à Gelnhausen en Saxe (octobre), l'autre à Worms, sur les bords du Rhin (décembre). Dans la première, il fait passer sur la tête de l'archevêque de Prague l'autorité du duc de Bohême, dont il était mécontent. Tous les princes ecclésiastiques de l'Allemagne étaient réunis particulièrement à la dernière diète. L'empereur, ayant à ses côtés le légat du pape, y reçoit, huit jours durant, le serment de ceux qui prenaient la croix. On comptait parmi eux, l'archevêque Conrad de Mayence et Hartwig de Brême, celui de Prague, dix évêques, l'abbé de Tegernsee, le duc Frédéric d'Autriche, qui venait de succéder à son père, Henri de Brunswick, dont le père, le célèbre Henri le Lion, était récemment mort aussi, partagé entre l'exercice de ses dévotions ac-

comtes dans sa chère abbaye de Saint-Blaise et la lecture des chroniques qu'il y faisait rédiger, les ducs de Méran, de Carinthie, de Limbourg, de Brabant, le landgrave de Thuringe, le margrave Otto de Brandebourg, un fils d'Albert l'Ours, une foule de comtes et enfin un poète bientôt célèbre, Hartmann von der Aue. La ville de Lübeck contribuait à la croisade pour quatre cents hommes armés. L'enthousiasme paraissait très grand. Un envoyé d'Amaury de Lusignan, depuis un an roi de Chypre, le sire Renier de Giblet, vint l'augmenter encore ; il apporta à l'empereur, qui était si friand de ces cérémonies, l'hommage de son maître, et Henri VI lui fit envoyer un sceptre en signe de vassalité en attendant qu'il allât le couronner lui-même (1).

Mais l'Allemagne s'aperçut bientôt qu'il y avait encore une ambition que l'empereur avait plus à cœur que la croisade et même la conquête de Constantinople.

IV

Projet de reconstitution de l'empire. — Révolte de Naples et de la Sicile. — Vengeances de Henri VI. — Sa mort. — (1197.)

Henri VI avait été couronné roi des Romains du vivant de son père et désigné ainsi empereur, comme il était arrivé à plusieurs de ses prédécesseurs avant lui. Depuis son avènement, il s'était emparé du royaume héréditaire de

(1) *Ann. Marbach.*, 166. — Arnold de Lubeck, V, 1. — Mas-Latrie, *Histoire de Chypre*, II, 10.

Naples et Sicile qui s'ajoutait à celui de Bourgogne. Il tenait le centre de l'Italie sous la rude main de gouverneurs allemands qui lui étaient tout dévoués : les ducs de Romagne, de Toscane, d'Ancone, de Spolète; il dominait à Rome par son préfet, dans la Lombardie, où il maintenait son autorité en opposant ses partisans à ses adversaires. On comprend que l'idée lui soit venue d'unir et de niveler sous son pouvoir, en Allemagne, en Italie et en Bourgogne, ces souverainetés d'origine et de nature si diverses, en faisant de l'empire dont il avait ceint la couronne à Rome une monarchie héréditaire, un unique et immense Etat qui appartînt à sa famille.

Les souvenirs rafraîchis de l'empire romain poussaient le fils de Barberousse à rechercher cette unification de ses Etats. Les anciens empereurs romains avaient-ils jamais régné à des titres divers dans les différentes parties de leur domination? Si l'élection avait, pendant un temps, prévalu dans cet ancien Etat, la couronne impériale n'avait-elle pas fini par se fixer dans certaines familles qui avaient fait dynastie? L'empire germanique lui-même, électif en principe, n'avait-il pas, en fait, tourné à l'hérédité sous les Ottons de Saxe, sous les Henris de Franconie? Otton le Grand avait désigné son fils Otton II comme son successeur; Henri III en avait fait autant pour son fils, d'autres mêmes pour leurs parents, avec le consentement des princes, il est vrai, *coram omni populo, consentientibus principibus* (1).

(1) Wittikind, 1, 41. 435 : *Designavit filium suum Odonem*. — Sigeb., 1024, p. 356 : *Consulentibus se principibus super substitutionem regni designant Conradum*. — Ann. Altah., 1056, p. 808 : *Filium suum Henricum heredem regni relinquens*.

Il y avait des précédents. Ce n'en était pas moins là une révolution constitutionnelle que voulait faire Henri VI en Allemagne. D'une part, bien qu'il fût arrivé à quelques souverains puissants et même faibles de fixer la couronne dans leur famille, l'assentiment des princes n'avait toujours valu que pour un cas particulier; et la couronne impériale, à la différence des royautés française et anglaise des Capétiens et des Plantagenets, qui étaient de plus fraîche date, passait pour élective aux yeux des princes laïques et ecclésiastiques de l'Allemagne. Ceux-ci en tiraient vanité; ils y voyaient une garantie de leur indépendance. Malgré la transmission de la couronne de père en fils, plus d'un écrivain avait proclamé que le royaume et l'empire n'étaient point héréditaires pour cela, *imperium et regnum non est successorium* (1). Récemment encore, l'historien de Frédéric Barberousse avait écrit qu'il était de droit, *id juris,* que l'empire ne se transmît pas par le sang, mais par l'élection des princes (2). D'autre part, à quoi se réduirait la consécration que la papauté donnait au choix des princes, en couronnant l'empereur à Rome, si cette couronne était héréditaire? Elle n'était plus qu'une cérémonie. Et dans quelle servitude ne tomberait pas le Saint-Siège même, ainsi que la Péninsule, avec ses cités libres et la noblesse du royaume de Naples, enfin l'Eglise entière, dans l'empire unifié, si, toutes frontières disparues dans un seul et même Etat, de la Frise à la mer de Sicile, il n'y avait plus qu'un seul maître héréditaire!

(1) Wido Ferr., II, p. 177. Bruno avait dit encore positivement que le fils ne succède pas à son père par hérédité, *per hereditatem,* s'il en est digne, mais par l'élection libre, *per electionem spontaneam.* — (2) Ott. Fris., *Gesta,* II, 1, p. 391 : *Non per sanguinis propaginem sed per electionem principum.*

Henri VI comprenait très bien les craintes que son projet allait susciter. Aussi ne fit-il tout à coup cette proposition dans la diète qu'en l'accompagnant d'une autre qui devait être pour les princes une compensation, mais qui achevait de changer aussi la constitution allemande.

On a vu comment, sous Frédéric Barberousse, les duchés et les comtés avaient commencé à perdre leur caractère d'office pour revêtir celui de fiefs impériaux. Ces fiefs impériaux, Henri VI en investissait volontiers les fils des possesseurs, mais ceux-ci seulement : ainsi, il avait retenu récemment le landgraviat de Thuringe et le margraviat de Misnie, parce que les titulaires étaient morts sans enfants mâles; et ce n'était que pour tenir d'anciennes promesses que, après la mort de son oncle Conrad, comte palatin du Rhin, il avait investi du palatinat le gendre de celui-ci, le welf Henri de Brunswick. La conservation de ce droit d'investir ou de ne pas investir à son gré avait un autre désavantage pour les principautés en voie de formation et d'hérédité. En même temps, en effet, que l'office s'était confondu avec le fief, la propriété privée, l'alleu s'était aussi confondu avec la propriété féodale; et, depuis que l'une et l'autre ne formaient plus qu'un tout, l'empereur, en disposant du fief à son gré, disposait également de l'alleu, et, en exerçant ainsi le droit de conférer l'investiture ou de garder l'administration du tout comme d'un fief impérial, il augmentait encore son pouvoir. Henri VI crut donc devoir faire aux princes une concession équivalente à celle qu'il demandait; il leur offrit l'hérédité définitive des fiefs d'empire non-seulement en ligne masculine, mais même en ligne féminine et collatérale, à l'exception des fils des non-libres. Hérédité pour hérédité : si l'empire devenait héréditaire, les fiefs impériaux, les

principautés le seraient également. En même temps, pour gagner l'Eglise, il proposait de renoncer au *droit de dépouille* qui avait déjà fait, sous Barberousse et sous lui, l'objet de plus d'un conflit entre l'Etat et les princes ecclésiastiques.

Cette réforme de la constitution allemande était considérable. Elle mettait, dans l'empire, la féodalité et l'Eglise allemande au niveau de celles de l'Italie et de la Sicile conquises et elle assurait aux Hohenstauffen, empereurs héréditaires, l'assujettissement du Saint-Siège, des cités lombardes, de Naples et de la Sicile, en mettant l'Allemagne entière à leur disposition. Une monarchie unitaire absolue, héréditaire, relevant au même titre d'un seul maître, succédait à une suzeraineté élective, limitée, exercée à divers titres dans différents pays. Henri VI, quelque « nouvelle, et jusque-là inouïe » (1) que fût cette constitution, crut cependant pouvoir l'imposer de haut à la diète. Confiant dans l'assentiment de quelques princes qu'il avait pressentis d'abord, ce fut d'un ton de maître qu'il demanda, comme un bienfait pour tous, l'acceptation de sa loi et il menaça de garder prisonniers ceux qui la rejetteraient. Ce qu'il voulait, disent les *Annales* de Marbach, c'est que le pouvoir se transmît par droit héréditaire, *jure hereditario*, comme en France et dans les autres royaumes, *ut in Francia vel ceteris regnis*.

C'était cependant un marché de dupe que l'empereur offrait aux princes. Les princes ne devaient-ils pas regarder comme « une diminution de leur honneur et de leur liberté » de renoncer pour eux-mêmes, en faveur des Hohenstauffen, à arriver à l'empire? Qui leur garantissait à

(1) *Ann. Marbach.*, 167 : *Novum et inauditum.*

eux l'hérédité de leurs duchés et comtés, si l'empire, dans les mains d'une famille toute puissante, était lui-même héréditaire? L'empereur ne pourrait-il pas toujours, sous prétexte d'infidélité ou de forfaiture, les en dépouiller? Cette hérédité pour les collatéraux et les femmes, d'ailleurs, les empereurs l'avaient déjà souvent accordée en détail; par exemple Frédéric au premier duc d'Autriche, au comte Baudoin de Hainaut, et aux deux fils du margrave Albert l'Ours, Otto et Henri. Sous l'empereur Henri VI lui-même, Henri, fils du Lion, époux de la fille du comte palatin, venait de succéder à son beau-père. Le courant du temps n'apportait-il pas de lui-même cette hérédité aux fiefs impériaux, à ces *principautés*, comme on commençait alors à le dire. Quant au droit de dépouille auquel l'empereur prétendait renoncer en faveur des bénéfices ecclésiastiques, les archevêques, évêques et abbés l'avaient toujours contesté. Ce à quoi l'empereur eut dû renoncer, pensaient ceux-ci, c'était au droit d'influer sur les élections. Enfin, par l'établissement de l'égalité d'obéissance des deux côtés des Alpes, les barons italiens et napolitains, des vaincus! ne seraient-ils pas les égaux des princes allemands, leurs vainqueurs abaissés, et ceux-ci pour prix de cette humiliation ne seraient-ils pas tenus de suivre toujours l'empereur au-delà des Alpes contre les cités lombardes, contre les barons napolitains, si ceux-ci se révoltaient, et même contre le pape, réduit dans sa personne et dans ses biens à la servitude, après avoir été souvent pour eux-mêmes un allié contre les empereurs!

Il n'est pas étonnant que la proposition impériale ne fut pas acceptée aussi aisément que Henri VI l'espérait. La majorité des princes intéressés n'était pas présente à la diète. Beaucoup de princes lorrains et saxons, qui s'y

trouvaient, se retirèrent, demandant qu'on remît la décision d'une affaire aussi grave à la prochaine diète. Les autres mêmes s'engagèrent seulement à soutenir la proposition à cette prochaine diète. Réunie à Wurtzbourg, en 1196, celle-ci ne compta pas non plus tous les princes intéressés. Mais Henri VI avait profité de l'intervalle pour en gagner quelques-uns, entre autres Henri de Brunswick, qu'il avait fait bénéficier d'avance de la loi et Hermann de Thuringe, à la fille duquel il laissa son héritage. Parmi les assistants, il y en avait encore qui hésitaient. Henri VI recueillit cependant les signatures d'une vingtaine de princes laïques ou ecclésiastiques des plus importants, entre autres des archevêques de Magdebourg, de Brême, des évêques de Bamberg, de Metz, de Verdun, et, parmi les laïques, des ducs de Saxe, de Souabe, de Bavière et de Méran et du comte de Zœhringen. Quelques-uns, entre autres l'archevêque de Cologne, Adolphe, les évêques de Paderborn, de Minden, de Munster, les ducs de Brabant et de Limbourg, les comtes de Hollande, de Clèves, de Juhers, de Berg, etc., refusèrent de signer (1). Mais la plupart s'étaient engagés à partir pour la croisade. Ils ne faisaient point une résistance ouverte. Satisfait d'avoir des signatures et continuant le double jeu avec lequel il avait entamé cette affaire, Henri VI annonça son départ pour le royaume de Naples. Il y voulait, disait-il, achever les préparatifs maritimes de la croisade; en réalité, il songeait à imposer au pape Célestin III le couronnement de son jeune fils, qui ajouterait un fait de plus en faveur de l'hérédité.

L'illusion des empereurs allemands les plus ambitieux du

(1) *Annales Reinhardsbronn*, 328, 6. — *Ann. Marbach*, 167.

moyen âge était de croire toujours devenir d'autant plus puissants en Allemagne qu'ils domineraient davantage en Italie. Elle tenait aux conceptions théoriques du temps à celle même du Saint-Empire romain. Henri VI pensait donc entraîner le reste des princes allemands à accepter l'hérédité de l'empire, s'il l'obtenait d'abord, au moins comme un fait, du Saint-Siège. C'est dans cette conviction que, après avoir traversé son royaume de Bourgogne, il arriva par le mont Cenis à Turin, le 28 juillet 1196 :

> Oh là ! Votre empereur a réuni ses hommes
> De la rançon maudite il rassemble les sommes ;
> Veillez sur vos créneaux, cités de l'Italie,
> Souvenez-vous, barons, des vaincus d'Apulie,
> Qui furent massacrés au fond de leurs maisons
> A sac, et des truands veillant, dans les prisons
> Où César les entasse, à l'honneur de leurs dames !
> Morts ou vendus, Lombards, le Seigneur ait vos âmes !

Tels étaient les avertissements que les troubadours provençaux (1), qui venaient de voir passer Henri VI, envoyaient à leurs frères d'au delà des Alpes. Mais ce n'était pas à ceux-ci que l'empereur en voulait. Il s'efforça, au contraire, ainsi que son chancelier, de rétablir entre eux la paix, et de s'en faire bien venir. C'est à Célestin seul que Henri voulait avoir à faire et il espérait le réduire. Un de ses partisans, Pierre d'Ebulo, n'avait-il pas dit qu'à son retour, « il entrerait triomphant dans Rome avec un sceptre d'or. »

Le pape n'était déjà plus la dupe du saint zèle de Henri VI. Dans l'attente des évènements, il avait essayé,

(1) Reynouard, *Poés. des Troub*. IV, 197 ; v. 339.

comme précédemment, de se préparer un recours en Orient, auprès d'Alexis l'Ange, le nouvel empereur; mais Henri VI avait intercepté les dépêches qu'il expédiait à Constantinople; et, en voyant le préfet de Rome, Pierre, venir à lui, il prenait confiance.

Les dispositions ne paraissaient conciliantes ni d'une part ni de l'autre. Quoique isolé du Nord et du Midi et abandonné dans Rome, Célestin III adressait force plaintes et récriminations à l'empereur pendant le séjour de celui-ci en Lombardie et en Toscane. Ces plaintes étaient assez justifiées. Henri VI avait, disait-il, retenu neuf mois, près de lui, le cardinal de Sainte-Cécile, envoyé pour négocier; il avait enlevé de leurs sièges dans le royaume du Midi, l'archevêque de Palerme, d'autres encore et il les retenait en prison. Le duc de Toscane Philippe n'agissait pas seulement en maître dans les biens de feue la comtesse Mathilde, il occupait encore tout le patrimoine du Saint-Siège jusqu'aux portes de Rome, et il méritait l'excommunication. Enfin, Henri VI avait estropié, aveuglé les courriers que le pape avait envoyés en Orient, pour s'emparer de leurs dépêches.

Henri VI répondit assez ironiquement à ces plaintes : selon lui, « le retard ou la détention du cardinal ne devait pas être pénible au pape *(nec gravis nec onerosa)*, dans l'espoir de la paix. Si Philippe de Souabe avait porté quelques préjudices au Saint-Siège, ils devaient être légers, parce que, du consentement impérial, il ne pouvait être fait au pape que des choses décentes et honnêtes *(nisi quæ decenta sunt et honesta)*. Le pape devait bien savoir que l'archevêque de Salerne avait mérité même des châtiments plus sévères que la prison, s'il était possible de persuader quelque chose à qui ne veut point savoir *(quod*

scire non affectat) (1). Henri VI regrettait les mauvais traitements faits aux envoyés du Saint-Siège. C'était bien à son insu. Ces dépêches, d'ailleurs, elles n'étaient point entre ses mains et il ne s'en souciait pas. S'il en venait de Constantinople pour le Saint-Siège, l'empereur s'empresserait de les communiquer à Célestin III ». Après cette lettre insolente, le pape envoya encore des cardinaux pour traiter (4 septembre). C'est alors que Henri VI fit savoir à quelle condition il consentait à faire la paix. Il ne voulait rien moins de la main du pape que le baptême de son fils, puisque celui-ci n'était pas encore baptisé et sa consécration solennelle comme roi des Romains (2) ; et, pour presser les négociations ou intimider le pape, il se dirigea sur Rome dans les environs de laquelle on le vit, à Montefiascone et à Tivoli, en octobre.

Mais l'ambitieux Henri VI fit alors l'épreuve que la puissance morale est souvent celle dont on triomphe le plus difficilement. La curie romaine mit six semaines à répondre à la demande impériale. Quand elle se décida, ce fut pour réclamer des concessions importantes en retour. Nul doute que les concessions demandées n'eussent rapport aux anciens droits revendiqués par la papauté sur le royaume méridional. Henri VI répondit que, comme empereur, il ne pouvait être vassal ; sa dignité impériale lui permettait-elle, en effet, de prêter hommage, comme roi, même au pape. Mais il n'était pas éloigné de faire des concessions et même, écrivait-il plus tard, « de plus importantes que son père et ses ancêtres n'en avaient

(1) Huillard Breboker, *Rouleaux de Cluny*, XIV. — *Innocentii gesta*, 8, 22 ; regestr. 21, 33, 62. — (2) *Ann. Marbach*, 167 : *Volens quod filium suum baptizaret, et in regem ungeret.*

jamais fait ». Son départ même pour la croisade était parmi ces concessions (1). Le pape tarda encore à répondre. L'empereur était inquiet. Les nouvelles de l'Allemagne n'étaient point bonnes. Le duc évincé de Bohême, Ottokar, était rentré dans son duché et il attaquait l'archevêque de Prague investi de son autorité. Le duc de Souabe, parent de l'empereur, dont l'activité avait toujours beaucoup servi celui-ci contre ses ennemis, au midi de l'Allemagne était mort. Cela n'était fait ni pour exercer une pression sur le pape ni pour ramener les princes aux vues impériales. Il fallait aviser.

Henri VI crut devoir se priver en Italie de son jeune frère Philippe, pour l'employer en Allemagne. Il le nomma duc de Souabe, et lui donna ordre de se rendre à son poste. En même temps, il accrédita un négociateur habile, Gebhard de Querfort, frère de son chancelier de Naples auprès du plus important des princes, Hermann, landgrave de Thuringe, celui sur lequel d'ailleurs il comptait le plus. Philippe de Souabe et Gebhard avaient surtout pour mission de hâter les préparatifs de cette fameuse croisade qui devait agir sur les résolutions pontificales. Mais l'empereur fut bientôt désappointé à la fois par la réponse des princes en Allemagne et par celle du pape à Rome. Le landgrave de Thuringe, Hermann, qui s'était montré précédemment si favorable à Henri VI, entraina contre lui les princes réunis en diète à Erfurth ; ils répondirent seulement qu'ils ne manqueraient pas d'accomplir leur

(1) Huillard Breholles, *Rouleaux de Cluny*. Lettre d'Henri VI, datée de Capoue : *Talia obtulimus quæ nec a patre nostro, nec aliquo antecessorum nostrorum fuere oblatæ:* et Ficker, Heerschild, 33 : *Propter dignitatem imperii, noluit ecclesiæ de regno Siciliæ fidelitatem et hominium exhibere.*

vœux et de partir, mais quand le moment leur semblerait favorable; et, dans le même temps, le pape, comme s'il s'était entendu avec les princes allemands, fit savoir à l'empereur qu'il ferait réponse à ses récentes propositions le jour de l'Epiphanie de l'année suivante 1197 (1). L'Allemagne et la papauté faisaient usage envers l'empereur de moyens dilatoires sur lesquels il ne pouvait se méprendre.

Arrêté des deux côtés dans ses projets, Henri VI prit délibérement son parti. Il laissa Rome, contre laquelle il ne pouvait commettre aucune violence, et se dirigea sur Capoue. De là, il écrivit au pape qu'il supportait sa réponse avec patience *(patienter sustinentes)* et n'en conceveit ni joie ni trouble; puis, renonçant à l'emploi des armes, et prenant une autre voie *(alia usus via)* pour faire sa volonté qui ne changeait jamais, il envoya en Allemagne de nouvelles instructions à Gebhard, son fondé de pouvoir auprès des princes. C'était à eux qu'il aimait mieux faire des concessions. Dispensant les princes du serment qu'ils lui avaient prêté, il leur demandait donc seulement d'élire son fils Frédéric-Roger, roi, comme son successeur, à Francfort, selon les anciens rits et les coutumes. C'était renoncer à faire une révolution de principe, et se contenter pour son fils d'un simple fait d'élection qui avait des précédents. En même temps, il faisait vis-à-vis des princes un grand acte de condescendance; il leur demandait s'ils voulaient qu'il se mît à leur tête pour aller à la croisade ou s'il devait rester pour défendre l'empire.

(1) *Ann. Reinhardsbronn*, 528 : *Henricum Burgravium de Quernforde destinavit in terram theutonicam ut convocatis omnibus principibus ad Erffordiam infunderet.* — Huillard Breholles, *Rouleaux de Cluny*, *l. c* : *Inducias deliberandi habere velletis usque ad Epiphaniam domini.*

Les princes, très heureux de ce changement, ne se firent pas prier. L'archevêque Conrad de Mayence et le comte palatin du Rhin, le Welf Henri, à Francfort, votèrent les premiers ce que Henri voulait; presque tous suivirent cet exemple (*penitus omnes*) et jurèrent fidélité au jeune prince de deux ans qui n'était pas encore baptisé; quelques-uns même prêtèrent l'hommage (*exhibentes hominium*). Ils déclarèrent en même temps que l'empereur ferait mieux de rester en Europe pour veiller aux préparatifs de l'expédition sainte et, au besoin, pour défendre leurs possessions. Un seul prince important, l'archevêque Adolphe de Cologne, refusait d'imiter les autres. Le jeune duc de Souabe, Philippe, le décida et reçut son serment à Boppart, au commencement de 1197 (1). Henri VI avait mieux aimé encore s'entendre avec les Allemands qu'avec les prêtres de Rome. A défaut d'une proclamation de principe, il s'accommodait de l'accomplissement d'un fait. Il s'applaudissait de son habileté. Mais l'ambition fait partout des blessures que la plus grande habileté ne saurait partout guérir; Henri VI s'en aperçut quand, au commencement de l'année 1197, envoyant son frère, Philippe de Souabe, faire couronner son jeune fils en Allemagne, il rentra dans ce royaume de Naples et de Sicile qu'il avait conquis et contenu par la terreur des supplices.

Il y avait dans ce royaume une sourde fermentation qui n'avait été étrangère ni aux concessions que Henri VI

(1) *Ann. Reinhardsbronn*, 330. — *Ann. Colon.*, 319. — Otto de Saint-Blaise, 45. — Chr. Halberst, 63. — Innoc. regest. de neg. Imp., n° 29.

avait faites en Allemagne, ni à sa patience vis-à-vis des procédés de Célestin III, ni à son retour à Capoue où il était alors. Les Allemands, dont l'empereur avait fait des gouverneurs de province et des barons en Italie et en Sicile, les Diepold de Vohburg, les Konrad de Lutzelnhard, les Markwald d'Anweiler, les Berthold de Künsberg, sans compter les assassins même de l'évêque de Liège, à qui l'on avait donné des fiefs dans ce royaume éloigné de l'Allemagne, ne rendaient pas douce la domination de Henri VI à ce qui restait de la féodalité nationale d'Apulie et de Sicile. Le clergé national des deux pays n'était pas plus satisfait; le roi allemand lui défendait tout rapport et tout appel à Célestin III, dont il était mécontent (1). Les deux autorités temporelle et spirituelle étaient en lutte là aussi pour la nomination aux évêchés. Enfin, malgré son esprit éclairé et son caractère relativement modéré, Conrad de Querfurt « le légat impérial pour l'Italie et la Sicile », obligé de satisfaire aux besoins de son maître et d'assurer son autorité, augmentait les impôts du royaume et faisait détruire, de concert avec l'abbé du Mont-Cassin, les murailles de Naples et de Capoue. « Le vent du nord, » écrivait le cardinal Lothaire, plus tard pape, « traverse les montagnes de la Calabre comme un tremblement de terre, il mugit à travers les montagnes de l'Apulie et soulève des tourbillons de poussière aux yeux des habitants. »

La présence de Henri VI n'était point faite pour adoucir ces souffrances. A la première diète de barons qu'il tint à Capoue, il fit condamner, après trois ans passés, le comte d'Acerra qui avait participé à la révolte de 1194. Un che-

(1) *Innocentii gesta*. 20.

val le traîna vivant à travers les rues de Capoue et on le pendit la tête en bas. Le fou de l'empereur, par plaisanterie, attacha une grosse pierre à la langue du malheureux. Le jour de l'Epiphanie 1197, la réponse du pape Célestin III, aux propositions de Henri VI, arriva comme il l'avait promis; c'étaient des propositions nouvelles. On ne les connaît point exactement. L'empereur les repoussa, parce qu'il n'était « ni convenable à sa Sainteté de les faire, ni utile et honnête à lui de les accepter et qu'ainsi elles ne pouvaient conduire à aucune fin » (1). Cependant quelques croisés de l'Allemagne arrivaient en Apulie, mais « moins comme des pèlerins que comme des loups ravisseurs » (2) et les Apuliens, qui n'étaient point dupes de ces simagrées de croisade, les recevaient sur la terre ferme en ennemis.

Mais voici que, tout à coup, comme en 1194, arrivent de cette terre volcanique de Sicile des nouvelles plus inquiétantes et bien faites pour irriter davantage Henri VI et retarder encore la croisade. Il y avait conspiration, révolte dans ce royaume conquis et foulé aux pieds. L'empereur passe en Sicile à Messine, en février; sa présence exaspère les passions. Des Allemands que la reine Constance, dans Palerme, a avertis, viennent lui dénoncer leurs craintes. Un des conjurés, qui se repent, accourt et lui dévoile un complot horrible auquel rien ne semble manquer. On veut assassiner l'empereur et courir sus à tous les Allemands. On doit les massacrer avant que Henri VI ne puisse faire venir des secours. Des rumeurs plus étranges encore se mêlent à ces dénonciations. L'im-

(1) Innoc. III, *Ep.*, I, 413. — (2) *Henrici Ep., qua non erant talia... ea ad nullum fuere finem perducta.*

pératrice Constance, avec le titre de régente, avait été laissée sans pouvoir, sous la surveillance de Markwald d'Anweiler, son lieutenant, et du légat impérial, Conrad de Querfurt. Oubliant son mari, qui l'abandonne ou l'humilie d'ailleurs, oubliant son fils Frédéric-Roger, dont on l'a séparée et qui est à la garde d'une étrangère, de la femme de Conrad d'Urslingen, elle aurait échangé des promesses et des présents avec un certain seigneur Jordano, indigène, qui se vante de l'épouser et d'être bientôt roi. Il est couronné déjà peut-être; et les révoltés, au nombre de trente mille (1), réunis à Catane, marchent sur Messine. Le pape, les Lombards sont dans le secret.

Henri VI était à la chasse. A ces nouvelles, ayant peu de monde (*cum paucis*), il rentre dans la ville et appelle en hâte les croisés, avec force promesses d'argent. Un certain nombre de ceux-ci arrivent, le maréchal Henri de Calden se met à leur tête. Il disperse ou massacre encore, devant Catane, l'armée des Siciliens; il pénètre dans la ville et la brûle avec l'église de Sainte-Agathe, dont le toit enflammé s'écroule sur ceux qui s'y étaient réfugiés. Henri VI croit devoir revenir au régime de terreur qu'il avait déjà inauguré. Il envoie en Allemagne l'ordre de crever les yeux

(1) On voit aisément combien ce récit de conspiration emprunté aux annales allemandes, dont les auteurs sont loin des événements, repose sur de faibles bases ou au moins se trouve chez elles bien exagérées. Les sources italiennes dans Muratori, ann. 1197, les réduisent à de plus justes proportions. Il faut remarquer d'ailleurs que les documents allemands ne cachent pas qu'ils rapportent surtout des bruits. Les Ann. de Cologne disent *Rumor*, celles de Stade, qui contiennent beaucoup de contes, écrivent *dictum est*, les Ann. de Marbach *sicut dicebatur, si fas est credi*; celles de Lubeck se refusent à en parler.

aux barons siciliens, anciens révoltés qui gémissaient encore dans les cachots et il arrive à Palerme présider une assemblée de barons encore libres. Ceux-ci tremblaient. Les exécutions se multiplient « sans pitié et sans distinction »; on trouve partout des coupables; les uns sont jetés à la mer, d'autres sciés en deux, brûlés au bitume, transpercés de flèches ou enterrés vivants jusqu'au cou pour être décapités à ras de terre. Enfin, le fort San Giovanni, où s'était réfugié l'obscur Jordano, est pris; et ce roi et cet époux supposé d'une impératrice, attaché sur un pilier, à la tête couronnée d'un cercle de fer rougi au feu. La fille des rois normands et la femme de Henri VI, soupçonnée d'être complice, et mère de l'héritier de celui-ci, assiste à ce supplice. L'empereur continue comme auparavant à signer ses actes *una cum regina consorte* NOSTRA CARISSIMA, et l'impératrice fait comme lui, *salvis in omnibus mandato et ordinatione nostri* SERENISSIMI IMPERATORIS. On ne soupçonne rien de plus tragique. Mais les documents enregistrent le tout avec un sang froid impertubable. « Ainsi l'empereur, » disent les Annales de Lubeck (V, 2), « était assez heureux pour mettre la main sur ses adversaires et pour en tirer une juste vengeance » (1). « Ne cesse pas, Henri, de punir les méchants et d'affermir la paix, » dit le poète italien flatteur Pierre d'Ebulo. « En découvrant le crime, c'est la paix que tu nous donnes. Le châtiment royal prévient les attentats. »

(1) M. Abel, dans son histoire de Philippe de Souabe, et surtout M. Tœche, dans son histoire de Henri VI, si consciencieuse dans ses ntentions et dans ses recherches, mais si complaisante dans ses jugements, essaient de justifier ces cruautés inutiles. Ils citent à l'ap-

La paix partout, dans sa famille et dans l'Etat, la paix par la terreur, la paix du tombeau, voilà ce que ce jeune et cruel souverain, qui trouvait le monde trop étroit pour lui, voulait laisser derrière lui dans ses conquêtes déjà faites, afin que son ambition insatiable et sans scrupule s'élançât sur une proie nouvelle. Au moment où il faisait ces dernières exécutions, ses ambassadeurs portaient à Constantinople un *ultimatum*. L'empereur Alexis l'Ange les recevait avec pompe dans la salle du trône de son palais, revêtu d'un manteau d'étoffe précieuse, brodé de diamants, pour les éblouir. Mais il n'avait que le courage d'envoyer à Henri VI un ambassadeur chargé de demander la diminution du tribut annuel exigé impérieusement; et, pour acquitter la rente de 5,000 livres pesant d'or décidément convenu, il mettait à contribution les trésors des églises et dépouillait jusqu'à la tombe du grand Constantin, dont il était le successeur, pour devenir tributaire de l'empire allemand. Et cependant les pèlerins de la croisade équivoque, décidée en Allemagne, commençaient à arriver en plus grand nombre, par bandes, tantôt sous le commandement de l'archevêque Conrad de Mayence, tantôt sous celui du duc Frédéric d'Autriche, vers les côtes orientales de l'Italie. Des vaisseaux et des provisions étaient préparés pour les transporter en Palestine et plus tard, on ne savait par où, pour effectuer le retour.

Henri VI comptait sur soixante mille croisés au moins.

pui l'opinion des annalistes allemands contemporains fort éloignés des évènements. Mais M. Gregorovius, *Hist. de Rome,* recueillant l'écho des annalistes italiens, dit avec plus de raison : la ruse diabolique avec laquelle ce prince avide et sans conscience extermina les derniers descendants de la dynastie normande et de la noblesse sicilienne épouvantait l'Italie et le monde.

Pour que la mer soit libre de tout embarras, il rétablit la paix troublée entre Venise et Gênes. Pour avoir en Palestine des serviteurs dévoués, il fait de nombreuses donations à l'ordre teutonique, récemment fondé à la suite de la troisième croisade et de l'arrivée de nombreux allemands en Terre-Sainte. Il en paraît le vrai créateur. Il se réjouissait d'apprendre l'embarquement aux côtes de l'Adriatique des croisés dont quelques-uns cependant étaient empêchés par le caprice, par la crainte ou par la mort, comme le duc de Bohême. Le chancelier Conrad de Querfurt les comblait de présents, les bénissait au départ (juin) dans l'église de Saint-Nicolas, à Bari. L'empereur lui-même à Messine, en août, recevait quarante-quatre vaisseaux; montés par le comte palatin et par l'archevêque de Brême qui s'étaient embarqués sur la mer du Nord, ils avaient passé entre l'Angleterre et la France et touché aux côtes de Portugal. Le chancelier Conrad en prenait le commandement lui-même et partait en septembre, tandis que d'autres escadres appareillaient également encore pour l'Orient à Brindes, à Siponto et à Tarente. Tout encourageait l'empereur à l'espérance du succès. A son instigation, Richard Cœur de Lion, allié du comte de Hainaut et de Flandre, reprenait la guerre contre Philippe II, roi de France. Son jeune frère Philippe épousait alors en Allemagne la princesse grecque, veuve de Roger III, qui lui apportait des droits en Orient, au château de Günzenlich près d'Augsbourg. Au milieu de nombreux chevaliers, dans ce site destiné aux fêtes, le poëte Walther de Vogelweide célébrait cette belle et aimable étrangère, « une colombe sans fiel, une rose sans épine »; et les deux époux passaient les Alpes pour aller prendre en Italie le fils de l'empereur âgé de deux ans, l'emmener en Allemagne et

l'y faire couronner, quand ils apprirent à Montefiascone la plus foudroyante nouvelle.

Henri VI avait toujours été d'une santé faible. La passion dévorait sa frêle enveloppe, pâlissait et amaigrissait son visage sous ses cheveux blonds et sa barbe rare. Depuis 1195, il languissait souvent; et, quand il se relevait fiévreusement pour agir ou pour se venger, il retombait plus malade. Au mois d'août, à deux lieues de Messine, il se livrait à la chasse avec ardeur dans la vallée marécageuse et boisée de Nisi, pendant la chaleur du jour et jusqu'à la fraîcheur de la nuit. Il revint à Messine, atteint de la fièvre, le 6 août. A la Saint-Michel, il était mieux et voulait repartir pour Palerme; car il se traitait aussi durement qu'il traitait les autres et il prétendait braver le mal comme il bravait ses adversaires; mais la fièvre revint et l'abattit le 28 septembre. Ses compagnons le portèrent coiffé d'un chapeau damassé, brodé d'or et de perles, et enveloppé d'un manteau chamarré de soie jaune et rouge, dans le beau dôme de Palerme où son fils, le célèbre empereur Frédéric II, alors âgé de trois ans, devait reposer plus tard avec lui.

La mort avait laissé parvenir à un âge avancé le glorieux Frédéric Barberousse. Mais elle semblait déjà se dédommager par des coups prématurés sur ses enfants. Des quatre frères d'Henri VI, Frédéric jeune et bon chevalier, avait accompagné son père à la croisade; il était déjà mort à Saint-Jean-d'Acre en 1191. Le second, Conrad, avait été duc de Souabe après lui. Rude batailleur et rude débauché, il était mort assez honteusement (1196), victime d'une fille qu'il voulait violenter; tous deux sans enfants. Le troisième Otto, fait comte palatin de Bourgogne, dans le pays de sa mère Béatrice, luttait encore, au besoin par le

crime, contre ses ennemis. La veille du jour de la mort de Henri VI, il tuait de sa main un comte de Pfirt, son ennemi, dans un guet-apens ; il était peu estimé. Le jeune et beau Philippe, duc de Toscane et de Souabe, époux de la grecque Irène, semblait avoir laissé tous les défauts à ses frères et avoir accaparé pour lui toutes es qualités. C'était sur celui-ci que reposait la tutelle du jeune enfant d'Henri VI et l'avenir de la dynastie des Hohenstauffen.

On comprend par là que celui qui avait été si exigeant dans l'exercice du pouvoir, si orgueilleux dans ses prétentions, si obstiné et si retors dans ses négociations, ait fait, au lit de mort, les concessions considérables au Saint-Siège, que contiennent son testament (1). Elles étaient, en effet, bien plus importantes que celles même qu'il avait offertes et qu'il croyait précédemment plus grandes que celles d'aucun de ses prédécesseurs. Mais combien ne fallait-il pas de précautions pour assurer tout l'héritage de Henri VI, et transmettre tant de couronnes à un enfant, et surtout pour maintenir l'union sur la même tête de l'empire et de la royauté de Naples et de Sicile ! Cession au Saint-Siège de tous les biens, objet d'un si long litige, de la comtesse Mathilde, sous la suzeraineté de l'empereur ; restitution entière de tout le patrimoine immédiat de Saint-Pierre, Montefiascone compris ; soumission du margraviat d'Ancone, du duché de Ravenne et du comté de Bertinoro, possédés par Marckwald d'Anveiler, à la suzeraineté du pape et également du comté de Spolète, possédé par Conrad d'Urslingen ; enfin rétablissement de l'hom-

(1) On n'en a qu'un fragment et cité par Innocent III, parce qu'il était dans les intérêts de la curie romaine. M. Winkelmann (*hist. de Ph. de S.*), en soutient l'authenticité contre Tœche et Abel.

mage du royaume de Sicile au Saint-Siège et des anciens rapports de l'Eglise avec Rome; voilà tout ce que Henri VI, au lit de mort, offrait à Célestin III qu'il avait si souvent molesté, pour faire accepter au Saint-Siège l'union de l'empire et de la Sicile et assurer le sort de son enfant. Rien ne montre mieux que le frêle et hâtif édifice de sa grandeur éphémère reposait seulement sur sa personne, et que ce qu'il avait rêvé encore au-delà, n'était qu'une dangereuse chimère.

La mémoire de ce jeune souverain prématurément enlevé à ses ambitions et à ses projets a été l'objet de contestations même entre ses plus récents historiens. Il en est qui regrettent la perte de ce souverain de trente-deux ans, comme celle « d'un autre Alexandre »; il eût restauré l'ancien empire romain dans son antique splendeur (1). D'autres pensent que la mort lui a épargné la douleur de voir la ruine de ses ambitieuses conceptions et peut-être la perte de ce qu'il avait acquis (2). Les derniers nous paraissent avoir raison. Plus diplomate que guerrier, plus violent que fort et plus inexorable que sévère, toujours impatient, jamais satisfait même dans le succès, impitoyable dans la lutte, plus fertile en ressources qu'en idées, mettant son ambition au-dessus de ses scrupules, ses passions au-dessus de sa conscience et sa cupidité au-dessus de son honneur, ayant autour de lui plutôt des instruments serviles que des serviteurs dévoués, peu sympathique aux allemands, abhorré des Italiens, peut-être détesté de l'impératrice Constance, sa femme, il gâtait ses projets par ses

(1) MM. Abel et Tœche. — (2) M. Winkelmann, Philippe de Souabe en Allem.

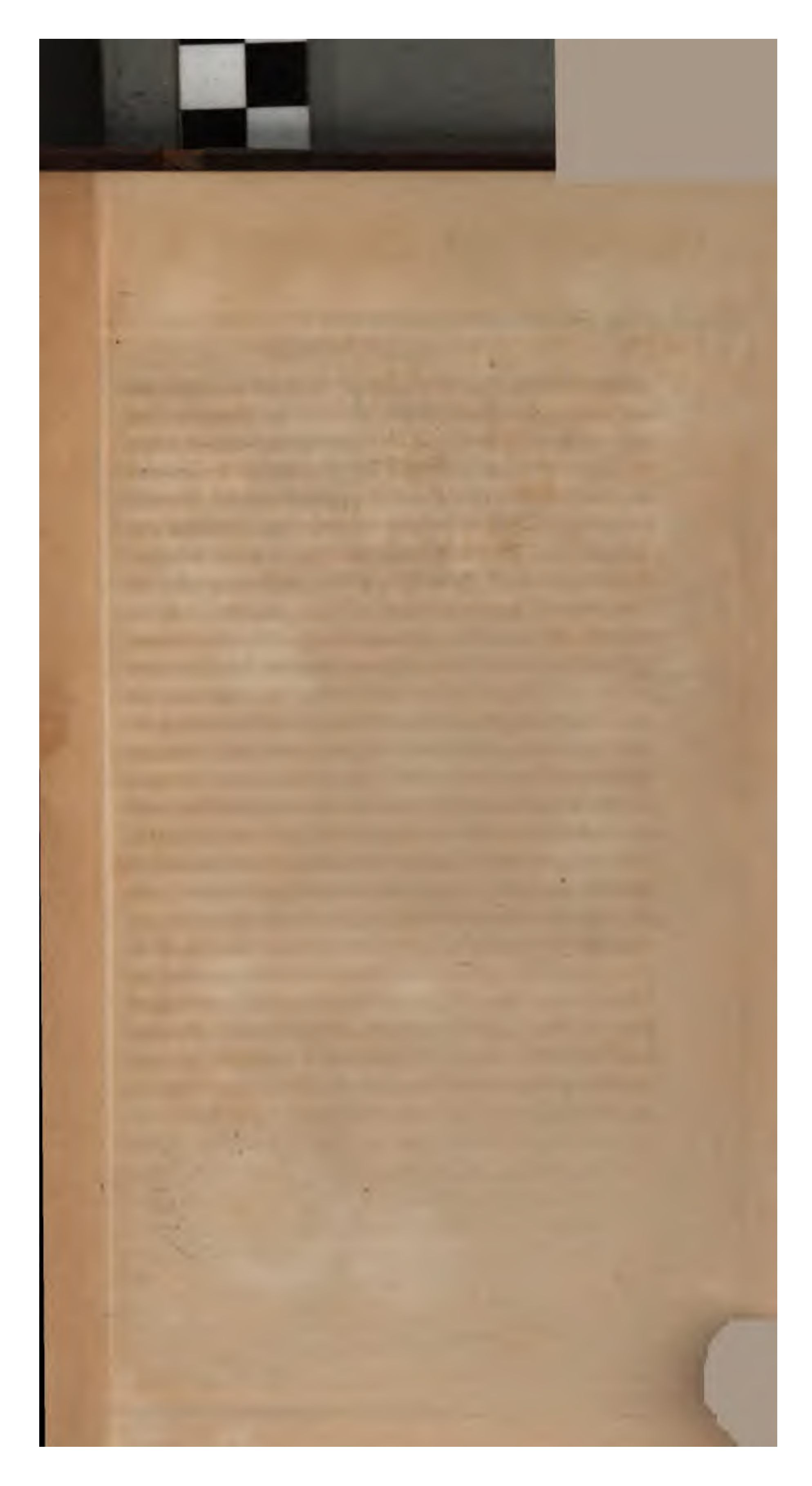
chimères, ses bienfaits par la corruption, ses négociations par les équivoques, ses victoires par ses vengeances, son gouvernement par son avarice, la croisade même par l'égoïsme; et il mourait, sans avoir, ni changé au profit de sa famille la constitution allemande, ni affermi sa domination impériale en Lombardie et à Rome, ni sa puissance royale en Sicile, ni terminé la croisade dont il avait parlé, pendant quatre ans. Il avait seulement abandonné l'Allemagne au désordre, opprimé l'Italie, terrorisé la Sicile, inquiété et divisé les monarchies de l'Occident; et il laissait tout, non seulement inachevé, mais inachevable à son jeune et frêle héritier.

La puissance et la gloire de Frédéric Barberousse, celle même de l'empire au faîte de sa puissance, n'avait pas inspiré, au milieu des grandes luttes et des vicissitudes plus étonnantes encore de ce temps, une confiance entière à son historien, Otto de Frisingen. Celui-ci avait été plus frappé encore, dans son cloître, de la fragilité des choses humaines que de l'éclat des triomphes passagers qu'il avait vus. On surprend le même sentiment dans le commentaire que le célèbre Joachim de Flore (1), un illuminé de ce temps, faisait aux prophéties de Jérémie et qu'il remettait à Henri VI, au moment même de ses victoires. Dans ce commentaire, Israël au pouvoir de Nabuchodonosor, c'est pour lui l'église à la discrétion de l'empire. Il ne la plaint pas. Si ses trésors vont s'entasser dans Babylone, c'est que ses prêtres ont convoité les biens de la terre; si le Saint-Siège est en servage, c'est qu'il a sucé le poison de l'orgueil. Aussi Dieu a-t-il donné à son serviteur tous les biens et pays de l'Eglise et soumis à sa puissance tous ses

(1) Joachim de Flore, *Interpret. Jerem.*, XX, XXII, XXVII, XXXII.

peuples. « Mais, prends garde, ô empereur », s'écrie-t-il aussi, « ce n'est pas toi, mais le souffle du Seigneur, ton maître, qui a fait tout cela. Si tu as sous la verge de ta colère, courbé l'Eglise jusqu'à terre et balayé les peuples devant toi, c'est qu'il a voulu châtier l'iniquité. Mais toi qui es devenu, par la volonté du Seigneur, le marteau de la terre pour broyer sous le fer les cous des rebelles, prends garde de l'offenser à ton tour par ton orgueil; car il ne laissera pas au pécheur la verge destinée à la flagellation de l'Eglise. » La vision de ces brusques retours de la fortune hante toujours en effet, au fond de leurs cloîtres, les moines méditatifs, rêveurs ou prophètes, qui sont les philosophes de ce temps de mysticité. Joachim de Flore ne s'était pas trompé. Le pape Célestin III, si souvent malmené et moqué par Henri VI, mourait en recevant le testament qui était en même temps la confession des fautes de son redoutable adversaire, et même, avant de mourir, il ne lui pardonnait point. Il ne laissait pas déposer le cadavre impérial en Terre-Sainte, parce que Henri n'avait pas restitué la rançon mal acquise du croisé Richard ; et, pendant que le sort de la puissance des Hohenstauffen était remis aux mains d'un enfant de trois ans et d'une femme dévote, un nouveau Grégoire VII, Innocent III montait sur le trône pontifical pour reprendre la lutte. « La verge qui châtie » les souverains comme les peuples, pour exprimer les pensées et parler le langage même de ce temps, passait en d'autres mains.

FIN DE CE VOLUME.





Mt St Gothard
SAVOIE
Tarentaise
DAUPHINÉ - VIENNOIS
Mt Pelvoux
Mt Ventoux
Turin
LANGUEDOC
VIVARAIS
ROYAUME D'ARLES
Lyon
Vienne
Tournon
Valence
Orange
Avignon
Arles
Beaucaire
Aigues-Mortes
Mont-Pellier
VICte BÉZIERS
Cté NARBONNE
Cté ROUSSILON
Cerdagne
Cté DE PROVENCE
Marseille
Fréjus
Digne
Embrun
Ajaccio
CORSE
SARDAIGNE
Torrès
Gallura
Ologastro
Arborée
ILES BALÉARES
Minorque
Majorque
Alger
Bougie
Koll
Bône
Sétif
Constantine

XIIE SIÈCLE



d. 12. rue Duguay-Trouin. Paris.



TABLE DES MATIÈRES

LIVRE VII

LES HOHENSTAUFFEN, WELFEN ET WIBLINGEN GUELFES ET GIBELINS

CHAPITRE XIX

LOTHAIRE (LOTHAR) DE SAXE (1125-1138)

LIVRE VIII

CHAPITRE XX

RÈGNE DE CONRAD III FONDATEUR DE LA DYNASTIE DES HOHENSTAUFFEN (1133-1152)

LIVRE IX

CHAPITRE XXI

RÈGNE DE FRÉDÉRIC BARBEROUSSE (1152-1190)

LIVRE X

CHAPITRE XXII

L'EMPEREUR HENRI VI

LE PUY. — TYPOGRAPHIE MARCHESSOU FILS.







